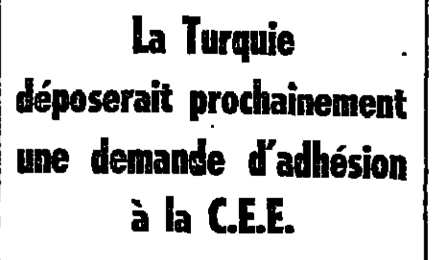




TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 896 — SAMEDI 9 FÉVRIER 1980

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

**La Turquie déposerait prochainement une demande d'adhésion à la C.E.E.**

LIRE PAGE 29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Regain de tension au Liban

**La décision de Damas de retirer ses troupes de Beyrouth et de sa banlieue, loin de contribuer à détendre le climat politique au Liban, a aggravé singulièrement la tension au Proche-Orient. L'armée israélienne a été placée en état d'alerte le long de la frontière libanaise, et M. Begin, qui, jusqu'à jeudi, avait observé un silence prudent, vient de jeter de l'huile sur le feu en promettant la protection d'Israël aux chrétiens libanais « du Sud comme du Nord ». Il entendait ainsi montrer que, en cas de besoin, l'aide apportée par Israël ne serait *pas limitée* à *celle* qui est déjà fournie aux milices du commandant Haddad dans les enclaves chrétiennes du Sud. Au Liban même, la subite recrudescence des troubles au Nord — entre phalangistes et partisans du président Frangié — et à Beyrouth, dans le centre de la ville, indique qu'une reprise des affrontements est loin d'être exclue.**

**Certains ont prêté au président Assad des desseins machiavéliques faisant état d'un plan syrien destiné à rallumer le foyer de guerre libanais pour détourner l'attention internationale de l'intervention soviétique en Afghanistan. En *réalité*, les dirigeants syriens avaient déjà, au cours de l'année écoulée, laissé entrevoir à plusieurs reprises la nécessité d'un allégement de leur dispositif militaire au Liban. En avril *1979*, le chef de la diplomatie syrienne, M. Khaddam, avait indiqué que le fardeau financier de la présence militaire de Damas — estimé à 80 millions de dollars par mois — était « à peine tolérable » pour l'Etat syrien. Depuis, la situation intérieure en Syrie s'est dangereusement aggravée avec la montée de l'insécurité provoquée par l'action terroriste des musulmans intégristes.**

**La grande erreur des dirigeants de Damas a été de n'avoir rien fait, au cours de quatre années de présence militaire, pour créer au Liban les conditions d'un rapprochement *politique* entre les différents groupements libanais en vue de faciliter la relève. Bien au contraire, ils se sont comportés en puissance occupante et ont tout fait pour *diviser — si besoin* était — une communauté politique déjà déchirée à la suite de trois années d'une guerre civile sanglante et impitoyable.**

**L'Etat libanais porte également sa part de responsabilité dans l'impasse politique actuelle. Depuis son élection, en septembre 1976, le président Sarkis s'est contenté de gérer un pays en crise et n'a entrepris aucune démarche sérieuse pour tenter de mettre en train la dynamique de l'entente nationale. En fait, sa seule initiative positive a été la création de la nouvelle armée, autour de laquelle il espère refaire l'unité nationale.**

**Cette armée ne constitue cependant pas une force suffisamment efficace pour assurer la relève des Syriens. Numériquement, elle est encore trop peu importante pour pouvoir se livrer à des actions d'envergure. Politiquement, elle est suspecte aux yeux du camp palestino-progressiste, qui lui prête un caractère confessionnel. Il y a donc peu de chances que les palestino-progressistes acceptent la décision du gouvernement libanais de confier à l'armée nationale la tâche de combler tout vide dans le système de sécurité de Beyrouth ; d'autant plus que ce plan de redéploiement *militaire* favorise les milices chrétiennes dans la mesure où la plupart des positions évacuées par les Syriens se trouvent dans les secteurs contrôlés par les palestino-progressistes.**

**Cette analyse relativement pessimiste de la situation est tempérée par l'existence d'un très fort courant populaire hostile à la guerre. Une reprise généralisée des combats demeure peu probable aussi longtemps que le retrait syrien est *limité* à la seule région de Beyrouth.**

## LES CRISES IRANIENNE ET AFGHANE

## Le président Carter décide de suspendre l'application des sanctions contre Téhéran

***Depuis l'élection de M. Bani Sadr à la présidence de la République et la condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan par l'iman Khomeiny, les Etats-Unis semblent avoir l'espoir de parvenir à un arrangement avec Téhéran. Le président Carter a décidé de suspendre les sanctions économiques annoncées après la prise en otages des diplomates américains en poste à Téhéran.***

***D'autre part, M. Bani Sadr, s'il n'a pas réussi à faire dissoudre le Conseil de la révolution, l'a obligé à lui céder d'importants pouvoirs exécutifs, que la Constitution ne lui accordait pas. Il aura notamment le droit de destituer des ministres et de nommer ceux de son choix.***

De notre correspondant

Washington. — Le département d'Etat a confirmé, jeudi 7 février, ce qui était devenu une évidence depuis quelques semaines : les Etats-Unis renoncent, pour le moment, à entreprendre les démarches formelles menant à des sanctions économiques contre l'Iran aussi longtemps que la crise des otages peut être résolue par la voie diplomatique. Le geste est symbolique, dans la mesure où la renonciation au pétrole iranien et le gel des avoirs de Téhéran dans les banques américaines en novembre ont déjà conduit à un arrêt presque complet des échanges commerciaux entre les deux pays. Mais il confirme à quel point la ligne officielle a changé en un mois. Depuis la bataille déclenchée à l'ONU : Washington voulait alors décréter un embargo formel sur toutes les ventes à l'Iran, à *l'exception* des produits alimentaires et pharmaceutiques, et surtout rallier le maximum de pays à cette position, malgré le veto soviétique.

### L'attitude des alliés

Ce sont évidemment les événements d'Afghanistan et les espoirs de règlement apparus à Téhéran après l'élection de M. Bani Sadr qui ont motivé au premier chef le changement. Les efforts du président iranien pour isoler les « *étudiants islamiques* » de l'ambassade américaine sont suivis ici avec l'intérêt que l'on devine et les rumeurs de plus en plus nombreuses sur les perspectives de solution sous l'égide de M. Waldheim ne sont que mollement démenties. Le comportement soviétique en Afghanistan et l'éveil tardif des responsables de Téhéran au danger qui en résulte pour *leur sécurité ont fait* le reste. A partir du moment où il fallait choisir entre les cinquante prisonniers de Téhéran et la perspective de voir l'Iran glisser dans l'orbite soviétique par suite d'une action américaine inconsidérée, on ne pouvait hésiter bien longtemps.

L'attitude des alliés des Etats-Unis a été elle aussi déterminante. Sans doute ceux-ci ont-ils adopté une position de principe jugée, officiellement du moins, coopérative. *Certains pays, comme* la France, se sont même montrés d'autant plus disposés à soutenir Washington en Iran qu'ils renâclaient sur le chapitre des sanctions contre l'U.R.S.S. à propos de l'Afghanistan. En réalité, les mêmes pays faisaient valoir en sous main la vanité de mesures punitives contre Téhéran à ce stade. Leur soutien paraissait *beaucoup moins assuré dès lors* qu'il devrait se traduire en termes concrets. Aussi bien, en ajournant toute nouvelle sanction pour une période assez longue (on est prêt visiblement à laisser à M. Bani Sadr plusieurs semaines pour régler le problème des otages), Washington lève une hypothèque qui aurait pu peser sur la réunion alliée du 20 février à Bonn. Les *ministres des affaires étrangères* pourront se concentrer sur le véritable problème du jour — l'intervention soviétique en Afghanistan — et non sur les à-côtés.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

## Paris est défavorable à une réunion des ministres des affaires étrangères américain et européens

**Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, s'entretiendra, le 20 février, à Bonn, avec son collègue ouest-allemand, M. Genscher, de la situation internationale après les événements de Kaboul, annonce-t-on de source bien informée à Washington et à Bonn.**

**M. Genscher avait projeté de réunir le lendemain, avec le ministre américain et lui-même, ses collègues français, britannique et italien, « pour présenter aux Américains le point de vue européen » sur la situation internationale, mais il semble que le gouvernement français n'ait pas donné son accord. On déclare en tout cas au Quai d'Orsay qu'une telle rencontre à cinq « n'est pas envisagée », et que le gouvernement français n'y participera pas.**

Commentant, le 5 février, la déclaration franco-allemande, M. Giscard d'Estaing avait exclu la convocation d'un sommet occidental, mais il laissait la porte ouverte « *à des consultations à différents niveaux* » (*le Monde* du 7 février). La déclaration Giscard d'Estaing-Schmidt prêtant au moins à deux interprétations — l'une insistant sur la fidélité à l'alliance atlantique, l'autre sur la nécessité de maintenir le dialogue avec l'Union soviétique, — Washington tient à s'assurer des véritables intentions de l'Allemagne fédérale. C'est ce qui explique le voyage de M. Vance à Bonn.

De son côté — écrit notre correspondant à Bonn Jean Wetz, — le chancelier Schmidt maintient son intention de se rendre à Washington le 5 mars, bien que, au sein même du gouvernement fédéral, certains souhaitent voir ce voyage quelque peu avancé. En même temps, M. Schmidt a fait savoir qu'il est toujours prêt à se rendre à Moscou. Selon un porte-parole du gouvernement de Bonn, cette intention a été exprimée il y a deux jours par l'ambassadeur de R.F.A. en U.R.S.S., M. Hans-Georg Wieck, lors de son entrevue avec M. Gromyko.

Jusqu'ici cependant, il ne paraît pas qu'aux yeux des dirigeants du Kremlin le moment soit venu d'accueillir le chef du gouvernement de la République fédérale.

Que les Soviétiques entendent maintenir une atmosphère de « paix froide » ressort d'ailleurs des propos tenus par l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Berlin-Est, *M. Abrassimov. Celui-ci a reproché*, dans une interview à la télévision ouest-allemande, au gouvernement de Bonn et aux autorités de Berlin-Ouest de vouloir interpréter de façon abusive, et même de violer, les accords quadripartites fixant le statut de l'ancienne capitale du Reich.

M. Abrassimov n'en croit pas moins à la poursuite de la détente malgré, dit-il, la « *volonté de certains hommes politiques de conduire l'Europe au seuil de la guerre froide* ». L'ambassadeur, qui est également membre du comité central du parti communiste soviétique, souligne de nouveau que la décision de l'OTAN sur le renforcement de l'arsenal nucléaire avait détruit le fondement des négociations avec Moscou *sur les fusées de moyenne* portée.

(Lire la suite page 6.)

## L'attaque de Gafsa

### Tunis révèle une machination libyenne pour impliquer l'Algérie

*Les autorités tunisiennes ont révélé, le jeudi 7 février, que la Libye a tenté, par une véritable machination, d'impliquer l'Algérie, à son insu, dans l'attaque de Gafsa pour la brouiller avec la Tunisie.*

*Le commandant Jalloud, numéro deux libyen, a, par ailleurs, déclaré, dans un discours diffusé par Radio-Tripoli que son pays* « continuera à soutenir la lutte du peuple tunisien... contre la bande de chiens enragés qui entoure le président Bourguiba ».

De notre correspondant

Tunis. — Les assaillants de Gafsa ne sont pas venus de Libye, via l'Algérie, par les sables du désert, ainsi qu'on avait pu l'imaginer. Vingt-six d'entre eux, qui ont passé la frontière algérienne à Bir-Om-Ali, dans la nuit du 26 au 27 janvier, étaient arrivés par avion à Alger, venant de Tripoli, par Rome, confirmait-on jeudi 7 février dans les milieux politiques tunisiens. Ils s'étaient présentés à l'aéroport de Dar-El-Beida (Maison-Blanche) comme faisant partie d'une équipe sportive et, après avoir été hébergés dans une maison, ils avaient rejoint Tebessa à bord d'un autocar. A Gafsa, ils ont retrouvé quelques autres membres du commando, qui, eux, étaient venus également par avion de Tripoli à Tunis, en passant par Rome et Marseille.

Les assaillants arrêtés par les forces de l'ordre — tous Tunisiens, le plus souvent porteurs de passeports libyens — ont fait état de ces itinéraires lors de leurs interrogatoires, et la plupart d'entre eux possédaient encore *leur billet* d'avion. *On* croit savoir ici que toutes les preuves ont été communiquées aux autorités algériennes — qui ont ouvert une enquête — lors de la visite que le ministre tunisien de l'information et des affaires culturelles, M. Fouad M'Bazza, a effectuée à Alger en début de semaine (*le Monde* du 6 février).

MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 4.)

## La Pologne entre la crainte et le besoin de réformes

**Le huitième congrès du parti ouvrier unifié de Pologne s'ouvrira, lundi prochain 11 février, à Varsovie. Sauf changement de dernière minute, aucun des dirigeants des partis frères — qui, à l'exception de M. Ceaucescu, étaient *tous présents, en 1975, au précédent congrès* — n'assistera aux travaux. Ces absences seraient dues à la fatigue de M. Brejnev, dont le désistement aurait entraîné celui des autres.**

**Moins d'une semaine avant de présenter son *rapport devant les délégués*, M. Edward Gierek a adressé, mardi dernier, au nom du comité central et du bureau politique, une lettre de félicitation à M. Gomulka à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire (« le Monde » du 8 février). Cet hommage inattendu, comme celui rendu jeudi par « Tribuna Ludu » à M. Rusinek, ministre du travail dans la période stalinienne, qui fêtait, lui aussi, ses soixante-quinze ans, marque une volonté d'affirmer l'unité du parti dans la difficile période écono*mique et politique* que traverse le pays.**

### *I. — Les bombes à retardement de Jean-Paul II*

De notre envoyé spécial BERNARD GUETTA

Varsovie. — *Le sujet de la conférence* — « Sciences et idéologie » — n'a rien d'exaltant. Mais à 8 heures, sitôt la messe finie, la petite salle paroissiale est pleine et chacun a déjà son cahier ouvert sur les genoux et le stylo en main. Jan, assistant à l'université de Varsovie, que M. le curé a fait venir jusqu'au fond de cette banlieue populaire, s'installe à l'estrade. Le plus tranquillement du monde, il commence par poser sur la table une *pile d'ouvrages d'épistémologie* interdits par la censure et publiés clandestinement par l'opposition. Une demi-heure d'intro*duction, trois quarts d'heure de* débat : soixante-quinze minutes de solide polémique antimarxiste. Personne n'a le sentiment d'être héroïque, de braver un quelconque danger qui, de fait, n'existe pas. C'est une scène presque banale de la Pologne d'aujourd'hui, de la Pologne d'après la visite du pape.

(Lire la suite page 5.)



*AU JOUR LE JOUR*

### Histoire de sourds

*Il se sera écoulé exactement six ans, deux mois et trois jours entre le 4 décembre 1973, jour où des micros non officiellement identifiés ont été retrouvés dans les locaux du* Canard enchaîné, *et le 7 février 1980, jour où la Cour de cassation a définitivement classé l'affaire.*

*Certes, on a bien retrouvé les fameux micros, mais, au cours de deux mille deux cent cinquante trois jours d'une enquête acharnée, la justice n'est jamais parvenue à mettre la main sur les préposés à la pose et encore moins sur les candidats à l'écoute. Que voulez-vous, dans un petit monde où les murs ont des oreilles, la justice est ainsi faite qu'il est plus facile d'être écouté que d'être entendu.*

BERNARD CHAPUIS.

**Dans le Rhône**

**DES ÉLUS COMMUNISTES « SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INCULPÉS » APRÈS DES POURSUITES CONTRE UN INDUSTRIEL**

(Lire page 10 l'article de notre envoyé spécial Jean-Marc Théolleyre.)

DEUX FILMS DE MIZOGUCHI ET D'OSHIMA

## *Du poème au document*

*Lorsqu'il mourut en 1956, à* cinquante-huit ans, Kenji Mizoguchi était à l'apogée de son talent. Coup sur coup, il venait de réaliser « la Vie d'O'Haru » (1952), « les *Contes de la lune vague après la* pluie » et « les Musiciens de Gion » (1953), « les Amants crucifiés. » (1954), « l'Impératrice Yang Kwei-fei » (1955), cinq œuvres, parmi d'autres moins notables, qui avaient suffi à le hausser au premier rang des cinéastes mondiaux.

« *L'Intendant Sansho* » appartient à cette période inspirée. Moins célèbre que « les Contes de la lune vague » ou que « les Amants crucifiés », le film est digne de ces chefs-d'œuvre. Par les voies du réalisme et de la poésie, par celle également de la spiritualité, il nous conduit au cœur même de l'art du cinéaste et de sa conception du monde.

Inspirée d'une vieille légende, l'histoire se situe dans un Japon moyenâgeux, entièrement soumis à la force brutale des seigneurs, une *époque, nous dit Mizoguchi,* « où les hommes ignoraient encore la bonté qui commençait à pénétrer l'humanité ».

Une femme et ses deux enfants *sont capturés par des marchands* d'esclaves. Tandis que la mère est livrée à la prostitution, son fils et sa fille tombent sous la férule d'un maître redoutable, l'intendant Sansho. *Les années passent*, les enfants ont grandi. Grâce à sa sœur qui a ranimé en lui le souvenir et les leçons du passé, le garçon réussit à fuir et, après bien des péripéties, est nommé gouverneur de la province où sévit Sansho. Il fait aussitôt abolir l'esclavage et emprisonner le tyran. Après quoi il part à la recherche de sa mère. C'est une vieille femme aveugle et mutilée qu'il retrouve. Il ne la quittera plus, communiant avec elle dans la solitude et *l'amour d'une nature qui ne parle* aux hommes que de paix et d'harmonie.

JEAN DE BARONCELLI.

( Lire la suite page 21.)

Le Monde

# idées

## LACAN (suite)

# Qui osera dire que l'empereur est nu ?

par COLETTE CHILAND (*)

L'ETUDE du « phénomène Lacan » est à faire. Certains l'ont commencée, tel François George dans *l'Effet 'yau de poêle* (1). *Mais le choix d'écrire un pamphlet,* mordant et brillant, exclut l'analyse *tranquille et complète du phénomène.* Cette analyse, le jour où elle sera *conduite* jusqu'à un niveau d'approfondissement satisfaisant, fera prendre une distance critique vis-à-vis de l'intelligentsia parisienne. Les effets de mode et de groupe contraignent à parler un langage par quoi les initiés se reconnaissent : une vingtaine de mots de passe, de sens d'ailleurs variable et contradictoire, et quelques tics de style (2) caractérisent le « lacanien ». On ne saurait être tenu *pour* intelligent si l'on ne parle lacanien... Qui osera dire que l'empereur est nu ? Pourtant, traduites en français, les propositions faites en lacanien se révèlent bien pauvres de pensée. Les jeux de mots, ou effet de « signifiant », ôtés, que reste-t-il de la *« dis-solution »,* ou du *« je père-sévère »* (3) ?

Il faut rappeler que l'accès aux œuvres de Freud en 1953 *au moment* de la première scission n'était guère *facile pour les Français,* alors *que* venaient d'être republiés tous les *textes en langue originale dans* les *Gesammelte Werke* et avant que *ne soit effectué le travail de traduc*tion en anglais et d'édition critique *de la Standard Edition* (1953-1966 pour les œuvres, 1974 pour l'index). *La traduction française était incom*plète et souvent de qualité discu*table ; la situation s'est aujourd'hui* légèrement améliorée ; mais on *attend toujours avec impatience* la traduction des œuvres complètes, *dont J.-B. Pontalis a la charge. Celui* qui possédait dans sa bibliothèque *les œuvres de Freud éditées en alle*mand avant la guerre avait une supé*riorité de fait dans* la *connaissance* des textes. Il lui était facile d'acca*bler de son mépris les ignorants.* Il n'en découle pourtant pas une supé*riorité de droit.* Et le *« retour à* Freud » n'appartient pas au seul *Lacan. On peut soutenir que, même* sans Lacan, une autre lecture de *Freud se serait imposée en France.* Ricœur, avec la discipline de lec*ture des textes d'un historien de la* philosophie, en a fourni un exem*ple de qualité (4) ; il avait suivi* pendant un temps court le séminaire de *Lacan et on lui reprocha de s'être* séparé de Lacan non seulement en *cessant de suivre le séminaire, mais* surtout en montrant le caractère *partiel et partial de la lecture de* Freud faite par Lacan.

La première société psychanalytique fondée en France le fut en 1926 sous le nom de Société psychanalytique de *Paris.* C'était un petit groupe. L'expansion de la psychanalyse *commence* après la *deuxième* guerre mondiale et ne dépend *pas seulement* des *deux paramètres* auxquels la réduit Sherry Turkle (5), sociologue *américaine* : les événements de mai 68 et Lacan. Au lendemain de la guerre, des médecins s'intéressent plus nombreux à la psychanalyse. Serge Lebovici organise, dès avant la première scission, des journées consacrées à la psychanalyse des enfants, qui réunissent des psychanalystes francophones de divers pays, médecins ou non ; des étrangers de marque y sont invités, par exemple Donald Winnicott.

Il faut connaître les scissions de 1953 *et de* 1963, *non à partir des* seuls documents publiés par Jacques-*Alain Miller, gendre de Lacan* (6), mais à partir des témoignages mul*tiples de ceux qui les ont vécues :* l'essentiel n'est pas écrit, et l'his*torien pourra regretter que les mieux* informés n'aient pas failli aux devoirs *de la discrétion et n'aient rien révélé* des mensonges, des chantages, des *compromissions, qui n'honorent pas* les psychanalystes et soumettent nos *idéaux à de rudes épreuves.*

En 1953, comme dans les scissions *ultérieures, ce furent des amis qui* se séparèrent. Lacan n'hésita pas à tenter de ridiculiser par ses critiques nombre de collègues, le plus souvent sans les nommer ; le discours de Rome en 1953 (7) en fournit un bon exemple. Il avait d'ailleurs annoncé qu'il « détruirait » ceux qui avaient critiqué sa pratique des séances courtes, à l'origine de son départ de la Société psychanalytique de Paris. S'il a gagné le succès, il n'a pas réussi la destruction.

Beaucoup de psychanalystes ont *continué à travailler indépendam*ment de l'influence de Lacan et se *sont consacrés à leurs activités cli*niques dans leurs services et leurs *cabinets et à leur activité théorique* dans leurs publications sans les axer *sur la polémique* et la discussion. On peut même leur reprocher de *n'avoir* pas développé les solides arguments dont ils disposaient. Mais *le temps est limité : on peut choisir* d'édifier une œuvre plutôt que de s'user à la critique.

### Génie ou mystification ?

On peut être psychanalyste en *France en 1980 et n'avoir jamais fré*quenté le séminaire de Lacan. Pour *garder ses distances vis-à-vis de lui,* peut-être fallait-il avoir, avant de le *lire, à la fois une expérience analy*tique et une culture, ce qui per*mettait de voir les distorsions opé*rées par lui sur tous les auteurs *cités et les concepts utilisés ; peut*-être fallait-il surtout ne le connaître *que par la lecture attentive « à froid »* de ses *Ecrits*, sans avoir été sou*mis à la « séduction », l'« entregent », « l'art d'utiliser les ressorts du transfert et de l'amour pour assurer sa position de maître ».* Celui qui uti*lise ces termes pour décrire Lacan,* c'est J.-B. Pontalis (8), qui garde *cependant de l'admiration pour « la culture incomparable », « le personnage d'exception »* que représente Lacan.

Alors, génie ou mystification ? La question doit au moins être posée, aucune réponse imposée. Invitons les lecteurs du *Monde* à réfléchir par eux-mêmes à partir de données plus complètes.

Personne ne conteste plus la pratique « pervertie » de Lacan (séances de durée variable, souvent très courte, se déroulant dans des circonstances particulières, manipulation du transfert, etc.). La théorie n'est venue qu'après coup pour jus*tifier la pratique et non pour* la fonder ; bien au contraire, Lacan a *tenté de dissimuler cette pratique.* S'agit-il d'une théorie de la psycha*nalyse ou d'un discours sur la psychanalyse ?* Certains, qui ont long*temps fréquenté le séminaire, n'ont* pas choisi Lacan ou un lacanien *quand ils se sont décidés à faire* l'expérience de la psychanalyse ; ils ont alors découvert que la psycha*nalyse différait singulièrement du* discours sur la psychanalyse. Cathe*rine Clément l'a écrit dans Les fils de Freud sont fatigués* (9) et bien *d'autres le disent en privé.*

Qu'en sera-t-il dans quelque temps de l'effet d'éblouissement qu'a exercé Lacan ? Il avait ouvert les portes de son séminaire et de l'Ecole freudienne à tous sans leur demander le préalable d'une expérience analytique personnelle. Aux philosophes il avait parlé, en un langage qui leur était familier, du désir de domination sur l'autre conçu à la Hegel *(die Begierde)* en y assimilant le désir du rêve *(der Wunsch)* bien différent dont Freud traite dans *l'Interprétation des rêves.* Il en a séduit d'autres *par* son *non-conformisme* apparent, où ils ont vu un énorme canular divertissant du sérieux sorbonicole. Il faut rappeler les liens *de* Lacan avec le mouvement surréaliste dans les années 30. Et c'est peut-être *comme* farce surréaliste que le phénomène Lacan *serait le plus sympathique.*

Malheureusement il ne s'agit pas que de jouer avec les mots. Les suicides sont fréquents dans l'Ecole freudienne de Paris. La « passe » est une invention diabolique (10). La parole de Lacan *« L'analyste ne s'autorise que de lui-même »* a fait proliférer des psychanalystes qui s'intitulent tels et n'ont ni la carrure ni la formation pour s'aventurer dans ce métier sans mettre autrui et eux-mêmes en péril.

On peut être inquiet de l'avenir de la psychanalyse en France. Le mouvement de « reflux » après Lacan engloutira-t-il ceux qui ont œuvré plus silencieusement en quête de vérité et avec le souci d'autrui ? Ils existent. Sans penser possible de former des *psychanalystes à l'Uni*versité et sans délivrer, comme à *Vincennes, de diplôme de « psycha*nalyste clinicien » (11) indépendant *de toute expérience psychanalytique,* depuis longtemps des psychanalystes *à l'Université s'efforcent de montrer* ce que la clinique et la théorie psy*chanalytiques peuvent apporter* à la psychiatrie, à la psychologie, aux *sciences humaines, à la culture.*

(*) Membre de la Société psychanalytique de Paris, professeur à l'université René-Descartes, Paris-V.

(1) *Le Monde* en a rendu compte le 21 septembre 1979 et a rendu *compte des protestations des* lacaniens contre cet ouvrage, le 2 octobre 1979.

(2) Cf. Georges Mounin, *Quelques traits du style de Jacques Lacan,* 1969, republié in *Introduction à la sémiologie,* les Editions de minuit, 1970.

(3) Lettre de Jacques Lacan, *le Monde,* 11 janvier 1980.

(4) Paul Ricœur, *De l'interprétation,* Editions du Seuil, 1965.

(5) *Sherry Turkle, Psychoanalytic Politics,* New-York, Basic Books, 1978.

(6) *La Scission de 1953. L'excommunication,* Ornicar.

(7) « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Ecrits.* Editions du Seuil.

(8) « Le métier à tisser, in Regards sur la psychanalyse en France », *Nouvelle Revue de psychanalyse,* nº 20, automne 1979.

(9) *Grasset, 1978.*

(10) Voir Jeanne Favret-Saada, « Excusez-moi, je ne faisais que passer », *les Temps modernes,* 32, nº 371, juin 1977.

(11) Ce qu'ont vigoureusement dénoncé des membres du Quatrième Groupe : « Une néoformation du lacanisme », *Topiques,* nº 18, janvier 1977.

# Le désir d'école

par GABRIEL MATZNEFF

« COMMENT se fait-il que personne ne se sente jamais blessé quand on m'insulte ? », *écrivait, le 21 février 1888, Nietzsche au baron von Seydlitz. Il y a des adolescents qui ne savent encore presque rien de la vie et que pourtant cette discrète plainte de Nietzsche bouleverse : à dix-sept ans, ils pressentent que cette phrase leur parle d'eux, et qu'un jour ils devront la faire leur. Déjà, l'exil intérieur est leur destin.*

*Il y a deux races d'écrivains : les solitaires, qui ne représentent qu'eux-mêmes, c'est-à-dire, aux yeux des médiocres, pas grand-chose ; des individus aussi singuliers, la tourbe qui fait la mode peut les attaquer ou, mieux, les passer sous silence en toute impunité. Et puis, il y a les gloires officielles, qui sont honorées, encensées, protégées : qu'un insolent se permette la moindre impertinence à leur égard, et c'est le scandale.*

*La solitude qui est le lot de l'esprit libre présente deux dangers : la schizophrénie et le désespoir. A force d'être tenu dans l'illégitimité par les gens en place, l'artiste rebelle risque de sombrer dans la mégalomanie. Voilà qui n'est guère rassurant. Il est donc compréhensible que la plupart des intellectuels préfèrent la situation du chien à celle du loup de la fable, et, au lieu de naviguer à contre-courant, s'incorporent à une coterie, à une chapelle ou à un mouvement. Cela leur donne au moins la sensation d'exister.*

*Le chic du chic, c'est de fonder une école. Parler du haut de la chaire à des disciples, leur distribuer les bons points, les excommunier, quelle ivresse ! C'est ce que nous pourrions appeler, en jargonnant, le complexe de l'Académie ou du Portique. Schopenhauer lui-même, si longtemps marginal, n'a pas résisté, dans les dix dernières années de sa vie, à la tentation d'être le grand prêtre d'une Eglise. Il se félicite de l'« activité apostolique » de certains de ses fidèles, et, lorsqu'en 1855 un de ceux qu'il nomme les « premiers évangélistes », Dorguth, meurt, Schopenhauer l'honore de cette étonnante oraison funèbre :* « L'école a fait une perte sensible (1). » *Oui, pour désigner ses propres livres, il dit l'« école », en toute simplicité. Ne rions pas. Lorsque nous aurons soixante ans, nous serons peut-être, nous aussi, complètement paranoïaques.*

*Souhaitons que nous ne le serons pas de cette manière. Folie pour folie, il y a des folies plus nobles que celle qui consiste à vouloir jouer un rôle dans la société. Nos actuels fondateurs d'école écrivent volontiers sur le désir. Mais le désir qui les anime n'est pas le désir donjuanesque, c'est le désir de faire une carrière universitaire, d'avoir une réussite parisienne, d'être dans le ton du jour. Un désir aussi misérable ne peut intéresser les cœurs fiévreux. Tenons-nous à l'écart. Il faut laisser ces gens-là se battre entre eux. Notre destin, Dieu merci, est ailleurs.*

(1) Lettre à Adam von Doss du 10 janvier 1855.

# Le label lacanien

par JACQUES SEDAT (*)

RIEN n'est plus fragile et hybride que le statut de la *théorie psychanalytique, elle* emprunte aussi bien à Eschyle et Shakespeare qu'à la chimie et à l'ethnologie pour ne citer que quelques référents ; mais c'est pour les subvertir ; les transformer en les important dans un mode de pensée radicalement différent, sous peine d'être phagocitée par eux. C'est *peut-être* le risque que fait courir aujourd'hui à la pensée analytique certaines références à la logique et à la topologie. Le mode de pensée analytique ne peut être extérieur à la position psychique de l'analyste dans la relation analytique où, sortant de la position d'observateur, il est *récepteur* d'un message (celui de l'analysant) qui lui assigne sa place. C'est de là seulement qu'une parole efficace est possible pour lui. Le discours en chaire ou d'une tribune politique n'est que très secondaire par rapport à la parole de cet espace divan-fauteuil qui renvoie aussi, faut-il l'ajouter, à un autre temps et à un autre *lieu, l'inconscient.* A ce niveau, il n'est pas de bon lieu d'énonciation comme on voudrait nous le faire croire, il est seulement de plus ou moins bons discours.

De l'autocritique du docteur Lacan, il ressort qu'il n'est point *évident de décider qui est lacanien.* Est-ce la référence à sa pensée, l'allégeance à sa personne ou l'appartenance à son école ? Depuis presque trois lustres que je travaille ses écrits et ses séminaires, je suis incapable, pas plus que quiconque, de répondre à une telle question... De l'apport capital *de Lacan* à la *psychanalyse,* il est encore impossible d'évaluer l'impact et la portée. Toute avancée *théorique* en psychanalyse fait choir des éléments des théories antérieures. Ainsi, de son rapport à Freud et de sa lecture de Freud, des points essentiels n'ont pas encore été travaillés dans le champ lacanien. Qui a jamais pensé ce que sa théorisation de la forclusion laissait choir de la Verwerfung freudienne, floue et labile ? Qui a *tenté de rendre compte* de l'import de la topologie et de l'univocité du lieu de l'Autre qui semble s'accompagner d'un abandon de la topique freudienne (conscient, préconscient, inconscient) ? Qui, parmi les « lacaniens », a tenté de faire un travail sur l'incorporation à partir de *son séminaire sur* l'identification (question très actuelle) ? Qui a *jamais mesuré l'enjeu* au plan métapsychologique et clinique de ses énoncés où, inversant Freud, il déclare que la perversion est le négatif de la névrose ? Qui, j'arrête là mon énumération, a tenté de montrer si le désir dans le rêve participe du *« désir de l'analyste »* que promeut Lacan ?

### L'inventaire reste à faire

L'inventaire *même des questions* que soulève Lacan reste à faire. Mais devant une telle tâche, le *« transfert de travail »* n'a pas été opérant ; c'est un travail analytique qui eût été exigible. Quant aux catégories d'orthodoxie, d'orthologie (fidélité littérale) et d'orthopraxie, elles sont inopérantes dans le champ analytique. En outre, s'il est actuellement difficile de déterminer ce qui constitue l'unité de l'œuvre et de la pensée de Lacan, il est encore plus impossible de spécifier quel type de pratique analytique peut s'origéner de sa théorie. L'écart entre la pratique et la théorie est difficilement résorbé en psychanalyse (1).

*Or Lacan tente de dissoudre* l'Ecole freudienne de Paris, préci*sément parce que le transfert* sur sa personne ou son institution fait obstacle au travail *de ces* questions fondamentales pour l'exercice de la *psychanalyse,* au point qu'en clôturant le congrès *de l'Ecole,* à Strasbourg, *en* 1976, il s'écriait : *« Le comble du comble, c'est que je suis comblé. »* Les orateurs ne lui ayant renvoyé *que* ce qu'il avait *« frayé »*, et rien d'autre.

Et que propose Lacan pour cette école *millésime 1980 ? Le* mathème, qui *« témoigne de ce qu'il faudrait pour, l'analyste, le mettre au pas de sa fonction* (2) ». Ce terme qui renvoie à la *mathesis universalis* de Leibniz désigne un élément de savoir *« capable de se transmettre intégralement »* (Lacan). Or ces mathèmes de *la* psychanalyse, Lacan ne les a pas trouvés, ni aucun *de ses disciples.* Si *bien* que concluant des journées de travail sur les mathèmes en novembre 1976, il déclarait les chercher encore. Est-ce donc sur un mathème point encore trouvé et, à mon avis, introuvable, que peut se créer une *nouvelle école ?*

Les analystes qui demandent leur adhésion à Lacan le font donc pour les raisons qui ont conduit Lacan à la dissolution ; le simple transfert sur sa personne et non sur une option qui dégagerait ce qui est vraiment lacanien. Le débat qui a commencé à *s'engager* apparaît totalement dépourvu de clarté et les enjeux théoriques faussés par des problèmes de pouvoir et étrangers aux questions analytiques. Lacan ne risque-t-il pas de se mettre en état de mépriser ceux qui, mettant en acte son *« temps logique et assertion de certitude anticipée »* (1945 in *Ecrits),* s'empressent de lui répondre dans l'attente du nouveau label lacanien hallucinant d'ici là le bruit de la charrette ou le cliquetis des décorations, puisque aussi bien il réserve son choix parmi tous ceux à qui il demande de lui écrire.

(*) Psychanalyste.

(1) J'ai esquissé, dans *Universalia 1979,* les problèmes de la pratique analytique en France.

(2) *Je reprends la* question du mathème dans un article sur la théorie psychanalytique en France à paraître dans *Esprit,* en mars 1980. Mais le lecteur peut en avoir une excellente illustration dans le roman de Hermann Hesse, *le Jeu des perles de verre,* Calmann-Lévy.

## CORRESPONDANCE

# Un peu d'irrespect

Pour épurer sa société de quelques rebelles, le docteur Lacan a donc procédé à un lock-out. *Le Monde* a traité cette information sur les modes sérieux et plaisant. A juste titre. Il convient en effet de ne pas mésestimer les apports épistémologiques et thérapeutiques de cet enseignement comme d'en souligner, à l'occasion, les aspects pataphysiques. Mais le commentaire autorisé de Jacques-Alain Miller oblige à aller plus loin. Le plus proche disciple de Lacan disqualifie le groupe pour mieux exalter le maître, source de toute parole, détenteur de toute légitimité. Cette profession de foi n'aurait d'intérêt qu'anecdotique si elle n'était emblématique d'une façon de penser et d'être qui est loin d'être l'apanage de ce seul groupe et qui se nourrit d'une logique de soumission. Au moment où l'on sent monter de divers côtés un besoin de commandement et de certitude, il est inquiétant que des intellectuels *se* prêtent à ce genre de manifestation.

En outre, il faudra s'interroger sur le destin fâcheux de deux pensées subversives et libératrices, le marxisme et le freudisme, qui, si souvent, ont consolidé des entreprises d'aliénation, de domination. Il revient aux membres de l'Ecole de décider de ce qu'il adviendra de leur « maison », de leur « abri ». Mais à ceux d'entre eux qui chantent naguère (et aujourd'hui encore, peut-être) *« Il n'est pas de sauveur suprême »,* sans de soucier de la contradiction, on souhaitera sinon le courage tardif d'un déicide, au moins celui d'une vertu rare en ces temps de révérence : l'irrespect.

DENIS WORONOFF,
*historien.*

## *L'inquiétude des analysés*

*Je puis* vous assurer de mon extrême bonne volonté et de *ma patience à toute épreuve !* J'ai essayé de déchiffrer, de décrypter la lettre de M. Lacan, ainsi que le texte de son séminaire, sans l'ombre d'un succès.

Ou bien M. Lacan se « fiche » du monde en général et de votre journal en particulier, ou bien il est menacé d'un délire épais (par opposition à *delirium* très mince !... J'en ai honte), auquel cas *votre action humanitaire* serait de le secourir avant la crise finale en lui suggérant de consulter un psychiatre ou un psychanalyste. Après tout, il en existe de moins atteints que lui.

Ce geste serait un espoir de sauvegarde des analysés en cours *(dont je suis)* qui jettent un regard suspicieux sur les bienfaits d'une telle pratique et qui doutent du bien-fondé de cette discipline.

Ceux qui souffrent et pratiquent avec courage un travail en profondeur ne peuvent qu'être inquiets devant les propos incohérents et décousus de ce mandarin au verbe haut, mais à l'effet plat, qui *font* partie d'un snobisme qui débouche sur un élitisme prétentieux et stérile.

PATRICIA LIPIANSKY
*(Nice.)*

Le Monde

# étranger

## LA SITUATION EN IRAN ET SES PROLONGEMENTS

### Le président Bani Sadr marque de nouveaux points sur les « pouvoirs parallèles »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le président Bani Sadr a lieu de se réjouir, sinon encore de triompher. Ses adversaires battent en retraite tandis qu'il voit ses pouvoirs se renforcer singulièrement. Il n'a pas réussi à dissoudre le Conseil de la révolution, mais celui-ci a cédé, *jeudi soir 7 février*, d'appréciables pouvoirs exécutifs que la Constitution ne lui accorde pas. Il ne formera pas un gouvernement de transition, mais il aura le droit, jusqu'aux élections législatives du *7 mars*, de destituer des ministres et de nommer ceux de son choix. Reste à savoir si le Conseil de la révolution, qu'il présidera désormais, entérinera toutes ses décisions. Le rapport des forces se dessinera sans doute au jour le jour.

Pour l'instant, le Conseil de la révolution est en position de faiblesse. « *Cette faiblesse*, faisait remarquer M. Bani Sadr dans un éditorial publié jeudi dans son quotidien *Inqilab Islami*, et reproduit par d'autres journaux, *découle de son indécision, de son incapacité à résister aux pressions de tel ou tel autre groupe.* » L'Iran, poursuit le président de la République, « *traverse une période extraordinaire* » et non « *transitoire* » comme le prévoit la Constitution. On ne peut donc, selon lui, se référer à la loi fondamentale pour déterminer les responsabilités du pouvoir. A une situation exceptionnelle doivent, en effet, répondre des mesures exceptionnelles. D'où la nécessité, toujours selon M. Bani Sadr, de confier au président de la République les moyens de gouverner le pays.

#### La télévision interdite aux « étudiants islamiques »

Le chef de l'Etat n'a pas l'intention — et il le dit nettement dans *son éditorial, d'expédier les affaires* courantes jusqu'à l'élection des représentants du peuple. Il est déterminé à redresser une révolution qui, selon lui, a dévié de son cours normal. « *Si cette révolution est islamique, sa principale caractéristique devrait être d'ordre moral (...). Elle devrait être fondée sur l'éthique musulmane et non stalinienne* », écrit-il avant de citer en exemple le cas de l'arrestation « *arbitraire* » du ministre de l'information, M. Nasser Minachi, sur une simple dénonciation à la télévision par les « *étudiants islamiques* ». « *Dans un autre pays que le nôtre, où le droit à la défense est sacré comme dans tout l'islam*, ajoute-t-il, *les responsables de la télévision auraient été immédiatement congédiés, traduits en justice et punis.* »

*Chose dite, chose faite.* M. Bani Sadr n'a pas attendu d'être investi de pouvoirs exceptionnels pour autoriser la « *liberté d'expression* » de ceux-là mêmes, précise-t-il, avec lesquels il est en désaccord politique. Pour la première fois depuis son éviction du pouvoir en novembre dernier, M. Mehdi Bazargan a eu le droit à la parole sur le petit écran. Une heure durant, jeudi soir, il a défendu son comportement et celui de ses amis politiques, notamment leur droit d'entretenir des relations avec des représentants de puissances étrangères, y compris des Etats-Unis. Son ancien ministre, M. Amir Entezam, actuellement détenu pour « *intelligence avec l'ennemi* », a pu, lui aussi, pour la première fois, non seulement se justifier dans un texte fleuve publié dans divers journaux, mais aussi dénoncer la « *gauche inféodée à l'étranger* ». M. Nasser Minachi, que M. Bani Sadr a fait libérer dans la nuit de mercredi à jeudi, tiendra une conférence de presse samedi 9 février.

En revanche, le président de la République a fait interdire les ondes de la radiotélévision aux « *étudiants islamiques* » qui occupent l'ambassade américaine. « *Si les étudiants veulent épurer le monde politique iranien, s'ils ont l'intention de poursuivre leurs révélations concernant certains responsables,* écrivait M. Bani Sadr *dans son éditorial, ils devront emprunter la voie judiciaire normale.* » Il ajoutait : « *La Constitution que ces étudiants piétinent, garantit le droit des citoyens à la vie, à la propriété et à la dignité.* »



(Dessin de KONK.)

Les accusations lancées contre les « *étudiants islamiques* » se sont brusquement aggravées, à tel point qu'on peut se demander si l'arrêt de mort de leur mouvement n'est pas déjà signé. M. Bani Sadr, par exemple, s'interroge dans son éditorial sur leurs agissements. Ne favoriseraient-ils pas une intervention militaire américaine, donnant ainsi aux « Russes » le prétexte de faire de l'Iran un « *nouvel Afghanistan* » ? Tandis que le président de la République qualifie les « étudiants » de « *comploteurs* », M. Bazargan les désigne comme étant des « *traîtres* ». Dans un discours prononcé à la mosquée de Hosseini-Irchad, l'ancien premier ministre est allé jusqu'à soutenir qu'en comparaison « *la SAVAK nous apparaît aujourd'hui respectable* », et il ajoutait : « *Que le Seigneur sauve notre patrie, notre révolution et notre chef de ces gamins* » !

La réplique des adversaires de « *l'esprit de compromis avec l'impérialisme* » a été cinglante. D'abord dans les milieux du « clergé militant ». Le quotidien *Azadegan* (à ne pas confondre avec *Ayandegan*) qualifie à son tour M. Bazargan de « *traître* » et ses amis politiques de « *laquais de l'impérialisme* ». S'il est vrai que les membres du Conseil de la révolution ont eu connaissance des contacts coupables qu'ont eus l'ancien premier ministre et ses anciens collaborateurs avec les représentants des Etats-Unis, ajoute le journal, « *ils devraient connaître le sort de Hoveyda, de Nassiri* (l'ancien chef de la SAVAK) *ou du chah* ».

Le quotidien musulman s'en prend également, mais en y mettant les formes, au président de la République. « *M. Bani Sadr*, écrit-il, *vous avez peur ! Vous craignez les activités révolutionnaires des étudiants appuyées par l'imam Khomeiny et la nation (...). Celle-ci maintiendra son soutien aux étudiants en exigeant qu'ils continuent à démasquer les laquais de l'impérialisme.* »

L'objet du conflit, selon l'organe du « clergé militant » n'est pas — comme le soutien M. Bani Sadr — une question d' « éthique » ou de « morale », mais le sort même de la révolution. « *Pour quelle raison,* écrit, d'autre part, *Azadegan, les capitalistes sont-ils autorisés à continuer de dépouiller les* mostazafin *(les déshérités) ? Par quel miracle les féodaux relèvent-ils la tête dans notre pays ? Y aurait-il un lien entre « cette faiblesse » et le parti du compromis avec l'impérialisme ?* »

L'indignation de *Mardom*, l'organe du parti communiste Toudeh, n'est pas moindre que celle du « clergé militant ». A l'en croire, les biens de « *deux cent soixante-dix possédants seulement* » ont été confisqués par l'Etat, tandis que la grande majorité des deux mille « *grands capitalistes compromis avec l'ancien régime* », pour la plupart réfugiés à l'étranger, sont sortis indemnes de l'épreuve. Il y a plus grave : l'organe communiste accuse les tribunaux révolutionnaires non seulement de chômer, mais aussi de libérer depuis peu des anciens membres de la Savak et des contre-révolutionnaires, comme ceux du parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.) qui se réclament de l'ayatollah Chariat Madari.

Le comble du scandale, selon *Mardom*, est que le procureur général de la République, M. Ghodoussi, admet volontiers son indulgence à l'égard des « *ennemis de la République* » en soutenant que son comportement ne peut-être dicté uniquement par ses convictions révolutionnaires, mais qu'il doit également tenir compte de sa loi islamique. « *Quel genre d'islam pratique M. Ghodoussi ? L'islam des exploiteurs ou celui des déshérités ?* » se demande pieusement l'organe communiste...

#### Le problème des otages

Il faut croire cependant que ni les partis de gauche ni le « clergé militant » ne font le poids dans la lutte engagée. Le Conseil de la révolution a reculé devant les exigences de M. Bani Sadr. Les professeur de l'influente école théologique de Qom, l'un des bastions du radicalisme, qui s'étaient prononcés pour la candidature de M. Hassan Habibi aux élections présidentielles, se sont publiquement ralliés jeudi au président de la République. Les « étudiants islamiques » battent en retraite : dans un communiqué publié le même jour, ils ont nié toute responsabilité matérielle dans l'arrestation de M. Minachi, ajoutant qu'ils se sont toujours limités à livrer les documents compromettants au procureur de la République.

Peut-on dès lors soutenir que la défaite des « étudiants islamiques » étant apparemment consommée, la libération des otages américains soit proche ? L'analyse de la situation incite certains observateurs à répondre avec prudence. Si le président Bani Sadr suscite des échos favorables dans l'opinion quand il s'oppose au « gouvernement parallèle » que constituant à ses yeux les « étudiants islamiques », il n'en irait pas de même s'il relâchait les captifs sans contrepartie politique substantielle. En effet, les sentiments anti-américains de la population demeurent vifs d'une part, et, d'autre part, l'imam Khomeiny exige toujours, jusqu'à preuve du contraire, que le chah soit d'abord livré à l'Iran.

*Il serait* donc de l'intérêt de M. Bani Sadr, pense-t-on, d'attendre l'élection du Parlement avant de régler ce problème épineux. Tout accord conclu avec Washington relèverait alors de la responsabilité de l'ensemble des représentants du peuple, et non de la sienne propre. Pour l'heure, le principal souci du président de la République est de s'assurer une majorité de partisans au sein de la prochaine Assemblée.

ERIC ROULEAU.

### Le président Carter suspend l'application des sanctions

*(Suite de la première page.)*

Tout confirme en tout cas combien le coup de Kaboul a bouleversé les cartes et aidé, accessoirement, M. Carter. Cette nouvelle crise, survenant au moment où la Maison Blanche avait pratiquement épuisé l'arsenal de ses moyens non militaires pour obtenir la restitution des otages de Téhéran, a détourné l'attention du public et offert au président une nouvelle et encore meilleure occasion de démontrer son « leadership ». Elle a permis en outre d'échapper à une situation insaisissable et de se retrouver sur le terrain familier des affrontements entre « grands » : après les incantations fanatiques de l'imam Khomeiny, l'énigme des « étudiants islamiques » et la valse hésitation des « autorités » de Téhéran, il était presque rassurant d'avoir en face de soi M. Brejnev et le politburo, d'affronter un défi sérieux, certes, mais « mesurable ».

La double crise a permis à M. Carter non seulement de s'affirmer face à ses rivaux dans la course à la présidence, mais aussi d'humilier encore plus le sénateur Kennedy en lui refusant la campagne contradictoire qu'il réclame. Depuis la prise d'otages de Téhéran le 4 novembre dernier (trois jours avant la déclaration officielle de candidature du sénateur du Massachusetts), le président n'est sorti de Washington que pour aller se reposer à Camp-David. Arguant que le sort des prisonniers lui impose de « *rester en contact permanent avec ses collaborateurs* », il a refusé tout voyage dans les provinces et aussi toutes les occasions de débat avec son rival démocrate, même à Washington. Ainsi il a visité, jeudi matin, un congrès de consommateurs dans un grand hôtel de la capitale, mais est sorti quelques minutes avant l'apparition de M. Kennedy dans la même enceinte. Ce dernier a profité de l'occasion pour critiquer durement la stratégie dite du « jardin des roses » — du nom d'un jardin de la Maison Blanche — adoptée par M. Carter, et est allé jusqu'à sommer le président de... se retirer purement et simplement de la course, puisqu'il ne peut pas faire campagne.

Cet appel n'a soulevé que sarcasmes dans l'entourage de M. Carter, malgré les arguments constitutionnels d'ailleurs douteux avancés par le candidat (si la Constitution définit une procédure stricte pour l'organisation des élections, elle n'exige nullement que les candidats fassent campagne). Il reste que le maître de la Maison Blanche ne pourra pas échapper très longtemps à la pression de ses concurrents, qui souhaitent l'affronter sur le terrain. A court terme certes, il peut faire valoir qu'un départ en campagne donnerait l'impression — fâcheuse à l'extérieur comme à l'intérieur — qu'il a « *tourné la page* » sur la détention des otages. Mais en dehors même de l'hypothèse d'une libération rapide des prisonniers de Téhéran, il devra en faire un peu plus au fur et à mesure que le cycle des élections primaires s'enclenchera, à partir de la fin de ce mois. Le président, selon certains de ses propres collaborateurs, peut rester dans son « jardin des roses » jusqu'à la primaire du New-Hampshire le 26 février, mais guère au-delà.

MICHEL TATU.

## Israël

A JÉRURALEM

### La communauté chrétienne dénonce la multiplication des actes d'hostilité à son égard

De notre correspondant

Jérusalem. — Depuis la « réunification » de Jérusalem, après la guerre de 1967, les autorités israéliennes ont toujours eu le souci de prouver que, sous leur souveraineté, les intérêts des trois grandes religions étaient également et pleinement garantis. Cette image destinée à faire pièce à toute revendication contre l'annexion de Jérusalem-Est vient d'être un tant soit peu ternie par quelques incidents.

Une série d'actes de vandalisme ont été commis au cours des deux derniers mois contre des établissements ou des églises chrétiennes. Considérés isolément, ces incidents paraissent peu importants, mais leur multiplication et leur possible signification ont justifié aux yeux de plusieurs représentants d'institutions catholiques et protestantes la publication, le 31 janvier, d'un communiqué faisant état de « l'inquiétude » régnant au sein de la communauté chrétienne de Jérusalem devant « *l'accroissement d'une violence anti-chrétienne* ». Ayant aussitôt manifesté sa préoccupation à ce sujet, le maire de Jérusalem, M. Kollek, a déclaré, le 3 février, que les faits incriminés étaient « honteux » et portaient atteinte à la « réputation » de la ville. Un officier de police vient d'être chargé de la *protection des établissements* religieux. La municipalité avait déjà assuré la réparation des dégâts.

Une église baptiste, une abbaye du Mont-Sion, une église orthodoxe russe et une librairie diffusant des textes bibliques ont été notamment visées. Les vitres ont été brisées, les portes enfoncées et des inscriptions portées sur les murs (« nazis », « les missionnaires dehors »). A la fin de décembre, un groupe de jeunes gens a pénétré dans le Centre chrétien d'information de la vieille ville et saccagé les décorations de Noël. Des prêtres ont été poursuivis et injuriés. Des lettres de menace ont été adressées à des couvents. Une partie de ces actions semble être le fait de jeunes militants d'un groupuscule extrémiste juif animé par le rabbin Meïr Kahane. Ce dernier et ses partisans ont eu fréquemment maille à partir avec la police ou l'armée pour diverses manifestations (souvent violentes) contre la population arabe des territoires occupés, qui selon ces activistes devraient évacuer la « terre d'Israël ».

#### Le statut de la ville

Le communiqué publié au nom de la communauté chrétienne a été signé par des représentants du comité d'unité chrétienne (qui regroupe notamment des mouvements protestants) et du Centre chrétien d'information (catholique romain). Il a été soumis aux trois patriarches, latin, grec orthodoxe et arménien. Cette plainte prend un caractère particulier car, au-delà des faits en question, il dénonce un climat. Ayant pesé leurs mots et procédant par allusion, les signataires ont souligné que leur inquiétude était agravée par une « impression » selon laquelle les auteurs d'agressions antichrétiennes pourraient jouir d'une « relative impunité » et que ces attaques pourraient être provoquées par une « conception exclusive » du caractère de Jérusalem. Ceci est assurément une manière d'exprimer discrètement une certaine remise en cause de la prédominance juive sur Jérusalem et, plus généralement, de la politique gouvernementale israélienne.

Il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de réaction officielle. Le ministère des affaires religieuses s'applique à minimiser l'importance de l'affaire. Il semble toutefois que, dans les milieux gouvernementaux, le communiqué ait suscité l'embarras, sinon l'irritation. En effet, le texte prend un aspect résolument politique en indiquant en conclusion que les derniers événements sont l'occasion de rappeler le projet — « *souhaité par les Eglises et la communauté internationale* » — d'un « *statut spécial internationalement garanti pour les droits et libertés des trois grandes religions monothéistes à Jérusalem* ». Il s'agit là du projet soumis depuis longtemps par le Vatican, que le pape Jean-Paul II a encore mentionné en octobre, à New-York, devant l'Organisation des Nations unies.

FRANCIS CORNU.



### Des gendarmes français à La Mecque

*Une mise au point du ministre de la défense*

En réponse à des questions écrites de plusieurs députés de l'opposition (notamment Mme Edwige Avice et M. Paul Quilès, au nom du P.S., et M. Robert Montdargent, pour le P.C.F.), après les informations du *Point* sur l'aide de gendarmes français aux autorités saoudiennes à La Mecque (*le Monde* des 29 et 30 janvier), le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, affirme qu'il n'y a eu « *aucune participation de militaires français aux opérations conduites à La Mecque par les autorités saoudiennes en novembre dernier* ».

« *La mission militaire française d'assistance technique placée sous l'autorité d'un général apporte son concours permanent aux forces saoudiennes dans le cadre d'une coopération engagée depuis plusieurs années pour la formation des personnels et la maintenance des matériels. Cette assistance exclut toute intervention dans des opérations de guerre ou de maintien de l'ordre* », conclut M. Bourges.

La mise au point du ministère de la défense reprend, à quelques expressions près, le communiqué de l'ambassade saoudienne à Paris, paru le jour même de la publication du *Point*.

Si l'on s'en réfère aux termes employés, les deux mises au point officielles n'infirment pas directement les informations précises de l'hebdomadaire. *Le Point* s'était contenté de faire observer que cinq spécialistes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale — ils étaient en réalité trois — avaient agi comme des conseillers techniques auprès de l'état-major saoudien chargé de reprendre la grande mosquée *investie par des rebelles.* Ces conseillers, pour la circonstance, ne relevaient pas de la mission militaire que la France a détachée en Arabie Saoudite après l'achat, par ce pays, de matériels terrestres français (blindés, missiles et hélicoptères).

## A TRAVERS LE MONDE

### États-Unis

- CUBA MIS EN CAUSE PAR LES ETATS-UNIS. — « *Cuba cherche à orchestrer les mouvements communistes en Amérique centrale, et M. Fidel Castro a eu des contacts personnels avec les dirigeants de ces partis et des guérillas de certains pays* », a déclaré M. Franklin Kramer, secrétaire adjoint à la défense, le jeudi 7 février, devant le comité pour l'Amérique latine de la commission des relations extérieures de la Chambre des représentants. Il a ajouté que le gouvernement américain accordait une grande importance à la sécurité des pays de la région et à la réduction de l'influence que peuvent y avoir certains pays étrangers. La R.F.A., d'autre part, vient de rappeler de San-Salvador son personnel diplomatique. Cette décision survient après la fermeture de l'ambassade de Grande-Bretagne et la réduction de la représentation américaine. Enfin, une nouvelle prise d'otages a eu lieu à l'Ecole nationale de commerce de la capitale. Elle est le fait des Brigades révolutionnaires des étudiants salvadoriens (BRES), qui exigent la suppression des droits d'examen. — *(A.F.P., Reuter.)*

### Uruguay

- LE COMITE DE SOUTIEN A MIGUEL ANGEL ESTRELLA vient d'être avisé que le procès en révision du pianiste doit se dérouler le 12 février à Montevideo.

### Zambie

- LA ZAMBIE a acheté seize avions de combat soviétiques du type Mig-21 S, a annoncé jeudi 7 février un porte-parole officiel (*le Monde* du 5 février).

# AMÉRIQUES

## Canada

### Les problèmes de défense et de sécurité ont la vedette dans la campagne pour les élections générales

De notre correspondant

Montréal. — Largement ignorés par la majorité des Canadiens, qui comptent sur le « parapluie » américain pour garantir l'intégrité de leur territoire, les problèmes de défense et de sécurité sont devenus un des principaux thèmes de la campagne pour les élections générales du 18 février. L'ancien premier ministre libéral, M. Pierre-Eliott Trudeau fait figure d'accusé dans ce débat pour avoir, au cours de ses onze années à la tête du gouvernement, réduit les effectifs militaires canadiens et la capacité de défense du Canada. Malgré cela, les derniers sondages le placent toujours nettement en tête.

L'aggravation de la tension internationale et l'affaire des six agents consulaires américains évacués d'Iran par l'ambassade du Canada à Téhéran ont sorti la campagne électorale de la grisaille dans laquelle la maintenaient les deux principaux partis, incapables de renouveler leurs idées et leurs programmes. Après avoir fait preuve d'une grande prudence à propos du boycottage des Jeux olympiques de Moscou, M. Trudeau s'est finalement rallié à la position de M. Joe Clark. Il a cependant insisté sur le fait que, pour être efficace, le boycottage devait être assorti de sanctions économiques contre l'Union soviétique et s'inscrire dans le cadre d'une action concertée de l'Occident contre Moscou.

*« Pour la première fois depuis longtemps, les Canadiens craignent que n'éclate une guerre »*, déclarait M. Trudeau à la fin janvier, renchérissant sur les propos de M. Clark, qui venait d'annoncer son intention d'augmenter les dépenses militaires de 17 %. Pour sa part, le ministre de la défense, M. Allan Mekinnon, révélait l'existence d'un plan d'urgence pour porter l'armée canadienne de 79 000 à 95 000 hommes. Il accusait, d'autre part, le gouvernement libéral de M. Trudeau (1968-1979) d'avoir *« abdiqué ses responsabilités »* en retardant trop longtemps la modernisation de l'équipement militaire. A ce propos, M. Clark a déploré que le Canada soit obligé de louer des chars à l'Allemagne fédérale parce qu'il n'en dispose pas lui-même en nombre suffisant.

Plusieurs experts militaires, dont l'ancien commandant de la marine, le vice-amiral Boyle, renvoient dos à dos libéraux et conservateurs, accusant ces derniers de ne pas être plus sérieux que leurs prédécesseurs en matière de défense. Il estime notamment que les effectifs de l'armée ne devraient pas être inférieurs à 110 000 hommes, qu'il faudrait acheter deux cents nouveaux avions de combat au lieu des cent trente prévus dans le budget, plusieurs centaines de tanks, des avions et des navires de patrouille. Il déplore enfin que les dépenses militaires (4,1 milliards de dollars en 1979) ne représentent que 1,8 % du produit national brut au Canada, contre 5 % aux Etats-Unis.

Même s'il *« ne souhaite pas la guerre »* et n'envisage pas l'appeler les Canadiens sous les drapeaux, M. Clark n'hésite pas à adopter un ton belliqueux, notamment lorsqu'il participe à des réunions électorales dans des circonscriptions où les électeurs originaires des pays d'Europe de l'Est sont nombreux. C'est le cas notamment en Ontario, où vivent d'importants groupes de Polonais et d'Ukrainiens. L'antisoviétisme faisant recette, M. Trudeau y est également allé de quelques déclarations contre l'intervention soviétique en Afghanistan. Il n'a cependant pas cru bon de relever les propos de M. Clark, qui lui reprochait d'avoir cherché à améliorer les relations du Canada avec Moscou.

Pour leur part, les sociaux-démocrates de M. Ed Broadbent, chef du nouveau parti démocratique, ont été pris de court par cet intérêt soudain pour la défense et la politique étrangère. Très proches des positions françaises, ils ont renouvelé leur engagement de mettre fin à la participation du Canada aux activités militaires de l'OTAN et de l'organisation de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). *« Nous mènerons une politique de défense et une politique étrangère indépendantes*, a déclaré M. Broadbent, *mais clairement alignées sur les démocraties occidentales. »* Il n'a cependant pas exclu, dans l'hypothèse très improbable où il serait appelé à former le gouvernement, de réviser sa position sur l'OTAN si la *« défense des valeurs de l'Occident »* l'exigeait.

#### M. Trudeau en tête

La presse note que c'est la première fois depuis 1963 que la défense et la politique étrangère prennent de l'importance dans une campagne électorale. A cette époque, le gouvernement conservateur de M. John Diefenbaker avait refusé l'installation d'ogives nucléaires sur le territoire canadien, comme le demandait Washington. L'année précédente, lors de la crise des missiles soviétiques à Cuba, Ottawa avait longuement tardé à répondre à la demande américaine de mise en état d'alerte des bases aériennes canadiennes, ce qui avait provoqué des frictions entre les deux gouvernements. Les libéraux de M. Lester Pearson avaient exploité ces deux affaires au cours de la campagne pour les élections d'avril 1963, qu'ils remportèrent finalement.

Cette fois-ci, on assiste au phénomène inverse. M. Trudeau semble vouloir minimiser l'importance de la crise internationale tout en insistant simultanément sur sa grande expérience en matière de politique étrangère. Pour leur part, M. Clark et son ministre des affaires extérieures, Mme Flora McDonald, ont choisi d'adopter un ton très ferme à l'égard de Moscou, expulsant même pour espionnage trois diplomates soviétiques en poste à Ottawa. S'alignant totalement sur la position du président Carter, le premier ministre conservateur espère en retirer les mêmes avantages et voir sa cote remonter dans les sondages. Il ne semble pas que la stratégie soit payante. Les derniers sondages publiés lundi 4 février indiquent seulement une très légère amélioration par rapport aux sondages désastreux du mois de janvier.

Les libéraux restent en tête avec 47 % des intentions de vote (contre 51 % et 49 % en janvier) ; les conservateurs obtiennent 30 % (contre 31 % et 28 %) et le nouveau parti démocratique 19,3 % (contre 20 % et 16 %).

Répondant à une question sur l'aptitude des chefs de partis à gouverner le pays, les personnes interrogées situent même M. Clark en troisième position (11 %), précédé de M. Broadbent (20 %) et de M. Trudeau (40 %).

BERTRAND DE LA GRANGE.

## Brésil

### Les conflits pour la possession des terres se multiplient

**La conférence nationale des évêques brésiliens se réunit ce mardi 5 février, à Itaci (Etat de Sao-Paulo), avec pour principal thème à l'ordre du jour la question de la possession de la terre. Les conflits sur ce sujet se sont, en effet, multipliés ces derniers mois à l'intérieur du pays, inquiétant les forces armées. Pour répondre à cette situation, le gouvernement du général Figueiredo vient de promulguer une « première réforme agraire » localisée à la région du fleuve Araguaia, aux confins des Etats du Para, du Goias et du Maranhao.**

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Chefs indiens et autorités ecclésiastiques menacés de mort par de grands propriétaires fonciers ; familles de cultivateurs expulsées par centaines par des hommes de main armés ; agriculteurs sans titre de propriété sommairement assassinés : les conflits pour la terre se multiplient au Brésil. Ils ont amené, fait sans précédent, le chef de l'Etat, le général Figueiredo, à promulguer, le vendredi 1er février, ce que le porte-parole de la présidence a qualifié de *« première réforme agraire localisée »*. Dans la région du fleuve Araguaia (un affluent méridional de l'Amazone), qui couvre quelque 200 000 kilomètres carrés (presque la moitié de la superficie de la France), une commission va procéder à la *« distribution de terres suivant le principe de justice sociale »*.

Cette décision, qui paraît en contradiction totale avec la politique agraire conservatrice suivie jusqu'ici par le régime militaire (1), semble avoir été prise sous la pression des forces armées, inquiètes de la recrudescence de la tension sociale dans l'intérieur du pays.

La région de l'Araguaia constitue, traditionnellement, un grand centre de conflits sociaux : c'est là que le parti communiste du Brésil (prochinois) lança, au début des années 1970, un mouvement de guérilla rurale qui, avant d'échouer, en 1975, obligea les forces armées à mobiliser contre lui plus de dix mille hommes.

Depuis octobre dernier, plusieurs centaines de petits cultivateurs de la région, sans titre de propriété, tentent de s'organiser face aux menaces dont ils sont l'objet. La commission pastorale de la terre, organisme catholique, a établi une liste de vingt-trois conflits de terre dans la zone, touchant plus de sept mille personnes. Les problèmes qui se posent dans l'Araguaia sont semblables à ceux qui se multiplient dans toute l'Amazonie, principalement dans les Etats du Para et du Maranhao. Les grandes compagnies d'élevage, attirées par les avantages fiscaux qu'offre, dans l'intérieur, le gouvernement, s'installent sur des terres cultivées, depuis des décennies parfois, par des « posseiros », petits agriculteurs sans titre légal de propriété, comme c'est le cas le plus fréquent dans cette région de colonisation massive, où la construction de plusieurs routes transamazoniennes a accéléré le processus.

Selon la Confédération des travailleurs de l'agriculture, de 1977 à 1979, soixante-quinze mille personnes ont été mêlées à des conflits de terre dans les quatre Etats de Maranhao, Mato-Grosso, Bahia et Rio-de-Janeiro. Face à un syndicalisme rural encore embryonnaire, l'Eglise apparaît bien souvent comme le seul défenseur des « posseiros » expulsés. Depuis le 23 janvier par exemple, l'évêque du diocèse de Marajo (près de Belem), Mgr Angelo Rivatto, a été plusieurs fois menacé de mort par un *« commando de chasse aux communistes »*, pour être intervenu contre une démarcation abusive de terres par un grand propriétaire.

De son côté, la *Pastorale de la terre* du Maranhao a publié, le 29 décembre dernier, un épais dossier sur les conflits de terre dans cet Etat en 1979. Petits cultivateurs expulsés par les *Jaguncos*, hommes de main des grands propriétaires, agissant souvent en accord avec les autorités policières locales, ou les *Grileiros*, aventuriers armés disposant de faux titres de propriété délivrés par des notaires complaisants. Le dossier cite cent vingt-huit cas.

Nombreux dans la région amazonienne, les conflits de terres gagnent maintenant le sud du pays. Le 30 janvier, une escouade de policiers, mitraillettes au poing, emmenaient en prison soixante-dix neuf cultivateurs de Cachoeira do Macacu, dans l'Etat de Rio-de-Janeiro. Ils étaient accusés d'avoir envahi des terres. Parmi eux, figurait le père Joaquim Van Leeuwen, d'origine néerlandaise. La multiplication de conflits impliquant des personnalités ecclésiastiques pourrait d'ailleurs, à nouveau, compliquer les relations entre le gouvernement et l'Eglise, relations qui avaient tendance à s'améliorer depuis l'installation à la présidence du général Figueiredo et le développement du processus d'ouverture politique. Elle a déjà amené les évêques brésiliens, qui vont tenir une assemblée générale à Itaici (Etat de Sao-Paulo) à partir du 5 février, à faire du problème de la terre le thème principal de leur rencontre.

Mais le problème le plus sérieux survenu ces derniers jours dans le sud du pays a été la mort, le 22 janvier, d'un chef de tribu indienne, le « cacique » Angelo Branco, après un « accident » d'automobile. Chef de la réserve des Indiens Caigang, dans l'Etat de Parana, non loin de la frontière du Paraguay, Angelo Branco a vu sa voiture brusquement bloquée par un autre véhicule ; elle a heurté un camion venant en sens inverse. La police s'en tient à la thèse de l'accident. Diverses organisations de défense des Indiens, dont certaines dépendent de l'Eglise, ont pourtant dénoncé un attentat : le cacique avait été à plusieurs reprises menacé de mort, et le véhicule qui l'a « coincé » appartenait à un propriétaire foncier qui était en lutte avec lui pour un problème de terres. Il a d'ailleurs disparu depuis l'« accident ».

Le cacique Angelo Branco était l'un des chefs de tribu les plus prestigieux du pays. Il avait été, en 1976, le premier Indien à être élu conseiller municipal. Les problèmes de terre auxquels font face sa tribu sont typiques de ceux qu'affrontent nombre d'Indiens du sud du Brésil. En 1949, contre toute législation existante, près de la moitié des terres de la réserve des Caigang furent vendues à un consortium privé. L'action en justice menée par la tribu traîna en longueur. Les Caigang ont finalement été déboutés l'an dernier. Ce précédent a encouragé d'autres compagnies qui convoitent les terres de la réserve et leurs richesses sylvicoles (elles renferment la principale plantation de pins du pays). Angelo Branco tentait de préserver l'intégrité des terres de sa tribu menacée à la fois par plusieurs compagnies travaillant le bois et par des dizaines de *Posseiros*.

THIERRY MALINIAK.

(1) Actuel maître absolu de l'économie brésilienne, le ministre du plan, M. Delfim Netto, avait déclaré en mars dernier, en entrant — alors comme titulaire de l'agriculture — dans le gouvernement du président Figueiredo, qu'il considérait la question de la réforme agraire comme *« un simple passe-temps pour économistes sans emploi »*.

## Cuba

### Dix mille coupeurs de bois en Sibérie ?

**La Havane (A.F.P.). — M. Fidel Castro vient de faire une étonnante proposition à l'Union soviétique : il suggère d'envoyer dix mille de ses compatriotes hommes et femmes en Sibérie afin d'exploiter massivement les bois de la taïga.**

**Cuba, en effet, est à peu près dépourvu de bois d'œuvre. Cette faiblesse ajoutée à l'insuffisante production de ciment ont récemment conduit les autorités à arrêter toute construction nouvelle d'écoles, d'hôpitaux et de crèches en 1980.**

La priorité a été donnée à la création de logements nouveaux, avec le maintien du rythme actuel de vingt mille appartements par an environ, pour faire face à une situation qualifiée, en ce domaine, de *« tragique »* par le chef de l'Etat, en décembre dernier.

Les exportations insuffisantes de bois d'œuvre par Moscou à Cuba en 1979 ont aiguisé cette crise latente. Sur le demi-million de mètres cubes commandés, seuls 300 000 ont pu être livrés avant la fin de l'année.

Le *remède proposé* par M. Fidel Castro pour approvisionner l'île en bois d'œuvre n'est qu'une *« idée »*, selon ses propres termes. Elle a été soulevée à la fin de décembre devant une délégation soviétique présidée par M. Nicolas Baïbakov, président du Gosplan. Estimant que *« si l'U.R.S.S. est notre sœur, ses ressources sont aussi les nôtres »*, le chef de l'Etat cubain suggéra d'envoyer dix *mille de ses compatriotes en* Sibérie pour y couper des grumes, dont une partie, à déterminer, serait en échange donnée aux Soviétiques, le reste étant acheminé à La Havane.

La « fibre internationaliste » des Cubains, souvent évoquée par le Lider Maximo, n'étant pas un vain mot, le « projet sibérien », en cas d'accord des Soviétiques, ne devrait guère rencontrer de difficultés de se concrétiser. M. Castro a ainsi rappelé que vingt-neuf mille instituteurs avaient été candidats pour les mille deux cents postes d'enseignants appelés à participer à la campagne d'alphabétisation au Nicaragua, à la fin de 1979. *Il a également révélé* que le nombre de troupes cubaines en Afrique avait atteint les chiffres maximum de trente-six mille en Angola et douze mille en Ethiopie.

Combie du paradoxe, Cuba possède une telle main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de la construction que six mille maçons, peintres ou menuisiers travaillent actuellement, dans le cadre d'accords de coopération, sur trois continents dans onze Jamaïque, Guinée, Angola, Algérie, Libye, Irak, Nigeria et Cogno).

# AFRIQUE

## Tunisie

### Les suites de l'affaire de Gafsa

*(Suite de la première page.)*

Dans les milieux politiques tunisiens, on continue d'être convaincu que l'Algérie n'est en rien impliquée dans l'opération et que le passage d'une partie du commando par Alger était une manœuvre du colonel Kadhafi, destinée à provoquer une tension entre Tunis et Alger, dont les rapports allaient en s'améliorant depuis plus d'un an.

Pour mieux convaincre les Tunisiens de la responsabilité d'Alger dans l'agression, le commando avait été équipé de survêtements et de chaussures de fabrication algérienne et ses membres s'efforçaient de parler le dialecte algérien devant la population de Gafsa quand ils n'affirmaient pas purement et simplement qu'il arrivaient directement d'Alger (*le Monde* du 29 janvier).

Comme l'attaque de Gafsa, la machination a échoué et il semble que les relations tuniso-algériennes n'auront pas à souffrir de l'affaire puisque les milieux gouvernementaux assurent que *« tous les malentendus ont été dissipés »*. Le bureau politique du parti socialiste destourien s'est d'ailleurs félicité de *« la limpidité »* de ces relations.

*En même temps que se poursuivent* les démarches diplomatiques de la Tunisie, qui va présenter devant la Ligue arabe *« un dossier accablant démontrant l'indiscutable participation de la Libye dans l'agression »*, les services de sécurité continuent d'interroger les quelque quarante-cinq assaillants capturés, parmi lesquels se trouve, depuis mercredi, M. Ahmed Mergheni, « l'homme-clé » dans l'affaire, arrêté après dix jours de recherches.

#### Livraison d'armes américaines

Par ailleurs, deux avions cargos américains « C 5 A » ont débarqué jeudi à l'aéroport militaire de Tunis des véhicules blindés à chenilles M 113 destinés à l'armée tunisienne. Selon l'institut international des études stratégiques, la Tunisie avait commandé, depuis déjà un certain temps, soixante de ces véhicules aux Etats-Unis. Au lendemain de l'attaque contre Gafsa, en même temps qu'il sollicitait de la France un *« appui logistique »*, le gouvernement tunisien avait demandé aux Etats-Unis d'accélérer ces livraisons de matériel militaire.

Toujours d'après l'Institut international des études stratégiques, l'arme blindée tunisienne est équipée de trente chars légers AMX-13, vingt chars légers M-41, vingt chars moyens *« Saladin »* et quinze véhicules blindés de reconnaissance E.B.R.-75. Le gouvernement n'a pas annoncé cette livraison et dans les milieux américains on se borne à dire qu'*« elle entre dans le cadre de la coopération tuniso-américaine existant depui sl'indépendance »*.

Les Etats-Unis comme la France déclarent être attachés à l'indépendance et à la sécurité de la Tunisie. Pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a réaffirmé cette position après s'être entretenu, jeudi à Tunis, pendant plus d'une heure avec le premier ministre, M. Hedi Nouira, du *« renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines »*.

*« La France est très attachée au maintien de la sécurité et de l'indépendance de la Tunisie, et la stabilité politique en Méditerranée est une de ses préoccupations »*, a-t-il précisé.

*Dans un communiqué*, qu'il a publié jeudi à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire, le gouvernement a d'ailleurs tenu à remercier publiquement *« tous les pays frères et amis et les forces éprises de paix et de stabilité pour les sentiments et les appuis sincères »*, manifestés à la Tunisei après l'attaque contre Gafsa.

D'autre part, le gouvernement a appelé les Tunisiens à une *« vigilance collective et sans relâche, afin de prévenir toute nouvelle tentative visant à nuire au pays »* et a adopté un projet de loi de finances complémentaire autorisant l'organisation d'une campagne nationale de souscription volontaire au profit de la défense nationale et d'un fonds d'équipement et de constructions militaires.

MICHEL DEURÉ.

### Moscou commence à dénoncer les « dangers » de la politique française

Après avoir donné une première information *« neutre »* sur les événements de Gafsa, la presse soviétique a — nous signale notre correspondant à Moscou — adopté un ton beaucoup plus critique par rapport à la politique française.

Pour l'agence Tass, reprise par *la Pravda* de ce vendredi, les événements de Gafsa sont *« une suite des manifestations antigouvernementales des masses de janvier 1978 : ils s'expliquent par le mécontentement des masses populaires face à la politique du gouvernement »*. S'abritant derrière la presse française, l'agence soviétique dénonce *« le caractère dangereux des tentatives de la France d'influencer par cette démonstration de force les développements intérieurs en Tunisie »*. Elle rappelle les autres interventions militaires de la France sur le continent africain, ce qui est une façon de faire pièce au communiqué franco-allemand condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine réunis à Addis-Abeba pour examiner la politique britannique en Rhodésie ont également discuté du différend tuniso-libyen, à la demande du représentant de Tunis. La Ligue arabe doit en faire autant, mais on ignore à quelle date. En attendant, la Libye poursuit ses attaques verbales contre Tunis et Paris. Ainsi, le colonel Kadhafi, qui recevait le président du Venezuela, M. Herrera Campins, en tournée dans les pays de l'OPEP, a une fois de plus accusé la France *« d'envahir la Tunisie »*.

Rappelé par le gouvernement, M. Charles Malo, ambassadeur de France en Libye, a regagné Paris jeudi avec sa famille et une dizaine de collaborateurs. De leur côté, les Etats-Unis, dont l'ambassade avait été attaquée le 2 décembre, viennent de réduire de huit à deux — un chargé d'affaires et un agent consulaire — leur personnel diplomatique à Tripoli.

● *Lettre ouverte de M. Lucien Bitterlin au colonel Kadhafi.* — Le président de l'Association de solidarité franco-arabe exprime au chef de l'Etat libyen sa *« très vive inquiétude »* à la suite de l'attaque des missions diplomatiques françaises à Tripoli et à Benghazi, qui *« porte gravement atteinte à l'amitié franco-arabe »* et *« peut avoir des répercussions sur tout le dialogue euro-arabe »*. En conclusion, M. Bitterlin demande au colonel de *« faire le maximum pour que soit évitée la dégradation des rapports d'amitié et de coopération entre la Libye et la France »*.



## Maroc

### LES ÉTUDIANTS RÉCLAMENT LA LIBÉRATION DES DÉTENUS POLITIQUES

Rabat *(Reuter)*. — A l'issue d'une grève de quarante-huit heures suivie par quatre-vingt-cinq mille étudiants dans l'ensemble du pays, l'Union nationale des étudiants marocains a annoncé, jeudi 7 février, que le mouvement pourrait reprendre si les seize étudiants arrêtés n'étaient pas libérés. Au cours d'une conférence de presse, M. Mohamed Boubakri, président de l'UNEM, a déclaré que les procès de douze étudiants, qui devait se dérouler mardi dernier à Fès et à Rabat, avaient été remis respectivement au 11 et au 16 février. Quatre autres étudiants doivent comparaître en justice samedi à Casablanca.

M. Boubakri a expliqué que l'UNEM, tout en estimant, comme le gouvernement de Rabat, que le Sahara occidental est partie intégrante du Maroc, demandait la libération de ces étudiants, des « frontistes », favorables à l'autodétermination du Sahara occidental, ainsi que celle de tous les militants politiques ou syndicalistes emprisonnés, considérés comme les droits communs. L'UNEM *demande* aussi une amnistie royale pour permettre le ertour au Maroc des exilés politiques.

Au nombre de ces prisonniers, a poursuivi M. Boubakri, figurent un certain nombre de « frontistes », *reconnus coupables*, lors des procès de Casablanca, d'avoir comploté pour renverser la monarchie et de militaires emprisonnés après les tentatives de coup d'Etat militaire, en 1972 et 1973. Les étudiants marocains s'étaient déjà mis en grève, le 24 janvier, pour demander la libération des prisonniers politiques et, le 26, pour protester contre l'établissement de relations diplomatiques entre l'Egypte et Israël.

# AFRIQUE

LA MORT DE RENÉ JOURNIAC

## De nombreux chefs d'Etat francophones expriment leur consternation

La dépouille mortelle de René Journiac, victime d'un accident d'aviation dans le nord du Cameroun, a été rapatriée par un Transall de l'armée de l'air française, attendu ce vendredi 8 février, en début d'après-midi, à l'aéroport de Villacoublay. Jeudi, le président camerounais Ahidjo a assisté à Yaoundé à la mise en bière du corps de l'ancien conseiller du président Giscard d'Estaing. Entre temps, une commission d'enquête de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne est arrivée à Ngaoundere, lieu de l'accident, pour en déterminer les causes.

Selon les premiers témoignages, notamment celui de l'envoyé spécial de l'agence France-Presse, l'accident aurait été provoqué par une erreur de pilotage. Le Gruman piloté par le colonel Layigui, neveu du président Bongo, s'est écrasé après la tombée de la nuit, à une dizaine de kilomètres de la piste de Ngaoundere, alors qu'il négociait son approche finale après avoir survolé la ville. Il n'avait émis aucun signal de détresse, et la piste était bien éclairée. Les pompiers ont pu dégager rapidement les corps partiellement carbonisés, mais reconnaissables, des victimes (les trois membres gabonais de l'équipage, René Journiac et le sous-lieutenant Doumeng, un Français sous contrat avec l'armée de l'air gabonaise), les cinq passagers auraient été tués sur le coup.

Le chef de l'Etat camerounais a exprimé sa consternation, soulignant notamment les « *qualités de cœur* » de l'ancien conseiller. Dans un message adressé au président français, M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, fait part de sa « *très grande tristesse* » devant « *la lourde perte pour la cause de l'amitié franco-africaine* ». M. Goukouni Oueddei, le chef d'Etat tchadien, qui avait reçu René Journiac mercredi à N'Djamena, a également dit sa « *consternation* » dans son message de condoléances à l'Elysée et aux parents du disparu. Parmi les autres messages adressés à la présidence de la République figurent ceux des président Senghor (Sénégal), Abdallah (Comores), Gouled (Djibouti), Khouna Ould Hadaïlla (Mauritanie), Bongo (Gabon) et Lamizana (Haute-Volta).



(Dessin de CHENEZ.)

### Centrafrique

#### M. RAYMOND BARRE DONNE SON ACCORD AU PLAN DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

Un plan de redressement de l'économie centrafricaine, élaboré en commun par les gouvernements centrafricain et français, a reçu l'accord de M. Raymond Barre, a-t-on annoncé jeudi 7 février à Paris.

Les principales mesures concernent le respect du budget établi en collaboration avec le Fonds monétaire international, la réduction du nombre des fonctionnaires, la suppression d'avantages fiscaux ou douaniers abusifs, l'établissement de plans de règlement de la dette, le contrôle des dépenses engagées, ainsi que la réorganisation des sociétés d'Etat

Le gouvernement français, indique-t-on au ministère de la coopération, a décidé d'apporter son appui à ce plan de redressement par l'attribution d'un concours financier exceptionnel de 30 millions de francs à l'Etat centrafricain L'assistance technique française sera également renforcée dans les secteurs-clés de l'économie. Le premier ministre centrafricain, M Bernard-Christian Ayandho, avait demandé le 20 janvier l'aide de la France pour la mise en œuvre de ce plan.

### Namibie

● TREIZE GUERILLEROS DE LA SWAPO ET DEUX SOLDATS SUD-AFRICAINS ont été tués dans une accrochage dans le nord de la Namibie, a annoncé un communiqué militaire publié jeudi 7 février à Windhoek.



### Somalie

#### LE PRÉSIDENT BARRE A FORMÉ UN NOUVEAU CABINET

Le comité central du parti socialiste révolutionnaire somalien, parti unique, réuni sous la la présidence du général Syaad Barre, a approuvé jeudi 7 février la formation d'un gouvernement qui comprend douze nouveaux venus. La majorité des portefeuilles reste entre les mains des généraux qui ont participé au coup d'État fomenté en 1969 par le général Barre.

Les « techniciens » semblent toutefois renforcer leurs positions au détriment des militaires, qui perdent un portefeuille. En décembre, la population avait élu une Assemblée législative (*le Monde* du 29 janvier). Le général Mohamed Ali Samatar conserve le ministère de la défense. — (*Reuter.*)

### Sénégal

#### Une mise au point du ministre de l'information

*M. Daouda Sow, ministre de l'information du Sénégal, nous adresse à propos des troubles de Ziguinchor, une lettre dont voici l'essentiel :*

Vous avez, dans vos éditions datées 20-21 janvier, lié l'agitation des élèves du lycée de Ziguinchor à des malversations du proviseur dudit lycée.

La vérité est tout autre. Comme l'attestent les appréciations de ses supérieurs hiérarchiques, le proviseur de Ziguinchor est un modèle de conscience de probité et de compétence.

C'est aussi une contre-vérité d'attribuer l'incendie de l'hôtel Diola à un soi-disant « commando Moustapha Lo ».

L'incendie de l'hôtel Diola est le fait de vandales, dont le principal instigateur est un ressortissant de Guinée-Bissau. Ce dernier, du nom de Sadio Diallo, né en 1951 à Gabou (en Guinée-Bissau), a été, d'ailleurs, arrêté le même jour, c'est-à-dire le 12 janvier 1980 et déféré au parquet. La perquisition qui a été faite à son domicile a permis de découvrir d'innombrables objets volés dans les magasins de la capitale du Sud.

En dehors de ces faits, vérifiables et vérifiés, tout le reste relève de la fertilité d'une imagination partisane.

# EUROPE

## La Pologne entre la crainte et le besoin de réforme

(Suite de la première page.)

Cette visite, les autorités l'avaient attendue avec angoisse. Tout en pensant qu'il serait encore plus dangereux de vouloir s'y opposer que d'y consentir, elles craignaient le pire : on ne sait quel séisme, quelle vague de fond emportant tout sur son passage. Le pape est venu, les foules se sont réunies et dispersées sans incident, le pape est reparti, rien ne s'était écroulé et tout est rentré dans l'ordre. Puis les semaines et les mois ont passé et l'on s'est aperçu qu'en réalité tout avait changé. Comme le dit en termes elliptiques le ministre des cultes, M. Kazimierz Kakol : « *Il n'y a pas eu d'évolution structurelle, mais on observe une évolution psychologique.* »

D'abord dans l'Eglise elle-même dont les simples prêtres à la base se sont enhardis. Hier un peu à la traîne du primat, souvent effrayés de ses passes d'armes avec le pouvoir, ils sont aujourd'hui beaucoup plus ouverts à des audaces que seule l'opposition s'autorisait jusqu'à maintenant. Ces débats, ces cycles de conférences au cours desquels on glisse vite de la religion à l'éthique et de l'éthique à la politique, ne sont plus l'apanage des paroisses universitaires et de quelques couvents. Petit à petit, ils acquièrent droit de cité dans chaque paroisse, drainant une jeunesse avec laquelle l'Eglise polonaise tout entière veut établir cette complicité que Jean-Paul II avait su créer, en juin, entre lui et ses auditoires.

« *Certains parlent d'un triomphalisme de l'Eglise*, dit M. Kakol, *en faisant apparemment allusion* aux inquiétudes que cette situation suscite dans une partie de l'appareil. *Pour ma part, je crois seulement qu'elle est devenue plus sûre d'elle-même, car ce pape qui jouit de l'estime générale a fait oublier son image conservatrice et lui a donné un prestige international.* » Selon le ministre des cultes, dix-sept mille candidats, six cents de plus qu'en 1978, se sont ainsi présentés l'année dernière aux portes des séminaires où les places se font chères.

« *Les fidèles*, dit le prudent abbé Orszulik, porte-parole de l'épiscopat, *sont sortis de l'ombre et se montrent plus courageux. Ils se sont réveillés et sont plus conscients de leurs droits, y compris les droits civiques. Les paroles du pape, surtout pour les intellectuels, sont maintenant une source de référence.* »

### Une formidable machine en mouvement

C'est délicatement dit. Car sans bruit, sans éclat, la formidable machine de l'Eglise s'est, depuis sept mois, mise en branle. Objectif : faire assimiler — à travers les sermons du cardinal Wyszynski comme dans les cours de catéchisme — le message lancé par le pape. Appelons les choses par leur nom, il s'agit d'un programme politique, de mobilisation à tout le moins.

En termes simples, à petites doses, l'Eglise en martèle les trois points forts : *l'homme et ses droits doivent être au centre de toute politique ; il n'est ni ordre, ni travail, ni patriotisme sans justice ; notre sort est inséparable des Eglises sœurs (celles des « pays frères »).* Ce que Jean-Paul II a dit à ses compatriotes — ses ouailles dans leur majorité, ses fans dans leur totalité, — c'est que la Pologne telle qu'elle est, avec son régime, son idéologie, son système d'alliances, est leur pays et que le meilleur moyen de le montrer est de la construire ; que le socialisme est leur régime et que c'est en Europe centrale et non en Occident que se jouera leur avenir. En termes concrets, qu'ils avaient à s'exprimer, à être non pas contre un régime, mais pour la Pologne, pour la fraternité des peuples de l'Est et non contre une alliance, pour l'éthique *chrétienne et non contre une* idéologie.

Ce que le pape a dit aux dirigeants de l'Etat communiste qu'il a reçus en grande pompe, c'est que l'Eglise les reconnaissait, qu'elle les soutiendrait même pour autant qu'ils travaillent au bien du pays, mais qu'ils n'obtiendraient rien du peuple sans lui reconnaître des droits.

Dans les arcanes de la conscience sociale et le secret des calculs politiques, ce message est en train de bouleverser imperceptiblement bien des choses. A commencer par l'avenir des relations entre l'Etat et l'Eglise. Celle-ci est passée de la défense de ses positions à l'offensive. Ce n'est plus seulement la définition d'un *modus vivendi* et la reconnaissance de ses droits sur les âmes qu'elle demande au pouvoir. Elle veut plus : une « *place convenable dans l'étape actuelle de l'histoire de notre nation* » afin, dit-elle, en citant Jean-Paul II, de pouvoir rendre l'homme à la fois « *plus dévoué à ses engagements professionnels et patriotiques* » et « *plus courageux et conscient de ses droits* ». Par l'effet d'un conclave, l'Eglise est en train de reprendre à son compte les conceptions dynamiques du rôle du catholicisme polonais défendu jusqu'alors — de Cracovie, la ville du cardinal Wojtyla — par l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny* et le groupe d'inspiration personnaliste ZNAK, un courant qui a toujours causé beaucoup de soucis au gouvernement polonais. Ce n'est pas un tremblement de terre, juste une légère modification climatique — un phénomène qui suffit, parfois, les années passant, à changer un paysage.

### Désarroi dans les bureaux

Mais l'évolution la plus spectaculaire, immédiatement perceptible, qui a suivi la visite du pape est ailleurs : dans le désarroi que respirent les bureaux du pouvoir. Car ce voyage a servi de révélateur. On savait, l'appareil le premier, que la Pologne *n'est pas un pays communiste*, mais un pays catholique dirigé par un parti communiste. Mais entre le savoir et le voir, entre rechercher un accord avec la hiérarchie catholique et contempler ces foules enthousiastes, fiévreuses, acclamant ce pape polonais au triomphe serein, il y avait un abîme.

De ville en ville, de messe solennelle en dialogue improvisé, c'est un peuple rassemblé que Jean-Paul II a fait s'exprimer. Une Pologne inconnue qui ne se reconnaît probablement pas dans l'opposition, mais certainement pas dans l'appareil. Une Pologne de la génération d'après guerre, née sous ce régime auquel elle reproche beaucoup plus d'être dépassé et décourageant de pesanteur qu'elle ne le conteste idéologiquement. Bref, une jeunesse en quête d'identité, de mots vrais, *de possibilités et de perspectives* que le parti, lui, n'a jamais pu mobiliser ni su se rallier en trente-cinq ans de gouvernement.

Au coude à coude sur le chemin du pape, incontrôlable et puissante pendant dix jours, elle ne s'est pas une seule fois laissé aller à une manifestation quelconque d'hostilité au pouvoir. Il y avait là, sans doute, et de la maturité politique et le signe que la marmite n'est pas si près d'exploser qu'on veut bien le croire depuis les émeutes ouvrières de 1976. Mais il y avait peut-être, là aussi, avant tout, une indifférence profonde au cours actuel des choses. Un peu comme le dédain spontané de ces joyeux cortèges soixante-huitards qui, un jour de mai, avaient frappé le Parlement français de stupeur en le dépassant, sans lui jeter un regard.

Ajouté aux graves difficultés économiques qui assaillent la Pologne, le constat de ce décalage entre le pays réel et le pays officiel a *créé un choc, une crise* de doute que résume bien le titre — *Comment s'en sortir ?* — du second « questionnaire » diffusé en janvier par le groupe semi-oppositionnel « Expériences et avenir » (DIP). La plaisanterie, en ce moment, est sur toutes les lèvres : « *Comment peut-on sortir*, demande-t-on à Radio-Erivan, *d'une situation sans issue ?* » Réponse : « *Malheureusement, nous ne nous occupons pas des affaires polonaises.* » Oui, comment s'en sortir alors que le pays est condamné pour au moins dix ans à l'austérité et aux sacrifices ?

La dette extérieure ? Elle se monte maintenant officiellement à 17 milliards de dollars, contre 7 milliards à la fin de 1975. Elle pèse lourdement sur toute l'économie et menace d'augmenter encore.

Le déficit énergétique ? Il ne sera pas résorbé avant longtemps et il faudra attendre deux ans avant que la mise en service des nouvelles centrales de Polaniek et de Belchatow n'améliore la situation. *En attendant*, ce déficit a fait perdre au pays 30 milliards de zlotys en 1978 (1 franc vaut 7,20 zlotys) et trois à quatre fois plus en 1979 en raison de l'hiver rigoureux qui a paralysé l'activité pendant une semaine et a endommagé 90 % des installations. Les réparations sont pratiquement achevées. (« *Je ne saurais assurer quiconque qu'elles ont été pour autant bien exécutées* », déclarait M. Gierek le 9 septembre dernier.) Mais les restrictions restent draconiennes et condamnent les entreprises à tourner au-dessous de leur capacité à payer leurs ouvriers à ne rien faire et à mettre en place, partout où elles y arrivent, des équipes de nuit.

### Les importations ont été réduites

Le déficit du commerce extérieur ? Une amélioration apparente puisque le coup de frein brutal donné aux investissements en 1976 a permis de le réduire progressivement de 3 milliards de dollars cette année-là à un peu plus de 1 milliard en 1979. Mais ce rééquilibrage, s'il a été marqué par une progression des exportations, a surtout provoqué une stagnation en valeur et une baisse en volume des importations. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la part des achats de matières premières et de céréales s'est accrue notablement au détriment de celle des biens d'équipement. Cette année encore, la Pologne devra acheter, si les récoltes sont bonnes, un minimum de 7 millions de tonnes de céréales qui viendront s'ajouter aux 50 millions de tonnes qui lui ont coûté, depuis 1970, 8 milliards de dollars. Même parmi les plus rassurants, il se trouve donc peu d'économistes polonais pour penser qu'il soit possible d'arriver à équilibrer le commerce extérieur sans réduire les importations au point de mettre en danger les possibilités et les capacités... d'exportation.

Si l'on prend en compte aussi l'insuffisance des chemins de fer, qui n'arrivent plus à acheminer la production des usines et des mines, notamment jusqu'aux ports où l'on n'arrive pas non plus à charger et à décharger les navires en temps voulu ; le gaspillage et la faible productivité du travail auxquels on n'arrive pas à remédie. ; ce quart du budget national consacré à subventionner les prix alimentaires qu'on n'ose pas relever pour des raisons politiques ; et encore la persistance démoralisante et humiliante des queues devant les boucheries et les épiceries, la situation ne se prête pas à l'évocation de lendemains qui chantent.

Ces difficultés, pourtant, ne sont pas nouvelles. Les prémices de la crise datent de 1975 et elle n'a fait que se développer et s'aggraver en raison de l'exceptionnelle vague de froid de l'hiver dernier. Mais alors qu'on la minimisait hier, toute une partie de l'*Establishment* — dépassant largement le cercle habituel des libéraux — la dramatise aujourd'hui, persuadée maintenant que la Pologne ne pourra sortir du tunnel sans procéder à des changements structurels, économiques et politiques. Tous n'y succombent pas, mais tous en sont atteints : la « réformite » a saisi le monde politique varsovien.

BERNARD GUETTA.

Prochain article :

« MIEUX VAUT NE PAS GAGNER QUE PERDRE »

### Islande

## Aggravation de la crise politique

De notre correspondant

Reykjavik. — Depuis les élections législatives anticipées des 2 et 3 décembre dernier, les chefs des quatre partis politiques d'Islande ont tenté en vain de *former un gouvernement* de coalition majoritaire. Puis le président de la République, M. Eldjarn, leur a demandé de faire ensemble une dernière tentative, menaçant en cas d'échec de demander au président de la Banque centrale de former un cabinet de techniciens.

C'est alors qu'un parlementaire conservateur influent, M Gunnar Thoroddsen, a décidé de tenter sa chance, sans avoir été mandaté par M Eldjarn, et à l'insu du chef de son parti dont il est l'ennemi de toujours. Le 31 janvier, M. Thoroddsen a donc engagé des consultations en vue de former un gouvernement avec les agrariens et les socialistes de gauche ; il lui suffirait d'entraîner trois députés conservateurs pour gagner son pari. Ces pourparlers officieux ont amené, en fin de compte, le président Eldjarn à charger officiellement, le mardi 5 février, M Thoroddsen de la mission de formateur.

Le parti conservateur était depuis plusieurs jours divisé sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Alliance du peuple. En effet, une fraction du parti, depuis les événements d'Afghanistan, se refuse à collaborer au sein d'un *gouvernement* avec l'Alliance *du* peuple, qu'elle qualifie de « *communiste* ». Il ne restait plus au très conservateur Gunnar Thoroddsen qu'à profiter de ces divisions internes pour inviter les membres de son parti qui le soutiennent à proposer aux « *communistes* » et aux agrariens de former un gouvernement. Les progressistes ont décidé, dimanche, de négocier avec M. Thoroddsen.

Comment ramener de 60 % à 20 % le taux d'inflation sans réduire fortement, et pendant plusieurs mois, le niveau de vie ? Contre l'Alliance du peuple, c'est impossible. Avec elle, c'est difficile. Un gouvernement de techniciens, pensent beaucoup de parlementaires, pourrait mener à bien l'opération et repasser, chose faite, le pouvoir aux politiques. Il est à craindre cependant que les institutions islandaises ne sortent pas indemnes de l'opération.

GÉRARD LEMARQUIS.

# DIPLOMATIE

## Paris est défavorable à une réunion des ministres des affaires étrangères américain et européens

*(Suite de la première page.)*

Seule l'annulation de la décision de l'OTAN ou « *l'arrêt de sa réalisation* » rendrait possible la reprise des négociations, poursuivit M. Abrassimov.

L'agence soviétique *Novosti* écrit, de son côté, sous le titre : « *Moscou préconise des pourparlers sur un pied d'égalité* » :

« *Aujourd'hui comme hier, Moscou est prêt à entamer un dialogue concret avec l'OTAN. Il est prêt à poursuivre les pourparlers entamés ces dernières années dans plusieurs directions en vue d'arrêter la course aux armements et notamment à examiner le problème des armes de portée moyenne. Mais à condition que l'OTAN revienne sur sa décision d'installer les eurofusées ou suspende son application. Et aussi à condition que ce soient des pourparlers honnêtes fondés sur l'égalité en droits et non pas sur le diktat.* »

Enfin, la presse est-allemande a publié jeudi un commentaire beaucoup plus favorable que ne l'avait fait la presse soviétique sur la déclaration franco-allemande. Le quotidien *Neues Deutschland* écrit que le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt ont affirmé leur attachement à la détente, insisté pour que la tension Est-Ouest n'affecte pas l'Europe, et pour que le dialogue se poursuive, « *même à travers le mur* » (de telles allusions au mur de Berlin sont extrêmement rares dans la *presse est-allemande*). *Toutefois*, l'article ne mentionne pas l'appel lancé par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt à l'U.R.S.S. pour qu'elle retire ses troupes d'Afghanistan.

D'autre part, à Genève, à la réunion de jeudi de la commission du désarmement, l'ambassadeur américain, M. Fischer, a insisté sur l'importance des négociations sur l'interdiction des armes radioactives *non nucléaires*, comme l'indique notre correspondante Isabelle Vichniac.

« *Les négociations bilatérales américano-soviétiques sur ce point vont d'ailleurs reprendre dès la semaine prochaine* — écrit-elle, — *tandis que le 11 février s'ouvriront de nouveau les pourparlers entre les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne visant à interdire tous les essais nucléaires. L'ambassadeur américain a souligné que, en attendant l'entrée en vigueur du traité SALT 2, son gouvernement s'emploiera par tous les moyens dont il dispose à empêcher que les négociations bilatérales sur la limitation des armes stratégiques soient compromises. Il espère que l'U.R.S.S. déploiera des efforts en ce sens.* »

LA FIN DES ENTRETIENS DE BELGRADE

## Les ministres français et yougoslave des affaires étrangères ont constaté une « large convergence de vues »

De notre correspondant

Belgrade. — Les entretiens de *M. Jean François-Poncet et de son* collègue yougoslave, M. Josip Vrhovetz, *ont montré une « large convergence de vues »*, déclare une *« communication à la presse »* remise aux journalistes avant le départ du ministre français pour Paris, jeudi 7 février dans l'après-midi. Ces convergences, a précisé M. François-Poncet au cours d'une brève conférence de presse, concernent l'appréciation de la gravité de la situation internationale, la réaction des deux pays, qui refusent d'accepter le fait accompli, et, enfin, le rôle que peuvent jouer les pays *« authentiquement non alignés »*. *« Bien entendu*, a-t-il ajouté, *convergence ne signifie pas obligatoirement identité de vues. Dans le cas concret, cependant, elle est importante parce qu'elle est l'expression de la politique étrangère de deux pays dont l'un, la France, est membre du pacte atlantique et l'autre, la Yougoslavie, non aligné. »*

Le document diffusé à l'issue de la visite de M. François-Poncet relève la « *gravité* » de la situation internationale et la nécessité de régler les crises dans « *le respect de l'indépendance des peuples et des Etats, de leur droit de vivre dans la liberté et de choisir souverainement les voies de leur propre développement à l'abri de toute intervention ou ingérence extérieure* ». Les deux ministres s'inquiètent du « coup sévère » porté par les événements d'Asie centrale à la politique de détente. Ils réaffirment leur attachement à l'Acte final d'Helsinki, mais considèrent que la conférence de *Madrid*, en octobre prochain, devra être sérieusement préparée : *il faudra d'ici là réunir les conditions qui lui permettront de se tenir « utilement ».*

Les deux ministres insistent sur le rétablissement de la confiance en Europe pour ouvrir la voie au désarmement, sur une coopération fructueuse dans la Méditerranée et la *contribution des non-alignés* à la paix et à la stabilité dans le monde. Ils se *déclarent favorables* à l'établissement de nouvelles relations économiques dans l'intérêt des pays développés et en voie de développement.

A propos des relations bilatérales, la partie française partage le souci de la Yougoslavie devant l'accroissement constant de sa balance commerciale. Elle fera tout son possible pour améliorer l'état de choses existant. M. François-Poncet a confirmé que le problème des rapports économiques de la Yougoslavie avec la *Communauté est en voie de règlement* et que, dans quelques semaines, un nouvel accord sera conclu, l'organisation de Bruxelles ayant consenti des « sacrifices » pour permettre à la Yougoslavie d'accroître ses exportations. M. François-Poncet a prié le vice-président de la Yougoslavie, M. Kolichevski, de transmettre au président Tito les vœux personnels du président de la République et ceux du peuple français pour son prompt rétablissement.

PAUL YANKOVITCH.

● M. DINH NHO LIEM, chef de la délégation vietnamienne aux conversations avec la Chine en vue d'une normalisation des relations entre les deux pays, a quitté Pékin vendredi 8 février pour Hanoï. Ce départ intervient après le rejet par la partie chinoise d'une proposition vietnamienne de reprendre, le 6 février, les pourparlers et de décider une trêve à la frontière entre les deux pays à l'occasion du Nouvel An lunaire. Engagés en avril 1979, les entretiens sont actuellement au point mort. — *(A.F.P., U.P.I.)*

## LE BRÉSIL N'ENTEND PAS PRENDRE PARTI FACE A L'AGGRAVATION DE LA TENSION EST-OUEST

*(De notre correspondant.)*

Rio-de-Janeiro. — Le Brésil entend rester neutre face à l'aggravation de la tension Est-Ouest. Telle est la conclusion que l'on peut tirer du discours prononcé le *4 février* par le président Figueiredo à l'occasion de la visite officielle au Brésil du chef de l'Etat guinéen, M. Sekou Touré. C'est la première prise de position, dans la *crise internationale*, du gouvernement de Brasilia. Elle était attendue avec intérêt, étant donné le poids politique et militaire du Brésil dans la région de l'Atlantique sud.

« *Il y a des signes évidents de crise internationale. On voit se recréer un climat qui paraissait dépassé. Les niveaux de tension entre les deux super-puissances ont augmenté de manière significative* », a souligné le général Figueiredo, renvoyant ainsi dos à dos les deux camps. *Le chef de* l'Etat a, à la fois, critiqué implicitement l'Union soviétique, en condamnant « *toute forme de violation du droit à l'autodétermination des peuples* », et les Etats-Unis, en affirmant que « *les propositions d'isolement n'auraient pas de sens et serviraient seulement à créer de nouveaux foyers de tension* ».

Face à la situation actuelle, le Brésil entend se rapprocher du tiers-monde. « *Dans la mesure où de telles crises internationales finissent par aggraver les difficultés qu'affrontent nos peuples, les nations du tiers-monde — et spécialement les pays africains et le Brésil — ont le devoir de s'appuyer mutuellement* », a encore affirmé le président Figueiredo.

Ces déclarations, faites en présence d'un chef d'Etat de l'Afrique, *sont importantes dans* la mesure où le Brésil poursuit une grande offensive, diplomatique et économique, sur le continent noir.

Si le gouvernement du président Figueiredo a tenté, depuis son accession au pouvoir en mars dernier, de détendre ses relations avec les Etats-Unis, il est donc clair qu'il n'entend *pas pour* autant en revenir à l'époque de l'alignement automatique sur Washington. L'actuel ministre des affaires étrangères, M. Saraiva Guerreiro, maintient la politique « *tous azimuts* » menée à l'époque du président Geisel par son prédécesseur, M. Azeredo da Silveira.

THIERRY MALINIAK.

## Le président de la République a reçu les lettres de créance de quatre ambassadeurs

Le président Giscard d'Estaing a reçu, jeudi 7 février, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs d'Afrique du Sud, de Guinée-Bissau, du Chili et d'Equateur.

### AFRIQUE DU SUD : favoriser les changements nécessaires.

S'adressant à M. Johannes Van Dalsen, ambassadeur d'Afrique du Sud, le président de la République a déclaré : « *La France s'efforce de contribuer à la réduction des tensions en Afrique australe. C'est ainsi qu'elle soutient l'action en cours pour la solution du problème rhodésien et qu'elle participe aux efforts (...) pour promouvoir les évolutions indispensables en Namibie. Leur succès, qui conditionne l'avenir pacifique de la région tout entière, suppose la coopération de votre pays. C'est dans cet esprit qu'un dialogue s'est instauré entre nous. Je souhaite qu'il conduise à une atténuation de nos divergences, en favorisant les changements nécessaires qu'appelle la prise en considération des situations politiques et humaines dans votre région. La mise en œuvre, dans l'ensemble de l'Afrique australe, de solutions respectant la volonté des peuples et la dignité de l'homme ne pourrait qu'assurer à l'Afrique du Sud la place que ses nombreux atouts doivent lui conférer dans l'équilibre et le développement de son continent.* »

[Né en 1920, M. Van Dalsen a fait ses études à Pretoria. Avocat à la Cour suprême, il est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été notamment en poste au consulat d'Elisabethville (aujourd'hui Lumumbashi, Zaïre) et aux ambassades de Washington, La Haye, Rome, Londres, Bruxelles (auprès de la Belgique, du Luxembourg et des *Communautés européennes*). *Depuis* 1971, il était à l'administration centrale.]

### GUINÉE-BISSAU : les tâches prioritaires du progrès économique et social.

A l'ambassadeur de Guinée-Bissau, M. Luis Aliveira Sanca, M. Giscard d'Estaing a dit : « *Les principes dont se réclament vos dirigeants, indépendance nationale et développement au service de l'homme, sont ceux-là mêmes qui guident l'action de la France. Nous estimons que tous les Etats d'Afrique devraient être en mesure de concentrer leurs énergies et leurs ressources sur les tâches prioritaires du progrès économique et social, dans un climat de paix et de sécurité.* »

### ÉQUATEUR : renforcer le dialogue entre l'Europe et les Andes.

Devant l'ambassadeur de l'Equateur, M. Gonzalo Abad Grijalava, M. Giscard d'Estaing a estimé que la France et l'Equateur devaient entreprendre « *un effort commun pour porter nos relations à un niveau conforme à ce que nos pays peuvent attendre l'un de l'autre* ». Il a souligné que le pacte andin et la Communauté européenne devaient renforcer leur dialogue.

[M. Gonzalo Abad, né en 1910, a été *ministre de l'éducation de 1961* à 1963 et a fait l'essentiel de sa carrière diplomatique à l'UNESCO dont il est membre du conseil exécutif.]

### CHILI : en attendant le respect des droits de l'homme.

A l'adresse de l'ambassadeur du Chili, M. Fernandez Valdes, le président de la République a fait observer que l'opinion française suit avec « *un intérêt tout particulier* » le processus en cours au Chili et « *en attend un développement positif dans le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques auxquels la France est si profondément attachée* ».

[M. Juan José Fernandez Valdes est né le 1er janvier 1925 à Santiago. *Il a fait des études de droit.* Entré au ministère des affaires étrangères, il a été en poste en Grande-Bretagne, en Suède, au Brésil et à Mexico. Il était depuis 1974 ambassadeur à l'UNESCO.]

# ASIE

### Afghanistan

## L'armée soviétique renforce son emprise dans le nord du pays

L'U.R.S.S. achemine par voie aérienne en Afghanistan des soldats russes pour remplacer *cinq* mille militaires originaires d'Asie, *indique* l'agence américaine A.P., citant un officier afghan. Les Soviétiques craignent en effet que leurs combattants venant de l'Ouzbekistan et du Tadjikistan, qui parlent des langues proches de celles de certaines populations *afghanes, fraternisent* avec celles-ci. Les soldats des républiques soviétiques d'Asie centrale ont été envoyés en Afghanistan combattre les « *envahisseurs pakistanais et américains* » et découvrent, souligne la même source, qu'ils ont en face d'eux des Afghans, musulmans de surcroît. Les résistants auraient toujours le contrôle de plusieurs localités — Rustaq, Chahab, Bangi, Worsaj — au *cours* de l'occupation de Taloquan, plusieurs personnalités gouvernementales auraient été jugées en public et exécutées, après avoir été qualifiées « *d'incroyants* », à l'initiative d'un ancien officier de l'armée régulière, le commandant Ehsan.

Trois journalistes occidentaux ont pu se rendre à la frontière soviéto-afghane. Ils ont vu un convoi de près de 2 kilomètres de long formé de camions et de blindés pénétrer dans la steppe, indique A.P. D'après les habitants de la région, au moins un convoi de ce genre par jour franchit, sur un pont de bateaux, l'Amou-Daria, la rivière qu'Alexandre le Grand et Marco Polo évoquèrent sous le nom d'Oxus et qui sert de frontière *commune* aux deux pays. Dans la ville frontière d'Heiratan on rencontre parfois un soldat soviétique isolé, indique A.P., à qui des trafiquants afghans tentent de vendre du haschisch, des montres ou des photos de vedettes.

Les journalistes ont noté que les Soviétiques sont « *particulièrement visibles* » mais également détestés par la population dans les plaines du nord du pays. Chaque pont et chaque virage de la route Nord-Sud qui conduit de la frontière soviétique à Kaboul, par le tunnel de Salang, traversant la chaîne de l'Hindou-Kouch, sont gardés par des soldats en armes. Il n'y a pas beaucoup de preuves directes de guérilla dans le Nord, mais il y avait au bord de la route, sur les 550 kilomètres du trajet, une demi-douzaine de camions calcinés et un char *endommagé*.

A la vérité, ont constaté les journalistes, les populations du nord du pays sont beaucoup plus anticommunistes que celles du reste du pays, car elles ont le souvenir de la répression contre *les musulmans* dans les républiques soviétiques proches pendant les années 30. Et la présence de l'armée rouge n'a fait qu'accroître localement des tensions nées après la révolution d'avril 1978. A chaque étape du parcours, les journalistes ont rencontré des témoignages de l'hostilité de la population à l'égard des Soviétiques. Ceux-ci semblent l'avoir compris et redoublent d'amabilités, *notamment* lors des opérations de fouille.

L'agence A.P. croit d'autre part savoir que l'ancien président Amin avait discrètement fait savoir aux Occidentaux qu'il était disposé, sous certaines conditions, à *expulser les conseillers* soviétiques, nombreux en Afghanistan depuis la révolution d'avril, et que ce sont ces ouvertures qui ont provoqué l'invasion soviétique. Lorsque ceux-ci commencèrent à concentrer des troupes à la *frontière* afghane, H. Amin était aux abois. Il arma une milice. Depuis le coup de force du 27 décembre, les Soviétiques accusent H. Amin d'avoir été un « *agent de la C.I.A.* ». La preuve irréfutable existe, écrit A.P., que *M. Babrak Karmal ne* se trouvait pas en Afghanistan lorsque l'armée rouge commença à y pénétrer, une semaine avant le coup de force, mais qu'il arriva à Kaboul dans un avions soviétique la nuti du 27 au 28 décembre.

A *Moscou*, l'agence Tass a affirmé le jeudi 7 février, citant le « *porte-parole officiel du parquet afghan* », que H. Amin avait été destitué et exécuté parce qu'il avait prévu d'organiser, avec l'aide de son frère Abdullah, « *un putsch contre-révolutionnaire afin d'assurer l'entrée des troupes chinoises en Afghanistan* ». « *Il voulait installer un régime pro-américain de dictature personnelle* » et concentrer le pouvoir dans les mains des membres de sa propre famille, indique encore Tass.

Le Comité international de la *Croix-rouge a été informé*, jeudi, que ses délégués à Kaboul allaient peut-être bientôt commencer leur visite des prisons afghanes.

A Kaboul, le ministère de l'information vient de réglementer les conditions de travail des journalistes qui doivent avertir les services de presse de « *toutes les sortes d'interviews avec les dirigeants du parti et de l'Etat* ». *Les* photographes et cameramen qui filmeraient des « zones interdites » auraient affaire « *aux lois en vigueur* ». Par ailleurs, les articles doivent être « *transmis par télex et porter le sceau et le tampon du département des publications du ministère de l'information et de la culture* ». Enfin « *les journalistes qui souhaitent voyager en dehors de Kaboul, dans les provinces, doivent contacter le service de presse du ministère de l'information* ».

Au Pakistan, les résistants afghans ont lancé, jeudi, un appel « *aux nations éprises de liberté pour qu'elles viennent en aide aux combattants* ». Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils verseraient prochainement vingt et un *millions* de dollars aux réfugiés ; une partie de cette aide sera attribuée au Haut commissariat aux réfugiés qui évalue actuellement l'aide globale nécessaire à cinquante-cinq millions de dollars.

Six parlementaires américains ont visité un camp abritant plusieurs milliers de réfugiés à une trentaine de kilomètres de Peshawar.

## Le contingent malaisien engagé dans la lutte antiguérilla s'est retiré de Thaïlande

*De notre envoyé spécial*

Kuala-Lumpur. — La Thaïlande a exigé — et obtenu — récemment le retrait hors de son territoire des unités des forces armées malaisiennes qui coopéraient depuis plusieurs années avec l'armée de Bangkok contre les guérillas des partis communistes de Thaïlande et de la Malaisie (pro-chinois) et aussi contre les mouvements séparatistes musulmans actifs dans les provinces de l'extrême-sud, limitrophes de la Malaisie.

*Cette information* n'a fait, pour le moment, l'objet d'aucun communiqué ni ici ni à Bangkok. Les opérations conjointes, théoriquement assorties d'une étroite coopération dans les domaines de la sécurité et du développement économique, continuent à faire, au contraire, l'objet de communiqués de victoire et de satisfecits rituels, des deux côtés de la frontière.

Les Thaïlandais, indique-t-on ici de source bien informée, auraient eu recours à cette mesure extrême — préjudiciable à leur *propre sécurité — pour manifester* leur mécontentement et pour inciter le gouvernement malaisien à une plus grande solidarité diplomatique et militaire au sein de l'ASEAN (1). Le gouvernement de M. Hussein Onn s'est en effet distingué ces derniers temps par ses initiatives et ses propos apaisants à l'égard du Vietnam, notamment dans l'affaire cambodgienne. Certains diplomates de la région vont jusqu'à dire, en privé, que la Malaisie — obsédée par le péril chinois, pour des raisons avant tout intérieures — s'est alignée sur les thèses du Vietnam dont elle est, en quelque sorte, devenue le porte-parole auprès de ses alliés régionaux. Kuala-Lumpur a également fait la sourde oreille aux sollicitations étrangères en vue d'une réactivation du pacte de Manille (*le Monde* du 25 janvier).

### Récriminations réciproques

En *outre*, le récent voyage à Hanoï de M. Ritthauddeen, reçu en sa qualité de ministre malaisien des affaires étrangères (après le refus des Vietnamiens de le *recevoir au titre de représentant* de l'ASEAN) est appau à beaucoup comme une action de nature à favoriser la stratégie de Hanoï. Ce déplacement, dont les Vietnamiens ont su tirer le profit maximum, a suscité d'autant plus de mauvaise humeur, à Bangkok, *que M. Ritthauddeen était revenu* porteur d'une sévère mise en garde verbale du Vietnam à la Thaïlande, sommée de cesser de jouer le jeu chinois et de mettre un terme à son soutien à la résistance des Khmers rouges.

Il reste que tout n'allait pas pour le mieux dans les opérations *militaires conjointes* des troupes thaïlandaises et malaisiennes, qui, en dépit des importants moyens matériels et humains mis en œuvre depuis trois ans, sont loin d'être venues à bout de leurs adversaires. Il n'est pas rare, dans les conversations privées, d'enregistrer des accusations réciproques révélatrices de cet état de choses. En Thaïlande, l'opinion publique s'accommode mal de la présence sur son propre sol de l'armée malaisienne, et pense que celle-ci aurait plutôt tendance à *pactiser*, voire à *coopérer*, avec les *séparatistes* du Sud — d'ethnie malaise et de religion musulmane — qu'à réprimer leurs activités irrédentistes. Bangkok a accusé à diverses reprises certains groupes et partis extrémistes de l'islam malais de faire le jeu des sécessionnistes et de leur fournir de l'aide. Pour leur part, les Malaisiens laissent entendre que militaires et policiers thaïlandais se *montrent* souvent plus préoccupés par les profits provenant de rackets et trafics frontaliers que par les opérations antiguérilla.

Un entreflet paru le 31 janvier — date limite de la présence des troupes malaisiennes du côté *thaïlandais* — dans le *New Straits Times* de Kuala-Lumpur confirme cette détérioration entre les deux armées. M. Syed Ahmad, vice-ministre de l'intérieur annonce, sans toutefois aborder le fond du problème, la décision des autorités *malaisiennes de procéder au minage* de la frontière pour prévenir la contrebande et le trafic d'armes en provenance de la Thaïlande.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique. Elle comprend la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines.

## BANGKOK AURAIT VENDU DES CÉRÉALES A L'U.R.S.S.

*(De notre correspondant en Asie du Sud-Est.)*

Bangkok. — Les Etats-Unis ont été consternés par la décision de leurs alliés thaïlandais d'enfreindre la mesure de limitation des livraisons de céréales à l'U.R.S.S. en vendant à Moscou plusieurs *centaines de milliers de tonnes de* riz, de maïs et de tapioca. Cette information, révélée par la *Far Eastern Economic Review* de Hong-Kong, est confirmée ce vendredi 8 février par les exportateurs de la place de Bangkok.

L'hebdomadaire ajoute que les Etats-Unis ont tenté de s'opposer à ce marché et sont allés jusqu'à envisager des sanctions si les Thaïlandais poursuivaient leurs livraisons. Cette affaire intervient alors que le gouvernement de Bangkok, aux prises avec la menace armée vietnamienne *sur la frontière orientale du pays*, procède, à crédit, à des achats importants (300 millions de dollars, soit 1,2 milliard de francs) d'armement américains et milite en faveur d'une réactivation du pacte de Manille sous la tutelle *militaire de Washington*.

R.-P. P.

[A Washington, le département d'Etat *indique cependant*, selon Reuter, que les Etats-Unis sont satisfaits de la coopération de la Thaïlande en matière de ventes de céréales à l'U.R.S.S. Il précise que Bangkok avait signé un contrat de vente de 30 000 tonnes de blé à l'U.R.S.S. avant que Washington ne lui demande de cesser ses livraisons en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le département d'Etat affirme encore que le gouvernement thaïlandais avait décidé d'honorer ce contrat, puis de respecter l'embargo sur les ventes souhaité par les Etats-Unis.]

### Vietnam

## HANOÏ CONFIRME OFFICIELLEMENT LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Hanoi (*A.F.P.*). — L'agence de presse vietnamienne a confirmé jeudi 7 février le vaste remaniement ministériel intervenu la semaine dernière à Hanoï (*le Monde* des 1er et 3 février).

A la défense, le général Vo Nguyen Giap, qui conserve son poste de vice-premier ministre, est remplacé par le général Van Tien Dung, jusqu'alors chef d'état-major général de l'armée ; aux affaires étrangères, M. Nguyen Co Trach succède à M. Nguyen Duy Trinh, malade, et le ministère de l'intérieur est attribué à M. Pham Hung.

*Aux mutations déjà connues*, il convient d'ajouter la nomination de deux nouveaux vice-premiers ministres : MM. Nguyen Lam, qui détient désormais le ministère de l'économie, et To Huu, poète officiel du régime, membre suppléant du bureau politique, qui dirigeait jusqu'à présent la commission de propagande et de formation du comité central.

Le Monde

# politique

## Deux points de vue de membres du P.C.F. sur l'intervention soviétique en Afghanistan

## Je persiste et ne signe pas !

par YVONNE QUILÈS (*)

LE *conseil national du parti communiste, réuni ces 9 et 10 février, débat des problèmes concernant les intellectuels, leurs rapports et leur place avec et dans le parti communiste. Journaliste et communiste, je suis donc concernée mais, une nouvelle fois, je dois avoir recours à ce journal pour m'exprimer. Envoyée depuis trois semaines, ma contribution à la tribune de discussion qui a précédé ce conseil n'a pas été publiée par un journal communiste.*

Je n'insisterai pas là-dessus. Ce n'est pas sur le contenu de cette contribution que je désire m'expliquer, mais sur le cas de conscience qui m'a été posé, récemment, en tant qu'intellectuelle et communiste. Il s'agit de l'appel lancé par soixante-quinze intellectuels conviant leurs pairs à approuver la position de la direction du P.C. sur l'Afghanistan et, à protester, ce faisant, contre la campagne anticommuniste qui se développe dans le pays (1).

∴

Je me suis interrogée honnêtement. Il n'est pas simple, sous les yeux de ses camarades, de refuser de signer un texte présenté comme une riposte à l'« adversaire de classe ». Il est difficile de résister à une *initiative qui vous range dans le* « camp des dupes et des complices » et dans celui des ennemis des « révolutionnaires et des opprimés », si vous ne vous y associez pas. Pourtant, je n'ai pas eu besoin de m'interroger longtemps pour décider de ne pas signer cet appel. Car, en fin de compte, j'ai jugé que l'on me demandait d'approuver, au nom de la dénonciation d'une campagne anticommuniste, que je condamne, l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan, que je condamne plus encore.

J'ai réalisé que l'utilisation de la pétition, pour un parti qui dispose de *moyens d'action sanctionnés par* des statuts en bonne et due forme, d'une organisation rodée, de multiples cellules, et qui privilégie l'« *action de masse* », constitue une *pratique dangereuse*, dans la mesure où elle permet à tout un chacun de pointer ceux et celles des intellectuels qui sont *pour* le P.C. et ceux qui sont *contre*, puisque c'est ainsi que cela fonctionne, puisque c'est ainsi qu'un camarade bordelais, rencontré par hasard, l'avait compris : « *Alors*, m'a-t-il dit, *les intellectuels qui ne signent pas ne sont pas contre l'hystérie anticommuniste ?* »

J'ai dû admettre que cette forme d'action n'est pas destinée à dédramatiser les rapports entre communistes, à faire reculer la tendance à l'étiquetage et aux clivages et qu'il faut être bâti à chaux et à sable pour repousser une telle alternative. J'ai décidé que je ne pouvais accepter d'exprimer mon désaveu de l'anticommunisme en couvrant une fraude intellectuelle. Je n'ai donc pas signé et je ne signerai pas cet appel.

∴

Je m'aperçois que je ne suis pas la seule. L'absence, au bas de cet appel, d'un grand nombre d'intellectuels, qui comptent dans le P.C. et ailleurs est, au moins, aussi significative que la présence d'un certain nombre d'autres. Eux aussi — je le dis pour en connaître plusieurs — sont opposés à l'anticommunisme, à sa nocivité, à l'usage de classe qu'en fait le pouvoir. Ils l'ont mille fois prouvé dans leur conduite et leur pratique. Leur silence n'en est que plus parlant.

Pour ma part, j'ai décidé de ne pas tomber dans le piège intellectuel qui conduit à tout soutenir sans nuance, à tout approuver sans réserve, sous prétexte de lutter contre « une campagne hystérique ». Si l'on m'avait demandé, sans chercher *à heurter ma conscience* de condamner l'anticommunisme utilisé comme argument politique, comme alibi et comme prétexte pour détourner l'attention de la dure réalité giscardienne, je n'aurais pas hésité. Mais, en l'occurrence, ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

J'ajoute que « l'ennemi de classe » préfère, de *loin*, un parti communiste « dur » et « pur » à un parti « ouvert » et « conquérant ». On lui offre des cadeaux inestimables chaque fois que l'on fait une prestation inutilement agressive et que l'on prend des positions confortant cette image rigide. J'ajoute encore que l'inflation de certains mots, *formules ou* concepts « musclés », remis au goût du jour après une longue éclipse, n'est ni gratuite, ni faite pour désarmer un anticommunisme qui n'en demande pas tant. Il ne m'a pas fallu longtemps, dans ma pratique de journaliste communiste, pour comprendre que l'adversaire politique est bien plus embarrassé par un parti qui ne colle pas à ses schémas que par un parti qui s'acharne à justifier certains d'entre eux. *Si l'on n'a pas compris cela avec et après les vingt-deuxième et* vingt-troisième congrès, c'est qu'on le fait exprès.

*En refusant de signer*, je *refuse*, du même coup, de céder à une pression détestable, qui veut m'entraîner à faire l'amalgame entre l'anticommunisme et la condamnation de l'intervention militaire de *l'U.R.S.S.* en pays étranger. *C'est* un engrenage dangereux. Je ne tiens pas à être en situation de me sentir dupée par cette déclaration de Georges Marchais, affirmant sur R.T.L. que si Sakharov avait été exilé pendant son séjour en Union soviétique, il *aurait* refusé de signer un communiqué commun avec le P.C. soviétique, annoncé son départ pour le lendemain et fait une déclaration avant de quitter Moscou (2).

Etrange, tout de même. Cela équivaut presque à la fameuse apostrophe de *la Guerre des boutons* : « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu !* ». Mais quelle conclusion tire-t-on de *cette déclaration ? A quelle opportunité* correspond-t-elle ? En quoi le fait que Sakharov ait été déporté quelques jours après le départ de la délégation française a-t-il modifié la défense chaleureuse de l'intervention soviétique en Afghanistan par notre secrétaire général, qui a été jusqu'à la qualifier de « légitime » ? *Ce dernier ne savait-il pas, avant de* mettre les pieds à Moscou, qu'il n'y a pas qu'à Prague que l'on emprisonne, déporte ou interne des hommes et des femmes pour leurs opinions ? Faut-il déduire de cette déclaration qu'elle rend caduc le communiqué commun — alors, pourquoi continuer à faire circuler des *pétitions pour donner quitus* au gouvernement soviétique ? — ou faut-il considérer qu'elle représente un nouveau hochet sans importance, ce qui n'est pas aimable pour ceux et celles à qui il est tendu ?

∴

*En réalité*, plus on cherche à comprendre, plus l'imbroglio s'épaissit. C'est, par exemple, à un véritable détournement du sens de la coexistence pacifique que s'est livré Georges Marchais, lors de la dernière réunion du comité central du P.C. Il n'y a pas d'équivalence entre les droits des peuples, abondamment *cités, et les événements d'Afghanistan*. Si la coexistence pacifique ne signifie pas, effectivement, un *statu quo* dans la lutte de classes, elle donne néanmoins à cette dernière un cadre nouveau, d'où est exclue toute intervention militaire décidée unilatéralement. Si la détente, si la *lutte de classes à l'échelle internationale, si la coexistence pacifique*, c'est l'armée rouge, alors — je le dis en pesant mes mots, — ce sont des dizaines d'années de lutte des peuples qui sont niées, sacrifiées. Quand les forces populaires font le bilan de leurs succès, des reculs qu'elles ont imposés à l'impérialisme américain, français ou autre, elles savent bien qu'elles ne les doivent pas à des interventions militaires.

Quand, pour appuyer sa démonstration sur la nécessité de la solidarité internationale qui peut « *aller jusqu'à l'aide militaire directe* », Georges Marchais fait référence à l'échec de l'expérience chilienne, que veut-il prouver ? Qu'il ne s'agit plus d'un échec politique, ainsi que la gauche chilienne l'a, elle-même, reconnu ? Que le P.C.F. révise ses analyses ? Qu'il fallait que l'U.R.S.S. intervienne militairement au Chili ? Voilà qui mérite d'être clair. Car, quand il s'agit de la paix du monde, on ne joue pas avec le feu.

En tout cas, l'assimilation constante, dans cette intervention, entre la lutte de classes et la lutte armée, introduit une confusion dangereuse et revient en fait à nier l'idée de coexistence pacifique. Cette dernière suppose — c'est aussi mon avis, — l'intensification de la lutte de classes de peuples, mais absolument pas le droit, pour l'Union soviétique, d'intervenir militairement, en Afghanistan ou ailleurs. Tout en récusant fermement les cris effarouchés et impudiques de ceux qui, de New-York à Bonn, en passant par Paris et Londres, ont le culot de hurler au loup, de donner des leçons, de saboter les Jeux olympiques de Moscou, je ne démords pas de cette opinion. Rien de ce qui s'est dit au dernier comité central du P.C., rien de ce qui s'écrit dans *l'Humanité* ne m'a convaincue qu'elle n'est pas conforme au vingt-troisième congrès.

C'est pourquoi, serais-je seule à le faire, je n'avaliserai pas un appel qui, de mon point de vue, viole ma conscience d'intellectuelle et de communiste. Cela dit, et c'est justement ce qui est particulièrement réconfortant, je ne me sens nullement *isolée. En écoutant et en regardant* autour de moi, je n'ai pas l'impression d'être la propriétaire exclusive de cette démarche. Je n'en ai que plus d'assurance pour répéter : je persiste et ne signe pas.

(*) Membre du P.C.F. (Paris 19e arrondissement), ancienne rédactrice en chef de *France nouvelle*.

(1) *L'Humanité* du 15 janvier (voir *le Monde* du 16 janvier).
(2) « Journal inattendu de R.T.L. 26 janvier (voir *le Monde* du 29 janvier).

## Assistance à un peuple en danger

par GUY LACOMBE (*)

LE « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », qui a pour corollaire, naturellement, la non-ingérence dans les affaires de ces peuples, est un principe en soi excellent. Mais, comme beaucoup de principes — liberté, égalité, fraternité, par *exemple*. — *il exprime un idéal* à atteindre. Pour qu'un peuple puisse réellement disposer de lui-même, il faudrait que tous les moyens d'exercer ce droit lui soient donnés : une information objective sur sa situation socio-économique, une culture suffisante pour apprécier critiquement cette information. Il faudrait qu'il soit à l'abri de toute ingérence étrangère, qu'elle soit de forme économique, politique ou culturelle. Il faudrait que chaque individu soit totalement disponible et en mesure d'exercer sa réflexion, ce qui suppose un travail assuré, une éducation permanente, du temps libre, la possibilité d'exprimer et d'appliquer les résultats de sa réflexion.

∴

Quel pays au monde offre de telles possibilités aux individus ? Aucun. Inutile de s'étendre sur les Etats à régime dictatorial, dont les peuples subissent la politique sans la conduire. Dans les Etats dits démocratiques, l'uniformisation des médias, leur pression constante, l'information massivement unilatérale, le chômage, l'absence de temps disponible, l'éducation inadaptée, insuffisante et manipulée permettent surtout aux peuples de ne pas disposer d'eux-mêmes.

Nous vivons en fait dans une « jungle » — selon le mot de Brecht, — pas seulement dans nos villes et dans nos pays, mais à l'échelle internationale. Marx a écrit des choses éclairantes à ce propos. Il est curieux que des intellectuels communistes — donc, en principe, révolutionnaires — aient oublié que la lutte des classes ne s'arrête pas aux *frontières*, qu'elle s'exerce au niveau international. L'affrontement entre les systèmes capitaliste et socialiste est aussi permanent que celui qui oppose, par exemple, les ouvriers sidérurgistes au patronat, à Longwy.

∴

L'impérialisme américain et tous les régimes capitalistes qui gravitent autour de lui n'hésitent jamais à intervenir pour sauvegarder leur système. La liste de ces interventions serait trop longue à établir, du Guatemala au Vietnam, du Chili à Saint-Domingue, de Cuba au Gabon, du Congo en Algérie, etc. Les peuples opprimés, les ouvriers, les paysans, les intellectuels qui aspirent à un autre régime social devraient-ils se croiser les bras, laisser écraser leurs frères de combat ? En quelque sorte, considérer comme acquis le « droit du capitalisme à disposer des peuples » ? A la solidarité agissante des impérialistes, opposer un « immobilisme révolutionnaire », une sorte de « consensus international » ?

Que le P.S., qui, tout au long de son histoire, n'a appliqué ou soutenu le principe de non-intervention que pour *laisser* massacrer les peuples — en Espagne, au Cambodge, aujourd'hui en Afghanistan, — mais qui, d'autre part, a toujours pratiqué une politique d'intervention au côté des impérialistes — au Vietnam, à Suez, en Algérie, — accepte ce consensus international et offre ainsi une liberté d'action totale au capitalisme, cela n'a rien de surprenant. Mais que des communistes dénoncent l'exercice de la solidarité internationaliste au profit d'un peuple qui essaie difficilement de sortir du Moyen Age, contre des guérilleros plus proches des croisés que de Che Guevara, cela me paraît consternant. Allez jusqu'au bout, camarades ! Dénoncez l'aide au Vietnam, à l'Angola, à Cuba, à la République espagnole, et aussi — pourquoi pas ? — l'intervention du Hongrois Léo Frankel, des Polonais Dombrowski et Wrobleski, *de l'Italien Cipriani*, de la Russe (déjà !) Elisabeth Dmitrieff et de la légion belge, à Paris, pendant la Commune !

Certes, la lutte des classes au plan international comporte un risque très grave : la guerre. Mais ce risque peut être écarté par une mobilisation sans précédent des peuples en faveur de la paix, appuyée sur une claire identification des véritables boutefeux. Nous pouvons constater, à cet égard, que si l'Union soviétique a retiré ses fusées de Cuba sous l'injonction des Etats-Unis, en 1961, pour éviter tout risque de conflit général, les Américains conservent leurs bases aux frontières de l'Union soviétique (en Turquie et en Europe) et envisagent même de les renforcer. Qui proteste contre ce réel danger de guerre ?

Le droit français sanctionne la non-assistance à personne en danger. Ce qui paraît sensé pour tout un chacun serait-il scandaleux lorsque cette assistance se manifeste en faveur d'un peuple en danger ? Doit-on abandonner tout un peuple à l'extermination ? Si l'on pouvait interroger, dans l'au-delà, les millions de Cambodgiens massacrés sous Pol Pot, peut-être regretteraient-ils amèrement que les Vietnamiens ne soient pas intervenus plus tôt.

(*) Membre du P.C.F. (Paris-20e).



### UNE MISE AU POINT DE LA C.G.T.

M. Marius Bertou, responsable du service de la politique culturelle de la C.G.T., nous demande de préciser, en réponse à notre article sur les comités d'entreprise publié dans notre supplément « Arts et spectacles » du 7 février consacré au thème « Le P.C. et la culture », que « les élus de la C.G.T., avec leur syndicat, déterminent librement leur conduite dans l'orientation de la politique culturelle de la C.G.T., laquelle sera affirmée avec force au cours des journées nationales sur la C.G.T. et la culture qui se tiendront les 24 et 25 mars 1980 au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ».

# POLITIQUE

## LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU P.C.F. SUR LES INTELLECTUELS

# Le débat préparatoire reflète une opposition sur la conception du parti communiste et de son rôle

*Le conseil national du parti communiste, réuni à Bobigny (Seine-Saint-Denis) les 9 et 10 février, doit débattre, sur le rapport de M. Guy Hermier, membre du bureau politique,* « des intellectuels, de la culture et de l'avancée démocratique au socialisme ». *Ses travaux doivent s'achever par l'adoption d'une résolution, dont le projet, rendu public il y a deux mois, devait être discuté au sein du parti. M. Georges Marchais doit prononcer, dimanche, le discours de clôture de la réunion du conseil national.*

« *La crise du printemps 1978 n'a pas été surmontée.* » Par cette phrase, M. Maurice Goldring — dont la contribution à la tribune de discussion a été réservée aux lecteurs de *France nouvelle*, beaucoup moins nombreux que ceux de *l'Humanité* (*le Monde* du 6 février) — a résumé la situation où se trouvent beaucoup d'intellectuels communistes face à leur parti. Au lendemain des élections législatives de mars 1978, ce sont principalement des intellectuels qui avaient pris la responsabilité d'exprimer, au sein du P.C.F. et à l'extérieur, des interrogations et des critiques largement répandues parmi les militants et les cadres communistes. Ils s'estimaient en droit d'exiger, compte tenu des principes affirmés par les dirigeants du P.C.F., notamment lors du vingt-deuxième congrès (février 1976), qu'un débat ait lieu sur la situation nouvelle créée par l'échec de la gauche, sur les responsabilités des différents partis dans la rupture de l'union et sur la façon dont la direction du parti communiste avait traité les problèmes de l'alliance avec le P.S.

Ce débat fut refusé, la direction du P.C.F. niant, dans un premier temps, que sa propre analyse fût contestée, puis accusant ceux qui ne se rangeaient pas à son point de vue de faire le jeu des ennemis du parti. Les intellectuels furent la cible privilégiée de ces accusations, leur attitude étant mise au compte d'une faiblesse politique qui serait inhérente à leur statut social. Beaucoup d'entre eux eurent alors l'impression de découvrir un parti qui n'était pas celui auquel ils avaient cru adhérer. Certains en tirèrent les conséquences en quittant le P.C.F., mais d'autres — bien plus nombreux — refusèrent cette logique. En restant au parti, ils créaient un fait nouveau : l'existence, non plus d' « oppositionnels », mais d'une opposition au sein du P.C.F.

### Transformation ou opposition ?

Cette opposition, naturellement, n'a pas la forme qu'elle aurait au parti *socialiste* ; *nullement* organisée, diverse, elle n'est pas une force qui puisse se compter ; elle ne se reconnaît pas de porte-parole et n'a pas de candidats aux postes de direction ; elle est faite d'analyses et de projets divergents, sinon contradictoires. Elle existe, cependant, dans le refus des schémas dont continuent de se réclamer les dirigeants du parti dans leur action. Ce sont deux conceptions du parti qui s'opposent.

La direction du parti communiste a elle-même pris acte de cette situation lorsqu'elle a décidé *de répondre aux critiques* que lui valait sa position sur l'intervention soviétique en Afghanistan par *le lancement d'une pétition.* Il est souvent arrivé que le P.C.F. sollicite de cette manière le soutien de personnalités extérieures dans une polémique l'opposant aux autres forces politiques. Cette fois, il s'agissait d'autre chose : la direction du parti s'est adressée aux militants pour leur demander de la soutenir contre d'autres militants. Initialement destinée aux intellectuels, cette pétition est maintenant soumise à des catégories de militants beaucoup plus larges, *l'Humanité* continuant de publier des signatures par département. Ces listes officialisent le *clivage* que leur *publication* prétend nier.

Les intellectuels sont ainsi les protagonistes d'un conflit *que le* débat qui leur est consacré samedi et dimanche reflète indirectement. A travers la question de l'alliance entre ouvriers et intellectuels, se pose celle du rôle du parti communiste dans la société française et du rôle des différentes catégories sociales dans le parti communiste. Celui-ci doit-il être une force de trans*formation s'efforçant* d'intégrer toutes les aspirations au changement qui s'expriment dans la société, ou bien une force *d'opposition* qui exprime, sur le plan politique, les revendications du groupe social dont elle émane ? Selon la réponse que l'on donne à cette question, l'adhésion des intellectuels au P.C.F. prend un sens très différent.

La direction mène ce débat avec d'autant plus d'âpreté qu'elle est prise entre un enjeu interne *et un enjeu électoral*. Pour conserver son autorité sur le parti, elle doit s'appuyer sur une conception *étroite* de *son* fonctionnement, qui interdit tout vrai débat. Mais elle risque, ainsi, de détourner du P.C.F. des sympathisants et des électeurs rebutés par ce retour à un type de langage qu'ils avaient pu croire dépassé. C'est pourquoi, sans doute, on a vu les dirigeants communistes inviter tous les intellectuels à contribuer à la mise en œuvre de la politique du parti lors de l'élection européenne, puis adopter une attitude intransigeante, à l'automne dernier et depuis, vis-à-vis de ceux qui critiquent tel ou tel aspect de cette *politique.*

Présentant, dans *l'Humanité* du 1er février, le manuel hebdomadaire destiné aux intellectuels, qui doit voir le jour le 7 mars, M. Hermier a souligné que *M. Jean Elleinstein, membre du* conseil de rédaction, ne doit pas s'attendre à avoir « *la possibilité d'utiliser* Révolution *comme moyen de lutte contre le parti* ». Le conseil de rédaction, d'ailleurs, n'a été réuni que deux fois depuis sa constitution, au mois de juin 1979, et il semble que sa participation à l'élaboration de l'hebdomadaire doive être des plus réduites.

Le comportement de la direction s'explique par le fait que, *au-delà des intellectuels*, sa politique est accueillie avec réserve, voire avec hostilité, par une proportion *non négligeable* de militants et par certains cadres. L' « affaire Fiszbin », à Paris, en a été la preuve. Faire *droit* aux revendications des intellectuels, aujourd'hui, ce serait en fait renforcer un courant auquel les dirigeants du parti s'efforcent au contraire, d'ôter toute occasion de se manifester.

PATRICK JARREAU.

### Mme PARMELIN : le soutien inconditionnel à l'U.R.S.S. est une mise aux fers du socialisme dans la liberté.

Mme Hélène Parmelin, dont la contribution au débat préparant la réunion du conseil national du P.C.F. sur les intellectuels avait été refusée par les responsables de la tribune de discussion ouverte dans la presse communiste, a communiqué son texte à l'A.F.P. Dans cet article, Mme Parmelin demande la réunion d'un congrès extraordinaire du P.C.F. « *la mise à mort du stalinisme en France* ».

« *Comme aux temps dits révolus*, poursuit l'écrivain communiste, *le parti communiste range automatiquement ses opposants parmi les intellectuels complices de l'ennemi idéologique, ou manipulés par lui. Il suffit de dire que le socialisme n'existe nulle part, et surtout pas en Union soviétique, que l'entrée des chars soviétiques en Afghanistan est un attentat (...) impérialiste contre l'indépendance du peuple afghan, que le soutien inconditionnel à l'Union soviétique est une mise aux fers du socialisme dans la liberté, pour que ceux, innombrables, qui véhiculent ces idées se voient rangés dans le camp de Carter et des guerriers habituels de « la guerre idéologique ». Parmi lesquels, naturellement, les socialistes et l'union de la gauche, à abattre à l'arme quotidienne automatique, selon le vœu de l'U.R.S.S.* »

● *Au conseil régional de Bretagne*, M. Raymond Marcellin (U.D.F.) a été réélu, le mardi 5 février, président du conseil régional de Bretagne avec *50 voix* contre 11 à M. Michel Phlipponneau (P.S.) et 6 à M. François Leizour (P.C.). L'élection des membres du bureau faisait d'autant moins de doute qu'un plan de *salle*, distribue (très vraisemblablement par erreur) avant le vote à bulletin secret, indiquait déjà les noms des vice-présidents ainsi que leur place à la tribune autour de M. Marcellin. L'opposition qui demandait une représentation proportionnelle a une nouvelle *fois* été écartée du bureau. — *(Corresp.)*

● ERRATUM. — Un bourdon a rendu en partie incompréhensible, dans nos éditions datées 8 février, notre relation des Journées nationales des DOM. Nous aurions dû écrire : « *Selon le schéma du secrétaire d'Etat, les importants transferts financiers consentis par la métropole pour soutenir l'économie des départements d'outre-mer sont justifiés parce qu'ils permettent d'y maintenir un pouvoir d'achat convenable...* », etc.

# HISTOIRE

## A propos du meurtre de l'amiral Darlan

### « LE RECOURS A L'ASSASSINAT POLITIQUE ÉTAIT TOTALEMENT ÉTRANGER AU GÉNÉRAL DE GAULLE » affirme le général Billotte

Le général Pierre Billotte, ancien ministre, ancien chef d'état-major du général de Gaulle à *Londres, répond, dans la Revue de la France libre*, à ceux qui accusent le général de Gaulle d'être à l'origine de l'assassinat de l'amiral Darlan le 24 décembre 1942 à Alger. Il affirme que ceux qui, pendant la guerre, portèrent de telles accusations, tentaient de « rendre impossible à jamais une heureuse coopération entre Roosevelt et de Gaulle. »

Il ajoute : « *Comment ne pas comprendre que le recours à l'assassinat ou au meurtre pour aboutir à des fins politiques qui lui était parfaitement odieux, mieux encore, totalement étranger « La » mort de l'ennemi ne peut lui » être infligée qu'au combat », avait-il coutume de dire et de prescrire. Ce fut sa règle absolue tout au long de l'épopée de la France libre et, bien entendu, de ses septennats.*

*A Londres, j'ai appliqué strictement cette règle chaque fois que des combattants de l'ombre, dans leur juste courroux, nous demandaient l'autorisation d'abattre tel ou tel traître. « Le » sort des traîtres n'appartient » qu'à la justice. » Ce fut l'unique réponse que j'ai toujours donnée au nom de Charles de Gaulle, sans même souvent le consulter tellement la chose allait de soi ; et quand je lui en rendais compte, il m'a toujours et immédiatement approuvé.* »

### Mme D'ASTIER DE LA VIGERIE VEUT RÉPONDRE AU COMTE DE PARIS

Mme Henri d'Astier de la Vigerie, qui n'a pas obtenu d'Antenne 2 l'exercice du droit de réponse après que le comte de Paris eut démenti *son témoignage* à propos de l'assassinat de l'amiral Darlan (*le Monde* des 18 et *23 janvier et du 1er février*), a annoncé son intention « *d'obtenir par les voies légales le droit qui lui est dû* ».

**[Rappelons que le droit de réponse dans les sociétés nationales de radio et de télévision est prévu par la loi du 3 juillet 1972 et organisé par le décret du 13 mai 1975. En cas d' « imputations portant atteinte à l'honneur, à la réputation ou aux *intérêts d'une personne physique* », celle-ci peut saisir le président de la société. Si la demande est rejetée, un recours est possible auprès de la commission nationale du droit de réponse, présidée par un conseiller d'Etat, puis, éventuellement, devant le Conseil d'Etat.**

***Cette* procédure est à *distinguer* du droit de réponse au gouvernement, mis en application pour la *première fois* le 6 septembre 1978 et ouvert aux formations politiques n'appartenant pas à la majorité, si elles sont représentées à l'Assemblée nationale par un groupe parlementaire.]**

# société

## Des élus communistes « susceptibles d'inculpation » après les poursuites contre un P.-D.G. lyonnais

Lyon. — Le dossier d'une information judiciaire ouverte en novembre 1979 au tribunal de grande instance de Lyon et confiée à M. Jacques Fayen, premier juge d'instruction, qui avait déjà inculpé pour abus de confiance, faux et usage de faux en écritures de commerce et escroquerie le P.-D.G. d'une entreprise d'installations électriques, M. Louis Mialet, et MM. Christian Miguet et Jean Thorain, est en cours de transmission à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Après un mois d'instruction, il est en effet apparu au procureur de la République de Lyon que les maires de trois communes du Rhône (Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Givors) étaient « susceptibles » d'être, eux aussi, inculpés. Du coup, en application de l'article 631 du code de procédure pénale, une requête était adressée dès le 5 décembre à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui, le 12 du même mois, dessaisissait la juridiction lyonnaise et chargeait la chambre d'accusation de la cour dappel de Paris de prendre la relève. L'affaire Mialet prenait ainsi une autre dimension et un autre relent, d'autant plus que les maires mis en cause (MM. Marcel Houël, Jean Capievic et Camille Vallin) sont tous trois communistes. Cependant, l'affaire, en son état actuel, doit être examinée avec circonspection dans la mesure où les éléments recueillis paraissent encore fragmentaires et ne reposent pour l'instant que sur des déclarations et des témoignages de membres ou anciens membres de la société Mialet.

## Une affaire oui, un scandale c'est moins sûr...

On ne peut pas dire que toute la ville en parle. Au contraire. Ce serait plutôt à qui calmerait le jeu. Des milieux judiciaires aux milieux politiques lyonnais, chacun se tient sur la réserve et la recommande. Au fond, on n'est pas fâché que « les Parisiens » aient maintenant la charge de ce brûlot avec le secret espoir qu'il puisse s'agir d'un pétard mouillé.

Car si une affaire Mialet existe, tout à fait palpable, chargée de tous les ingrédients rituels que sont une comptabilité douteuse, une caisse noire, des factures fictives, des notes de frais plus qu'approximatives, le scandale politique qu'elle porterait au germe reste à démontrer.

A soixante-deux ans, Louis Mialet était un entrepreneur connu de bien des collectivités du Rhône et de toute obédience. Homme de terrain formé lui-même, il avait créé, en 1960, la société anonyme Entreprise électrique Mialet. En sa qualité de P.-D.G., il détenait 90 % des actions d'un capital d'un peu plus de 1 million de francs. Spécialisée dans la construction de lignes électriques et d'éclairage public, travaillant uniquement pour des collectivités, la société avait vu son chiffre d'affaires progresser régulièrement jusqu'en 1977, pour atteindre et même dépasser annuellement les 10 millions de francs. Pour ce patron de P.M.E., la vie était belle. Il n'empêche qu'il avait ses méthodes, rudes, despotiques selon certains, et qu'elles ne convenaient pas forcément à son entourage immédiat. C'est peut-être là qu'il faut voir les raisons de sa chute. Car l'affaire n'est pas née d'une plainte en bonne et due forme.

Lorsque les services de police demandent, en octobre 1979, des renseignements à la section économique et financière du service régional de police judiciaire de Lyon, ils disposent d'informations suffisantes pour subodorer des malversations. De fait, on va découvrir assez vite une première escroquerie au détriment des P.T.T. Chargé par cette administration, aux termes d'un marché passé avec elle de gré à gré en 1975 de décharger et ranger des lots de poteaux téléphoniques, Louis Mialet, au lieu de faire accomplir ce travail par son propre personnel, comme le stipulait la convention, circonvenait quelques employés de ces mêmes P.T.T., et ce sont eux qui, avec du matériel de leur propre administration, allaient accomplir la besogne. Ils furent évidemment rémunérés, mais à un tarif bien inferieur à celui prévu dans le contrat. Après quoi, bien sûr, la facture présentée aux P.T.T. et réglée fut celle prévue initialement, c'est-à-dire bien supérieure aux sommes déboursées par la société Mialet.

Jusque-là rien de politique. Rien de politique non plus dans de fausses déclarations à la Caisse des intempéries du bâtiment qui permettaient d'encaisser indûment des indemnités et d'alimenter une caisse noire grossie par toutes les astuces ordinaires : notes de frais et de déplacements surfaites, endossement de chèques divers, etc. Pas de politique non plus dans les avantages en nature consentis à tel ou tel qui se voyaient offrir aux frais de la société la réparation, l'entretien et même l'essence pour leur voiture personnelle.

### Salariés ou militants

Ces faits-là sont à peu près reconnus. Il reste cependant à déterminer à qui en incombe la responsabilité. M. Mialet la rejette sur M. Christian Miguet, l'un de ses proches collaborateurs de l'époque auquel il aurait laissé le soin un moment de conduire l'affaire lui-même pour des raisons d'ordre familial. Pour l'heure, M. Miguet se trouve inculpé tout comme M. Jean Thorain, l'un des agents des P.T.T. compromis dans l'affaire des poteaux.

La politique va apparaître le jour où l'examen des livres de paie révèle, parmi les salariés de la société, le nom de trois personnes dont les autres employés, et pour commencer la comptable, vont assurer qu'on ne les vit jamais dans l'entreprise et ajouter que toutes trois étaient en réalité des militantes et des permanentes du parti communiste ne travaillant que pour lui.

Pourquoi ces rémunérations, au demeurant modestes puisqu'elles sont chiffrées à 40 000 francs environ pour une année ?

De notre envoyé spécial

Les réponses sont diverses et incertaines. Générosité gratuite motivée par une certaine sympathie politique, comme le soutient M. Mialet ? Façon de s'assurer des marchés avec telle ou telle municipalité communiste comme le prétendent d'autres témoins en affirmant que c'est M. Mialet lui-même qui le disait ?

Car ces mêmes témoins sont allés encore plus loin, assurant que la société Mialet devait verser aux municipalités de Vénissieux, de Vaulx-en-Velin et de Givors 5 à 10 % de ristourne sur le montant hors taxe des marchés passés avec elles, que Louis Mialet faisait établir chaque année à cet effet des tableaux récapitulatifs de toutes les factures et de toutes les ristournes. Tout cela, cependant, manque de précision.

Faut-il considérer que les salaires payés aux permanentes du P.C. constituaient déjà partie ou totalité de cette ristourne ? Convient-il, inversement, de croire telle ou telle comptable de la société pour qui ces versements occultes étaient au contraire effectués en liquide prélevé sur la caisse noire, mais à des personnes dont elles ont toujours ignoré les noms ? Et ne faut-il pas tenir compte aussi du fait que les éléments fournis à l'enquête et à l'instruction émanent pour bonne partie de témoins qui ne cachent pas avoir eu avec M. Mialet plus d'un démêlé pour finalement s'être trouvés contraints à la démission, mais non sans avoir constitué et emporté avec eux leurs propres dossiers, qu'ils ressortent aujourd'hui.

Le parquet de Lyon jugea qu'il n'était pour lui pas même nécessaire d'entendre, fût-ce en simple qualité de témoins, tous ces maires des municipalités mises en cause, pas plus d'ailleurs que les permanentes du P.C.F. bénéficiaires des salaires de complaisance, pour faire jouer l'article 681 du code de procédure pénale : « Lorsqu'un maire ou un élu le suppléant sont susceptibles d'être inculpés d'un crime ou d'un délit commis dans l'exercice de leurs fonctions, le procureur de la République, saisi de l'affaire, présente sans délai une requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui statue comme en matière de règlement de juges et désigne la chambre d'accusation qui pourra être chargée de l'instruction. » Ainsi fut fait, la requête précisant les noms des trois maires « susceptibles d'inculpation » : MM. Marcel Houël (Vénissieux), Jean Capievic (Vaulx-en-Velin) et Camille Vallin (Givors). Précisons que tous trois sont aussi conseillers généraux du Rhône, dont en outre M. Vallin est sénateur, et M. Houël député.

### M. HOUËL : je peux prouver qu'il n'y a rien

Ce qu'ils pensent de leur situation ? La sérénité l'emporte maintenant sur l'indignation. Pour M. Houël, les choses sont simples : « La ville de Vénissieux a effectivement conclu des marchés avec la société Mialet. En dix ans, il a dû être effectué avec elle pour environ 6 millions de francs de travaux. Mais Mialet n'avait aucun monopole chez nous. Il travaillait aussi bien pour la ville de Lyon, pour la communauté urbaine, pour la société d'équipement de la région lyonnaise, que pour des communes comme Bron ou Villeurbanne. Nous lui aurions demandé des commissions ? On peut tout vérifier. D'ailleurs et tout à fait en dehors de cette affaire, la Cour des comptes le fait actuellement, à Vénissieux, comme elle est en droit de le faire dans toutes les villes de plus de 40 000 habitants. Tout ce que je peux dire, c'est qu'on ne trouvera pas ici de travaux payés qui n'aient pas été effectués ou de facturation de matériaux de première classe pour des matériaux qui ne le seraient pas. Je serais, dit-on, susceptible d'être inculpé ? Que voulez-vous que je vous dise ? J'ai ma conscience pour moi. Tout le monde connaît mon intégrité. Le jour où l'on voudra m'entendre je répondrai. Je peux tout étaler au grand jour et sans inquiétude. Pour le moment, on ne m'a même pas entendu comme témoin. Des gens ont pu dire ceci ou cela. Il leur reste à le prouver. Et moi, je peux prouver qu'il n'y a rien ».

A Vaulx-en-Velin, M. Capievic affiche le même calme : « Nous avons eu ici, en 1978, et pendant quatre mois, des inspecteurs généraux de l'administration du ministère de l'intérieur. Nous avons leur rapport, le préfet aussi. C'est le constat d'une gestion saine et honnête. Alors, ils peuvent venir. Ils ne trouveront rien, pour la simple et bonne raison que depuis que je suis maire nous n'avons jamais passé aucun marché avec l'entreprise Mialet. Ni d'ailleurs auparavant. Alors, à Vaulx-en-Velin, les commissions de 5 % ou 10 % dont paraît-il on parle, c'est tout simplement zéro. L'éclairage, ce sont nos propres services techniques qui le réalisent. Tout se retournera contre les auteurs de ces propagations de fausses nouvelles. Alors non, tout cela ne me rendra pas malade, vraiment pas, mais si c'est un combat politique qu'il faut mener, nous le mène qu'il faut mener, nous le mènerons. »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

*APRÈS SIX ANS DE PROCÉDURE*

## La Cour de cassation met un point final à l'affaire des micros du « Canard enchaîné »

### Quatre magistrats se sont récusés

Les mystérieux « plombiers » (en fait, de faux poseurs de rideaux) que le dessinateur Escaro découvrit, dans la soirée du 3 décembre 1973, en train d'installer un système d'écoutes dans les locaux en réfection du « Canard enchaîné », 173, rue Saint-Honoré à Paris, ne seront pas poursuivis. La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a mis le point final à l'affaire dite des micros en rejetant, le 7 février, le pourvoi formé par l'hebdomadaire contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'Amiens du 31 octobre 1978.

La cour d'appel d'Amiens avait déclaré que l'action publique était prescrite depuis le 12 décembre 1976. Elle avait aussi annulé les actes de procédure accomplis par MM. Alain Bernard et Hubert Pinsseau, juges d'instruction à Paris, depuis le 12 décembre 1973, date à laquelle le Canard enchaîné, partie civile, mit pour la première fois en cause un commissaire de la D.S.T.

En annulant la procédure, la cour d'appel d'Amiens s'était conformée à la décision des magistrats de la Cour de cassation qui, le 22 juin 1978, avaient cassé l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Paris. Cette juridiction confirmait un non-lieu rendu le 22 février 1976, au motif que la chambre criminelle de la Cour de cassation aurait dû être saisie par le parquet dès le 12 décembre 1973 d'une requête aux fins de désignation de la juridiction compétente (en vertu de l'article 687 du code de procédure pénale), dès lors qu'un officier de police judiciaire était susceptible d'être inculpé dans l'affaire. Fallait-il déduire de cette annulation de la procédure, comme l'a fait la cour d'appel d'Amiens, malgré la plaidoirie de Mᵉ Roland Dumas, que l'action publique se trouvait éteinte par la prescription ?

Le problème a été longuement débattu le 7 février par la chambre criminelle au cours d'un délibéré de plus de trois heures entre dix-huit magistrats de cette haute juridiction. Quatre membres de la chambre s'étaient récusés : MM. Bertrand Dauvergne, André Braunschweig, Jean Cosson, conseillers, et Mme Marie-Louise Desgranges, conseiller référendaire, le premier, conseiller-doyen du Conseil supérieure de la magistrature, ancien procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, parce qu'il fut mis en cause récemment dans le Canard enchaîné, le deuxième parce qu'il avait pris parti publiquement en faveur de l'hebdomadaire lors d'un congrès de l'Union syndicale des magistrats, dont il fut longtemps président, le troisième en raison de ses relations amicales avec les dirigeants du Canard enchaîné, la quatrième pour avoir eu à connaître du dossier lorsqu'elle était affectée à la chancellerie.

Plaidant pour le Canard enchaîné, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen a exhorté solennellement la chambre criminelle à « sauver l'honneur de la justice française » en cassant l'arrêt de la cour d'Amiens afin que ne soit pas étouffé le « scandale des écoutes » : *Le procureur de la République a manqué au devoir qui était le sien, en ne vous transmettant pas en temps voulu la requête prévue par l'article 687 du code de procédure pénale. La partie civile a certes le pouvoir de mettre l'action publique en mouvement, mais ensuite elle n'en a pas l'exercice. Elle ne pouvait contraindre le juge ou le parquet à agir. C'est une double erreur de droit que de lui reprocher comme l'a fait la cour d'appel d'Amiens, de ne pas avoir saisi le juge d'instruction d'un déclinatoire de compétence qui l'aurait obligé à rendre une ordonnance susceptible d'appel.* »

« *Si la partie civile avait saisi le juge d'un tel déclinatoire de compétence,* a dit Mᵉ Lyon-Coen, *ce magistrat ne pouvait se déclarer incompétent. Il devait simplement communiquer le dossier au parquet afin que celui-ci déposât la requête à votre cour. Dans ce cas, il s'agit d'une incompétence partielle et temporaire et seul le parquet pouvait saisir le juge d'un déclinatoire de compétence. (...) Si vous ne cassez pas l'arrêt d'Amiens, le gagnant c'est le ministre de l'intérieur qui a mis obstacle à la manifestation de la vérité en interdisant aux policiers mis en cause de déférer aux convocations au prétexte qu'ils seraient couverts par le secret de la défense nationale, et le perdant, c'est la justice.* »

Statuant sur rapport de M. Pierre Faivre, conseiller, et conformément aux conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général, tendant au rejet du pourvoi qui, en avant-propos, avait tenu à préciser : « *Vous n'avez pas l'habitude de juger selon un code de l'honneur, mais selon la loi* », les magistrats de la chambre criminelle ont déclaré que la partie civile n'était pas, comme elle le prétend, démunie de tout moyen de droit pour faire constater la nullité dont la procédure se trouvait frappée à partir du moment où un officier de police judiciaire était mis en cause.

Les magistrats précisent en effet : « *Les dispositions combinées des articles 186 et 575 du code de procédure pénale autorisent la partie civile à interjeter appel de l'ordonnance par laquelle, sur déclinatoire, le juge a prononcé sur sa compétence, et impliquent que ce magistrat est tenu de statuer sur un tel déclinatoire, quelle que soit la partie dont il émane. C'est seulement dans le cas où le déclinatoire serait laissé sans suite par le juge d'instruction que la suspension de la prescription pourrait être admise. Ainsi, et dès lors qu'en l'espèce, la partie civile aurait pu présenter une exception d'incompétence d'ordre public à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris lorsque, bien avant la date d'expiration du délai de la prescription, l'affaire a été soumise à cette juridiction, ladite partie civile disposait, en dépit de l'inaction du ministère public, des voies de droit lui permettant de faire obstacle à l'accomplissement de la prescription.* »

### BONNE FOI...

Le procédure conduite à propos des écoutes du « Canard enchaîné » ne fait manifestement pas l'unanimité parmi les magistrats de la Cour de cassation. Il serait faux toutefois de supposer que ce sont des sentiments identiques qui ont animé le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat que fut M. Bertrand Dauvergne ou M. André Braunschweig, qui, lorsqu'il était président de l'Union syndicale des magistrats, avait, sur le comportement de la justice à propos de ces écoutes, dit vivement ce qu'il en pensait.

Il serait tout aussi faux de supposer que de tels incidents sont sans précédent. Régulièrement, des magistrats « se déportent », comme ils disent, s'il se trouve, par exemple, qu'ils ont déjà connu de l'affaire en d'autres circonstances de leur vie professionnelle ou qu'ils en ont une connaissance personnelle. Mais, dans ces cas-là, ils ne se « déportent » pas par paquet de quatre...

Il serait encore faux de croire que les décisions de la Cour de cassation sont toujours acquises à l'unanimité. Mais, si certains sont mis en minorité, ils n'ont pas « a priori » refusé de participer au vote.

Il est vrai, en revanche, que les deux interprétations juridiques étaient concevables : celle de la Cour de cassation reprochant au « Canard enchaîné » de n'avoir pas corrigé les erreurs de procédure commises par la justice ou bien celle de l'hebdomadaire estimant que ce n'était pas son rôle.

A ceci près que, entre l'une et l'autre solution, il y a la distance de la bonne foi et qu'il est assez facile à présent de savoir où elle ne se trouve pas.

Ph. B.

## CORRESPONDANCE

### Après des incidents à Gémenos (Bouches-du-Rhône)

*Après la publication, dans le Monde du 17 janvier, d'un article intitulé « Homicide involontaire : 1 000 francs d'amende », M. M. Lebettre, maire de Gémenos (Bouches-du-Rhône), nous écrit :*

Les jeunes gens qui semaient désordre dans les rues étaient une bande de voyous venus apporter la perturbation (...).

Les vigiles et les gendarmes n'ont pas demandé le renfort des gardes municipaux, ceux-ci se sont portés au secours des vigiles bien avant l'arrivée des gendarmes.

Enfin, « les vigiles d'une société privée » n'avaient pas été engagés par la mairie, qui n'a jamais fait appel au service d'une société privée quelconque, mais par le comité de la Saint-Eloi, organisateur de la fête et totalement indépendant de la municipalité.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Le Conseil d'État donne tort au maire qui refusait les handicapés.

Le Conseil d'Etat a rejeté, mercredi 6 février, la requête introduite par le maire de Vestric-et-Candiac (Gard), M. Georges Gabian, contre l'installation, dans ce village, d'un centre de vacances pour handicapés (le Monde du 10 janvier).

Le maire de Vestric-et-Candiac, une partie de son conseil municipal et de la population, n'avaient jamais accepté l'achat, en 1973, par la Ligue nationale belge d'aide aux paralysés cérébraux, du château du village, destiné à accueillir chaque été une quinzaine d'handicapés et leurs éducateurs. A plusieurs reprises, la préfecture du Gard avait dû annuler les arrêtés municipaux pris pour empêcher l'aménagement de ce centre de vacances.

Le Conseil d'Etat a estimé, dans l'arrêté qu'il vient de rendre, que, selon le code de la famille et de l'aide sociale, l'administration ne pouvait s'opposer à l'ouverture d'un établissement accueillant des mineurs que pour des raisons de moralité, de sécurité, d'hygiène ou de bien-être. Le Conseil d'Etat indique encore que, « *dans le cas où l'hostilité manifestée par le conseil municipal traduirait une réticence de l'ensemble des habitants de la commune, cette circonstance ne serait pas par elle-même de nature à justifier une opposition à l'ouverture du centre* ».

### Attentat contre une résidence secondaire en Bretagne.

Une charge explosive a gravement endommagé, dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 février, une résidence secondaire inoccupée située à la pointe de l'île Renote, à Trégastel (Côte-du-Nord). Une seconde charge a été découverte, mais n'a pas explosé. Le bâtiment appartient à M. Paul-Antoine Courcoux, un dirigeant de la société Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. La construction de cette villa sur un site classé avait donné lieu à des démêlés judiciaires avec la municipalité de Trégastel. Le Conseil d'Etat a annulé le 12 octobre 1979 le permis de construire, et la municipalité, après avoir refusé en décembre dernier une demande de régularisation, a décidé de poursuivre l'action au pénal.

Cet attentat, qui a occasionné des dégâts évalués à 600 000 francs, a été revendiqué ce vendredi matin 8 février dans un appel téléphonique au bureau régional de l'A.F.P. à Rennes par le mouvement de résistance nationaliste bretonne « Trawalc'h ».

● *Le tribunal correctionnel d'Amiens a condamné* mercredi 6 février à deux mois d'emprisonnement avec sursis quatre jeunes gens qui étaient poursuivis pour avoir distribué le 11 novembre 1978 un tract antimilitariste (le Monde du 12 janvier). — (Corresp.)

### Le cinéaste François Pain traduit en correctionnelle.

Le cinéaste François Pain, détenu depuis le 28 septembre 1979 sous les inculpations d'« *infraction à l'article 314 du code pénal* [loi anti-casseurs] *et recel* » (le Monde du 29 septembre 1979) comparaîtra le 20 février devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris.

François Pain avait été arrêté six mois après les incidents qui avaient suivi, le 23 mars 1979, la marche des sidérurgistes, parce qu'il figurait sur une photo parue dans Minute le montrant, un sac à la main, devant la vitrine brisée d'un magasin de la place de l'Opéra. M. Pain a toujours affirmé avoir reçu involontairement ce sac dans les bras et l'avoir immédiatement rejeté à l'intérieur du magasin et n'avoir participé en rien aux violences et pillage suivant la manifestation.

Auparavant, la quatorzième chambre correctionnelle devra statuer, le lundi 11 février, sur une nouvelle demande de mise en liberté déposée par ses défenseurs.

● *La cour d'assises de Paris a condamné*, mercredi 6 février, à dix années de réclusion criminelle Sauveur Spadafora, cinquante-six ans, accusé d'avoir tenté d'assassiner son épouse en la poignardant dans une église à la fin de la cérémonie de mariage de leur fils Antoine (le Monde du 8 février).

● *Mise en liberté d'un autonomiste corse.* — M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a signé, le 7 février, une ordonnance de mise en liberté en faveur d'un autonomiste corse, M. Joseph Moracchini, âgé de vingt-sept ans. Artisan peintre à Lupino, M. Moracchini était détenu depuis le 11 janvier, sous l'inculpation de « *participation à bande armée* », pour avoir occupé, avec dix autres autonomistes, la mairie de Bastelica.

● *Un insoumis, M. René Fernandez*, incarcéré à la caserne de Vernon (Eure), a été admis à l'hôpital militaire Scrive de Lille, où il continue une grève de la faim entamée le 30 janvier dernier. Selon un communiqué du comité de soutien publié mardi 5 février, « *l'état de M. Fernandez, arrêté alors qu'il attendait une décision du Conseil d'Etat, devant lequel il avait déposé un recours, serait alarmant* ». De source militaire on indique que, « *si M. Fernandez a bien été hospitalisé pour être placé sous surveillance médicale, comme c'est souvent le cas, son état n'a rien d'alarmant* ».

● *Quatre inculpations pour « émissions clandestines ».* — Quatre des animateurs d'une radio libre, Radio-Fil à soie, ont été inculpés, le 7 février, d'émissions clandestines à Alès (Gard). Il s'agit de MM. Jean-Pierre Yaha, trente ans, et Raymond Lob, quarante ans, Mlles Edwige Jonquet, vingt et un ans, et Marcelle Aubert, trente-deux ans.

### Trois militants basques espagnols sont arrêtés à Biarritz.

Bayonne. — Un accrochage entre la police locale et trois nationalistes basques espagnols a eu lieu jeudi 7 février vers 17 heures, près de la gare du centre de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

Alors que les policiers s'avançaient vers une voiture en stationnement sur le plateau de la gare de Biarritz-Ville pour procéder au contrôle de ses occupants, le conducteur démarra. Plusieurs coups de feu claquèrent, atteignant le véhicule au pare-brise et à la portière avant gauche. Les trois personnes qui étaient à l'intérieur prirent alors la fuite à toutes jambes, mais furent bientôt rejointes par les forces de l'ordre. L'une d'entre elles, légèrement blessée à la tête et au bas du dos, reçut des soins au centre hospitalier de Bayonne. Il s'agit de M. Domingo Iturbe-Abasolo, dit Txomin, trente-six ans, ancien leader du mouvement révolutionnaire ETA militaire. Ses deux compagnons, MM. Gorotztidi-Artola, ancien condamné à mort au procès de Burgos, et Etcheveste-Aranguren, furent conduits dans les locaux du commissariat de Biarritz. Transportés au commissariat de Bayonne, les trois hommes ont été placés en garde à vue. Une quatrième personne, qui se trouvait dans une autre voiture au moment des faits, aurait réussi à échapper à tout contrôle. — (Corresp.)

# DÉFENSE

## Pour quelle politique ?

### II. — La bombe à neutrons s'impose

par JACQUES CRESSARD (*)

**Dans un premier article, M. Arthur Paecht, député U.D.F. du Var et secrétaire de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a souligné la nécessité d'envisager de nouveaux sacrifices financiers pour la modernisation des forces armées (« le Monde » du 8 février). M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ile-et-Vilaine, rapporteur du budget de la défense à la commission des finances de l'Assemblée nationale, expose ici les choix techniques et politiques qui, selon lui, devraient guider cette modernisation.**

Le monde change. A la détente succède — pour combien de temps ? — une période d'incertiture, qui nous incite, à nouveau, à la réflexion sur les conditions de notre indépendance, c'est-à-dire d'abord sur notre politique de défense et sur celle de nos partenaires européens.

Quelle politique de défense faut-il pour la France ? Sur quelles bases la défense de l'Europe doit-elle se fonder ?

#### Des défis

*Notre pays est en permanence* menacé.

Il n'y a, dans cette constatation, rien qui ne soit nouveau ni scandaleux. Toute nation doit faire face à des menaces et n'existe que par rapport à des défis qu'il lui faut surmonter. Le problème est moins la menace que *la clarté de l'analyse qui en* est faite et qui dicte la politique la plus apte à y répondre.

Les risques qui pèsent aujourd'hui sur la France sont d'abord ceux qu'elle se suscite à elle-même. L'évolution de sa démographie, la façon dont est gérée son économie, les rapports entre les groupes sociaux, peuvent constituer autant de menaces à l'encontre de son unité ou de sa survie.

*Un pays vide d'hommes* attise les convoitises. La démographie déclinante des pays occidentaux risque de poser demain un problème de recrutement au sein des forces armées. La politique économique peut conduire à une plus grande dépendance envers l'extérieur et par là même à une plus grande vulnérabilité. A l'inverse, la politique militaire peut contribuer, par sa démesure, à l'image de la politique soviétique, à freiner le développement économique.

Ces considérations *nous rappellent* qu'il ne saurait y avoir une politique militaire dégagée de son contexte et qu'il ne peut y avoir de défense solide si elle est conçue par quelque technocratie civile ou militaire que ce soit.

#### Une forte dépendance

S'inscrivant dans une analyse globale, notre politique de défense doit prendre en compte une situation caractérisée par notre *forte dépendance à l'égard* des sources extérieures d'énergie et de matières premières, par le développement de nos échanges et par l'importance du nombre de résidents français à l'étranger.

Un million trois cent mille Français vivent hors de France. Nos échanges se sont élevés, *en 1978, à 470 milliards de francs*, soit plus de 22 % de notre produit intérieur brut. Toute notre activité dépend, à des degrés divers, de l'importance et de la liberté des relations tant avec l'Europe qu'hors d'Europe.

Des événements récents, tels ceux du Zaïre, rappellent qu'il peut être nécessaire d'intervenir à tout instant et fort loin de la métropole. Nos échanges peuvent, à tout moment, être menacés, soit par un embargo volontairement agressif, soit par des moyens militaires aéro-terrestres interdisant l'accès à des sources d'approvisionnement essentielles, soit par des marines secondaires, qui peuvent jouer, demain sur les mers, le rôle qui est celui des forces cubaines en Angola ou en Ethiopie.

Au surplus, la *puissance croissante* d'une marine soviétique inexistante il y a 25 ans, et qui dispose, aujourd'hui, du deuxième tonnage mondial, constitue un fait nouveau que *personne ne peut* ignorer

Mais une menace plus directe se fait sentir.

L'Europe peut être frappée par les centaines de missiles SS 4 et SS 5, qui sont pointés sur chacune de ses agglomérations, et désormais par les missiles SS 20, qui pourront détruire d'emblée une grande partie de son dispositif militaire.

Les forces aéro-terrestres qui nous font face s'élèvent à 114 divisions, *dotées de 27 000* chars, soutenues par 2 500 avions d'appui tactique, aptes à l'emploi des armes nucléaires et chimiques, bénéficiant de l'uniformité des structures, de la *standardisation* des matériels, d'une logistique entièrement continentale, de l'abondance des réserves. Parce que ces forces ne sont pas directement postées à nos frontières, la menace peut sembler lointaine, et il est vrai que, même en cas de crise grave, les éléments du pacte de Varsovie, parvenus à proximité de notre pays, hésiteraient sans doute à s'engager sur un territoire « sanctuarisé » par nos forces nucléaires stratégiques.

#### Des liens privilégiés

Mais quelles seraient les capacités politiques et économiques de notre pays s'il était bordé par des voisins avec lesquels les liens privilégiés qui conditionnent son existence avaient disparu ? En outre, quelle force d'âme ne faudrait-il pas à un pays craignant une invasion pour menacer le futur envahisseur d'une frappe nucléaire qui entraînerait en *retour un tir sur son territoire* ?

Probablement, rien ne permet de douter de la détermination de notre pays à un moment aussi extrême. Mais ne peut-on craindre, de même, que la volonté nationale ne fasse défaut et que les Français, saisissant mal les règles du jeu dissuasif, n'en déduisent que la perte de la liberté n'est que le gage de leur survie ?

Considérons au surplus qu'un pays qui aurait décidé de nous agresser aurait, au préalable, tenté d'affaiblir notre volonté par la propagation de fausses nouvelles, par des actions de commandos d'un faible volume mais d'un nombre respectable susceptibles, par le sabotage d'installations vitales, d'affoler et de démoraliser notre population.

#### Quatre directions

Les menaces qui pèsent sur notre pays nous montrent les directions à suivre.

1) Face aux menaces périphériques, il nous faut disposer d'une marine aux capacités mondiales. Sans doute éprouverons-nous beaucoup de difficultés à avoir à la fin du siècle une marine se situant à un niveau de 300 000 tonnes. Il convient, en *tout* cas, que notre flotte de haute *mer se voie reconnaître une priorité* éminente tant au niveau de son tonnage que de ses armements.

Il nous faut, en outre, disposer de forces d'intervention dont l'utilisation a cessé d'être mise en doute depuis le drame de Kolwezi, à condition toutefois que nos capacités de transport aérien soient à la dimension de ces forces ; ce qu'elles ne semblent pas être à l'heure présente.

2) Face aux actions contre notre territoire se situant à un niveau *d'agression relativement bas mais* suffisamment pernicieuses pour fléchir la détermination nationale, il importe que le gouvernement dispose, en toute circonstance, de *moyens lui permettant* de s'adresser à la population et de réagir partout contre les actions ennemies.

#### A notre portée

Outre des liaisons fiables à tous les niveaux, des moyens de défense *aérienne et maritime adaptés*, le pays doit disposer de forces territoriales suffisamment nombreuses remplissant indistinctement des tâches de défense civile et militaire et s'appuyant sur un service national et des réserves, que des exemples étrangers nous conduisent à maintenir et à développer.

3) Face à la menace aéro-terrestre, c'est-à-dire celle que représenteraient les forces ayant bousculé le dispositif de l'OTAN, une seule riposte est crédible, celle d'une frappe nucléaire tactique présentant le moins d'effets collatéraux possibles — mais por*tant d'emblée un coup* d'arrêt brutal à l'ennemi, susceptible d'éviter ainsi le recours à l'arme stratégique, à moins que l'adversaire ne nous en menace lui-même.

C'est dire que la bombe à radiation renforcée s'impose.

*Disposer de charges neutroniques* en nombre suffisant, détenir les moyens permettant de connaître la situation du champ de bataille et notamment des forces aériennes pleinement opérationnelles, tel est bien l'essentiel qui est à notre portée. Tout le reste n'est que littérature.

4) Face, enfin, à la *menace* majeure que représentent les forces nucléaires stratégiques d'un adversaire potentiel, il importe de détenir une capacité de frappe puissante et invulnérable. Si nous maintenons notre effort. Nous devrions avoir, dans une dizaine d'années, un demi-millier de têtes nucléaires capables en toute circonstance de franchir les défenses adverses, servies par un système de transmission peu vulnérable et portées par des sous-marins qui resteront indétectables.

On peut estimer à bon droit que la France a et aura la possibilité de dissuader un adversaire quel qu'il soit. Il convient toutefois de bien mesurer nos limites.

Nos Mirage IV seront retirés du service en 1985. La vulnérabilité des fusées du plateau d'Albion croît avec le temps. Notre effort de protection des populations, condition de la détermination nationale, est inexistant, ce qui par rapport aux grandes puissances nous met dans une situation de dangereuse infériorité.

Le renforcement des défenses adverses tant actives que passives, l'éloignement des objectifs par le déplacement des sites urbains et industriels, la précision des missiles adverses, nous imposent la poursuite de notre effort de recherche tant au niveau des techniques qu'à celui des concepts d'emploi. Elles obligent à nous dôter au plus vite de nouvelles composantes air-sol ou sol-sol doublant notre flotte de sous-marins nucléaires S.N.L.E., *et de nous engager résolument* dans une politique de défense civile qui exige davantage de volonté politique que la réunion de moyens financiers importants.

(*) *Député* R.P.R. d'Ile-et-Vilaine, rapporteur du budget de la défense, à la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Prochain article :

L'IMPASSE EUROPÉENNE

### La panoplie en 1980

En 1980, la *force* nucléaire de dissuasion française comprendra en service opérationnel :

1) Trente-sept bombardiers *nucléaires* Mirage-IV, équipés chacun d'une bombe de 70 kilotonnes (près de quatre fois la puissance de l'explosion d'Hiroshima) et ravitaillables en vol par onze avions-citernes KC-135 pour des missions de 4 000 kilomètres ;

*2) Au plateau d'Albion en* Haute-Provence, une unité de tir, dotée de neuf missiles balistiques sol-sol S-3 (plus de *3 000 kilomètres de portée* avec une tête thermo-nucléaire mégatonnique, soit la valeur de cinquante fois la puissance d'Hiroshima) et une unité identique en cours de transformation pour recevoir les mêmes modèles de missiles (neuf au total) en 1981 ;

*3) Quatre sous-marins lance*-missiles à propulsion nucléaire — le cinquième, *l'Indomptable*, sera en grand carénage — capables de lancer, au total, soixante-quatre *missiles* M-20 (plus de 3 000 kilomètres de portée avec une tête mégatonnique) ;

4) Cinq régiments d'artillerie équipés du missile tactique Pluton (une arme de 15 à 25 kilotonnes, soit la puissance d'explosion d'Hiroshima) pouvant être lancé jusqu'à 120 kilomètres ;

5) Trois escadrons de Jaguar *et* deux escadrons d'avions Mirage-III-E (soit soixante-quinze avions au total) capables de lancer une arme nucléaire comparable à celle du Pluton après une navigation — dont une partie à basse altitude — de 1 200 kilomètres.

*En 1981, il faudra ajouter* à cette panoplie — outre la remise en service de la seconde unité de missiles S-3 en Haute-Pro*vence* — l'embarquement sur les porte-avions français d'appareils Super-Etendard capables de larguer la tête nucléaire du Pluton.

# MÉDECINE

## Le nouvel hôpital de l'Institut Gustave-Roussy ouvrira ses portes le 15 février

**Le nouvel hôpital de l'Institut Gustave-Roussy, centre de lutte contre le cancer, ouvrira ses portes le 15 février. Situés à proximité de l'ancien établissement, sur un terrain de 11 hectares du plateau des Hautes-Bruyères à *Villejuif, ces nouveaux locaux* ont été conçus d'une manière originale pour permettre une organisation optimale, tout en évitant aux malades le désarroi provoqué par les constructions de grandes dimensions.**

En dépit d'une superstructure imposante sur dix-huit niveaux, l'agencement des unités de soins et d'hospitalisation de petites dimensions, la *multiplicité* des entrées (l'une pour les patients valides, d'autres pour ceux dont l'état de santé nécessite un transport en ambulance, pour le personnel, pour les familles), les circuits de circulation interne simples et des couleurs vives confèrent à ce nouvel hôpital une dimension *humaine tout* à fait opportune.

La surface du nouvel institut est de 78 000 mètres carrés (contre 28 000 mètres *carrés* pour l'ancien). Le nombre de lits d'hospitalisation sera de quatre cents, dont quatre-vingts ne seront ouverts qu'ultérieurement en fonction des besoins (l'ancien institut comprenait trois cent soixante-sept lits). Cette évolution témoigne de la volonté actuelle de *favoriser* les traitements ambulatoires et les hospitalisations de jour.

Quatre cents à cinq cents consultants seront accueillis chaque jour. Les unités d'hospitalisation se composent de chambres à un ou trois lits avec des sanitaires et un poste de téléphone pour chaque malade.

De haut niveau technique, cet hôpital est le seul en France à utiliser pour l'énergie le tout-électrique. *Il dispose* de huit salles d'opération, de plusieurs laboratoires d'investigation clinique en biochimie et bactériologie, d'immunologie et hématologie et de deux accélérateurs linéaires de particules de haute puissance. L'air y est entièrement renouvelé de trois à quinze fois par heure dans les *blocs opératoires*. Partisan depuis plusieurs années de la pluridisciplinarité dans les choix thérapeutiques, l'Institut Gustave-Roussy réunit des services de médecine, de chirurgie et de radiothérapie. Seuls les cinquante et un lits du professeur Georges Mathé resteront dans une *partie des* anciens locaux, qui seront reconstruits et rattachés entièrement à l'Assistance publique de Paris.

# ÉDUCATION

UNE CONFÉRENCE DE L'O.C.D.E.

## Comment l'université peut-elle sortir de sa tour d'ivoire ?

**Comment reconsidérer le rôle de l'enseignement supérieur par rapport à l'évolution de la vie sociale et économique dans les pays industrialisés, tel a été le sujet de la conférence organisée, du 4 au 6 février, à Paris, par l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.).**

**Ouverte par le ministre suédois de l'éducation et des affaires culturelles, M. Jan-Erik Wikström, cette conférence (« L'enseignement supérieur et la collectivité : nouvelles formes d'échanges *et de coopération* ») a réuni plus d'une centaine de fonctionnaires, administrateurs et experts de l'enseignement supérieur, ainsi que des délégués syndicaux et des représentants patronaux.**

*« L'université n'est pas en dehors de la société : elle est partie intégrante »*, cette remarque de Mme Paule Leduc, présidente du conseil des universités du Québec (Canada), est significative de l'esprit des débats. L'université doit sortir de sa *« tour d'ivoire »*, a-t-on souvent répété : ses difficultés plus ou moins directement liées à la crise de l'économie et de l'emploi, à l'accélération des changements, rendent nécessaire pour les institutions d'enseignement supérieur la redéfinition de leur rôle social. L'objectif de la conférence a donc été de cerner les conditions dans lesquelles l'université peut mieux s'insérer dans le tissu social.

Les participants ont constaté que les établissements d'enseignement supérieur s'efforcent, aujourd'hui, de resserrer leurs liens avec la collectivité : ainsi, dans la plupart des pays, les conseils d'université comptent des personnalités extérieures ; certains établissements, comme l'université catholique de Louvain (Belgique) ou l'université de Pavie (Italie), utilisent des équipements intégrés (logement, santé, etc.) en commun avec les municipalités. D'autre part, des structures spécifiques créées dans les universités permettent d'établir un lien avec le monde du travail.

La *portée* de telles initiatives reste toutefois assez limitée. La commission syndicale consultative de l'O.C.D.E. (Trade union advisory comitae, TUAC) a souligné *« l'importance d'une prise en compte totale »* des activités ouvertes sur l'extérieur, ce qui suppose une *« structure globale qui engage l'université tout entière »*. Pour M. Guy Berger, professeur à l'université de Paris VIII-Vincennes, il s'agit avant tout d'un *« état d'esprit »*. Il faut selon lui reconsidérer globalement le rapport théori-pratique, pour que l'alternance ne soit pas seulement un « gadget » pédagogique. Il faut aussi repenser les contenus de la formation en introduisant l'interdisciplinarité *« qui doit répondre au caractère multi-référentiel que pose toute réalité. »* Citant la phrase d'un universitaire américain — *« les collectivités ont des problèmes, les universités, hélas, n'ont que des départements »*, — M. Guy Berger a préconisé de *« casser la monolinéarité des enseignements universitaires »* ; *il* a souhaité d'autre part que l'on ouvre l'université aux travailleurs sans diplôme, comme cela se fait à l'université de Vincennes.

De nombreux participants ont évoqué la question de l'autonomie des universités. *« L'enseignement supérieur doit s'interroger sur lui-même ; cela ne signifie pas qu'il renonce à ses missions, mais qu'il tente de les penser, les interpréter, et les intégrer différemment »*, a remarqué Mme Paule Leduc. Pour la commission syndicale consultative (TUAC), le risque de cette démarche serait de se contenter d'adapter l'enseignement supérieur aux attentes de la collectivité *« ce qui réduirait son rôle à celui d'un prestataire de services »*.

Tous les participants ont été d'accord sur le fait que l'enseignement supérieur ne peut réellement servir la collectivité qu'en étant forte et autonome. Comme l'a précisé M. Guy Berger, *« il ne s'agit pas de sauvegarder une autonomie « protégée » c'est-à-dire repliée sur elle-même, mais une autonomie « ouverte » »* qui permette à l'université d'être à la fois le lieu d'expression des conflits et de la concertation.

CLAUDE BARAF.

# ÉDUCATION

POUR LA DÉFENSE DU SPORT SCOLAIRE

## Les lycéens hors de leur « trou »

**Pour défendre « l'heure volée par M. Soisson », c'est-à-dire la troisième heure d'animation sportive supprimée à la rentrée 1978 dans le service des professeurs d'éducation physique, un « cross de protestation » a été organisé mercredi 6 février, à Ris-Orangis *(Essonne), par l'Union sportive du sport scolaire (U.N.S.S., ex-ASSU).* La manifestation était encadrée par les syndicats de la FEN de l'Essonne, et notamment les syndicats de professeurs d'éducation physique (SNEP et SNEEPS), ainsi que par des parents d'élèves de la Fédération Cornec.**

La pluie, la boue, la froidure... Mercredi après-midi, au hasard des allées bétonnées de Ris-Orangis, les incertitudes climatiques n'ont pas suffi à décourager les six mille deux cent cinquante participants recensés des Trois Heures sportives de l'Essonne. Ce cross urbain de masse conserve l'objectif défini lors de sa création en 1979, à Evry : *« Faire prendre conscience à la population, aux élus, aux sportifs, au pouvoir politique, de l'importance quantitative et qualitative du sport scolaire ».*

Cette année encore, la démonstration fut éloquente. La plupart des établissements du second degré du département étaient représentés. Coupes et diplômes ont été distribués en abondance. On retiendra surtout de cette journée l'image d'une foule de collégiens et lycéens courant dans tous les sens avec la même conviction et la même bonne humeur. *« C'est notre manière d'attirer l'attention sur nos difficultés d'enseignement »*, résumait M. Yves Renoux, responsable du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique). *« C'est bien la preuve que, malgré certaines affirmations démoralisantes, la jeunesse n'est pas au fond du trou et qu'elle a le goût de vivre »*, commentait un autre professeur.

Vers 16 heures, la plupart des participants étaient déjà remontés dans leurs cars respectifs, le survêtement terreux et le nez rouge. *« On n'a pas eu notre coupe ! »*, s'indignaient en chœur les élèves d'un CES.

*Puis la délégation d'un lycée technique est arrivée. « Pas question de repartir comme ça sans courir. Alors c'est quoi, votre parcours ?... »* — St. B.

### Effectifs scolaires et dénatalité

#### QUARANTE-CINQ POSTES D'INSTITUTEURS SERONT SUPPRIMÉS A LA RENTRÉE DANS L'ACADÉMIE DE REIMS

*(De notre correspondant.)*

Reims. — *« D'ici à 1990, les collèges de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube et des Ardennes auront perdu 20 % de leurs effectifs »*, a expliqué, jeudi 7 février, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Louis Boursin, recteur de l'académie de Reims. Il répondait à l'annonce, par plusieurs syndicats, d'une grève le 11 février destinée à protester contre la modification de la carte scolaire.

Le phénomène de dénatalité gagne aujourd'hui la région Champagne-Ardennes, qui avait été jusqu'à présent épargnée. Les classes primaires de la région perdront ainsi, selon le recteur, 2 447 élèves dès la prochaine rentrée. Cette baisse devrait normalement s'accompagner de la disparition de cent postes d'instituteurs. En fait, seuls quarante-cinq postes seront effectivement supprimés, les cinquante-cinq autres devront permettre d'améliorer les conditions de travail des enseignants et des élèves. — H. P.

#### L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE VA FAVORISER LES STAGES INDIVIDUELS

Nommé il y a près de trois mois secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.), M. Dominique Bussereau vient de présenter les activités de cet organisme de formation par échange de jeunes entre les deux pays (*le Monde* du 17 octobre 1979). Le nouveau secrétaire général a insisté sur l'importance des *« liens de solidarité et d'amitié »* que ces échanges permettent de renouer entre les deux communautés francophones. Les 1 412 jeunes Français qui ont séjourné près de trois semaines au Québec en 1979 ont eu *« l'occasion de comparer les réalisations de ce pays dans le secteur qui les intéresse et ainsi de mieux comprendre les réalités sociales culturelles, économiques et politiques de l'autre pays ».*

Pour l'année 1980, l'Office va favoriser, à côté des stages offerts à des groupes d'une quinzaine de membres, des voyages de jeunes, qui, seuls ou en petits groupes de trois ou quatre, pourront faire un stage *« qu'ils se confectionneront sur mesure ».* M. Bussereau a aussi annoncé que l'O.F.Q.J. participerait de façon *« importante »* à la Semaine de la jeunesse qui doit avoir lieu à Paris du 22 mars au 2 avril, sous le patronage du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

(1) O.F.Q.J., 5, rue de Logelbach 75017 Paris.



### Un concours pour les enfants des écoles

#### « OUVRIR LES PORTES DU PASSÉ »

*Pour marquer à leur façon « l'année du patrimoine », les responsables du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) et de l'association Espaces pour demain (1) lancent un concours national pour les élèves des classes maternelles et élémentaires : « Ouvrir les portes du passé ».*

*« Il ne s'agit pas du patrimoine envisagé sous l'angle passéiste*, a précisé M. Pascal Chicard, un des coordonnateurs de l'opération, *mais d'un patrimoine populaire tiré de la mémoire collective des villes et des villages ».* Les élèves participant au concours seront lancés dans une sorte de « chasse aux-trésors » dont ils auront eux-mêmes fixé l'objectif avec leur maître : recherche des proverbes, des dictons météorologiques, des vieilles recettes culinaires, etc.

Une exposition rassemblant les résultats des recherches sera organisée dans chaque région, et une exposition nationale réunissant les travaux récompensés aura lieu à la fin de l'année scolaire.

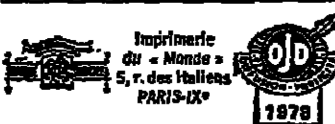
(1) Espaces pour demain, 7, rue du Laos, 75015 Paris. Tél. 783-48-31 et 567-69-40. Association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

### La lutte contre le tabagisme en milieu scolaire

#### LUCKY LUKE NE FUME PLUS

*« Si vous continuez à fumer, j'ai une promotion en sapin du Canada »*, lance le croque-mort à Lucky Luke, son éternelle cigarette à la bouche. Cette affiche sur le héros de bande dessinée le plus fumeur sert de support à *une vaste campagne d'information* sur les méfaits du tabac, *organisée* par les ministères de la santé et de l'éducation et par le Comité français d'éducation pour la santé.

En 1980, les classes de cours moyen deuxième année de dix-huit mille écoles — ce qui représente plus de sept cent mille élèves — recevront des coffrets de documentation sur le tabac, contenant des fiches pédagogiques et une grande affiche à apposer dans les classes. Il sera aussi proposé aux élèves d'enquêter *sur les motivations* des fumeurs débutants, de répondre à un questionnaire et de réaliser une affiche sur ce thème.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
*Gérants :*
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*
Commission paritaire n° 57 437.

# SCIENCES

EN PANNE DEPUIS PRÈS DE TROIS MOIS

## Le satellite météorologique Météosat n'a que peu de chances d'être sauvé

**Le satellite météorologique européen Météosat est en panne, et *toutes* les tentatives faites à ce jour pour le réactiver ont été vaines. Aujourd'hui, les équipes chargées du contrôle du satellite attendent impatiemment que Météosat entre *en période d'éclipse pour* essayer, une nouvelle fois, de le sauver. Si cette tentative échouait, les météorologistes européens devraient attendre le lancement, par la fusée Ariane, du deuxième modèle de vol de Météosat pour disposer à nouveau d'un satellite couvrant parfaitement l'Europe. Le tir est, en principe, prévu pour le mois de septembre.**

Le 24 novembre dernier, à la veille de son second anniversaire en orbite, Météosat est tombé en panne *(le Monde* du 6 décembre 1979). Depuis cette date, le satellite météorologique européen est incapable d'assurer deux des trois missions qui lui on tété confiées : la prise d'images de la vouverture nuageuse et la transmission de ces clichés vers la Terre ainsi que le renvoi de ces données, après qu'elles ont été traitées, vers les utilisateurs. Seule la collecte des informations recueillies par des bouées, des ballons-sondes ou des stations fixes est encore assurée.

*Pour les météorologiste, habitués* maintenant aux services rendus *par Météosat, cette carence est* d'autant plus gênante que le *satellite complétait* les *informations* recueillies par les autres satellites *météorologiques* géostationnaires (américains et japonais) *et* permettait d'observer en continu l'évolution des conditions atmosphériques au-dessus de l'Europe. Plusieurs tentatives de remise en service de Météosat ont été vaines et, au cours des semaines écoulées, ingénieurs et techniciens se sont efforcés d'affiner leur diagnostice pour trouver l'origine exacte de la panne, la reproduire en laboratoire et rechercher les moyens d'y remédier. Maintenant que l'enquête a abouti, ils ne cachent pas que les chances de réussite sont limitées.

A l'origine de cette panne, une résistance électrique défaillante dans un système de protection de la charge utile du satellite contre des surtensions ou des courts-circuits accidentels. Comme la résistance n'est pas totalement hors d'usage, cette boîte noire, ou plutôt ce disjoncteur, fonctionne de façon si anarchique qu'il est impossible d'en reprendre le contrôle. La situation est d'autant plus exaspérante que la destruction totale de cette pièce permettrait — cela avait été prévu —, la remise en route des instruments du satellite, lequel, d'autre part, répond parfaitement aux ordres contrôleurs au sol.

Un modeste composant électronique rend donc inutilisable un satellite, en parfait état, dont le coût d'exploitation annuel s'élève à 48 millions de francs. C'est la raison paur laquelle l'on attend que Météosat passe dans l'ombre de la Terre pour tenter une nouvelle opération de sauvetage. Au cours de ces périodes d'éclipse, qui auront lieu de la fin du mois de février au début du mois d'avril, le satellite est placé dans des conditions particulières. Il n'est plus alimenté en énergie par *ses panneaux solaires mais* par une batterie de stockage, et il est soumis à d'importants *chocs* thermiques parce qu'il n'est plus chauffé par *les rayons du Soleil.* Ces « chauds - froids » couplés à des *séances dé décharge* de la batterie dans le circuit défaillant *auront-ils raison* de la panne ? L'Agence spatiale européenne *(ESA), qui* gère le *programme* Météosat, l'espère tout en se demandant si la forte activité du Soleil qui a précédé la mise *hors service* du satellite n'est pas à l'origine de la panne. Au cours de la même période, en effet, un satellite canadien a, lui aussi, connu des problèmes, et une étude est en cours à ce sujet.

### Vers un système opérationnel

En attendant, des mesures ont été prises pour que Météosat-2 le second modèle de vol que la fusée européenne Ariane doit lancer en septembre, soit modifié en conséquence afin de ne pas perdre le bénéfice d'un programme dont le coût de développement, aux conditions économiques de 1979, s'est élevé à plus de 1 100 millions de francs. Un échec serait d'autant plus mal accueilli que l'agence spatial européenne *(ESA) s'apprête à proposer* aux météorologistes européens, regroupés au sein d'une *structure encore* à créer (Eumetsat), un système de satellites, météorologiques opérationnels dérivés de Météosat. Il se composerait d'une série de trois à cinq satellites (1) dont les lancements s'échelonneraient sur une période de dix ans (1984-1994). Les météorologistes disposeraient ainsi, en permanence, en orbite géostationnaire, à peu près à la verticale du golfe de Guinée, de deux satellites dont l'un fonctionnerait et dont l'autre serait placé en réserve pour le remplacer au moindre signe de panne. La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), vient d'ailleurs de remettre à ce sujet une offre à l'ESA pour la *fourniture* de ce segment spatial. Dans le meilleur des cas, les travaux préparatoires pourraient commencer à la fin de cette année. Tel est du moins le vœu des météorologistes, qui souhaiteraient que ce projet aboutisse et qu'une décision soit prise avant la fin de l'année.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le coût d'un de ces satellites devrait être d'environ 70 millions de francs.

# SPORTS

## Seule une guerre mondiale pourrait empêcher les Jeux olympiques d'avoir lieu à Moscou

### estime le président de l'Association des comités olympiques nationaux

« Seule une troisième guerre mondiale pourrait empêcher les Jeux olympiques d'avoir lieu à Moscou », a déclaré, le *7 février, à Lake-Placid, M. Mario Vazquez,* président de l'Association des comités nationaux olympiques, en sortant d'un entretien avec le président du comité international olympique (C.I.O.), lord Killanin. A quelques heures de l'ouverture de la quatre-vingt-deuxième session du C.I.O., les prises de *position et les débats continuent pourtant au sujet de la participation aux Jeux.* Ainsi, le 7 février, l'Algérie et le Brésil ont *fait savoir qu'ils iraient à Moscou.* En France, l'appel de plusieurs intellectuels pour le boycottage (« le Monde » du 24 janvier) a maintenant recueilli un millier de signatures.

Le C.I.O. devra résoudre rapidement un imbroglio juridique concernant la participation de la délégation de Taïwan aux Jeux d'hiver (« le Monde » du 8 février). Après avoir été débouté en appel par le tribunal civil de Lausanne pour le *maintien de la mention « comité olympique de la République* de Chine », de leur hymne et de leur drapeau, les dirigeants olympiques de Taïwan ont obtenu, le 7 février, un jugement favorable de la Cour suprême de l'Etat de New-York, à Plattsburgh. De source officieuse, on indiquait que le C.I.O. ferait probablement appel de ce jugement.

## Les socialistes de l'Assemblée européenne s'interrogent

*De notre correspondant*

Bruxelles (Communautés européennes). — En janvier, la majorité du Parlement européen s'est-elle prononcée à proprement parler en faveur du boycottage des Jeux de Moscou ? Ce sont les partis de gauche qui sont tentés de poser la question. Vendredi *1er février, lors de la réunion du* bureau élargi du Parlement européen, *Mme De March (P.C.F.),* qui est vice-présidente de l'Assemblée, avait *protesté* contre les déclarations faites à Washington en faveur du boycottage par Mme Veil, présidente. Celle-ci avait répondu que ses propos n'avaient fait que traduire la position majoritaire prise par le Parlement. *« Est-ce tout à fait exact ? »*, demande M. Claude Estier, le porte-parole du groupe socialiste du Parlement européen. La résolution adoptée invite les comités olympiques *« à reconsidérer s'il convient d'organiser les Jeux d'été à Moscou si l'occupation de l'Afghanistan se poursuit ».* Comment l'interpréter ?

*« Au Club de la presse d'Europe 1*, explique M. Estier, *M. Poniatowski, qui a voté la résolution, a affirmé qu'elle ne signifiait pas un appel au boycottage, ajoutant que, pour sa part, il y était hostile. Ou bien M. Poniatowski a tort, ou bien c'est Mme Veil. Cela mérite un éclaircissement. En tout état de cause, il y a tout lieu de penser que l'ensemble de ces questions va revenir sur le tapis lors de la session de la semaine prochaine. »*

Dans cette perspective, l'affaire de l'intervention soviétique en Afghanistan et ses divers prolongements seront examinés lundi 11 février à Strasbourg par le groupe socialiste, qui décidera alors s'il y a lieu de modifier sa position.

PHILIPPE LEMAITRE.

BOXE

## Tonna, c'est fini

Tonna, c'est fini. Battu aux points, jeudi 7 février, en douze reprises, par le Britannique Kevin Finnegan, au stade Pierre-de-Coubertin de Paris, Gratien Tonna ne redeviendra jamais champion d'Europe des poids moyens. Peut-être disputera-t-il encore quelques combats, mais, par sa nette défaite face à un boxeur qui n'est cependant pas un foudre de guerre, Tonna a mis un terme définitif à sa carrière internationale.

Décidément, les moyens de Gratien Tonna sont bien limités. Paradoxalement, il a fallu qu'il boxe avec courage durant douze reprises, pour une fois sans truquer, sans avoir recours à l'un de ces grossiers stratagèmes qu'il affectionnait il y a encore peu, pour qu'on se rende compte à quel point Tonna était vulnérable sur un ring. Il ne sait faire qu'une chose, Tonna. Dès le coup de gong, frapper comme un sourd dans l'espoir de foudroyer vite son adversaire. Vite, car, malgré son allure redoutable et sa carrure athlétique, Tonna ne tient pas la distance et se fatigue vite.

Il les a bien mystifiés, les observateurs, pour son combat contre Finnegan. Tonna affirmait à qui voulait l'entendre qu'il était en grande forme, que jamais il ne s'était autant entraîné, qu'il avait même cessé de fréquenter les mauvais garçons marseillais, ses compagnons de toujours, pour ne penser qu'au titre de champion d'Europe. En réalité, c'est un boxeur hors de forme, incapable de tenir douze reprises, qui est monté jeudi soir sur le ring du stade Pierre-de-Coubertin, pour un combat qui était pourtant celui de la dernière chance.

Dès la quatrième reprise, l'affaire était entendue. Bras lourds, jambes déjà lasses, frappé par la fatigue comme par la foudre, presque asphyxié, Tonna, en quelques minutes, est devenu l'ombre du boxeur conquérant, maître du ring, qu'il était depuis le début du combat. Si Finnegan est redevenu champion d'Europe, c'est que Tonna y a mis du sien. Jamais le Britannique, qui n'était pas encore allé au tapis en quarante combats, n'est passé aussi près du K.O. Contre un autre adversaire, le résultat du combat eût été inversé. Car, à la troisième reprise, c'était bel et bien Finnegan qui était fini. Et pour tout autre que Tonna la formalité eût été vite expédiée.

Sonné, abruti de coups, titubant sur ses *jambes*, Finnegan était tombé deux fois sur deux crochets du gauche. Deux *fois* au tapis, lui qui, en dix ans de combat professionnel, s'enorgueillissait de n'avoir jamais plié le genou. Il était là, Finnegan, ballotté dans le ring, offert à Tonna, dont les poings à la troisième reprise étaient encore pleins de foudre. Il ne s'agissait que de l'ajuster, de l'achever. Calmement. De boxer, ne serait-ce qu'une seconde, avec intelligence.

Juste à ce moment capital, le Tonna calme, apparemment lucide, décontracté, est redevenu le Tonna des mauvais jours, brouillon, aveugle, maladroit. Et la cible, tout d'un coup, s'est dérobée. Lorsque Kevin Finnegan est allé pour la deuxième fois au tapis, il restait deux minutes, dans la reprise, à Tonna pour conclure. Le gong n'avait pas sonné, cent vingt secondes ne s'étaient pas écoulées, que Finnegan avait retrouvé sa superbe. Il marchait même sur Tonna, dont les coups, déjà, ne rencontraient que le vide. C'était le début de la fin.

FRANÇOIS JANIN.

# PRESSE

## L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES DE « L'AURORE » INDIQUE QUE M. HERSANT A SUBI UN « TRIPLE ÉCHEC »

A la suite de la décision prise le 4 février dernier par l'inspection du travail d'autoriser vingt-cinq des quarante-six licenciements demandés par la direction de *l'Aurore* (*le Monde* du 8 février), l'intersyndicale S.N.J.-C.F.D.T. des journalistes de ce quotidien estime, dans un communiqué publié le 7 février à Paris, que *« pourtant Robert Hersant a subi un triple échec ».*

*« Vingt et un des journalistes dont il voulait la tête ont été sauvés*, note l'intersyndicale, *la répression à l'égard des représentants des syndicats S.N.J.-C.F.D.T. et F.O. n'a pu se réaliser, l'opération « sabordage » de* l'Aurore *aura été dénoncée publiquement, alors que les propriétaires qui ont volontairement bradé ce titre souhaitaient que le journal de Zola disparaisse en silence. »*

L'intersyndicale S.N.J.-C.F.D.T. de *l'Aurore « estime que ce titre peut encore être sauvé en retrouvant sa spécificité. Elle met les pouvoirs publics et tous les partis politiques devant la grave responsabilité qu'ils prendraient en laissant disparaître ce journal et en ne réagissant pas devant l'atteinte qui serait ainsi portée à l'une des libertés fondamentales de notre démocratie : le droit à tous les courants de pensée de s'exprimer ».*

### SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du *Monde* sont convoqués le samedi 23 février à 15 h. 30 au 10, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris, pour y tenir une assemblée générale extraordinaire avec l'ordre du jour suivant :

— *Modification de l'article 8* des statuts de la société.

*Une fois* l'ordre du jour épuisé s'ouvrira l'assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement avec l'ordre du jour suivant :

— *Désignation du candidat de* la rédaction au poste de directeur de la publication, au terme du mandat de l'actuel directeur.

# INFORMATIONS «SERVICES»

## LA MAISON

# Rangements

**Le rangement est une contrainte de la vie quotidienne. Mais les étagères et meubles conçus à cet usage sont parfois aussi agréables à regarder que fonctionnels. Et le choix est vaste, depuis les éléments — en bois ou en métal — à monter soi-même jusqu'aux meubles les plus élaborés.**

*La galerie* Péquignot, *spécialiste d'objets et petits meubles contemporains, présente une sélection de rangements italiens tout en métal et fort astucieux. Pour une chambre de jeune ou un studio, un panneau mural à larges mailles carrées en fil chromé ou laqué noir ou vert. Sur ces grilles de 40 × 80 cm ou 40 × 160 cm (80 F et 120 F) s'accrochent, à la hauteur souhaitée, des étagères en aluminium blanc cassé ; des patères et une tablette abattante peuvent également s'y suspendre. A partir de panneaux-grilles du même type, de 40 × 160 cm, on peut réaliser un rangement en lignes brisées ; ce paravent, à installer dans une entrée ou en séparation de pièces, est équipé d'étagères triangulaires.*

*Toute nouvelle et très originale, une bibliothèque comprend cinq étagères, de 80 × 19 cm, en grillage chromé à fines mailles. Elles se fixent par des crochets à deux chaînes verticales servant de montants et suspendues au mur par un piton (420 F l'élément).*

*Dans les magasins* Habitat, *les nouveaux éléments « Abacus », superposables et juxtaposables, sont en aggloméré plaqué bouleau ; ce bois très clair est verni. Quatre cubes de base, dotés d'une étagère et tous de 73 cm de large, existent en deux hauteurs (42 cm et 72 cm) et deux profondeurs (25 cm et 38 cm). Sur ces alvéoles de rangement, permettant d'équiper un panneau ou tout un mur, s'adaptent des portes pleines ou vitrées. Les cubes valent entre 360 F et 470 F les portes, de 180 F à 290 F.*

*Les designers italiens Antonia Astori et Enzo Mari ont créé pour Driade des éléments aux proportions harmonieuses et aux finitions très soignées. Réalisés tout en bouleau ou en bouleau et bois laqué blanc, la diversité de leurs dimensions (deux largeurs, trois profondeurs et trois hauteurs) permet de composer un rangement à la mesure des besoins. Les cellules, ouvertes ou fermées par des portes pleines ou vitrées, reposent sur un socle à petits pieds ; elles s'accompagnent de meubles à trois ou six tiroirs.*

*La boutique* Persona *expose plusieurs compositions Driade, parmi lesquelles un meuble en bouleau et bois laqué de 2,48 mètres de haut, 80 cm de large et 40 cm de profondeur, équipé de six tiroirs à la base et d'une haute vitrine à deux portes, 4 900 F.*

### Serviteur...

*C'est en pin massif verni mat que Michèle David a imaginé des meubles pour des rangements très précis. Dans sa boutique* Carpe diem, *elle présente un « serviteur de restaurant » qui est un bahut vaisselier fort pratique. En bas, entre deux éléments fermés, est aménagé un espace ouvert, avec porte-bouteilles, étagères et tiroirs à couverts ; le corps du haut est composé de trois longues étagères, de 1,20 m, soutenues par des colonnes de laiton (3 415 F). Pour ranger chemise d'homme, lingerie et tricots, un haut meuble, avec ses douze tiroirs façon parchemin, est inspiré des rangements d'étude de notaire. Une commode « pantalonnière », longue, peu profonde et à angles très arrondis, à deux grands tiroirs surmontés de deux plus petits, 2 075 F..*

*Pour les amateurs de rustique de luxe, Anne Plassin a choisi des meubles en pin cérusé, à reflets mordorés. La collection complète qu'elle expose dans son magasin* Maisons et Idées, *dans des ambiances de pièces, comprend deux bahuts à portes à caissons, réhaussés de grands éléments vitrés. Ils peuvent servir de vaisselier ou de bibliothèque (9 580 F). Une crédence-console, à trois petits tiroirs alignés, et un meuble d'encoignure à deux portes (l'une pleine et l'autre vitrée) constituent d'utiles rangements d'appoint.*

JANY AUJAME.

★ Galerie Péquignot, 23, avenue du Maine, 75015 Paris ; Habitat, 35, avenue Wagram, Forum des Halles et Maine-Montparnasse à Paris ; et Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Rouen, Strasbourg ; Persona, 47, rue de l'Université, 75007 Paris ; Carpe diem, 77, rue de Rennes, 75006 Paris ; Maisons et Idées, 22, avenue Niel, 75017 Paris.

**RANGEMENT EN KIT.** — A partir de deux montants-échelles en métal laqué bleu marine ou rouge vif, un rayonnage tout en métal se monte comme un jeu d'enfants. D'une hauteur de 1,80 mètre, d'une largeur de 0,90 mètre et d'une profondeur de 0,34 mètre, cet élément de rangement trouve sa place dans un bureau, une chambre de jeunes, un cellier ou un garage. Il comprend quatre étagères métalliques simples, plus une étagère à bord relevé.

Le rayonnage complet est vendu 303 F, avec un tournevis et un sachet de visserie.

★ Atal Litton, place Prosper-Goubaux, 75017 Paris (métro Villiers), tél. 522-10-87.

**DÉCAPAGE EXPRESS.** — Tous ceux qui ont, un jour, voulu décaper un meuble en bois ou en métal connaissent les difficultés de ce travail long et fastidieux. Une entreprise de décapage de mobilier vient d'ouvrir.

Le procédé exclusif Dip'n Strip, qui y est appliqué, consiste à plonger les objets, en bois (peint ou verni) ou en métal, dans un liquide qui élimine toute trace de revêtement. Les prix pratiqués sont de 200 F à 450 F pour une commode à quatre ou cinq tiroirs, 95 F à 190 F pour une table, 40 F à 50 F pour une chaise de jardin

★ *Centre Dip'n Strip, 6, rue des Moines - Saint - Martin, 94360 Bry-sur-Marne*, tél. 882-01-53.

## LOTO

TIRAGE N°6
DU 6 FEVRIER 1980

2 9 19 25 38 48

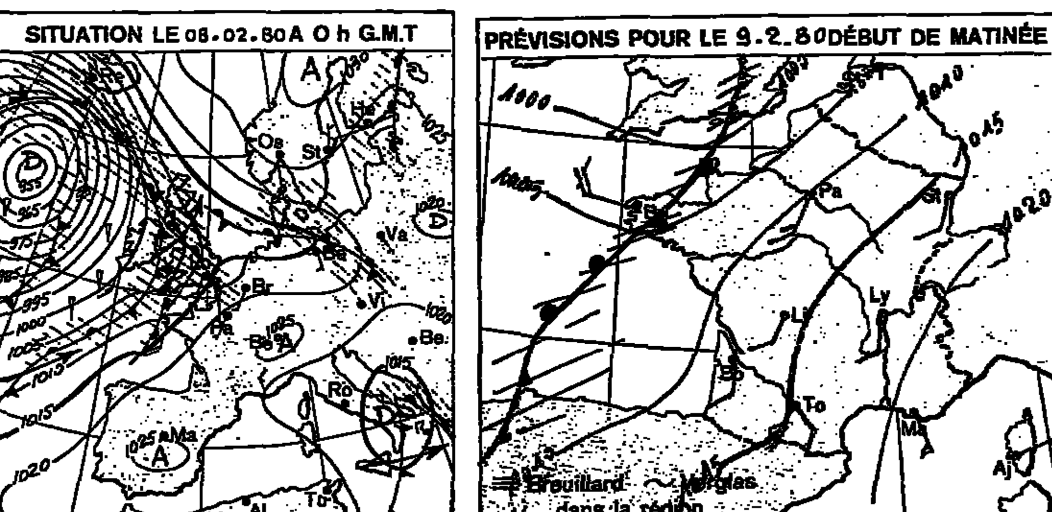
NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 6 | 1 455 598,70 F |
| 5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire | 54 | 80 866,50 F |
| 5 BONS NUMEROS | 1 846 | 7 096,60 F |
| 4 BONS NUMEROS | 112 543 | 116,40 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 037 106 | 9,20 F |

SUPER CAGNOTTE
10 000 000 F
POUR LE TIRAGE DU 13 FEVRIER 1980
VALIDATION JUSQU'AU 12 FEVRIER 1980 APRES-MIDI

## MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 9 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 février à 0 heure et le samedi 9 février à 24 heures :**

Le champ de pressions s'affaiblira sur le sud-ouest de l'Europe, et les perturbations océaniques atteindront la France et l'Espagne, puis la Méditerranée occidentale.

Samedi 9 février, une zone pluvieuse concernera dès le matin la Bretagne et le Cotentin, tandis que des périodes ensoleillées prédomineront enocre sur le reste du pays. Cette zone pluvieuse se décalant vers l'est atteindra ensuite les régions s'étendant de la frontière belge et du nord des Vosges aux Pyrénées, à travers le Bassin parisien et le Massif Central. Elle sera suivie d'un temps variable et un peu plus frais, dans un flux d'ouest à nord-ouest assez fort par moments sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, où quelques averses se produiront. *Elle atteindra ultérieurement* les Alpes et le Midi méditerranéen, qui bénéficieront de températures élevées dans un flux de secteur sud qui se renforcera.

Le vendredi 8 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 019,9 millibars*, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 février ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 16 et 6 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 10 et 10 ; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et 0 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 11 et —1 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 9 et 0 ; Marseille, 14 et 3 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 11 et 5 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 17 et 3 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 7 et 3 ; Tours, 11 et 5 ; Toulouse, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 1 et 1 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Iles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 0 et —4 ; Genève, 7 et —2 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 7 et 8 ; Madrid, 10 et —1 ; Moscou, —9 et —12 ; Nairobi, 26 et 11 ; New-York, 0 et —2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, —9 et —12 ; Téhéran, 9 et 0.

**TEMPS PROBABLE POUR LE DIMANCHE 10 FEVRIER**

La zone pluvieuse, qui sera située le matin des frontières de l'Est aux Alpes et au Sud-Est, s'éloignera rapidement vers l'Europe centrale. Après son passage, sur l'ensemble *de la France le beau temps* passagèrement nuageux se généralisera. Toutefois, quelques ondées pourront se produire le matin sur le Nord et le Nord-Est. Un vent de nord-ouest assez fort s'établira sur la basse vallée du Rhône et près de la Méditerranée. Les températures, bien qu'en légère baisse, resteront élevées pour la saison.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 7 février, dans les principales stations françaises telles qu'elles *nous ont été communiquées par* l'Associatiin des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré *sur répondeur* automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en c ntimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

**ALPES DU NORD**

Alpe-d'Huez : 170, 655 ; Autrans : 45, 90 ; Arèches-Beaufort : 90, 340 ; Bellecombe - Crest-Voland : 100, 180 ; Bonneval-sur-Arc : 180, 450 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 160, 250 ; Les Carroz-d'Arâches : 90, 230 ; Chamonix : 70, 620 ; Châtel : 50, 150 ; La Clusaz : 80, 230 ; Combloux : 80, 300 ; Les Contamines - Montjoie : 40, 300 ; Cordon : 55, 200 ; Courchevel : 100, 310 ; Les Deux-Alpes : 110, 450 ; Flaine : 130, 605 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 110, 160 ; *Les Gets : 90, 250 ; Le Grand-*Bornand : 50, 280 ; Les Houches : 50, 180 ; Megève : 60, 200 ; Les Menuires : 92, 400 ; Méribel : 100, 300 ; Morzine - Avoriaz : 50, 300 ; La Plagne : 140, 240 ; Pralognan - La *Vanoise : 165, 200 ; Saint-François -* Longchamp : 50, 200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 10, 230 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20, 100 ; Samoëns : 100, 260 ; Thollon - Les Mémises : 40, 100 ; Val-Cenis, 110, 250 ; Valloire : 80, 180 ; Villard-de-Lans : 15, 110 ; Valmorel : 160, 220.

**ALPES DU SUD**

Auron : 75, 120 ; Beuil-les-Launes : 60, 80 ; La Colmiane - Valdeblore : 60, 80 ; La Foux-d'Allos : 85, 175 ; Isola 2000 : 130, 165 ; Montgenèvre : 160, 200 ; Orcières-Merlette : 110, 230 ; Les Orres : 70, 190 ; Pra-Loup : 40, 160 ; Risoul 1850 : 120, 190 ; Serre-Chevalier : 80, 200 ; Superdévoluy : 40, 120 ; Valberg : 60, 80 ; Vars : 70, 220.

**PYRENEES**

Les Angles : 20, 70 ; Ax-les-Thermes : 20, 80 ; Cauterets-Lys : 60, 120 ; Font-Romeu : 10, 40 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 45, 225 ; Saint-Lary-Soulan : 25, 55.

**MASSIF CENTRAL**

Le Mont-Dore : 60, 140 ; Super-Besse : 80, 140 ; Super-Lioran : 100, 110.

**JURA**

Métablef - Mont-d'Or : 25, 60 ; Les Rousses : 60, 130.

**VOSGES**

La Bresse : 40, 100 ; Gérardmer : 10, 40, Saint-Maurice-sur-Moselle : 60, 80.

### Les stations étrangères

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.



## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 février 1980 :

DES DECRETS

● *Du 7 février 1980* portant dissolution du conseil municipal de Tavaco (Corse-du-Sud) ;

● Conférant les rangs et appellation de général de corps d'armée, les rangs et prérogatives de général de division et de général de brigade, portant promotions, nominations, affectations, mises en congé et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et reserve).

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif à la validation des services militaires accomplis dans les armées alliées au cours de la guerre 1939-1945 par les étrangers, antérieurement à l'acquisition de la nationalité française.

∴

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 8 février publie un arrêté portant attribution de la médaille d'honneur de l'aéronautique.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 155 F | 270 F | 385 F | 500 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 260 F | 480 F | 700 F | 920 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 183 F | 325 F | 468 F | 618 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 238 F | 428 F | 612 F | 800 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## BREF

### CIRCULATION

**DÉPARTS EN COHUE**

Les départs pour les vacances de février étant très concentrés, les routes de Paris vers les stations de sports d'hiver alpines seront très encombrées durant le week-end. Les responsables de la circulation recommandent aux Parisiens d'éviter de partir samedi matin. Les retours devraient être un peu mieux étalés les samedi 16 et dimanche 17, mais il est conseillé de quitter les stations le plus tôt possible le samedi 16.

Inter service route donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33, Lille (20) 52-22-01, Lyon (78) 54-33-33, Marseille (91) 78-78-78, Metz (87) 62-11-22, Rennes (99) 50-73-93.

### LOISIRS

**UNE BIBLIOTHÈQUE SUR LA NATURE.** — A Lille, au 23, rue Gosselet, la bibliothèque de la Maison de la nature et de l'environnement est ouverte au public tous les mercredis après-midi, de 14 heures à 19 heures.

### URBANISME

**LE RÉGIME DES LOTISSEMENTS.** — « La Revue d'économie et de droit immobilier » publie, dans un numéro spécial (n$^{os}$ 83, 84), un guide juridique et administratif des lotissements élaboré par M. Christian Hortus.

★ 60 francs franco. La Presse immobilière, 11, quai Anatole-France, 75007 Paris, C.C.P. 586-80 B Paris.

### VIVRE A PARIS

**L'ART FORAIN AU FORUM.** — Sous le grand chapiteau du Forum des Halles, une exposition sur l'art forain et la fête foraine à l'ancienne sera présentée du 12 février au 25 mars. A cette occasion seront mis en scène et en mouvement mille deux cents objets d'art forain anciens. Des débats publics, des projections de films et un grand carnaval pour le Mardi gras sont organisées à l'occasion de cette exposition.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 9 FEVRIER**

« Hôtel de Seignelay », 15 h., 80, rue de Lille, Mme Lamy-Lassalle.

« L'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Château de la Malmaison », 15 h., entrée du château, Mme Meyniel.

« Le Musée de la médecine », 15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Pennec.

« Le Musée de la Légion d'honneur », 15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hulot.

Exposition « Salvador Dali », 14 h., Centre Pompidou (Approche de l'art).

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 h., devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arsenal de Sully », 14 h. 30, 3, rue de Sully (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 14 h. 30, marches (Mme Hager).

« Honoré de Balzac en sa maison », 15 h., 47, rue Raynouard (Mme Hauller).

« Clercs et chevaliers », 15 h., musée de Cluny (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 14 h. 45, façade de l'église Saint-Paul *M. de La Roche*).

« Musée du Vieux-Montmartre », 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce-Visites).

« L'hôtel de Lassay », 15 h., 89, rue de l'Université (Tourisme culturel).

« La place des Vosges », 15 h., 2, *rue de Sévigné (Le Vieux-Paris)*.

« Auguste Rodin à l'hôtel Biron », 15 h., 77, rue de Varenne (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

14 h. 45, *Théâtre Tristan-Bernard*, 64, rue du Rocher, M. A. Frossard : « L'art de croire » ; M. R. Cans : « Faut-il défendre le bon français ? » ; M$^e$ Pascal Bompard : « Les Français sont-ils lassés de la politique ? » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, av. Franklin-D.-Roosevelt, M. A. Maréchal : « Le brillant avenir de l'optique ».

15 h., amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur Paul Chauchard : « Le cerveau humain. Langage, pensée, conscience » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, centre culturel de la Rose-Croix, 199 bis, rue Saint-Martin, M. Antoine Faivre : « Jacob Boehme et les fondements de la théosophie occidentale ».

# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 8 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Haute voltige (un sauvetage pas comme les autres).
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Si vous prêtez votre voiture : attention.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Route des Indes ».
De J. Deval, d'après H. Harwood et M. Bernstein, avec B. Allain, A. Sinigalia, A. Peydeau, B. Balliet.
*Des histoires de famille : comment reçoit-on un fils qui sort de prison ?*



22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Tarendol ».
D'après B. Clavel. Réal. L. Grospierre.
*L'amour de Jean et de Marie se renforce, tandis que se renforce l'hostilité du monde.*




21 h 35 Apostrophes.
Demain le chantage atomique.
*Avec MM. P. Gisors (les Otages du président), B. Goldschmidt (le Complexe atomique), D. Lapierre et L. Collins (le Cinquième Cavalier), et Mme C. Montellier (Shelter).*
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « la Fièvre dans le sang ».
Film américain d'E. Kazan (1961). Avec N. Wood, W. Beatty, P. Hingle, A. Christie, B. Loden, Z. Lampert, F. Stewart (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
*En 1928, dans une petite ville du Kansas, une jeune fille de milieu modeste et le fils d'un pétrolier sont empêchés de s'aimer et de se marier par leurs familles. Leur vie en est gâchée.*
*Ravages du puritanisme américain dans une société que va perturber la crise économique. Qualités formelles, atmosphère trouble et conflits psychologiques à base de frustration sexuelle.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais : le Talisman ; Des livres pour nous.



18 h 55 Tribune libre.
Livres et manuscrits, avec Georges Le Rider.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Un roi de fer.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
French confection.
*Un document inouï de Michel Honorin sur l'exploitation de travailleurs immigrés par le prêt-à-porter.*
21 h 30 Changement de décors : Garde du cœur.
Série de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud.
*Les personnages de Ruy Blas transportés à Lyon, pour une fiction style Série noire.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La paléogéographie et la paléontologie.
20 h., « Le Très Singulier Vallotons, par G. Rouvre. Réal. A. Dave.
21 h. 30, Black and blue : Au-delà des prix.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Autour de la musique, par R. Laporte.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemand) : « Symphonie n° 1 en ré majeur, classique » (Prokofiev), « Concerto pour flûte et orchestre en sol majeur K 313 » (Mozart), « Symphonie n° 102 en si bémol majeur » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec Andras Adorjan, flûte.
22 h.15, Ouvert la nuit : Portrait en petites touches. Beethoven, « Huitième Sonate, Pathétique », « Cinquième Sonate opus 10 n° 1 » ; 23 h., Vieilles cires : cycle W. H. Scherchen, « Water Music » (Haendel) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : le cinéma fantastique.

## Samedi 9 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
Hure de saumon au citron et au poivre vert.
12 h 45 La vie commence demain.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, La croisière s'amuse : « Une drôle de cuisine » ; 14 h. 40, Un nom en or ; 14 h. 45, Plume d'Elan ; 14 h. 50, Découvertes ; 15 h. 20, Maya l'abeille ; 15 h. 55, « Quentin Durward » (quatrième épisode) ; 16 h. 55, Tom et Jerry ; 17 h. 10, Magazine de l'aventure : spéciale « Pôle Nord » ; 17 h. 50, Avec des idées que savez-vous faire ?
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un au Festival de Monte-Carlo.
Réalisation d'A. Flédérick.
Avec M. Fugain, Joelle, M.-P. Belle, G. Lenorman, Dalida, A.-M. Stewart, C. Véga, A. Métayer et les ballets de B. Rollins.
21 h 35 Série : Anna Karénine.
Deuxième épisode, réal. B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale, en direct de Monte-Carlo.
22 h Jeux : Interneige 1980.
22 h 50 Documentaire : Le signe du cheval.
Les Andalous et l'arène.
23 h 20 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre : Les travaux forestiers.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : Pierre le Grand et son époque ; Les Africains : l'empire de Qagadou.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 . sin animé.
Histoire de France : Jeanne d'Arc.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : Un rêve.
Série de P. Badel, d'après un thème de Tourgueniev, avec P. Duclos, G. Darman, M. Ozeray, W. Coryn, G. Mnich, etc.
*Passionnant passage du reportage à la fiction, du fantastique quotidien à la mise en scène. Des rencontres bizarres, une vraie échappée vers le rêve.*
21 h 25 Journal.
21 h 45 Aspect du court métrage.
« Le Retour du privé », avec J.-P. Kalfon, M. Mézières, P. Casadel, M. Simsolo, M. Simmonet. Réal. : Takis P. Candilis. Ciné regards : Le hasard et la vocation, avec V. Lanoux et J.-L. Bideau.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain :
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec J. Henric.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Eaux.
14 h. 5, La grande aventure du yoga des cellules.
16 h. 20, Livre d'or : Esterhazy Baryton trio (« Trio à cordes en fa », de Haydn ; « Trio », de Dodgson ; « Ciclo vivo », de Dalkin ; « Duo pour violoncelle et alto », de Beethoven ; « Trio à cordes » (inédit), de Haydn.
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (les rites du mariage).
19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie ? (troisième partie).
20 h., Théâtre ouvert : « le Rendez-Vous dans le square », de M. Bedetti. Avec J.-C. Amyl, B. Berner.
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raison.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale (émission pour les travailleurs émigrés).
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres de Nicolaï, Binge, Luigini, Stolz, Sarasate, Lanner et J. Strauss ; 8 h. 30, Musiques chorales : W. Byrd.
9 h., Samedi (en direct du Studio 119), Magazine de J.-M. Damian.
16 h., Concert du théâtre d'Orsay : « Divertimento en ré majeur K 334 » (Mozart), « Septuor en mi bémol », opus 20, (Beethoven), par l'Octuor de Paris.
17 h. 15, Ouverture (présentation de la semaine du Marin des musiciens), par Jacques Merlet : Musique en Catalogne, et rappel : autour de l'opéra anglais.
20 h. 5, Saison lyrique : « King Arthur » (Purcell), par le Nouvel Orchestre et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Elliott Gardiner, chef des chœurs, A. Boulfroy, avec J. Smith, M. Mc Laughlin, E. Priday, A. Stafford, P. Elliot et S. Varcoe.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? par C. Maupomé, « Stravinsky », par François Châtelet, philosophe ; 1 h., Le dernier concert : les Fêtes musicales de Nohant (Schubert, Chopin, Debussy, Liszt).

## Dimanche 10 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-d'Auteuil (Paris-16e).
Prédicateur : P. Alain Carron de la Carrière.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 Quatre roses pour Claude François.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
« Les Jeux d'hiver » (1924-1972).
*(Lire notre sélection.)*
16 h 30 Sports première.
18 h 5 Série : Commissaire Moulin.
Les évadés.
19 h 25 Les animaux du monde.
« Les animaux de Paris l'hiver, la fin des dinosaures. »
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Ambre ».
Film américain d'O. Preminger (1947), avec L. Darnell, C. Wilde, R. Greene, G. Sanders, G. Langan, R. Haydn, J. Russel. (Rediffusion.)
*Dans les années 1660, en Angleterre, une jolie fille — enfant trouvée, peut-être de noble origine — s'élève dans la société par la galanterie, tout en restant éprise d'un lord, officier de Charles II, qui en fait sa maîtresse mais ne l'aime pas.*
*Adaptation édulcorée d'un roman célèbre de Kathleen Winsor, traitée en imagerie somptueuse avec épisodes dramatiques et spectaculaires. Un goût de rétro.*
22 h 30 Les grands pas classiques.
« Sylvia » (numéro 6) ; réal. S. Hanin.
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Même le dimanche.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
*Symphonie Haffner, Symphonie en ut majeur*, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. V. Negri.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le jugement de l'espace.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez.
L'escalier des adieux.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Danny Kaye.
18 h Dessine-moi un mouton.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Detroit.
(Troisième épisode.)
22 h 15 Fenêtre sur...
La médecine vieille comme le monde : les dieux thérapeutes du Brésil.
22 h 45 Jazz.
Spécial Barney Bigard.
23 h 15 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Nouvelles de l'immigration ; Reportage : travailleurs agricoles dans le Bordelais ; Variétés, avec Claudia Marina, chanteuse (Portugal) ; Hamza Fathi, chanteuse (Tunisie) ; Ibrica Jucic, chanteuse et guitariste (Yougoslavie) ; Tanawa, chanteur (Congo), et Los Muchachos, musique et danse (Espagne).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Arras au cours des siècles.
17 h Prélude à l'après-midi.
Œuvres inconnues de Beethoven.
18 h 20 Théâtre de toujours : « le Voyage de Monsieur Perrichon ».
d'E. Labiche, mise en scène de J. Charon, avec J. Charon, T. Bleu, J. Pelzines. (Rediff.)
*Comment séduire M. Perrichon pour avoir la main d'Henriette, sa fille, en sachant que M. Perrichon aime la flatterie ?*
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
Avec Garcimore.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : La création et les formes.
Série de D. Vigne, avec E. Le Roy Ladurie.
*Dernière émission de la série, où sont repris et développés certains des thèmes apparus dans « L'outil et les gestes ». Une façon d'expliquer la transmission du savoir.*
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Sherlock Holmes.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle le Docteur Mabuse et F. Lang) : « le Diabolique docteur Mabuse ».
Film allemand de F. Lang (1960), avec D. Addams, P. van Eyck, W. Preiss, G. Froebe, W. Peters, L. Prezzo (v.o. sous-titrée - N. rediff.)
*Un criminel invisible, disposant, dans un palace berlinois, d'un réseau de surveillance par télévision, cherche à s'emparer des usines atomiques d'un industriel américain. Fin du cycle Mabuse-Lang et dernier film du grand cinéaste. Epure de la mise en scène, réflexion pessimiste sur le pouvoir du mal et la volonté de puissance dans le monde moderne.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre Pensée française.
10 h., Messe à l'église Saint-Joseph-Artisan, à Paris.
11 h., Regards sur la musique : « Julietta », opéra de Martinu (troisième partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Eaux.
14 h. 5, « le Seuil du roi », de W. B. Yeats, adapt. Y. de Bayser, avec J. Topart, R. Blin, E. Bierry, R. Bensimon, H. de Lapparent, etc.
15 h. 26, Musique enregistrée.
16 h. 5, Libre parcours récital : Diffusion d'extraits de la journée « Libre parcours non stop ».
17 h. 30, Rencontre avec... Gilbert Tordjman.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque aujourd'hui.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Laboucanlez », de R. Farabet et R. Georgin (rediffusion).
23 h., Musique de chambre : « Etudes symphoniques », de Schuman (C. Joly, piano) ; « Barasen », de B. Sakai ; « Sounds », de B. Ulrich ; « Od do », de D. Detoni (Groupe Acezantez de Zagreb).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra-Bouffon : « L'Italienne à Alger » (fin), de Rossini, dir. Gary Bertini.
9 h. 2, Les chants de l'âme : liturgies traditionnelles.
9 h. 30, Cantate : BWV 126 (« Erhalt uns, Herr, bei deinem Wort » (J.-S. Bach), dir. K. Richter (pour le dimanche de la Sexagésime).
10 h. 30, Les petites oreilles : Disques présentés par les enfants (Satie, Beethoven, Ashley, Xenakis).
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie n° 35 en ré majeur, Haffner » (Mozart), « Symphonie n° 28 en ut majeur K 200 » (Mozart) ; 13 h. 30, Jeunes solistes : C. Joly, piano, D. Hollebecke, flûte (Saint-Saëns, Bach, Poulenc, Jolivet).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « 3e Symphonie de Mahler ».
19 h., Jazz vivant : Les ensembles du violoniste Didier Lockwood.
20 h. 30, Les concerts d'archives : Erich Kleiber (II), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss), « Trois pièces pour chant et orchestre » (Berg), par l'orchestre de la Norddeutscher Rundfunk, avec A. Kupper, soprano (Concert de 1955), « Symphonie n° 6 en si mineur, Pathétique » (Tchaïkovski), par l'orchestre de Radio Cologne (Concert du 28 mars 1953).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique française d'aujourd'hui ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Fantaisie en ut » (Franck), « Deuxième choral » (Franck), avec A. Marchal ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : Œuvres de Victoria, Weelkes, Th. de Navarre, Perotin, Tassin, R. Cœur de Lion, Alphonse X Le Sage, Perrin Agincourt, Etienne de Liège, Josquin des Prés et J. Kugelmann, ainsi que des œuvres anonymes.



## TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 9 FEVRIER

— Le magazine « Vécu » est consacré à « La Corse par les Corses eux-mêmes », sur France-Inter, à 12 heures.

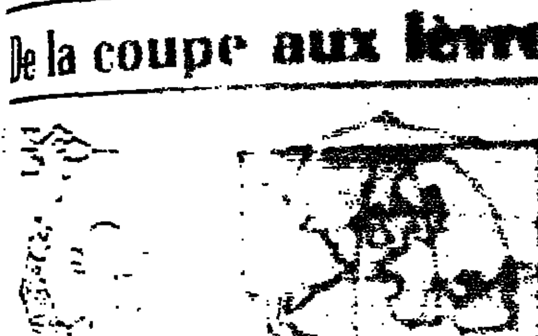
DIMANCHE 10 FEVRIER

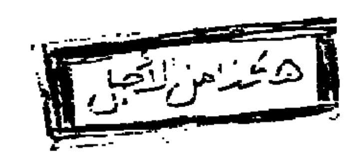
— *M. Edgard Pisani*, membre du Parlement européen, sénateur (P.S.) de la Haute-Marne, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

## DES STATIONS PRIVÉES EN R.F.A. ?

Un document prévoyant la possibilité de créer, pour la première fois en Allemagne de l'Ouest, des stations privées de radio et de télévision a été signé jeudi à Kiel (Schleswig-Holstein) par les ministres-présidents chrétiens-démocrates de Basse-Saxe et Schleswig-Holstein, MM. Ernst Albrecht et Gerhard Stoltenberg.

Ce contrat prévoit la création, le 1er janvier prochain, d'un office commun de radio-télévision pour le nord de la R.F.A. (Norddeutscher Rundfunk, N.D.R.), excluant du N.D.R. le Land de Hambourg (à direction social-démocrate) qui en faisait jusqu'à présent partie. — *(A.F.P.)*







# Le Monde des loisirs et du tourisme

CORSO A VENDRE

## Nice et son Carnaval Circus

NÉ il y a un siècle, le Carnaval de Nice a une histoire et des traditions solides. Et on aurait tort de se fier au sourire hilare des géants en carton pâte qui défilent sous les yeux des spectateurs massés sur leur passage. Il évoque aussi l'histoire douloureuse d'une ville frontière et de ses vicissitudes. Il s'est progressivement enrichi de personnages et d'animaux symboliques qui font partie de ce patrimoine culturel.

Vendredi soir, dans l'énorme hangar des carnavaliers, on met la dernière main aux chars alignés selon un ordre qui ne doit rien au hasard. On va encore passer la nuit, donner les dernières touches de peinture, les derniers coups de marteau. Par terre, l'énorme queue d'un tigre serpente. Là-haut, sont accrochées des têtes, des corps, vestiges colorés des spectacles passés. Et au visiteur, qui a l'impression d'être un enfant perdu dans un magasin de jouets gigantesque, les artisans, pinceau en l'air, expliquent qu'« *on est carnavalier de père en fils, de par les vertus d'un virus héréditaire* ». « *Je travaille six mois de l'année pour faire nos chars*, raconte M. Pierre Povina. *Pendant six mois, je viens ici le soir et chaque week-end, avec mon fils, qui est comme moi ramoneur et carnavalier, et mon petit-fils, qui veut être plus tard ramoneur et carnavalier. Car nous avons tous une profession qui nous permet d'assurer le vivre et le couvert à nos familles.* »

Mais n'est pas chariste qui veut. Le jeune commence par faire une « grosse tête », puis un groupe de têtes, enfin il s'attaque aux chars.

Chaque année, le comité des fêtes fournit à la corporation le thème du Carnaval suivant. Puis les artisans proposent des maquettes. Si elles sont acceptées, chaque char est payé environ 40 000 francs.

Mais le Carnaval n'est plus ce qu'il était. « *Auparavant, nous faisions les têtes chez nous*, se souvient M. Povina. *Puis nous commencions à construire les chars en pleine rue, là où nous avions de la place, et au dernier moment nous mettions des bâches autour, puis à l'heure du défilé, c'était la fête, une vraie fête populaire. Il y avait partout des chalands qui proposaient des costumes. Ceux qui n'avaient pas les moyens de louer un déguisement retournaient la veste de leur grand-père et se passaient au bouchon sur le visage. Ce jour-là, on s'endettait, mais on mangeait bien, on était élégant, on s'amusait, on envoyait tant de confettis que, le lendemain, nous en avions jusqu'aux genoux et que nous ne voyions plus les trottoirs. Aujourd'hui, les jeunes ont d'autres loisirs ; ils vont en week-end, partent faire du ski. Le Carnaval n'est plus leur seul amusement, et ils le délaissent.* »

Mais la fête, qui est joie, danse, désorganisation et gaspillage, n'est plus. Elle est devenue spectacle dans un grand déploiement de chaises, de gradins et de barrières métalliques. Et un spectacle se « rentabilise ». « *Le Carnaval durait quatre jours. Nous avons décidé qu'il s'étirerait sur trois semaines, durant lesquelles les concerts, parades et représentations attirent les touristes et remplissent les hôtels* », affirme-t-on au comité des fêtes.

Ce n'est pas tout. Le spectacle niçois est devenu une marchandise dont la ville entend bien profiter. « *Les chars, jusqu'à présent, étaient laissés aux carnavaliers*, explique sans ambages M. Jean-Claude Claustres, nouveau directeur du comité. *Désormais, nous allons les louer en France et à l'étranger, car il existe un marché international de la fête dans lequel Nice, avec la technique perfectionnée de ses carnavaliers, est en bonne place. En effet, le Carnaval nous coûte 650 millions de centimes. D'autre part, nous allons proposer nos services, c'est-à-dire le savoir-faire des charistes et des grands marchés (hypermarchés, marques de yoghourts, etc.). A la fin du Carnaval, nous allons envoyer un dépliant à tous ces interlocuteurs pour leur proposer des chars et fixer les prix de location.*

### L'ayatollah Khomeiny supprimé

Le Carnaval est en vente. Sur catalogue. Mais la décision du comité des fêtes de contrôler plus *étroitement* l'activité des charistes n'est pas acceptée de gaieté de cœur par tous. « *Le Carnaval est devenu spectacle, c'est entendu*, souligne Annie Sidro, fille de carnavalier. *Jusqu'à présent les charistes ont su conserver leur patrimoine culturel. Je crains que cette commercialisation ne le détruise.* »

Déjà, le spectacle s'aseptise. Les costumes des occupants des chars réalisés cette année par le comité des fêtes n'ont pas plu à tout le monde. Une protestation s'est élevée dans le hangar en ébullition, le soir du défilé. « *Les couleurs des costumes jurent avec celles de nos chars. Je suis très déçue* », affirme une femme de carnavalier. « *Nos déguisements ne nous plaisent pas* », clamaient une brochette de gamins bariolés, assis, prêts au départ, sur les pieds gigantesques d'un clown en carton-pâte. Quant à l'effigie de l'ayatollah Khomeiny, qui ornait la place Masséna, point de départ du « *corso* », elle a été supprimée à la suite de « recommandations » venues de Paris. « *Nous sommes aussi devenus des otages du pétrole* », soupire le décorateur de la ville, qui avait dessiné la caricature.

Aux quatre jours de fête ont succédé trois semaines de spectacles au cours desquels les Niçois et les « étrangers » assistent aux défilés et aux batailles de confettis, mais aussi écoutent la musique de la VI[e] flotte américaine, se rendent aux soirées de cirque, écoutent une vedette du show business et un gala de variétés japonaises.

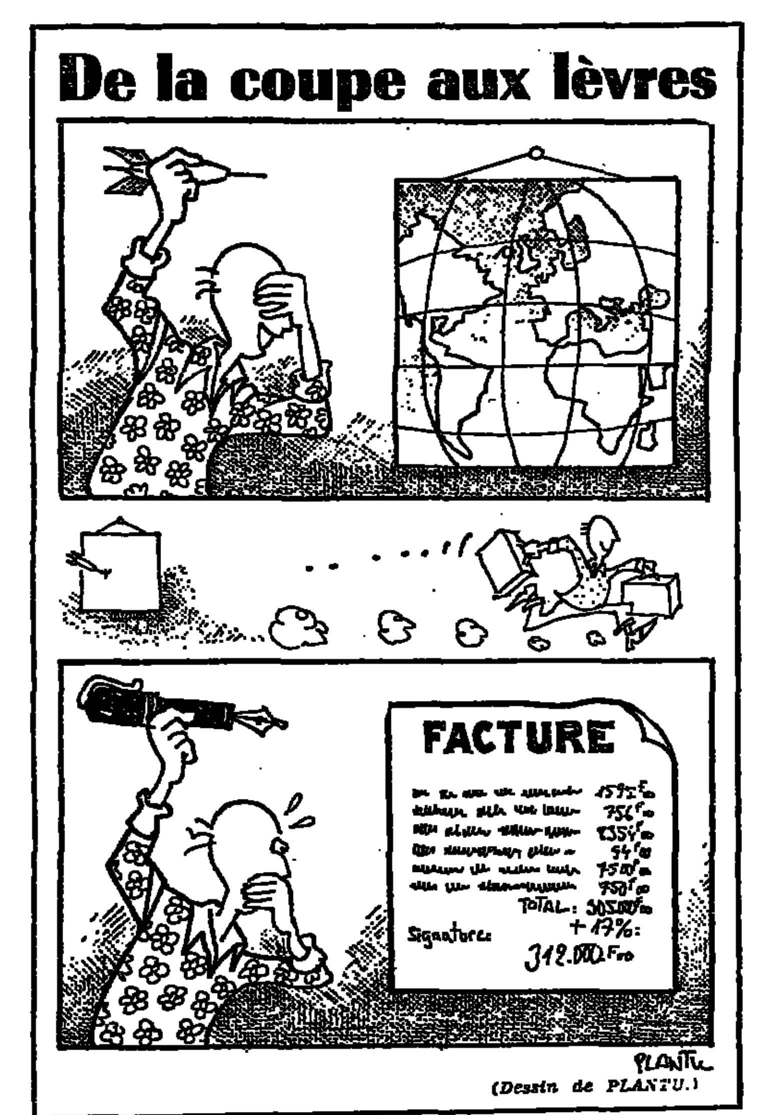
Samedi soir, 19 h. 45 : le hangar des carnavaliers se met à vibrer au son des moteurs de chars qu'on met en route. C'est le moment tant attendu par les charistes : « *Nous avons travaillé pendant des mois*, affirme l'un d'eux. *Lorsque je me mets devant mon char et que je fais des signaux au chauffeur pour le faire sortir lentement de son abri, j'ai la chair de poule. Je le vois enfin à l'air libre, à ses véritables dimensions. C'est comme un enfant qui naît ! Mais, dès la fin du Carnaval, je penserai au char de l'année prochaine.* »

20 h. 15 : dans la nuit, des ruelles trouées par les rectangles lumineux des fenêtres, tous les riverains observent le lent mouvement des chars. Personnages et animaux se mettent en route. Le spectacle va commencer. Demain, il ira à Amiens ou en Tunisie.

La fête, elle, s'est retirée sur la pointe des pieds. Elle n'est pas à vendre.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Lire page 17 l'article de Jean RAMBAUD sur le Carnaval de Châteauvallon.




(Dessin de PLANTU.)

LES NÉPALAIS METTENT DE L'ORDRE DANS LES EXPÉDITIONS

## Tickets d'entrée pour l'Himalaya

LE mont Everest, Sagarmatha pour les Népalais, est réservé jusqu'en 1984 à des expéditions japonaises, françaises, américaines et espagnoles qui ont d'ores et déjà obtenu les autorisations de la Mountaineering Section du ministère du tourisme du Népal. Mais le Toit du Monde n'est pas la seule attraction touristique du royaume ; le trekking attire chaque année un peu plus de randonneurs et notamment des Français, des Allemands et des Américains. Devant cet afflux, le gouvernement népalais a été obligé d'édicter une réglementation cohérente de l'accès à la chaîne himalayenne.

De tout temps, l'accès aux plus hauts sommets du Népal était une affaire diplomatique. Les demandes d'expédition se traitaient d'Etat à Etat par le canal du ministère des affaires étrangères de Katmandou. La montagne était une monnaie d'échange ou une récompense. Le groupe des pays non alignés dont fait partie le Népal n'avait pas beaucoup de peine à obtenir les autorisations nécessaires. Et lorsque la Corée du Sud souhaitait conquérir quelques cimes, un programme d'aide économique facilitait bien les choses...

La naissance du trekking vers 1960-1965 a bouleversé cet empirisme. Des guides français, et notamment Claude Jaccoud, Maurice Gicquel et Yves Polet-Villard, retour d'expédition, montèrent des trekkings pour des clients à l'esprit aventureux. Ceux-ci prirent le chemin de « petits » sommets de 6 000 mètres d'altitude, qui, en principe, ne tombent pas sous le régime des autorisations. Il suffisait que les organisateurs s'adressent aux agences népalaises de trekking chargées d'encadrer les groupes de touristes et de fournir les cuisiniers, les porteurs et les sirdars, les guides.

Depuis 1978, la politique d'accès à la montagne est passée sous la houlette du ministère du tourisme, qui distingue, en dessous de 5 500 mètres, les zones de trekking et, au-dessus, la haute montagne (*mountaineering*).

En matière de trekking, les autorités népalaises n'ouvrent que prudemment des circuits nouveaux. Il a fallu attendre l'année 1977 pour que la région du Mannang, située derrière les Annapurna, soit accessible. La proximité de la frontière chinoise avait longtemps fait interdire tout trekking en raison des « activités » frontalières de bandits — ou de nationalistes — tibétains, les Khampas, encouragés par la C.I.A. américaine à harceler les Chinois. Les problèmes budgétaires ont également pesé lourd : l'ouverture du Mannang était conditionnée par l'installation d'un poste de police qui ne fut financé qu'en 1977.

Les trekkings ont aussi l'inconvénient de perturber gravement l'équilibre alimentaire des régions les plus élevées et donc les plus pauvres. L'armée népalaise a acheminé des vivres dans certains secteurs du Népal central où des expéditions avaient « sévi ». D'autre part, le roi Birendra est très sensible aux désordres écologiques provoqués par le déboisement dû aux trekkings. Il est de plus en plus question d'imposer aux randonneurs l'usage du gaz pour leur cuisine afin d'éviter une désertification. Ces précautions expliquent le maintien du permis de trekking qui permet de contrôler les déplacements des touristes.

En matière de haute montagne, on distingue plusieurs catégories de sommets. L'accès des plus de 8 000 mètres reste négocié d'Etat à Etat. Entre 8 000 et 7 000 mètres, le gouvernement népalais apprécie que des cordées népalaises soient associées aux expéditions étrangères. Entre 7 000 et 5 500 mètres, il accorde libéralement son feu vert. Enfin, certaines cimes sont interdites en permanence pour des raisons de sécurité ou des motifs religieux. Ainsi le Macchapucchare (6 997 mètres) qui domine Pokhara est-il inviolé et classé monument national.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

# Tickets d'entrée pour l'Himalaya

*(Suite de la page 15.)*

M. Shailendra Raj Sharma qui dirige la *mountaineering section* népalaise décrit les formalités à remplir pour obtenir le permis de gravir l'un des quatre-vingt-sept sommets népalais ouverts aux expéditions (deux cent quarante de plus de 7 000 mètres sont recensés). « *Il suffit de présenter une demande au ministère du tourisme pour une période où il n'y a aucune autre expédition*, déclare-t-il. *Généralement la première demande déposée est la première servie. Il convient d'acquitter ensuite des droits auxquels s'ajoutent les frais de l'officier de liaison obligatoire (35 roupies par jour, soit 12 francs par jour). L'Everest coûte 15 000 roupies (5 000 francs environ). Les plus de 8 000 mètres, 14 000 roupies (4 500 francs). Entre 8 000 et 7 500 mètres, 12 000 roupies (4 000 francs). Au-dessous de 7 500 mètres, 10 000 roupies (3 500 francs).* » Les sommets les plus demandés sont, dans l'ordre : l'Everest, le Daulaghiri, l'Ama-Dablam et l'Annapurna.

« *La saison 1979-1980 a vu au-dessus de 7 000 mètres vingt-huit expéditions, en automne, trois, en hiver et une trentaine au printemps. Les Japonais ont été les plus nombreux, suivis des Espagnols, des Britanniques, des Français et des Polonais.* »

L'expédition la plus coûteuse (10 millions de roupies : 3,5 millions de francs) à destination de l'Everest était, en 1973, de nationalité italienne. Elle comptait soixante-treize membres et se conclut par un échec. La plus économique (150 000 roupies : 50 000 F) était, en 1979, de nationalité anglaise. Elle comptait quatre membres et se conclut, elle aussi, par un échec.

« *Nous ouvrirons un maximum de sommets*, explique M. Sharma. *Mais nous devons procéder prudemment. Il nous faut ménager la susceptibilité des habitants. Certains n'ont pas apprécié les autorisations données à l'Ama-Dablam (6 856 m). Il est nécessaire que toutes les conditions de sécurité, d'accessibilité et d'intendance soient réunies.* »

Les Népalais vont-ils se réserver certaines courses ? Il ne semble pas qu'on s'achemine vers cette solution. « *Nous avons ouvert à Mannang une école d'alpinisme qui sera encadrée par trois Yougoslaves. Chaque mois de septembre, ce centre accueillera une vingtaine d'élèves, qui obtiendront un diplôme à l'issue du stage. Les Népalais sont très capables. Ils ont gravi des sommets réputés de plus de 7 000 mètres, comme le Kaondge ou le Tukche, mais l'alpinisme coûte cher. Aussi, préférons-nous, dans certains cas, des expéditions mixtes. En 1980, des Népalais tenteront l'Everest avec des grimpeurs italiens. Le Ganesh-IV a vu une association nippo-népalaise et le Garri-Shankar, une cordée américano-népalaise. Les royalties perçues pour les petits sommets alimentent les caisses du club « alpin » népalais.* »

Les frontières entre le trekking et l'expédition tendent à s'estomper. On a vu, en octobre 1979, des randonneurs français un peu plus entraînés que la moyenne sur le Chu'u-West (6 700 mètres). Cette évolution devrait se poursuivre. Souhaitons que les pouvoirs publics népalais ne se laissent pas éblouir par la manne des devises et qu'ils sachent protéger au maximum leur montagne et leurs montagnards. Au moment où les Chinois viennent prendre à Katmandou des leçons en la matière, il serait regrettable que les parages de l'Everest connaissent, même de façon localisée, les hordes et les dégâts subis par le Mont-Blanc et les Alpes...

ALAIN FAUJAS.

# LE CLUB DES PLUS DE 8 000

L'HIMALAYA exerce sur les alpinistes une fascination plus grande qu'aucun autre massif au monde. Les quatorze sommets de plus de 8 000 mètres ont tous été conquis entre 1950 (Annapurna) et 1964 (Shisha Pangma). Pourtant on se bouscule toujours pour obtenir l'autorisation de fouler les sommets du toit du monde.

*Le gouvernement népalais*, qui a sous son autorité le plus beau champ de sommets, a délivré des autorisations à trente-quatre expéditions pour le printemps 1980. Les alpinistes japonais sont les plus gourmands : ils enverront sept expéditions, les Allemands trois, les Espagnols, les Américains, les Suisses, les Coréens, deux. Une équipe française, conduite par le docteur Nicolas Jeager, tentera d'escalader le quatrième sommet du monde, le Lhotse (8 511 m). Compagnon de Pierre Mazeaud à *l'Everest en 1978, où il a établi* un record de séjour au sommet (95 minutes), il va tenter, avec une équipe de cinq grimpeurs n'utilisant pas d'oxygène, de vaincre la face sud de cette pyramide : 3 200 mètres de hauteur d'un seul jet, balayés par les avalanches.

*Ces montagnes sont l'objet* d'une telle convoitise et d'une telle concurrence entre les expéditions que certains n'hésitent pas à braver les interdictions. Ainsi cinq Européens se sont vu interdire l'accès au Népal pendant cinq ans pour avoir attaqué sans autorisation le Cho Oyu (8 154 m), conquis pour la première fois par des Autrichiens en 1954, mais « interdit » depuis 1960. Car ces montagnes ont le goût du fruit défendu.

A la question « pourquoi ? », il a été fort bien répondu « *parce qu'elles sont là* ». Mais cela était-il aussi valable pour cet aveugle britannique, Mike Tetley, qui s'est risqué en novembre dernier jusqu'à 6 000 mètres d'altitude sur les flancs de l'Everest ? On est ici dans le domaine de l'aventure « *où nulle fin n'est prévisible ni même concevable* », disait Mallory, mort avec Irvine à quelques centaines de mètres du sommet du Chomolungma, la « déesse mère de la Terre », en juin 1924. Bernard Pierre (1), écrivain et alpiniste (il a été en *1953 chef de l'expédition* qui réalisa la première du Nun, l'un des « 7 000 » les plus connus de *l'Himalaya), montre pourtant que* cette aventure n'a pas pour tous le même goût. Depuis l'époque héroïque des alpinistes explorateurs qui, avec des équipements dérisoires, se sont lancés à l'assaut du « séjour des neiges », deux stratégies ont été appliquées : le raid militaire, d'une part, l'abordage corsaire, d'autre part.

Corsaire le prestigieux Mummery qui disparait en 1895 sur les pentes du Nanga Parbat où, avec l'aide d'un gurkha, il trace dans la face nord-ouest une voie de conception alpine.

Corsaire le Britannique Maurice Wilson qui s'attaque en 1934 au col du nord de l'Everest avec pour tout bagage montagnard une théorie : « *Jeûnant trois semaines durant, l'homme atteint un état de semi-conscience limite de la vie et de la mort où l'âme et le corps communiquent. Au-delà, l'homme est pur ; mais c'est un nouveau-né riche de sa vie antérieure et de ses valeurs physiques et spirituelles.* » Son corps fut retrouvé par une équipe anglaise l'année suivante.

## Des athlètes et des femmes

Militaires les expéditions victorieuses contre les « 8 000 » : l'Annapurna, premier bastion, est tombé sous l'assaut des Français Herzog et Lachenal ; l'Everest, toit du monde, conquis par *Hillary et Norkay sous la houlette* du colonel Hunt. Après quoi tout l'empire allait être conquis avec la même tactique : colonne de porteurs, camp de base, travail des sherpas, camps d'altitude, assaut final.

L'aventure se sophistique alors peu à peu : ce n'est pas tout d'atteindre un sommet, encore faut-il le faire par une voie qui se rapproche de plus en plus de *la ligne idéale* allant de la base au sommet. C'est relativement facile dans les Alpes, c'est une œuvre démesurée à plus de 4 000 mètres d'altitude. L'expédition de Chris Bonnington s'y emploiera pourtant en ouvrant une voie dans la face sud de l'Annapurna en 1970. Au Malaku (8 481 m), en 1971, le Français Roger Paragot réalisa un exploit semblable en gravissant le pilier ouest. Quatre ans après, Chris Bonnington parachèvera son œuvre en amenant une expédition dans la face sud-ouest de *l'Everest, paroi verticale de plus* de 2 000 mètres.

Mais, cette année-là, l'himalayisme change définitivement de visage. Deux femmes, la Japonaise Junko Tabei et la Tibétaine Phantog, parviennent successivement au sommet de l'Everest. Et surtout un nouveau « corsaire » commence à écumer le massif : Reinhold Messmer, né dans le Tyrol du Sud en 1944, a *révolutionné l'alpinisme en se* préparant systématiquement comme un athlète de haute compétition. Il sera le premier homme à conquérir plus de trois « 8 000 », et, en 1978, le premier à atteindre le sommmet de l'Everest sans appareil à oxygène : « *Une nouvelle forme d'hymalayisme est née* », écrit à son propos Bernard Pierre. Mais la décennie n'était pas achevée que les pentes vertigineuses devenaient un champ de défi pour les « skieurs extrêmes ». Trente ans après l'exploit d'Herzog et de Lachenal, Yves Morin descendait à ski du sommet de l'Annapurna, mais mourait suspendu à une corde fixe dans un passage délicat. Puis, quelques jours plus tard, Sylvain Saudan et sa compagne Marie-Josée Valençot subissaient de cruelles gelures en tentant le même exploit sur le Dhaulaghiri.

Reste à savoir à quel prix humain ce besoin d'aventures peut être assouvi : « *L'Himalaya, avec ses 2 400 kilomètres de long hérissés d'innombrables sommets, est l'une des dernières régions où l'alpinisme puisse encore constituer une forme d'expansion spirituelle. A condition toutefois*, écrit Bernard Pierre, *de savoir préserver l'identité du pays et des habitants en évitant les pollutions de tous ordres.* »

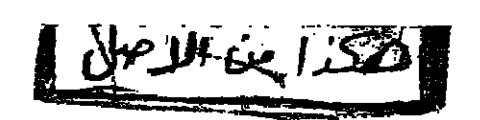
ALAIN GIRAUDO.

(1) Bernard Pierre, *Ils ont conquis l'Himalaya*, Ed. Plon, 245 pages illustrées.

● **Les Arcs et leur promoteur.** — Parce qu'il préférait faire quelque chose plutôt que devenir quelqu'un, Roger Godino, fils d'un cordonnier de Chambéry et polytechnicien, a construit la station de sports d'hiver des Arcs (Savoie). M. Godino publie le récit de la naissance de cette station *médiocrement rentable pour l'instant*, mais architecturalement originale. Un cours de marketing.

★ *Construire l'imaginaire ou le management de l'innovation*, de Roger Godino, Presses de la Cité/Solar.









# CATALOGUE SUR DISQUE

FINIS les catalogues de voyages à Club Espace ! Douze écrans attendent les clients, qui ont seulement à s'installer dans un fauteuil. Section Asie touche « Asirama » : sur l'écran s'inscrivent la durée (vingt-cinq jours, vingt-deux nuits) et le prix (11 280 F). Touche « C » pour continuer : les dates disponibles apparaissent. Touches correspondant à la date : tout est « OK » pour février. Touche « C » encore : le programme décrit la situation géographique, le climat, la température moyenne, les langues, les religions, la durée du vol, le taux de change, les formalités et les vaccinations. Touche « C » toujours : un film de huit minutes présente la Thaïlande, Hongkong et l'Indonésie ainsi que les hôtels prévus.

Ce système audio-visuel fait appel au vidéo-disque de Thomson-C.S.F. Il s'agit d'un microsillon 33 tours souple et trasnparent. Celui-ci enregistre quatre-vingt dix mille images. Il est «lu» par un faisceau laser. L'apparition sur l'écran est effective en deux secondes. L'arrêt sur une image, le retour en arrière, l'accéléré ou le ralenti sont possibles.

« *Les brochures représentent un énorme gaspillage*, explique M. Constantin Alexandrov, président-directeur général de Club Espace. *Elles coûtent entre 50 et 150 F par forfait vendu. Nous avons aussi misé sur une vente sans intermédiaire qui nous permet de pratiquer des prix inférieurs de 10 à 20 % à ceux de nos concurrents.* »

Le vidéo-disque et les prix cassés ne suffisaient pas. Club Espace a décidé d'offrir gracieusement à ses clients, le jour du départ, la course en taxi entre leur domicile et l'aéroport.

Douze écrans, douze heures d'enregistrement, cinquante-deux films et les investissements promotionnels ont coûté plus d'un million de francs. M. Alexandrov a bon espoir de tenir la gageure de récupérer sa mise initiale dans les trois ans à venir. A suivre.

★ Club Espace Voyages (agence Constantour), 5 bis, rue de Sèze, 75009 Paris, tél. 742-42-24.

## MARDI GRAS A L'ANCIENNE

# Châteauvallon : des enfants en noir et blanc

QUAND les organisateurs de *carnavals célèbres* s'évertuent à produire un toujours plus grand spectacle, draineur de foules étrangères et payantes, aurait-on décidé à Châteauvallon (1) une opération antitourisme ? *A priori*, oui.

Certes, il y aura fête le 15 février, et même une grande fête, dans le vaste amphithéâtre de colline dominant la mer, mais elle se voudra différente. On n'y verra pas l'habituelle masse des spectateurs contemplant — parfois au-delà d'une barrière — la grande parade des chars et des « acteurs ». On veut mettre tout le monde dans le même panier, dans le même bateau. Le propos, bien sûr, est de retrouver le carnaval des origines, celui qui mettait dans la rue tout le village ou toute la ville effervescente, célébrant la fin de l'hiver, le retour de la lumière, avec toutes les charges multipliées à l'infini d'un tel contenu. Historiens, ethnologues, sociologues et la suite s'en donnent à cœur-joie depuis quelque temps pour tenter de trier dans cet énorme brassage d'impulsions et de symboles *les parts respectives du* paganisme et du christianisme, du collectif et de l'individuel, de la nature et de la société, des libérations, des défoulements, des révoltes, de la fascination de la mort, de l'exaltation de la vie, on n'en finirait pas...

Ressusciter tout cela avec le concours des populations d'alentour aurait relevé — même à Châteauvallon, où le site invite aux grands rêves — d'une ambition un peu démesurée. On a choisi. La fête va prendre ses racines dans un seul quartier de Toulon, parmi les enfants d'une cité H.L.M. proche, et mettra l'accent sur l'aspect dicté par le cadre : la nature, le grand rythme des saisons, le solstice.

Il y aura, aussi, spectacle : des centaines d'enfants costumés, masqués, grimés, vont monter vers la colline pour faire le grand procès de « Carementran » — l'hiver, le laid, le triste, le mal — avant de le brûler entre ciel et colline. Dans ce grand jeu ils sont déjà, tous, des participants. Depuis des semaines, au travers d'ateliers travaillant *sur la base de documents et de* recherches — costumes, masques, chansons, textes, musiques, etc., — ils découvrent un autre sens à cette fête épuisée, ou commercialisée, qui fut si pleine et riche dans ces régions (le dernier « vrai carnaval » s'est déroulé à Brignoles en 1920). On ne verra pas de petites marquises vaniteuses ni de Goldorak « entélévisé ».

Dans la foule enfantine domineront le noir et le blanc, qui traduisent parmi d'autres conflits celui de l'ombre et de la lumière — tout comme les crêpes sont symbole de la lune. Douze enfants costumés — selon l'idée qu'ils s'en font eux-mêmes, mais avec l'aide de marionnettistes réputés — seront les douze mois de l'année. Les couleurs prendront une éclatante revanche dans les costumes « libres » et ceux des corporations défilant à la suite des personnages majeurs : l'Ours sortant de son hibernation, la Lune, le Tribunal, qui jugera Carementran et le fameux Petassoun, cet exubérant accusateur public chargé *d'une grande* lessive de printemps.

Suggérées par les enfants au cours des ateliers, les paroles de chansons nouvelles seront mises en musique par des animateurs-musiciens pour alterner avec le répertoire de la tradition retrouvée. De même se préparent les réquisitoires du grand procès. On sait déjà que les enfants reprochent à l'Hiver-Carementran de leur infliger rhumes et angines, de les garder enfermés dans les appartements alors qu'ils rêvent de grands ébats libres dans les collines, mais aussi « tout ce qui ne va pas ». D'assez troublante façon on trouve là les traces d'humiliations, de « refoulements » imposés à côté d'imaginations fantasques, voire farfelues — aux yeux des adultes.

Au nom de quoi sera brûlé en grande joie le malheureux Carementran - Bouc Emissaire, ce roi d'un jour, chargé de tous les méfaits du passé, et si vite abattu. Tremblez tyrans ! Vivent les beaux jours et l'avenir où tout sera neuf et clair !

### L'imaginaire de plain-pied

La merveille est de voir comment les enfants évoluent dans ces ateliers et sont entrés de plain-pied dans ce monde qu'on dit imaginaire, mais dont les racines plongent profond dans la terre de leur pays, dans la terre tout court et dans la société. (Et qu'il paraît soudain petit, étriqué, falot, le mot « nouveau » de happening à tout ceux qui, concourant aujourd'hui à ces préparatifs, redécouvrent le plein sens du vieux mot carnaval).

Il y a d'autres escaliers pour l'escalade vers le grand jour. Une exposition des photos de Charles Camberoque illustre dans les salles de Châteauvallon la renaissance d'un carnaval plus vrai, dans un pays différend mais frère : le Languedoc. Enfin, quelques jours avant la fête, le 9, la troupe d'André Benedetto, venue d'Avignon, va donner sur la scène d'hiver *son Procès de Carementran*, truculent, violent, qui réactualise la tradition carnavalesque provençale.

Alors ? Antitourisme ? Tout dépend comment on l'entend. Lassés des grands spectacles stantardisés, de nouveaux touristes, apprennent à mieux regarder un pays et son originalité. Mais à quoi servirait d'« aller voir ailleurs » si partout ne subsistait plus qu'une seule image tapageuse, faussement luxueuse, « normalisée ».

JEAN RAMBAUD.

(1) Centre de rencontres de Châteauvallon, 83190 Ollioules. Téléphone : (94) 93-11-76. Enseignants, parents, créateurs, diverses associations et institutions participent à la préparation de la fête.

## Faites vos comptes

# FORFAITS CARNAVALS

*Mardi gras arrive avec son cortège de carnavals. Sophistiquées ou bacchanales, européennes ou brésiliennes, ébouriffées ou masquées, ces fêtes païennes attirent de plus en plus les citadins sages et emmitouflés qui rêvent de défoulement. Du Nord à l'Ouest, voici quelques exemples de forfaits carnavals proposés, à l'étranger, par des agents de voyages :*

### République fédérale d'Allemagne

● COLOGNE : du 17 février, à 6 h. 30, au 18 février, à minuit, transport en autocar au départ de Paris, demi-pension, visite guidée de la ville, 480 F.

★ Voyages Andrieux, 82, bd Diderot, 75012 Paris. Tél. : 343-49-58.

— Du 15 février, au soir, au 19 février, au matin, transport en train (couchette) 2e classe, au départ de Paris, pension complète, visite guidée de la ville ainsi que de Düsseldorf, places dans les tribunes pour le défilé, 999 F.

★ Bureaux de tourisme S.N.C.F. Toutes gares.

● MUNICH : du 15 février, à 21 heures, au 18 février, à 20 heures, transport en autocar au départ de Paris, demi-pension, entrée au bal du carnaval, 795 F.

★ V.V.S. Voyages, 7, rue de Stalingrad, 95120 Ermont. Tél. : 959-57-23.

### Bolivie

— Du 14 au 25 février, carnavals de Oruro, La Paz, Sucre, Potosi, Cochabamba, El Chapare. Tous transports aériens et terrestres, hôtels de première classe en chambre double, demi-pension, visites et excursions programmées, 10 500 F au départ de Paris.

★ Andestours. Toutes agences de voyages. Tél. : 260-38-39.

### Brésil

— Du 12 au 25 février, carnaval de Bahia. Tous transports aériens et terrestres, hôtels de première catégorie avec petit déjeuner, en chambre double, visites et excursions programmées, 9 850 F au départ de Paris.

★ Brasitour. Toutes agences de voyages. Tél. : 260-09-10.

— Du 13 au 22 février, carnaval de Rio-de-Janeiro. Tous transports aériens, transferts, hôtels standard en chambre double avec petit déjeuner, 6 410 F au départ de Paris.

★ Nouveau Monde, 8, rue Mabillon, 75006 Paris. Tél. : 329-40-40.

## BIBLIOGRAPHIE

# Les agents de voyages

« *Profession somme toute récente, l'industrie du voyage n'a pas encore profondément médité son devenir (...) Les secousses de ces dernières années ont montré, en tout cas, que l'on avait affaire à des mutations irréversibles : la période de la croissance folle et du bricolage semble être terminée.* »

Tous ceux qui souscrivent à cette appréciation sur l'évolution de la profession d'agent de voyages liront avec intérêt le « Que sais-je ? » que M. Robert Lanquar vient de lui consacrer. Les étudiants et les lycéens que tentent les métiers du tourisme, les touristes contents ou mécontents de leur voyage à forfait, apprendront l'essentiel de l'histoire, de la structure et des contraintes d'une profession illustrée par Thomas Cook et Gilbert Trigano.

On retiendra, dans la conclusion de M. Lanquar, les trois éléments qui pèseront lourd à l'avenir : « *La généralisation des systèmes électroniques de réservation et de gestion, l'émergence de quelques grandes sociétés multinationales, la création de produits de plus en plus complexes et personnalisés.* »

★ *Agences et associations de voyages*, Robert Lanquar, coll. « Que sais-je ? », PUF, 12 F environ.

# Plaisirs de la table

## A LA MANIÈRE DE...

JE signalais l'autre semaine que l'ami *Bessière* (97, av. des Ternes, 17e) avait à sa carte les œufs au plat Louis Oliver *(avec l'accord, bien sûr,* de Raymond). Sur celle de Jean Bequet je trouve le saumon cru à la façon de Bocuse. Egalement avec l'accord du « gars Paul ». Eh bien ! saluons ces cuisiniers qui savent emprunter et le proclament, alors que tant d'autres *copient sournoisement,* de nos jours...

Bequet ! Je trouve *trace* d'un restaurant Bequet, en 1929, au 26 de la rue Bayard. C'était son père. Aujourd'hui, Jean, à l'enseigne de la *Chaumière des Gourmets* (22, place Denfert-Rochereau-14e - tél. : 326-61-87) se console, devant sa maison pleine de clients heureux, d'avoir perdu son étoile au dernier Michelin. Et, outre ce saumon à la Bocuse (remarquable), sa soupe de poissons à la rouille, son foie gras d'oie, sa marmite dieppoise, sa matelote au beaujolais, ses paupiettes de lapin solognotes, sa succulente tarte aux pommes flambée au calvados, sont les sommets d'une carte solide n'excluant point la finesse et qui reflète le terroir normand, car les Bequet ne renient point leurs *origines (la belle collection de* « calva » en est la preuve), et le poisson est ici bien traité.

Curieusement, cette cuisine normande je la retrouve, en cette même année 1929, au *Poulet vallée d'Auge,* à l'angle du boulevard de Courcelles et du boulevard Malesherbes (17e). Il y a longtemps que l'enseigne a disparu et, après nombre de changements, c'est aujourd'hui le *Relais du Parc* (94, boulevard Malesherbes, 17e - tél. : 227-61-22) où vous retrouverez l'accueil de Georges et Patrick Sevin *connus au restaurant* des Bouffes-Parisiens. C'est gentiment élégant avec aux déjeuners un menu « Coup de vent », comportant une salade d'endives aux noix et l'onglet à l'échalote avec gratin dauphinois pour 35 F sans le service. Pratique et rare dans le quartier. La *carte,* elle, est plus intéressante encore et d'honnête rapport qualité-prix.

### Les foies blonds de Vigato

Une vieille enseigne encore : *Chez Gorisse* (84, rue Nollet - 17e - tél. 627-43-05), et dont j'ai récemment parlé à propos de son pot-au-feu du mercredi, m'amène à rêver de ces petites boîtes d'avant-guerre, lorsque les quartier de Paris étaient encore des « provinces » et qui se suffisaient d'une *clientèle locale. Mon guide* de 1929 ne signale pas encore *Falstaff,* qui venait d'ouvrir (42, rue du Montparnasse - 14e - tél. 326-91-34) et qui, rajeuni, semble vouloir retrouver ses splendeurs, lorsque Foujita ou Hemingway venaient honorer le *héros de Shakespeare défait* à Patay cinq siècles plus tôt (1429). Mais il cite avec éloges le « papa » Couteau de l'avenue d'Orléans dont me parlait souvent Curnonsky. *Chez Georges,* qui existe toujours pour notre plaisir (273, boulevard Pereire - 17e - *tél. 574-31-00)* et l'éternel (heureusement !) *Pharamond* (24, rue de la Grande-Truanderie - 1er - *tél. 233-06-72).*

Combien des étoiles nouvelles de la cuisine d'esbroufe seront encore là dans un demi-siècle ?

De quand datait le *Wagon Montmartrois* (Chez Louis) dont je me souviens de folles soirées, après *la dernière guerre,* tandis que Gaston Jean au piano jouait « Monsieur l'Accordéon » ou « Tous les bals de Paris » ? Je ne sais. Mais en retrouvant la maison *transformée,* claire et nette, à l'enseigne de *Grandgousier* (17, avenue Rachel - 18e - tél. 387-66-12), je me suis réjoui. D'autant que, je l'ai dit déjà, Jean-Pierre Vigato est un cuisinier de *qualité* sachant « raison garder » (sa mousseline de foies blonds aux raisins, son aile de raie aux deux moutardes, son simple canard de Challans grillé - 80 F pour deux - sont des merveilles) et il a la sagesse de ne proposer que deux ou trois bons fromages. *A point...*

A travers cette géographie gourmande de Paris, je retrouve le *Marius* des parlementaires (l'autre est dans le 16e) vieille *enseigne* elle aussi *puisqu'en* 1929 le homard Laurence y valait 20 francs (mais c'était une spécialité !), donc je retrouve *Marius* (5, rue de Bourgogne - 7e - derrière l'Assemblée nationale - tél. 551-79-42) repris par l'animateur du « Festival » de Cannes. J'en reparlerai. Et, dans le même 7e arrondissement, je note la disparition du *Borvo* (rue Malard) devenu... un chinois !

LA REYNIÈRE.

### PIANO-BAR ET CHOUCROUTE

UNE brasserie. Une brasserie de bière allemande, la Krombacher (31, rue Berger-1er, tél. 236-87-73), ouverte tous les jours et en service *continu, de 11 heures du matin* à 2 heures du matin. Mais une brasserie allemande « inclinée », *puisque* la *patronne* est Françoise Cornut. (Chez Clovis, ce merveilleux petit bistrot des Halles, *est* en face, au 33 de la rue.) Donc Claude et Françoise Cornut avec les brasseries Krombacher Pills (une des meilleures bières allemandes) ont ouvert cette maison, familière déjà, « vivante », avec un piano - bar le soir, de bonne cuisine et surtout de prix honnêtes.

Un menu (41,40 F, s.c., ce qui fera moins de 50 F avec la bière pression où, en bouteille, la Gueuze, la Pelforth et l'Abbaye de Leffe), que l'on peut prendre au comptoir-bar, dans l'ambiance qui convient, et une carte dont les entrées vont de 8 F (salade de chou vert) à 12 F (salade de bœuf, œuf dur, pommes), des entrées dont aussi les rillettes de champignons au sancerre, originales, et les escargots « à la crème », mais surtout le jarret à la choucroute, les quatre saucisses (Nuremberg, Francfort, saucisse fumée et chipolata) à la choucroute, le jarret, le cochon de lait rôti aux choux rouges (45 F), le pavé aux oignons frits (32 F), le goulasch à la bière (29 F), ets. Deux fromages, mais bons : un brie et un munster fermier, quelques desserts...

Avec Clovis en face, ses plats auvergnats solides et son amitié, voici une deuxième occasion d'aller de ce côté des Halles, si riche en gargotes, si riches aussi d'histoire. Et puisque vous voudrez au moins une fois aller au Forum, c'est l'occasion ou jamais... Venez, ensuite, vous régalez ici ! — L. R.

# Philatélie

N° 1 623

**FRANCE : « Les géants du Nord ».**



Dans la région Nord - Pas-de-Calais, le folklore — les géants processionnels — s'apparente au carnaval *d'autres régions* de l'Hexagone. L'émission que nous annonçons aujourd'hui évoquera ces « Géants » du Nord. Vente générale le 18 *février* (9e/80). — Retrait prévu pour le 5 septembre 1980.

1,60 F, rouge, vert et bleu.

Format 22 × 38 mm. Maquette et gravure de Jean Delpech. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— *Les 16 et 17 février, de 9 h.* à 18 h., aux bureaux de poste temporaires ouverts respectivement :

— A l'hôtel de ville (salle Basse, rez-de-chaussée) de Douai.

— Au Palais Rihour, place Rihour, à Lille.

Les deux villes utiliseront exactement la même oblitération « P.J. ».

• L'association régionale la Ronde des Géants, à l'occasion de l'émission du timbre, organisera une exposition-vente au palais Rihour, dans *le centre de Lille, les 16 et 17 février.*

• ARGENTINE. — « *Année de l'enfant et de la famille* », *500 p. et 1 000 p. Offset, Casa da Moneda.*

**MONACO : Timbres courants.**

Outre les cinq nouvelles valeurs à l'effigie du prince (« le Monde » du 19 janvier) émises le 17 janvier dernier, les autres timbres annoncés sont en vente depuis le 8 février.

En voici un résumé :

— Série « Vues et monuments » :
0,70 F, Jardin exotique ;
1,10 F, Palais de justice ;
1,50 F, Albert Ier et musée ;
2,30 F, Galerie nord du palais princier.

— Série « préoblitérés » :
0,76 F, le printemps ;
0,99 F, l'été ;
1,60 F, l'automne ;
2,65 F, l'hiver.

— Série « timbres-taxes » :
0,05, 0,10, 0,15, 0,20, 0,30, 0,40, 0,50 et 1,00 F. Nouveau type « sceau princier » *chevalier en armure.*

— Les « entiers » (« le Monde » du 26 janvier 1980), 1,10 F, carte postale (vendue 1,20 F) et 2,10 F, aérogramme, ont été également mis en vente à cette date.

• Les abonnés seront servis avec les émissions prévues pour le 28 avril prochain et pour les timbres-taxes en novembre 1980.

**Bureaux temporaires**

⊙ 75015 Paris (porte de Versailles, palais Sud), du 9 au 15 février. — XIXe Salon international du jouet.

⊙ 06130 Grasse (villa Fragonard), le 23 février. — Centenaire de la mort de Charles Nègre.

⊙ 06000 Nice (palais des Expositions), du 6 au 17 mars. — *Foire* internationale.

**Nouvelles brèves**

• BELGIQUE. — *Série spéciale « musique » : 5 fr., 150e anniversaire de la naissance de François-Auguste Gevaert ; 6 fr., œuvre musicale d'Emmanuel Durlet, et 14 fr., instruments enseignés à la chapelle musicale. Taille-douce et hélio combinées. Malines.*

• BENIN. — *Animaux typiques : 5 fr., Antilope cheval ; 10 fr., Girafe ; 20 fr., Chimpanzé, et 50 fr., Eléphant. Maquettes de Pierrette Lambert pour la première et troisième valeur et de L. Agbogba pour les deux autres. Offset, Edila.*

• GUINEE. — *150e anniversaire de Jules Verne, 1, 3, 5, 7, 10 sylis, poste et poste aérienne, 20 et 25 sylis.*

• HAUTE-VOLTA. — *20e anniversaire de l'ASECNA (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar), 65 fr. Hélio, Périgueux. Maquette, d'après photo, par Didier.*

• MALI. — *Série (P.A.) des grands maîtres des jeux d'échecs : 100 fr. Janowsky ; 140 fr., Aljechin ; 200 fr., Schlage et 300 fr., Bogoljubow. Maquettes et gravures de Claude Andréotto. Taille-douce, Périgueux.*

• NIGER. — *L'école et la circulation routière, 45 fr., par J. B. E. Chesnot et 150 fr. (P.A.), 20e anniversaire de l'ASECNA.*

• NOUVELLE-CALEDONIE. — *Sir Rowland Hill (P.A.), timbre sur timbre, 150 fr. Dessin de Charles Bridoux, gravé par Eugène Lacaque. Taille-douce, Périgueux.*

• PAYS-BAS. — *Le coupon-réponse international, avec le changement de tarif, passe à 1,40 fl.*

ADALBERT VITALYOS.

# Jeux

## échecs N° 851

### LA PRÉCISION DE KARPOV

(Tournoi de Tilburg, 1979)
Blancs : KARPOV
Noirs : SOSONKO
Défense sicilienne.
Variante du Dragon.

| | |
|---|---|
| 1. é4 ç5 | 18. é5!! (j) Fg7 |
| 2. Cf3 d6 | 19. é6! (k) Fç8 (l) |
| 3. d4 ç×d4 | 20. é×f7+ T×f7 |
| 4. C×d4 Cf6 | 21. Cé6 F×é6 |
| 5. Cç3 g6 (a) | 22. T×é6 (m) Da5 |
| 6. Fé3 Fg7 | 23. Dé3! (n) F×ç3 (o) |
| 7. f3 Cç6 | 24. b×ç3 D×a2 (p) |
| 8. Dd2 0-0 | 25. T×g6+ Rf8 (q) |
| 9. Fç4 Fd7 (b) | 26. Dé4! (r) Da6 (s) |
| 10. h4 (ç) h5 (d) | 27. Td5! (t) Tf6 (u) |
| 11. 0-0-0 Cé5 | 28. T×ç5 T×g6 (v) |
| 12. Fb3 Tç8 | 29. T×h5 (w) d5 (x) |
| 13. Fg5 (é) Tç5 (f) | 30. T×d5 abandon (y) |
| 14. Th-é1! (g) b5 | |
| 15. f4! (h) Cç4 | |
| 16. F×ç4 b×ç4 (i) | |
| 17. F×f6! F×f6 | |

NOTES

*a)* La célèbre « variante du Dragon », objet d'analyses innombrables depuis une quinzaine d'années.

*b)* Après 9..., C×d4 ; 10. F×d4, Fé6 ; 11. Fb3, Da5 ; 12. 0-0-0, b5 ; 13. Rb1 ou 12..., a6 ; 13. h4 ou 12... F×b3 ; 13. ç×b3 ou 12..., Tf-ç8 ; 13. Rb1 les Blancs disposent, dans la plupart des variantes, de l'attaque g4 - h4 et d'une offensive claire.

*ç)* 10. Fb3 est ici une perte de temps dont les Noirs peuvent profiter ; par exemple, 10..., C×d4 ; 11. F×d4, b5 ; 12. h4 (ou 12. 0-0-0, a5 ou 12. Cd5, C×d5 ou 12. 0-0, a5), a5 ; 13. a4 (si 13. h5, é5 ; 14. Fé3, a4 ; 15. Fd5, b4 ; 16. Cé2, C×d5 ; 17. é×d5, Tb8), b×a4 ; 14. C×a4, é5 ; 15. Fç3, Fé6 ; 16. 0-0-0, F×b3 ; 17. ç×b3, Db8 ; 18. Dç2, Tç8 avec égalité.

*d)* Le blocage du pion h blanc est une variante approfondie par Miles et peut faire l'objet de l'interversion de coups 10..., Tç8 (menaçant 11..., C×d4 ; 12. D×d4, Cg4 avec gain) ; 11. Fb3, h5. La sortie de la D sur a5 est, de nos jours, délaissée : 10..., Da5 ; 11. Fb3, Tf-ç8 ; 12. h5, C×h5 ; 13. g4, Cf4 ; 14. 0-0-0, Cé6 ; 15. Dh2, Cç×d4 ; 16. D×h7+, Rf8 ; 17. Fh6, C×b3+ ; 18. Rb1 n Ré8 ; 19. F×g7, Fç6 ; 20. a×b3 avec avantage aux Blancs.

*é)* Un moment important. Les Blancs peuvent choisir entre cinq continuations 13. Rb1 ou 13. g4 ou 13. Fg5 ou 13. Fh6 ou 13. Cd-é2. Après 13. Rb1, Cç4 ; 14. F×ç4, T×ç4 ; 15. Cb3, Dç7 ; 16. Fd4, Fç6 ; 17. Dé2, b5 ; 18. é5, Cd5 ; 19. é×d6, D×d6 ; 20. C×d5, F×d5 ; 21. F×g7, R×g7 ; 22. Dé3, é6 ; 23. D×a7 les Blancs ont un jeu équilibré mais ils finirent par perdre après 23... Ta4 ; 24. Dé3, Tf-a8 ; 25. a3, Dg3 ; 26. Cç5 ?, T×h4 ; 27. T×h4, D×h4 ; 28. Cd7, Td8 ; 29. Dé5+, Rh6 ; 30. f4, F×g2 ; 31. Td2, Fç6 ; 32. Cç5, f6 ! ; 33. Dé3, T×d2 ; 34. D×d2, Dh1+ ; 35. abandon (si 35. Ra2, Dd5+ ; 36. D×d5, F×d5+ suivi de l'avance du pion b) (Tzekovsky-Miles, Riga, 1979).

*f)* Considéré comme la meilleure réponse à 13. Fg5, ce coup prépare l'avance b7-b5. Après 13..., Ch7 ?! ; 14. Fh6, F×h6 ; 15. D×h6 les Blancs menacent f4-f5. La partie Geller-Kuzmine, championnat de l'U.R.S.S. 1978, continua ainsi : 15..., T×ç3 ; 16. b×ç3, Da5 ; 17. Rb1 !, D×ç3 ; 18. Cé2, Dç5 ; 19. g4 ! avec avantage aux Blancs.

*g)* Une idée nouvelle du champion du monde qui renonce à l'attaque sur l'aile - R via 14. g4, h×g4 ; 15. h5 comme à 14. f4, Cç4 ; 15. Dd3, b5 ; 16. é5, Cg4 ; 17. Cé4, Td5 ; 18. C×d6, Cç×é5 !! ; 19. f×é5, C×é5 (comme dans la partie Ljiuboevic-Miles, Riga, 1979).

*h)* Si 15. Rb1, a5 ; 16. f4, Cç4 ; 17. F×ç4, b×ç4 ; 18. é5, Db6 ! ; 19. é×f6, Tb8 avec une forte attaque (Barczay-Sosonko, Wijk aan Zee, 1977).

*i)* Se souvenant probablement de sa partie contre Barczay, Sosonko reprend du pion b. 16..., T×ç4 paraît correct : si 17. F×f6, F×f6 ; 18. é5, Fg7 ! et si 17. é5, b4 !.

*j)* Une attaque très dangereuse : si 18..., d×é5 ; 19. f×é5, F×é5 ; 20. Cf3, F×ç3 (ou 20..., Fd6 ; 21. Cé4) ; 21. b×ç3, Da5 (ou 21... Tç7 ; 22. Cé5) ; 22. D×d7, Da3+ ; 23. Rd2 et les Blancs gagnent. Ou bien 19... T×é5 ; 20. T×é5, F×é5 ; 21. Cf3, Fd6 ; 22. Dh6, Db8 ; 23. T×d6 !, D×d6 ; 24. Cé4 !, Dé6 ; 25. Cf-g5.

*k)* Forçant la démolition des pions de l'aile - R.

*l)* Si 19..., F×d4 ; 20. é×f7+, T×f7 ; 21. D×d4 suivi de Té3-g3 et de Cé4-g5.

*m)* Résultat de la stratégie du quatorzième coup (Th-é1) : les Blancs contrôlent les lignes ouvertes.

*n)* Du travail de champion du monde. Il faut donner au R blanc une case de fuite. Si 23. T×g6, Rh7 ; 24. Té6, F×ç3 ; 25. b×ç3, Da3+ et les Noirs gagnent.

*o)* 23..., Pf6 paraît plus résistant mais les Noirs surestiment leurs chances sur l'aile - D.

*p)* Si 24... Tg7 ; 25. T×é7, T×é7 ; 26. D×é7, Da3+ ; 27. Rd2, Td5+ ; 28. Ré2, T×d1 ; 29. R×d1, D×ç3 ; 30. D×d6 avec une meilleure finale de D pour les Blancs.

*q)* Si 25..., Rh7 ; 26. Dé6 ! ; si 25... Tg7 ; 26. T×g7+, R×g7 ; 27. D×é7+ et 28. T×d6.

*r)* Menaçant mat sur a8.

*s)* Si 26..., Ré8 ; 27. Td×d6 ! et si 26..., Tf6 ; 27. Da8+, Rf7 ; 28. Dg8 mat.

*t)* Quelle précision, la menace restant 28. T×ç5, d×ç5 ; 29. Da8 mat.

*u)* Ou 27..., Tç8 ; 28. T×h5.

*v)* Forcé puisque sur 28..., d×ç5 ; 29. Da8+, Rf7 ; 30. Dg8 mat.

*w)* Et non 29. D×g6, Da3+ et 30... D×ç5.

*x)* Si 29..., Tf6 ; 30. Th8+, Rf7 ; 31. Th7+, Rg8 ; 32. D×é7 mat.

*y)* En raison des menaces 31. Td8+, Rf7 ; 32. Dd5+, etc.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 850

E. PUHAKKA.

« M. LAISSARI JUBILEE TY ».

1970 - 1971

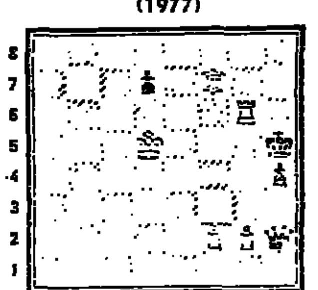
(Blancs : Rg5, Ff7, Ca4, Pé2. Noirs : Rb3, Ff1, Pé6.)

1. Cç5+, Rb4 (si 1..., Rç4 ; 2. C×é6, F×é2 ; 3. Cf4+ et 4. C×é2) ; 2. Cd3+, Rç3 ; 3. Cf4, é5 ; 4. Cd5+, Rd4 ; 5. é3+, Ré4 ; 6. Rh4, Fa6 ; 7. Rg3, Fb7 ; 8. Rf2, F×d5 ; 9. Fg6 mat.

ETUDE

K. PERONACE

(1977)



BLANCS (5) : Rd5, Tg6, Ff7, Pf2 et g2.
NOIRS (4) : Rh5, Dh2, Pd7 et h4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 849

### LA PROTECTION INVISIBLE

Grâce à un coup technique considéré autrefois comme très difficile, le déclarant a pu éviter de se faire couper afin de gagner cette manche un peu « poussée ».

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ V 8 7 3<br>♥ A 4<br>♦ 6 2<br>♣ R V 6 5 4 | |
| ♠ A R 5<br>♥ D V 7 3<br>♦ D V 8 7 3<br>♣ 8 | N<br>O E<br>S | ♠ 6 2<br>♥ R 10 8 6 5<br>♦ 10 5 4<br>♣ D 7 3 |
| | ♠ D 10 9 4<br>♥ 9 2<br>♦ A R 9<br>♣ A 10 9 2 | |

Ann. : S. don. Pers. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 ♣ | contre | sur. | 1 ♥ |
| 1 ♠ | 2 ♥ | 2 ♠ | passe |
| 3 ♠ | passe | 4 ♠ | passe... |

Ouest entame le 8 de trèfle, *comment Trad, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Réponse :*

La façon classique est d'essayer un « coup sans nom », c'est-à-dire de jouer une carte (à carreau) que Ouest sera obligé de prendre, afin de pouvoir ultérieurement défausser du mort une perdante d'une autre couleur (cœur).

Le déclarant, qui a besoin d'être au mort (et qui sait que Est a la dame de trèfle), prend avec le roi de trèfle et joue tout de suite le 2 de carreau pour le 4 et le... *9 de carreau.* Il donne ainsi une levée, mais celle-ci ne coûte rien, car elle lui évitera de perdre un cœur puisqu'*il pourra jeter ce cœur sur le troisième carreau* de sa main. Quel est l'avantage d'une telle opération ? Elle empêchera Ouest de donner la main à cœur à son partenaire pour qu'il joue trèfle. Ajoutons qu'il faudra conserver une reprise au mort à l'atout pour pouvoir faire l'impasse à la dame de trèfle à la fin.

Voici le déroulement du coup : le déclarant a pris l'entame avec le roi, puis il a rejoué carreau, et il a mis le 9. Ouest a pris et il a contre-attaqué cœur. Trad a pris de l'as, puis il a tiré as et roi de carreau *pour défausser le 4 de cœur du mort.* Ensuite, il a joué atout (le 10 de pique). Ouest a pris avec le roi et il a continué cœur coupé avec le 7 de pique. Le déclarant a rejoué le 8 de pique pour le 4 de pique de sa main. Ouest a pris de l'as et il a continué cœur dans coupe et défausse. Mais Sud a eu soin de *couper avec la dame de pique* et de remonter au mort grâce au 9 de pique pris par le valet. Ensuite l'impasse à la dame de trèfle a permis de faire le reste. Une exécution remarquable.

### LA DÉFENSE INTROUVABLE

Quand cette donne s'est présentée au cours d'un match entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, le joueur qui était en Ouest n'a pas trouvé la défense mortelle qui semblait introuvable. Mais un bon raisonnement aurait pu le mettre sur la voie.

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Howard | Haughie | Cumm. | X. |
| 1 SA | passe | 3 SA | passe... |

(1 SA : 13-15 pts).

Ouest a entamé le 3 de pique pour le 4 du mort et le valet d'Est. Sud a pris avec l'as de pique, puis il a joué le 4 de cœur et il a mis la dame du mort sur laquelle Est a fourni le 2. Le déclarant a ensuite joué le 2 de carreau pour le 7 d'Est et le valet de sa main. *Comment Ouest aurait-il dû jouer* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ R 6 4<br>♥ A D 6<br>♦ 10 9 6 3 2<br>♣ A 7 | |
| ♠ D 7 5 3 2<br>♥ 10<br>♦ A R 8 5<br>♣ 10 5 4 | N<br>O E<br>S | ♠ V 9 8<br>♥ V 9 8 3 2<br>♦ 7<br>♣ D 9 6 3 |
| | ♠ A 10<br>♥ R 7 5 4<br>♦ D V 4<br>♣ R V 8 2 | |

*Note sur les enchères :*

Nord-Sud jouait l'ouverture de « 1 SA » *faible* (13 à 15 et Nord devait déclarer directement la manche à Sans Atout. Toutefois, il aurait pu aussi dire « 2 ♣ » (Stayman) au cas, assez rare, où Sud aurait une majeure cinquième et répondrait « 3 ♥ » (ou « 3 ♠ ») : l'inconvénient est que, si Est a une force à trèfle, il contrera « 2 ♣ » pour indiquer l'entame qu'il préfère.

PHILIPPE BRUGNON.

## scrabble® N° 78

### LES MÉTÈQUES

Villeneuve-le-Roi, 16 janvier 1980 (tournois le mercredi à 21 heures ; tél. 597-49-11).

*Les métèques, dans la Grèce antique, étaient des étrangers n'ayant pas droit de cité. On peut considérer comme tels les habitants des très grandes villes françaises qui ne sont pas « acceptés » au scrabble faute de figurer dans la première partie du PLI (la liste de ceux qui le sont est donnée par notre chronique n° 66 du 26 août 1979) : toulousain (et aussi aquitain), niçois, nîmois, lillois, strasbourgeois, brestois, grenoblois, nantais, rennais, havrais, rouennais. Deux autres citadins méritaient d'être naturalisés, leur dérivation n'étant pas évidente : stéphanois et nancéen.*

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

| | TIRAGE | SOLUTION | REF. | POINTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | A E I O M R D | | | |
| 2 | B E E E G S U | MODERAI (a) | H 4 | 72 |
| 3 | A E I I P M Q | GERBEUSE (b) | 8 F | 61 |
| 4 | M + E C R U V A | EQUIPAI | K 6 | 32 |
| 5 | M + A F I I R X | EVACUER (c) | M 8 | 32 |
| 6 | M I R + O A E T | FAIX | 15 L | 73 |
| 7 | T E R + L N O S | MOIRA (d) | 14 J | 29 |
| 8 | A A I L N S T | TOLERONS (e) | 5 C | 66 |
| 9 | G E N E T T E S | GLAISANT | F 8 | 63 |
| 10 | E E P R T V Y | GENETT(E)S (f) | 15 A | 131 |
| 11 | — E H I N R S U | REPAYE | 13 C | 54 |
| 12 | M O O L R S Z | HUNIERS (g) | N 2 | 86 |
| 13 | R L S + D E L U | ZOOM | 12 A | 56 |
| 14 | L L S + A J T U | DUREZ | A 8 | 45 |
| 15 | L L U T + T A B | JAS | O 1 | 37 |
| 16 | L L T T + C O U | BUNA | 4 L | 26 |
| 17 | C O U L + H W N | TILT ! | 11 E | 18 |
| 18 | H O U + E I L ? | CLOWN | D 3 | 32 |
| 19 | O U L I ? + K V | HE | N 10 | 30 |
| 20 | O U L I + F E T | KV(A)S (h) | J 2 | 38 |
| 21 | O I + D N | FLUTE | B 6 | 27 |
| 22 | O | NID | 14 B | 22 |
| | | OC | 3 C | 8 |
| | | | TOTAL | 1 036 |

NOTES
de M. GONDELLE

*(a)* ou AMODIER. *(b)* Appareil de levage ; solo de Zimmer. *(c)* Ou son anagramme CERVEAU. *(d)* Solo de Raimbault. *(e)* STRONGLE, F 3 perd 3 points. *(f)* Carnassiers. *(g)* Voiles carrées. *(h)* Solo Moreau.

N. D. L. R. — Conformément au règlement, les points de solo auraient dû être accordés et comptabilisés.

Résultats. — 1. Lefresne, 952 ; 2. Zimmer, 903 ; 3. Gondelle, 889.

#### PENTASCRABBLE N° 78
de M. Durocher (Chevreuse)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

E E U D P R S
A E I U S S T
? ? E E U R R
A E E I L R S
A E I R S S T

Solution proposée : 515 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 76

TRACHEE, H 8, 82. REVERSAL (se dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un acte précédent), 9 H, 63. NE(C)ROSE, 15 H, 110. EBENISTE, 13 H, 76. ALLERGENE, O 7, 179. *TOTAL :* 510. M. Benattar (Asnières) bat cette solution officielle de 15 points avec des mots presque tous différents :

HECTARE, H 8, 76. LEVERAS, 15 B, 131. HON(O)REES, 8 H, 83. EBENISTE, 9 A, 62 ; GENERALE, A 8, 173. *TOTAL :* 525.

● Tournois homologables en février : le 17, à Strasbourg, tél. 39-68-05 ; le 24, à Lyon, au P. L. M., 13 h. 30, tél. 53-63-38.

MICHEL CHARLEMAGNE

ERRATUM. — Notre dernière chronique *Les grilles d'or* (19 janvier 1980) était la 77e (et non la 78e). Dans le résultat du Pentascrabble n° 75, la ligne *palan sur un objet, 07, 431* devait se lire après : *PALANQUEZ (agissez avec un).*

★ *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.*

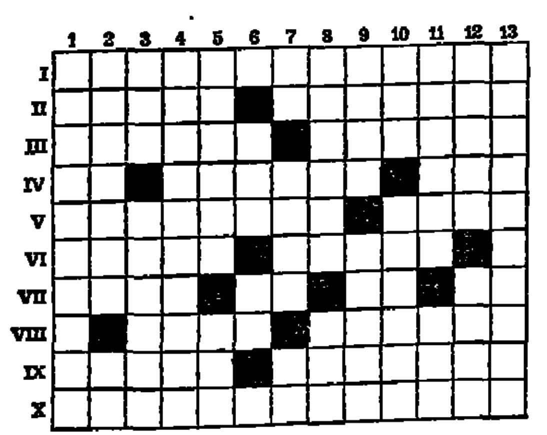
## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

N° 79

**Horizontalement**

*I. Il n'a pas été mis hors de combat sans faire quelques étincelles. — II. Donner sa voix ou prendre une voie ; Cachent bien leur jeu. — III. Se passeraient généralement de leur soudaine célébrité ; Roi, dit-on. — IV. Grecque ; Heurté de face ; Un bleu. — V. Eclairante ; Appréciée, même si, comme ici, elle n'en est qu'à son début. — VI. Des coups expédiés ; Souverains. — VII. Convint ; Note ; Personnel ; Joint. — VIII. Tout bon ou tout mauvais ; Pour l'exposition. — IX. On a mal accroché ses wagons ; D'une certaine noblesse. — X. A l'extrême pointe du vieillissement.*



**Verticalement**

*1. A probablement lu Jules Romains. — 2. C'est mieux que bien ; Deux de front. — 3. Vole ; Sont utiles à la santé ou peuvent y conduire. — 4. En tiennent pour l'économique. — 5. Il faut parfois les mettre sur les i ; Va avec savoir. — 6. Appel ; Article. — 7. Ces baies sont rouges ; Nom commun ; Pour Jean qui pleure et pour Jean qui rit. — 8. Ont leurs quartiers ; C'est aussi tout bon ou tout mauvais. — 9. Agit en dépit du bon sens ; C'est Bouddha. — 10. Morceau de Suisse ; Dignitaire. — 11. Méditerranéen et atlantique ; Une loi anarchiste. — 12. Leader ; De bas en haut : a de gros besoins. — 13. Au pif.*

SOLUTION DU N° 78

**Horizontalement**

*I. Outrecuidance. — II. Us ; Enivrerait. — III. Bueil ; Errante. — IV. Lessivée ; Star. — V. Ils ; Sa ; Frai. — VI. Eloge ; Oui ; Soi. — VII. Terreautées. — VIII. Ae ; Gré ; Dare. — IX. Erg ; Madeleine. — X. Stérilisantes.*

**Verticalement**

*1. Oubliettes. — 2. Usuelle ; Rt. — 3. Essorage. — 4. Reis ; Gré. — 5. Enlisée ; Mt. — 6. Ci ; Va ; Agal. — 7. Uvée ; Ourdi. — 8. Irréfutées. — 9. Der ; Rie ; La. — 10. Arasa ; Eden. — 11. Nantissait. — 12. Cila ; Rne. — 13. Eternisées.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (★)

N° 79

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

**Horizontalement**

1. DEEOORSV. — 2. AACCEOST (+ 1). — 3. ACCELNY. — 4. ACEILOQU. — 5. EEGLORT. — 6. EEFIIRRT (+ 1). — 7. AADIOPRS (+ 1). — 8. CEIIINSV. — 9. AABCEIR. — 10. ACEIMMNP. — 11. CEMNORS. 12. DEEIRRV (+ 3). — 13. AEINRSUZ.

**Verticalement**

14. AFILNOT. — 15. ACCIMMS. — 16. EEILQUV. — 17. EELORUV (+ 1). — 18. CEEHINZ. — 19. ACEIIRSS (+ 2). — 20. AEFINRV (+ 1). — 21. ACILORRS (+ 1). — 22. CEEERUY. — 23. AEEILRT (+ 3). — 24. AEILRSS (+ 4). — 25. EEINRSV (+ 3). — 26. AENPSTU (+ 1). — 27. BDFINORU. — 28. AHILSW. — 29. AEILORS (+ 2).

★ Jeu déposé.

SOLUTION DU N° 78

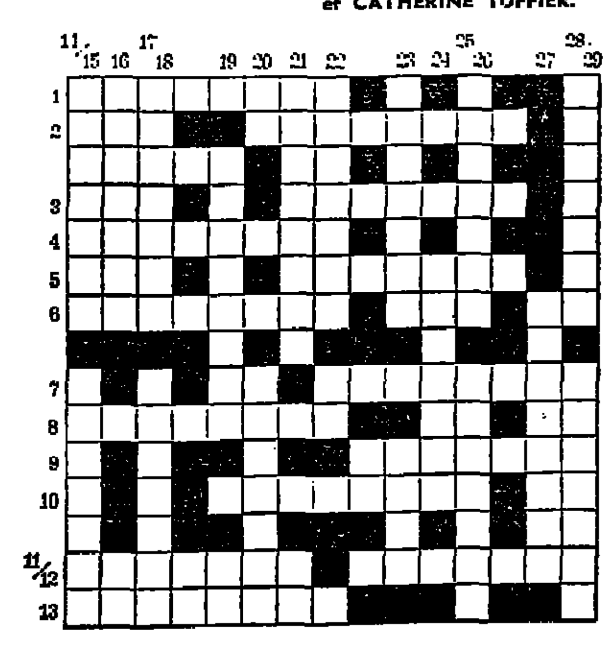
**Horizontalement**

1. VOLUPTE. — 2. DAUBEUR. — RETIENT (RETENTI, INTERET, RETEINT, TEINTER ETREINT, ETIRENT). — 4. LUCIOLE. — 5. APIFUGE. — 6. SYCOMORE. — 7. ARGUTIE (GUITARE, TARGUIE, GUETRAI, URGEAIT). — 8. KARTING. — 9. EPINAIS (PEINAIS). — 10. GERFAUT. — 11. KINASES. — 12. ULCERER (RECULER). — 13. PEDESES. — 14. SPIEGEL.

**Verticalement**

15. VOLAPUK. — 16. AGOUTIS (GOUTAIS). — 17. LACUSTRE (CLAUSTRE). — 18. AFFEAGE. 19. PROSCRIT. — 20. NOUURES. — 21. MAGISTER (GRIMATES). — 22. PENIBLE. — 23. TZIGANE (GANTIEZ). — 24. NONANTE (ENTONNA). — 25. EXHUMERA. — 26. IPSEITE. — 27. RUBEOLES.

MICHEL CHARLEMAGNE
et CATHERINE TOFFIER.



# Jeux

UN TOURNOI EN VENDÉE

## Belote infernale à La Roche-sur-Yon

LES joues assises sur le menton, le ventre mollement attablé, le gros homme a rejeté vivement sa casquette en arrière. Puis, un doigt en l'air, le visage cramoisi, l'œil furibond fixé sur son jeune partenaire, il s'est offert une bonne colère : *« La belote, c'est la discipline. Si le partenaire n'obéit pas aux appels, autant ne pas jouer ou donner tes cartes à l'adversaire. »* Un instant pour reprendre souffle. *« Tiens, tu joues à la belote comme les Français au rugby. Chacun pour soi. Résultat : sur le cul. »* Le partenaire a bredouillé : *« Les appels, quels appels ? »* Les deux adversaires en face ont ricané sournoisement. Et puis, histoire d'en rajouter un peu, l'un a clamé : *« Eh ! oui, en tout cas, merci les gars. Ça fait toujours plaisir de battre des amateurs. »*

Bref, ça n'allait pas fort, samedi 2 février, dans l'équipe 206. Et encore moins bien dans l'équipe 311. Depuis le début, depuis que l'un des deux, un *peu échauffé*, avait pris à témoin les témoins — *« A La Rochelle, ils nous ont volé la victoire »*, — on avait pressenti la bonne affaire, du rififi à la table. *Cela ne manqua* point. A la quatrième donne, une carte jouée avant son tour et réfutée par l'adversaire — *« Y a pas, c'est écrit dans le règlement »* — mit le feu aux poudres. Le 311 A, avec la belle logique que procure une ivresse soigneusement cultivée, s'enflamma : *« D'abord, je ne te permets pas de me tutoyer. T'es qu'un petit joueur. »* Le 311 B *chercha vainement son calibre* et se résigna à ne pas même trouver les mots pour fustiger pareille attitude. *« Ah ! la vache, ah ! la vache, tu l'emporteras pas au paradis. »*

A la huitième donne, nouvelle faute de jeu, mais de l'adversaire cette fois, coupable d'avoir *« parlé avant son tour »*. Incident majeur, avec cinq contrôleurs de jeu autour de la table, échange d'explications fumeuses, appel aux témoins hilares et insultes. Pour finir, le vindicatif 311 A, à bout d'arguments, se leva, non sans difficulté, et donna un imprécis coup de tête au moustachu commissaire de table. *Hélas, on le sut plus tard*, le moustachu était aussi inspecteur principal de police dans le civil. Il lui colla donc, simple réflexe, une baffe. Quel bonheur !

La Roche-sur-Yon ou l'enfer du jeu. Fièvre vendéenne du samedi soir, belote et rebelote et dix de der. Dans la salle des fêtes *du quartier* de Bourg-sous-la-Roche, bleuie par la fumée comme un tripot géant, ils étaient huit cent quarante samedi soir. Une majorité d'hommes, *quelques femmes aussi, féroces* du carton, rois de l'impasse, venus, et parfois de fort loin, disputer le septième « Impérial ». Huit cent quarante à avoir payé *chacun 200 F pour participer* à l'un, sinon au plus grand, des tournois de belote en France.

Sacrée affaire. Au fond de la salle, à gauche, sur un immense tableau, un homme agrippé à une échelle de pompier « *réquisitionnée » affiche les résultats* du tirage au sort. Juste en dessous, rangée en batterie derrière le bar, la brigade des servants de canons de muscadet et de gros *rouge officiel*. *Honneur* qui ne va pas sans risque, à considérer certains teints.

Au garde-à-vous, debout derrière les deux cent dix tables, le corps des contrôleurs veille. Bon pied, bon œil, un contrôleur pour deux tables, un super-contrôleur pour dix. On débusque le tricheur. On traque le comparse. Il s'agit, pour les organisateurs, de *« moraliser le tournoi »*. Les pires sanctions ont été prévues : exclusion immédiate, noms et adresses des tricheurs cités publiquement, inscription sur la liste noire des *organisateurs de concours. Bref*, l'opprobre public et la privation à vie des tapis verts. Bien juché sur une estrade, dominé par une impériale couronne de lauriers, un jupitérien directeur des jeux siège en flagrant délit.

Pourquoi ? Il suffit de tourner la tête vers cette autre estrade, *celle des lots. Des « magnifiques objets d'art »* aux deux voitures promis aux vainqueurs du lot, des *« six verres pruneaux Armagnac »* aux chaînes hi-fi *destinées aux seconds; des réverbères* de jardin « en fonte rétro » aux légumiers, une montagne de lots s'entasse ; *« 18 millions anciens de prix, je dis bien 18 millions de francs »*, répercute le micro.

### Technologie

*Etonnant tournoi. A côté, sous* un chapiteau de cirque, le public — trois à quatre mille personnes — participe au repas. Coq au vin pour tout le monde. Des marmites géantes sortant des portions gigantesques qui font *redouter une Saint-Barthélemy* dans les poulaillers vendéens. La grande kermesse va durer toute *la nuit : fléchettes, concours* de palets et même ce bon vieux jeu de la grenouille, grande gobeuse de piécettes de cuivre qu'on croyait disparue dans le marais.

Etonnant tournoi. Là-bas, dans un coin protégé de la *curiosité*, à deux pas de ce jeu de belote *vieux comme* les tables de bistrot, une batterie de terminaux d'ordinateurs a été installée. Comme dit le programme, *« la technologie spatiale s'est mise au service de l'Impérial concours »*. «Une banque, véritable Etat en pays vendéen a misé sur le tournoi. Cartes, tapis de jeu, badges et télématique *font les bonnes relations publiques*. Plus sûrement encore que la grenouille avale ses pièces, les terminaux saisissent les résultats et les expédient par réseau *time-sharing*, « temps coupé », à Nantes, Paris, Lon*dres, puis par le satellite* Intelsat vers les ordinateurs d'un centre de calculs de Cleveland aux Etats-Unis. Ne demandez pas trop comment cela fonctionne. *Cela fonctionne. Là-bas, dans* l'Ohio, les ordinateurs analysent en quelques secondes les résultats d'un tournoi de belote en Vendée. Il y a quelque chose de troublant à penser *qu'un* satellite lancé un jour à Cap *Kennedy puisse* servir à cela. Et pourtant cela ne trouble personne.

Très étonnant tournoi. Né de la bonne volonté d'un groupe d'associations, six au total.

Le *maire socialiste* de La Roche-sur-Yon, *rencontré évidemment* par hasard, parlera en riant d'une *« socialisation des bénéfices »*, vantera *« la riche vie associative de sa commune »* et *s'en ira se coucher. Les ingénieurs informaticiens* expliqueront comme il est simple de faire joujou avec des ordinateurs. Les *organisateurs* souligneront l'aspect international de ce septième « Impérial » avec *parties simultanées à Montréal* (trente-six joueurs) et à Gummersbach (Allemagne fédérale), ville jumelée avec La Roche-sur-Yon, et saisie par la fièvre *des cartes (quatre-vingt-seize* joueurs). Les joueurs, eux, joueront. Quatre tours de douze parties. Insensibles au satellite, indifférents aux calculs de Cleveland, simplement fascinés par trente-deux cartes et par l'usage *qu'on peut en faire*.

Tard, tandis que crépitaient *encore* les terminaux, comptables des espoirs, un homme s'est approché. Pour dire qu'à *« La Rochelle aussi, bientôt, un tournoi, 10 millions d'anciens francs de prix, le 19 avril..., vous viendrez... »*. Comment lui expliquer qu'on ne postulait pas vraiment à une rubrique belote dans ce journal. C'est qu'il nous fendait le cœur. Et à vous, il ne l'aurait pas fendu, le cœur ?

PIERRE GEORGES.

## DIOGÈNE I L'ORDINATEUR-SCRABBLEUR

LE scrabble-duplicate (1), *seule forme de jeu pratiquée* en compétition, donne les mêmes lettres à tous les joueurs à chaque coup. Cette variante convient particulièrement à l'ordinateur, car elle ne comporte aucune stratégie : à chaque *tirage il faut faire le maximum* de points sans se préoccuper du coup suivant ; peu importe que l'on ouvre une case rouge, ou que l'on gaspille un joker pour gagner un petit point.

La première tâche de l'informaticien a été de mettre dans la mémoire de l'ordinateur tous les mots jouables, tâche d'autant *plus facile que les deux dictionnaires* de scrabble existants (le Larousse donne les tirages alphabétiques de tous les mots de deux à huit lettres ; le Hachette les tirages en sept lettres plus une lettre quelconque) ont été rédigés grâce à l'informatique.

Le premier coup est aussi le *plus facile pour l'ordinateur-joueur*. En quelques secondes, il trouve le ou les « scrabbles » (mots utilisant les sept lettres d'un tirage et donnant droit à une prime de cinquante points) et l'emplacement le plus rentable (il met la lettre la plus *« chère »* sur une case *lettre compte double)*. Contrairement au joueur en chair et en os, il peine davantage sur les tirages sans scrabble, trouvant *le mot le plus long* avant le mot le plus « cher ».

Dès le deuxième coup, la tâche se complique. Supposons *que le premier mot placé sur la* grille soit STYLE, en H 4 (c'est-à-dire que le E est sur l'étoile centrale rose). Avant même de tirer de nouvelles lettres, un scrabbleur de compétition jauge les possibilités qu'offre ce STYLE. *Les lettres les plus intéressantes* sont (dans l'ordre) : le T, qui ouvre un « quadruple » (mot placé perpendiculairement à STYLE et recouvrant les deux cases roses) ; le E, qui ouvre deux « triples » si on atteint la case rouge nord ou sud ; le S, qui ouvre deux « doubles », et le Y, lettre chère. Il doit envisager également les possibilités de rajout : rajout final (un mot *comprenant* un E, un R, un S ou un T peut se placer perpendiculairement à STYLE en formant STYLEE, STYLER, STYLES ou STYLET) ; rajout *initial* (en préfixant STYLE, on peut atteindre la case rouge ouest avec PROSTYLE ou EPISTYLE). Enfin, il y a d'intéressantes perspectives de collage (mot placé dessus ou dessous STYLE et *formant avec lui un* ou plusieurs mots perpendiculaires de deux lettres dont les points correspondants sont encaissés par le joueur). Ainsi AILERON placé perpendiculairement à STYLE rapporte *68 points ; en collage* : 75.

```
A
I
L
E
R
O
N AILERON
STYLE
```

Pour n'oublier aucune de ces possibilités, la plupart des joueurs posent sur leur grille des pastilles aide-mémoire.

*L'ordinateur fait* de même et crée onze « pastilles » pour Style : cinq de croisement simple ; deux de rajout (initial et final) ; quatre de collage (initial et final, *inférieur* et supérieur). Comme le temps est limité (3 minutes par coup), l'ordinateur donne un coefficient de priorité à chacune de ces pastilles, de façon à explorer d'abord les perspectives les plus prometteuses.

Diogène, ordinateur de la C.I.I. Honeywell Bull programmé par *une équipe de l'Université catholique* d'Angers, a participé à deux tournois organisés au Palais des congrès dans le cadre de la semaine Informatique et société (septembre 1979) et dont les meilleurs joueurs parisiens *étalent exclus, il a terminé* 5e (sur 60) dans le premier et 35e dans le second. Ces résultats inégaux s'expliquent aisément. Très *à l'aise dans les parties ouvertes* avec de nombreuses possibilités de scrabbles par croisement simple, Diogène est encore trop petit pour les parties fermées où collages et rajouts sont seuls payants. Trop petit par la taille : *le temps lui fait souvent défaut* (les scrabbleurs ont regretté que le programme ait délibérément choisi le modèle le moins puissant de la gamme). Trop jeune aussi ; sa mémoire n'a pas encore enregistré les mots en neuf *lettres et plus* ; *sa programmation* exclut les croisements multiples, les rajouts de plus d'une lettre et bon nombre de collages ; enfin, comme beaucoup de ses frères humains, il répugne aux mots verticaux. Il lui sera possible *de se guérir de ces défauts* de jeunesse. Mais seul un *ordinateur de la taille de celui* de la NASA pourrait à coup sûr réaliser le « top » à chaque coup, aussi fermée la partie soit-elle.

Il semblerait que le scrabble *classique*, à un contre un, où la stratégie joue un grand rôle, échappe au domaine de l'informatique. *Comment* l'ordinateur pourrait-il, par une sorte de malthusianisme, faire des coups d'attente en fonction de l'ouverture *donnée* à l'adversaire ou de son propre reliquat de lettres ? C'est pourtant le défi que va peut-être relever l'équipe d'informaticiens d'Angers. Après Diogène I, le fort en thème, attendons Diogène II, le fin stratège.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(1) Les lecteurs souhaitant pratiquer cette forme de jeu, qui exclut le facteur chance, peuvent s'adresser à la Fédération française de scrabble, 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.



















Le Monde

# culture

## LE JOUR DU CINÉMA

### Musique de film.

*Cependant que s'achèvent les Rencontres organisées par le Centre culturel de la ville de Toulouse sur le thème « La musique et le cinéma », rencontres de travail et d'étude, une autre manifestation, plus spectaculaire, va prendre immédiatement le relais sous le titre « Cinéma - Musique / Musique - Cinéma ». Elle se tiendra à Angers, du 27 février au 11 mars, sous le double parrainage de l'association Cinéma parlant et de la Maison de la culture d'Angers. Outre des thèmes de réflexion voisins de ceux de Toulouse le rôle de la musique dans l'œuvre cinématographique, sa « spécificité », Angers proposera l'exécution d'œuvres de musique de films en concert et « la découverte des œuvres non cinématographiques de leurs auteurs ».*

*Miklos Rozsa, natif de Budapest, ancien protégé d'Arthur Honegger lors de son séjour à Paris dans les années 30, sera la vedette de la manifestation. De 1940 à 1973, il travailla à Hollywood, principalement pour la M.G.M., il signa entre autres les partitions de films de George Cukor, John Huston, Vincente Minnelli, William Wyler, Nicholas Ray, Fritz Lang, Billy Wilder. Alain Resnais, toujours attentif au choix des compositeurs de ses films, le fit sortir d'une demi-retraite pour écrire la musique de* Providence. *Miklos Rozsa dirigera l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, cependant que Georges Delerue conduira l'orchestre des* Concerts Pasdeloup. *Seront également présents Martial Solal* (A bout de souffle, *de Godard*), *Antoine Duhamel* (la Mort en direct, *de Bertrand Tavernier*), *Pierre Jansen (tous les films de Claude Chabrol), Michel Fano (les films d'Alain Robbe-Grillet).*

★ Maison de la culture, B.P. 2105, 49021 Angers.

### Le fantastique anglais à Bondy.

*L'association Bondy-Culture consacre, cette année, du 15 au 21 février, son Festival (le cinquième) au cinéma fantastique anglais, en collaboration avec le British Film Institut. Débutant avec* les Maîtresses de Dracula, *par un hommage à Terence Fisher, ce Festival qui groupe des films des années 55-70, dont plusieurs inédits, comprend d'autres œuvres du célèbre réalisateur :* la Nuit du loup-garou, The Man Who Could Cheat Death, le Retour de Frankenstein, The Gorgon, le Fantôme de l'Opéra. *On verra aussi* le Jardin des tortures, *de Freddie Francis,* Crimes au musée des horreurs, *d'Arthur Crabtree,* Vault of Horror, *de Roy Ward Baker,* Animal Farm, *de John Halas et Joy Batchlor,* le Cirque des horreurs, *de Sidney Hayers,* The Gamma People, *de John Gilling,* les Maléfices de la momie, *de Michael Carreras,* The Day of the Triffids, *de Steve Sekely.*

★ Salle André-Malraux, avenue de la République, 93140 Bondy.

### L'Italie, la Palestine la classe ouvrière.

*Marc Laville, fondateur et délégué général des Journées cinématographiques de Poitiers, annonce du 21 au 27 février prochain la dix-huitième édition de la manifestation consacrée au cinéma italien. Quatre volets : l'œuvre de Visconti, d'*Ossessione *(1942) à* l'Innocent *(1976) ; un panoramique sur le muet italien, avec* Quo Vadis ? *(1912),* Cabiria *(1914),* les Dive *(Francesca Bertini, Lydia Borelli), etc. ; les années 70 et, en avant-première, les années 80.*

*Par ailleurs, Bagdad s'apprête à accueillir son quatrième Festival international des films sur la Palestine, du 15 au 20 mars, et Perpignan présentera au Palais des congrès, du 6 au 13 avril, son cinquième Festival international de critique historique, sur le thème : « Le monde ouvrier vu par le cinéma »*

★ Journées cinématographiques de Poitiers, 1, place de la Cathédrale, 86000 Poitiers, tél. (49) 88-88-28.

★ Festival de Bagdad, c/o. Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt, 75017 Paris, tél. 763-11-20.

★ Festival de la critique historique, Palais des congrès, 66000 Perpignan, tél. (69) 61-33-34, poste 66.

## « American graffiti, la suite » et « Rocky II, la revanche »

*American graffiti, la suite* (titre original : *More American graffiti*) a failli être aussi bon que le premier film du même nom.

Il s'en est fallu de peu. Le nouveau metteur en scène, B.W.L. Norton, a parfaitement restitué les années 60 — bien mieux que Milos *Forman dans Hair — comme George* Lucas, les années 50. Il s'y est pris différemment. Là où Lucas avait travaillé sur l'unité de temps (une nuit), et de lieu (la ville), Norton passe du Vietnam à Berkeley, d'une course de voitures à une tournée de musiciens : les personnages créés par Lucas ont été séparés par la vie.

*C'est leur destin qu'ils accomplissent dans American graffiti, la suite.* Le générique final du premier film avait prédit que l'un d'entre eux deviendrait assureur, qu'un autre disparaîtrait pendant la guerre, qu'un troisième, le casse-cou, serait tué bêtement. Norton conduit ainsi les héros à leur terme, mais il se *débrouille de façon à laisser possible* le tournage d'une troisième ou même d'une quatrième partie, puisqu'il rapproche les personnages de leur mort sans jamais la montrer.

L'engagement politique des étudiants de 68, l'horreur d'être soldat, la griserie des bolides, les folles douces de la musique pou : tout est là, avec un sens de la gaité, de la tendresse et du tragique, qui captive le spectateur. Enfin, habile, l'éclatement des images en plusieurs cadres, en éparpillant le regard, en démultipliant l'action, rend le film très vif.

Bizarrement, la musique a été mal utilisée, et c'est pour cela que ces nouveaux *American Graffiti* n'auront par la résonnance des premiers. Il n'y a ici qu'une illustration sonore.

Les mêmes acteurs ont réendossé la peau des mêmes personnages et ont *prêté à ces vies imaginaires*, un vieillissement bien réel (ce qui était *si touchant dans l'Amour en fuite* de François Truffaut). Système identique pour *Rocky II, la revanche*. Sylvester Stallone reprend son héros où il l'avait laissé, le marie, lui donne un enfant, une maison achetée à crédit, et une victoire sur le boxeur Apollo qui ne s'était jamais remis de ne pas l'avoir envoyé au tapis et le *convoque sur le ring*.

Sivester Stallone avait écrit et interprété le premier film, réalist par John Avildsen. Cette fois, il fait tout, et il n'aurait par dû. Il ne sait pas se mettre en scène, il se montre trop. Mais à entendre les réactions du public des salles de cinéma, on s'aperçoit qu'il a créé un vrai personnage, populaire, proche des cœurs. Gentil, un peu bête mais honnête, amoureux de sa femme et fier d'avoir un fils, Rocky continue à réussir à la force du poignet, du poing, du biceps.Encore un effort, et pourquoi ne deviendrait-il pas, de film en film, le Tarzan de la jungle des villes ? Un Johnny Weissmuller sans lianes et sans crocodiles, mais avec les cordes des rings et les risques du métier et de la vie quotidienne.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

## Deux films de Mizoguchi et d'Oshima

*(Suite de la première page.)*

On retrouve dans ce film les trois éléments qui caractérisent le génie de Mizoguchi : sa maîtrise du récit cinématographique, ses admirables intuitions poétiques, la sensibilité quasi féminine du regard qu'il pose sur ses personnages. Il y a dans « l'Intendant Sansho » des scènes d'un réalisme atroce et d'autres d'une pureté, d'une grâce indicibles. Il y a la cruauté des hommes et l'extraordinaire courage des femmes (les femmes, ces éternelles victimes, dont le cinéaste, une fois encore, fait ici des gardiennes d'idéal), il y a le poids des souvenirs et la force des passions, il y a la dure réalité soudain transfigurée, comme envahie par le surnaturel, et puis ce temps qui court, de mois en saisons, de saisons en années, et qui pourtant apparaît immobile, comme s'il n'était, lui aussi, qu'illusion.

Tout est beau, tout est noble, dans ce film à la fois si éloigné et si proche de nous. Ne parlons pas d'exotisme : la misère a partout le même visage. Seule intéresse Mizoguchi la condition de l'homme, sa place dans l'univers et ses efforts pour se réconcilier avec sa destinée. C'est finalement un cri de compassion, de tendresse et d'espoir qui s'élève de ce film tissé de cauchemars.

∴

C'est au Japon contemporain, et au plus turbulent, au moins éthéré qui soit, celui des grouillements idéologiques et politiques, que nous ramène « Nuit et Brouillard au Japon », de Nagisa Oshima. Quand il réalisa le film, en 1960, Oshima avait vingt-huit ans. Il pratiquait alors un cinéma agressif, en rupture avec celui de ses aînés, et délibérément engagé. Par la suite, Oshima devait élargir ses thèmes de réflexion et adopter un style plus classique. Rappelons qu'il est, entre autres, l'auteur de « la Cérémonie », de « l'Empire des sens » et de « l'Empire de la passion ».

Aux yeux d'un spectateur occidental peu au courant des zizanies de la gauche japonaise et de la lutte engagée contre le traité de sécurité nippo-américain en 1960, le sujet de « Nuit et Brouillard au Japon » risque de paraître terriblement confus. En fait, il s'agit d'un psychodrame *au cours* duquel deux générations d'étudiants, militant ou ayant milité dans la même organisation révolutionnaire, révèlent leurs divergences, leurs contradictions et leurs ressentiments. D'un côté, les idéalistes, les romantiques ; de l'autre, les dogmatiques, auxquels les premiers reprochent d'avoir aveuglément obéi, dans les années 50, aux consignes du parti communiste. Gauchistes contre staliniens, pourrait-on dire en simplifiant. Conflit doctrinal qu'accentuent les antipathies personnelles et plus particulièrement une rivalité amoureuse.

Ce règlement de comptes a lieu à l'occasion d'un banquet de mariage, ce qui fait dire à l'un des participants : « Ce n'est pas un mariage, mais un enterrement. » Pour décrire les luttes passées, les espoirs trahis, les imprudences et les renoncements, Oshima a recours à de longs flash-back mis en scène dans un style parfois très théâtral *où l'on décèle l'influence* de Brecht. A l'impression d'étouffement voulue par l'auteur se superpose une impression de lourdeur due au fait que l'exposé de chaque protagoniste s'accompagne d'interminables controverses. Les personnages sont, en revanche, dessinés d'un trait vif, et ce n'est pas sans ironie qu'Oshima oppose le caractère compassé de la cérémonie nuptiale et le tohu-bohu du débat politique.

En définitive, l'intérêt principal de ce film est d'ordre sociologique. « Nuit et Brouillard au Japon » nous permet de mieux connaître ce que furent les déchirements et les drames de certains intellectuels japonais, il y a vingt ans. D'un point de vue cinématographique, cette œuvre de jeunesse qui précède de huit ans « la Pendaison » et de onze ans « la Cérémonie » nous révèle un réalisateur encore malhabile, mais doué et ambitieux. Depuis ce film, l'ambition d'Oshima a changé de cap. Mais ses dons de cinéaste n'ont cessé de s'affirmer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

## DANSE

## Carolyn Carlson et les jeunes espoirs de l'Opéra

« Slow, Heavy and Blue », ballet conçu par Carolyn Carlson pour les danseurs de l'Opéra, est l'événement que l'on espérait depuis longtemps, l'aboutissement d'une ouverture au monde contemporain amorcée dès 1973 par Rolf Liebermann avec la création d'« Un *jour ou deux* » de Merce Cunningham. Il aura fallu sept ans pour qu'une nouvelle génération de danseurs, sur l'initiative de Jacqueline Rayet, maîtresse de ballet (avec l'appui de Violette Verdy et Thierry Fouquet), puisse enfin aborder les rivages de la danse moderne.

Avec « Auréole » de Paul Taylor, puis la reprise de « Density 21,5 » par trois jeunes solistes l'été dernier, le pas est décidément franchi. Il était temps, car, en septembre, Carolyn Carlson s'en va (1).

Ils sont neuf volontaires pour tenter l'aventure : Jean-Christophe Paré, qui fut le premier à se glisser dans l'antre de Carlson sous le grand escalier. Il est sujet tout comme Serge Daubrac. Jean-Marie Didière, Katia Grey, Fanny Gaida, sont coryphées ; Bruno Lehaut, quadrille ; Carole Arbonies, Marie-Claude Pietragalla, Eric Vu-An arrivent de l'école ; ils sont stagiaires, encore disponibles.

Perdue dans un ciel immense, leur galaxie va sillonner l'espace au cours d'un éprouvant « non stop » de quarante minutes sur une musique implacablement linéaire de René Aubry. Longs envols d'arabesques, déboulés calmes, chutes en séries décomposées comme un film *au ralenti*, déroulent leurs trajectoires en canon ou en fugue avec le contrepoint d'une danseuse dessinant ses hiéroglyphes.

Avec « Trio », on retrouve Carolyn Carlson et son double, Larrio Ekson. A ce couple solaire, harmonieux, équilibré, Yorman Uotinen vient ajouter sa figure inquiétante. Il rompt la symétrie et apporte une note fantastique. Les costumes noirs sur fond noir luisent comme des serpents dans les éclairages rasants. Un halo lunaire envoyé des cintres vient piéger un visage blanc, une main de Carolyn Carlson s'agitant comme une étoile de mer. Par moments, les musiciens, Barre Phillips, Hervé Bourde, émergent du décor dans une incandescence rougeoyante. Ils accompagnent de stridences exacerbées, de halètements, de pulsions, cette plongée dans un puits de velours. Attente sur des bancs de square ou des quais de gare, courses sur place, poursuites burlesques de cinéma muet, créent un climat onirique. Il y a toujours les passes magiques de Carolyn Carlson, sa danse de sorcière qui a le don de provoquer des délires.

MARCELLE MICHEL.

• 8, 9, 13, 16 février à 19 h. 30.

(1) Plusieurs changements vont intervenir à l'Opéra de Paris pour la prochaine saison : Jacqueline Rayet, dont le contrat n'a pas été renouvelé, sera la collaboratrice de Maurice Béjart à Chaillot ; Carolyn Carlson s'installe pour trois ans au théâtre de la Fenice à Venise, mais reviendra une fois par an, à Paris, présenter ses créations ; elle sera remplacée à l'Opéra par Jacques Garnier, du Théâtre du Silence. Bernard Lefort, le futur administrateur, l'a chargé d'animer un groupe de recherches favorisant la création chez les danseurs.

Le spectacle présenté les 1er et 3 février à Créteil par de jeunes chorégraphes de l'Opéra démontre le bien-fondé de cette initiative. Car, si Alain Marty et Guy Varbeilles font preuve d'une certaine imagination, ils ont besoin d'être encadrés et guidés dans leurs recherches.

## MUSIQUE

## L'heure éblouissante d'Eugen Jochum

*Soirée merveilleuse et triomphale pour Eugen Jochum et les musiciens de l'Orchestre national, à la pointe de leur talent, mercredi 6 février, aux Champs-Elysées (en direct sur France Musique), soirée qui rappelait de grands moments ici-même avec Bruno Walter, Furtwaengler, Klemperer ou Schuricht.*

*A soixante-dix-sept ans, inébranlable, sans l'ombre de raideur, Eugen Jochum est, dans toutes les acceptions du terme, de la taille des géants. Il est le « maître », avec son allure d'instituteur ou de cantor germanique à la longue redingote, son visage étroit et allongé, énergique, au regard droit, perçant et cordial, qui flamboie derrière les lunettes rectilignes, et ces gestes simples qui témoignent d'une large et affectueuse humanité. Il ne se retire pas en lui-même pour délivrer un message du haut du Sinaï ; c'est avant qu'il a médité et conçu l'interprétation de ces musiques, depuis plus de cinquante ans.*

*A ces instrumentistes français, dont beaucoup sont des néophytes de Bruckner, il cherche avant tout à communiquer, insuffler la musique par une battue ample, avec une main gauche d'une étonnante richesse d'intonation. Le doigt pointé indique les entrées avec une précision sans dureté qui porte en elle le caractère même de l'attaque, et le grand corps se plie sans respect humain ni effet spectaculaire aux mouvements souples qui épousent l'irrésistible conduite intime des phrases musicales.*

*Tout est puissamment intégré dans cet art où la musique est saisie dans sa globalité d'organisme vivant ; le relief et la qualité instrumentale émanent directement du sentiment, de la complexité dynamique, de la vision, aboutissant ainsi à la grandeur sacrale prodigieuse du* Prélude et mort d'Isolde, *de Wagner, sublimant les forces mystérieuses de l'amour et de la mort.*

*Et plus encore dans cette interprétation d'une seule coulée de la* Septième Symphonie *d'Anton Bruckner qui, pendant plus d'une heure, nous faisait vivre dans le fantastiques paysages sonores, montant sans cesse à travers l'espace mystique, mais les pieds solidement enracinés dans la terre de Basse-Autriche ; forêts enchevêtrées de lignes symboliques où s'ouvrent toujours de nouvelles clairières, méditation si humble et sans amertume sur la mort de Wagner, débouchant sur un ciel de foi glorieuse, vastes appels convoquant l'univers entier, fanfares solennelles alliées à des divertissements limpides jaillis d'une âme enfantine. Tout cela composait une vision d'une grandeur, d'un charme et d'une humanité inexprimables, comme une excursion merveilleuse sur les plus hautes montagnes de la musique en compagnie d'instrumentistes superbes, subjugués par cet admirable « premier de cordée » au visage rayonnant, tout rosi par l'air vif des sommets.*

*On se réjouit que la télévision française ait pu fixer cette heure éblouissante.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert redonné ce vendredi 8 février, à 20 h. 30, Salle Plyel.

■ Des films sur la modern danse sont projetés les 8 et 9 février à la FNAC-Forum : *le 8*, à partir de 13 h. 30, Ethery Pagava, Richard Berthemy, la ocmpagnie Bagouet ; le 9, à partir de 13 heures, Jazz perspective, la compagnie Nourkil, Magenia, Richard Berthemy.

## L'ANNULATION DE LA TOURNÉE DU BOLCHOÏ

La venue en France de la troupe lyrique du Bolchoï, qui devait présenter trois opéras (*Boris Godounov, Kovantschtchina* et *Ivan Soussenine*) au Palais des congrès, du 26 mars au 15 avril, a été annulée. Cette annulation vient après celle de la tournée des chœurs de la région militaire de Kiev, également organisée par l'ALAP (Agence littéraire et artistique parisienne) et les spectacles Lumbroso.

D'autre part, au cours d'une tournée des ballets du Bolchoï au Japon, deux membres de la troupe ont demandé asile à l'ambassade des Etats-Unis de Tokyo. Il s'agit de Sulamit Messerer, soixante et onze ans, professeur, et de son fils Mikhail Messerer, trente et un ans, danseur, qui ont pu partir pour New-York. Sulamit Messerer est la tante de l'étoile Maia Plissetskaia et la sœur d'Assaf Messerer, maître de ballet.

*(Nos dernières éditions du 3 février.)*

■ Décerné par l'Académie des beaux-arts, le prix du portrait Paul-Louis Weiler (sculpture), d'une valeur de 20 000 F, a été attribué à Françoise Salmon. Deux mentions honorifiques sont allées à Stephan Buxin et à Félix Shivo, les cinquante et un bustes retenus par le jury, parmi les cent deux œuvres déposées, sont exposés jusqu'au 16 février à l'Institut de France, salle Comtesse-de-Caen, 27, quai Conti.

Françoise Salmon, née en 1927, ancienne élève de l'Ecole des beaux-arts, prix Fénéon 1957, est notamment l'auteur du Mémorial international de Neuengamme (R.F.A.) et du monument pour les déportés d'Auschwitz au Père-Lachaise.

■ Le prochain festival mondial de théâtre de Nancy, fondé en 1963 par Jack Lang, aura lieu du 14 au 26 mai 1980. Quarante troupes sont attendues ainsi que deux cent mille spectateurs environ.

## THÉÂTRE

## « LE FARRE SIFFLERA TROIS FOIS » à la Cité internationale

### Le moineau des grands espaces

Jean-Paul Farré a une tête de Beethoven jeune passé chez les Jivaros, une allure de garnement *en perpétuelles vacances qui ne* se consolera jamais de n'être pas Mozart enfant. Entre autres instruments, il joue du piano, chante baryton et soprano. Il a connu les derniers feux des cabarets rive gauche, fait du one man show, fonde, avec Mireille Laroche, la Péniche, prend le *goût des grands espaces en* jouant *Dieu* de Victor Hugo avec Pierre Henry.

Il se trouve actuellement seul en scène, sur la grande scène de la grande salle à la Cité internationale. Seul à jouer, mais avec des masses d'objets truqués, *un escalier musical*, une armoire de fer, un piano casserole, un orchestre de mannequins, des vrais éclairages, une équipe de machinistes pour s'occuper de tout ça et des dizaines de robots-jouets qui, en contre-jour, descendent des cintres, tandis que pleuvent et rebondissent des centaines de balles de ping-pong, qui font un tapis de perles blanches. Alors Jean-Paul Farré s'emmitoufle dans une grande écharpe à rayures blanches et noires en touches de piano, et sort en diagonale dans le rayon d'un projecteur. Et c'est très beau, cet hommage grave au clown-qui-s'en-va-tout-seul se fondre dans le néant des coulisses.

Jean-Paul Farré affine sa dinguerie survoltée, il la met en scène fermement sans s'éloigner du public. Au contraire, il le tient et joue avec. Il distribue des instruments de musique, crée un vrai scénario qu'il contrôle et conduit là où il le veut, vers une sorte de violence perfide, vers un humour qui frôle le danger et semble, avec peine, cacher de la colère. Oui, c'est vraiment beau et fort — et bien entendu très drôle — ce *Farré sifflera trois fois*, Jean-Paul a trouvé son espace, il s'y déploie, il s'envole, il révèle les arrière-plans inattendus d'une fantaisie virulente, parfois poétique, souvent inquiétante.

COLETTE GODARD.

★ Cité internationale, grande salle, 20 h. 30.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS • OLYMPIC ENTREPOT

**L'INTENDANT SANSHO**

UN FILM DE **MIZOGUCHI**

Nef Diffusion

ELYSEES CINEMA vo • UGC DANTON vo • RIO OPERA vf
ROTONDE vf • MISTRAL vf • UGC GOBELINS vf
MAGIC CONVENTION vf • 3 SECRETAN vf
ARTEL Créteil • ARTEL Rosny • CARREFOUR Pantin
ALPHA Argenteuil



**Le "Putsch" des Mercenaires**

RICHARD BARRIS
RICHARD ROUNDTREE dans
"LE PUTSCH DES MERCENAIRES" ... JOAN COLLINS - RAY MILLAND

MONTE-CARLO v.o. - 7 PARNASSIENS v.o. - HAUTEFEUILLE v.o.
PAGODE v.o. - CINÉMONDE OPÉRA v.f. - ATHÉNA v.f.







Meilleur film

ROMAN POLANSKI
Meilleur réalisateur

GHISLAIN CLOQUET
Meilleure photo

THEATRE TRISTAN-BERNARD




ACTUELLEMENT DANS 6 SALLES
(voir lignes programmes)

**AU THÉATRE FONTAINE**
*dernières représentations* des

**3 JEANNE**

Tous les soirs à 21 heures, sauf le dimanche.

**CAROL et ALAIN VILLACAMPA**
*à l'enseigne de l'Abbé Constantin*
entre l'Opéra et la Bourse
13, rue du 4 Septembre (2e) Tél. 297.50.93
MENU à 80 f. service compris et carte
*avec l'apéritif et ses feuilletés*
Biscuit NATKA. Poulet aux écrevisses
Salade. Ile flottante et ses Mignardises
Déjeuners-Diners à partir de 19 h.
*Ouvert samedi soir et fermé dimanche*

THÉATRE DAUNOU
MARIE DUBOIS — HENRI TISOT
dans
**L'HOMME, LA BÊTE ET LA VERTU**
de
PIRANDELLO
sa seule pièce COMIQUE
Location : 261-69-14

**CHRISTINE AUTHIER**
**COUR des MIRACLES**
23, avenue du Maine
Paris 14e
5 février au 1er mars
20 h 30
disques RCA




**Dernières**




jusqu'au 9 février
20 représentations exceptionnelles de
**HAMLET MACHINE**
de Heiner MULLER
mise en scène Marc LIEBENS
par l'ENSEMBLE THÉATRAL MOBILE de BRUXELLES
T.L.S. à 20 h 45 sauf Dim. et Lun.
*entrée du spectacle :*
46 RUE QUINCAMPOIX

# SPECTACLES

## théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### *Nouveaux spectacles*

Gros-Diamant (272-20-06), 20 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : La deuil sied à Electre.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 et 22 h. : Errance, avec Lisette Malidor.
Théâtre Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : Hélène.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Terrasse de midi.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

### *Vendredi 8 février*

### *Les salles subventionnées et municipales*

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : G. R. T. O. P.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Erwartung, le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Horace.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un *balcon sur les Andes.*
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Pezza contre Tchorba.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Intimité.
Centre Pompidou, Théâtre (278-79-95), 19 h. 30 : Mime Pradel. — Cinéma, 18 h. : Le fond de l'air est rouge.
*Théâtre de la Ville* (274-11-24), 18 h. 30 : J.-P. Rampal et le Trio Pasquier ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

### *Les autres salles*

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — *Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30* : Flaubert.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
*Fontaine* (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
*Gaîté-Montparnasse* (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 45 : l'Oiseau-Tonnerre.
Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : le Manuscrit.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
*Oblique* (355-02-94), *20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.*
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
*Palais-Royal* (297-59-81), *20 h. 30* : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le *Bleu du ciel.*
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça *s'arrache* mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : *Arlequin, défenseur du beau sexe.*
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Senorita (en espagnol).
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Printer and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), *20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30* : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; *23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes* et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — *II, 22 h. 30 : Tallis.*
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : *L'avenir est pour demain* ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des *Miracles* (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Tome.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La *Grange-au-Soleil* (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 23 h. 15 : A. Desplanques.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Ph. Garnier ; 22 h. 30 : P. Litoust. — II, 21 h. : Eve Griliquez.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. : J. Serizier, R. Godard, P. Barrault.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

### *Le music-hall*

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Solo Françoise Achard.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Boris Santeff ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
M. J. C. 6e (354-16-58), 21 h. : Jocoby (mime).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 ; Leny Escudero.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Susana Rinaldi.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Stanislas.

### *La danse*

Palais des sports (828-40-10), 20 h. 30 : *Ensemble national folklorique* polonais Mazowsze.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets de Josy Krassovsky.

### *Les concerts*

Lucernaire, 21 h. : A. James Ball (Beethoven, Chopin, Griffes, Brown).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, heures d'ouverture du *musée : Peperituum.*
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. E. Jochum (Wagner, Brückner).

UGC NORMANDIE - PARAMOUNT OPÉRA - REX - BRETAGNE - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT GALAXIE - UGC DANTON - PARAMOUNT MAILLOT PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT BASTILLE - 3 MURAT - UGC OPÉRA CYRANO Versailles - VILLAGE Neuilly - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny MÉLIÈS Montreuil - CARREFOUR Pantin - ARGENTEUIL - ENGHIEN - VÉLIZY C 2 L Saint-Germain - PARAMOUNT Aulnay - PARAMOUNT La Varenne - CLUB Colombes ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud - BUXY Boussy-Saint-Antoine



# SPECTACLES

# cinémas

*Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans*

## *La cinémathèque*

Chaillot (704-24-24), 16 h., L'opérette : Violettes impériales, de R. Pottier ; 18 h., Théâtre de boulevard : Jean de la Lune, de J. Choux ; 20 h. : Et pourtant nous sommes nés, d'Y. Ozu ; 22 h. : la Vallée des poupées, de M. Robson.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : les Joyeux Garçons, de G. Alexandrov ; 19 h. : l'Accordéon, d'I. Savtchenko) ; 17 h. et 21 h., Cinéma italien (17 h. : la Leggenda del Piave, de R. Freda ; 21 h. : la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini).

## *Les exclusivités*

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55)

L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (562-18-45).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CABO BLANCO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (562-67-29).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMME UNE FEMME (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).

DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme (742-97-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). H. sp. Forum des Halles, 1er (297-43-74).

LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).

HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HULK REVIENT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (561-10-60), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Eldorado, 10e (208-18-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount Opéra (742-56-31).

INTERIEURS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

MAMITO (Fr.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MASSACRE DES MORTS VIVANTS (It.-angl., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).

METEOR (A., v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES PHALLOCRATES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).

## LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN GRAFFITI, la Suite, film américain de B.W.L. Norton. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER, film français de Philippe de Broca. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID, film américain de Richard Lester. V.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

COCKTAIL MOLOTOV, film français de Diane Kurys. Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON, film japonais de Nagisa Oshima. V.o. : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE PUTSCH DES MERCENAIRES, film américain de James Fargo. V.o. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

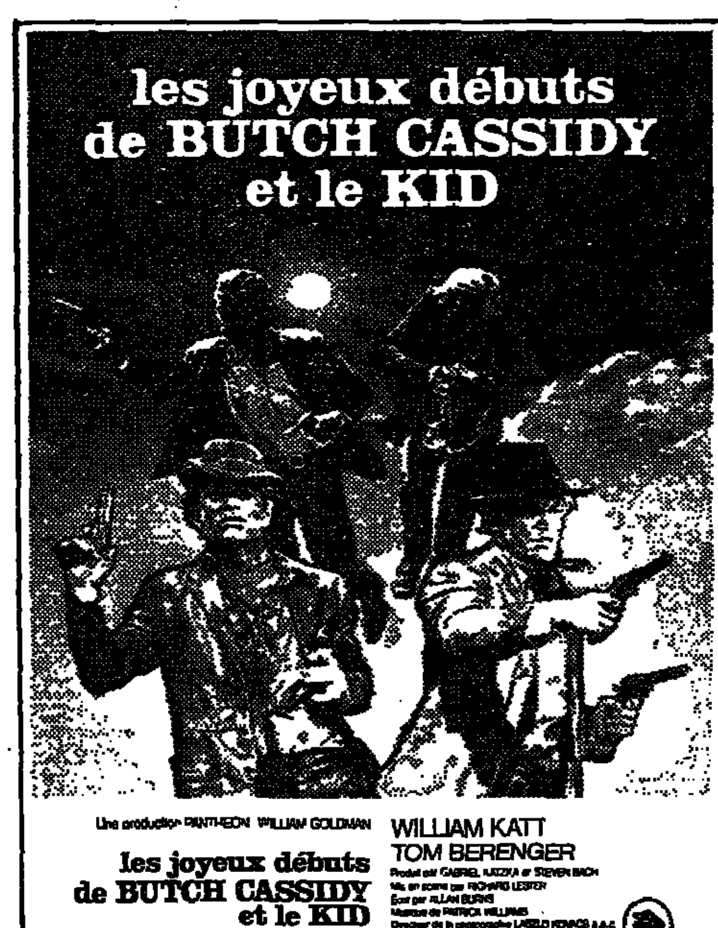
ROCKY II, la Revanche, film américain de Sylvester Stallone. V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V. f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ, film français de P. Clair : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan 20e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

# SPECTACLES

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LE RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Murat, 16e (651-99-75).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e à partir de 16 heures (337-90-90).
TESS (F.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15) v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (F.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TRES INSUFFISANT (F.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (F.) : Paramont-Marivaux, 2e (296-80-40), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).






## Les séances spéciales

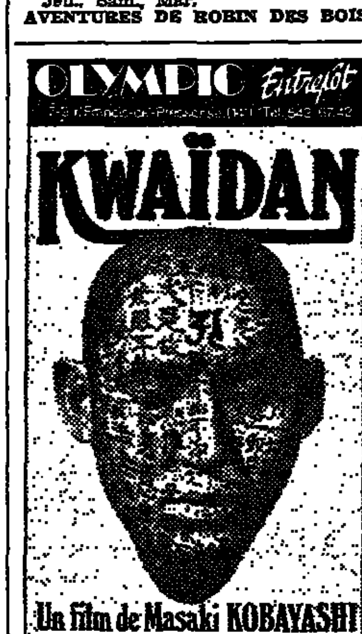
L'AMOUR (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), 14 h., 16 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 45.
DESSINS ANIMES AMERICAINS (v.o.), Jusqu'au 8, American Center, 14e (354-99-92).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h., 12 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
IPHIGENIE (Grec, v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), jeudi, 21 h.
JULIA (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), mer., 21 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 et 19 h. 30.
PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
REGLEMENTS DE COMPTES (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 3e (222-87-23), 24 h.
SYMPTOMS (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

## Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), Mer., Ven., Dim., L.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp., Jeu., Sam., Mar.
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
CALIFORNIA SPLIT (A.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Ven., Sam., Dim., Lun.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INTENDANT SANCHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAHLER (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46. — V.f., Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) : Mer., ven., dim., lun.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinoparama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71). — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

## Les festivals

DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Signes de vie.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., New-York, 9e (770-63-40) : Une femme disparaît.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : India Song ; 18 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30 : Aurélia Steiner ; 14 h. 30 : le Navire Night ; 18 h. : la Femme du Gange ; 21 h. : Détruire, dit-elle.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Fra Diavolo ; 15 h. : Tête de pioche ; Livreurs, sachez livrer ; 16 h. 30 : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro : 18 h. 30 : la Bohémienne ; La flotte est dans le lac ; 20 h. : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux Vagabonds ; 22 h. : En croisière ; les Joies du mariage.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v.o. : Liés par le sang.
CYCLE ANDY WARHOL ET P. MORISSEY, Denfert, 14e (354-00-11), v.o. : Du sang pour Dracula.
ALBERT LAMORISSE, Palace, Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v.o. : Mer., sam., dim., 17 h. ; jeu., mar., 19 h. : Jour de fête ; sam., dim., 18 h. 30 : Mon oncle ; vend., lun., 19 h. : les Sentiers de la gloire ; tous les jours, 20 h. 30 (sf dim.) : l'Année dernière à Marienbad ; dim., 20 h. 30 : les Feux de la rampe ; mer., ven., dim., 22 h. 20 : le Testament d'Orphée ; jeu., sam., lun., 22 h. 20, Jeremiah Johnson ; jeu., ven., lun., mar., 14 h., 15 h. 30, 17 h. 15 : le Jardin des supplices ; mer., 18 h. 30, mar., 22 h. 20 : Silent Running.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Amour de perdition.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Ma nuit chez Maud.
MARYLIN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 19 h. : Marylin ; 20 h. 30 : le Milliardaire ; 22 h. : le Prince et la Danseuse.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.). The Big Fix : t. l. j., 20 h. (sf L., Mar.) : If : t. l. j., 22 h. (L., Mar.) + V., 14 et 22 h. ; Psychose : L., Mar., 22 h. 30 ; Macbeth : L., Mar., 20 h. 15 ; Norma Rae : J., 14 h. ; Casanova : V., 16 h.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.). Le Décaméron : Mer., V., 24 h., S., 19 h., L., 18 h. ; Le Shériff est en prison : J., S., 21 h., D., 19 h., Mar., 18 h. ; Les 1001 nuits : Mer., 18 h., D., L., 21 h.
JACQUES TATI, Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., sam., dim. : les Vacances de M. Hulot ; mer., sam., dim., mar. : Play Time.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), I : 13 h. 25 : Bilitis ; 15 h. 15 + sam. 0 h. 20 : le Dernier tango à Paris ; 17 h. 25 : Dersou Ouzala ; 20 h. 05 : Music Lovers ; 22 h. 15 + vend. 0 h. 20 : Orange Mécanique. — II : 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. + vend. 0 h. 25 : Easy Rider ; 18 h. : Une femme disparaît ; 20 h. + sam. 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.











# CARNET

## Naissances

— M. et Mme Antoine DAHAN, née Elisabeth Maeght, et leur fils Michel, ont la joie d'annoncer la naissance, à Paris, de

Marie,

le 6 février 1980.

— Jean-Jacques et Poxal MARX ont la joie d'annoncer la naissance de

Frédérique.

4, rue Lakanal, 75015 Paris.

— Pierre et Liliane VERON sont heureux de faire part de la naissance de

Margerie,

le 5 février 1980.
3, rue Gaspard-André, Lyon.

## Fiançailles

— M. Paul FREDJ et Mme, née Simone Abitbol,
M. Jean-Claude WEILL et Mme, née Josette Ullmo,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants.

Françoise et Bernard,

Paris, le 8 février 1980.

## Mariages

— Monique OLIVIER
Pierre FAYON,
avocat à la cour,
ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 23 janvier 1980, dans la plus stricte intimité, à Paris.
167, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

## Décès

— Mme Roger Charrette,
M. et Mme Alain Costes et leur fils,
M. et Mme Guy Legelee-Charrette et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHARRETTE,

survenu à Paris, le 1er février 1980.
L'inhumation a eu lieu le 5 février 1980 au cimetière du Père-Lachaise.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Alphonse DUFAU,
journaliste parlementaire,
officier de la Légion d'honneur,

décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[Né le 20 janvier 1890 à Angers, Alphonse Dufau était entré au « Parisien libéré » à la libération pour assurer la rubrique parlementaire, qu'il a tenue jusqu'à sa retraite, en 1962.

Il avait, avant la guerre, été rédacteur en chef du quotidien « le Journal ». Il a également signé dans « Ici-Paris », sous le pseudonyme de Scarlett, une rubrique d'échos. Ancien président de l'Association de la presse ministérielle, il était le doyen de l'Association des journalistes parlementaires.]

— Mme Adrien Foch,
M. et Mme Pierre Foch et leurs enfants,
M. et Mme Max Lacroix et leurs enfants,
Jean-Baptiste Foch,
M. Henri Foch,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien FOCH,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 février 1980, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue Paul-Couderc, 92330 Sceaux.

— La direction générale et le personnel de la Banque Odier-Bungener-Courvoisier ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean GERVAIS,
directeur adjoint.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 février 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Saturnin, place de l'Eglise, à Antony (Hauts-de-Seine).

Selon les volontés du défunt, ni fleurs ni couronnes. Des dons pourront être adressés au Centre René-Huguenin, 92210 Saint-Cloud.

— Mme William Giraud,
M. et Mme Alain Giraud,
M. et Mme Hervé Giraud,
M. et Mme Bernard Giraud,
Alexandra Giraud,
Isabelle Giraud,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. William James GIRAUD,
d'Izmir (Turquie),
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 1er février 1980, des suites d'une douloureuse maladie.

Cet avis tient lieu de faire-part.
B.P. 813, Izmir (Turquie).
12, Kensington Gate,
London W 8.
50, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

— M. Jean-Pierre Graillot et Olivia,
M. et Mme Max Payet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Graillot, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean-Pierre GRAILLOT,
née Nadine Payet,
professeur d'histoire et géographie,

leur épouse, mère, fille, sœur et tante, décédée le 6 février 1980, à l'âge de trente-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 11 février 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'inhumation aura lieu à Saint-Denis-de-la-Réunion.

Ni fleurs ni couronnes.

35, rue Henry-Genestal,
76600 Le Havre.
24 bis, rue de l'Abbé-Grégoire,
75006 Paris.

— M. et Mme Pierre Gratiot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Fauvert,
Mlle Eveline Grégory,
Mme Bernard Grégory, ses enfants et sa petite-fille,
Mlle Elisabeth Grégory,
M. et Mme Charles Grégory, leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Paul GRÉGORY,

survenu en son domicile, le 5 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

47, rue de l'Université, 75007 Paris.

— Mme Jacques Hinglais,
Emmanuel, Etienne, Thomas,
Le docteur et Mme Hermann Hinglais,
M. et Mme Charles Guilland,
Le docteur et Mme Jean-Claude Hinglais et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques HINGLAIS,
maître de recherches,

survenu le 4 février 1980, dans sa cinquante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité jeudi 7 février.

2, rue du Bel-Air, 92190 Meudon.

— Nous apprenons le décès de

Mme Vera LOUNSBERY,

survenu le 29 janvier 1980, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

[Vera Lounsbery, veuve de Richard Lounsbery, membre d'une famille de banquiers éminents de New-York, était née à Vitebsk, en Russie. Elle quitta la Crimée lorsque l'armée rouge l'occupa. Grande amie de la France, elle a consacré une partie de sa fortune à des œuvres franco-américaines. En 1978, elle créa le prix Lounsbery, en mémoire de son mari. D'un montant de 50 000 dollars par an, ce prix est décerné à un homme de science choisi chaque année alternativement par les membres de l'Académie nationale des sciences de Washington D.C. et par ceux de l'Académie des sciences de Paris. Cette récompense sera perpétuée par la Fondation Richard-Lounsbery.]

— Mme Georges Salvy, née Ombiyne de Richemont,
Maridou Salvy et Robert Littell,
Egle et Bernard du Boucheron,
Georges Patrick et Laure Salvy-Guide,
Vanessa et Tara Flynn,
Marie-Aimée du Boucheron,
Mme de Richemont,
Mme Rosine Branca,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Georges SALVY,
ancien méhariste,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance,
grand officier du Ouissam Alaouite,

leur époux, père, beau-père, gendre et ami, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 février 1980, à 10 h. 30, en la cathédrale d'Antibes, suivies de l'inhumation dans la chapelle familiale de Saint-Jean.

Ni fleur ni couronnes, des messes et des dons aux œuvres d'Antibes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Villa Guide,
Avenue Edmond-Salvy,
06600 Antibes.

*Le Monde du 8 février.*

## Remerciements

— Mme Robert Constans,
M. et Mme Guy Constans,
M. et Mme Jacques Castera,
M. et Mme José Verne,
Les familles Constans, Castera, David, Denat,
dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès du

colonel ROBERT CONSTANS,

les remercient de tout cœur de leurs témoignages d'affection et de sympathie.

## Messes anniversaires

— Une messe anniversaire à la mémoire du

docteur Bernard LAFAY

sera célébrée le mercredi 13 février, à 18 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e).

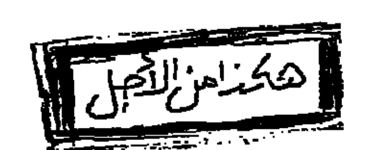
## Communications diverses

— La LICRA, le CRIF et le comité d'action de la Résistance invitent à une manifestation de recueillement, dimanche 10 février 1980, à 11 heures, 32, rue Buffault, Paris (9e), devant la stèle brisée des douze mille enfants juifs morts en déportation.

— Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), en liaison avec le Comité de coordination des organisations féminines juives de France, organisent, dimanche 10 février, à 11 heures, une manifestation de recueillement et de protestation à la suite de l'attentat perpétré contre la plaque rappelant le souvenir de la déportation des enfants juifs, apposée récemment sur les murs de l'école communale du 32, rue Buffault, à Paris (9e).

## Erratum

— Dans l'avis de décès publié dans notre numéro daté 8 février, il fallait lire :
Mme Charles PACQUEMENT.





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23.00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



**régie presse**

La vente de nos produits nécessite une argumentation convaincante, un équilibre à toute épreuve, une adaptation à une clientèle variée. Vous savez trouver des mots simples pour communiquer. Vous êtes dynamique. Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à notre équipe de

**PROSPECTRICES *PAR TÉLÉPHONE***

Salaire fixe + intér., avant. sociaux. Tél. pour rendez-vous au 233-44-21, p. 381.

---

*Le groupe* Egor *rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine.*

- AREA SALES MANAGER réf. VM 423 BW
- CHEF DE BUREAU D'ETUDES réf. VM 4209 M
- INGENIEUR COMMERCIAL réf. VM 7267 H
- INGENIEUR ELECTRONICIEN THERMICIEN OU OPTICIEN réf. VM 7288 G
- HOUSE ORGAN ET COMMUNICATION réf. VM 896 C
- ECONOMISTES DU DEVELOPPEMENT réf. VM 6863

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

---

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE

recherche

POUR SON SERVICE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

**UN CHEF DE PROJET**

Le poste basé dans la proche banlieue parisienne requiert une parfaite maîtrise des techniques de gestion de bases de données et du moniteur de télétraitement CICS/VS. Un bon niveau dans le domaine de la *gestion des entreprises est indispensable ainsi que la pratique courante* de l'anglais.

Une expérience de 5 ans minimum sur des projets importants est requise.

Les possibilités de carrière sont nombreuses au sein du groupe.

Ecrire à No 44.698 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---




**Société Pétrolière région de SFAX**

Filiale d'un Groupe International recherche

**UN JEUNE INGÉNIEUR TUNISIEN**

Venant d'une Grande Ecole ou de l'Ecole Centrale de Paris ou des Arts et Métiers.

Expérience de 2 ou 3 années souhaitée. Dégagé des obligations militaires.

REMUNERATION ATTRACTIVE
LOGEMENT ASSURE.

Ecr. avec C.V., photo et prétent., à M. ASSEMAN, 118, avenue de la Liberté - TUNIS.

---

Emplois Outre-Mer Etranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

---

HOLLANDE BELGIQUE
**INGÉNIEURS** structure aéronautique
**INGÉNIEURS** tuyauterie.
INTERTECH. : 293-46-02.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

---

Société Française Ingénierie à vocation ensembliers pour importante réalisation industrielle recrute pour son siège PARIS (très proche banlieue Sud)

**INGENIEUR GENIE CIVIL**

ayant 2 à 3 années de pratique dans activité similaire ou bureau d'études technique pour suivi d'études exécution avant projets, projets et passation de marchés.

Adr. CV et prét. s/ réf. 6766 à P.LICHAU S.A., BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

Recherche ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé

Bne connaissance COBOL ANS et Télétraitement. Connaissance matériel CII HONEYWELL BULL appréciée (62/60). Téléphoner pour R.-V. au 739-90-29 (dem. M. PICHOT)

---

ATI recherche

**TRADUCTEURS TECHNIQUES**

français-anglais. Spécial aéronautique. Envoyer C.V. + photo ATI : 33, rue L.-Castel 92230 GENNEVILLIERS

---

IMPORTANTE SOCIETE de promotion immobilière demande

**CHEF COMPTABLE** (homme ou femme)

TRES EXPERIMENTE (E) *connaissant bien :* LES LOIS SOCIALES et si possible, LEGISLATION et FISCALITE IMMOBILIERE

Ecr. no 840174 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE D'ASSURANCES recherche pour son Service Production à CLICHY (Hauts-de-Seine).

J. H., libérés Obligations militaires ou J. F. Formation secondaire. Titulaires BAC. Formation professionnelle assurée.

Ecrire avec C.V. LA PROTECTRICE, 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

---

## emplois régionaux

Nous sommes un des cinq premiers producteurs mondiaux de FOURCHES AGRICOLES, leader sur le marché français, et fabricant d'OUTILLAGE DE JARDIN.

Nous recherchons notre futur

**CHEF DES VENTES FRANCE ET EXPORT**

Après une période d'adaptation (1 à 2 ans), il sera responsable de l'animation d'une équipe de 13 VRP, et du développement des ventes à l'étranger.

Ce poste convient à un cadre ayant une expérience d'une dizaine d'années minimum dans une fonction similaire, et disponible pour voyager.

Il est nécessaire de parler et de rédiger l'anglais. Une deuxième langue et un diplôme d'une grande école commerciale seront appréciés.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous no 44.164 à Agence HAVAS 90020 BELFORT CEDEX qui transmettra.

---




ARCADE

NOUS RECHERCHONS

dans le cadre de notre développement

**PLUSIEURS GESTIONNAIRES**

Pour : SOUS-DIRECTION HOTEL ...... 400 CH.
» DIRECTION HOTEL .............. 150 CH.
» DIRECTION HOTEL .............. 300 CH.

Adresser curric. vitae + photo + prétentions à : S.E.P.H.I., Chaine ARCADE, 40, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

---

**ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT**

La Direction Marketing de la Division Outillage recherche un

**CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ**

Ce poste, situé à NANTERRE (92), convient à un cadre diplômé d'une grande Ecole Commerciale (ou formation équivalente), et ayant acquis quelques années d'expérience dans *une fonction similaire*.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT Direction du Personnel, BP 52, 25400 AUDINCOURT

---

## secrétaires

Sté d'EXPERTISES COMPTABLES, Paris-12e recherche

**SECRÉTAIRE**

Ce poste à prédominance *juridique conviendrait à rédactrice* juridique connaissant parfaitement le droit des Sociétés et désireuse d'étendre son activité au secrétariat et à l'administration du cabinet.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à AMP sous réf. 8698/F. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

---

Importante Société textile industrielle, filiale Sté U.S., rech. :

**1 NÉGOCIATEUR**

CAPABLE DE TRAITER AU PLUS HAUT NIVEAU CONTRATS IMPORTANTS dans tous pays industrialisés.

Le poste exige :
- Pratique parfaite de l'angl., bonne connaiss. allemand ;
- Formation supér. école de commerce, ingénieur ;
- Expér. de plusieurs années en marketing de biens industriels C.E.E. et grande exportation ;
- Goût des contacts humains et des voyages fréquents ;
- Résidence Rhônes-Alpes.

Env. C.V. à Havas, 81, r. de la République, 69-Lyon, réf. 8.542.

---

SOCIETE COTE-D'AZUR

**4 INGENIEURS** ELECTRONICIENS pour études et maintenance

**3 AT3** ELECTRONICIENS

**2 AT3** ELECTROMECANICIENS

Ecrire C.V. : SOPRAS 100, boul. Voltaire, PARIS 11e

---

Importante entreprise métallurgique, région GIVET (08) rech. d'urgence :

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME

ou ayant un DUT informatique. *Connaissance* du GAP II impérative. Matériel IBM 34. Age : 30 ans environ.

Adr. C.V. dét. et manuscrit à Publicité Moderne 40, cours Briand 08000 Charleville-Mézières No 1245

---

P.M.E. DE FRANCHE-COMTE, branche transformation du papier, organisée et importante dans sa spécialité, tous travaux sur devis,

cherche

**INGÉNIEUR DIPLOMÉ**

FORMATION MECANIQUE ELECTRICITE - CHIMIE.

Ce chef d'atelier d'environ 40 a. motivera 200 personnes à produire bien et beaucoup. Appointements 120.000 F mini.

*Répondre par écrit à :* SERGE BASTIEN PUBLICITE, B.P. 1098, 25002 Besançon cedex.

---

CONSERVERIE BANLIEUE SUD DE PARIS
100 personnes + saisonniers

*recherche*

**RESPONSABLE**

service entretien et matériel de production

- Ingénieur Arts et Métiers ou autodidacte.
- Sérieuse expérience et connaissances techniques.
- Recherchons homme de terrain pour structurer notre usine.
- 35 ans minimum.

*Adresser C.V., références, prétentions et photo d'identité à :*

PELLORCE et JULLIEN
Route de la Bonde - 91300 MASSY

bleu

## demandes d'emploi demandes d'emploi

**DIRECTEUR FILIALE**

*37 ans*

ESPAGNOL, anglais, connaissant allemand, italien. Droit, Sciences Po.

Recherche direction filiale d'un groupe étranger à PARIS ou direction filiale ou direction générale adjointe en ESPAGNE.

*Ecrire* no 6.181 « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

---

**CADRE SUPÉRIEUR** 49 ans, licence Droit CAPA, IAE, ICG

- Homme de caractère, dynamique, esprit de synthèse, décisionnaire.
- Expérience solide et variée en milieux : industriel, commercial, prestation de services ; relations humaines, formation et information, négociations avec partenaires sociaux, organisation administration générale, juridique et assurances, secrétariat du conseil et A.G., gestion du patrimoine immobilier, entretien et travaux neufs.

Job recherché :

- SECRETARIAT GENERAL,
- DIRECTION DU PERSONNEL,
- DIRECTION ADMINISTRATIVE,
- CHARGE DE MISSION,

ou tout autre poste de responsabilité nécessitant initiative et exigeant fort engagement personnel. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.

Ouvert aux déplacements même fréquents. Actuellement 220 000/an + voiture de fonction. Disponible à partir du 1er mars 1980.

Pour premier contact no 43.699 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmet.

---

GARDE-MALADE sér. expér., réf. contrôlable, ch. à garder dame âgée ou handicapée. Honnête. Tél. 567-22-65

---

UNIVERSITAIRE BILINGUE *Jne universitaire BRITANNIQ.* avec formation, 2e cycle, en MARKETING, expérimenté en recherches pratiques et analyse quantitative, expert en traduct. de documents commerciaux, recherche placement en stage dans une entreprise française pendant 1980/1981.

Durée du stage : 1 à 9 mois. Rémunération autour du SMIC. S'adresser à Mme Doris LOFT, Department of Marketing, Gillow House, University of Lancaster, Bailrigg, LANCASTER, ANGLETERRE no Tél. (1944 524) 65201, p. 4799

---

COURSIER MI-TEMPS SERIEUSES REFERENCES Ecr. no 6175 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

J.F., 31 a., ét. second, b. présent., poss. auto cherche emploi hôtesse, rel. avec client. Ecr. no 6177 « le *Monde* » Pub. *5, r. Italiens, 75427* Paris ced. 09

---

Hme, 29 ans, études supérieures, étudie ttes proposit. de collaboration avec créateur d'entrepr., SECTEUR TERTIAIRE Tél. le soir : 975-58-72.

---

TRADUCTRICE-CORRECTRICE d'origine autrichienne, licenciée ès lettres françaises, cherche emploi à mi-temps. Expérience profession. : traductions littéraires, d'articles de journaux, travaux de lecture et de correction dans maisons d'édition. Accept. un trav. de correctrice, lectr. ou trad. (all.-fr.). Ecr. : Mme Winkler-Chauveau, 8, av. V.-Hugo, 94400 Vitry-sur-Seine.

---

Italien, 25 a., parfait bilingue français, b. prat. de l'angl. Etudiant en dern. année d'Economie. Etudie toutes propositions sérieuses - Téléph. : 257-25-55.

---

**CHEFS D'ENTREPRISE**

***L'Agence Nationale Pour l'Emploi***

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE D'ENTREPRISE - 18 ans expérience, licence + DES droit privé, spécialiste droit des affaires et des assurances, grandes facilités d'adaptation.
RECHERCHE : situation en rapport - Paris (Section B).

DIRECTEUR négoce international M.P. pour industries et autres - 50 ans - Très introduit dans la profession et milieux officiels européens, contacts haut niveau + 20 ans d'expérience (Brésil, Angleterre, Portugal, Espagne).
*RECHERCHE : situation dans Stés dynamiques* commerce extérieur et/ou industrie ou groupe bancaire à vocation internationale (Section BCO/JCB).

JEUNE COLLABORATEUR - 32 ans - Ingénieur chimiste + MBA (commerce international) - bonnes connaissances juridiques et financières - anglais, allemand, suédois, russe, espagnol courants - Bonnes notions chinois et arabe - 5 ans d'expérience (1 an aux Etats-Unis « secteur bancaire » et 4 ans ensuite dans la vente).
RECHERCHE : situation dans Stés internationales ou PME-PMI désirant développer ses exportations - France - Etranger. (Section BCO/JCB).

J.-P. - 30 ans - Formation sciences humaines - anglais, allemand, espagnol et italien courants - 1 an d'expérience en tant qu'animatrice en audiovisuel + 2 ans dans le commercial (produits de grande consommation).
RECHERCHE : poste d'animatrice de formation - Paris. (Section BCO/JCB).

ANPE

s'adresser à:

**AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

---

Arch. 26 ans, licence d'Urban. Expér. Agence. Etudierait ttes propositions. Ecrire no 7982/66 Havas, 66004 Perpignan, BP 442

---

Etudiant 23 ans, 3e ann. sc. éco, anglais, espagnol, dactylo, ch. emploi temps partiel PARIS. Tél. : 068-55-95.

## formation profession.

INFOP Chambre de commerce et d'industrie de Chalon-sur-Saône organ. un STAGE REMUNERE de mi-mars à fin juin 80 pour : JEUNES INGENIEURS TECHNICIENS (BTS-DUT) cont.

**CHEFS DE PROJETS RESPONSABLES D'AFFAIRES**

dossiers d'inscription sur demande à INFOP, 5, rue Virey, 71100 CHALON-SUR-SAONE. Tél. (85) 48-79-54

## capitaux ou proposit. com.

Entp. programmat. spectacles variétés, arbres Noël, orchestr... vend clientèle. Tél. : 903-44-96, OSSA, BP 13, 91230 Montgeron.

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

Part. vend, cause double empl., ALFA SUD Super 1300, 7 CV, très bon état, 25.000 km. *Prix : 23.000 F* Tél. bureau : 287-13-62 Après 18 h. : 927-24-09

**8 à 11 C.V.**

Part. vd 504 GLD, 76, moteur, embrayage, freins 6.000 km, peinture neuve, parfait état. Prix Argus, M. Noël, 642-78-41, Bureau : 642-30-67

**12 à 16 C.V.**

A vdre, cause malad., Triomphe 2500 P.I. MK 2, 74, très b. état, bleu, intérieur velours bleu overdrive, radio. Prix Argus à débattre. Tél. : 324-28-16, *après 18 h. 30*

**+ de 16 C.V.**

ROVER 3,5 litres Automatique. 30.000 km. Beige métallisé, modèle 79. 35.000 F. Mme JORON au 982-09-22

### achat

Ach. RR SILVER SHADOW de 1965, à juin 1970. - Téléphoner au (89) 67-00-59 - Poste 254, H.B. ou (89) 68-34-03, week-end

### divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J.-Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

**ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.** PRESENTATION et ESSAIS de **TOUTE LA GAMME** NEUVES, DISPONIBLES Nombreuses OCCASIONS. GARANTIE BMW.

---

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
336.33.35

### box parking

**PARIS 8e VENTE PARKINGS**

Mo COURCELLES 22, RUE DARU
Mo *MIROMESNIL* 56, rue de Miromesnil
**70.000 F** le parking 328-66-13

---

les annonces classées du

**Monde**

sont reçues par téléphone

**du lundi au vendredi**

**de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures**

**au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



# L'immobilier

## appartements vente

### 4e arrdt.

**MARAIS** près place des Vosges
Bon immeuble pierre de taille
**5 PIECES** sur rue, entrée, cuis., bains, w.-c.
115 M2, tél., ch. cent., calme.
PRIX INTERESSANT.
43, rue des TOURNELLES, samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

### 5e arrdt.

**METRO GOBELINS**
Imm. pierre de taille, sur rue
**3 PCES,** entrée, petite cuis. et petite salle bns, w.-c.
PRIX INTERESSANT. Tél.
49, BD SAINT-MARCEL, samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

**METRO LUXEMBOURG**
BON IMM. P. DE TAILLE. Asc., 5e ét., balc., chauf. cent.
**3 PIECES,** entrée, cuisine, s. de bns., w.-c.
à rénover + chambre service.
39, BOULEVARD ST-MICHEL, samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

PARTICULIER VEND
12, rue de Lancry, métro République, immeuble pierre de taille, côté cour, calme, 1er étage, 2 pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave. Remis à neuf. Pour renseignements, tél. 781-16-18.

**Mº BNE NOUVELLE 3 P.**
confort, 5e étage. Immeuble P. de T. Prix : 245.000 francs. Téléphone : 281-33-01.

### 11e arrdt.

**PHILIPPE-AUGUSTE**
séj. dble + 3 grandes chbres, stdg, imm. récent s/jard., étg. élevé, sud, dble park., 655.000. E. BEL AIR. — 340-72-06.

### 13e arrdt.

**BOBILLOT.** Bel imm. 1974, 2 P., 5e ét., soleil, balc. 319.000 F. 589-49-34.

### 16e arrdt.

**HENRI-MARTIN SUPERBE**
**4 P.** 170 m2 + jdin privé 2 services + gd STUDIO atten. DORESSAY. 548-43-94.

PASSY, RARE. 1.620.000 F. Bel appart. 200 m2 environ, conviendrait à prof. libérale, réception 66 m2, 3 chambres, 2 bains + 1 chbre de bonne, cuisine. Office. Agence AVENIR. 976-45-75 et 976-47-85.

Dans ancienne ambassade, côté soleil de l'avenue FOCH, 6 p. en duplex, env. 200 m2, entièrement rénové et décoré, chbre service. Deux parkings. Visite sur rendez-vous. Tél. : 500-86-73, tous les jours, de 14 h. à 18 heures, sauf dim. et lundi. Réalisation CARLTON.

### 17e arrdt.

**ETOILE (PRES)**
TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ét. ASC., BALCON, ENSOLEILLEMENT EXCEPT.
**8 PIECES** + 4 CHAMBRES DE SERVICE
IDEAL PROFESSION LIBER.
**PRIX : 2.495.000 F.**
Vis. sam. 14-18 h., lundi 14-16 h.
**114,** AVENUE DE WAGRAM ou tél. 723-91-22.

### 19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT soleil, calme, 28, rue Ourcq, 2e étage, 2 pces, entrée, cuisine, bs, wc, 35 m2. Libre 135.000 F. Mitoyen 42 m2 occupé 95.000 F. Tél. 520-13-57 ou s/pl. 13 h. à 15 h. Sam., dimanche, lundi.




Part. vend, 270.000 F entrée, s. de bs, wc séparé, gde cuis., 1 p. + chb. a coucher en mezzanine, chauffage indiv., poutres, calme, 37 m2, ravalement en cours payé, agence s'abstenir.
40, rue du Cardinal-Lemoine, samedi 9, de 14 h. à 18 heures.

LUXEMBOURG. Imm. P. de T. tt conft, livg + 3 chbres 105 m2, 840.000 F à moderniser. Possibilité parking - 535-86-37.

PRES PANTHEON
**9, RUE DE L'ESTRAPADE**
très beaux 2 Pièces, 48 ou 59 m2, dans hôtel particulier, restauré. Frais notaire réduits.
Sur place, ce jour, 13 à 17 h., samedi, 10 à 13 h., 267-48-81.

### 14e arrdt.

Porte Châtillon, sur Montrouge, bel immeuble, 14, rue Radiguet, 2e étage, 3 pces, entrée, cuis., bains, wc, 62 m2. Libre. 265.000. Tél. 224-02-86 ou s/pl. 16 h. à 18 h. Samedi, dimanche, lundi.

### 15e arrdt.

**PASTEUR** dans bon imm., séj. dble + 2 ch. cuis., s. de bains, 3e étage. Prix : 455.000 F. Vis. samedi, 15-17 h., 5, r. Nicolas-Charlet.

**COTE D'AZUR** GROS DE CAGNES
Standing, plage à 150 mètres. Livraison JUIN 1980
Reste quelques logements 2 pièces de 48 m2 + loggia depuis 280.000 F
**SOLARIA** Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06000 NICE. - Tél. : (93) 37-35-85.

### 6e arrdt.

**CARACTERE** CHARMANT PETIT STUDIO
184.000 F. DORESSAY. 548-43-94.

Prox. LUXEMBOURG
Appart. original en forme
**BATEAU** grand luxe, vaste séjour + 3 cabines. Soleil. 354-42-70.

45, RUE DAUPHINE
Pptaire vend 60 m2, plan origin., formant salon-s. à m., coin ch., s. bs, cuis. équipée, décor mod. Impecc. Visite s/pl. sam. 9, 11 h à 16 h. 30. Tél. soir : 504-02-52.

### 7e arrdt.

**38, R. VANEAU.** NEUF GD STDG.
STUDIOS, 2 P., 3 P. Sur place 11 à 19 h. Tél. : 550-21-26.

### 10e arrdt.

Gare EST, imm. ravalé 2 p., cuis., wc possible, dche, crédit 90 % Propriétaire - 260-78-25.

**METRO CONVENTION**
IMM. PIERRE DE TAILLE
**2 PIECES,** entrée, cuisine, s. d'eau, w.-c., tél.
PX INTERESSANT. Chf. cent. 198, rue de la Croix-Nivert, samedi, dimanche, 14 à 17 h.

**153-155, R. DE LOURMEL**
Encore un très beau 3-4 pièces avec loggia. Livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 19 h.
Téléphone : 557-43-90

**71 bis, rue SAINT-CHARLES**
BEAU 4 PIECES, 6e étage, 2 bains, 2 balcons.
Vendredi, samedi, 14 à 18 h.

PASTEUR
Part. vd dans imm. gd standing 1973, superbe 5 p. 125 m2 + 18 m2 balcon, magnifique réception, plein soleil, 1.100.000 F. Sur place, samedi 9 février, 14 à 19 h., 15, rue Labrouste, 2e ét. ascenseur, ou téléph. 250-49-98 après 19 heures.




### 78 - Yvelines

**CHATOU.** Part. vend 5 P., 90 m2, parfait état, cave, garage. 400.000 F. Tél. : 071-55-21.

### 92 Hauts-de-Seine

NANTERRE RUEIL, R.E.R., 3-4 pièces, 77 m2, double livg 28 m2, 2 chambres, cave, parkg sous-sol. Tél. 390.000 F. Téléph. après 19 heures : 724-46-87.

### 94 Val-de-Marne

**CACHAN**
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement.
Prix fermes et définitifs.
Prêts conventionnés.
Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11

**FACE BOIS VINCENNES**
Part. vend grand appt, double living, 4 chbres, cuisine équipée, 135 m2, rez-de-chaussée surélevé - 100 mètres métro. Immeuble standing, tout conft, 1.250.000 F. Libre de suite. Proximité commerc. - 893-17-30

Cachan, 1' RER, Pont-Royal, part. vd 5 p., petit imm. P. de T., cuis. aménagée, tout cft, 450.000 F - Tél. : 663-46-17.

### Région parisienne

### 60 - Oise

**CHANTILLY**
PARC DES AIGLES
résidence de standing, tennis, piscine, appt de 120 m2, vaste living, 3 chambres, cuis., bains, dressing, urgent. Px 540.000 F exonérés droit d'enregistrement. Tél. : 16 (4) 457-12-02.

### Province

Particulier à particulier vend, à TOURS (I.-et-L.) centre ville appartements dans immeuble ancien en cours de rénovation, très bon standing.
Tél. (47) 20-23-71, après 20 h.

**COTE D'AZUR VAROISE**
TOULON CAP-BRUN
**« PORT-MEJEAN »**
18 appts de très haut standing dans un parc naturel de 2 ha avec accès direct à la mer. Renseignem. SOMECO, BP 594 83400 HYERES. T. (94) 65-38-30 ou sur place 3018 avenue de la Résistance, 83100 TOULON TEL. : (94) 41-31-14.

**MONTS DU FOREZ**
part. vend maison bourg. 8 p., eau, électricité, 10 km pistes de ski. Prix : 120.000 F Ecrire nº 93.793 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**ALPE-D'HUEZ**
vd CHALET d'été, neuf 360 m2 hab. Px 550.000 F. Tél. : BOISSEAU (76) 96-72-91

**GD BORNAND** (HTE-SAVOIE)
reste à vdre dernier appart. du programme « LES CHALETS » Duplex 80 m2, séj. + cuisinette, 2 chbres, mezzanine, 2 greniers, s. de bains, douche, 2 w.-c. Prix très intéressant.
**FOUR,** 71 rue Pertuiset, 74130 BONNEVILLE Tél. : (50) 97-02-29.

## appartem. achat

Société recherche appts de stdg, bel ancien, récent, 11e, 12e, Saint-Mandé. - 373-85-81.

RECH. appts 2 à 4 P. PARIS, avec ou sans travaux, préfère rive gche, près facultés. Ecr. à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

## constructions neuves

**SAINT-CLOUD**
**Le Dailly**
12 bis, rue Dailly
**studios et 2 pièces**
livrables Printemps 80
sur place : appartement témoin les lundi, mercredi, samedi de 15 h à 18 h
**CIP 720-49-70**

A VOTRE SERVICE pour résidences secondaires ou principales, toutes démarches, permis de construire, crédits toutes formules). Traditionnel. Garanties. PAVILLONS SOCOOART, 16, rue du Bourg-Saint-Jean, Blois. - Téléphone (54) 74-53-43.

## locations non meublées Offre

### Région parisienne

Vincennes, 13, r. Anatole-France, près bois, 4-5 p. luxe, 2 bains, loggia, tél., 3.500 F + ch. Sur place, 11 et 12, 14 à 16 h.

## locations non meublées Demande

### Paris

Jeune homme cherche logement (studio, petit 2 pces, tél.), loyer modéré. 508-88-41, le soir.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

## bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

MONTEZ VOTRE PROPRE
**ENTREPRISE**
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches. Domiciliation de votre siège social ou Locat. Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétar. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris - Tél. : 272-67-30

## fonds de commerce

LIBRAIRIE, PAPETI., JOURN. tenu 19 a., C.A. 1.000.000, proche banl. Nord. Horaires agréables, 320.000 F + stock, appt tt cft, crédit possible. Tél. : 990-28-22.

A vendre, région Languedoc, cde ass. Société d'isolation, bonne rentabilité. Ecrire HAVAS, 34500 Béziers, nº 893.233.

Urgt, rég. Salers (15), vds bar hôtel *NN 12 nºs, rest. 220 cvts, lic. IV, Log. de France, ét. nf + appt. Fds et murs, lib. à la vte. Ecr. Ajalbert Ally, 15700 Pleaux

## locaux commerciaux

10e arrdt. Vendons droit au bail local commercial ts commerces 110 m2, bien agencé. Tél., petit loyer. Pr rens., tél. 387-21-38

## immeubles

ACHETE imm. de tte import., même avec travx. M. MOHR, 137, bd Kœnig, Neuilly-s/Seine.

Achète compt. immeub., Paris, banlieue. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boëtie. - Paris (8e).

## terrains

A VENDRE
Territoire d'HARMEVILLE (Hte-Marne) pré d'une surface de 8 ha 47. Clos avec eau. Prix 125.000 F. Loué 4 quintaux l'hectare. Reste bail 10 ans Conviendrait pour placement.
Tél. (16-80) 71-28-74 après 20 heures.

BEARN - A 2 km de SAUVETERRE-DE-BEARN, lots de terrains à bâtir, équipés, de 2.500 à 4.000 m2. Px : 15 F à 24 F le mètre carré. Vue panoramique sur les Pyrénées. Renseignements : Mº G. DUMAS, Notaire, 64360 MONEIN Tél. : 33-30-32 ou 38-53-70

V.F.A. Terrain région BLOIS, 2.000 m2 bord rivière. Construction au choix PAVILLONS SOCOOART 16, rue du Bourg-Saint-Jean, BLOIS. Tél. : (54) 74-53-43

**16620 MONTBOYER**
A vendre terrain à bâtir sud de la Charente, bien situé sur coteau, 25.000 m2. Certif. d'urbanisme. Viabilité. 21 F le m2, à 40 km sud d'Angoulême, 90 km au nord de Bordeaux. Ecr. nº 6172, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

**LE VESINET** ULTRA CALME
900 m R.E.R. SPLENDIDE TERRAIN BOISE, façade 40 m. Surface 1.250 m2. Exposition Sud sur jardin. 976-05-37.

## pavillons

Part. vends COMBS-LA-VILLE, dans Résidence, très beau PAVILLON 1970, 5 P., garage, cellier, s. de bs, jardin 650 m2, paysage, clos, barbecue extér., excellent état. 500.000 à déb. Tél. semaine, 900-58-09, H. BUR.

CONFLANS. Beau pav. de 1969 s/908 m2, r.-de-jard. total : gar., buanderie, 2 pces, chff. cent. maz., r.-de-ch. surélevé : belle terrasse, entr., gde cuis. équip., séj., 3 chbres, wc, s. de bs. Dépendances : grand garage atelier. Prix : 642.000 F, dont C.F. 23.144 francs. Cabinet VERMEILLE, 919-21-27.

## maisons de campagne

Languedoc, région Uzès, belle maison, village, tot. rénov., tout conft, séj., cuis., 2 ch., 2 mezz., s. de bns, cave, pet. jardin. 250.000 F. P. VIDAL 26, r. Ballade-Rouge, 84 Avignon Tél. 9 h. à 12 h. (90) 88-06-65

**LE TOUQUET**
MAY-VILLAGE - Part. vend 340.000 F : séjour, ch., s. bns, mezzanine, cuis. équipée, cell., ponton privé sur le lac. Tél. : (20) 97-05-17 (H.R. et sr)

PROVENCE - LUBERON
Dans village fortifié : belle maison 18e siècle, bon état, à aménager, jardin en surplomb sur la vallée. Emile GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210, SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-01-58.

## villas

**LE PECQ,** calme, charmant VILLA parfait état, séj., 3 ch., cuis., bains, tt cft., chauf. gaz, jdin 400 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-99.

St-Malo, résid., Villa, 1er étage, tt cft, 100 m. plage, libre été : cuis. amén., séj., 2 chbr., bns, grand sous-sol équipé, cour. IMPECCABLE : 375.000 F. Poingt, 4, av. Villers, 35400 St-Malo. Téléphone : (99) 56-71-47.

**CHATOU, CALME**
petite VILLA en rez-de-chaussée, séj., 3 ch., cuis., bns, tt cft, gar., jardin 480 m2.
PRIX : 490.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-99

L'UNION, 7 km du centre de Toulouse, Part. vd villa toulous. à restaur. s/terrain 3.500 m2, 500.000 F. Pour plus de rens., tél nº (61) 74-17-19 apr. 18 h.

**NEAUPHLE-LE-CHATEAU**
10' gare sur 2.000 m2 jard. aménagé, planté, tr belle maison pierre 1926, très bien restaurée depuis 6 ans. Sous-sol total 70 m2, par. 2 voitures. 175 m2 habit. séj. cheminée, 40 m2, cuis. 20 m2 équipée chêne, 5 chbres, 2 bns, 3 w.-c., part état, charme, caract. 785.000 F. Ag Royale 950-14-60

ST-NOM-LA-BRETECHE, près golf, maison standg, 250 m2 hab Sur 2.500 m2, ss-sol total, 5 ch., 4 s. de bs, 4 wc, salon 60 m2, 1.470.000 F - 950-14-60.

## chalets

**LES GETS** (Haute-Savoie) Alt. 1.200 m.
Chalet récent, séjour double, 5 chbres, gd confort. Terrain 2.500 m. Prix à débattre. M. Buret : (16) 50-79-07-13.

## châteaux

BOURGOGNE, proche sortie de l'autoroute AVALLON : CHATEAU FORT XIIIe siècle (ferme fortifiée), habitation, confort, dans ancienne chapelle, vastes dépendances, pré attenant. Le tout libre prochainement. SOCIETE ERMENOU-MARCHAL 16, rue Carnot, 89200 Avallon. Téléphone : (86) 34-03-71.

## Immobilier (information)

**S.C.I. « LES HAUTS DE MARLY »**
lance à la souscription
UN ENSEMBLE DE HUIT VILLAS DE GRANDE CLASSE
dans un parc planté de 7 000 m2
avec une vue imprenable sur la vallée de la Seine
A 12 KM DE PARIS
Ecrire ou téléphoner : 7, rue de Monceau, 75008 PARIS. — Téléphone : 763-87-81.

## propriétés

**SOLOGNE**
**TERRITOIRES BOISES**
3,50 ha, BRINON, avec étang et petit chalet bois ;
6 ha, LAMOTTE, joli site avec possibilité étang 5.000 m2 ;
15,50 ha, NANÇAY, possibilité étangs, valeur, bois, avenir ;
20 ha, CHAUMONT/T, terres et bois, possibilité bel étang.
IMMOB REMANGEON S.A., 18104 Vierzon. — B. P. 192. Téléphone : (48) 71-39-91 +.

**PÉRIGORD**
BELLE FERMETTE ancienne dépend., jolie vue, bx ombrages, terrain 5.000 m2. Px 210.000 F. doc. s/dem. PROPINTER S.A., Maisons du Périgord, B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75

90 km. S.-E. PARIS par autor., constr. récente, matér. tradit., possib. 2 logts + dépendances, chauff. centr., 3.000 m2 terrain proche centre bourg, 435.000 F. Part. à Part. Tél. (86) 88-53-80.

JOUY-S/MORIN (77)
Propriété 74, ht stg, séj. 75 m2, cheminée, 570 m2 habit., s/sol 255 m2, pav. garde, pc 8.500 m2, pièce d'eau - 383-39-46/404-02-88

NICE - Nord 7 km. Maison 5 p. terrain de 3.200 m2. 870.000 F. Téléph. : (93) 08-17-94

Cause mutation, vends propriété entre BAYEUX et CAEN, 6/7 p. ppales, tt cft, terrain 2 650 m2, Px 580.000 F - Tél. (31) 78-20-15

**PROPRIETE.** Nogent-sur-Seine.
12 km Provins.
Terrain 3.400 M2.
Maison meulière
tout conft., séjour, 4 chbres, caves, greniers. Nomb. dépend. S.N.C.F. Pêche, chasse.
SINEGRE, Notaire, 7, place de la Halle, 10400.

## propriétés

120 kilomètres Est Paris :
**BELLE PROPRIÉTÉ**
dans parc 6 ha avec rivières. VIGNIER NOTAIRE, 6, rue de la Juiverie, 51120 SEZANNE.

AVEYRON - Pr. Rodez et Albi Tr. belle maison 200 m2 caract. Vastes dépend. 4 ha pré, bois, site exceptionnel. Px 600.000 F. Tél. : (16) 1 551-23-43

## domaines

**LOIRET**
25 km Sud Montargis
A vendre
**DOMAINE 150 HA**
dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, un étang, bonne chasse. Possib. réduire superficie. S.B.S. VILLEMURLIN 45600 SULLY

## fermettes

**YONNE**
Belle FERMETTE restaurée intér. rustique, 5 P., tt cft, grange, grenier aménag., jard. ombragé, 3.000 m2. Px 259.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta. 89 Joigny. 16 (86) 62-19-44

## forêts

**FORET DE QUALITÉ**
55 ha., 6.000 m3 feuillus, AFFAIRE SAINE. VENTE URGENTE. S'adresser CRENN VALDEUR. Tél. 36-12-44.

# l'agenda du Monde

### Offres de particuliers

Très proche banl., cause départ, à vdre magnif. ensemble moderne très gde marque, comprenant lit 140 × 90 + secrétaire + nombr. rang., pend., 3 vitrines, état impecc. Conviendrait chbre enft + de 5 ans/ou studio. Valeur achat 1979, 30.000 F., céderait 12.000 F (ferme). Pour prendre rendez-vous, visite, écr. nº 6.182 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Vends magnifique jardin d'hiver architecture Baltard composé de 12 colonnes de fonte. Cursive ss lanterneau. Surf au sol env. 200 m2 ( à démonter et enlever sur place). Ecrire : B.P. 4017 30001 NIMES CEDEX.

Part. vd bel escal. chêne à la française (10 ans) 2,80 m. haut. 272-63-42/272-22-90 sam. ap. 9 h.

### Animaux

Pour chien BASSET HOUND, 8 ans, affectueux, habitué aux enfts (fils champion confirmé) cherche maître ayant jardin. Téléph. : 278-41-64 ou 272-12-09.

### Artisan

**ALLO !**
**EUROCHAUFFAGE**
**Tél. : 357-31-68**
spécialiste du chauffage toutes énergies
**DEVIS GRATUIT**
**CRÉDIT TOTAL**
1re mensualité à la commande. Remise 10 % jus. fin février 80. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Documentation gratuite Magnifique surprise.

### Antiquités

ACHAT de ttes ANTIQUITES, époque et style, paiem. imm., 10, r. Vivienne Paris-2e 260-06-39.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

### Cycles

**CYCLES LAURENT**
ANC. MAISON GOBILLOT
Vélo, cadre sur mesure.
22, rue de Flandre, 75019 Paris.
**607-74-09**

### Carrelage

DIRECT USINES
GRAND CHOIX
NOMBREUX LOTS
BOCAREL
3, rue La-Tour-d'Auvergne, Paris-9e, métro Cadet.
Téléph. : 526-65-48 ou 526-13-86.

### Collections

Collectionneur achète aux prix maximum, gravures anciennes cartes et livres avec des vues de la Suisse. Chiffre 44-129'531, Publicitas, CH-8021 Zurich.

### Cours

APPRENEZ L'ALLEM. EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs
- même pendant les vacances -
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg.

### Débarras

Alain Giraud achète Antiquités-Brocantes dépl. province, serv. débarras. Téléph. : 654-69-74 ou 834-60-50.

**DÉBARRAS INTÉGRAL**
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. T. : 606-60-06.

### Disques

DISCO PERNETY
E.P., L.P. et single des années 1950-1960 et 1970. Poss. échanges 33, r. Pernety, 14e. T. 542-97-74.

### Instrument de musique

PIANOS NEUFS et OCCASIONS MARQUES SELECTIONNEES. Crédit sans apport personnel, 10, r. Vivienne, Paris-2e 260-06-39

### Meubles

Part. vend bar rustique éclairé + 2 tabourets hauts, orme (mf) val. 3.700 vendu 2.500 F. A débattre. Téléph. : 416-00-22.

### Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

### Moquettes

**GROS RABAIS MOQUETTE**
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

### Rencontres

Sortez de votre solitude.
**ÉPANOUISSEZ-VOUS**
TEL. : 579-98-22.
PSI-REL, 37, rue Fondary 75015 PARIS.

### Pêche

**CAP-VERT**
**DAKAR**
**PÊCHE SPORTIVE**
AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

### Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL. : 436-61-69.

### Répondeur

Répondeurs téléphoniques avec INTERROGATION A DISTANCE. Garantie : 1 an — CREDIT. Prix de gros. Tél. : 763-50-56.

### Stages

STAGE FAÇONNAGE BIJOUX 11 au 15 février 9-13 h./14-17 h. STAGE FOND. CIRE PERDUE 31-3 au 11-4 9-13 h./14-17 h. Renseignements Tél. : 797-38-86.

### Spécialités régionales (vins)

Beaujolais : vente directe du producteur au consommateur : Morgon et Beaujolais-Villages. Tarif s/dem. Jacques Trichard, les Pillets, 69910 Villié-Morgon.

### Voyages

**CHARTERS**
PARIS-NEW-YORK 1.700 F A/R.
BRUX.-MEXICO 2.650 F A/R.
PARIS-BANGKOK 2.850 F A/R.
WAGONS LITS TOURISME
14, bd des Capucines, Paris-9e.
**266-42-44**

### Yachting

Cause maladie particulier vend voilier de 15 m., 1976, très marin. Armé tour du monde. Prêt à repartir, 350.000 F. DALLIERE, route de la Gare, 24210 THENON.

## VACANCES - TOURISME - LOISIRS
## Mer - Montagne - Campagne

PRESQU'ILE DE RHUYS ET GOLFE DU MORBIHAN.
Choix important
Belles locations d'été près des ports et des plages. Liste sur demande.
Cabinet BENEAT-CHAUVEL, 56370 SARZEAU. TEL. : (97) 41-81-81.
56640 ARZON - PORT - NAVALO. TEL. : (97) 41-22-00.

LA LOUVESC Ardèche 1.050 m. Hôtel du Monarque**. Pension 100-145 F net (forfait groupe). Séjour pédestre, car organisé. TEL. : 028-22-72.

VENEZ EN ECOSSE
Découvrez la vie naturelle des Highlands. Les animaux, les oiseaux, les fleurs et les roches. Venez apprendre et comprendre l'histoire et la culture écossaises. Profitez des connaissances qu'un animateur qualifié vous fera partager. Dem. les renseign. à ALBANNACH, HAMILTON HOUSE, STRATHPEFFER HIGHLAND REGION, ECOSSE.

A louer du 9 au 16 février appt 3-4 pièces, 7-9 personnes près pistes L'ALPE-D'HUEZ 3.500 F. TEL. : (76) 85-09-97.

Louons maison en Provence 2 p. cuis., cabinet de toilette (déjà louée pour août). TEL. : (90) 82-51-83.

Rivières Anjou : SARTHE-MAYENNE.
Louez bateaux 4-6 pers. tt cft. Dès Pâques week-end-semaine.
ANJOU-NAVIGATION. TEL. : (41) 91-36-85.
Grez, 49220 Le Lion d'Angers.

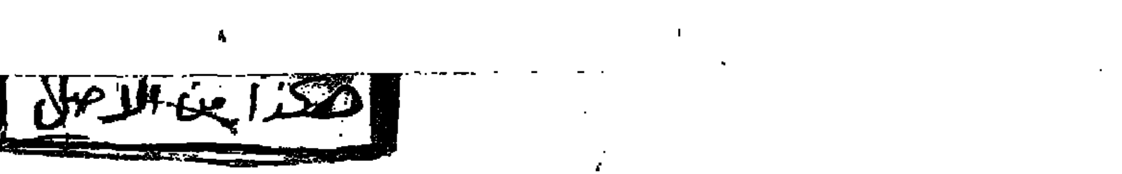
RAID DANS LE HAUT-JURA Balcon du Léman Crêt de la Neige. W.-E. ou raid 6 jours. Ecr. C.S. Montagnard Menthières 01200 Bellegarde. T. (50) 48-26-34.

A louer ESPAGNE villas appt cft, BOURDIN, 22, pl. J.-Jaurès 77140 NEMOURS. (1) 428-41-52.

**L'ÉCOSSE EN JUILLET**
Passez une semaine ou plus (du 28 juin au 2 août) à Saint-Andrews, la première université de l'Ecosse. Si vous avez quelques connaissances en anglais et si vous voulez en savoir plus sur la Grande-Bretagne, inscrivez-vous maintenant. Les frais de £ 85 par semaine couvrent le logement dans une résidence universitaire : petit-déjeuner, déjeuner, dîner, cours et conversations en anglais, excursions à Edimbourg et en Ecosse centrale, activités sportives, distractions et réunions le soir. Brochure gratuite sur demande à : University, 3 St. Mary's place, St. Andrews, Scotland.

POUR SKIER EN FEVRIER, MARS OU AVRIL
LOUEZ A LA NORMA
(aux pieds des pistes)
dans la vallée de la MAURIENNE des 2 pièces (4/5 personnes) ou des 3 pièces + mezzanine (7/9 personnes) entièrement équipés dans de superbes chalets savoyards.
Renseignements et réservation
CLUB MONTAMER - TEL. (79) 05-16-32.





Le Monde

# économie

## SOCIAL

### LES ORIENTATIONS DE M. JEAN MATTEOLI

## Un ministre philosophe malgré l'augmentation probable du chômage

*Rien de nouveau au ministère du travail, si ce n'est une volonté généreuse, très démocrate-chrétienne, d'appliquer la bible des relations sociales : le code du travail. Recevant la presse pour la première fois, M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, a longuement philosophé sur ses orientations.*

*Chargé des problèmes de l'emploi, M. Matteoli prêche le sang-froid et l'objectivité. Oui, il faut s'attendre, dit-il, à une augmentation de 10 % des demandes d'emploi ; mais il faut éviter tout commentaire catastrophique, comme toute peinture en rose. Le rythme d'aggravation annuelle du chômage* « a fortement décru dans le courant 1979, revenant de + 20 % à + 10 % ». *Mais, citant l'exemple de l'Allemagne fédérale, qui bénéficie d'une diminution de la population active contrairement à la France, le ministre estime que, relativement, notre pays ne s'en sort pas trop mal, même si* « cela ne veut pas dire que la situation est satisfaisante ». *Effectivement, tout est relatif, mais, de mois en mois, la France s'enfonce toujours un peu plus dans le chômage.*

*Quant aux solutions avancées par le nouveau ministre, elles demeurent d'une grande timidité : relancer le pacte sur l'emploi, préparer la réforme de la formation, défendre deux projets de loi — déjà anciens — sur la participation des cadres et l'actionnariat.*

*D'ailleurs, le ministre ne croit guère dans la vertu des textes législatifs.* « La participation ne se décrète pas, elle s'induit. » *Et de citer la mauvaise application des ordonnances de 1945 sur le comité d'entreprise :* « Si ces dispositions étaient quotidiennement mises en œuvre, on peut dire qu'il n'y aurait plus de problèmes sociaux et humains ! » *Les inégalités entre les sexes ?* « Il ne faut pas toujours attendre des remèdes de l'État. S'il n'y a pas de volonté [de la part des intéressés], les remèdes, quels qu'ils soient, ne seront pas efficaces sur le malade qui ne peut pas se soigner. »

*Comme pour la participation — qui est avant tout* « un état d'esprit », *— les relations sociales et les textes réglementaires — du comité d'entreprise à l'égalité des salaires entre hommes et femmes — seraient l'affaire des hommes de bonne volonté. Dès lors, on ne peut guère s'étonner que le nouveau ministre, tellement attaché à l'esprit plutôt qu'à la lettre, n'ait rien dit des salaires ni de la durée du travail.*

*S'il veut vraiment agir sur les comportements et tenir compte des avis des syndicats, dont il a déclaré l'attitude* « roborative », *il ne lui suffira pas de prendre le bâton du bon pèlerin pour insuffler l'esprit social.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *M. François Mitterrand proteste contre les expulsions de résidents des foyers Sonacotra.* Le premier secrétaire du parti socialiste a appelé, dans une question écrite, l'attention du premier ministre *« sur les conditions dans lesquelles se sont multipliées les expulsions de résidents des foyers Sonacotra, à la suite du refus de cette société d'entamer des négociations avec les locataires en grève »*. M. Mitterrand a demandé notamment à M. Barre comment il comptait *« assurer aux travailleurs immigrés logés par cette société les droits qui leur sont conférés par la Constitution »*.

## La C.G.T. réclame à nouveau des « élections libres » dans l'industrie automobile

*« Il faut mettre fin à ce qui fait la honte de notre pays »* : c'est en ces termes que M. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la C.G.T., a résumé l'opinion de sa centrale syndicale au sujet du respect des procédures dans les élections professionnelles du secteur de l'automobile.

M. Gaumé, au cours d'une conférence de presse, le jeudi 7 février, a déclaré que *« l'aggravation du processus de licenciements dans la perspective de la restructuration de l'industrie automobile en France vise à supprimer 100 000 emplois dans les années à venir, et notamment à désindustrialiser l'Île-de-France »*.

Selon lui, c'est pour imposer une telle politique que le patronat pratique de plus en plus des méthodes coercitives. Ainsi, à l'usine Talbot — ex-Simca-Chrysler — de Poissy, dans les Yvelines : *« Depuis plus de deux ans,* a déclaré M. Gaumé, *la direction de cette entreprise refuse l'organisation d'élections professionnelles, car elle craint de voir la C.G.T. confirmer son avance face au pseudo-syndicat C.S.L., ex-C.F.T., une organisation « maison » inféodée au patronat. »* De fait, aux dernières élections prud'homales, en décembre, la C.S.L. n'a réuni que 41,98 % des suffrages exprimés, contre 61,78 % aux dernières élections internes, celles des délégués du personnel, en mai 1979. Les tribunaux, a fait observer M. Gaumé, se sont prononcés pour des élections professionnelles contrôlées chez Talbot (*le Monde* du 4 janvier). Jusqu'à présent, l'application de ces directives est restée lettre morte, ainsi que l'intervention, il y a une dizaine de jours, d'une délégation cégétiste auprès du ministre du travail.

En attendant, affirme M. Gaumé, on continue à *« liquider »* les militants de la C.G.T. : quatorze candidats aux élections professionnelles ont été licenciés sous des prétextes divers, d'autres ont été frappés de mises à pied ; douze militants ou élus cégétistes ont été sanctionnés pour avoir organisé une collecte en faveur des sidérurgistes à la sortie du restaurant d'entreprise ; deux délégués l'ont été pour s'être approchés « *imprudemment* » des postes de travail alors qu'ils voulaient défendre des ouvriers pris à partie par des contremaîtres. Les mutations aux postes les plus difficiles frapperaient aussi un certain nombre de militants. De telles pratiques seraient observées chez Renault et dans d'autres entreprises.

Selon la C.G.T., l'organisation d'élections chez Talbot pourrait se faire en quinze jours, si un protocole d'accord était établi en ce sens. Sa signature dépend toutefois de l'acceptation, par la direction, d'un scrutin dont le dépouillement aurait lieu *« au grand jour »*, sous contrôle d'huissier, et non *« en fin de soirée, à l'heure où ce contrôle est malaisé, et permet, dans la nuit, des manipulations... »*

La C.G.T. envisage une vaste campagne d'informations au cours des prochaines semaines, sur le thème des élections libres et sur celui du maintien des entreprises en Île-de-France. Un slogan résumera ce dernier objectif : *« Pas un emploi ne doit être supprimé dans l'automobile* en région parisienne. — J. B.

## PRIX AGRICOLES

## Le projet de « supertaxe » sur l'accroissement de la production de lait est vivement critiqué par les professionnels

« *Inacceptable* » pour la F.N.S.E.A. ou le R.P.R., « *une provocation* » pour l'Alliance agricole belge et M. François Geng, député C.D.S. de l'Orne : les réactions négatives aux propositions de prix de la Commission européenne pour la prochaine campagne agricole se multiplient. Dans l'ensemble, les organisations professionnelles et les partis estiment que les 2,4 % de hausse moyenne proposés par la Commission sont insuffisants pour assurer le maintien du revenu des agriculteurs, compte tenu de la hausse des charges et des coûts des moyens de production. C'est l'argument central auquel s'ajoutent des considérations particulières.

Ainsi, la F.N.S.E.A. estime qu'une si faible hausse ne permettra pas de réduire les montants compensatoires monétaires positifs qui favorisent les exportations allemandes. Le groupe Démocrate européen de progrès de l'Assemblée de Strasbourg note que ces propositions ne permettent pas d'orienter la politique agricole commune vers les productions dont l'Europe est déficitaire. M. Charles Delatte, rapporteur général de la Commission de l'agriculture pour cette assemblée, ajoute qu'il est regrettable de chercher à diminuer la production de sucre dans la C.E.E. alors que les prix sur le marché mondial viennent de doubler en trois mois.

En revanche, M. Delatte estime que les mesures préconisées par la Commission pour endiguer la croissance de la production laitière, telle l'augmentation de la taxe de coresponsabilité payée par les producteurs, sont utiles. Ce difficile dossier du lait sera la pierre angulaire de la négociation que mèneront les ministres de l'agriculture des Neuf et la Commission européenne. La F.N.S.E.A. en effet s'élève *« contre les différentes atteintes au mécanisme de soutien des marchés »* qui sont contenues dans les propositions de la Commission et plus précisément, parmi celles-ci, contre le mécanisme des prélèvements supplémentaires sur la production laitière, qui, écrit la F.N.S.E.A., « *s'apparente à une taxe de résorption pure et simple* ».

Pour M. François Desouche, directeur de la Fédération nationale des coopératives laitières, *« autant dire que l'on veut geler le volume de lait produit en France »*.

M. Desouche rappelle que les exportations de produits laitiers ont rapporté 5 milliards de francs à la France. *« Si l'on suit les propositions de la Commission, nous ne pourrons plus, comme par le passé, contribuer à l'équilibre du commerce extérieur de la France. »* M. Gundelach, commissaire chargé des questions agricoles à Bruxelles, avait prévu cette objection. C'est la raison pour laquelle il envisage d'exempter de la *« supertaxe »* de 84 % qui devrait normalement frapper les quantités de lait supplémentaires produites en 1980 par rapport à 1979 celles des entreprises qui accroîtraient leurs exportations de produits frais. Mais le dossier se complique encore lorsque l'on sait que la Grande-Bretagne, farouche défenderesse du gel des prix et du blocage des dépenses de soutien, n'est pas favorable par contre au blocage de la production de lait chez elle, dans la mesure où elle est largement importatrice.

## CONJONCTURE

### « L'ÉTAT VA FAIRE DES ÉCONOMIES » annonce M. Papon

« *Des consignes ont été données aux différents ministres pour qu'ils proposent des économies budgétaires. Les premières propositions seront examinées ici dans la seconde quinzaine de février* », a déclaré jeudi 7 février au cours d'une conférence de presse M. Papon. Le ministre du budget a ajouté que de nouvelles procédures d'économies allaient être engagées et que celles-ci seraient « permanentes » afin de permettre un travail en profondeur « autonome » afin de ne pas être étrouffées par des mesures budgétaires nouvelles « rigoureuses », c'est-à-dire subordonnées à un calendrier précis.

M. Papon a ajouté que le poids des prélèvements obligatoires (41,6 % du produit national prévu en 1980, 40,8 % en 1979) avait fait entrer l'économie française dans un « *socialisme rampant* ». Il importe pour le ministre, *« en complet accord sur ce point avec M. Monory »*, de désengager l'État.

# AFFAIRES

## Libres opinions

## La concurrence de Gribouille

**La commission de la concurrence, qui dépend du ministère de l'économie, a rendu un avis sur les problèmes de la concurrence dans le secteur de l'électroménager (lire page 32). Nous publions ci-dessous le point de vue de M. Jérôme Ferrand, directeur juridique du groupe Thomson-Grand Public.**

par JÉROME FERRAND

LA concurrence en France, c'est Gribouille. La législation économique y est beaucoup plus formaliste et rigide qu'ailleurs, mais, d'application territoriale comme toute législation pénale, elle vaut aux étrangers un régime de faveur très curieux. Supposons qu'un commerçant, comme il arrive parfois, use, pour servir ses propres intérêts, de pratiques nuisant à la réputation ou au niveau de ventes d'un producteur. Eh bien ! en face de ces pratiques, ce dernier, s'il veut se défendre, sera traité... selon ses origines.

Le Français ne peut pratiquement rien faire puisqu'il est obligé de continuer à vendre au distributeur indélicat : autrement, il sera traduit devant le tribunal correctionnel, où, contre les règles habituellement considérées nécessaires aux droits de la défense, il est supposé coupable : à lui de prouver, pour se défendre, la « mauvaise foi » du distributeur (et qui va sonder les reins et les cœurs pour le faire ?) ou la pratique de prix d'appel (dont il n'existe aucune sanction véritable) ; sinon, il risque jusqu'à deux ans de prison et 200 000 F d'amende.

Au contraire, les autres industriels de la Communauté européenne ne sont pas en la matière soumis à la loi française (ainsi que la cour d'appel de Paris l'a reconnu dès 1967), mais au traité de Rome. Comme le traité de Rome fait la part beaucoup moins belle au commerçant cherchant à s'enrichir aux dépens des autres, le producteur de la C.E.E. pourra très bien refuser de lui vendre. Cette fois, c'est au commerçant, s'il se rebiffe, d'apporter la preuve qu'il en est résulté une entrave à la concurrence ou discrimination. Jusque-là, le producteur est supposé innocent, et, de toute manière, il ne risque, en fait de condamnation, que le paiement par sa société d'une somme d'argent : tout cela est beaucoup plus confortable.

Enfin, le producteur extérieur à la Communauté européenne n'aura de comptes à rendre à personne ; il peut refuser de vendre à qui il l'entend, comme il l'entend : il se contente de jeter à la corbeille les protestations qu'i peut recevoir.

Au total, le Japonais et, dans une très large mesure, l'Allemand peuvent consacrer l'essentiel de leurs efforts à la vente de leurs produits dans les meilleures conditions pour leur entreprise, en corrigeant facilement tout écart de conduite dans la distribution ; à l'inverse, le Français doit, même dans le cas de mauvaise foi réelle du distributeur, consacrer une énergie financière et humaine disproportionnée, simplement pour prouver qu'il n'est pas coupable, et cela sous peine... de prison !

On le voit bien, c'est Gribouille : la législation française de la concurrence pénalise, sur leur propre marché, les producteurs nationaux, au profit de leurs concurrents étrangers : en d'autres termes, elle organise la suppression d'emplois en France et la détérioration de la balance commerciale.

Mais ce n'est pas tout : le producteur étranger peut parfaitement avoir en France une filiale de distribution, à laquelle il vend sous condition, par exemple, de respecter certains critères dans le choix des revendeurs : producteur et filiale (cette dernière puisque la marchandise est juridiquement indisponible pour elle en dehors des conditions fixées) échapperont encore à la législation française. Par contre, si le producteur étranger crée en France une filiale de fabrication, là, il perd tous ses privilèges.

On en arrive donc à dissuader les producteurs étrangers désireux d'exploiter le marché français d'y créer des emplois en y établissant une filiale de fabrication : il vaut mieux créer des emplois à Charleroi, à Francfort ou à Bâle. Tout cela aurait peut-être un sens si la France pouvait vivre en autarcie et ignorait le chômage ; comme il se trouve en aller différemment, c'est indéfendable.

Quelle que soit la règle, elle doit être la même pour tous : il faut donc, soit changer la législation française, par exemple, pour l'harmoniser avec le traité de Rome, soit changer le traité de Rome, et les législations japonaise, coréenne, etc., pour les harmoniser avec la législation française.

On laisse au lecteur le choix de ce qui est réalisable, mais il est impensable de conserver la discrimination actuelle au préjudice des producteurs nationaux, c'est-à-dire de l'emploi, et au bénéfice des importations, c'est-à-dire au détriment de notre balance commerciale.

## Électroménager : les industriels demandent une modification de la législation sur le « refus de vente »

L'industrie française de l'électroménager a dépassé, en 1979, le seuil symbolique des 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, a indiqué, le 5 février, M. Lescure, président du Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager (GIFAM).

Pour 1980, a déclaré M. Lescure, « *les perspectives ne nous paraissent pas défavorables* ».

Les industriels de ce secteur espèrent, en effet, que les ménages, retardant leurs achats d'automobiles, « *reporteront sur l'électroménager l'argent qu'ils n'auront pas investi dans le renouvellement de leurs voitures* ».

La profession a, cependant, deux sujets de préoccupation. Le premier concerne la balance commerciale. Si les exportations ont augmenté de 17 % en 1979 (3,4 milliards de francs), les importations ont progressé de 35 % (4,2 milliards de francs). Le taux de couverture est donc revenu de 85 % à 80 %.

Second sujet d'inquiétude : la pratique des prix d'appel par les grandes surfaces. M. Lescure a dénoncé cette « *forme de cannibalisme commercial* », qui contribue « *directement à faire le lit des importations* ». Les industriels du GIFAM demandent donc une modification de la législation, notamment en matière de « *refus de vente* ». « *Notre souhait n'est pas de restreindre en quoi que ce soit la concurrence, ou d'interdire à telle ou telle forme de commerce de vendre nos produits. Mais tout simplement de pouvoir empêcher tel ou tel distributeur de se livrer, pour les seuls besoins de sa promotion, à des pratiques malsaines qui ont pour effet de perturber profondément les circuits commerciaux normaux.* »



EN LORRAINE

## La rencontre université-industrie grâce au médicament

**Nancy. — De la conception d'un médicament à sa commercialisation, de sa première utilisation à l'étude éventuelle de ses effets indésirables, de nombreuses disciplines sont mises à contribution. Physiciens, chimistes, biologistes, médecins interviennent dans ce processus, aussi bien ceux appartenant à l'Université que ceux de l'industrie privée. Mais la recherche thérapeutique se heurte bien souvent à un cloisonnement entre les différents départements universitaires. Quant aux relations entre l'Université et l'industrie, elles sont pour le moins balbutiantes : afin de les faciliter, une expérience est née en 1975 en Lorraine. Un colloque récemment organisé à Nancy a permis d'en dégager les résultats.**

De notre envoyé spécial

Décloisonner l'Université. C'est dans ce but que, sur l'initiative du professeur Siest, un groupe de chercheurs créa, en juin 1975, à Nancy, le Centre d'étude des interférences des médicaments et autres xénobiotiques (1) sur les membranes et les systèmes biologiques (CEIMED). Centre interuniversitaire commun aux universités de Nancy I et de Metz et à l'Institut national polytechnique de Lorraine, le CEIMED groupe trente laboratoires autour d'un projet commun : le Centre du médicament.

Le CEIMED correspondait à une nécessité. Dès sa création, des aides financières officielles sont venues encourager l'expérience : conseil général de Meurthe-et-Moselle, Conseil économique et social, Etablissement public lorrain, Caisse régionale d'assurance-maladie. Ensuite, les organismes de recherche en matière de santé (INSERM, C.N.R.S., D.G.R.S.T.) ont passé des contrats avec le centre. L'intérêt de ces organismes était notamment motivé par deux considérations générales :

— Les deux universités de Metz et de Nancy, ainsi que les établissements d'enseignement supérieur de la région offrent un « réservoir scientifique » important. Ainsi, l'Institut national polytechnique de Lorraine propose-t-il une branche « génie chimique » où se retrouvent pharmaciens et ingénieurs ;

La Lorraine a une situation géographique très favorable au sein de la Communauté européenne. Celle-ci, voulant favoriser la création d'un « triangle scientifique » Liège-Hambourg-Nancy, a donné au CEIMED la direction de plusieurs projets de recherche.

Après cinq ans, quels sont les résultats du centre ? « *Notre premier objectif, décloisonner les différents secteurs universitaires, a réussi* », estime le professeur Siest. « *Les gens se rencontrent, se parlent et il existe surtout une utilisation plus rationnelle du matériel lourd et coûteux de nos laboratoires* (2). *De plus, nous voulons que les étudiants et les enseignants « tournent » dans toutes les régions de France. Le deuxième point, les relations avec l'industrie, est en bonne voie.* » « *L'industrie du médicament est très faible en Lorraine, loin derrière la région Rhône-Alpes ou la région Centre. Notre but est de proposer notre savoir-faire à des petites et moyennes entreprises de l'industrie du médicament.* » Ainsi, vingt-trois industriels assistaient à la première journée officielle du CEIMED. Le centre ne leur propose pas la mise au point de nouveaux médicaments (3) : « *Nous nous proposons pour un médicament donné d'étudier son mécanisme d'action, de rechercher éventuellement à augmenter son efficacité ou à diminuer ses dangers* », précise le professeur Siest.

Le CEIMED va être imité dans d'autres régions : Tours, Montpellier et Toulouse ont des projets de centres analogues. Mais il reste au système universitaire à s'adapter et à se rénover. Car la confrontation inter-universitaire et avec l'industrie, si elle stimule, engendre aussi bien des remises en question. — J.-D. F.

(1) Xénobiotiques : substances étrangères à l'organisme.

(2) Certains matériels d'analyse ou de recherche (chromatographe, microscopes électroniques), peuvent valoir plusieurs millions de francs.

(3) Dans le rapport sur les perspectives de la biologie, les professeurs Royer, Jacob et Gros précisent qu'on ne découvrira pas plus de vingt nouvelles molécules d'ici à l'an 2000.

## LA GRANDE-BRETAGNE RESTE LE PREMIER ACHETEUR DE COGNAC FRANÇAIS

Le Royaume-Uni reste le premier acheteur de cognac français avec 20,5 millions de bouteilles en 1979 (+ 15 %), mais il est talonné par les Etats-Unis (20,5 millions de bouteilles), où un bond de 27 % a été enregistré grâce à l'assouplissement de la réglementation douanière.

L'Allemagne fédérale arrive en troisième position, avec 11,9 millions de bouteilles (+ 10 %) devant la Belgique et le Luxembourg (6,2 millions, + 12 %), où l'on relève la plus forte consommation par habitant dans les pays occidentaux. Sur ce dernier point, toutefois, le record absolu est détenu par Hongkong, dont les habitants sont devenus les plus grands buveurs de cognac du monde, avec 8,6 millions de bouteilles pour 5,2 millions de personnes, et une progression spectaculaire (+ 90 % en trois ans).

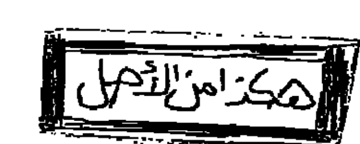
Globalement, les ventes de cognac se sont élevées à 151,7 millions de bouteilles en 1979, en progression de 11,5 % par rapport à 1978, pour un montant voisin de 3,5 milliards de francs. L'exportation a porté sur 80 % de la production en volume, avec 120,6 millions de bouteilles (+ 14,3 %), et un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de francs (+ 14,3 %), tandis que la consommation intérieure est restée pratiquement stable à 31 millions de bouteilles (+ 1,5 %), dont 17,2 millions pour la consommation directe. Les professionnels, apparemment, ne nourrissent pas d'inquiétudes pour l'avenir : les vendanges 1979 ont été abondantes et « *d'une grande qualité* », ce qui permettra d'augmenter les stocks d'eau de vie en cours de vieillissement (1 milliard de bouteilles à l'heure actuelle).











# AFFAIRES

## Le régime des prix de certains médicaments pourrait être assoupli par le conseil des ministres

### Des fabrications nouvelles seraient demandées en contrepartie aux laboratoires

**Le 13 février, très probablement, le conseil des ministres assouplira le régime des prix des produits pharmaceutiques pour « donner un peu d'air » à cette industrie dont la situation financière est compromise par l'encadrement actuel. Entre le retour à une liberté total des tarifs — appelée de ses vœux par une profession en posture difficile, mais exclue vu les difficultés financières de la Sécurité sociale — et le maintien du régime actuel, le gouvernement pourrait s'acheminer vers un « cocktail » de mesures alliant la libération des prix de certains produits à un abaissement des taux de remboursement de certains autres et à des engagements de la profession. Ceux-ci concerneraient aussi bien la fabrication de certains médicaments que le rapprochement de laboratoires travaillant jusqu'ici isolément.**

De nombreuses suggestions ont été avancées jusqu'à présent pour trouver une solution à ce qui peut passer pour la quadrature du cercle. Les prix de médicaments anciens, dont la mise sur le marché remonterait à dix ans ou plus, et ceux vendus moins de 12 F, pourraient être libérés. Ceux également de produits, dont l'efficacité est discutable ounulle, mais qui, dans l'arsenal thérapeutique, constituent une arme non négligeable par l'action qu'ils exercent sur un plan psychologique, avec possibilité de ramener le taux de remboursement à 10 % seulement, par exemple.

Une formule plus radicale — préférée par la profession — consisterait à différencier franchement les prix de remboursement des prix de vente en officine d'un certain nombre de spécialités, dont la nature resterait à déterminer.

Si l'objectif est bien de dégager une solution profitable aux laboratoires et supportable par la Sécurité sociale, le risque existe d'un transfert de prescriptions qui le ferait manquer. Bien qu'il existe, parmi les médicaments anciens, comme parmi ceux dont le prix est inférieur à 12 francs, d'excellentes spécialités dont l'usage est très répandu, certains médecins, soucieux de l'intérêt de leurs clients, n'hésiteraient probablement pas à ordonner à ceux-ci — quitte à modifier les doses — des produits dotés de plus fortes propriétés thérapeutiques, plus chers, mais mieux remboursés. Et cela au détriment des laboratoires fabriquant les produits rendus à la liberté des prix comme à celle de la Sécurité sociale.

Vu la difficulté rencontrée pour établir les listes de médicaments concernés (parmi un nombre actuel de neuf mille !), certains ont pensé à une libération assez générale. Mais les malades paieraient les frais de l'opération : comment une personne aux revenus modestes, atteinte, par exemple, d'un cancer, pourrait-elle prendre à sa charge 30 %, 40 % voire 50 % du coût d'un traitement ambulatoire journalier de 100 francs

Peut-on, au demeurant, compter sur la discipline du corps médical dans cette affaire ? Quant à radier complètement des listes de remboursement les médicaments d'utilité discutable — ou parfaitement inutiles — cela risquerait de condamner à brève échéance trop de petits laboratoires qui vivent de la fabrication de ces produits.

Il semble finalement — malgré le silence qui préside à la préparation des décisions du conseil des ministres — que l'on s'achemine vers une libération partielle de certains prix, accompagnée d'engagements des professionnels.

● La survie de l'industrie pharmaceutique dépendant de sa capacité de recherche, les pouvoirs publics favoriseraient des opérations de rapprochement entre petits laboratoires permettant à ceux-ci de mener à bien des travaux de plus en plus coûteux. En contrepartie d'avantages pécuniaires et de prix améliorés, un « contrat moral » serait établi entre toutes les firmes ayant la dimension requise et l'administration, au terme duquel les industriels s'engageraient à faire une véritable recherche et à produire des médicaments nouveaux dans les trois ou quatre années à venir, sous peine à l'échéance de se voir retirer le bénéfice des avantages acquis.

Soucieux de réduire la dépendance française à l'égard de l'étranger s'agissant d'approvisionnement en matières premières pharmaceutiques — en 1978 le déficit de la balance de ces matières premières s'est élevé à 1,4 milliard de francs, — les pouvoirs publics demanderaient en outre aux firmes les mieux placées d'entreprendre la fabrication des produits indispensables à la confection de leurs spécialités. Cela pourrait également inciter à produire sur place les firmes étrangères implantées en France, qui, pour la plupart, importent actuellement à grands frais — pour justifier leurs tarifs élevés — les matières premières et les principes actifs dont elles ont besoin.

● Le gouvernement encouragerait la fabrication — avec des principes actifs français — des produits génériques (copies de médicaments, qui ne sont plus protégés par des brevets). Ces fabrications permettraient la mise sur le marché de médicaments beaucoup moins chers (1) que ceux qui sont vendus sous marques d'origine, les sociétés productrices n'ayant pas à supporter les énormes frais de recherche payés par les firmes dépositaires de brevets. Il faudra, pour ce faire, vaincre la réticence des firmes pharmaceutiques, peu disposées à se lancer dans ce genre d'activité jugée peu rémunérateur. L'administration pourrait proposer en contrepartie une fixation plus libérale des prix des médicaments nouveaux.

Une vaste campagne d'information sera nécessaire auprès du corps médical pour éviter toute confusion, les praticiens pouvant être amenés à prendre les produits génériques pour des spécialités nouvelles et à les prescrire avec les anciens, ce qui aboutirait à l'effet inverse de celui qui est poursuivi.

L'industrie pharmaceutique, qui souhaite l'assouplissement des prix, devra de toute façon compléter cet effort public par un « dégraissage » de certaines de ses dépenses. Elle y a déjà procédé dans le domaine de la prospection et de l'information des praticiens. Elle peut aller plus loin si l'on songe que les sommes consacrées à l'information représentent en moyenne 15,02 % du chiffre d'affaires de toute la pharmacie (dont 9,74 % pour les seules visites médicales), soit autant que pour l'ensemble de la recherche, sinon davantage...

ANDRÉ DESSOT.

(1) En Italie et aux Etats-Unis cela permet des économies allant jusqu'à 50 %.

## LE GROUPE CHRYSLER A PERDU PLUS DE 1 MILLIARD DE DOLLARS EN 1979

Le groupe automobile américain Chrysler Corp. a perdu 1,097 milliard de dollars en 1979. Il s'agit là de la plus grosse perte jamais enregistrée dans l'industrie américaine. En 1978, la firme avait enregistré un bénéfice de 205 millions de francs.

La publication de ce résultat au lendemain de l'annonce de la signature d'un protocole d'accord industriel et financier avec le groupe français P.S.A.-Peugeot-Citroën (*le Monde* du 8 février) illustre mieux que tout commentaire les difficultés auxquelles doit faire face le numéro trois de l'automobile américain, qui bénéficiera, rappelons-le, d'une garantie d'emprunt de 1,5 milliard de dollars de la part de l'Etat fédéral. Il espère ramener à 500 millions de dollars ses pertes en 1980.

Cependant, le protocole d'accord conclu entre le groupe français et Chrysler a suscité en France des réactions syndicales.

Dans un communiqué, le syndicat C.G.T. des automobiles Peugeot de Sochaux considère que le prêt que Peugeot S.A. vient d'accorder à Chrysler *« est une insulte aux salariés de Sochaux »*. Il appelle *« tous les salariés de Sochaux à relever le défi américain pour exiger que notre argent reste en France et serve à donner satisfaction à nos légitimes revendications »*.

*« Il nous faut 450 francs d'augmentation pour tous »*, indique la C.G.T., qui ajoute : *« Cette revendication coûterait 200 millions, deux fois moins que le prêt accordé aux Américains »*.

De son côté, la Confédération des syndicats libres (C.S.L.) estime que *« si l'accord Peugeot-Chrysler n'est pas une simple opération financière, rien ne s'oppose à l'extension du groupe à condition que des accords garantissent à terme l'avenir des travailleurs du groupe Peugeot-Citroën et Talbot »*.

D'autre part, la C.S.L. constate que, *« une fois de plus, l'information a échappé aux instances élues des salariés et elle exige la réunion immédiate des comités centraux d'entreprise des trois firmes »*.

RÉUNIS A GENÈVE

## Quatre-vingt-huit pays tentent de rénover le régime de la propriété industrielle

Après quatre jours d'âpres discussions, la conférence diplomatique sur la protection de la propriété industrielle a finalement élu jeudi 7 février son président, M. Alioune Sene, ambassadeur du Sénégal en Suisse. Ouverte officiellement lundi 4 février, cette conférence réunit quatre-vingt-huit pays. Elle est organisée par l'Organisation mondiale de la propriété industrielle (O.M.P.I.), et doit réviser la Convention de Paris qui régit les relations internationales dans le domaine des brevets, des marques et des appellations d'origine.

Conclue en 1883, la convention de Paris a été révisée à plusieurs reprises, et la dernière fois à Stockholm en 1967. Quatre-vingt-huit Etats sont parties à cette convention : tous les pays industrialisés, tous les pays socialistes et une cinquantaine de pays en voie de développement.

*La conférence doit débattre de* deux grandes revendications. L'une émane des pays du tiers-monde qui souhaitent obtenir un traitement préférentiel (en matière de droits et taxes perçues par les offices de brevets par exemple). De leur côté les pays socialistes proposent que leur régime particulier du « certificat d'inventeur » soit mis sur le même plan que le brevet. La communauté internationale ne reconnaît jusqu'à présent que partiellement le « certificat d'inventeur », qui ne confère pas à son détenteur les mêmes droits que le brevet dans les pays industrialisés.

Dès l'ouverture de la conférence, les pays arabes *« durs »* se sont opposés à la candidature de M. Fawzi El Ibrashi (représentant de l'Egypte) à la présidence de la réunion. Un compromis est intervenu jeudi, M. Sene accédant à la présidence, M. El Ibrashi se voyant attribuer un poste de vice-président.

Il reste maintenant à élire les autres vice-présidents et les présidents des diverses commissions. Dans les milieux diplomatiques, on estime donc que le démarrage effectif des négociations ne devrait pas intervenir avant le milieu de la semaine prochaine.

# ÉNERGIE

## LE MINISTRE SAOUDIEN DU PÉTROLE MET EN GARDE L'U.R.S.S.

**Davos (A.F.P.). — Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, craint que la situation politique actuelle, notamment en Afghanistan, ne conduise à « un désastre ». Participant, à Davos (Suisse), à un symposium organisé par le Forum européen du management, Cheikh Yamani a déclaré que *les pays du Golfe ne voulaient pas* de la présence des deux super-puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, dans leur région, car, a-t-il dit, cette situation « pourrait déclencher une troisième guerre mondiale ».**

**D'autre part, le ministre a souligné que la réunification des prix du pétrole au sein de l'OPEP était rendue « plus difficile » par les augmentations annoncées récemment. Toutefois, il estime que cette réunification est encore possible notamment sous l'effet d'une réduction de la demande par les pays consommateurs. A long terme, a-t-il précisé. Le prix du pétrole doit augmenter « en termes réels », c'est-à-dire davantage que le taux de l'inflation.**

**De son côté, le ministre français de l'industrie, M. André Giraud, a souligné la nécessité d'une réaction de l'ensemble des pays du monde pour régler le problème de l'énergie. « L'approvisionnement énergétique, a-t-il dit, est fragile, et peut être déséquilibré dangereusement par certains événements politiques survenus dans les zones productrices. Si nous ne réagissons pas, à moyen terme, la pénurie menace, à moins que la récession économique et les trusions qui en résultent viennent traiter le mal par le mal. » Le ministre saoudien du pétrole a répondu que les pays de l'OPEP voulaient bien discuter avec les pays consommateurs de la question de l'énergie, mais seulement après que les problèmes des pays en développement auront été résolus. Cheik Yamani a ajouté que *la question des prix* du pétrole restait de « la souveraineté totale » de l'OPEP.**

# ÉTRANGER

LA DIRECTION DE BRITISH LEYLAND AYANT REFUSÉ DE RÉINTÉGRER UN DÉLÉGUÉ D'ATELIER LICENCIÉ

## Le syndicat des métallurgistes lance un ordre de grève à l'usine de Longbridge

De notre correspondant

Londres. — La décision, attendue, de British Leyland (B.L.), entreprise nationalisée de construction automobile, de ne pas reprendre M. Robinson, le délégué d'atelier licencié en novembre 1979, a provoqué la riposte, également attendue, du syndicat des métallurgistes, qui, mettant à exécution sa menace, a lancé un ordre de grève à ses huit mille *adhérents de l'usine de Longbridge* (*le Monde* du 8 février). L'épreuve de force est engagée, dont les conséquences sont disproportionnées avec l'incident qui l'a provoquée. La direction ne peut, en effet, se permettre, vis-à-vis du gouvernement, qui tient les cordons de la bourse, de reculer sur une question de principe mettant en cause son autorité ; de son côté, le syndicat, bien que dominé par les éléments modérés, estime qu'en renvoyant M. Robinson, la direction de B.L. veut briser le pouvoir des délégués d'atelier.

*Le conflit, portant sur des principes*, est donc difficile à résoudre par un compromis et, bien que limité à une seule usine, il risque d'avoir des conséquences sévères pour B.L., dans la mesure où les ateliers de Longbridge produisent les « Mini » et les « Allegro », modèles les plus recherchés de la clientèle et dont les stocks s'épuisent. Ainsi la campagne *« Achetez britannique »*, lancée par la B.L. en vue d'élargir à 25 % sa part du marché, se trouverait sérieusement compromise.

Le syndicat avait proposé une formule de compromis : M. Robinson aurait été réintégré, mais sans retrouver son statut de délégué. En fait, les dirigeants modérés du syndicat n'auraient pas été mécontents de voir rentrer dans les rangs M. Robinson, d'obédience communiste, et qui avait enfreint les consignes de la hiérarchie syndicale. En prenant publiquement parti contre le programme de sauvetage de l'entreprise, il avait contrevenu aux instructions syndicales. Néanmoins, le syndicat a abouti à la conclusion que le licenciement était inacceptable, notant que M. Robinson avait signé son appel au boycottage du plan de sauvetage avant son approbation à une très large majorité par les ouvriers de l'entreprise nationalisée.

La direction justifie sa réponse négative à la demande de réintégration présentée par le syndicat en soulignant que, pendant les trois ans d'activité de M. Robinson comme délégué, l'usine a connu cinq cent vingt-trois conflits du travail, qui ont provoqué une perte de production de soixante-deux mille voitures et cent treize mille moteurs, représentant 200 millions de livres. *« Sa conduite a démontré qu'il n'était pas disposé à travailler de manière constructive, ni avec la compagnie, ni même avec votre syndicat »*, souligne la direction en avertissant le syndicat qu'une grève aurait des conséquences graves, entraînant la mise en chômage technique immédiate de trente mille ouvriers, en plus des vingt mille employés à Longbridge.

La direction a suggéré au syndicat d'organiser un scrutin. Le syndicat a refusé en laissant la décision aux deux cents délégués d'atelier qui, d'ici lundi, auront « consulté » ses adhérents. La direction escompte que, comme en novembre, une large fraction des travailleurs ne suivront pas l'ordre de grève.

HENRI PIERRE.

● *Le produit intérieur brut par habitant des pays les plus pauvres* du monde a augmenté de moins de un dollar par an au cours des vingt dernières années, a indiqué, le 4 février, à Genève, M. Corea, secrétaire général de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. En ouverture d'une réunion consacrée à la situation des *trente pays en développement* les moins avancés, M. Corea a souligné que le produit brut de ces pays était passé de 123 dollars par habitant en 1960, à 140 dollars seulement en 1978. Si la tendance actuelle se maintient, a-t-il ajouté, le PIB par habitant dans ces pays ne s'élèvera qu'à 152 dollars en 1990, contre 732 pour l'ensemble des pays du tiers-monde. La réunion s'est terminée jeudi sans résultat. — *(A.F.P.)*

● *Le président du conseil des ministres polonais, M. Piotr Jaroszewicz, a reçu, le 5 février*, M. Berthold Beitz, président de la firme ouest-allemande Krupp. Le voyage de M. Beitz est, indique-t-on de source allemande, lié à l'utilisation par la Pologne d'une crédit de 2,5 milliards de marks, qui lui a été accordé en 1975 pour la construction par la R.F.A. d'un grand complexe de gazéification et de liquéfaction du charbon polonais. La transformation de la houille étant encore loin d'être rentable, les deux parties se sont mises d'accord pour que la majorité de cette somme soit consacrée au développement et à la modernisation de *l'extraction du charbon* en Pologne et à la poursuite des recherches. — *(A.F.P.)*

En R.F.A.

## LE CHOMAGE A FORTEMENT AUGMENTÉ EN JANVIER

Nuremberg *(A.F.P.)*. — Le chômage a fortement augmenté en janvier. Selon l'Office fédéral du travail, en *données brutes*, il a franchi à nouveau le cap du million pour s'établir à 1 036 500 personnes sans emploi. L'augmentation par rapport à décembre, 169 700, soit 19,6 %, est la plus forte jamais enregistrée depuis 1975.

Le taux s'est situé à 4,5 % de la population active contre 3,8 % en décembre. Il est nettement moins élevé qu'en janvier 1979, où il avait atteint 5,1 %. En moyenne annuelle, le chômage a représenté en 1979 3,8 % de la population active, soit 876 000 personnes. Pour 1980, le gouvernement prévoit un chômage moyen de 3,5 % à 4 %, soit moins de 900 000 personnes.

Le chômage s'est aggravé en un mois davantage chez les hommes que chez les femmes. Le taux *masculin s'est élevé en janvier* à 3,9 % contre 2,9 % en décembre (4,5 % en janvier 1979). Chez les femmes, il a atteint 5,5 % le mois dernier contre 5,1 % en décembre (6,1 % en janvier 1979). Cette évolution était due au fait que les postes de travail liés aux conditions météorologiques (bâtiment) sont moins souvent occupés par des femmes que par des hommes.

## La Turquie déposerait prochainement une demande officielle d'adhésion à la Communauté européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Turquie déposera officiellement une demande d'adhésion à la Communauté en juin ou juillet. Le ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Ekrem, vient d'en avertir la Commission européenne. Celui-ci aurait l'intention d'effectuer un tour des capitales des Neuf afin de plaider la cause d'Ankara.*

La déclaration publiée mardi 5 février à Bruxelles, à l'issue du conseil d'association C.E.E.-Turquie, se contentait de souligner l'importance politique que les deux parties *« attachent à la relance et au développement de l'association... »*. Il était fait référence cependant à la nécessité de *« faciliter ultérieurement l'adhésion de la Turquie à la Communauté »*.

Les Turcs font valoir que l'orientation libérale, que le gouvernement de M. Demirel entend imprimer à la politique économique de leur pays, rend cette adhésion possible. Ils ne cachent pas qu'ils ont également le souci d'éviter que la prochaine entrée de la Grèce dans la Communauté n'entraîne un relâchement de leurs liens avec l'Europe.

L'initiative turque, si elle est confirmée, ne peut qu'embarrasser les Neuf. La Turquie, pays européen doté d'un régime démocratique, a parfaitement le droit de demander l'adhésion, laquelle, d'ailleurs, est explicitement prévue par le traité d'association signé avec la C.E.E. en 1963. Sans même aborder les problèmes de nature politique que cette candidature peut soulever, on ne manquera pas de constater que l'économie turque, en état de crise aiguë, n'est pas dotée d'une structure lui permettant de s'intégrer dans un délai raisonnable à celle des Neuf.

Signe révélateur de cette situation : le gouvernement de M. Ecevit, voici deux ans, estimant nécessaire de stopper le *déséquilibre croissant* des échanges extérieurs de la Turquie avec la C.E.E., avait décidé de « geler » les obligations tarifaires résultant pour son pays du traité d'association. En fait, ce que cherchait à obtenir alors M. Ecevit, c'était une redéfinition des relations entre la C.E.E. et la Turquie, mieux adaptées aux besoins de cette dernière. Les Neuf, eux-mêmes enlisés *dans la crise*, avaient fait la sourde oreille et, au contraire, avaient profité de l'occasion pour se soustraire, eux aussi, à certains des engagements qu'ils avaient pris à l'égard d'Ankara en matière de libre circulation des travailleurs.

### Choc psychologique ?

On peut se demander quels sont les buts recherchés par le gouvernement de M. Demirel. Veut-il vraiment l'adhésion ? Ou plutôt, en provoquant un choc politique et psychologique par sa candidature, réussir là où M. Ecevit a échoué, à savoir obliger les Neuf à ranimer, sous une forme nouvelle, leurs relations économiques avec la Communauté. Conformément à la procédure prévue par le traité de Rome, il reviendra à la Commission européenne, après le dépôt de la demande turque, de rédiger à l'attention des Neuf un *« avis »* sur les problèmes que soulève pour la Communauté et pour la Turquie une telle candidature.

PHILIPPE LEMAITRE.

## La Banque nationale de Belgique relève la gravité de la situation économique et financière du pays

De notre correspondant

Bruxelles. — La Banque nationale de Belgique fait la leçon aux Belges : *« Vous menez votre Etat à la ruine, et si vous n'opérez pas un redressement éclair, ce sera la faillite »*, dit-elle en substance. Le rapport annuel de l'institut d'émission, publié le jeudi 7 février, est différent des précédents *par le ton* et les images qu'il contient. Ainsi, l'avertissement aux entreprises en difficulté qui comptent trop souvent sur l'aide de l'Etat. Pour elles, mieux vaut renoncer à tout espoir. Selon ce rapport, *« les canards boiteux »* ne doivent plus *« compter sur les béquilles publiques qui prolongent les claudications »*. La banque estime que toute *la sollicitude* des Belges doit aller aux entreprises d'exportation *« qui assurent notre train de vie »*.

Il n'y aura pas de dévaluation, *annonce le rapport*, qui s'oppose à ceux qui pensent qu'une amputation de la valeur du franc belge donnerait un coup de fouet aux exportations. La banque plaide pour que les Européens et les Américains ne touchent plus aux parités. Elle pense qu'en 1980 le franc belge connaîtra *« un moindre essoufflement »*. 1979 a été une année difficile pour la monnaie belge, parce que la balance commerciale a été plus nettement déficitaire et que les dépenses extérieures ont augmenté — notamment avec la hausse du prix du pétrole. L'institution recommande une nouvelle réduction de la consommation des produits pétroliers.

Elle se dit très préoccupée par le déficit extérieur. Les Belges *consomment* plus qu'ils ne produisent ; le déficit n'est plus accidentel mais structurel. Une des conséquences est que les pouvoirs publics ne trouvent plus en Belgique les ressources nécessaires à la couverture de leur *déficit* et doivent recourir à des emprunts à l'étranger.

Dès lors, dit la banque, il n'y a que deux solutions : augmenter la production en *quantité et en* qualité, ou réduire les dépenses. Les deux opérations doivent être menées de front. Dès lors, la banque souscrit au programme d'austérité et d'assainissement financier préparé par le gouvernement Martens. Le Belge, dit-elle, modère désormais ses demandes d'augmentation de salaire, mais ce qu'il n'attend plus de son employeur, il l'exige de l'*« Etat-providence »*. De plus, la fraude fiscale ne l'effraye guère. Il faut qu'il se ressaisisse : *« L'heure de vérité a sonné. »*

PIERRE DE VOS.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. .. | 4,0680 | 4,0720 | — 75 | — 45 | — 160 | — 125 | — 450 | — 370 |
| $ can. ... | 3,5100 | 3,5150 | — 65 | — 35 | — 110 | — 65 | — 275 | — 190 |
| Yen (100). | 1,6890 | 1,6925 | + 50 | + 75 | + 95 | + 125 | + 300 | + 350 |
| DM ...... | 2,3400 | 2,3440 | + 55 | + 85 | + 130 | + 165 | + 415 | + 480 |
| Florin ... | 2,1215 | 2,1250 | + 5 | + 25 | + 10 | + 30 | + 70 | + 115 |
| F.B. (100). | 14,4050 | 14,4240 | — 360 | — 215 | — 715 | — 500 | —1780 | —1380 |
| F.S. ...... | 2,5165 | 2,5205 | + 65 | + 160 | + 235 | + 320 | + 810 | + 885 |
| L. (1 000). | 5,0420 | 5,0480 | — 285 | — 210 | — 615 | — 530 | —1890 | —1750 |
| £ ......... | 9,3720 | 9,3840 | — 450 | — 365 | — 900 | — 805 | —2120 | —1940 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 7 1/2 | 7 7/8 | 8 3/16 | 8 9/16 | 8 5/16 | 8 11/16 | 8 5/16 | 8 11/16 |
| $ E.-U. .. | 6 9/16 | 6 15/16 | 13 7/8 | 14 1/8 | 14 1/8 | 14 1/2 | 14 5/16 | 14 11/16 |
| Florin ... | 10 1/2 | 11 1/2 | 11 | 11 3/4 | 11 3/16 | 11 7/8 | 11 1/4 | 11 15/16 |
| F.B. (100). | 13 3/4 | 15 1/4 | 14 3/4 | 15 1/4 | 14 3/4 | 15 1/4 | 14 1/2 | 15 1/4 |
| F.S. ...... | 3/8 | 3/4 | 4 5/8 | 5 | 5 | 5 3/8 | 5 3/8 | 5 3/4 |
| L. (1 000). | 11 3/4 | 14 1/4 | 17 3/4 | 20 1/4 | 18 1/4 | 20 3/4 | 18 3/4 | 21 1/4 |
| £ ......... | 16 3/4 | 17 1/4 | 17 1/2 | 18 1/4 | 17 1/2 | 18 1/4 | 16 7/8 | 17 5/8 |
| Fr. franç.. | 11 7/8 | 12 1/8 | 12 | 12 1/4 | 12 3/16 | 12 7/16 | 13 1/16 | 13 5/16 |

*Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.*

# TRANSPORTS

PRIX TROP BAS SUR LES LIAISONS LES PLUS FRÉQUENTÉES

## La S.N.C.F. accuse Air Inter de pratiquer une politique tarifaire déloyale

**Dans une note interne de sa *direction des études générales et de la recherche*, la S.N.C.F. critique sévèrement la nouvelle politique de « *modulation tarifaire* » qu'Air Inter a notamment mise en place pour faire pièce à la concurrence du train. Elle menace de « ne pas rester sans réagir » si les pouvoirs publics encouragent cette initiative.**

Entre le train et l'avion, la concurrence se fait de plus en plus âpre dans l'Hexagone. M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., le reconnaissait récemment : « *Le transport aérien intérieur a connu (en 1979) une vive expansion, soutenue par l'introduction d'appareils de grande capacité et par une politique tarifaire offensive. Cette expansion s'est produite partiellement au détriment de notre propre trafic.* »

La mise en service partielle du train à grande vitesse (T.G.V.) au mois d'octobre 1981 entre Paris et Lyon ne peut qu'aviver cette compétition. Air Inter mesure à quel point cette innovation ferroviaire va entamer son fonds de commerce. Elle tente d'en compenser les effets néfastes par « *une politique tarifaire offensive* ».

Il s'agit pour la compagnie intérieure de moduler — plus que de coutume — *tous ses tarifs*, normaux et promotionnels, « *en fonction de la longueur de la ligne, de son marché et de ses résultats* ». C'est dire que pour protéger ses meilleures liaisons, les plus fréquentées et donc les plus rentables, Air Inter s'emploie, aujourd'hui, à y limiter la hausse de ses barèmes.

Ainsi, la compagnie intérieure a relevé ses tarifs, de 8,5 % en moyenne, le 1er janvier dernier. Mais les barèmes de Paris-Nice n'ont pas été augmentés; ils baisseront même de 5 % le 6 avril prochain. Sur les principales lignes, la majoration du prix des billets a été inférieure au taux moyen : + 6,2 % sur Paris-Toulouse, + 7 % sur Paris-Marseille par exemple. En revanche, sur des lignes secondaires, elle a été supérieure au taux moyen : + 12,3 % sur Nantes-Lyon, + 15,5 % sur Paris-Lorient notamment.

### Un système de compensations

La Délégation à l'aménagement du territoire s'est inquiété de cette politique tarifaire, jugeant qu'elle risquait d'aggraver les disparités régionales dans la mesure où Air Inter modère ses tarifs sur des destinations « riches » plutôt que sur des destinations « pauvres », en clair, qu'elle pénalise Lorient au profit de Nice.

La S.N.C.F. reproche à la compagnie intérieure de renoncer ainsi au système de la « péréquation géographique », selon lequel les tarifs varient en fonction des distances parcourues. Elle « *ne conteste pas que, du point de vue de sa politique commerciale propre et de la recherche de son développement à long terme, la dépéréquation de ses tarifs par la société Air Inter constitue un moyen adapté à ses objectifs* ». Mais « *plus contestable lui paraît, par contre, l'affirmation selon laquelle une telle politique est conforme à l'intérêt général* ».

La S.N.C.F. fait valoir que sa tarification « voyageurs grandes lignes » est « *à l'évidence péréquée et caractérisée par une dégressivité relativement faible de ses barèmes* ». A ses yeux, « *l'importance des charges fixes, notamment d'infrastructures, et la nécessité de l'équilibre budgétaire tel qu'il est défini par la convention Etat-S.N.C.F., a pour conséquence que les tarifs sont en moyenne très supérieurs aux coûts marginaux* », ce qui représente, selon elle, « *une différence de structure fondamentale avec le transport aérien* ».

Cette situation se traduit pour la société nationale par un système de compensations entre les différentes lignes du réseau : « *Les relations les plus fournies en trafic et les plus longues dégagent des marges brutes importantes qui permettent de couvrir les charges fixes (...) et de laisser des marges nettes résiduelles.* » Celles-ci servent à « *couvrir une partie des charges fixes des liaisons plus courtes et à plus faible trafic* ».

La règle du jeu voudrait que la S.N.C.F. et Air Inter construisent leurs tarifs sur le même modèle et que « *le trafic se répartisse entre eux en fonction de la manière dont les usagers apprécient leurs qualités respectives* ». La société nationale reconnaît malgré tout que des « *distorsions très importantes* » existent dans ce système, mais qu'elles s'en trouveraient « *encore aggravées* » par la politique que se propose de suivre la compagnie intérieure.

Pas question pour la société nationale d'admettre cet état de fait. L'avertissement est clair : « *Tant en fonction de considérations d'intérêt général qu'en fonction de considérations d'entreprise et des règles de gestion qui s'imposent à elle, la S.N.C.F. ne pourra rester sans réagir si une telle politique devait être soutenue ou même encouragée par les pouvoirs publics.* »

Quelle risposte ? « *Il est peu probable que les modifications tarifaires prennent les formes d'un accroissement général de la dégressivité des barèmes. En effet, la dégressivité actuelle apparaît satisfaisante vis-à-vis de la concurrence de l'automobile, qui reste la plus importante, même à longue distance.* » En outre, « *des abaissements de prix n'apparaissent pas justifiés sur des relations où la concurrence de l'avion ne s'exerce pas* ».

### Fermeture de lignes

Dès lors, la S.N.C.F. menace de pratiquer des « *réductions de prix sélectives* » sur les lignes où Air Inter fera porter son effort tarifaire. A son avis, cela impliquera « *un relèvement des tarifs sur les relations à distance plus courte et probablement un relèvement encore plus marqué sur les relations les moins importantes qui risquent d'entrer dans la spirale bien connue... La hausse des tarifs entraîne la baisse des trafics, qui entraîne à son tour la hausse des coûts moyens unitaires, qui appelle de nouvelles hausses de tarifs.* »

Cette spirale risque de conduire à « *la nécessité d'abandonner l'exploitation ferroviaire sur certaines lignes* ». En définitive, selon la S.N.C.F., « *c'est donc tout le fragile équilibre actuel qui risque de se trouver rompu au détriment de certaines régions du territoire, en général déjà les moins bien desservies. Il est permis de se demander si c'est bien cela que souhaite la collectivité nationale.* »

A toutes ces critiques, Air Inter oppose une tranquille fin de non-recevoir. Ses responsables se contentent d'affirmer : « *Nos tarifs ont été dûment approuvés par les pouvoirs publics ; c'est donc que ceux-ci n'ont rien trouvé à y redire.* » Ils continuent de soutenir que leur politique tarifaire ne contredit en rien un bon aménagement du territoire. « *En majorant, de manière significative, le prix des billets sur des lignes à faible trafic, nous en améliorons l'économie et en assurons le maintien.* » A leur avis, « *les hommes d'affaires qui, sur ces vols, représentent l'essentiel de la clientèle, sont à même de supporter cette augmentation* ».

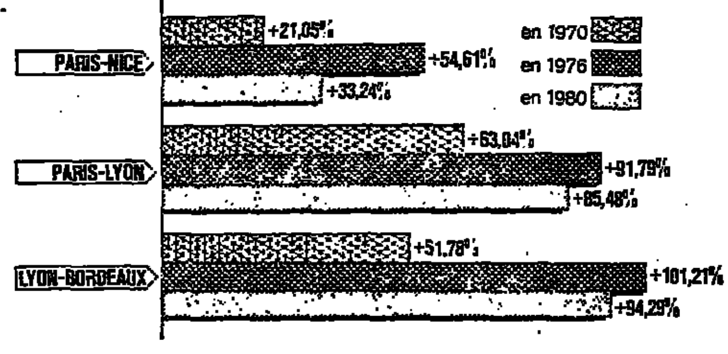
Au-delà de cette querelle tarifaire, la compagnie intérieure nourrit plus que de l'amertume à l'encontre des pouvoirs publics qui ont laissé la S.N.C.F. mener à bien son projet de train à grande vitesse dont ils contestent l'opportunité sinon la rentabilité. A leurs yeux, une politique de gribouille.

Fière de son indépendance financière — l'Etat ne lui verse plus de subventions depuis 1972 — Air Inter n'est pas fâchée de dénoncer le poids excessif que représente la S.N.C.F. pour les finances publiques. Elle oppose son dynamisme d'entreprise jeune à la sclérose d'une administration ferroviaire, à laquelle elle reproche de « singer » ses initiatives tarifaires.

Dans un climat de si vives rivalités commerciales dont on voit mal qu'elles puissent s'estomper à l'avenir, est-il encore souhaitable que la S.N.C.F. continue de posséder 24,95 % du capital d'Air Inter ? N'est-il pas temps de mettre le droit en accord avec le fait ?

JACQUES DE BARRIN.

**AVION CONTRE TRAIN**




*Le pourcentage qui figure sur le tableau ci-dessus indique à quel niveau se situe le prix d'un voyage en avion par rapport à un voyage en train. Calculé au 1er janvier de l'année, le tarif retenu est le tarif de base : classe économique pour Air Inter et première classe pour la S.N.C.F.*

# CIRCULATION

## L'AUTOROUTE BAYONNE-TOULOUSE NE SERA RÉALISÉE QU'EN PARTIE

*(De notre correspondant.)*

Tarbes. — Le projet d'autoroute A 64 Bayonne-Tarbes-Toulouse va être sensiblement modifié pour tenir compte... de la dureté des temps. La nouvelle n'a pas été officiellement confirmée, mais il paraît certain qu'une véritable autoroute ne sera construite que sur les 120 kilomètres qui séparent Bayonne de Tarbes, via Orthez et Pau. Entre Tarbes et Toulouse, via Saint-Gaudens et Lannemezan (150 kilomètres), on se contentera d'une voie express à quatre voies séparées par un terre-plein central un peu moins large que celui que l'on trouve sur les autoroutes.

Avec des étapes intermédiaires, les deux liaisons devraient être mises en service pour 1985. Un échangeur est prévu à l'est de Tarbes.



## M. ROBERT VERGNAUD A LYON : le T.G.V. nous fera perdre la moitié de notre clientèle.

*(De notre correspondant.)*

Lyon. — M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter, lors d'une conférence de presse récemment réunie à Lyon, a estimé que, avec la mise en service du train à grande vitesse (T.G.V.), la compagnie intérieure perdra, dans un premier temps, une bonne moitié de sa clientèle lyonnaise.

L'an dernier, sept cent quatre-vingt-quinze mille passagers, au départ de Lyon, ont emprunté les avions d'Air Inter pour rejoindre la capitale. Cette ligne est fréquentée à 80 % par des hommes d'affaires, très souvent adeptes des aller-retour quotidiens ; 31 % des voyageurs sont abonnés. Même « *si personne ne sait vraiment ce qui se passera* », M. Vergnaud semble disposé à adopter une stratégie souple dans sa riposte commerciale à la S.N.C.F.

*L'entrée en ligne du T.G.V.* pourrait entraîner pour Air Inter une perte sèche de près de quatre cent mille passagers. D'ores et déjà, M. Vergnaud annonce qu' « *il ne bradera pas les prix* » et que des ajustements commerciaux et tarifaires seront apportés après deux ou trois mois de concurrence fer-air. On peut néanmoins s'attendre au retrait sur cette ligne des avions gros porteurs Airbus, qui pourraient être remplacés par des Caravelle 12.

Le président d'Air Inter n'a *pas caché que les lignes* Paris-Saint-Etienne et Paris-Grenoble risquent d'être menacées si la compagnie intérieure décide de « *serrer les rangs* » dans la région. « *Je crains*, a-t-il conclu, *que l'arrivée du T.G.V. ne mette en péril les lignes dont les réservoirs de trafic ou la rentabilité propre sont délicats.* »

CLAUDE RÉGENT.



# ENVIRONNEMENT

## Les rôles de l'Office national de la chasse

La chasse à la tourterelle restera interdite au printemps, a indiqué le 6 février M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, au terme d'une réunion du conseil d'administration de l'Office national de la chasse (ONC) (*nos dernières éditions*).

Les chasses de printemps sont et demeureront interdites à l'époque de la reproduction, a ajouté le ministre.

L'ONC, a d'autre part précisé M. d'Ornano, devra développer son rôle de conseiller technique sur le terrain en mettant l'accent sur la recherche scientifique et la formation. Il devra poursuivre dans chaque département le dialogue engagé au plan national avec les agriculteurs pour réduire les dégâts occasionnés par le gibier. L'ONC aura aussi pour *mission de créer de bonnes conditions* de développement du gibier naturel au détriment du gibier d'élevage. Enfin, cet organisme est invité à pratiquer une politique plus active de réserves, surtout pour le gibier migrateur.

La chasse, a souligné M. d'Ornano, doit rester « *un sport exempt de toutes motivations commerciales et lucratives* » et le prélèvement opéré par les chasseurs « *compatible avec les possibilités de croissance des espèces* ».

M. Servat, directeur de la protection de la nature, a aussi indiqué que, à partir de cette année, les chasseurs recevront avec leur permis « un carnet de prélèvements » sur lequel chacun devra faire figurer le nombre d'animaux tués, par espèce. Cela constituera une première étape vers la connaissance des prélèvements annuels précis des espèces de gibiers.

L'examen national du permis de chasse aura lieu le 10 mai avec une journée de rattrapage le 7 juin. Les ouvertures de la saison de chasse 1980-1981 s'échelonneront entre le 15 septembre et le 1er octobre, avec une fermeture générale le 28 février 1981, au plus tard.



● *Incidents à Plogoff.* — De nouveaux troubles se sont produits le jeudi 7 février à Plogoff (*Finistère*) autour des camionnettes mairies-annexes installées pour permettre l'enquête d'utilité publique *en vue de la construction* d'une centrale nucléaire dans la commune. Un groupe d'environ deux cents habitants de la commune s'est opposé aux gendarmes mobiles chargés de la protection de ces camionnettes.

● *Contre la destruction de Sainte-Périne.* — Les membres de l'association S.O.S. Paris protestent contre la destruction envisagée par l'Assistance publique de la maison de retraite Sainte-Périne, dans le seizième arrondissement. Ils présentent un contre-projet qui permettrait de réaliser le nouveau programme souhaité par l'Assistance publique (quatre cents lits d'hospitalisation active réservés aux personnes âgées) sans compromettre l'intégralité du parc existant et en gardant la majorité des constructions actuelles. Les responsables de l'Assistance publique affirment que, après études, il s'avérait que la réhabilitation de l'établissement aurait été très coûteuse pour un résultat médiocre.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS











## STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR L'ANNÉE 1979

*En dépit d'un environnement économique* peu favorable, les statistiques d'émissions de valeurs mobilières en France — statistiques élaborées traditionnellement par le Crédit lyonnais — font apparaître un volume record des émissions pour 1979. Celui-ci s'est, en effet, élevé à 80,9 milliards de francs, en hausse de 12,2 % par rapport à 1978. Cette bonne tenue du marché financier primaire doit toutefois être tempérée si on prend en compte la dépréciation monétaire : la hausse réelle enregistrée en 1979 n'est plus alors que de 1,5 %.

Avec un montant de 62,8 milliards, les émissions obligataires ont marqué *une progression notable* en 1979 (+ 14,3 %). Leur placement n'en a cependant pas toujours été aisé. En effet, un certain essoufflement du marché s'est manifesté dès la mi-février : craignant, en raison du relèvement du prix du pétrole, l'arrêt — du moins pour un certain temps — du processus de désinflation en France et donc la fin du mouvement de baisse des taux longs, *les investisseurs institutionnels* ont marqué, à partir de cette époque, une certaine réserve. Malgré deux suspensions des émissions, les taux de rendement sur le marché secondaire reprenaient leur ascension en mai, suivant en cela une évolution identique des taux du marché monétaire rendue nécessaire par l'aggravation des tensions au sein du S.M.E. — aggravation induite d'ailleurs *à la fois par le recul du dollar* et le renchérissement du loyer de l'argent à court terme outre-Rhin. La remontée des taux sur le marché secondaire a entraîné un réajustement des taux faciaux. Ainsi, ces derniers, qui avaient été ramenés en début d'année à 9,70 % en première catégorie et à 9,80 % en deuxième catégorie, étaient progressivement portés à des niveaux sans précédent *soit, suivant la qualité* des émetteurs, à :

— 12,20-12,60 % dans le secteur semi-public ;

— 12,30-12,70 % dans le secteur privé.

La collecte des capitaux a bénéficié principalement à l'Etat, qui a émis trois emprunts pour un montant total de 15 milliards, et aux grands émetteurs traditionnels du secteur public et semi-public. L'E.D.F. s'est ainsi procuré 4,9 milliards, le Crédit foncier 3,7 milliards, la Caisse nationale des télécommunications 2,2 milliards et la S.N.C.F. 2 milliards. Si le secteur public et semi-public reste largement prépondérant avec plus de *80 %* des *nouvelles émissions*, le secteur privé, avec un volume d'emprunts obligataires de 12,4 milliards, marque une progression sensible (+ 15,3 %). Celle-ci résulte toutefois d'un plus grand appel au marché financier de la part des seules entreprises financières qui ont collecté 9,6 milliards (emprunts des banques nationales incluses) en 1979 contre 7,8 milliards l'année antérieure, soit une augmentation de 22,7 %. La part relativement faible revenant en définitive aux entreprises privées non financières peut s'expliquer à la fois par une forte hausse des taux d'intérêt et par les perspectives médiocres d'activité, *les chefs d'entreprises* restant particulièrement prudents quant à une éventuelle extension de leur capacité de production.

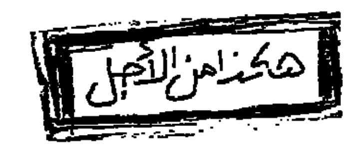
Enfin, sur le plan technique, il convient de noter :

— Le lancement de deux émissions de bons liés à l'émission et dissociables à la cotation réalisées respectivement par la Caisse nationale des autoroutes et Eurodif S.A. ;

— Le retour à des opérations à taux variable, celles-ci pouvant d'ailleurs avoir été menées en parallèle à des émissions à taux fixe (Groupement de banques privées, Natio-Equipement) ou encore avoir donné lieu à une possibilité de *conversion en obligations classiques* au taux du marché financier de deuxième catégorie existant au moment de l'option (Diffusion industrielle et automobile par le crédit).

Avec un montant de 18 milliards de francs en 1979, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) sont en légère progression (5,5 %) par rapport à l'année précédente. Contrairement à l'évolution *observée sur le marché obligataire*, ce sont les émissions réalisées par les entreprises non financières qui ont augmenté (7 %) alors que celles effectuées par les entreprises financières enregistrent un léger recul (— 3,8 %). Il convient de rappeler qu'il s'agit pour l'essentiel de prises de participations entre sociétés ou d'apports de sociétés mères.

En raison des inquiétudes sur *l'évolution de l'économie*, les seules augmentations de capital par appel public à l'épargne sont, avec un montant de 4,8 milliards, en retrait par rapport à l'année précédente (5,3 milliards). Le score réalisé s'inscrit toutefois au-dessus de la tendance observée les années antérieures (2,7 milliards en 1977, 1,6 milliard en 1976...).





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 7 FÉVRIER

### Très forte reprise

*Timidement amorcé quelques heures plus tôt, le mouvement de reprise des valeurs françaises s'est fortement amplifié jeudi, à la Bourse de Paris. Il s'est même étendu à la majorité des titres inscrits à la cote du terme, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané affichait un gain de 1,8 % environ.*

*De fortes hausses ont été enregistrées dans tous les compartiments. Mais la vedette a, de très loin, été tenue par Peugeot-Citroën, dont l'action a monté d'un peu plus de 10 %, après l'annonce du prêt de 100 millions de dollars consenti à Chrysler, très bien accueillie par les milieux financiers, qui y voient l'occasion pour la firme de Sochaux de réussir sa percée sur le marché américain.*

*Quant aux baisses, elles ont considérablement diminué en nombre comme en ampleur.*

*L'excellente performance de Peugeot-Citroën, naturellement, a contribué à faire monter les cours. Mais elle n'a pas été à l'origine du redressement du marché. C'est encore une fois de Wall Street qu'est en effet venu le signal de la hausse.*

*Un autre facteur a joué aussi : la rumeur, démentie ensuite, d'une prochaine libération des otages américains détenus à Téhéran par les étudiants iraniens. Bref, les opérateurs ont trouvé toutes les bonnes raisons pour reprendre leurs achats, sur une assez grande échelle.*

*Contrairement à ce qui s'est produit à Londres, l'or a continué de monter à Paris. La cotation du lingot a dû être interrompue pour quelques « broutilles ». Finalement, un cours de 90 000 F a été inscrit, contre 89 500 F la veille, ce qui a fait ressortir la parité de l'or à 687,78 dollars l'once, contre 682,07 dollars. En fait, c'est l'effet de rattrapage qui a joué, les cours ayant continué de progresser dans l'après-midi de mercredi outre-Manche, avant de se replier un peu jeudi matin. Le 2,50 F à 706 F.*

## LONDRES

La menace d'une grève chez British Leyland rend les investisseurs prudents et, après trois séances de hausse, les industrielles se stabilisent au voisinage de leurs niveaux précédents.

Seuls les fonds d'État progressent en liaison avec le raffermissement de la livre. Baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 688 50 contre 689 25

| VALEURS | CLOTURE 7/2 | COURS 8/2 |
|---|---|---|
| Beecham | 126 .. | 126 ... |
| British Petroleum | 370 ... | 392 ... |
| Courtaulds | 77 ... | 77 ... |
| *De Beers | 11 6/8 | 11 2/8 |
| Imperial Chemical | 386 .. | 386 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 418 .. | 428 ... |
| Shell | 366 ... | 366 ... |
| Vickers | 139 . | 139 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 31 7/8 | 32 1/16 |
| *West Driefontein | 83 1/2 | 83 1/4 |
| *Western Holdings | 64 1/2 | 65 1/4 |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.C.O.A. — Le déficit consolidé pour l'exercice clos le 30 septembre 1979 a considérablement augmenté atteignant 108 millions de F (part de la S.C.O.A.) contre une perte de 25 millions pour 1977-1978. Le déficit de la société mère, après constitution de provisions sur filiales, atteint 139 millions de F contre un bénéfice de 7 millions de F. Ces résultats traduisent les difficultés rencontrées par la société. Notons cependant qu'ils ont supporté en totalité le coût des opérations de restructuration entreprises. Au cours du premier trimestre du nouvel exercice (1er octobre-31 décembre 1979), ces opérations de restructuration ont commencé à porter leurs fruits et, avec l'amélioration de la conjoncture dans certains pays d'Afrique noire, les résultats se sont révélés meilleurs.

CERABATI. — Une augmentation du dividende global (7,50 F pour 1978) est envisagée pour l'exercice écoulé sur un résultat net, incluant une plus-value de cession et les pertes de la filiale luxembourgeoise, sensiblement supérieur au précédent.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 7/2 | 8/2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 240 10 | 240 75 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés .................. 12 ... %

## NEW-YORK

### Marché toujours bien orienté

Entraîné par la hausse des valeurs énergétiques (pétrole et gaz), le marché a poursuivi jeudi son avance. Mais, sur des ventes bénéficiaires survenues en cours de séance, il n'a pu conserver l'intégralité de ses gains, et l'indice des industrielles, après avoir frôlé la barre des 900, s'est établi en clôture à 885,49, soit à 3,87 points au-dessus de son niveau précédent.

L'activité a encore augmenté et 57,69 millions de titres ont changé de mains contre 51,94 millions la veille.

Un autre facteur a contribué à soutenir le marché : les informations apaisantes en provenance d'Iran, qui laisseraient à penser qu'une libération des otages américains dans les semaines à venir serait désormais possible.

Cela étant, la réaction technique après la hausse de ces derniers jours a été d'autant plus forte que le « Dow » approche de la barre des 900, qui constitue un palier psychologique.

Sur 1 924 valeurs traitées, 808 ont monté, 746 ont baissé et 370 n'ont pas varié.

| VALEURS | COURS 6/2 | COURS 7/2 |
|---|---|---|
| Alcoa | 61 ... | 62 3/4 |
| A.T.T. | 61 6/8 | 61 1/8 |
| Boeing | 67 7/8 | 67 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 40 ... | 39 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 40 1/8 | 40 ... |
| Eastman Kodak | 47 3/4 | 46 3/4 |
| Exxon | 62 5/8 | 64 1/8 |
| Ford | 32 7/8 | 31 7/8 |
| General Electric | 56 1/4 | 55 1/8 |
| General Foods | 29 1/4 | 29 1/8 |
| General Motors | 54 7/8 | 54 ... |
| Goodyear | 14 1/8 | 14 3/8 |
| I.B.M. | 68 1/4 | 67 1/4 |
| I.T.T. | 28 5/8 | 28 1/2 |
| Kennecott | 48 3/8 | 46 1/2 |
| Mobil Oil | 61 7/8 | 62 1/4 |
| Pfizer | 37 3/4 | 38 |
| Schlumberger | 112 5/8 | 112 3/4 |
| Texaco | 37 1/8 | 38 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 22 7/8 | 22 1/8 |
| Union Carbide | 43 1/4 | 43 7/8 |
| U.S. Steel | 21 3/4 | 21 1/8 |
| Westinghouse | 24 1/2 | 24 7/8 |
| Xerox | 63 3/4 | 64 3/4 |

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

| | 6 févr. | 7 févr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 108,1 | 110,1 |
| Valeurs étrangères | 108,9 | 109,3 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 110,4 | 108,7 |

## BOURSE DE PARIS - 7 FÉVRIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 31 70 | 1 065 |
| 5 % | 49 . | 0 896 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 1 566 |
| 4 1/4 % 1963 | 93 80 | 1 687 |
| Emp. N. Eq.5% 65 | 118 60 | 1 743 |
| Emp. N. Eq.6% 66 | 107 10 | 2 131 |
| Emp. 7 % 1973 | 6380 . | ... ... |
| Emp. N. Eq.6% 67 | 96 50 | 4 131 |
| Emp 8,80 % 77 | 100 80 | 6 275 |
| Emp. 8,80 % 78 | 90 .. | 6 650 |
| E.D.F. 6 1/2 % | ... .. | 4 639 |
| E.D.F. 6 % 1960 | ... .. | 4 890 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Ch. France 3 % | 209 . | 218 .. |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 761 . | 761 .. |
| Ass. Gr. Paris-Vie | | 2080 .. |
| Concorde | 367 50 | 365 .. |
| Epargne France | 388 .. | 393 .. |
| Financ. Victoire | 350 | 356 .. |
| France I.A.R.D. | 214 . | 216 .. |
| GAN (Sté) Centr. | 721 | 724 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| S.P.E.G. | 210 50 | 213 . |
| U.A.P. | 659 | 661 . |
| Alsacien. Banque | 358 . | 358 .. |
| Banque Hervet | 197 .. | 198 . |
| Bque Hypot. Eur. | 289 . | 293 .. |
| Bque Nat.Paris | 279 . | 279 . |
| (Li) B. Scalb Dup. | 113 . | 114 |
| Banque Worms | 205 50 | 205 60 |
| C.G.I.B. | 35 | 35 . |
| C. Crédit Univ. | 360 . | 361 |
| C.A.M.E. | 75 . | 78 50 |
| Creditel | 172 | 122 50 |
| Créd. Gén. Ind. | 269 90 | 264 . |
| Crédit Lyonnais | 274 | 274 |
| Electro-Banque | 170 .. | 170 |
| Eurobail | 142 . | 142 |
| Financière Sofal | 344 | 337 30 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 96 . | 94 . |
| France-Bail | 305 . | 310 |
| Hydro-Energie | 21 60 | 22 . |
| Immobail B.I.P. | 203 | 206 |
| Immobanque | 315 | 320 |
| Immofice | 263 | 263 . |
| Interbail | 230 . | 230 . |
| — (obl. conv.) | 205 . | 205 .. |
| Laffitte-Bail | 178 90 | 180 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locabail Immob. | 328 50 | 328 50 |
| Loca-Expansion | 137 | 138 . |
| Locafinancière | 208 60 | 208 |
| (Ly) Lyon Dép. Ct | 136 . | 136 |
| Marseille Créd. | 310 . | 310 .. |
| Paris-Réescompte | 405 . | 402 |
| Séquanaise Banq | 255 .. | 255 20 |
| Sicotel | 139 . | 139 .. |
| SLIMINCO | 296 .. | 281 . |
| Sté Cent. Banq. | 69 . | 69 50 |
| Sté Générale | 240 | 240 |
| SOFICOMI | 748 .. | 248 . |
| Sovabail | 335 .. | 336 . |
| UCIP-Bail | 131 . | 131 10 |
| — (Obl. conv.) | | 166 20 |
| Unibail | 272 | 275 |
| Un. Ind. Crédit | 247 80 | 255 . |
| Cie Foncière | 140 | 144 90 |
| C.G.V. | 244 | 248 .. |
| Fonc. Ch.-d'Eau | 793 | 795 |
| (M.) S.O.F.I.P. | 91 | 90 50 |
| Fonc. Lyonnaise | 870 | 885 |
| Immob. Marseille | 1789 | 1720 . |
| Louvre | 327 .. | 330 . |
| SINVIM | 165 | 160 . |
| CogiN | 216 . | 215 |
| Foncina | 166 | 166 20 |
| Gr. Fin. Constr. | 189 .. | 139 |
| Imminde | 196 | 196 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Immoinvest | 150 . | 150 .. |
| Cie Lyon. Imm. | 131 | 129 . |
| UFIMEG | 113 60 | 112 60 |
| U.G.I.M.O. | 181 10 | 181 60 |
| Union Habit. | 297 | 291 |
| Un. Imm. France | 229 50 | 229 50 |
| Acier Investiss. | 118 5. | 118 50 |
| Sofragi | 250 | 25. |
| Abeille (Cie Ind.) | 316 | 316 . |
| Applic. Hydraul. | 241 | 248 |
| Artois | 180 | 182 20 |
| Centen. Blanzy | 389 | 380 |
| (NT) Centrest | 125 .. | 125 .. |
| (NY) Champex | ... | 118 |
| Char. Réun.-(p.) | 3900 | 3920 . |
| Comindus | 487 | 49. |
| (Li) Dév. R. Nord | 133 50 | 133 50 |
| Electro-Financ. | 314 | 315 .. |
| (M) Et. Particip. | .. . | 95 |
| Fin. Bretagne | 82 60 | 82 80 |
| Fin. Ind. Gaz Eau | 576 | 675 |
| Fin. et Mar. Part | 85 | 83 10 |
| France (La) | 668 | 668 |
| La Mure | 62 | 61 50 |
| Lebon et Cie | 293 | 301 |
| (NY) Lordex | 122 . | 122 |
| Cie Marocaine | . | 34 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Duquesnes-Purina | 325 | 330 . |
| Ferrailles C.F.F. | 268 | 270 . |
| Havas | 540 | 550 |
| Locatel | 365 | 360 . |
| Lyon-Alemand | 148 | 149 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Cellulose Pin. | 36 80 | 34 |
| Coparex | 495 | 525 |
| Ecco | 1048 | 1295 |
| General Aliment. | ... | . |
| 1ère Industrie | 15 20 | 15 20 |
| Métall. Minière | ... | 102 |
| Océanic | .. . | |
| Pronuptia | ... .. | 309 |
| Sab. Mer. Corr. | ... | d120 . |
| Total C.F.N. | .. .. | .. .. |
| Uflnex | ... . | ... .. |
| Voyer S.A. | . .. | . .. |
| Oce v. Grinten | .. | .. |
| Rorento NV | 225 50 | 223 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **SICAV** | | |
| 1re catégorie | 10303 03 | 9835 83 |

| 7/2 | Émission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 162 95 | 155 56 |
| Actions Sélec. | 189 83 | 181 22 |
| Additicandi | 230 21 | 219 77 |
| A.G.F. 5000 | 187 49 | 178 99 |
| Agfimo | 288 49 | 275 41 |
| A.L.T.O. | 184 29 | 175 93 |
| Amérique Gestion | 192 31 | 183 59 |
| Bourse-Invest. | 187 33 | 178 84 |
| C.I.P. | 488 37 | 408 22 |
| Convertibles | 143 16 | 136 67 |
| Convertimo | 151 02 | 144 17 |
| Cradinter | 129 61 | 121 81 |
| Croiss. Immobil. | 224 59 | 214 41 |
| Drouot-France | 160 96 | 153 60 |
| Drouot Invest. | 310 79 | 296 70 |
| Energia | 181 65 | 173 41 |
| Epargne-Croiss. | 669 87 | 639 49 |
| Epargne-Industr. | 297 64 | 284 14 |
| Epargne-Inter. | 322 64 | 308 01 |
| Epargne-Oblig. | 144 92 | 138 35 |
| Epargne-Unie | 434 15 | 414 46 |
| Epargne Valeur | 244 38 | 233 30 |
| Euro-Croissance | 206 97 | 197 58 |
| Financière Privée | 464 11 | 443 06 |
| Foncier Investiss | 439 58 | 419 65 |
| France-Epargne | 225 77 | 216 53 |
| France-Garantie | 251 12 | 245 20 |
| France-Invest. | 204 48 | 195 21 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 343 81 | 328 22 |
| Francic | 178 42 | 170 33 |
| Fructidor | 167 72 | 160 11 |
| Fructifrance | 316 42 | 302 07 |
| Gestion Mobilière | 260 48 | 248 67 |
| Gestion Rendem. | 364 08 | 347 57 |
| Gest. Sél. France | 259 91 | 248 12 |
| I.M.S.I. | 225 82 | 215 58 |
| Indo-Suez Valeurs | 298 78 | 285 24 |
| Intercroissance | 145 23 | 138 69 |
| Interoblig. | 5398 63 | 5153 82 |
| Intersélect Fr. | 193 35 | 184 58 |
| Inter valeurs Ind | 284 38 | 271 48 |
| Invest. St-Honoré | 309 37 | 295 34 |
| Laffitte-France | 153 06 | 146 11 |
| Laffitte-Rend. | 136 50 | 130 40 |
| Laffitte-Tokyo | 327 11 | 312 28 |
| Livret portef. | 265 32 | 253 29 |
| Multirendement | 122 62 | 117 04 |
| Mondial Invest. | 222 70 | 212 60 |
| Natio-Inter | 426 78 | 407 43 |
| Natio-Valeurs | 369 58 | 352 82 |
| Oblisem | 127 70 | 121 91 |
| Paribas Gestion | 242 46 | 231 47 |
| Pierre Investiss. | 280 04 | 267 34 |
| Rothschild-Exp. | 406 27 | 387 85 |
| Sécur. Mobilière | 330 81 | 315 81 |
| Sélec. Croissance | 201 54 | 192 40 |
| Sélection-Rend. | 148 18 | 141 46 |
| Sélection val. fr. | 160 08 | 152 82 |
| Sélec. Mobil. Div. | 205 80 | 196 47 |
| S.P.I. Privinter | 139 19 | 132 88 |
| S.F.I. FR et ETR. | 229 82 | 219 40 |
| Sicavimmo | 352 38 | 336 40 |
| Sicav 5 000 | 145 80 | 139 22 |
| S. I. Est | 548 63 | 523 75 |
| Silvafrance | 250 46 | 239 09 |
| Silvam | 158 83 | 151 63 |
| Silvarente | 171 66 | 163 88 |
| Silvinter | 159 12 | 151 90 |
| S.I.G. | 371 90 | 354 63 |
| S.N.I. | 621 15 | 592 98 |
| Sogépargne | 278 12 | 265 61 |
| Sogevar | 458 11 | 437 34 |
| Soginco | 148 12 | 141 40 |
| Soginter | 503 47 | 480 64 |
| Soleil-Investiss. | 272 49 | 260 05 |
| U.A.P.-Investiss. | 182 95 | 174 65 |
| Unifrance | 173 98 | 166 04 |
| Unifoncier | 442 41 | 422 35 |
| Unigestion | 285 01 | 272 09 |
| Uni-Hoche (Vern.) | 318 64 | 304 19 |
| Unijapon | 319 85 | 305 35 |
| Uni-Obl (Vernes) | 1833 28 | 1767 58 |
| Uniprem (Vernes) | 1876 47 | 1804 30 |
| Unirente | 1211 40 | 1171 57 |
| Univar (Vernes) | 205 54 | 196 22 |
| Valorem | 213 85 | 204 15 |
| Worms Investiss. | 330 16 | 315 18 |

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 200 | Amax | 218 .. | 217 .. | 216 40 | 218 . |
| 129 | Amer. Expr. | 123 50 | 120 . | 120 | 121 10 |
| 215 | Amer.Tel. | 212 90 | 213 20 | 213 20 | 213 50 |
| 54 | Ang. Am C. | 60 40 | 60 .. | 60 | 58 50 |
| 380 | Angold | 370 | 366 .. | 365 .. | 357 50 |
| 510 | B. Ottomane | 477 | 477 | 477 | 485 40 |
| 315 | BASF (Akt.) | 348 | 340 | 340 .. | 338 60 |
| 230 | Bayer | 292 10 | 285 | 285 | 286 30 |
| 142 | Buffelsfont. | 174 | 175 .. | 174 | 175 |
| 14 | Charter | 14 60 | 14 25 | 14 40 | 14 15 |
| 161 | Chase Manh. | 167 | 164 | 164 | 162 |
| 144 | Cie Petr. Im. | 164 .. | 163 30 | 163 50 | 163 20 |
| 41 | De Beers (S.) | 46 35 | 47 | 47 10 | 46 5. |
| 580 | Deuts. Bank. | 614 | 612 | 614 | 602 |
| 228 | Dome Mines | 282 | 263 | 263 5. | 265 |
| 153 | Du Pont Nem | 166 80 | 166 | 169 | 166 |
| 197 | East Kodak | 193 90 | 192 40 | 192 40 | 191 50 |
| 122 | East Rand | 136 | 127 . | 126 50 | 127 . |
| 92 | Ericsson | 98 50 | 99 50 | 100 50 | 100 .. |
| 230 | Exxon Corp. | 257 .. | 262 | 262 | 260 |
| 139 | Ford Motor | 141 | 135 50 | 135 50 | 135 60 |
| 220 | Free State | 243 | 245 .. | 243 . | 243 |
| 225 | Gen. Electr. | 238 .. | 232 | 232 40 | 232 50 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 215 | Gen. Motors | 219 50 | 221 50 | 221 50 | 220 |
| 39 | Goldfields | 47 45 | 46 70 | 47 10 | 46 30 |
| 71 | Harmony | 81 70 | 79 70 | 79 | 79 70 |
| 4 50 | Hitachi | 4 56 | 4 53 | 4 58 | 4 53 |
| 589 | Norsk Hydro | 578 | 589 | 585 | 586 |
| 790 | Petrofina | 826 | 830 | 837 | 829 |
| 131 | Philip Morris | 141 10 | 141 90 | 141 90 | 140 |
| 42 | Philips | 43 35 | 43 15 | 43 15 | 43 10 |
| 154 | Pres. Brand. | 173 50 | 175 30 | 178 50 | 175 8. |
| 336 | Quilmes | 434 | 499 | 511 | 499 |
| 280 | Randfontein | 322 .. | 335 | 327 60 | 330 |
| 310 | Royal Dutch | 344 | 343 90 | 345 10 | 340 |
| 34 | Rio Tinto Zinc | 38 90 | 39 5. | 39 2. | 38 80 |
| 131 | St Helena Co | 144 50 | 145 .. | 144 50 | 145 |
| 400 | Schlumberger | 451 50 | 456 | 466 | 454 40 |
| 30 | Shell Fr. (S) | 32 80 | 32 90 | 32 90 | 32 60 |
| 605 | Siemens A.G. | 620 | 628 | 623 | 625 |
| 28 | Sony | 28 85 | 29 25 | 29 25 | 29 15 |
| 240 | Unilever | 243 20 | 244 | 244 | ... |
| 53 | Union Corp. | 61 70 | 61 60 | 61 | 60 60 |
| 112 | U. Min 1/10 | 115 | 116 | 116 | 116 |
| 280 | Unit. Techn. | 208 . | 210 20 | 209 80 | 211 80 |
| 330 | West Driet. | 346 | 346 80 | 345 | 347 |
| 168 | West Deep | 183 60 | 184 50 | 185 | 186 50 |
| 230 | West Hold. | 261 | 260 80 | 261 | 260 90 |
| 255 | Xerox Corp. | 282 70 | 283 50 | 263 50 | 283 |
| 4 80 | Zambia Corp | 4 79 | 4 70 | 4 67 | 4 70 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 7/2 | AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 078 | 4 068 | 3 980 | 4 190 |
| Allemagne (100 DM) | 234 250 | 234 230 | 227 | 239 |
| Belgique (100 F) | 14 430 | 14 428 | 13 700 | 14 400 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 110 | 212 250 | 204 | 216 |
| Danemark (100 krd) | 74 950 | 74 890 | 72 500 | 77 500 |
| Norvège (100 k) | 83 830 | 83 610 | 80 | 85 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 372 | 9 386 | 9 100 | 9 600 |
| Italie (1 000 lires) | 5 047 | 5 043 | 4 700 | 5 050 |
| Suisse (100 fr.) | 251 240 | 252 650 | 244 | 256 |
| Suède (100 krs) | 98 | 98 020 | 94 500 | 100 |
| Autriche (100 sch.) | 32 695 | 32 635 | 31 700 | 33 300 |
| Espagne (100 pes.) | 6 152 | 6 141 | 5 800 | 6 200 |
| Portugal (100 esc.) | 8 120 | 8 120 | 7 500 | 8 400 |
| Canada ($ can. 1) | 3 500 | 3 502 | 3 400 | 3 630 |
| Japon (100 yens) | 1 697 | 1 695 | 1 620 | 1 720 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 7/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 89500 | 89500 |
| Or fin (en lingot) | 89500 | 90000 |
| Pièce française (20 fr.) | 708 50 | 706 .. |
| Pièce française (10 fr.) | 409 50 | 401 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 595 | 600 |
| Union latine (20 fr.) | 575 | 579 20 |
| Souverain | 700 | 710 50 |
| Pièce de 20 dollars | 3000 40 | 3082 .. |
| Pièce de 10 dollars | 1514 | 1560 |
| Pièce de 5 dollars | 910 | 916 |
| Pièce de 50 pesos | 3600 60 | 3609 50 |
| Pièce de 10 florins | 604 . | 582 50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


IDÉES

2. LACAN (suite). : « *Qui osera dire que l'empereur est nu ?* », par Colette Chiland ; « Le désir d'école », par Gabriel Matzneff ; « Le label lacanien », par Jacques Sedat.

ÉTRANGER

3. LA SITUATION EN IRAN ET SES PROLONGEMENTS
4. AMÉRIQUES
— CANADA : les problèmes de défense au centre de la campagne pour les élect...s générales.
4-5. AFRIQUE
— La mort de René Journiac.
5. EUROPE
— ISLANDE : aggravation de la crise politique.
6. DIPLOMATIE
6. ASIE
— AFGHANISTAN : l'armée soviétique renforce son emprise dans le nord du pays.

POLITIQUE

7. Deux points de vue de membres du P.C.F. sur l'intervention soviétique en Afghanistan : « Je persiste et ne signe pas ! », par Yvonne Quilès ; « Assistance à un peuple en danger », par Guy Lacombe.
8. La réunion du conseil national du P.C.F. sur les intellectuels.

SOCIÉTÉ

10. La Cour de cassation met un point final à l'affaire des micros du *Canard enchaîné*.
— Des élus communistes « susceptibles d'inculpation » après les poursuites contre un P.-D.G. lyonnais.
11. DÉFENSE : « Quelle politique ? » *(II), par Jacq· s Cressard.*
11-12. ÉDUCATION : comment l'Université peut-elle sortir de sa tour d'ivoire ?
12. SCIENCES : Météosat n'a que peu de chances d'être sauvé.
12. SPORTS
12. MÉDECINE

INFORMATIONS « SERVICES »

13. MAISON : r n_ements.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

15. Nice et son « Carnaval Circus ».
— *Les Népalais mettent de l'ordre dans les expéditions : tickets d'entrée pour l'Himalaya.*
18 à 20. *Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.*

CULTURE

21. LE JOUR DU CINÉMA
— DANSE : Carolyn Carlson.

ÉCONOMIE

27. SOCIAL : les orientations de *M. Jean Matteoli.*
28-29. AFFAIRES : « La concurrence de Gribouille », libre opinion de Jérôme Ferrand.
29. ÉTRANGER : la Turquie déposerait une demande officielle d'adhésion à la Communauté européenne.
30. TRANSPORTS : la S.N.C.F. accuse Air Inter de pratiquer une politique déloyale.

RADIO-TELEVISION (14)

Annonces classées (25 et 26) : Carnet (24) ; *Journal officiel* (13) : Météorologie (13) ; Mots croisés (19) ; Loto (13) ; Programmes spectacles (22 à 24) ; Bourse (31).


● *Le président de la République* a reçu le 7 février M. Gabriel de Broglie, président de l'Institut national de l'audiovisuel. Leur entretien, a précisé le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Marie Poirier, a porté sur la situation et les missions de l'INA, et plus particulièrement sur son rôle dans la coopération internationale.

● *R.A.T.P. : les résultats de la grève.* — Le trafic sur les lignes de la R.A.T.P. a été peu perturbé le jeudi 7 février par le mouvement de grève lancé par la C.G.T. Les rames du métro ont roulé à quatre-vingt-quinze pour cent et les autobus à quatre-vingt-sept pour cent, selon la direction de la Régie.

4 000 à 5 000 grévistes, d'après la C.G.T., 700 à 800, selon la direction de la R.A.T.P., ont manifesté dans la matinée dans la salle des échanges de la station Auber avant de se rendre au siège de la Régie.

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1980 a été tiré à 595 829 exemplaires.

A B C D E F G

LE DÉVELOPPEMENT OUTRE-MER

# M. Dijoud souhaite que les DOM deviennent « les porte-avions de l'économie française »

*Avant de tirer ses conclusions des deux* Journées nationales des DOM organisées par l'Ecole supérieure de commerce de Rouen, M. Paul Dijoud a tenu à préciser, jeudi après-midi 7 février, au cours d'une conférence de presse, pourquoi il avait jugé utile de souligner, la veille, que la France n'hésiterait pas, si nécessaire, à engager « *ses moyens atomiques* » pour défendre les départements d'outre-mer en cas de menace étrangère.

Puis il a exposé les « dixp riorités majeures » qu'il convient de fixer, selon le gouvernement, pour favoriser les investissements dans les départements d'outre-mer : organiser la recherche de nouveaux *débouchés pour les produits locaux* : parfaire le système d'incitation aux investissements ; améliorer les structures d'*accueil offertes aux investisseurs* ; assouplir le système d'intervention bancaire en faveur des petites et moyennes entreprises ; aider les entreprises à développer leurs exportations dans leur environnement géographique immédiat ; relancer les *études* dans les domaines économiques insuffisamment exploités (agro-alimentaire, énergies nouvelles, ressources de la mer) ; mettre en place une politique de transport « plus audacieuse » ; mieux adapter la formation professionnelle aux exigences locales ; développer l'action des organismes de promotion ; *multiplier les manifestations* favorisant les échanges de vues entre les agents économiques.

M. Dijoud n'a pas recueilli moins d'applaudissements que M. Michel Debré venu le matin exposer les problèmes et les espérances de l'île de la Réunion, dont il est l'un des députés.

De notre envoyé spécial

Rouen. — Est-ce parce que son allusion à l'usage éventuel du « *parapluie atomique* » pour protéger les DOM avait paru quelque peu qu'il avait donné l'impression, en alarmiste à certains de ses auditeurs *métropolitains* ? *Est-ce* parce qu'il avait donné l'impression de clarifier sa pensée sur laissé sa parole dépasser sa pensée ? Est-ce parce qu'il redoutait qu'on n'en tirât des interprétations hâtives ? Toujours est-il que M. Dijoud n'a pas manqué l'occasion de clarifier sa pensée sur ce point. En réponse aux questions des journalistes, il a déclaré : « *Les Français des départements d'outre-mer sont des Français comme les autres. Ils vivent sur une partie du territoire national. Par conséquent, ces Français seraient défendus s'ils venaient à être menacés comme seraient défendus les Français de n'importe quelle partie du territoire national, avec tous les moyens qui seraient adaptés à la menace. Les départements d'outre-mer font partie du sol sacré de notre pays, que tout Français se doit de défendre les armes à la main.* »

## Un objectif ambitieux

Dans la matinée, M. Debré avait, lui aussi, souligné « *l'importance psychologique* » de l'affirmation, en période difficile, de la solidarité nationale envers des départements et territoires d'outre-mer. L'ancien premier ministre avait insisté sur le cas de l'île de la Réunion, qui est désormais la seule à représenter réellement « *le monde occidental* » dans l'océan Indien, ce qui ne va pas sans susciter « *des envies et des jalousies.*

Pour leur part, qu'ils soient métropolitains ou exerçant outre-mer, les quelque trois cents chefs sionnels présents à Rouen ont d'entreprise et dirigeants professionnels ont entièrement consacré leurs travaux aux réalités économiques. De nombreux échanges de vues ont eu lieu au sein des quatre commissions mises en place et ils se sont poursuivis au cours d'entretiens privés. Les rapports de synthèse ont mis en évidence les principaux créneaux d'investissements disponibles dans chacun des DOM. La Guadeloupe re*cherche des investisseurs* dans le secteur agro-alimentaire, l'industrie textile, la mégisserie, les activités chimiques, l'outillage électrique, l'industrie *mécanique*; la Martinique offre des possibilités dans l'agro-alimentaire (jus de fruits surgelés, charcuterie industrielle), l'industrie chimique, la fabrication de serrures, de boîtes métalliques, de bougies, de piles électriques, de batteries d'accumulateurs, etc. On peut investir rentablement dans l'exploitation forestière, l'agriculture (riz, manioc) et l'élevage en Guyane.

Pour M. Dijoud, le développement des DOM passe aussi par la *création* d'entreprises produisant des matériels sophistiqués nécessitant une main-d'œuvre qualifiée qu'il convient de former sur place. *Il implique, en outre,* l'ouverture des DOM vers les pays voisins.

Les délégués consulaires ont profité de la circonstance pour soumettre plusieurs vœux au secrétaire d'État. Ils espèrent notamment que le nouveau régime d'aide aux investissements sera appliqué de la façon la plus souple possible et non pas interprété par l'administration des finances d'une façon restrictive.

En revanche, les différentes commissions se sont abstenues de soulever les problèmes du mode de transport de bananes antillaises vers la métropole, les projets de conteneurisation suscitant *diverses tensions* entre les armateurs, les ports et les chambres de commerce concernées.

Dans sa conclusion, M. Dijoud a *indiqué que « l'objectif ambitieux »* du gouvernement vise à agir de telle sorte que « *dans dix ou quinze ans* » le niveau de l'emploi soit, dans les départements d'outre-mer « *équivalent à celui d'aujourd'hui en métropole* ».

Le secrétaire d'Etat souhaite que, par leur présence et leur dynamisme, les DOM deviennent, dans l'Atlantique et l'océan Indien, « *les porte-avions de l'économie française* ».

Dans l'immédiat, les élus et les professionnels des DOM indiquaient, jeudi soir, qu'ils se contenteraient volontiers d'emporter la confiance de quelques industriels ou commerçants métropoltains. Plusieurs affaires paraissent en bonne voie, mais l'offre est supérieure à la demande.

ALAIN ROLLAT.

● *Un conseiller municipal communiste de Caselle*, près de Turin, M. Garrone, a été blessé d'un coup de feu dans une jambe, le vendredi *matin 8 février, alors* qu'il se rendait à sont ravail. L'agresseur, un jeune homme — dix-huit ans à peine, selon les témoins, — a pris *la fuite.* — *(A.F.P.)*

● *Au Kenya, un jeune berger inculpé du meurtre de Joy Adamson ?* — Un jeune berger, âgé de vingt-trois ans, orginaire du nord du pays, aurait été inculpé pour le meurtre de Joy Adamson, l'auteur d'*Elsa la lionne*, rapporte le quotidien kenyan *Daily Standard*. Joy Adamson est morte le 3 janvier dans une réserve isolée, où elle soignait les félins blessés. On a d'abord pensé qu'elle avait été tuée par un lion, on s'aperçut ensuite que'lle avait été assassinée. — *(Reuter.)*

● *La cour d'appel de Metz* a récusé le jeudi 7 février M. Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange, à la demande de la SONACOTRA, *à propos* de l'affaire qui l'opposait à ce magistrat. M. Bidalou avait plusieurs fois ordonné la réintégration des résidents d'un *foyer* expulsés, à la demande de la SONACOTRA *(le Monde* du 26 décembre 1979).

Dans la Haute-Vienne, la Seine-Maritime et la Haute-Garonne

## LES AFFAIRES DE DROGUE : PLUSIEURS DIZAINES D'INTERPELLATIONS

La gendarmerie de Fécamp (Seine-Maritime), au cours d'une « *opération anti-drogue* » commencée le 1er février, a interpellé quarante personnes : sei-e à Fécamp et au Havre entre le 1er février et le 4 février, vingt-quatre au Havre et à Paris entre le 5 et le 7 février. « *Ces personnes sont, au fur et à mesure, présentées au parquet*, indiquent les enquêteurs. *Onze d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt. L'enquête est toujours en cours.* » Les gendarmes ont, lors de ces *arrestations*, saisi 50 g de haschisch, deux doses de L.S.D. et quelque 80 g d'héroïne, ainsi que du matériel : seringues, pipes...

A Bellac (Haute-Vienne), ce sont trente et une personnes, en majorité des lycéens, qui ont été interpellées « *après une enquête commencée voilà une quinzaine de jours, à cause de rumeurs* », explique le commandant de gendarmerie de Limoges. Elles ont été présentées au parquet de Limoges et ont été laissées en liberté sauf trois d'entre elles, majeures, qui ont été écrouées à la maison d'arrêt de Limoges. Les gendarmes précisent que leur enquête est désormais terminée. Ils n'ont saisi aucun stock de drogue, seulement du petit matériel « *surtout des pipes, les personnes interpellées n'utilisant que des drogues douces* ».

A Toulouse (Haute-Garonne), trente-cinq personnes — dont six sont en fuite — sont poursuivies pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Seize d'entre elles, huit filles et huit garçons âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans, ont comparu devant le tribunal correctionnel, jeudi 7 février, pour « *diffusion, revente, usage de haschisch et d'héroïne* ». Le ministère public a requis des peines allant de deux mois à un an d'emprisonnement avec sursis pour les petits diffuseurs, et de douze à vingt-quatre mois ferme pour les autres.

Pour la même affaire, treize autres personnes avaient comparu le 24 janvier, et des peines allant de deux à douze ans d'emprisonnement ferme avaient été requises contre les convoyeurs de morphine et d'héroïne qui avaient organisé deux filières, l'une en Thaïlande, l'autre en Afrique centrale. Le jugement sera rendu le 21 février.

# Quatorze fabricants ou distributeurs d'appareils électro-ménagers sévèrement condamnés pour entente

*Ce sont des sanctions* pécuniaires sévères qu'a décidé d'infliger M. Monory, ministre de l'économie, à plusieurs grands fabricants et distributeurs d'appareils électro-ménagers pour entrave à la concurrence. L'amende la plus forte frappe Darty (2,5 millions de francs). Mais Arthur Martin, Lincoln, Philips, Schneider, Thomson sont également assez lourdement sanctionnés : 1 million de francs chacun. L'importateur Musique Diffusion (250 000 francs), I.T.T. Océanic, Miele, Rosières devront payer une amende de 170 000 francs. La note est beaucoup moins lourde pour la société de supermarché Auchan, pour Conforama (50 000 francs chacun), ainsi que pour Maître (25 000 francs). Enfin, M. Monory s'est contenté d'adresser des lettres *d'avertissement* à De Dietrich, Grunding, Telefunken et Scholtès.

Qu'est-il reproché à ces fabricants et à ces distributeurs ? Les informations fournies par la commission de la concuprrence à M. Monory sont trop nombreuses et détaillées pour être rapportées ici. Mais on peut les résumer *grosso modo* ainsi. En 1977, Darty, qui avait axé sa publicité sur le thème du « contrat de confiance » (les consommateurs qui trouvaient des prix moins chers que chez Datry étaient récompensés) avait alerté à plusieurs reprises les fabricants d'électro-ménager que des revendeurs concurrents pratiquaient *des prix inférieurs* aux siens. A la suite de quoi, les industriels sermonaient les concurrents de Darty. Résultat, *à plusieurs reprises, les prix ont* été relevés. Le rapport de la commission de la concurrence note que « *la société Darty a dans certains cas suggéré à différents producteurs d'organiser des ententes de prix au niveau de la distribution* ».

La commission a, d'autre part, réussi à démontrer que plusieurs grands fabricants intervenaient *directement* — ou tentaient de le faire — auprès des distributeurs pour que ceux-ci modifient leur politique de prix ou de marges. On relève notamment dans le rapport de la commission ces savoureux détails : « *Un document saisi chez un distributeur comportait le prix des différents appareils offerts par la société Miele avec la mention « dicté sous la menace de M. Hovot », lequel était le représentant du producteur en cause.* »

On trouve ailleurs la précision suivante : « *M. Lambouley, qui a autorité pour signer les contrats de distribution de la société I.T.T.-Océanic (...) allait jusqu'à consacrer une large part de son activité à la gestion d'un dispositif permettant de faire remonter les prix fixés par des distributeurs à des niveaux jugés trop bas par les fournisseurs ou par d'autres distributeurs.* » Dans certains cas, des fournisseurs, notamment Philips et Schneider, « *ont subordonné la vente de leurs produits à certains distributeurs au respect par ces derniers de leurs sollicitations pour que la baisse des prix soient contenue dans des limites acceptables* ».

Pour toutes ces raisons qui sont graves — on trouvera en page 28 le point de vue d'un des fabricants, — M. Monory a suivi les principales recommandations de la commission de la concurrence. Il a pourtant — considérant que les prix avaient peu « dérapé » *dans ce secteur* — réduit sensiblement les sanctions pécuniaires proposées, qui étaient les suivantes : 5 millions de francs à *la société Darty*, 3 millions de francs aux sociétés Arthur Martin, Lincoln, Philips, Schneider et Thomson-Brandt, 500 000 F aux sociétés A.E.G. Telefunken France, De Dietrich, Grundig France, I.T.T. Océanic, Miele, Musique Diffusion française, Rosières et Scholtès, 100 000 F aux sociétés Auchan et Conforama, 50 000 F aux établissements Maître.

Visant la production américaine

# Londres demande à Bruxelles de contingenter les importations de certaines fibres synthétiques en Grande-Bretagne

Le ministre du commerce extérieur britannique, M. Nolt, a annoncé le 7 février à la Chambre des communes, que Londres avait *demandé à la Commission européenne* de contingenter les importations de certaines fibres synthétiques à destination de la Grande-Bretagne. Ce contingentement ne s'appliquerait pas aux importations des pays avec lesquels la Communauté a passé des accords préférentiels ni à celle des pays concernés par les engagements bilatéraux conclus dans le cadre de l'accord Multifibre (A.M.F.). En clair, il apparaît bel et bien que Londres souhaite sans le dire voir limiter les importations américaines.

Bruxelles est saisie du problème des importations de fibres textiles américaines depuis plusieurs mois. *Le 5 février*, la *Commission* a fait connaître au conseil des ministres des Neuf sa position. Il en ressortait qu'il n'était pas nécessaire *dans l'immédiat* de prendre des mesures de portée générale s'appliquant à l'ensemble de la Communauté et qu'il était préférable de poursuivre les négociations avec les Américains.

Elle admettait cependant que les Etats-Unis, du fait du prix de leur pétrole national, bénéficiaient d'un avantage considérable sur leurs concurrents, et que le rapide développement de leurs importations avait un effet économique grave. En conséquence, elle n'excluait pas que des mesures spécifiques et régionales soient prises.

## L'attitude de la C.E.E.

L'attitude de Bruxelles a vivement déçu les producteurs européens de fibres chimiques, qui ont exprimé « *leur consternation à la suite de la réunion du conseil des ministres des Neuf du 5 février, au cours de laquelle aucune mesure communautaire n'a été décidée* ». Au cours d'une réunion de presse, M. Bary, président du Syndicat français des textiles artificiels et synthétiques, a *indiqué en substance* : depuis juin 1979, l'écart entre les prix du pétrole brut et du gaz naturel pratiqués de part et d'autre de l'Atlantique s'est élargi et, selon le type de fibres, l'avantage octroyé indirectement par le gouvernement des Etats-Unis à ses exportateurs est aujourd'hui de 15 à 25 %.

Les producteurs européens, qui depuis deux ans se sont engagés à restructurer leur industrie, voient leurs efforts réduits à néant par l'attitude attentiste des autorités européennes.

Certes, les producteurs européens ont pris note que le problème continuera à être étudié au sein du GATT. Toutefois, dans la mesure où aucune solution ne peut être espérée à court terme d'une telle négociation, ils s'attendaient que les autorités européennes prennent des mesures conservatoires sur la base d'un dossier aux éléments incontestables, voire incontestés, ou à tout le moins qu'ils fixent une date limite à la négociation difficile du GATT.

Les producteurs ont donc demandé au gouvernement français et aux autorités européennes de reconsidérer ces propositions dans les plus brefs délais.



La Défense : les tours de l'angoisse PAGE V

L'animal au secours de l'homme PAGE XIV

La philosophie française dans le brouillard PAGES XVI et XVII

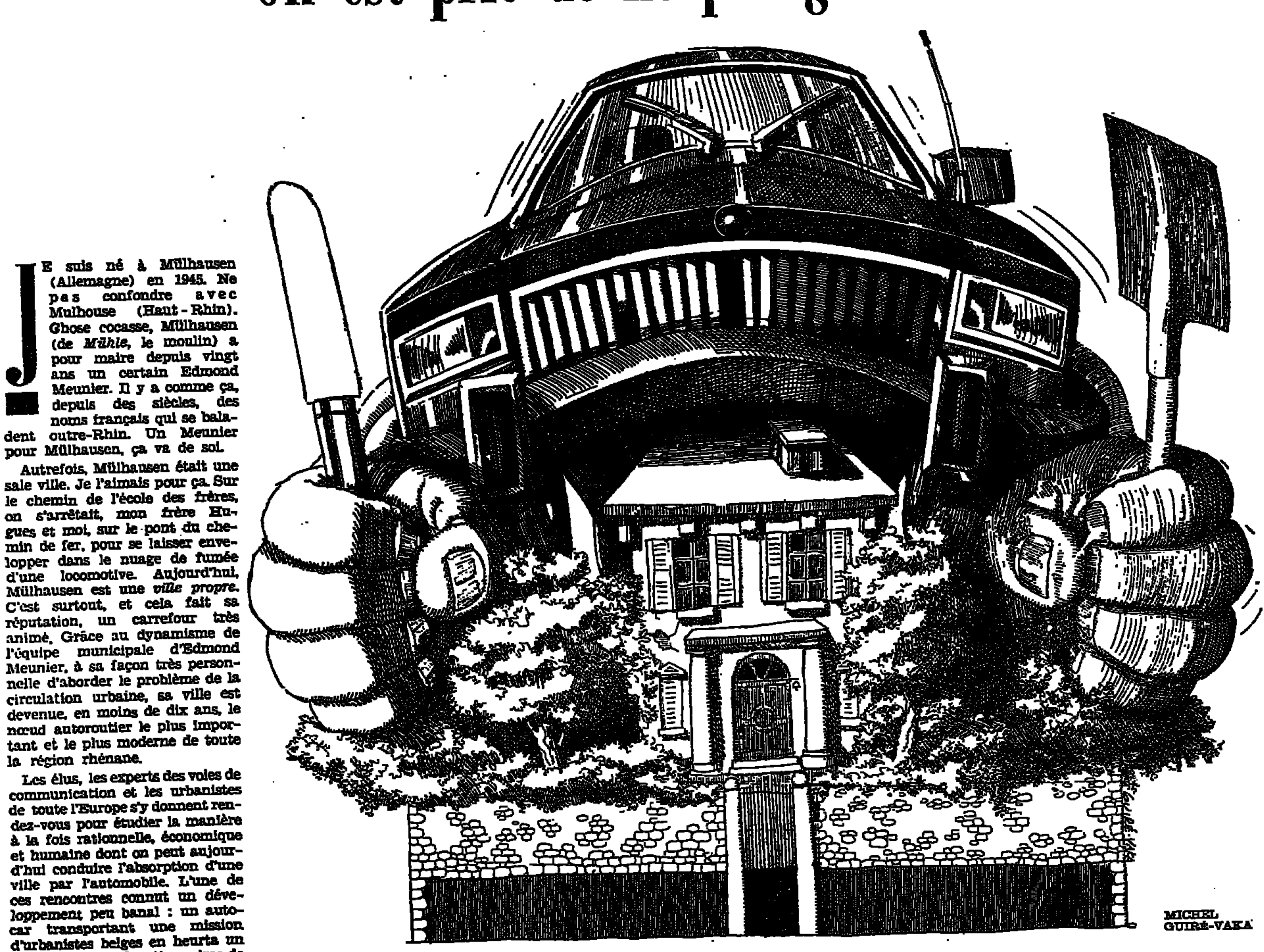
SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 10 897, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT.

DIMANCHE 10 FÉVRIER 1980.

Le Monde

DIMANCHE

# On est prié de ne pas gêner l'autoroute...



MICHEL GUIRÉ-VAKA

## Qu'est-ce qui gêne la circulation en ville ? C'est la ville. Supprimez la ville, vous roulerez.

JEAN-MARIE GENG

JE suis né à Mülhausen (Allemagne) en 1945. Ne pas confondre avec Mulhouse (Haut-Rhin). Chose cocasse, Mülhausen (de *Mühle*, le moulin) a pour maire depuis vingt ans un certain Edmond Meunier. Il y a comme ça, depuis des siècles, des noms français qui se baladent outre-Rhin. Un Meunier pour Mülhausen, ça va de soi.

Autrefois, Mülhausen était une sale ville. Je l'aimais pour ça. Sur le chemin de l'école des frères, on s'arrêtait, mon frère Hugues et moi, sur le pont du chemin de fer, pour se laisser envelopper dans le nuage de fumée d'une locomotive. Aujourd'hui, Mülhausen est une *ville propre*. C'est surtout, et cela fait sa réputation, un carrefour très animé. Grâce au dynamisme de l'équipe municipale d'Edmond Meunier, à sa façon très personnelle d'aborder le problème de la circulation urbaine, sa ville est devenue, en moins de dix ans, le nœud autoroutier le plus important et le plus moderne de toute la région rhénane.

Les élus, les experts des voies de communication et les urbanistes de toute l'Europe s'y donnent rendez-vous pour étudier la manière à la fois rationnelle, économique et humaine dont on peut aujourd'hui conduire l'absorption d'une ville par l'automobile. L'une de ces rencontres connut un développement peu banal : un autocar transportant une mission d'urbanistes belges en heurta un autre, bondé de fonctionnaires de la police routière de Berne. Il y eut plus de peur que de mal, quelques tôles et convictions froissées, mais le maire attribua la responsabilité de l'accident à la présence, en bordure de la voie express où il s'était produit, d'un des rares espaces verts non encore urbanisés de la ville. Inutile de dire qu'il fut macadamisé dans les jours qui suivirent.

### La grâce

La grâce autoroutière illumina tôt le cœur de M. Meunier. On raconte que, tout jeune bambin, son amusement principal dans les jeux de sable du Tiergarten était d'aplatir systématiquement les pâtés de ses petits camarades. Enfant, confia sa mère à quelque journaliste, il avait demandé à son père de couvrir de plaques de ciment la pelouse du jardin pour pouvoir y circuler dans son auto à pédales. Au lycée, il se signala à l'attention de son professeur de lettres en composant une brillante dissertation sur le thème suivant : « *Si vous aviez le pouvoir de le faire, comment amélioreriez-vous la vie de vos concitoyens ?* » En autorisant et en favorisant l'introduction de la vitesse illimitée dans les agglomérations, répondit le jeune homme, allant déjà à contre-courant des conceptions de son époque.

Cette grâce, quand il devint le premier magistrat de sa ville natale, ne l'abandonna point. Dès les premières années de son mandat, le maire Meunier mit tout en œuvre pour traduire dans les actes sa conviction première : contraindre sa ville à la discipline automobile. Il s'y employa énergiquement, en élargissant systématiquement les chaussées au détriment des trottoirs, en multipliant les parkings, en faisant abattre des centaines de platanes nuisibles...

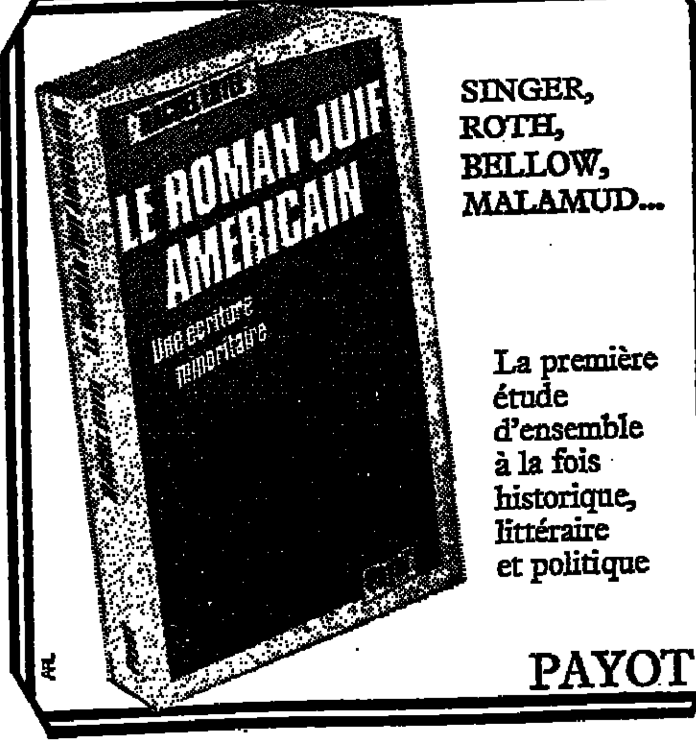
Souvent, le soir venu, après les heures de travail ordinaire, il restait à contempler, un feutre rouge à la main, le plan de Mülhausen. Ou alors, au volant de la D.K.W. noire qui lui était allouée, il circulait au ralenti dans les artères de la ville, notamment dans les vieux quartiers, calculant les raccourcis, les voies express, les dégagements possibles. Les vieilles gens sur son passage pensaient tout bas : « Dieu nous protège ».

### Pénétrantes

Lui qui n'avait pas lu Freud, il ne rêvait que de pénétrantes et de bretelles de raccordement.

Comme tous les grands hommes, il est épris de simplicité. Quoi de plus simple, de plus évident, que la ligne droite ? Ce goût des géométries franches et des solutions radicales l'a mis en vedette, lors des assemblées régionales de maires, et son influence n'a pas tardé à se faire sentir dans les communes avoisinantes.

La philosophie urbanistique du maire Meunier peut se résumer ainsi : « *Le problème central de toute urbanisation bien conduite est celui de la cohabitation rationnelle des hommes et des automobiles. Or qu'est-ce qui gêne la circulation en ville ? C'est la ville elle-même. Ce sont les habitations, du fait de leur inertie et de leur caractère essentiellement indéplaçable, qui paralysent les conducteurs. Pour éviter à la prestigieuse, à la plus démocratique des inventions humaines, le destin d'un perpétuel et laborieux contournement, il faut abattre les obstacles principaux à la circulation, et raser ce qui peut l'être de la surface de la cité.* »




### Macadamisés

De son cerveau fumant de visionnaire urbaniste jaillissaient chaque matin de nouveaux bulldozers traceurs. De vastes espaces furent ainsi libérés en quelques années, les rues élargies assimilèrent les maisons qui les bordaient, des quartiers entiers furent dégagés, macadamisés, et les surfaces gagnées immédiatement affectées à la réalisation du complexe autoroutier. Dans la ville enfin libérée de la plupart de ses habitants, regroupés dans des quartiers périphériques, on pouvait désormais foncer.

L'un des adversaires les plus déterminés du maire Meunier était le docteur Max G., président d'une importante association écologique. Plus d'une fois il l'avait trouvé sur son chemin ; il le jugeait responsable de ses échecs récents : ne l'avait-il pas traité, dans quelque feuille d'opposition, d'« *obsédé sexuel de la ligne droite* » ? Quand il lui arrivait de passer, avenue Diesel, devant la maison rustique et vieillote de son adversaire, entourée du seul parc privé rescapé — avec celui de Mme veuve Meunier, sa mère — du plan d'assainissement urbanistique, il ne pouvait se retenir d'y jeter des regards furieux en grinçant des dents.

### Rasibus

Le jour qui suivit une intervention télévisée particulièrement venimeuse du docteur G., le maire de Mülhausen, enfermé dans son bureau, contemplait, songeur, le plan de sa ville. Une illumination soudaine fit monter à ses yeux des larmes d'exaltation : il fallait d'urgence relier le centre-ville à l'autoroute de Bâle en coupant par l'avenue Diesel. « *Et rasibus le docteur !* » s'exclama-t-il. Il convoqua pour le soir une réunion extraordinaire du conseil municipal et fit voter, appuyé par l'ingénieur principal qu'il avait dans la poche, un décret autorisant le lancement des travaux.

Il se fit un plaisir d'aller dès le lendemain annoncer la chose au principal intéressé. Il le trouva, installé à l'ombre d'un tilleul dans un fauteuil d'osier, qui lisait.

« *J'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer, docteur. Mais je compte sur votre civisme pour l'accepter sans discussion.*

*— De quoi s'agit-il ?*

*— Eh bien voici.* »

Il ne lui déplaisait pas d'agacer la perplexité de son interlocuteur. De la pointe de sa chaussure, il traça quelques signes sur le sable de l'allée, et, tête baissée, il parla d'une voix hypocritement contrainte.

« *Mon cher, votre habitation a le malheur d'être située en plein sur le tracé d'une nouvelle rocade. J'en suis désolé pour vous, mais je tenais à vous prévenir sans tarder.*

*— Ça alors, quelle amusante coïncidence !* »

Stupéfait, Meunier redressa la tête. Le docteur G., hilare, lui tendait une lettre.

« *Tenez, lisez, je l'ai reçue ce matin même.* »

C'était un acte du ministère de la culture faisant de cette demeure, sans grand prix, mais où avait habité jadis un grand poète, un monument historique. Le maire bredouilla quelques mots où il était question de « *tribunaux qui n'étaient pas faits pour des chiens* », et prit congé dans un brouillard shakespearien d'avertisseurs noués et de bulldozers désarmés.

Il se fit conduire immédiatement chez sa mère. Elle revenait juste de tailler les rosiers, les mains encore gantées de caoutchouc. Sans un regard pour la villa familiale aux belles proportions et son parc verdoyant, il dit solennel : « *Maman, prépare tes affaires, tu gênes la circulation.* »

## Livres et livraisons

A deux reprises en six mois des livres qui m'étaient expédiés de l'étranger ne me sont pas parvenus. La première fois le paquet venait d'Allemagne, la seconde du Danemark. Le fait troublant est qu'il s'agissait chaque fois de livres spécialisés épuisés, très difficiles à trouver par conséquent, et qui m'étaient expédiés par des amis. La réclamation introduite est restée sans suite.

Ces interceptions ont-elles lieu à l'étranger, à la douane ou en France ? Il est évidemment impossible de le savoir. Une équipe de fournisseurs des bouquinistes est-elle au travail quelque part ? Il reste à conseiller aux usagers de ne pas considérer comme allant de soi le bon fonctionnement de la poste (internationale). Voici un cas où le Français peut difficilement éviter d'utiliser un canadianisme bien connu : la poste est-elle encore *fiable ?*

J. COLETTE
*(Paris).*

## Interpellation

Victoire ! clament les médecins. Nous avons réussi une opération sur un prématuré pesant 1 kilo ! Et sans le sortir de sa couveuse !

Bravo pour l'exploit, messieurs. Mais permettez qu'une mère vous pose quelques questions.

Avez-vous demandé aux parents de l'enfant s'ils sont prêts, moralement et matériellement, à se consacrer à un enfant handicapé ? Et vis-à-vis de l'enfant, êtes-vous sûrs d'avoir bien agi ? Si votre exploit doit être suivi d'autres semblables, croyez-vous qu'il soit bon de donner à la société des membres comme celui-ci et l'obliger à payer le prix qu'ils vont coûter ?

Je connais une « heureuse » mère dont l'enfant — un prématuré de six mois — doit la vie à la médecine. Il a dix ans, est retardé mental et est à moitié paralysé malgré les soins sans nombre dont il a été l'objet depuis sa naissance. Sa mère s'est entièrement consacrée à lui, et à cause de cela n'a pas eu d'autres enfants. Un jour, elle me dit, la gorge serrée : *« Quand les médecins l'ont sauvé, ils ne m'ont pas demandé si je voulais ! »*

Si vous aviez vu les yeux de cette femme, messieurs les médecins, vous seriez peut-être moins fiers.

CLAUDE RAKOWSKA - JAILLARD
*(Paris).*

## Les musulmans chinois

L'article de W. Zafanolli dans *le Monde Dimanche* du 20 janvier peut prêter à une confusion grave. Il est intitulé [par la rédaction (N.D.L.R.)] « Les musulmans de Chine », mais ne porte que sur les musulmans d'origine turque du Xinjiang.

Or au moins aussi nombreux sont les musulmans Hui dont l'origine est plus complexe : métissages sino-turcs et sino-arabes à partir du dixième siècle, mais aussi Chinois convertis à l'islam. Ils sont répandus dans toute la Chine (essentiellement dans les villes), avec toutefois, trois concentrations majeures : dans les provinces du Gansu et du Henan, et dans la « région autonome du Ningxia » (boucle du fleuve Jaune).

PIERRE TROLLIET,
*(professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales.)*

## Tabac-spectacle

Il est de nos jours fréquent que des personnalités du monde scientifique, artistique ou littéraire, jouissant d'une grande notoriété ou popularité, succombent victimes de leur intoxication tabagique, alors que le grand public ignore la véritable cause de leur disparition. Celle-ci, souvent prématurée, aurait, cependant, un impact autrement efficace dans la lutte anti-tabac. Ainsi, à l'objective et complète information sur les méfaits de la nicotine, s'ajouterait l'exemple des cas vécus pouvant avoir une emprise réelle sur les jeunes avant qu'ils s'engagent dans la voie de l'intoxication.

Mais comment démythifier, faire perdre la valeur de symbole de virilité et d'émancipation à la cigarette, lorsque sous les regards admiratifs de centaines de milliers de jeunes installés devant le petit écran, les vedettes associent souvent leur talent artistique ou leurs connaissances scientifiques à l'« élégance » du geste de fumer ?

Ne pourrait-on pas éviter ces gros plans de vedettes qui chantent en fumant ? Ces débats télévisés auxquels des intellectuels (parfois même des professeurs de médecine) participent, cigarette à la main ? Comment, dès lors, éblouis et fascinés par leurs idoles, les jeunes échapperaient-ils à l'influence psycho-sociale qui s'exerce ainsi sur eux et à laquelle s'ajoute, en outre, le besoin d'imitation qu'ils tâcheront de satisfaire en fumant ?

Toutes les mesures, renforcées ces derniers temps, de la campagne anti-tabac sont vouées à l'échec, aussi longtemps que persisteront à l'intérieur même de cette action tant de paradoxes et de contradictions, à savoir le laxisme des autorités, l'indifférence et l'inertie des tabagiques (qui dominent, il faut le reconnaître, notre société) et les intérêts financiers de l'Etat lui-même. Il suffit de rappeler ici les chiffres officiels rapportés par le SEITA : les ventes de tabac ont représenté, en 1977, 12 milliards de francs, rapportant à l'Etat 8,6 milliards sous forme d'impôts.

Par contre, ce qu'il *faut* savoir aussi, c'est que, à côté de la centaine de milliers de victimes annuelles, s'ajoutent les conséquences financières de la pathologie tabagique dépassant largement cette somme, qui doit être prise en considération dans le déficit actuel de la Sécurité sociale.

Dr JEAN IOANNOU
*(L'Haÿ-les-Roses.)*

## Bandes dessinées

Si la ville d'Angoulême est devenue la capitale de la B.D. (page dossier du *Monde Dimanche* du 27 janvier), tous les Angoumoisins ne se réjouissent pas de cette promotion et se posent un certain nombre de questions que par grégarisme et peur de ne pas paraître « dans le vent » on se garde généralement d'énoncer.

Ils ont l'outrecuidance de se demander si la B.D., telle qu'elle existe, est une forme valable d'expression intellectuelle et artistique : si le Salon organisé à grands frais ne présente pas au bon peuple comme manifestation de l'art ce qui, dans une large mesure, en est le contraire; si la B.D. contribue à la saine distraction et à l'éducation des enfants et adolescents ; si l'on peut, à son sujet, parler de culture.

Or ces impertinents poseurs de questions sont obligés de constater que, si quelques auteurs de bandes dessinées (dessin et texte) ont de l'esprit et du talent, beaucoup en sont dépourvus, et ils s'affligent de voir que la plupart des bandes dessinées offertes aux enfants — et aux adultes — se distinguent par la pauvreté ou la laideur du dessin, par le caractère volontairement hideux de certaines physionomies, par l'indigence du texte d'accompagnement, écrit en charabia, quand il ne se réduit pas à quelques borborygmes imprononçables.

Nourris de tels exemples, on conçoit que nos enfants s'expriment eux aussi par borborygmes, onomatopées ou, dans le meilleur cas, en petit nègre.

Les bandes dessinées, pour contribuer à l'amusement et à l'éducation des enfants, ne devraient leur présenter que des images belles et non traumatisantes, valables esthétiquement, intellectuellement et moralement : ce n'est pas toujours le cas.

Autre aspect, psychopédagogique, de la question : si la B.D. peut, sous ces réserves, constituer pour les jeunes enfants un utile instrument d'éducation, il n'en est pas de même pour les plus âgés, car elle invite à la paresse, obnubile la pensée et n'éveille, dans les meilleures conditions, que curiosité superficielle ; malgré une opinion fort répandue, elle tue l'imagination : elle favorise la passivité ; elle dispense de lire les œuvres littéraires découpées et massacrées par elle en tranches ; elle contribue, en raison de la pauvreté des textes d'accompagnement, à l'indigence du vocabulaire enfantin et à la décadence de la langue française.

Il paraît que la B.D. répond à phénomène de civilisation ; c'est vrai, comme certaines formes de la télévision, du cinéma ou de la presse écrite : on doit constater le phénomène, non s'en féliciter.

Il paraît que la B.D. répnd à un besoin : c'est peut-être vrai, mais déplorable, car ce besoin artificiellement créé s'apparente à l'intoxication, et il ne convient pas de le favoriser en permettant la prolifération excessive et parfois scandaleuse d'une industrie fondée en grande partie sur l'immense marché commercial que constitue l'enfance et que, depuis quelque temps, prolonge la spéculation.

MARCEL QUEHEN,
*inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale (Angoulême).*

P A R T I   P R I S

# Electeurs

CERTAINS aiment le journal et le disent. D'autres le détestent et ne le cachent pas. Il y en a qui tout exprès sortent de chez eux le dimanche pour l'acheter. Il y en a qui demandent qu'on leur en épargne la vue. Il y en a qui le trouvent beau, d'autres qui le jugent laid.

Pour certains, c'est une source d'idées neuves, pour d'autres un monument de vacuité. Il est chargé d'espoirs ou bourré d'une tristesse diffuse. Très sérieux ou trop léger. *Trop* court ou trop long...

Il y en a qui racontent leurs joies ou leur ennuis, et d'autres que cela agace. Qui proposent des recettes pour sauver l'humanité ou qui, assurent-ils, ne feraient pas un geste pour empêcher l'apocalypse.

Il y en a qui, à douze ans, ont la maturité d'un père de famille (qui les a peut-être discrètement inspirés) ; d'autres qui, à quatre-vingts ans, sont gais, candides et primesautiers.

Il y a ceux qui souhaitent timidement qu'on leur donne la parole, et il y a ceux qui l'exigent. Il y a ceux qui envoient leurs encouragements et qui disent leur nom et ceux qui menacent et restent anonymes.

A travers le courrier, même s'il n'est qu'un reflet partiel d'un ensemble plus varié encore, apparaissent ainsi les lecteurs. Une fois par jour, une fois par semaine, une fois par an, ce sont aussi les électeurs de ce référendum permanent qu'est la vie d'un journal.

Bienheureuse diversité. Elle évite au journaliste le plus dangereux des partis pris : celui de plaire à tout prix.

JEAN PLANCHAIS.



JEAN HIN.

## MATHS OU CRÈVE

*De nombreuses lettres d'enseignants nous sont parvenues à la suite de l'article « Maths ou crève » publié dans* le Monde Dimanche *du 27 janvier. Voici des extraits significatifs de quelques-unes.*

### Haro sur les professeurs !

J'ai lu avec intérêt l'article d'Yves Agnès consacré à l'utilisation abusive des maths comme critère de sélection. Le constat est juste. D'ailleurs tout le monde déplore cette situation, ou feint de la déplorer, y compris M. Beullac, comme si, en tant que ministre de l'éducation, il n'en était pas le premier responsable ! Ce n'est certes pas l'avis d'Yves Agnès, qui rejette allègrement la faute sur le dos, il est vrai rompu aux coups de bâton, des professeurs, « *ces agents zélés et rigoureux* » (on notera au passage que, dans d'autres circonstances, on n'hésite pas à reprocher aux mêmes leur laxisme et leur laisser-faire) (...).

Il me semble que le jugement relève d'une attitude fort répandue dans la presse et les médias depuis 1968 : tous les reproches que l'on peut faire à notre système éducatif seraient à mettre au compte des enseignants. Viendrait-il à l'idée de quelqu'un de reprocher aux agents de l'E.D.F. le choix en faveur du nucléaire ? Ou aux employés de la S.N.C.F. la suppression systématique des petites lignes ? (...) Heureusement, M. Beullac veille (comme hier M. Haby ou M. Fontanet). Il s'agit aujourd'hui de *« rééquilibrer l'importance des mathématiques »*. Comment ? Yves Agnès ne le dit pas, mais la presse nous l'a déjà annoncé. L'idée, comme tout ce qui est génial, est simple : il suffit de supprimer une heure de maths dans les horaires. Nul doute que les élèves qui ont beaucoup de mal à s'en sortir avec cinq heures de maths s'en tireront beaucoup mieux avec quatre heures (car il n'est évidemment pas question d'abaisser le niveau du bac). Et si la situation ne s'améliore pas rapidement il ne restera plus qu'à désigner à la vindicte publique les professeurs dont, décidément, il n'y aura rien à espérer.

RAYMOND PONSON,
*professeur de lettres (Sartrouville).*

### Après le bac

A mon avis, vous posez mal le problème. Ce ne sont pas les enseignants scientifiques du second degré qui font la sélection, ce sont tous ceux qui, après le bac, décident de ne recruter que les élèves venant de terminale C. Essayez de faire rentrer un élève de terminale D en classe préparatoire vétérinaire à Lyon, ce qui serait logique, vous n'y arriverez pas. Les séries A, B, C, D, ne sont pas mal faites, c'est ce qu'on en a fait après le second cycle qui a tout faussé.

DOMINIQUE POULARD,
*professeur de mathématiques (Lons-le-Saunier).*

### Comme le latin

Certes, les mathématiques sont utilisées comme moyen de sélection. Pouvons-nous, nous, professeurs de troisième, refuser ce fait Nous envoyons le maximum possible d'élèves en seconde C mais nous n'ignorons pas que beaucoup de ces élèves se retrouvent en première D ou en première A, que certains sont envoyés, après leur seconde, en B.E.P. ou en vie active. Envoyer des élèves faibles en seconde C serait évidemment les envoyer au devant d'un avenir catastrophique.

Nous ne rejetons pas la responsabilité sur les professeurs de seconde (qui pensent sans doute au baccalauréat) ni sur les correcteurs du bac (qui veulent sans doute garder une « certaine valeur » à ce diplôme). Il est bien évident pour nous que ce système ultra-sélectif a été voulu par le gouvernement et que rien n'est changé à ce sujet. On utilisait avant le latin pour sélectionner les élèves « intelligents » (issus à 90 %, comme par hasard, des milieux les plus favorisés) ; on utilise maintenant les mathématiques. On pourrait demain utiliser l'histoire ou le dessin, tant il est vrai que l'école, notre école, n'est que le reflet de notre société.

(...) Tout cela est clairement voulu dans la logique du capitalisme. Faire des professeurs de mathématiques (et de « la cohorte des autres ») des boucs émissaires, c'est, en fait, refuser de voir et de dénoncer la profonde nocivité d'un système scolaire que nous sommes les premiers à vouloir changer.

P.-M. DANQUIGNY,
*professeur de lettres (Plaisir).*

### Le choix nécessaire

Nombreux sont les enseignants de mathématiques qui refusent le rôle de juge suprême, de grand manitou décidant seul des orientations. N'avez-vous entendu personne déclarer que l'orientation en fin de troisième se fait — avec les maths, d'accord — avec l'anglais, l'allemand... et surtout le français ? Que le principal problème des élèves d'aujourd'hui, au lycée, est la physique ? Que les résultats en physique décident souvent de l'orientation en fin de seconde ?

Aujourd'hui, ce n'est pas en vidant les programmes de série C de ce qui en fait l'intérêt et l'originalité que l'on permettra une meilleure orientation puisque les termes du choix proposé aux élèves seront simplement plus voisins ! C'est ici que je vous rejoins pour estimer que l'éducation nationale prend le problème à l'envers. Il est nécessaire que l'élève ait un choix effectif à réaliser *et* qu'il puisse trouver une direction qui lui plaise. Qui aidera l'éducation nationale à se réformer dans cette voie ?

R. DOMAIN,
*professeur de mathématiques (Châteauroux).*

## A propos du comportementalisme

*Usant de son droit de réponse, M. Léon Martin, président de l'association des Parons, nous a adressé la lettre suivante :*

Président de l'Association des Parons et père d'enfants autistiques, il m'apparaît nécessaire d'apporter la critique à l'article de M. Christian Colombani paru dans *le Monde Dimanche* du 21 octobre 1979.

Il nous est donné le choix entre, je cite, « Médecine miracle, conditionnement politique et fumisterie ».

Il n'y a pas hélas de miracles, il ne reste donc d'après M. Colombani que conditionnement politique ou fumisterie.

Nous sommes extrêmement choqués que l'on considère ainsi notre malheur (auquel la « politique » n'amèna aucun remède !) puisse-t-on ne pas avoir dans sa propre famille un enfant autistique.

Le court résumé de la prétendue méthode employée dans notre établissement ne reflète pas la réalité de notre intervention auprès de ces enfants.

Nous ne reprendrons pas ici les tenants et les aboutissants du comportementalisme, nous nous bornerons à souligner quelques erreurs manifestes, toujours par rapport à la réalité de notre travail.

— Appeler « placard » un petit local permettant à l'enfant d'être seul s'il le souhaite, dénote une volonté manifeste de dénigrement. Il n'est nullement question d'isolement punitif. Les enfants peuvent y aller seuls de leur propre initiative ou à plusieurs, sortant, entrant, jouant avec la porte.

— Il est exact que nous utilisons les uri-stop dans certains cas et ce parfois à la demande des parents. Alimentés par une petite pile, ces appareils ne délivrent qu'un courant faible engendrant un picotement réglable au niveau du doigt, lorsque l'enfant se mouille. Ces appareils sont commercialisés en France depuis de nombreuses années et les résultats sont là qui attestent de l'efficacité de leur utilisation dans certains cas d'énurésie.

— Nous abordons les troubles les plus graves du comportement de ces enfants : automutilations et stéréotypies, d'une manière ferme et cohérente. Les moyens d'action dont nous disposons relèvent des techniques de modification du comportement. L'auto-agressivité, la manipulation d'excréments... peuvent être supprimées par ces techniques, et de telles améliorations ne sont pas négligeables aux yeux de ceux qui vivent avec l'enfant psychotique. Et parce que ces comportements peuvent nuire à l'intégrité physique de l'enfant, il faut à tout prix les décourager.

— Dire qu'il n'y a pas de relation affective possible avec les enfants, *c'est effarant.* Cette relation affective fait partie intégrante du travail de l'éducatrice, qui saisit toute occasion qui pourrait favoriser cette relation.

Le rédacteur de l'article ironise mais ne dit pas ce qu'est un enfant autistique et psychotique. Imagine-t-on ce que signifie vivre auprès d'un tel enfant, qui surprend, déconcerte par son impossibilité à ressembler à tout autre enfant, dans les moindres faits de la vie quotidienne !

Il ne sait pas s'alimenter ou est constamment à la recherche de la nourriture ; il vit dans un état d'incontinence permanente, de jour comme de nuit ; il ne sait pas marcher, ou alors ne se déplace qu'en courant, ou par bons ou pas chassés ; il ne sait pas saisir ou se tenir, et en même temps aggripe ses doigts les uns aux autres ou s'accroche à un objet, toujours le même ; il ne sait pas réagir à l'appel de son nom, semble ne pas entendre, même un grand bruit qui ferait sursauter qui que ce soit, etc.

Il est complètement « indifférent » à tout mais s'automutile en se cognant violemment la tempe par un mouvement brutal, saccadé, rythmé avec chaque fois le choc des poings sur le front ; il se mord jusqu'au sang, le même endroit, et y revient sans cesse jusqu'à la destruction des tissus, etc.

Imagine-t-on le désarroi des parents, la frayeur des gens dans la rue ou dans les magasins devant un tel enfant, souvent très beau, dont le comportement étrange échappe à toute compréhension.

On nous reproche de vouloir modeler, façonner ces enfants. De vouloir les faire progresser à tout prix. La vie est pourtant faite d'apprentissages, comment le nier ?

Certains disent au sujet de ces enfants, *« ils ne veulent pas », « ils s'enferment volontairement en eux-mêmes pour se défendre ».* Notre position est tout autre.

Il faut bien constater que du fait de notre action, ces enfants sortent finalement d'eux-mêmes, en apprenant à marcher, manger, à se laver, se vêtir, imiter, jouer et puis parler, sourire, exprimer leur satisfaction ou leur non-satisfaction, que pas à pas ils commencent à jouer, à s'organiser à plusieurs autour d'une caisse de cubes, etc.

Ecrire que nous réclamons des thérapies comportementales est faux ou incomplet.

Notre prise en charge est psychopédagogique ; rien de ce qui peut aider l'enfant n'est écarté. Chaque enfant est un individu particulier, il n'est pas un « cas » entrant dans une symptomatologie. Un projet psychopédagogique individuel est donc rédigé en accord avec le projet pédagogique du groupe.

Les buts et les objectifs du programme d'éducation sont les suivants pour chaque enfant :

— Lui donner la possibilité d'évoluer à son niveau optimum ;

— Stimuler l'interaction et les relations significatives avec autrui ;

— Lui inculquer un certain comportement social afin de le rendre acceptable à la maison et dans la communauté ;

— L'aider à percevoir l'environnement d'une manière qui, pour lui, soit chargée de sens.

Nos moyens sont : un travail en collaboration avec la famille, l'aménagement d'un environnement structuré et sécurisant, l'établissement d'une relation éducateurs-enfant, etc.

L'article de M. Colombani aurait pu traduire notre action et notre vie auprès de ces enfants s'il avait accepté de vivre parmi les enfants et nous-mêmes.

Nous nous refusons à parler de « politique » en ce qui concerne l'éducation de nos enfants autistiques et psychotiques. Notre principal souci est de leur apporter par notre action la possibilité d'abord de « survivre » et, nous l'espérons, de « vivre ».

LEON MARTIN.

## Les performances de FRANCIS

*Reprenant l'essentiel d'un article de la revue québécoise* Antennes, *nous avons analysé (*le Monde Dimanche *du 13 janvier) les performances de FRANCIS (Fichier de recherches bibliographiques automatisées sur les nouveautés, la communication et l'information en sciences humaines et sociales).*

*Si un accord a bien été conclu avec le Québec, les réalisations de ce fichier constitué, enrichi et géré depuis 1972 par le Centre de documentation en sciences humaines du C.N.R.S. sont plus importantes que celles qui étaient indiquées. Son directeur, le professeur Roger Brunet, nous écrit notamment :* « Les domaines couverts par FRANCIS sont au nombre de dix-sept : sciences de l'éducation ; préhistoire ; emploi et formation ; sociologie ; économie de l'énergie ; histoire des sciences et des techniques ; histoire et sciences des religions ; sciences du langage ; art et archéologie (Proche-Orient, Asie, Amérique) ; répertoire d'art et archéologie (de l'époque paléochrétienne à 1939) ; histoire et sciences de la littérature ; ethnologie ; philosophie ; bibliographie internationale de sciences administrative : bibliographie géographique internationale ; informatique et sciences juridiques ; sciences humaines de la santé.

» Les références bibliographiques actuellement disponibles sont au nombre de cinq cent mille. Elles sont toutes accompagnées d'analyses de contenu et de mots-clés. Près de cinq mille titres de périodiques du monde entier sont analysés chaque année par le C.D.S.H. »

## VOUS ET MOI

### Vivre entre les livres

Il nous a fallu acheter une nouvelle bibliothèque, plus grande que toutes les autres. Cela fait la quatrième. Les livres s'accumulaient. Nous avions envisagé toutes les solutions, y compris celle des hamacs. Mais les plafonds des appartements modernes sont trop bas. Il eût fallu circuler en courbant l'échine, peut-être en rampant. Tout compte fait, il valait mieux rétrécir un peu plus le couloir avec ce nouveau meuble, quitte à raser les murs en entrant, et charger la chambre, jusqu'ici sanctuaire inviolé, en y transportant la bibliothèque du couloir. Il va falloir dormir, désormais, entre Platon, Freud et les autres...

Mais demain ? Déjà la salle de séjour est pleine à craquer. Le petit salon aussi. Ce sera le tour de la cuisine. Ensuite il ne restera plus que la salle de bains. Et après ? « Comment s'en débarrasser ? », dirait Ionesco.

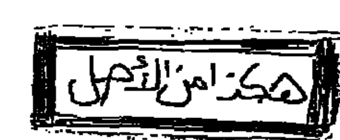
J'ai bien pensé à l'éléphant ou aux rats. L'éléphant a l'avantage de faire place nette. Il saccage tout mais respecte la chose imprimée. On peut ainsi trouver la place pour d'autres livres. Mais le problème est de le faire entrer. Les rats, eux, respectent les autres meubles et se chargent des livres, que l'on peut alors remplacer. Mais le problème est de les faire sortir...

En désespoir de cause, faudra-t-il se rabattre sur la solution du déménagement ? Au cours de l'opération, j'essayerai bien de jeter tous les livres que je n'ai pas lus ou ceux qui ne m'ont pas été utiles depuis cinq ans. Je pourrai gagner un rayon, peut-être deux. Mais je pressens mes hésitations. Toutes proportions gardées, ce sera un peu le dilemme de l'île déserte. On ne sait jamais ceux qui pourront servir. Alors, faut-il s'en débarrasser ?

A l'arrivée serai-je enfin au bout de mes peines ? Car si le nouvel appartement n'est pas plus grand que l'ancien, pourquoi changer ? Et s'il l'est, il me semble qu'en y entrant tout va me paraître soudain bien vide. Il faudra que j'achète vite d'autres livres. Et une nouvelle bibliothèque...

Qu'est-ce donc qu'un livre puisqu'il est si difficile de s'en débarrasser ?

ALBERT MOYNE.





C. RAIMOND-DITYVON/VIVA.

VIES

# L'aventure en boutique

**Le nécessaire, ils l'avaient. La fauche leur procurait le superflu. Mais aujourd'hui qu'ils ont leur boutique de fringues, ils sont volés, comme tout le monde. Et un peu vexés.**

CLAUDE COURCHAY

NOUS *sommes* à Numance, en Seine-et-Corse. Gilberte et Roland ont la trentaine. A l'approche des fêtes de fin d'année, ils ont installé en hâte leur nouveau magasin de fringues. Il leur faut refaire les plafonds, poser la moquette, revoir l'électricité, préparer les cabines d'essayage, penser aux vitrines...

Ben, et alors ? Alors, ils étaient naguère ce qu'il est convenu d'appeler des gauchistes. Voilà deux ans, si vous leur aviez dit qu'un jour ils en seraient là, ils ne vous auraient pas cru. Roland se serait senti insulté.

Il a fait ses études jusqu'en troisième. Il refusait les diplômes. Par contre, les métiers, il s'en est payé : disc-jockey, forgeron, mécano, vigneron, livreur, débardeur aux Halles, et nous en passons. Elle ? Elle ne le quittait pas. Elle travaillait aussi dans la variété. Pendant dix ans, des lendemains de 68 jusqu'en 77, ils ont sauté d'une branche à l'autre. En 73, ils ont eu un garçon, Max. Mais ce n'est pas lui qui les a stoppés.

Un jour, ils en ont eu assez. Un peu comme si leur vie se décolorait. Ils se sont interrogés. Le soleil chauffait moins ? Le soleil n'était pas en cause. L'argent, si. Ils ont réalisé que, sans argent, on ne peut rien faire, que ce soit voyager, ou prendre une ferme, ou s'installer artisan. Il leur fallait arrêter de rêver.

Bien sûr, il est toujours possible de se débrouiller. Quand vous manquez d'argent, et que vos besoins excèdent vos ressources, il reste la solution de la fauche. Le nécessaire, ils l'avaient. La fauche leur procurait le superflu. Par exemple, si tu as seulement deux jeans pas reluisants, la fauche peut t'en offrir deux autres, en bon état.

Roland bricole. Il se spécialisait dans les chantiers. Il y empruntait les outils qui lui faisaient défaut. Il visitait aussi les vieilles maisons abandonnées, pour y récupérer des meubles. Gilberte préférait les fringues. Elle s'approvisionnait dans les grandes surfaces, toujours dans de grandes villes. Dans les petits bleds, vous ne trouvez rien. Elle se laissait tenter. Pas besoin de tactique. *D'ailleurs, il y a quelques années*, c'était plus facile. Il n'y avait que les vendeuses, pas encore d'électronique. Et les vendeuses, le lundi matin, elles se racontent leur week-end.

Des fringues, elle en a eu tant et plus. Si quelque chose l'a marquée ? Oui. Elle s'est retrouvée au tribunal.

Elle l'avait cherché. A force d'opérer sans problèmes, on ne voit plus le danger. Un jour, elle faisait équipe avec une amie. Elles sont tombées sur un gisement de jupes-maxi, en daim, avec le haut assorti. Elles se les disputaient, elles ont vraiment fait un carnage. Il aurait fallu que les vendeuses soient aveugles et sourdes. Gilberte et son amie se sont fait avoir à deux pas de la sortie. Trois mois, avec sursis. Ça l'a secouée. Assez pour lui ôter l'envie de récidiver.

Et puis, avec Roland, ils ont déménagé sans laisser d'adresse. Gilberte savait que, en cas de contrôle d'identité, elle risquait trois mois ferme.

C'est l'époque où ils ont cédé à la tentation du bucolisme pastoral. Roland s'est fait berger, dans une ferme. Gilberte faisait la cuisine, taillait la vigne. Berger, ce n'est pas le Pérou, non plus. Si tu veux des disques, des livres frais, comment te les offrir ? Quant aux films nouveaux, n'en parlons même pas. Ils ont fini par se sentir coincés.

Pendant leur période moutons, un accident est survenu au domaine. Les gendarmes sont venus. *Ils ont trouvé ce couple de jeunes.* A tant faire que, ils ont procédé à *une enquête* de routine. Ils ont téléphoné au fichier central. *La fille était* recherchée.

Les gendarmes ont été gentils. Ils leur ont indiqué *ce qu'il fallait faire.* Gilberte a pris un avocat. Il a plaidé. L'affaire s'est arrêtée là.

Personne n'est parfait : la délinquance plus poussée ne les a jamais tentés. Roland reconnaît qu'il en a rêvé. Il a un *faible* pour Pierrot le Fou. Pas Gilberte.

Lui théorise davantage. Avec le recul, il constate qu'être marginal, ça n'existe pas vraiment. Ce n'est pas possible. La société forme un *tout*, comme un moteur, et tu y joues ton rôle, content pas content. Gilberte ne s'est jamais sentie marginale.

## Illusions

Finalement, pour Roland, voler, acheter ou vendre, c'est la même chose. La marchandise circule suivant les besoins et les moyens. S'ils avaient eu assez d'argent, ils n'auraient pas volé. Voler pour le plaisir, ce n'est pas leur style.

La terre a été leur dernière illusion. Ils pensaient que c'était possible de se passer d'argent, dans la nature. Ils ont progressivement déchanté. Il leur a fallu bien quatre ans...

Ils avaient *peu*, et ils pouvaient encore moins. Mais comme ils *aimaient* la *campagne*, ils n'ont pas voulu le savoir. La *campagne*, *ils en rêvent encore.* Gilberte voudrait des poules et des lapins. *Roland* bâtirait bien une ferme autour. D'accord, il y avait les moutons. Mais du mouton pendant quatre ans, c'est un bail. Ils ont frisé l'overdose. Tout leur temps filait avec les sacrés moutons, et *pour* quoi ? Pour rien. Pour la couleur du temps. Pour le patron. C'est pour lui que tu te lèves, la nuit, quand les brebis agnèlent.

Peu à peu, d'autres choses ont recommencé à exister, pour eux. Et ils étaient là, cloués. A force, *ils allaient devenir* moutons. Finir complément de mouton dans une phrase qui ne les intéressait plus. *Mais comment s'en sortir ?*

C'est elle *qui* a *eu l'idée :* la boutique. Puisqu'elle aimait les fringues, et qu'elle ne pouvait plus les voler, elle a eu envie d'en *vendre.*

Au départ, ils n'ont *absolument* pas su ce qu'ils faisaient. Pour eux, un commerçant, c'était quelqu'un qui gagne beaucoup d'argent, très vite. Un vrai mirage. Vous ouvrez un petit magasin, et hop, ça marche...

Roland s'est senti attiré par le côté esthétique de l'affaire : décorer, choisir des fringues pas banales, des objets. Ils étaient bien d'accord pour réaliser quelque chose de différent avant tout, de plaisant. Ils voulaient un autre rapport avec la clientèle. Et, surtout, ils souhaitaient sortir des moutons pour avoir la paix. Une fuite, *plus qu'une* vocation.

Ils ont donc quitté leur bergerie pour *trouver... du travail.* Enormément de travail. Ils se *sont* d'abord *installés dans un* vieil atelier désaffecté, ouvert à tous *les* vents, un *vrai* boudoir. Tout était à faire pour transformer cette carcasse en *endroit* accueillant. Ils l'ont fait. A coups de travail. Là, les heures, vous ne les comptez pas. Vous parlez plutôt par jours, par nuits, par mois de travail.

La marchandise ? Ce n'est pas le plus compliqué. Il y a des filières. Et si les gens refusent de vous renseigner, avec les étiquettes et un Bottin, vous trouvez tout ce que vous voulez.

Et ça a marché. Numance est une petite ville loin de tout, c'est pour cela qu'ils l'ont choisie. Ils pouvaient encore y apporter quelque chose. Bien sûr, des fringues indiennes ou marrantes, on en trouvait aussi, à Numance. Mais pas le genre boutique.

Ça a marché. Et ils ont été volés, comme *tout le monde. Ils* s'y attendaient. Ils n'ont pas été surpris, *donc. Mais* un peu vexés, tout de même. Ces choses-là, on a *du mal* à y croire. *Ça* n'arrive qu'aux autres... La journée a été *calme, il* n'est venu que des *filles* sympas, et pourtant, le soir, il *manque des chemises, un objet...*

## Cohérents

Gilberte n'a pris qu'une fois une fille sur le fait. L'autre venait d'embarquer un oiseau mexicain, en céramique, le plus gros. Gilberte a tendu la main, la fille l'a rendu.

Mais enfin, à condition de faire attention, la fauche n'est pas économiquement menaçante. On peut limiter les dégâts par une disposition stratégique de la marchandise. Et puis surveiller. Dans leur premier magasin, ils pensaient qu'il leur suffirait d'être vigilants. Une erreur. C'est le faucheur qui mène le jeu.

Bien sûr, ça fait râler, cette fauche ; *ils ne sont pas riches.* Mais ils veulent rester cohérents, *et ils* continuent à penser que c'est normal. D'autres jeunes, à présent, raisonnent comme eux hier. Mais Gilberte et Roland n'ont pas l'impression d'être passés de l'autre côté de la barricade. Ce qui ne veut pas dire qu'ils se laisseraient dévaliser sans se défendre. Ils sont commerçants, mais ils ne se sentent pas commerçants. Pas encore ?

Le commerce, c'est, pour eux, un moyen d'obtenir plus d'argent par rapport au travail fourni. Et quitte à travailler soixante heures par semaine, au moins, tu travailles pour toi. Chez toi. Tu passes tes disques quand tu veux. Quand il n'y a pas de clients, tu peux ouvrir un bouquin. Tu peux discuter avec les gens. Ton temps de travail n'est *pas un temps mort. Mais il faut* te donner à fond, sinon tu *coules. Il faut s'habituer à être* responsable.

Leur première boutique se *trouvait dans une rue peu fréquentée.* La clientèle ne vient *pas à toi. C'est toi qui dois* lui *mettre* tes robes sous le nez. Ils *ont donc* repris un autre local, dans une rue plus animée. Ils *ont* repris *aussi* un *solide* emprunt. Cette fois, pour tout préparer avant Noël, ça a été du délire, mais ils y sont parvenus. *Les gens* ne se doutent pas du mal qu'on se donne pour eux. Oui, ça marche mieux, aucun doute. Mais ils ont eu des surprises. *Les clients* d'hier, *les* jeunes qui passaient, en copains, n'ont pas tous l'air d'apprécier cette promotion trop brutale. Certains changent de trottoir pour ne pas longer leur boutique. D'autres tournent la tête. Ils s'imaginent quoi ?

Ils ont, en revanche, gagné une nouvelle clientèle, plus riche, plus âgée, avec laquelle ils ne sont pas familiarisés. Il leur faudrait se prendre davantage au sérieux, harceler le client, jouer un jeu qu'ils connaissent, mais qu'ils n'aiment pas. Il leur arrive de rater des ventes à cause de cela, et pourtant ils ne peuvent guère se le permettre.

Ce qui les préoccupe le plus, c'est le rapport au client. Quand tu refuses de le manipuler, quand *il n'est pas seulement un portefeuille* qu'il faut soulager au passage, *les questions* n'en *finissent* pas de se présenter. Mais ils n'ont pas le temps de rêver. Ces questions, il faut les résoudre à chaud, *au* coup par coup.

*Concrètement*, pour le moment, ils ne gagnent pas encore le SMIG. Roland doit travailler au-dehors. Mais ce n'est plus pareil. C'est tout de même pour lui.

*Ils ne* regrettent pas d'avoir connu l'errance et le vol. Ils ont cru à une alternative qui n'existait sans doute pas. Leur pari est encore loin d'être gagné. L'avenir, c'est d'abord sept ans de traites, et il n'est pas dit que Numance les accepte à la longue. Les deux ou trois années à venir seront difficiles. Pour eux, l'aventure continue. ■

PROMENADE

# Les pilotes de la Seine

**Pilòter sur la Seine un navire de fort tonnage, une tâche difficile et passionnante. François Grosrichard a fait le parcours sur la passerelle.**

FRANÇOIS GROSRICHARD

PILOTE automobile ? Autour des Niki Lauda, Jacques Laffite ou Jody Scheckter s'est forgée une mythologie qui fait du champion une vedette connue de tous.

Pilote d'avion ? Personne n'ignore les responsabilités, les fonctions, l'uniforme, le métier envié des commandants de bord de Boeing, de Tristar ou d'Airbus.

Mais pilote de navire ? Qui sont ces pilotes-là ? Quelle résonance a leur profession dans l'opinion ? Les capitaines manqueraient-ils de compétence pour conduire eux-mêmes leurs cargos jusqu'au port ? Pourquoi, dans le monde entier, les règlements obligent-ils les commandants à prendre avec eux sur la passerelle un pilote dès que sont en vue les jetées et les rades ?

*« Croyez-vous que les avions pourraient en toute sécurité décoller, approcher des aéroports, se croiser dans le ciel au-dessus de nos têtes si les contrôleurs de la navigation aérienne ne leur traçaient pas les routes appropriées »*, répond par avance M. Bernard Lesor, président du syndicat des pilotes de la Seine, qui, avec quatre-vingt-quatorze pilotes, est la plus importante station de France. Car le pilote maritime c'est un peu comme l'aiguilleur du ciel : dans l'encombrement, la brume, le courant, la nuit, il est l'assistant technique indispensable. Rouen, Dieppe, Honfleur et les nombreux appontements de la Basse-Seine sont du ressort de la station de la Seine. Pour « remonter » un cargo de l'estuaire (plus précisément de la rade de la Carosse) jusqu'à Rouen, il faut compter sept bonnes heures — mais c'est une promenade magnifique à travers l'histoire, la géographie et l'économie de la Normandie — avec changement de pilote à Villequier, à mi-parcours.

La petite vedette jaune canari appareille dès que la haute silhouette du *La Pallice*, avec ses gros mâts de charge et ses conteneurs multicolores en pontée, recouverts d'inscriptions cabalistiques, pointe au sortir de la courbe de la rivière vers l'ouest et la forêt de Brotonne. Elle se colle, minuscule, à son flanc babord, là où un matelot a jeté la souple échelle de cordes. Le pilote de l'amont va remplacer celui de l'aval à la passerelle. Pour les initiés c'est le « Margat » (nom des jeunes goélands) qui passe la main au « perroquet ».

Le *La Pallice* — 160 mètres — est un élégant porte-conteneurs de 20 000 tonnes. Ce sera sa première escale à Rouen.

## Maître à bord

Le commandant Urvoy reste le maître à bord et personne ne conteste son autorité suprême. Mais dans les faits, minute après minute c'est le pilote qui donne les ordres à l'homme de barre, et l'on n'a jamais vu (sauf cas rarissimes) un commandant les remettre en cause. Il connaît si bien tous les recoins, toutes les humeurs, toutes les facéties de la rivière, de ses utilisateurs, des riverains. Et après avoir passé des dizaines d'heures sur le pont dans une mer déchaînée, ce n'est pas avec déplaisir que le « tonton » (1) et son second confient la manœuvre au pilote. Un expert qui est aussi un collègue, et parfois un ancien de la même compagnie, puisque pour devenir pilote il faut avoir en poche le brevet le plus élevé de la marine marchande et justifier d'au moins soixante-douze mois de navigation effective.

Remonter ou descendre la Seine avec des navires, dont les plus longs atteignent 250 mètres et calent 10 mètres et demi, dans un chenal parfois très étroit comme dans la boucle de Duclair, n'est évidemment pas un jeu d'enfant.

Ici, la Seine est resserrée ? voilà sans doute une difficulté, mais l'étroitesse de la passe provoque un « auto-creusement » du chenal par l'accélération du courant, ce qui donne de la marge au pilote. Là, la rivière s'élargit ? Le bateau se trouve alors plus à l'aise, mais tout l'art du pilote consiste à éviter les embardées, au risque de conduire le navire à l'échouage. Ce qui ne manque d'ailleurs pas d'arriver à certains rafiots grecs ou chypriotes aussi complaisants avec la qualité des cartes marines qu'avec l'état des machines. Bernard Lesor se souvient d'avoir piloté, il n'y a pas si longtemps, dix ans peut-être, un navire dont la coque datait de 1885, qui venait à Rouen charger des grains. Il pleuvait à travers la passerelle de commandement...

## Gargantua

La Seine en crue lèche les prairies imbibées et si, à certains endroits, le cargo navigue à plus de 4 ou 5 nœuds, la vague qu'il pousse devant lui va submerger les levées et endommager les jardins des gentilhommières à colombages. Sur la rive droite deux rochers blancs séparés par un vallon, dominant la courbe de Duclair, furent utilisés par Gargantua comme cuvette, prétend la légende. Plus loin le château du Corset rouge sert de théâtre à l'histoire de l'infidèle marquise qui trompait son époux avec un moine logeant dans l'abbaye de Saint-Martin-de-Boscherville sur l'autre rive.

Dernière ligne droite avant le méandre de Sahurs et de la Bouille où le port de Rouen a aménagé des chambres de déblais de dragage, et sur la vase desquelles aujourd'hui poussent d'aimables peupleraies. Le trafic s'intensifie. Les barges solidement arrimées aux pousseurs et chargées de charbon pour les centrales de la région parisienne, se font plus nombreuses, ainsi que les péniches, que le pilote rappelle vertement à l'ordre par radio lorsqu'elles naviguent en couple, chargées à ras bord, ce qui est formellement interdit. Sur la zone de stockage des Moulineaux, dominée par les ruines du château de Robert le Diable, des centaines d'automobiles attendent d'être exportées par des navires ventrus, encore vides, posés légèrement sur l'eau, comme un dirigeable. Puis, tandis que le port se mêle à la ville, scintillent dans le crépuscule les lumières des raffineries Shell de Grand-Couronne, qu'on dit être parmi les plus importantes d'Europe.

Le pilote conduit alors son navire à travers un labyrinthe de chenaux, d'appontements, de darses où la multitude d'engins flottants de toute sorte (canots des lamaneurs, remorqueurs, barges chargés de phospho-gypses) obligent à redoubler d'attention, de prudence et de maîtrise. *« Un pétrolier de 50 000 tonnes qui heurterait le quai à la vitesse d'un homme qui marche ferait reculer l'appontement de 10 mètres tant est puissante la force d'inertie »*, blague le pilote. Il faut y aller au millimètre. Le pilote descend l'échelle de coupée pour s'engouffrer dans sa petite 2 CV qui l'attend sous les portiques du quai. Direction Villequier à nouveau où il faut prendre un petit cargo espagnol, descendant, qui a quitté Rouen pour La Corogne.

## Pétrochimique

A la descente, 80 % des mouvements de navires ont lieu la nuit car la plupart appareillent lorsque les dockers ont terminé leurs vacations, en fin de journée, alors que, à la montée, le trafic se répartit à peu près par moitié entre le jour et la nuit. Et puis demain dès l'aube — car c'est l'heure de la marée qui dicte les emplois du temps — il y aura à remonter *l'Oliva* (226 mètres), un pétrolier allemand de la Shell qui apporte du brut vénézuélien très lourd et visqueux.

Ce jour froid de décembre, outre les petits chalutiers d'Honfleur qui sont à la crevette, l'estuaire n'est pas très encombré.

La silhouette diaphane du pont de Tancarville sort de la brume matinale tandis que du côté du sud, le vieux phare de la pointe de la Roque, si utile avant l'ère du radar, émerge à peine des falaises boisées. Quillebeuf, berceau du pilotage de la Seine, entretient encore l'histoire selon laquelle, jadis, les pilotes devaient venir se faire baptiser ici dans l'eau d'un vieux puits. En face, Port-Jérôme n'est qu'une gigantesque ville pétrochimique aux mains d'Esso et de Mobil qui attire foule de navires de produits bruts ou raffinés. Les odeurs n'ont plus rien à voir avec l'iode. *« On en prend plus dans la gueule que dans une pelle »*, entend-on sur la passerelle de *l'Oliva*, tandis qu'un cuisinier philippin propose un large choix de sandwiches et de bières vénézuéliennes. Après Villequier et jusqu'à Rouen, le pétrolier sera escorté par la petite vedette du port de Rouen qui lui fraye la route.

Pendant près d'une heure, jouant sur la courbure du fleuve, il est permis d'admirer l'abbaye de Jumièges que grignotent les lierres et les mousses. Les moutons à tête noire, les fermettes bourgeoises, le château de la cheminée tournante qui servait de cache aux nobles sous la Terreur, le ruban crayeux du chemin de halage, les poiriers en espaliers encapuchonnés de linge blanc pour se protéger du gel, du côté d'Yville, sont autant d'éléments d'un décor tout en demi-teintes que ne renierait pas Flaubert, amoureux fou à si juste titre de la Meilleraye, de Dieppedale, et des quais de Caudebec.

Un coup de sirène, un autre. Un danger impromptu ? Non. Simplement parce que sur la rive, une voiture allemande fait des appels de phare à *l'Oliva*. Aux jumelles, l'officier a reconnu un membre de sa famille. Le pétrolier allemand a ralenti un peu son allure à la hauteur de l'automobile. Il y a des cris de joie car on sera à quai dans une heure. Mais le pilote continue, imperturbable, à donner, de dix secondes en dix secondes, ses ordres à l'homme de barre. Un éclair d'inattention et... ■

(1) Le terme « pacha » est réservé au commandant sur les navires de guerre.

### Des règles précises

*Tous les navires de plus de 45 mètres sont obligés de prendre un pilote à leur bord. En sont dispensés, sur la Seine, les automoteurs et les barges qui font le transport des phosphogypses entre les usines de Rouen et la mer.*

*Le pilotage est régi par une loi de 1928 qui organise les syndicats professionnels de pilotes (une structure juridique très particulière), sous la tutelle du ministère des transports, qui fixe les effectifs de chaque station de pilotage, s'occupe des concours de recrutement, désigne le jury d'examen. La communauté des pilotes est propriétaire de son matériel (vedettes, équipements radio, hélicoptères, etc.), mais la gestion de ce matériel ne doit lui procurer aucun bénéfice. Les éventuels excédents de recettes doivent être réinvestis dans le renouvellement du matériel.*

*En cas d'accident (échouage, collision), le pilote répond personnellement de sa responsabilité éventuelle non devant « son » syndicat — celui de la station à laquelle il appartient — mais généralement devant le tribunal maritime commercial et le ministre des transports. Au civil, sa responsabilité peut aussi être engagée, mais elle est plafonnée.*

*Les tarifs de pilotage sont chaque année fixés par le ministre des transports après avis d'une « assemblée commerciale », port par port. Ils varient en fonction non du tonnage mais du volume du navire (un cargo de 50 000 tonnes de capacité vide ou chargé paiera 15 000 francs au pilote, à la montée comme à la descente).*

*Le service du pilotage est assuré vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an.*

*Dans chaque station de pilotage, les revenus sont répartis entre les membres selon des parts : un pilote actif a trois parts, un retraité une part. Quels que soient le nombre ou la taille des navires pilotés par chaque actif, chacun touche le même revenu mensuel. En moyenne, un pilote gagne un peu plus qu'un commandant de navire.*

*Pour les congés, notamment pour les vacances scolaires, on « s'arrange » de manière empirique. Le rythme habituel de travail est en principe le suivant : huit jours de travail, quatre jours de repos.*



GRENOBLE

# Des minibus pour les handicapés

**A Grenoble, les handicapés ont obtenu du conseil municipal un système particulier de transport en commun. Solution qui ne fait pourtant pas pièce à la ségrégation.**

RICHARD DARMON

A 16 h. 30, l'un des trois minibus grenoblois pour handicapés commence sa tournée de l'après-midi. Patiemment, à chaque arrêt, le chauffeur ouvre les portières arrière du J 7 Peugeot, actionne le moteur électrique du plan incliné indispensable pour l'entrée des fauteuils roulants, va souvent chercher le handicapé qui l'attend jusqu'à l'intérieur de son lieu d'étude ou de travail, le hisse à l'intérieur du minibus, bloque son fauteuil au sol à l'aide d'un système de vis, repart.

Parfois, pour laisser assez de place devant la rampe d'accès à son véhicule garé en double position dans le centre embouteillé de la ville, il doit, comme un policier, faire circuler une file entière de voitures bloquées qui s'impatientent derrière lui : *« Handicapés ou pas, du moment que vous leur faites perdre une minute... »* Pendant plus de deux heures, d'une banlieue à l'autre de l'agglomération de Grenoble, il transporte ainsi jusqu'à leur domicile six à sept handicapés. Ils sont, rarement, plus de deux ou trois ensemble dans le minibus, qui peut accueillir jusqu'à cinq personnes en fauteuil et autant d'accompagnateurs. Un silence plutôt triste. Des visages attentifs et songeurs, qui regardent vivre la ville à travers les vitres... Taciturne lui-même, le chauffeur précise : *« Ils sont très gentils... même s'ils ne parlent pas trop souvent. Certains ont des difficultés nerveuses qui les empêchent de s'exprimer facilement. Les autres se taisent, je crois, parce qu'ils sont aigris ! »*

Le matin, même chose : le minibus les prend chez eux et les conduit au travail, au lycée ou à l'université. Du lundi au vendredi, une trentaine de personnes sont ainsi prises en charge par les trois véhicules sur des parcours et à des tranches d'heures différents. Si l'on prend un carnet de dix tickets, le parcours revient à 5 F ; si l'on s'abonne (pour deux ou quatre trajets quotidiens), le parcours coûte un peu moins de 3 F. C'est en juillet dernier que le premier minibus est entré en service, suivi par deux autres à la rentrée de septembre.

## Quatre ans

Trouver le financement suffisant dans un budget municipal comme partout déficitaire pour les transports en commun ; fixer les modalités juridiques d'un protocole d'accord pour la gestion de ce service entre la municipalité, responsable financièrement, le transporteur et une association de handicapés, l'Association des paralysés de France ; mettre au point les particularités d'un matériel — véhicules et appareils — jusque-là peu utilisé en France... Il a fallu attendre presque quatre ans pour que le projet, le premier du genre à être pris en charge par une commune, devienne réalité.

*« Ce qui est totalement nouveau dans cette expérience*, explique M. Griffon, directeur de la Société d'économie mixte des transports publics de l'agglomération grenobloise — la SEMITAG, transporteur, — *c'est l'organisation d'un service de transport en collaboration avec une association d'usagers ayant un besoin très spécifique : les handicapés. En effet l'Association des paralysés de France — l'A.P.F. — a recensé les besoins en horaires, en itinéraires, a donné son avis sur les choix techniques que nous devions faire pour les véhicules et leurs équipements, puis s'est engagée à gérer les dossiers de demande de subvention des handicapés auprès des ministères compétents : santé, éducation, universités, et à nous reverser le montant de ces subventions. Pour nous, transporteurs, cette forme de collaboration montre qu'il ne s'agit ni d'un service ambulancier, ni vraiment d'un transport public. »*

Selon une estimation de lancement, ce service serait financé pour 25 % par le Syndicat mixte des transports en commun (S.M.T.C.) de l'agglomération grenobloise (organisme contrôlé pour moitié par le conseil général du département), pour 35 % par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), ainsi que les ministères accordant des subventions aux handicapés, pour 20 % par l'usager et pour 20 % par l'Etat, qui a versé une subvention pour deux ans au titre d'une « action de promotion » en faveur des handicapés.

## Pétition

En fait, ce sont les handicapés eux-mêmes qui ont, pour l'essentiel, l'initiative de cette expérience. En janvier 1979, devant des passants étonnés mais solidaires, une centaine d'entre eux manifestaient dans le centre de Grenoble, à l'appel d'une autre association, la Fraternité des malades, valides et handicapés — la F.M.V.H. — qui, quoique minoritaire, réussit à faire descendre dans la rue la plupart des autres associations, hésitantes jusque-là, quant à ces formes d'action.

*« Nous ne pouvons pas attendre pour travailler, pour étudier, pour vivre ! Nous exigeons la mise en service immédiate des minibus sous la pleine et entière responsabilité des organismes publics concernés. »* Une pétition lancée par la F.M.V.H. recueillait 6 500 signatures. Car, sans possibilité de se déplacer régulièrement, il est presque impossible aux handicapés d'avoir le minimum de vie sociale ou personnelle. Presque partout en France, ce sont les familles, les amis, des associations privées, qui prennent en charge le transport quotidien. Une organisation très coûteuse et où, malgré le bénévolat et le dévouement des uns, la débrouillardise souvent intéressée des autres, les handicapés se sentent sans cesse assistés, très dépendants, sans autonomie personnelle.

Voilà pourquoi à Grenoble la F.M.V.H. demandait que les lignes de minibus soient exploitées par un organisme strictement public en même temps que leur accès ne devait pas être réservé aux seuls handicapés : *« Pas de ségrégation*, disait la pétition, *les lignes doivent être ouvertes aux personnes valides. Cela réduirait le déficit de fonctionnement ! L'Etat doit prendre ses responsabilités. Le droit aux transports pour tous : vieux, malades, accidentés, femmes enceintes, valides portant un bagage... Accessibilité pour tous ! Développement des transports en commun ! »*

Pour la F.M.V.H., la mise en service récente des minibus est un acquis à peine considéré comme une demi-victoire. En effet, les minibus ne sont pas accessibles aux « valides », et la municipalité, qui a réfléchi longtemps avant d'adopter cette solution, semble écarter l'« accessibilité » des handicapés aux bus du réseau régulier. Mais trois minibus pour trente personnes, dans une ville qui compte cent fois plus de handicapés, cela apparaît à certains dérisoire.

Quoi qu'ils en pensent, n'ayant pas d'autres solutions pour se déplacer, certains membres de la F.M.V.H. utilisent les minibus... *« Toute ma vie*, explique François, paralysé des jambes, *j'ai été transporté à part, sans cesse avec d'autres handicapés qui,*

*comme moi jusque-là, souffraient d'être dans leur ghetto et se taisaient ! Alors, même si c'est la première fois qu'une municipalité finance intégralement un transport comme celui-là, je continue d'être transporté comme avant : seul avec le silence des autres handicapés. »*

Mais les transports en commun ne sont pas le seul problème de ceux qui vivent dans un fauteuil... Se promener seul dans une rue. Passer d'un trottoir à l'autre. Franchir le seuil d'une boutique. Traverser un boulevard au milieu de la cohue impatiente des automobiles. Entrer dans un cinéma ou un bâtiment public. Dialoguer avec un fonctionnaire derrière son guichet pour une démarche indispensable. Téléphoner d'une cabine publique pour dire à un ami qu'on va lui rendre visite. Monter des étages...

Quotidien, voire presque automatique pour la plupart d'entre nous, chacun de ces gestes est un problème pour le handicapé ! Dans le meilleur des cas, celui où il a la force morale et la possibilité concrète de mener une vie sociale intégrée, d'avoir un travail, de sortir, il lui faut le plus souvent être accompagné dans les rues, descendu d'un trottoir à la chaussée, hissé, voire porté hors de son fauteuil s'il veut prendre l'autobus ou aller chez quelqu'un dont l'ascenseur est, au mieux, trop étroit, au pire inexistant. Viennent ensuite, à l'intérieur des appartements, l'étroitesse des portes, celle des couloirs, des toilettes et des salles de bains... Souvent assistés, parfois contraints de renoncer, les handicapés — un Français sur six si l'on tient compte de tous les niveaux et types de handicaps, — s'ils veulent rester actifs et ne pas s'étioler chez eux, doivent affronter l'espace hostile de la ville, voire se battre avec elle pour pouvoir *se déplacer* !

A Grenoble, la municipalité l'a fort bien compris, même si elle n'a pas, seule, les moyens de réaliser l'intégration sociale des handicapés. Pratiquant la concertation avec les handicapés et les autres usagers chaque fois qu'un bâtiment public est construit ou rénové, contrôlant autant que possible la conformité des constructions privées aux réglementations favorables aux handicapés, la municipalité n'a pas voulu se limiter au seul problème des transports en commun : construction de logements tenant compte des handicapés, travaux d'aménagement des trottoirs et de la voirie, installation de cabines téléphoniques accessibles, embauche de handicapés dans les services municipaux... Autant de tentatives pour commencer à intégrer dans la cité ses « minoritaires » les plus nombreux. ■

SYNDROME

# La Défense : les tours de l'angoisse

**Les promoteurs avaient annoncé « un nouvel art de vivre ». Le résultat est inverse : cortège de malaises psychosomatiques et difficultés accrues dans les relations sociales.**

MURIEL RAY

CHAQUE matin, quarante mille employés de bureau affluent vers la Défense. D'autres se rendent dans les tours du quai de Bercy. A Lyon, c'est La Part-Dieu qui draine les salariés du tertiaire. Sans oublier la vedette : la tour Montparnasse, flèche plantée au cœur de Paris. Avec retard, la France a suivi le modèle américain : les emplois administratifs se sont concentrés et les tours grattent le ciel.

La construction en hauteur, pense-t-on, doit permettre de rentabiliser, en « montant », un espace rare et cher. Pas du tout. Paris n'est pas Manhattan : à la Défense, la superficie au sol de l'ensemble des tours ne représente que 6 % de la surface totale. Une utilisation plus extensive de l'espace aurait donné la même quantité de bureaux avec des immeubles de hauteur beaucoup plus réduite : six à dix étages. La véritable explication de l'architecture verticale est aussi simple qu'inattendue : l'ascenseur. Pour une entreprise, concentrer ses bureaux doit permettre de faciliter les communications entre les personnels des différents départements. Or, aucun tapis roulant ne peut, en l'état actuel de la technique, rivaliser avec les vitesses atteintes par l'ascenseur. Le contre-exemple ? L'immense bâtiment du Pentagone, où tout déplacement entraîne des pertes de temps considérables. *Time is money.*

Le prestige du gigantisme a pu attirer de nombreux dirigeants éblouis par ces pyramides rectilignes. Et les employés ? Les pieds sur la moquette, la tête dans les nuages, évoluant dans un décor design, les usagers des tours n'ont pourtant pas l'impression d'être au paradis.

Juin 1976. L'été caniculaire. Soudain, la climatisation de la tour Paris - Lyon, dans le complexe Bercy-La Rapée, tombe en panne. Rapidement, la température monte à 40°. Derrière les vitres, les stores fondent. Des ambulances évacuent vers l'hôpital Saint-Antoine quelques employés évanouis.

A la suite de l'incident, la C.F.D.T. décide de lancer une enquête auprès des salariés des tours : 1 760 personnes vont répondre au questionnaire qui leur est proposé. Les résultats sont accablants. La moitié des employés interrogés déclarent avoir les yeux irrités ou des éblouissements ; 48 % ont fréquemment des rhumes, 25 % des sinusites ; près de 30 % souffrent de maux de tête et 46 % de lourdeurs dans les jambes. S'y ajoutent des troubles psychosomatiques : prise de poids, augmentation de la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments, troubles du sommeil, problèmes digestifs, anxiété.

Triste inventaire pour une architecture hautement rationnelle, « pensée » jusqu'au moindre détail ! Un récent rapport publié par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (1) met en évidence la complexité des facteurs à incriminer : psychologiques, technologiques, mais aussi, et surtout, sociaux.

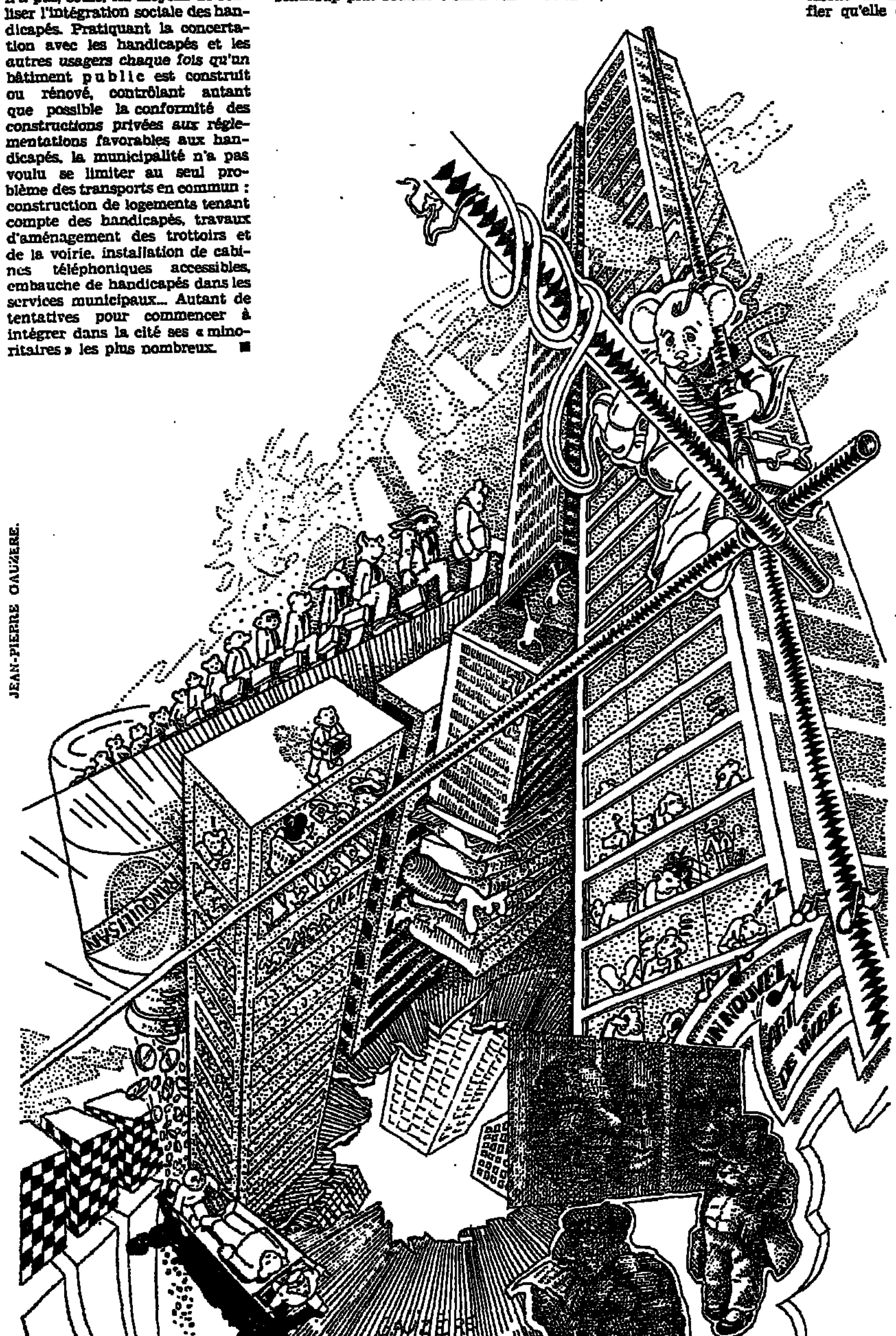
## Anxiété

Les tours sont un univers démesuré, totalement artificiel. Elles sont un remarquable catalyseur pour toutes nos angoisses diffuses. Quoi d'étonnant à ce qu'elles exacerbent l'anxiété de ceux qui doivent y travailler ? Le syndrome de la « Tour infernale »... Les entreprises tentent souvent d'enrayer le phénomène au moment de l'installation dans la tour. Ainsi, l'U.A.P. a-t-elle organisé, avant son implantation à la Défense, une opération portes ouvertes qui a concerné mille six cent vingt volontaires. Certains furent invités à mettre le feu à des échantillons de moquette, pour vérifier qu'elle était bien ignifugée.

Après l'emménagement, un service d'assistance a été mis en place. Il a dû répondre à plus de vingt et un mille *questions* émanant des nouveaux occupants !

Mais la psychologie n'explique pas tout. Certaines directions ont facilement tendance à attribuer l'ensemble des symptômes observés à l'« hystérie » d'un personnel essentiellement féminin. Or les tours présentent bien certaines caractéristiques techniques susceptibles d'affecter la santé des employés.

Les usagers des tours critiquent fréquemment la climatisation. Dans les immeubles de grande hauteur, un conditionnement permanent de l'air est en effet indispensable : le vent, l'ensoleillement, créent une pression variable selon les façades ; interdiction d'ouvrir les fenêtres, si vous ne voulez pas provoquer de véritables cyclones ! Fenêtres fermées, la climatisation s'impose pour le recyclage de l'air, le maintien d'une température constante et d'un niveau hygrométrique satisfaisant. Est-elle nuisible à la santé ? La gêne liée au ronronnement des climatiseurs, la claustrophobie engendrée par l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres, sont indéniables. Il n'existe cependant pas de véritable pathologie de la climatisation lorsque celle-ci fonctionne bien. L'air est certainement moins pollué dans les tours de la Défense que dans le quartier de l'Opéra vers 17 heures ! La climatisation présente, en outre, un avantage de confort non négligeable en période de forte chaleur.


JEAN-PIERRE GAUDERE

Mais le fonctionnement idéal est rare. L'air est parfois trop humide, ce qui peut provoquer des rhumes et des rhumatismes, ou, souvent, trop sec. La bouteille d'eau minérale sur le bureau fait partie du paysage quotidien des tours. Elle n'empêche malheureusement ni l'irritation des voies respiratoires, ni les conjonctivites. Les installations sont par ailleurs souvent calculées au plus juste au moment de la construction. A la moindre modification de l'agencement interne, par exemple le cloisonnement de plateaux conçus pour être paysagers, la climatisation devient insuffisante ; le recyclage de l'air se fait mal, et l'appauvrissement en oxygène provoque de la fatigue et des malaises.

Le conditionnement de l'air ne pose donc pas de problèmes de santé insurmontables, à condition de l'assurer correctement. Il n'en va pas de même pour les « locaux aveugles ». Qu'est-ce qu'un « local aveugle » ? Un endroit sans lumière du jour, sans aération naturelle, sans vue sur l'extérieur. On les trouve généralement en sous-sol, et dans les parties centrales des tours. Deux ordres de problèmes s'y cumulent : l'éclairage artificiel et l'absence de contacts avec l'extérieur.

L'éclairage artificiel n'entraîne pas seulement un inconfort visuel. L'absence de lumière naturelle affecte l'état physiologique général. Parce qu'elle contient des rayons infrarouges et ultraviolets, la lumière naturelle possède des propriétés spécifiques. Elle favorise par exemple l'activité biologique de la peau (sa carence entraîne une diminution des pigments cutanés, et donc un blêmissement). Elle augmente également la résistance aux maladies infectieuses et facilite la synthèse des vitamines. On saisit l'ampleur du problème si l'on pense que certains salariés *qui travaillent* en local aveugle et déjeunent dans une cantine en sous-sol ne voient pas la lumière du jour d'octobre à février, *sauf* le week-end !

L'absence de contacts avec l'extérieur soulève d'autres difficultés. Aux Etats-Unis, après avoir constaté que les employés des locaux aveugles sortaient plusieurs fois par jour pour voir « le temps qu'il fait », certaines directions ont installé dans les bureaux des postes de télévision en couleur permettant de suivre les variations météorologiques extérieures. L'histoire ne dit pas si ce recours pervers à la technologie a calmé l'anxiété des hommes coupés de leur environnement naturel...

## Isolement

Une tour, souligne l'ANACT, n'est pas qu'un bâtiment doté *de certaines particularités technologiques*. C'est un univers social et relationnel nouveau qui exige un important effort d'adaptation de la part de ceux qui y travaillent. Est-ce seulement pour le panorama que les étages directoriaux se situent presque toujours au sommet des tours ? Le vertical symbolise la hiérarchie dans ce qu'elle a de plus absolu. Au sens propre, les ordres « *tombent du ciel* ».

Cette distance entre les échelons supérieurs et inférieurs de la hiérarchie est accrue par la difficulté des communications internes. Paradoxalement, les tours concentrent les travailleurs mais isolent les individus.

Premier facteur : les horaires mobiles. Ils y sont indispensables. Comment la vingtaine d'ascenseurs *de la tour Assur*, à la Défense, pourraient-ils absorber en même temps les 2 600 salariés de l'immeuble ? Pendant la *pause de midi*, les employés de chaque service ont donc une heure assignée pour descendre déjeuner. Ils rencontrent *toujours* les mêmes personnes à la cantine, et jamais les autres. Beaucoup n'ont pas revu, depuis l'installation dans la tour, des collègues qu'ils côtoyaient quotidiennement dans leur ancien immeuble du centre de Paris.

Les déplacements verticaux entravent *également* les *contacts* spontanés. Comment s'arrêter pour bavarder cinq minutes dans ces ascenseurs ultra-rapides ? Et pourquoi *aller chercher* à l'étage supérieur le chocolat ou le café-crème que les distributeurs peuvent vous procurer à chaque niveau ? Là encore, les contacts se raréfient.

On comprend dès lors l'enjeu réel des conflits — allant jusqu'à des débrayages — apparemment anecdotiques, autour des cafétérias. Celles-ci sont, *en effet*, le seul *endroit où* les salariés peuvent se rencontrer facilement. Plusieurs fois, les directions ont tenté d'en restreindre l'accès pendant les *heures* de travail. On alla jusqu'à proposer des distributions gratuites de boissons aux employés restant à *leur poste de travail*.

La difficulté des communications entre les différents services réduit donc l'unité sociale à l'étage, le « plateau », dans le jargon des tours. Il s'agit fréquemment de plateaux paysagers. Ceux-ci sont en effet bien adaptés à l'architecture des tours : supprimer les cloisons permet une meilleure diffusion de la lumière naturelle et réduit le coût de revient de la climatisation. Pour le personnel, la découverte du travail en espace ouvert a donc souvent accompagné le déménagement dans la tour. Cela ne s'est pas toujours fait sans douleur.

*Chaque individu* a besoin d'un territoire qu'il peut considérer comme sien et le marquer de son empreinte. Un bureau paysager ne peut satisfaire ce besoin que s'il présente des caractéristiques de confort suffisantes : excellent isolement acoustique, espacement convenable entre les bureaux, etc. Quand ces conditions sont réalisées, les salariés s'affirment satisfaits. Sinon, les tensions sont exacerbées. Pour « échapper à son voisin », des comportements de « marquage du territoire » apparaissent. Un employé explique : « *On se cloisonne avec des armoires, des cartons, des dossiers. Les gens ne viennent pas. C'est notre domaine.* »

## Reconversion

L'encadrement, lui aussi, est réticent. Un sondage réalisé dans une compagnie d'assurances montre que plus le niveau hiérarchique augmente, plus l'on s'oppose au bureau paysager... jusqu'au grade de fondé de pouvoir, pour lequel la tendance s'inverse. Il se trouve que les fondés de pouvoir représentent très précisément le niveau hiérarchique auquel un cadre a droit à un bureau individuel. La baisse de prestige liée à la perte du bureau fermé n'est pas seule en cause. Le bureau paysager redistribue les cartes. Le commandement autoritaire n'est plus de mise : « *Avant*, déclare un agent de maîtrise, *quand quelqu'un faisait une ânerie, on pouvait le convoquer et lui passer un savon. Ce n'est plus possible maintenant de critiquer quelqu'un devant tout le monde. Il faut modérer le ton, convaincre.* » Le droit à l'erreur se réduit : « *Si l'on fait une erreur, il y aura toujours quelqu'un qui le remarquera. On est forcé d'être plus compétent.* » Enfin, le bureau paysager étant destiné à favoriser le travail en groupe, le « commandement » doit faire place à l'« animation ». Reconversion périlleuse pour beaucoup de cadres formés à la vieille école !

L'espace ouvert est, enfin, une *structure de contrôle, dans* laquelle chacun peut, à tout instant, être vu et entendu par tous. Les syndicalistes s'en plaignent : « *Avant il y avait de petits bureaux de quatre ou cinq personnes*, explique un militant C.G.T. dans la tour ASSUR. *On pouvait y aller discuter, le chef n'était pas là tout le temps. Maintenant, avec les grands plateaux, ce n'est plus possible. Les gens n'osent pas parler devant le chef. Nous-mêmes, on fait une déclaration et puis on s'en va.* »

## Pourquoi sortir ?

Si la tour est un milieu social très *spécifique*, c'est aussi parce qu'elle est totalement coupée du tissu urbain traditionnel. A de rares exceptions près, les tours sont regroupées en de vastes zones de bureaux, qui furent implantées à la périphérie des villes pour en désengorger le cœur. Beaucoup de salariés de La Défense travaillaient auparavant dans le traditionnel « triangle des affaires » : Champs-Elysées, Opéra, Saint-Lazare. Pour eux, le changement est radical.

A midi, les employés des vieux quartiers, surtout les femmes, *participent* à toute une activité de détente et commerciale. On va déjeuner ou prendre un café au bistro du coin ; ou bien on *saute son repas* pour garder la ligne, et on en profite pour aller lécher les vitrines des Galeries Lafayette. A la Défense, on reste *dans sa tour. Elle contient tout* ce qui est nécessaire à la vie courante : cafétéria, cantine, éventuellement agence de voyages ou de banque. Et pourquoi sortir ? Faute de pôle d'attraction à l'extérieur ? « *On n'a pas envie de descendre dans l'unique café pour y retrouver les mêmes têtes. Et à part le café, il n'y a rien* », résume une employée du GAN.

« Nouvel art de vivre » comme l'annonçaient les promoteurs de La Défense ? Ou nouvelles usines tertiaires ? ■

(1) ANACT, 16-20, rue Barbès, 92120 Montrouge.

CROQUIS

# Les cobayes du panaché

*« Vous buvez du panaché ? »* interroge l'animatrice avec un sourire d'une gourmandise évocatrice. Evidemment nous en buvons, sinon qu'aurions nous à dire ici ce soir, tous les onze, à cette « réunion de consommateurs » organisée par une agence de publicité autour de petits fours laqués.

*« La première fois, c'était au café »* : le buffet campagnard fleuri et indigeste délie les souvenirs, tandis que les cuillers creusent les imaginations. Que peut bien représenter pour nous le panaché ? En buvons-nous à la maison et sinon pourquoi pas ?

Mines graves, nous engageons le débat.

Le panaché doit-il être doux ? Oui, mais rehaussé d'une pointe d'amertume.

Passionnées mais courtoises répliques dont ne perdent pas une goutte caméras et micros discrètement embusqués.

Surprise ! D'un carton, l'animatrice extrait le produit miracle, du panaché tout prêt, en bouteilles, rien à faire qu'à décapsuler, les foules attendaient avec angoisse.

Claquements de langue. Ça manque de mousse.

Que représente la mousse pour vous ? La mer. Va pour la mer, vagues échevelées et sables brûlants viennent déferler sur la moquette.

Le même sans alcool, que représente l'alcool pour vous ?

Le même à la fraise, à l'orange, au citron vert, avec plus de bière.

Sourire mousseux en bataille, l'animatrice guette la moindre de nos mimiques gustatives. *« Si vous n'aimez pas, dites-le ! »* On le dit. On s'amuse bien.

Dernier sourire. Merci, vous avez été si spontanés ! Grimaces et adjectifs dorment dans la boîte, prêts à être disséqués à la loupe par les scientifiques de la consommation. Fiers d'avoir bien mérité de la bibine, les ventres ballonnés se lèvent lourdement. On replonge dans l'hiver, grisés du doux sentiment d'être à l'avant-garde de millions de gogos.

DANIEL SCHNEIDER.

# L'ermite

J'ai fini par la retrouver dans une maisonnette entre champs et bois Seule. Quarante ans. Elle fait encore jeune mais l'âme vieillit bien avant le corps. Pendant quelques années, très brèves, très excitantes, elle fut une comédienne connue et reconnue. Elle a eu son heure. Elle ne paraît pas fâchée qu'elle soit passée. Jadis elle était déjà solitaire, vivant dans la pire des solitudes : celle où l'on n'est jamais seul avec soi-même. Elle n'était pas asociale mais très réservée. Elle avait une pudeur énorme qu'on prenait pour du dédain. Bienveillante et ingénue *comme* elle était, je me demandais même comment elle pouvait être comédienne.

Profession : ermite. Elle rit. Doucement. *« Tu comprends, un jour vient où l'on trouve que tout est loin : les choses, les gens, mais pas assez loin. Où aller pour être libre ? La peur vous prend de s'installer dans quelque chose de laid. »*

Je la regarde et sens qu'il s'est passé quelque chose. Deux pièces : une cuisine, une cellule. Insoutenable solitude de la chambre. Un matelas de fougères sur le plancher. Une table. Une chaise. Du bois coupé. Au mur, un règlement écrit de sa main : celui de sa vie. Ni eau, ni gaz, ni électricité. Une femme seule, dit-elle, c'est inquiétant. C'est donner pâture à la malveillance. Ça fait sorcière, jeteuse de sorts. Ça attire les rôdeurs. Des voleurs passent de temps en temps.

Il fait froid ici ? *« Oui, beaucoup de vent mais le problème, pour l'ermite, c'est : comment faire pour vivre ? Je veux dire, matériellement. J'ai mon jardin, mes œufs, les plantes sauvages, mais la vie verte n'est pas rose. »* S'il n'y a de vie spirituelle qu'à partir de 3 000 calories par jour, il faut trouver autre chose. *« Des gens m'aident ; certains que je ne vois jamais. Une fois par semaine, je descends au village. J'essaie de rester naturelle. »*

Elle tient à la liturgie de sa vie quotidienne. Elle s'est divisée en trois parts : Dieu, la nature, survivre. Si exigu que soit son habitat, elle y occupe toute l'étendue d'elle-même : *« Actrice, j'ai vécu pour rien, maintenant je vis à mon compte. »* Son âme a pris le maquis. Elle n'a avec la vie que des rapports lointains. Elle a rompu avec sa classe et sa profession pour vivre au-dehors dans le désert de la pauvreté et (?) de l'amour. Toquée ? C'est vite dit. Au moins a-t-elle droit au silence et à l'air pur : denrées des plus rares.

*« Un jour, deux types sont venus avec une caméra. Je me suis cachée. Si on parle de moi, tout est détruit. »* Elle me montre le bois au fond duquel, en mai, elle entend le chant du coucou qui lui perce le cœur.

Sur la table : saint Jean de la Croix. Déjà plus soucieuse d'au-delà que d'ici-bas ? Elle a ses zones d'ombre. Ça donne du relief à son portrait. C'est la femme, en tout cas, la plus « authentique » que je connaisse.

Déjà trois ans de vie érémitique dans ce petit camp de déconcentration. Une façon de s'envoler vers de nouveaux territoires ? Elle a toujours adoré les défis. Celui-là ne lui paraît pas trop grand. Pour gagner, il faut n'avoir rien à perdre. Elle croit qu'elle a gagné. Elle ne sait pas encore quoi. Moi non plus.

PIERRE LEULLIETTE.

# Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

## Le nouveau-né

Il naquit de façon tout à fait normale, de parents également normaux. Mais à peine avait-il surgi du ventre de sa mère qu'il se mit à grandir, à grossir, à forcir, pour atteindre en quelques secondes la taille d'un enfant de cinq ans. Moins d'une minute plus tard, il avait le physique et la mentalité d'un garçon de quinze ans, sans parler du savoir et du langage, car il s'exprimait déjà avec une grossièreté bien de son âge.

Le temps d'y croire, il quittait ses parents, qu'il dépassait déjà d'une tête, il s'empara de la serviette en cuir de son père et sortit. Il revint soixante secondes plus tard et, en déposant sur la table quelques liasses de billets de banque, il se déclara très satisfait des affaires. Il fit encore prospérer l'affaire familiale au cours d'une nouvelle absence qui n'atteignit pas une minute, puis dut se résigner à accepter une faillite frauduleuse tout aussi fulgurante. Désabusé, aigri, blanchi sous le harnais, il affirma qu'il était temps pour lui de penser à la retraite, mais on n'eut même pas le loisir de s'en inquiéter, déjà il s'était écroulé dans un fauteuil, à moitié paralysé, et quelques instants plus tard il se crispait, terrassé par une embolie qui l'emporta.

Il avait vécu moins de cinq minutes, mais il devait avoir quatre-vingts ans, à quelques mois près.

COTE-D'IVOIRE

# Carnaval sous les manguiers

**Un carnaval « à l'européenne » en Afrique noire, créé de toutes pièces, ambigu, paradoxal et inquiétant. Révélateur aussi des contradictions culturelles et de développement de l'Afrique contemporaine.**

PIERRE FRÉGEAC

LES flamboyants flamboient. Comme des chrysanthèmes arborescents. Mais. C'est la fin de la saison sèche. L'embrasement de ces arbres somptueux annonce ici, en Côte-d'Ivoire, l'approche de l'hivernage, aux antipodes de l'année. L'harmattan a soufflé. Fort. Depuis plusieurs semaines, ce vent froid et sec qui vient du nord, chargé des sables du Sahara, dépose sournoisement sa pulvérulence en fine pellicule partout où le laissent passer les claustras ajourés. L'atmosphère desséchée résonne du craquement sinistre des charpentes de bois. Les derniers feux de brousse ont enfumé la région et rendu, avec le sable du vent, la lumière dorée un peu glauque, le soleil constamment voilé, l'air brûlé, étouffant. Bientôt, les pluies torrentielles feront place nette pour une nouvelle vie à renaître. Les hôtels de vacances fermeront. Les villages reconstitués pour les touristes retrouveront leur existence fantôme et vide. La nature refleurira. La saison humide s'installera jusqu'en octobre.

Les flamboyants flamboient. A Bouaké, deuxième ville de Côte-d'Ivoire, à 400 kilomètres au nord d'Abidjan, c'est un signe de fête. La tradition, pourtant, n'y est pour rien. Ce carrefour commercial, économique, ethnique, religieux, de deux cent mille habitants, situé entre la forêt tropicale au sud et la savane sèche au nord, est le siège d'une étonnante célébration en Afrique. La municipalité de Bouaké a, en effet, « inventé », il y a une dizaine d'années, des jours de liesse populaire à l'occasion d'une semaine commerciale fixée autour du mardi gras, le tout clôturé par un ahurissant carnaval *« en passe de devenir aussi célèbre que celui de Rio (sic* ministère du tourisme).

Kouakou m'avait prévenu : *« Au carnaval, on a parfois un peu honte. L'Afrique y parodie l'Occident. La fête n'est plus vraie ni spontanée. Beaucoup de danseurs et de majorettes se vendent pour des marques de bière ou de n'importe quoi. Mais il faut venir. Parce qu'il y a des masques authentiques qui sont réquisitionnés pour constituer le défilé, et là, c'est l'Afrique plus secrète qui vient se présenter. »*

## Taxis-brousse

La semaine commerciale bat son plein. Les Libanais et les Dioulas, commerçants traditionnels venus d'ailleurs, ne sont plus les rois des affaires. Ce sont souvent les derniers camelots de bazar. La concurrence est âpre. Beaucoup de sociétés françaises ont leurs propres distributeurs, gérant dépôts et agences, qui ont succédé aux « comptoirs », avec l'efficacité des méthodes de marketing et de publicité importées. Beaucoup de ceux qui exposent leurs produits sur l'avenue aboutissant à la gare seront au départ du carnaval, dimanche. L'agitation et l'animation croissent au fil des jours. Des villages de brousse environnants sont arrivées les familles de ceux qui ont « réussi » à Bouaké : employés dans l'administration, les banques, les magasins, boys à tout faire... On va à Bouaké ou à Abidjan comme on « monte » à Paris. Pour étudier ou trouver du travail. Que ce soit pour un poste subalterne ou un emploi de cadre supérieur. Et la famille restée au village est à la charge de celui qui porte ses espoirs.

Les taxis-brousse et les « 1 000 kilos » déversent leur chargement de volaille, d'ignames, de bananes, de villageois en promenade. Salut ! La parenté n'arrive pas les mains vides, mais la tête chargée de bassines émaillées débordantes. La fête sera grandiose !

De leur côté, les très importantes personnalités de la région, l'élite de la communauté d'Européens, et leurs cours respectives, préparent leurs costumes, astiquent leur matériel d'apparat pour la soirée de samedi où les mondanités dérouleront leurs fastes autour de la piscine, haut lieu de réception, à côté du zoo, dans un bosquet de tecks à quelques kilomètres de la ville. Le maire, le député, le préfet, quelques ministres en goguette, le président, si son temps le permet, et mesdames, honoreront de leur présence cette brillante soirée. La fille de l'un d'eux sera élue « miss Carnaval » au dessert par toute l'assemblée. Les « zoulous » se déchaîneront ensuite pour faire danser tout cet aréopage dans un ensemble touchant où la lumière noire oubliera pour un soir les couleurs du réel.

## Dimanche

Le muezzin a lancé sa prière au lever du soleil, comme tous les matins. Les cloches de la cathédrale ont annoncé la messe à 9 heures. L'Eglise est bonne mère pour le repos des « infidèles ». Dimanche. Le jour du carnaval. Tout Bouaké est déjà dehors. Les derniers préparatifs occupent la matinée : pour les chars, ultimes finitions, pour les groupes divers, répétition finale dans les quartiers en effervescence. Les troupes « folkloriques » de la région ont commencé leurs démonstrations. Il y aura une accalmie, cependant, après le déjeuner. La sieste est une trêve que les plus grandes fêtes ne sauraient ignorer.

Le grand défilé va pouvoir commencer. Vers 15 heures, la police élargit à coups de chicotte l'étroit passage que la foule épaisse a laissé au milieu des avenues. Dans un hurlement de sirènes, le cortège des officiels, à bord de luxueuses berlines noires climatisées, atteint la tribune pavoisée. Le flux et le reflux de la foule font onduler le trottoir, qui n'est plus rectiligne. L'énergie des policiers se mesure à l'avancée de la vague. La marée humaine ne cesse de monter. Tant bien que mal, tout le monde a sa place. Il fait beau. Il fait chaud. Quelques Blancs surexcités et suréquipés ont déballé leur trépied, leur réflex, leur téléobjectif. De retour à la maison, les voisins n'en reviendront pas. Avoir vu d'aussi près la vie bruyante et primitive de l'Afrique ! Nos explorateurs amateurs ont leur scoop. Pleyel en a vu des moindres. Ceux qui sont dans les fromagers ont à la fois l'ombre et le panorama. Mais les branches surchargées pourraient bien céder avant que..., mais chut ! Voilà la fanfare qui ouvre la parade. La foule est attentive. La télévision télévise. Et la fête commence.

*« Hello ! le soleil brille, brille, brille. Hello !... »* Au bout de la route, sous la voûte des arbres, la fanfare municipale arrive bien au pas. Tenues blanc-bleu marine, casquettes plates, cuivres dorés. Le rythme est allègre et militaire. Leçon bien apprise. Solfège martial assimilé. La France éternelle est passée par là. Ma surprise est de taille. Elle ne fait que commencer. J'attendais en entrée une débauche de tam-tams, une frénésie de ces danses dont les corps, dit-on, s'ennivrent. Non. L'air triomphal scande le défilé. Cette fanfare a un air de Midi et de monument aux morts. Par contre, ce qui suit relève de l' « authenticité » ! Après un monstre géant, mille-pattes vagabond et légendaire égaré dans la ville, une troupe de danseurs yacoubas, en tenue traditionnelle, attire les regards. Stupéfaction. Les hommes sont presque tous affublés d'horribles masques de Blancs, en plastique, importés de France : crânes chauves, nez bouffis, fausses moustaches grises, têtes difformes... Eh oui ! C'est carnaval. A tout prix. Est-ce une parodie ? Cette femme qui s'est fait une tête de poivrot, cette autre de Capitaine Crochet, ces Pompidou en solde, invendus sous Giscard, ces personnages de pacotille, ces surplus de nos fêtes. Tristes stocks qu'un continent déverse... Le flot continue.

## Masques sacrés

Le groupe suivant est Baoulé (ethnie habitant autour de Bouaké). Les joueurs de tam-tam entourent le masque sacré rituellement accompagné de son assistant, « sorti » du village pour l'occasion, réquisitionné sans doute, car sa présence ici paraît anachronique. Pour les Baoulés, animistes, l'harmonie du monde repose sur l'équilibre des forces naturelles. Qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Et justement, les masques sacrés, au visage étrangement asiatique, rose, jaune ou bleu pâle, représentent à la fois les génies, les ancêtres et, confusément, les dieux. Ils sont l'intermédiaire entre les humains et l'univers où siège la force divine et permettent d'éloigner les esprits maléfiques. Les porteurs du masque, « initiés », l'incarnent totalement pendant la danse et doivent rester inconnus. Le masque sacré au carnaval, c'est aussi déroutant qu'à Paris un évêque en mitre sur la scène du Lido. Sacrilège. Profanation. Le défilé continue dans les clameurs.

La danse rituelle et sacrée est devenue spectacle. La cérémonie magique est devenue bouffonne. Ici, le grotesque des masques de celluloïd, boursouflés, hilares, ridicules, en fait une comédie tragique où le rire est indécis. Kouakou avait dit juste. L'intouchable, le sacré, la tradition sont moqués, défigurés. Les anciens se taisent. Peut-être ont-ils mal. La danse n'existait en Afrique que par sa signification religieuse et sociale. Mais la vie moderne fait disparaître de nombreuses coutumes. Les enfants et les adolescents scolarisés ne sont plus initiés complètement aux secrets de la vie au village. Ils ne comprennent plus le sens ésotérique des vrais masques, des danses. Les vieux s'en vont avec leur savoir, bibliothèques inarchivées. Parti l'esprit, il reste les oripeaux. Et l'attraction folklorique exhibée pour les fêtes « païennes » et le touriste qui passe. Même ce carnaval fait par les Bouakéens donne l'impression de montrer sans comprendre, sans respecter.

Féru de psychanalyse à ses heures, un ami coopérant me suggère que, ainsi, l'Afrique exorcise son passé dominé par la tradition ancestrale et le pouvoir exercé par les Blancs. Que c'est une manière d'affirmer tout ce qui est contenu et rarement exprimé. Les nouvelles générations ont choisi une autre voie, celle du développement modèle occidental, et elles l'affirment. En piétinant leur passé, même si c'est parfois sous couvert d'authenticité. Plusieurs chars réalisés par des organismes ivoiriens me font aussi penser à cette interprétation.

## Majorettes

Tous les collèges, les lycées de la ville, les grandes sociétés commerciales, les associations ont conçu un char ou une attraction. Le lycée des filles présente ses majorettes en shako et cape rose vif, jupette et corsage blanc. Elles sont précédées par la fanfare du collège Saint-Viateur, aux couleurs nationales : orange et vert. *« Auprès de ma blonde, qu'il fait bon, fait bon, fait bon, auprès de ma blonde... »* Paroles d'un air aussi anachronique que le début d'un livre d'histoire, qui avait cours il n'y a pas si longtemps, où les élèves apprenaient la vie agitée de *« nos ancêtres les Gaulois... »*.

Un char présente les premiers cosmonautes noirs, en casque de moto, d'autres racontent quelque légende occidentale, comme si, sur place, l'imaginaire avait épuisé ses ressources. Un char est une allégorie de la production des légumes en Côte-d'Ivoire : le carnaval est aussi un moyen de communication et de pédagogie. *« Achetez ivoirien »*, proclame une grosse tête. *« Buvez Beaufort, la bière qui rend beau et fort, brassée à Bouaké »*, chantent des bouteilles géantes escortées d'hôtesses en uniforme. L'armée elle-même présente son « programme d'action civique », entre les Gauloises fabriquées sous licence et les pagnes tissés et teints industriellement à l'usine de Gonfreville.

Le carnaval, c'est à la fois la caravane du Tour de France, la cavalcade bigarrée de Nice, le Palais de la découverte et la Foire de Paris, en pleine Afrique noire.

## Le vrai et le faux

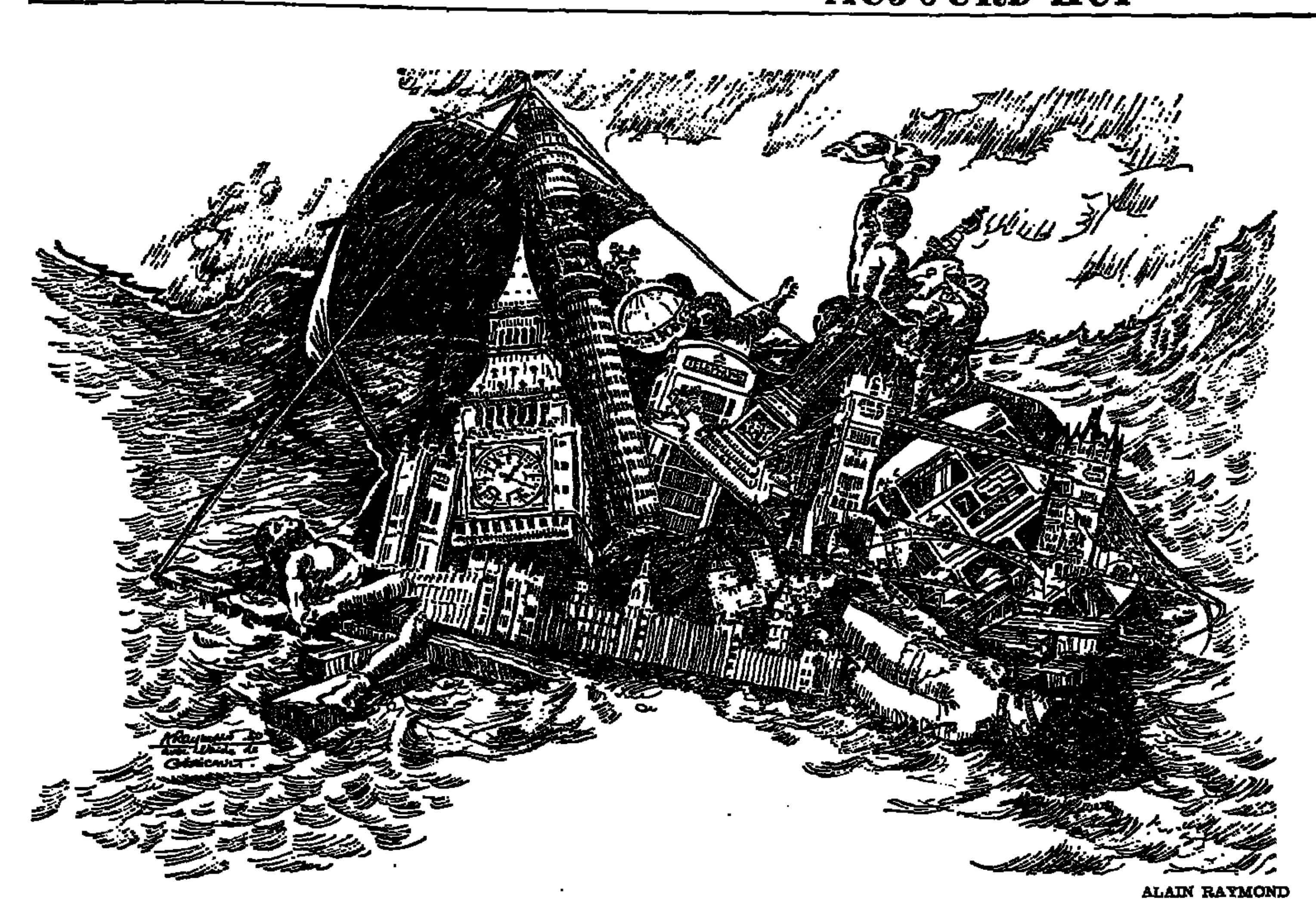
Le maître des lieux, maire de la ville, termine le défilé, à cheval, avec le club équestre et quelques notables, encadré de tirailleurs sénégalais. Des coups de feu impressionnants sortent des vieux fusils qui ont fait la guerre sous les drapeaux français. Ovation du public. M. Djibo Sounkalo est radieux. « Son » carnaval est un triomphe, et ce n'est pas fini. Massée derrière lui, Miss Bouaké et l'effigie du roi du carnaval, la foule suit, compacte, à travers la ville, jusqu'à la place d'Air-France. Arrivée là à la nuit tombée, vers 19 heures, il y aura quelques discours, puis l'effigie sera brûlée dans le brouhaha indescriptible de tous les tam-tams, des balafons et des milliers de participants, acteurs et spectateurs.

Il faudra plusieurs heures pour que le calme revienne en ville, vaincu par la tranquille assurance de la nuit, intense et imperturbable. La journée et le carnaval redéfileront une ultime fois dans des rêves confus et fatigués. Etranges souvenirs où se mêlent intimement parodie et sincérité, vrai et faux, toc et sacré, publicité et artifice, coutumes et mode, griots et médias, hier et aujourd'hui, Blancs et Noirs, Afrique et Occident.

Et si le carnaval était l'exacte réplique des paradoxes, des ambiguïtés et des interrogations de l'Afrique pour demain ? ■







ALAIN RAYMOND

GRANDE-BRETAGNE

# La barrière de Londres

**Londres est menacée à chaque instant d'être noyée sous les flots conjugués de la Tamise et de la mer du Nord. Une seule issue : terminer au plus vite la « barrière ».**

JEAN-MARIE MACABREY

LONDRES, début janvier. Depuis quelques jours, le temps est à la pluie. En aval de la capitale, la Tamise a quitté son lit en maints endroits, inondant légèrement certaines banlieues éloignées et la campagne qui leur succède jusqu'à la mer. Le fleuve, en outre, répercute des marées anormalement élevées. Mais les Londoniens, accoutumés à voir leur Tamise monter et descendre au gré des caprices de la mer du Nord, ne s'inquiètent guère de quelques pouces d'eau supplémentaires. D'ailleurs, là n'est pas le pire.

A la même époque, une importante dépression atmosphérique s'est formée au-dessus de la mer du Nord, provoquant un étonnant gonflement des eaux au-dessus de leur niveau normal. La dépression se déplace maintenant en direction du sud de l'Angleterre, poussant devant elle une vague énorme. Une violente tempête nordique survient, qui accélère encore la progression du rouleau. La vague passe Aberdeen, le nord-est de l'Angleterre, puis se précipite entre les côtes hollandaises et anglaises. Prises dans ce goulet d'étranglement, elle se gonfle encore davantage, devient plus menaçante. Trouvant dans l'estuaire de la Tamise un exutoire naturel, elle s'y engouffre avec violence. Ses flots se répandent déjà dans la campagne environnante, mais leur force est telle qu'ils poursuivent néanmoins leur remontée du fleuve. Nous sommes le 9 janvier au soir.

Dans les premières heures du 10, la vague frappe Londres dans la surprise la plus totale. Brisant, dans un bruit de tonnerre, les digues de la rive gauche, une énorme masse d'eau fond sur les quartiers de Westminster et de Hammersmith. Sans que nul n'ait le temps de donner l'alarme, le torrent s'engouffre par les fenêtres des « basements » (1), renversant meubles et gens, pulvérisant les cloisons. On comptera quatorze morts.

Cette tragédie n'a pas eu lieu cette année mais en 1928. Ce qui ne veut pas dire que les risques aient disparu en 1980. On estime même qu'ils sont plus grands aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Pour trois raisons : la fonte des calottes glaciaires entraîne une augmentation sensible du niveau des océans : la Grande-Bretagne subit une inclinaison vers le sud-est à raison de 30 cm tous les cent ans ; la ville de Londres s'affaisse progressivement en raison de la mouvance de son sous-sol d'argile.

(1) Appartements du sous-sol.

## Deux vagues

La capitale a frôlé deux fois la catastrophe au cours des quatre dernières années. En 1978, une « vague », poussée par une tempête soufflant à 130 km/heure, a provoqué un soulèvement brutal du niveau de la Tamise qui est venue lécher les murs de protection à quelque 60 cm de leur sommet. Deux ans auparavant, l'arrivée d'une autre « vague » avait coïncidé, *God thanks !* avec une marée basse. Et si, en 1953, Londres fut sauvée d'un désastre certain, ce fut seulement parce que les digues bordant le cours inférieur de la Tamise s'écroulèrent sous la pression des flots de la mer du Nord, livrant à leur férocité la région de l'East-Anglia. La « chance » de la capitale fut chèrement payée : on dénombra trois cents morts.

Si une inondation de ce genre frappait Londres aujourd'hui, on estime que 70 km2 de la ville seraient plus ou moins recouverts par les flots. Seraient touchés 1 250 000 personnes et des biens d'une valeur totale de 27 milliards de francs, parmi lesquels trente-cinq hôpitaux. Une cinquantaine de stations de métro se trouveraient hors d'usage ainsi que la plupart des ponts et tunnels de la Tamise. Les réseaux de gaz et d'électricité seraient probablement endommagés, les conduites d'eau polluées. Le Parlement, New Scotland Yard et la plupart des bâtiments gouvernementaux pourraient baigner dans un mètre d'eau pendant une journée entière.

Les responsables du Great London Council (G.L.C.) — l'administration municipale londonienne — sont tellement convaincus du danger qu'ils ne se demandent pas *si* un tel fléau est possible, mais *quand* il surviendra. L'inquiétude des autorités ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Dès 1879, le Thames Flood Act reconnaissait officiellement l'existence du danger. Dès lors, des murs de protection furent érigés sur les bords de la rivière et régulièrement rehaussés depuis la catastrophe de 1928.

Une solution aussi simpliste ne pouvait évidemment servir indéfiniment. Une étude, réalisée par le G.L.C. dans les années 50, montra qu'il aurait fallu surélever de 2 mètres les défenses existantes pour donner à Londres une protection à long terme. On imagine aisément le résultat désastreux qu'une telle politique aurait eu sur l'aspect déjà passablement laid de la rivière. Le G.L.C. opta donc, en 1953, pour une solution beaucoup plus audacieuse prévoyant la construction d'une « barrière mobile » sur la Tamise à hauteur du quartier de Greenwich.

Les études piétinèrent pendant quinze ans. Mais, en 1968, le G.L.C. donna une nouvelle impulsion au projet. Il commanda, tout d'abord, une étude océanographique et météorologique des phénomènes de « raz de marée » d'origine atmosphérique. Cette étude permit une évaluation statistique des risques et aboutit à l'arrêt d'un projet de barrière, apte à résister à une « vague » dont la probabilité ne soit que d'une fois tous les mille ans. (L'actuel système de protection est capable de faire face à une « vague » statistiquement possible tous les cinquante ans.)

La barrière se présente sur les plans comme une série d'énormes portes d'acier en forme de quart de cylindre, fixées par leurs extrémités à de solides piliers servant également de supports à la machinerie hydraulique destinée à mouvoir les portes. Lorsque la barrière est en position de repos, les portes restent placées horizontalement dans leur caisson de béton encastré dans le lit de la rivière. La navigation se fait alors normalement. Pour faire obstacle à une éventuelle « vague », il suffit de faire pivoter les portes à 90 degrés. L'opération prendrait au maximum trente minutes.

Les travaux, commencés en 1974 et actuellement à moitié terminés, devraient l'être en 1982. Pour hâter leur achèvement, le G.L.C. a demandé aux entreprises de travailler jour et nuit. Près de deux mille ouvriers sont employés sur le chantier. Le coût total de l'entreprise est évalué à 3 320 millions de francs (au prix de mars 1979), dont 65 % sont pris en charge par l'État, le reste étant financé par la ville de Londres. Ce prix astronomique s'explique en partie par le fait que la barrière elle-même n'est qu'une fraction des travaux, sa construction ayant nécessité un relèvement des digues en aval de Londres.

Selon M. Granger, ingénieur au G.L.C., la fiabilité de la construction a été la préoccupation majeure des responsables. Il a fallu neuf mois pour résoudre le seul problème des fondations. Par souci de sécurité, toujours, il fut décidé de n'utiliser que des techniques éprouvées, telles que ces énormes bras hydrauliques chargés de mouvoir les portes. Des techniques plus sophistiquées auraient peut-être donné à la barrière un aspect plus discret, plus « moderne », mais en auraient diminué la sûreté. Pour atténuer l'apparence massive de la construction, il est prévu de coiffer chaque pilier d'un toit en forme de coquillage dans le style de l'Opera House de Sidney. Dans deux ans, si tout va bien, la barrière de la Tamise fera partie du paysage londonien au même titre que la tour de Londres ou le Palais du Parlement.

D'ici là, Londres restera à la merci des dangereuses fantaisies de la mer du Nord. Le G.L.C. a lancé une campagne pour sensibiliser la population, qui ne semble guère consciente du danger et qui serait plutôt portée à maugréer contre le coût jugé excessif de la barrière. « *La différence entre nous et la Hollande*, explique M. Granger, *est que là-bas le pays entier est conscient du risque. Ici, il s'agit d'un problème local que les gens ont tendance à minimiser.* »

En 1978, le G.L.C. organisa un exercice d'alerte : le résultat fut catastrophique. De nombreuses personnes n'avaient même pas remarqué la sirène. Et parmi les personnes âgées qui l'avaient entendue, certaines crurent à l'annonce d'une attaque aérienne, la sirène étant identique à celle utilisée pendant la seconde guerre mondiale. On imagine les effets d'une telle méprise si, en cas d'alerte réelle, les gens se précipitaient à la cave plutôt qu'au grenier... ■



## REFLETS DU MONDE

### DAILY EXPRESS — THE VOICE OF BRITAIN

### Entre le vautour et la sorcière




« *Rendez-la furieuse pour trois livres* », tel est, rapporte le quotidien londonien *DAILY EXPRESS*, le slogan inventé par les publicitaires du parti travailliste britannique pour une campagne de recrutement.

Ce slogan propose de gâcher la bonne humeur de Mme Thatcher, le premier ministre conservateur, au prix de la cotisation annuelle au Labour. Il ornera les affiches et les annonces dans la presse en entourant une caricature du chef du gouvernement.

« *M. Heffer, du comité d'organisation du parti travailliste, admet que d'aucuns trouveront déplaisante cette caricature. Lui-même trouve plutôt flatteur ce mélange de vautour et de sorcière (...). Le porte-parole du parti conservateur estime, lui, que de tels dessins ne méritent pas de commentaires, mais pense que les gens seront intéressés d'apprendre qu'ils peuvent adhérer au parti conservateur pour une demi-livre seulement.* »

### LE SOIR

### Un dollar providentiel

Ce n'est pas seulement en France que le loto fait des heureux. Le quotidien bruxellois *LE SOIR* relate l'histoire suivante :

« *Un billet d'un dollar trouvé dans une rue de New-York par Melina Chica de Zapata, âgée de quarante-deux ans, et originaire de Cali en Colombie, s'est littéralement transformé en une pluie de dollars.*

» *Cette mère de cinq enfants avait, en effet, investi le billet, qu'elle avait soigneusement conservé, dans le jeu du loto pour la première fois de sa vie. Un porte-parole de la société du loto a annoncé à New-York que la touriste colombienne avait gagné grâce à cela plus de 391 000 dollars (environ 11,7 millions de francs belges).*

» *La senora Zapata était venue à New-York en décembre 1979 pour rendre visite à son beau-frère. Elle y retournera dans deux semaines avec ses gains...* »

### ПРАВДА

### Un parc lucratif

« *Chacun s'amuse comme il peut* », constate la *PRAVDA* en rapportant comment les employés du parc de loisirs Gorki, de Moscou, arrondissaient leurs revenus :

« *Chaque tour des chevaux de bois doit — nous avons un plan pour tout — durer sept minutes et demie. Les escrocs trafiquèrent les mécanismes du carrousel et purent encaisser davantage en faisant durer chaque tour moins longtemps. Avides de gains, ils n'arrêtaient même pas les machines pour l'entretien nécessaire et faisaient tourner le carrousel qu'il pleuve ou pas. (...) Pendant ce temps, le caissier et les contrôleurs à l'entrée du parc « s'engraissaient » d'une autre manière : le contrôleur ne déchirait pas les tickets présentés par les clients et les repassait au caissier qui les revendait à nouveau. (...) Cinq de ces tricheurs en ont pris pour quinze ans chacun et deux pour dix ans. Ils « se faisaient » dans les 2 000 roubles par jour (12 000 F environ)...* »

### NATION

### Une municipalité peu sérieuse

L'édition dominicale du quotidien kenyan de langue anglaise *NATION* s'étonne de l'indifférence manifestée par la mairie de Nairobi devant un problème qui se pose aux habitants de la capitale :

« *Le conseil municipal de Nairobi ne dispose que d'un fourgon mortuaire. Mais les principaux officiels de la mairie ne veulent pas parler de l'affaire, et durant toute la semaine dernière nous avons en vain tenté de toucher le fonctionnaire adéquat pour lui faire dire ce qu'il envisageait de faire pour corriger cette anomalie. De bonne source, nous avons appris que le second fourgon avait été endommagé lors d'un accident qui coûta la vie à l'un de ses occupants, au retour d'un enterrement. (...) Or, les ouvriers de Nairobi ne peuvent faire enterrer leurs morts que durant les week-end...* »

### Agence France Presse

### Des teinturiers curieux

« *Les Anglais sont un peuple « crasseux »*, relate *l'AGENCE FRANCE-PRESSE. Plus de la moitié d'entre eux n'ont pas fait nettoyer de vêtements au cours des trois derniers mois, et 15 % n'ont jamais porté d'habits au nettoyage, révèle un sondage Gallup, publié par l'Association des teinturiers-blanchisseurs britanniques.*

» *Ces résultats « choquants » créent aux Anglais une réputation de saleté à l'étranger, déplore M. Sands Johnson, président de l'Association. Avec un budget de nettoyage de deux livres (18 F) par an et par habitant, les Anglais dépensent sept fois moins que les Américains, trois fois moins que les Allemands de l'Ouest et deux fois moins que les Français pour l'entretien de leur garde-robe, précise M. Johnson.* »

# Jeux d'États

LA crise s'épanouit. Comme autrefois Dieu-créateur sépara la nuit du jour, la symbolique et dramatique Kaboul concède aujourd'hui aux bons leur vertu, aux mauvais assigne le péché — et réciproquement. Tout devient certitude et chacun trône sur la sienne, les yeux clos.

L'État qui, à l'est de l'Europe, promet depuis soixante-trois ans que l'État disparaîtra rappelle une fois de plus qu'il n'est rien qui ne doive lui céder. Soudain professeurs de droits de l'homme, par la grâce de l'Est, les pays occidentaux oublient des péchés dont on aurait pu les croire pénétrés.

Prétendument indépendants de ces États, les Jeux olympiques apparaissent pour ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être, eux aussi : la politique continuée par d'autres moyens. Comme, sans doute, cela fut toujours, même à l'aube des temps, même en cette année 776 avant l'ère chrétienne qui vit, déjà, la restauration des Jeux olympiques et la victoire de Coroebus, natif de la ville d'Elée.

PHILIPPE BOUCHER.

**Chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel**
*Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du* Monde *où est rapporté l'événement cité.*

# ÉTRANGER

1. — **VATICAN** : Le pape Jean-Paul II fait une description apocalyptique de la guerre nucléaire (2).
1. — **ITALIE** : Mort à l'âge de quatre-vingt-huit ans de Pietro Nenni, ancien ministre et président du parti socialiste (2).
1. — **TURQUIE** : Les chefs de l'armée mettent en garde les « organes constitutionnels » contre le développement de l'anarchie et les engagent à mettre en œuvre des réformes sociales et économiques (3).
3. — **PORTUGAL** : Le gouvernement de centre-droit de M. Francisco Sa Carneiro entre en fonction. Il ne comporte ni femme ni militaire (1, 3 et 4).
4. — **MAURITANIE** : Le colonel Ould Haidalla, premier ministre, évince le chef de l'État (6-7).
6. — **ITALIE** : Assassinat à Palerme de M. Piersanti Mattarella, président démocrate-chrétien de la région sicilienne (8).
3 et 6. — **INDE** : Mme Indira Gandhi remporte les deux tiers des sièges aux élections législatives après trente-trois mois passés dans l'opposition (8, 9 et 27-28).
9. — **ARABIE SAOUDITE** : Exécution de soixante-trois membres du groupe qui avait attaqué la mosquée de La Mecque, le 20 novembre 1979 (10).
9. — **EL SALVADOR** : La junte de gouvernement est remaniée : deux personnalités démocrates chrétiennes y entrent aux côtés des deux militaires responsables du coup d'État du 15 octobre 1979 (5 et 11).
10. — **ETATS-UNIS** : Mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans de Georges Meany, ancien président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. (12).
16. — **BELGIQUE** : M. Wilfried Martens sauve son cabinet en évinçant trois ministres du Front francophone en désaccord avec les autres partis de la coalition sur l'existence de Bruxelles comme troisième région linguistique (18).
16. — **CHILI-GRANDE-BRETAGNE** : Les relations diplomatiques sont rétablies au niveau des ambassadeurs (18).
18. — **BELGIQUE** : La grève des médecins est suspendue. Elle aura duré vingt-neuf jours (20-21).
18. — **ITALIE** : Les socialistes annoncent qu'ils renonceront, après le congrès démocrate-chrétien de février, à l'abstention qui permet au gouvernement Cossiga de subsister (20-21).
18. — **ZAIRE** : A la suite d'un important remaniement, M. Kamitatu Massamba, ancien opposant au général Mobutu, entre au gouvernement (20-21).
18-20. — **ALGERIE-FRANCE** : La visite à Paris, de M. Mohamed Seddik Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères, relance la coopération dans un climat d'« amitié » (19, 20-21 et 22).
19. — **ETATS-UNIS** : Mort de William Douglas, juge à la Cour suprême de 1936 à 1975 (22).
20. — **YOUGOSLAVIE** : Le président Tito est amputé de la jambe gauche. L'opération réussie met temporairement fin aux spéculations sur l'« après-titisme » (du 15 au 23).
20. — **ESPAGNE** : Un attentat à la bombe tue quatre personnes dans un café fréquenté par des nationalistes basques près de Bilbao (22).
21. — **U.R.S.S.** : Démission de M. Wladimir Kiriline, vice-président du conseil des ministres et président de l'Académie des sciences (24 et 25).
22. — **EL SALVADOR** : Une fusillade provoque la mort de soixante-sept manifestants à l'occasion d'une grève générale (24 et 25).
24. — **TURQUIE** : La livre turque est dévaluée de 33 % (26 et 31).
25. — **PROCHE-ORIENT** : Après l'évacuation d'une nouvelle portion de territoire par l'armée israélienne, l'Egypte rentre en possession des deux tiers du Sinaï (26).
26. — **PROCHE-ORIENT** : Début de la normalisation des relations « civiles » entre l'Egypte et Israël (27-28 et 29).
26. — **DANEMARK** : Le gouvernement ajourne « sine die » l'implantation de centrales nucléaires (29).
27. — **TUNISIE** : Echec de l'attaque contre la ville de Gafsa, dans le sud-ouest du pays. Pour préserver la « stabilité politique en Méditerranée », la France envoie une aide logistique et dépêche trois navires de guerre dans le golfe de Gabès. Tunis accuse la Libye d'avoir soutenu les membres — une cinquantaine — du commando responsable de l'attaque (à partir du 29).
27-31. — **C.E.E.** : Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, est reçue aux Etats-Unis comme le porte-parole de l'« Europe unie » (30, 31 et 1/II).
28. — **O.P.E.P.** : La hausse de 2 dollars par baril, décidée par l'Arabie Saoudite, est suivie du relèvement des prix du pétrole de plusieurs pays membres (à partir du 29).
29. — **CHINE** : « Le Quotidien du Peuple », organe du comité central, met fin au courant de libéralisation en appelant les cadres et les intellectuels à respecter la discipline du parti (1/II).
29. — **VIETNAM** : Le général Giap et deux autres vice-premiers ministres démissionnent au profit de personnalités plus jeunes : ce remaniement est accompagné de « purges » au sein du parti communiste (1 et 3-4/II).
29. — **C.E.E.** : Accord sur la pêche à Bruxelles : les Neuf fixent le chiffre total des captures autorisées (TAC) dans les eaux communautaires (31).
31. — **GUATEMALA** : Trente-neuf personnes périssent dans l'incendie de l'ambassade d'Espagne lors de l'intervention de la police dans l'édifice occupé pacifiquement par des paysans. L'Espagne rompt ses relations diplomatiques, le lendemain (2 et 3-4/II).
31. — **PAYS-BAS** : La reine Juliana annonce qu'elle abdiquera le 30 avril en faveur de sa fille Béatrix (2/II).
31. — **VATICAN** : Clôture du synode des évêques néerlandais convoqué trois semaines plus tôt par Jean-Paul II. L'Eglise des Pays-Bas, écartelée entre les tendances conservatrices et progressistes, est fermement invitée à redevenir fidèle à la lettre de Vatican II (26, 30 et 2/II).

## LA RÉVOLUTION IRANIENNE

4. — *M. Kurt Waldheim quitte Téhéran sans avoir pu rencontrer l'imam Khomeiny (5).*
4-11. — *Sanglantes émeutes à Tabriz. Le 10, alors que l'ayatollah Chariat Madari est maintenu en résidence surveillée à Qom, le siège du P.R.P.M., groupant ses partisans, est investi par les gardes révolutionnaires. Le 11, onze des personnes arrêtées sont exécutées au terme d'un procès sommaire (*le Monde *du 6-7 au 15).*

23. — « Il n'y a aucun différend irréconciliable entre nous et le peuple islamique », *affirme le président Carter. L'annonce des sanctions américaines unilatérales est ajournée (25).*
23. — *L'imam Khomeiny est hospitalisé pour un accident cardiaque « mineur » (25 et 26).*

25. — *M. Bani Sadr recueille* 75,7 % des voix dès le *premier tour de l'élection présidentielle. A propos des étudiants islamiques, il déclare qu'il ne tolérera plus l'existence d'un* « gouvernement parallèle » *(27-28, 29 et 30).*
29. — *Le départ clandestin de six diplomates américains grâce à l'ambassade du Canada est rendu public (31 et 1/II).*

# LA CRISE AFGHANE

## LA RELANCE DE LA GUERRE FROIDE

1. — M. Babrak Karmal, parlant pour la première fois à la télévision, promet de « respecter les principes sacrés de l'Islam » (4).
3. — L'inquiétude née de la tension internationale provoque une vive hausse de l'or : l'once (31,1 g) cote 634 dollars à Londres. A Paris, les cotations, suspendues le 2, reprennent : le lingot d'un kilo atteint 84 900 F, en hausse de 21 %, et le napoléon 1 130 F (+ 73 %). Le 4, le lingot perd 13 % et le napoléon, à 611 F, 30 % (3, 4 et 5).
3. — A la demande du président Carter, le Sénat ajourne l'examen du traité SALT 2, prévu pour le 22 janvier (5).
4. — Moscou rejette officiellement la négociation sur les euromissiles proposée, le 12 décembre 1979, par l'OTAN (9).
4. — M. Jimmy Carter annonce des sanctions contre l'U.R.S.S. : en particulier annulation de la majeure partie des livraisons de céréales et possibilité d'un boycottage des Jeux olympiques de Moscou (6-7).
5. — Moscou estime la riposte américaine « disproportionnée » (8).
5-10. — A l'issue de sa visite à Pékin, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, souligne la « convergence de vues croissante » entre les Etats-Unis et la Chine (8 et 11).
7. — Cinq mouvements de résistance afghans annoncent du Pakistan la formation d'un front commun autour des extrémistes musulmans, favorables à une révolution islamique de type iranien. Les rebelles affirment tenir en échec les troupes soviétiques dans plusieurs régions (9, 12 et 15).
9. — Après un entretien avec M. Giscard d'Estaing, le chancelier Schmidt souligne la « convergence des vues françaises et allemandes (11).
12. — Une des sept divisions soviétiques qui se trouvent en Afghanistan est déployée le long de la frontière de l'Iran (16).
13. — M. Leonid Brejnev estime que « la détente a toutes les chances de demeurer la tendance déterminante » et invite les Européens à ne pas se laisser entraîner par les Américains dans la « voie des aventures » (15).
14. — L'Assemblée générale des Nations unies demande le « retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères » par 104 voix contre 18 (16).
15. — Les Neuf expriment leur « profonde préoccupation » et dénoncent comme « inacceptables » les explications de Moscou, mais ne condamnent pas expressément l'U.R.S.S. (17).
15. — Alors qu'une campagne pour le boycottage est lancée par les Etats-Unis, lord Killanin, président du Comité international olympique (C.I.O.), déclare : « Les Jeux auront lieu à Moscou ou pas du tout » (17).
16. — Le Parlement européen vote une résolution très dure à l'égard de l'U.R.S.S. (18).
18-22. — M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, en visite à Islamabad, assure le Pakistan « de son soutien total tant sur le plan militaire qu'économique » (22).
19. — Pékin annonce l'ajournement des négociations sino-soviétiques qui devaient reprendre fin février à Pékin : la première phase avait eu lieu en octobre et novembre 1979 à Moscou (20-21 et 22).
20. — M. Jimmy Carter demande que les Jeux olympiques soient transférés ou annulés si l'U.R.S.S. ne retire pas ses troupes d'Afghanistan dans le délai d'un mois (22).
21. — Le président Carter place, dans le message sur l'état de l'Union, « le renforcement de la puissance militaire des Etats-Unis et de leurs amis » au premier plan de ses objectifs (23).
21. — Après avoir atteint un record — 850 dollars l'once (31,1 g) à Londres et 99 010 F le lingot d'un kilo à Paris — les cours de l'or amorcent une brusque chute (22 et 24).
23. — Toute attaque d'une « force extérieure » dans la région du golfe Persique serait « repoussée par tous les moyens, y compris la force armée », affirme le président Carter (25).
24. — Washington affirme son intention de vendre à la Chine de l'équipement militaire, alors que la chambre des Représentants approuve l'accord commercial sino-américain du 7 juillet 1979 qui accorde à Pékin la clause de la nation la plus favorisée (26).
24. — La Grande-Bretagne condamne l'action « scandaleuse » du gouvernement soviétique et adopte de sévères mesures de rétorsion contre l'U.R.S.S. (26).
26. — Le comité olympique américain approuve la demande de M. Carter pour le boycottage des Jeux de Moscou (29).
27. — Mme Gandhi et M. Giscard d'Estaing, en accord avec leurs politiques respectives de détente et de non-alignement, condamnent aussi bien les interventions militaires que les ingérences politiques (29).
29. — Les trente-six pays participant à la Conférence islamique à Islamabad condamnent l'« agression » soviétique et exigent son arrêt « immédiat et inconditionnel ». Ils suspendent l'Afghanistan de l'organisation et décident de soutenir matériellement et moralement la résistance afghane (30).
29. — Le boycottage des Jeux olympiques, approuvé par Mme Simone Veil, le 28, à Washington, est demandé par vingt-cinq pays participant à la Conférence islamique (30 et 31).
30. — Les autorités est-allemandes ajournent la rencontre entre MM. Schmidt et Honecker (1/II).
31. — Visite impromptue de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétiques, en Roumanie où M. Ceausescu désapprouve l'intervention soviétique (2 et 3-4/II).

## LES RÉPERCUSSIONS EN FRANCE

2. — *M. Giscard d'Estaing propose à MM. Mitterrand et Marchais des* « informations » *sur la situation en Asie centrale. MM. Jospin, le 4, et Lajoinie, le 8, rencontrent M. François-Poncet (3, 4, 6-7 et 10).*
5. — *Alors que le P.C. italien critique ouvertement l'U.R.S.S., le communiqué commun publié à l'issue de la rencontre Berlinguer-Marchais à Rome ne mentionne pas l'Afghanistan, et marque l'échec de l'eurocommunisme (8).*
8. — *Le refus de condamner ou d'approuver l'intervention soviétique provoque de vifs remous au sein de la C.G.T. (10, 19 et 26).*
9. — *Le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres indique que le gouvernement français considère l'attitude de Moscou comme une* « atteinte à la politique de détente » *(10).*
11. — *A l'issue d'un voyage de quatre jours en U.R.S.S., M. Georges Marchais justifie, de Moscou, l'intervention soviétique en Afghanistan, en affirmant qu'il s'agit de l'appui apporté à un allié confronté à une ingérence extérieure d'origine américaine (12 et 13-14).*
19. — *L'appel en faveur de la position du P.C.F., lancé le 15, recueille plus de cinq mille signatures parmi les intellectuels communistes (17 et 22)*
22. — *Plusieurs intellectuels français, dont Raymond Aron et Jean-Paul Sartre, préconisent le boycottage des Jeux de Moscou (24).*
22. — *Le P.S. reproche à M. Marchais de chercher à* « justifier l'injustifiable » (23).
23. — *M. Jacques Chaban-Delmas, parti pour l'U.R.S.S. avec l'intention de demander aux dirigeants soviétiques des* « gestes concrets » *marquant leur volonté de poursuivre la détente, interrompt son voyage après les mesures d'exil intérieur prises contre l'académicien André Sakharov (24 et 25).*
23. — *Le conseil des ministres estime que* « la remise en cause des Jeux olympiques ne constitue pas le moyen approprié » *pour* « restaurer une situation conforme aux droits du peuple afghan » *(24).*
24. — *Le Quai d'Orsay réaffirme que l'intervention soviétique est* « inacceptable » *et menace gravement la détente, à l'issue de l'entretien entre MM. Kornienko, vice-ministre des affaires étrangères soviétique, et François-Poncet (26).*
26. — *M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., estime que l'intervention soviétique* « ruine pour longtemps la possibilité d'un gouvernement de la gauche unie, et porte un coup sévère (...) à la mobilisation populaire » *(29).*
28. — *La délégation de la C.G.T., qui s'est rendue en mission d'information en Afghanistan, du 20 au 26, affirme que* « les militants et les ouvriers afghans approuvent l'intervention soviétique » *(30).*

# FRANCE

9. — Mort de Léon Mauvais, ancien secrétaire de la C.G.T. (12).
16. — « Le Canard enchaîné » publie la photocopie d'une lettre du 20 mars 1978 adressée à l'empereur Bokassa, concernant des diamants destinés au « président de la République et à des personnalités françaises (17).
17. — Le budget 1980 est définitivement adopté par le Sénat à l'issue de la session extraordinaire ouverte, le 7, après l'annulation par le Conseil constitutionnel. Les treizième et quatorzième motions de censure de l'opposition ont été rejetées, le 11, à l'Assemblée nationale (9 au 19).
18. — M. Giscard d'Estaing indique qu'il « n'envisage pas la dissolution de l'Assemblée nationale, sauf circonstance politique nouvelle » (20-21).
18. — Après la diffusion par des syndicats d'enseignants d'un tract demandant une « attitude plus nuancée » sur le problème de la drogue, M. Jacques Barrot, ministre de la santé, déclare que la justice a été saisie. Le P.C.F. dénonce quant à lui les « apologistes de la désespérance » (20-21, 24, 25 et 26).
18-27. — A la Réunion, trois passages successifs du cyclone Hyacinthe provoquent d'importants dégâts. Alors qu'on dénombre vingt-cinq morts et sept mille cinq cents sans abri, le gouvernement ouvre, le 30, un crédit d'urgence de 25 millions de francs (à partir du 27-28).
24. — M. Jacques Chirac est reçu à déjeuner à l'Elysée. La rencontre avec M. Valéry Giscard d'Estaing est présentée comme une première « reprise de contact (26).
24. — Mort d'Yvon Coudé du Foresto, sénateur centriste de 1946 à 1977 (26).
29. — Attentat à l'ambassade de Syrie : un mort et huit blessés (30 et 31).

## L'AGITATION EN CORSE

6. — *Des militants autonomistes prennent en otage trois membres du mouvement anti-séparatiste* « Francia » *à Bastelica (8 et 9).*
8. — *Les forces de l'ordre interviennent à Bastelica, mais les otages ne s'y trouvent plus. Onze* « nationalistes » *seront déférés à la Cour de sûreté de l'Etat (10).*
9. — *Des autonomistes se retranchent à l'hôtel Fesch d'Ajaccio, avec un des otages de Bastelica. Ils retiennent une vingtaine de clients de l'établissement (10).*
Nuit du 9 au 10. — *Un C.R.S. et deux civils sont tués à Ajaccio (11).*
10. — *M. Jean-Robert Dumont, un viticulteur français rapatrié de Tunisie, est enlevé par des militants indépendantistes du F.N.L.C. Après sa libération, le 11, huit autres personnes seront déférées à la Cour de sûreté de l'Etat (12 et 13-14).*
11. — *Reddition des autonomistes de l'hôtel Fesch : trente-six militants seront inculpés pour* « participation à une bande armée », *et incarcérés à Paris. Quant à deux des otages de Bastelica, ils seront inculpés de transport d'armes, et incarcérés à Ajaccio (12, 13-14 et 17).*
11. — *La grève générale, décidée par quarante-quatre organisations politiques et syndicales, est largement suivie (12).*
30. — *M. Christian Bonnet affirme que l'agitation est téléguidée de l'extérieur (1/II).*

## VIE DES PARTIS

7. — M. Jean Charbonnel, président de la principale organisation de gaullistes de gauche, est nommé délégué général du R.P.R., en remplacement de M. Philippe Dechartre (8).
9. — Alors que M. Raymond Barre affirme que « la majorité existe » et que « les choses vont mieux qu'on le dit », M. Bernard Pons rappelle que « le R.P.R. est plus près de ses partenaires que des formations marxisantes (11).
10. — M. Philippe Malaud succède à M. Bertrand Motte à la présidence du Centre national des indépendants et paysans (11).
11. — En relançant l'action du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France qu'il a fondé en 1977, M. Michel Debré semble prendre date pour l'élection présidentielle (13-14).
12-13. — Une convention nationale extraordinaire du P.S. adopte le « projet socialiste » pour les années 80, soutenu par M. Mitterrand (12, 13-14 et 15).
15. — Le metteur en scène Antoine Vitez quitte le P.C.F. dont il était membre depuis plus de vingt ans (16).
23. — Le P.S. condamne le « langage de la désunion » tenu à la télévision le 21, par M. Georges Marchais (25).
26. — M. Jacques Blanc (P.R.) désigne le parti socialiste comme l'adversaire principal pour les présidentielles (29).

## ÉCONOMIE

2. — **GOUVERNEMENT** : M. Raymond Barre présente les mesures économiques et sociales rendues nécessaires par l'accroissement des dépenses pétrolières, qui dépasseront 100 milliards de francs en 1980 (3 et 4).
10. — **AFFAIRES** : La Commission des opérations de Bourse ouvre une enquête sur les comptes du groupe Agache-Willot après l'intégration de la Société Boussac-Saint-Frères (12).
16. — **AFFAIRES** : Après avoir franchi le cap des quatre cents avions vendus ferme et en option, Airbus Industrie s'est approprié le tiers du marché mondial des appareils moyen-courriers de grande capacité (4 et 18).
16. — **AFFAIRES** : M. Pierre Delmon est nommé président des Charbonnages de France en remplacement de M. Jean Matteoli, ministre du travail (15).
17. — **SECURITE SOCIALE** : Un décret obligeant, à partir du 1er mai, les assurés à supporter au moins le cinquième des frais de maladie non remboursés suscite de vives protestations des mutualistes (18 et 19).
21. — **SOCIAL** : Les mille deux cents ouvriers de Mavilor (vilebrequins pour moteur Diesel) reprennent le travail après neuf semaines de grève : ils ont obtenu une augmentation des salaires et la réduction des horaires de travail (20-21).
22. — **EMPRUNT** : Porté de 8 à 12,5 milliards de francs, l'emprunt d'Etat 12 % est souscrit en quelques heures (17 et 23).
23. — **ENERGIE** : Le conseil des ministres décide d'accroître la consommation de charbon et d'accélérer la mise en œuvre d'un « programme vert » pour développer les énergies d'origine agricole (24 et 25).
24. — **AFFAIRES** : M. Jérôme Seydoux devient président des Chargeurs réunis (S.A.). Il succède à M. Francis Fabre qui dirigeait la société depuis 1946 (25).
29. — **SYNDICATS** : Echec de la rencontre C.G.T.-C.F.D.T. : MM. Maire et Séguy ne parviennent pas à renouveler l'accord unitaire du 17 septembre 1979 (31).
31. — **SOCIAL** : La grève des chirurgiens dentistes est largement suivie (31 et 2/II).

# LIBERTÉS

3. — **CHINE** : Le président de la Cour populaire suprême indique que cent soixante mille jugements erronés rendus pendant la révolution culturelle ont été cassés (8).
9. — **FRANCE** : Le Conseil constitutionnel annule partiellement la loi Bonnet qui limite l'entrée et le séjour des étrangers en France (11 et 12).
9. — **R.F.A.** : Le chef du gouvernement de Bade-Wurtemberg rappelle que le professeur Hans Küng est fonctionnaire à vie de l'enseignement supérieur après les sanctions prises contre lui par le Vatican. Hans Küng explique le 17, dans « le Monde » pourquoi il veut rester un théologien catholique (12 et 18).
11. — **FRANCE** : M. Jean Lecanuet affirme dans « le Monde » : « L'Etat doit être le serviteur des libertés et non son dominateur » (12).
11. — **FRANCE** : Le Conseil supérieur de la magistrature sanctionne M. Philippe Llorca, juge des enfants, accusé d'avoir hébergé un toxicomane. Un congrès extraordinaire est convoqué pour le 2 février par le Syndicat de la magistrature. (13-14 et 16).
15. — **U.R.S.S.** : Arrestation du Père Dimitri Doudko, un des représentants de la contestation religieuse (20).
22. — **U.R.S.S.** : L'académicien soviétique André Sakharov, porte-parole des droits de l'homme, est envoyé en exil à Gorki. Cette mesure suscite la réprobation des partis communistes européens, dont le P.C.F., et des protestations dans la plupart des capitales occidentales (24, 25 et 26).
24. — **FRANCE** : M. Jacques Chirac estime dans « le Monde » que des « réglementations de plus en plus précises transforment petit à petit les citoyens en gens asservis » (25).
24. — **TCHECOSLOVAQUIE** : Me Josef Danisz, ancien avocat des défenseurs des droits de l'homme, est condamné à dix mois de prison (26).

# CULTURE

2. — Réédition de « le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien ? », revue et corrigé par son auteur, le philosophe Vladimir Jankélévitch (17).
3. — Mme Marguerite Yourcenar, américaine depuis 1947, recouvre la nationalité française (5).
5. — M. Jacques Lacan annonce la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris qu'il avait fondée en 1964 (9, 11 et 19).
6. — « France-Soir-Dimanche » et « le Figaro-Dimanche » interrompent leur parution (5 et 8).
9. — Premier numéro de « Paris-Hebdo », nouvel hebdomadaire du groupe Expansion (8).
9. — La tutelle de Télédiffusion de France est transférée du ministère de la culture au secrétariat d'Etat aux P.T.T. (10).
9. — Mme Danièle Delorme succède, pour 1980, à Me Georges Kiejman à la présidence de la commission d'avances sur recette (11).
10. — M. Jean Dutourd, reçu à l'Académie française par M. Maurice Schumann, prononce l'éloge de M. Jacques Rueff (11).
15. — M. Jean-Claude Fasquelle succède à M. Bernard Privat, P.-D.G. des éditions Grasset et Fasquelle depuis vingt-cinq ans (18).
16. — Exposition à la Bibliothèque nationale de manuscrits du poète René Char enluminés par des peintres (24).
20. — « C'était demain... », de Nicholas Meyer, reçoit le Grand Prix du Festival du film fantastique d'Avoriaz (22 et 24).
27. — Création à Rennes, de l'« Euridice » de Giulio Caccini, opéra du début du dix-septième siècle (29).

## Hommage à Irving Thalberg, producteur mal vu des historiens du cinéma

# Comptes et légendes

JACQUES SICLIER

POUR la première fois, le Cinéma de minuit de FR 3, consacre un cycle important à un producteur (huit films, le dimanche, du 17 février au 6 avril). Or, ce producteur, l'Américain Irving Thalberg, a fort mauvaise réputation auprès des historiens et des cinéphiles qui, de génération en génération, lui reprochent d'avoir à jamais mutilé *les Rapaces* d'Eric von Stroheim, d'être responsable du déclin des Marx Brothers à partir de 1935. On trouve dans *l'Encyclopédie du cinéma*, de Roger Boussinot (éditions Bordas), ce jugement cinglant : « *Thalberg représente une figure légendaire de Hollywood. La carrière fulgurante, l'imbécillité devant le talent non conformiste l'importance dans la création d'un style Métro qui est l'apologie du conformisme, tout cela peut servir à la définir.* »

C'est injuste.

Né à Brooklyn en 1919, Irving Thalberg fut « découvert », tout jeune, dans les bureaux de l'Universal à New-York, par le grand patron de la firme, Carl Laemmle, qui le ramena dans ses studios d'Hollywood et en fit son « producteur exécutif ». En 1921, Eric von Stroheim, réalisateur favori de Laemmle, valeur commerciale autant qu'artistique, achevait, à grands frais, le tournage de *Folles de femme*. Thalberg admirait l'art de Stroheim mais ses extravagances coûteuse, ne lui plaisaient pas. S'il mit le nez dans les comptes et insista pour que le film, qui durait à l'origine six heures, soit ramené à une durée plus convenable au système d'exploitation, ce ne fut pas de la tyrannie. Ses conceptions d'administrateur se heurtaient forcément à celles de Stroheim, considérant que les financiers devaient être au service de sa création.

Le heurt était inévitable. En 1922, Thalberg, qui avait la direction de l'Universal pendant un voyage de Laemmle en Europe, renvoya Stroheim en train de tourner *Chevaux de bois*. Ce film fut repris par un metteur en scène docile, Rupert Julian, et Stroheim accepta le contrat que lui offrait la compagnie Goldwyn. Il entreprit alors, en 1923, *Greed* (les Rapaces), tiré d'un roman naturaliste de Frank Norris (émule américain de Zola) paru en 1899 et qui l'intéressait depuis longtemps. Neuf mois de tournage, 2 millions de dollars, le souci de la vérité humaine, sociale et psychologique poussé le plus loin possible (tournage sans vedettes, hors des studios, dans des décors réels dont l'effrayante « vallée de la mort »), quarante bobines, soit huit heures de projection... cette œuvre, dont l'écriture surprenante restituait une durée romanesque, était inexploitable. Stroheim accepta de la réduire à vingt-quatre bobines (environ six heures), ce qui ne convenait pas non plus à la production.

*Les Rapaces* furent finalement réduits à dix bobines (deux heures et demie), dans un montage refusé par Stroheim. Entre-temps, la Goldwyn en difficulté avait fusionné avec la Metro de Marcus Loew, lequel venait de racheter la L.B. Mayer Production. Et Louis B. Mayer, nommé directeur général de la nouvelle compagnie Metro-Goldwyn Mayer, avait pour bras droit... Irving Thalberg, brouillé avec Laemmle dont il n'avait pu, dit-on, épouser la fille.

Ainsi Thalberg et Stroheim se retrouvèrent-ils face à face et le malentendu ne pouvait que s'aggraver entre un administrateur au reste remarquable et un cinéaste génial et mégalomane. Stroheim n'obtint pas l'exploitation de sa version en vingt-quatre bobines. Il en fut désespéré et renia la version mutilée. Mais il rencontra surtout l'hostilité de Mayer, homme d'affaires obsédé par l'argent et profondément irrité par les audaces du film dans la peinture des réalités et des troubles de la sexualité. *Les Rapaces* étaient autant un défi aux « valeurs morales » chères à Mayer qu'au cinéma sentimental et conventionnel de l'époque. Thalberg, lui, voulut sauver *les Rapaces* en en resserrant l'impact dramatique. Il n'avait pas compris le sens profond, d'une construction en trois intrigues imbriquées l'une dans l'autre. Il ne resta donc de l'œuvre que l'histoire de Mac Teague, Trina et Marcus Shuler. Mais on ne peut pas prétendre que Thalberg haïssait Stroheim et ne cherchait qu'à lui nuire puisqu'il lui fit ensuite réaliser *la Veuve joyeuse*, version cinématographique très « naturaliste » de l'opérette de Franz Lehar, qui n'était pas non plus conforme aux « goûts » de Mayer et où l'on retrouve, teintée d'ironie, la vision du monde de l'auteur des *Rapaces*.

Cette affaire Thalberg-Stroheim illustre le conflit, toujours actuel dans le cinéma, entre les exigences économiques d'un système de production et d'exploitation et les auteurs de films. Conflit auquel la passion se mêlera toujours. Stroheim fut un cas très particulier, Thalberg un personnage plus complexe que ne le veut sa légende. Homme de pouvoir sans doute, bien décidé à imposer ses vues, mais pas le « vandale » au service de l'argent qu'on s'est plu à condamner. C'est lui qui soutint Buster Keaton dans ses démêlés avec la M.G.M. pour la réalisation du *Caméraman*, lui qui s'enthousiasma pour *Freaks*, de Tod Browning, et l'emporta sur Mayer et les financiers, épouvantés par ce film montrant la vie douloureuse des monstres humains exhibés dans les cirques. Son règne de directeur de production fut marqué par des œuvres de grande qualité dont le cycle de FR 3 présente un choix significatif.

S'il « disciplina » les Marx Brothers en leur imposant des scénarios construits, au burlesque assagi, *Une nuit à l'opéra* et *Un jour aux courses* ne sont pas indignes de leurs inventions précédentes. Producteur ambitieux et intelligent, Irving Thalberg sut aller, jusqu'au bout de ce qu'il voulait ou ne voulait pas. De Norma Shearer, actrice charmante, mais assez quelconque, qu'il épousa en 1927, il fit une star, très jalousée des vedettes féminines de la M.G.M. Là encore, il faut se garder des jugements définitifs. Norma Shearer a peut-être occupé une place abusive dans le cinéma américain, mais il y eut de bons films dans sa carrière. Thalberg mourut brusquement en 1937. Il n'avait pas quarante ans. Après lui, la M.G.M. fut soumise à la seule volonté de Louis B. Mayer.

● *Liste des films du cycle* Thalberg : *les Rapaces* (1923-1924), de Stroheim (17 février), *Ben-Hur* (1927), de Fred Niblo (24 février), *la Grande Parade* (1925), de King Vidor (2 mars), *le Caméraman* (1928), de Buster Keaton et Edward Sedwig (9 mars), *l'Ile mystérieuse* (1930), de Lucien Hubbard (16 mars), *les Titans du ciel* (1031), de George Hill (23 mars), *Freaks* (1932), de Tod Browning (30 mars), *Une nuit à l'Opéra* (1935), de Sam Wood (6 avril).

## Un spot publicitaire de l'après-rasage

# Strip-tease

FRANÇOIS BRUNE

FERMONS le son. Mais ouvrons l'œil. Une poitrine envahit l'écran, vêtue d'une veste en jean bleuté. Sur l'étoffe passe une main à la paume tendue, lentement. Plus qu'un frôlement, moins qu'une caresse, c'est un glissement de serpent aimanté par sa proie.

La main descend le long du bras, fait sauter le bouton du poignet où se découvre une montre. Puis elle remonte insensiblement, palpant l'étoffe, taquine la pochette et, du bout des doigts, fait sauter la pression. Tout près de la pochette deflorée s'offre l'échancrure d'une gorge aux profondeurs ambrées...

Ce strip-tease retenu induit chez le spectateur une attente voyeuriste. Jusqu'où va donc aller cette main ? Ce qu'on attend va-t-il s'accomplir ? Mais qu'attend-on au juste ? L'art de la suggestion est précisément de signifier sans dire. Et ainsi, de faire assumer le message par celui qui le reçoit, à ses risques et périls : honni soit qui mal y pense, dit-on, et non celui qui suggère la pensée.

Or, dans le spot présent, la main baladeuse a les ongles longs et vernis. Elle se promène sur un buste masculin. Ce n'était pas une publicité de corsage, c'est une publicité d'après-rasage !... Inversant l'imagerie traditionnelle, les auteurs du scénario font jouer au client le rôle d'objet sexuel (il se parfume), en même temps qu'ils offrent à l'acheteuse (probable) du produit le « prestige » inespéré d'un comportement phallo. En somme, voici une séquence publicitaire qui libère les potentialités androgynes de l'un et l'autre sexe, au risque d'inquiéter les passéistes qui se chercheraient encore quelque spécificité dans ce domaine.

Et en effet : le dénouement du spot vient calmer ces inquiétudes. Au moment où la main féminine va glisser dans l'échancrure, au moment où sa sœur descend de l'autre côté du col pour enlacer monsieur avec tout ce qui s'ensuit (bris de clôture, viol de propriété), alors jaillissent en gros plan deux poignes vigoureuses qui font prisonnières les pattes de madame qui allaient s'égarer.

Tout rentre dans l'ordre. L'après-rasage pour minet redevient l'*after shave* pour macho. *Denim, pour les hommes qui n'ont pas besoin d'en faire trop !* Qui sont tellement sûrs de leur virilité fondamentale qu'ils peuvent accepter une coquetterie de surface...

Le plus souvent, la publicité ne bouscule les idées reçues que pour mieux les installer.



## Un point de vue sur le micro-cravate



GERARD MATHIEU.

# Les confidences

PIERRE SAMSON (*)

LE « micro-cravate » est le petit micro en forme de tube, ou de pastille, accroché au sein de la personne interviewée.

J'utilise cet accessoire, pour les tournages, depuis des années, comme simple substitut commode et discret du micro encombrant, toujours chassé du cadre de l'image, et toujours y revenant pour mieux capter, « dégager » la voix.

C'était un homme de politique — ou peut-être un présentateur, — une fois de plus, qui parlait à la télévision en ce début d'année, le micro-cravate pincé au revers. Une fois de plus, j'entendais cette voix présente, ronde, charnelle, avec légers sifflements de salive, froissements de tissu, insinuante dans ses susurrements.

Pourquoi cette parole, si loin de moi, était-elle une voix si proche ?

Brusquement, j'ai cru comprendre.

Mon oreille d'auditeur — c'est-à-dire le micro — était placée là, sur cet homme, entre cravate et pochette, lovée dans le creux du bras, bercée de petits mouvements, et recevant d'en haut, au-delà du menton, cette voix caverneuse et douce qui rassure et édicte les lois.

Mon oreille, c'est-à-dire vingt millions d'oreilles par paires, téléspectateurs, frères nourrissons, tétant le même lait au même cordon, bercés, bernés, chaque soir avant le sommeil.

Vous voyez cet homme qui parle, à quelques mètres de vous, de l'autre côté de la vitre du téléviseur ; vous vous levez, vous allez et venez, c'est une image lointaine, vous êtes libre... Et pourtant votre oreille reste collée là, au creux d'une voix, d'une épaule, vous ne le savez pas, et cette voix ne vous quitte plus. Vous voyez le micro là-bas, loin, mais votre oreille est déjà au bout de votre regard, de l'autre côté du miroir, offerte et vulnérable.

Rien à faire. Fatigués par l'assaut journalier des bruits et des parasites, nous avons besoin de cette voix frôleuse. Confidences sur l'oreiller.

Depuis votre petite enfance, personne ne vous avait jamais parlé d'aussi près : sauf au confessionnal, sauf sur les bancs de l'école lorsque, peureusement, on vous « soufflait » la réponse... Les voix de la conscience, en quelque sorte, conscience, en quelque sorte.

Ainsi, avant chaque nuit, vingt millions d'hommes regardent l'écran, mais vingt millions de nouveau-nés écoutent, agrippés au revers de ce veston, à l'emplacement exact de la tétée ou de la berceuse, écoutant cette voix qui compose passé et présent en oracle.

Une voix doucement tonante descend des voûtes, sur vous qui êtes étroitement emmaillotés à quelques centimètres des résonateurs buccaux.

La voix de votre maître.

(*) Cinéaste.

# les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

## Splendeur

D'ELLIOTT NUGENT

Lundi 11 février
TF 1, 14 h 25

★ *Comédie de mœurs dans une grande famille new-yorkaise durement atteinte par le krach de Wall Street. Le film produit par Samuel Goldwyn, et bien interprété, a été, malheureusement, platement mis en scène. Curiosité pour les cinéphiles : la photographie en noir et blanc de Gregg Toland, le grand opérateur de William Wyler, qui travailla aussi avec John Ford et Orson Welles.*

## Le Concierge

DE JEAN GIRAULT

Lundi 11 février
FR 3, 20 h 30

*Rastignac 1970 dans une loge de concierge à Passy. Combines, culot, coucheries et fric. Une satire sociale qui tourne court dans le vaudeville bâclé cher à Jean Girault.*

## Justine

DE GEORGE CUKOR

Lundi 11 février
TF 1, 20 h 35

*Méfait flagrant de l'industrie hollywoodienne : le* Quatuor d'Alexandrie, *de Lawrence Durrell — quatre romans croisés, quatre points de vue différents sur une femme dont le mystère est lié à ses attitudes sexuelles, sociales et politiques —, réduit à une illustration anecdotique. Mankiewicz, jugeant l'adaptation impossible, avait déclaré forfait ; Joseph Strick fut renvoyé pour « mauvais goût » ; Cukor, le remplaçant au pied levé, ne put sauver l'entreprise. Triste à voir.*

## Tarzan trouve un fils

DE RICHARD THORPE

Mardi 12 février
FR 3, 20 h 30

★ *Le couple Tarzan-Jane adopte un bébé tombé du ciel et plus tard recherché par une famille mal intentionnée. Les mêmes aventures recommencent avec « Boy », digne élève de Tarzan, les méchants venus du monde civilisé et les bêtes de la jungle. Scènes dramatiques et charme naïf de la « vie naturelle », qui touche à la poésie.*

## Un Justicier dans la ville

DE MICHAEL WINNER

Mardi 12 février
A 2, 20 h 40

★ *Il faut avoir les nerfs bien accrochés pour supporter la violence — rarement poussée à ce réalisme, au cinéma — de certaines séquences. Mais cette violence fait l'efficacité d'une mise en scène révélant à quelles extrémités la peur et un sentiment d'insécurité, d'inefficacité de la police, peuvent conduire les citoyens d'une grande ville comme New-York. Inquiétant problème sociologique de la criminalité envahissante et de l'autodéfense. Un film troublant, superbement interprété par Charles Bronson, justicier expéditif (envers lequel le réalisateur manifeste quelque complaisance), et Vincent Gardenia, représentant de la loi.*

## Peau de banane

DE MARCEL OPHULS

Jeudi 14 février
FR 3, 20 h 35

★ *Quelques années avant de réaliser son admirable chronique historique,* le Chagrin et la Pitié, *Marcel Ophuls, tenté par la « comédie américaine », avait fait des gammes dans la fantaisie sur le thème du couple farfelu. On apprécie, mieux aujourd'hui qu'à l'époque de la « nouvelle vague », l'ironie, la drôlerie et la tendresse de ce divertissement où batifolent Jean-Paul Belmondo, Jeanne Moreau, Claude Brasseur et Jean-Pierre Marielle.*

## L'Arrangement

D'ELIA KAZAN

Vendredi 15 février
A 2, 23 h 5

★ *Mise en cause de « l'american way of life », révolte brutale d'un homme — fils d'immigrants grecs — aliéné par sa réussite et la société de consommation. Elia Kazan a transposé son roman — dont il dit qu'il n'est pas autobiographique dans son intrigue, encore que certains éléments le fassent penser — dans une narration éclatée, des visions des fantasmes qui créent un chaos visuel désamorçant le propos critique. La puissance de quelques scènes, la performance de Kirk Douglas, les portraits des femmes incarnées par Deborah Kerr et Faye Dunaway font pourtant de ce film imparfait une œuvre qui accroche.*

## On purge bébé

DE JEAN RENOIR

Dimanche 17 février
TF 1, 18 h 30

★ *Une pièce de Feydeau avec femme exaspérante, gamin qui refuse de se laisser purger et affaire — ratée — d'adjudication de pots de chambre incassables pour l'armée ! Cet « examen de passage » au cinéma parlant (une semaine d'écriture du scénario, une semaine de tournage, une semaine de montage) permit à Jean Renoir de réaliser, ensuite,* la Chienne. *Resté célèbre pour l'effet sonore d'un bruit réel de chasse d'eau en action,* On purge bébé *réunit, dans la cocasserie et l'humour grinçant, Michel Simon, Fernandel, Marguerite Pierry et Jacques Louvigny. C'est à ne pas manquer.*

## Le Silencieux

DE CLAUDE PINOTEAU

Dimanche 17 février
TF 1, 20 h 35

★ *Suspense hitchcockien à partir d'un roman d'espionnage de Francis Ryck. Un savant français, passé malgré lui à la Russie soviétique, puis manipulé par les services secrets britanniques, retrouve sa patrie, libre, mais traqué, s'évertue à sauver sa vie, les dents serrées, les nerfs tendus. Premier et meilleur film de Claude Pinoteau, composition tragique de Lino Ventura.*

## Les Rapaces

D'ERIC VON STROHEIM

Dimanche 17 février
FR 3, 22 h 35

★★ *Version mutilée par les producteurs — la seule visible — et désavouée par Stroheim, d'un film qui durait à l'origine plus de huit heures et que l'auteur avait accepté de réduire à six, ce qui ne fut pas, non plus, accepté. Même en cet état, le génie de Stroheim (influencé par le naturalisme, il avait adapté le roman de Frank Norris, écrit à la manière de Zola et publié en 1899 avec un souci minutieux du détail vrai, utilisé des décors réels) éclate à chaque image. Constat impitoyable de la dégradation physique et morale d'une femme et de deux hommes causée par l'amour de l'argent, vision du monde noire, cruelle et parfois teintée de pitié,* les Rapaces, *en réaction contre les films américains conventionnels de l'époque, montrent la « vraie vie » avec la contamination du milieu social, le paroxysme des passions, les troubles de la sexualité refoulée ou insatisfaite. Il y a, dans cette évocation infernale, où abondent les trouvailles visuelles, une part d'hallucination.*

# A VOIR

## Ça ne va pas, justement

**DRAMATIQUE :**
**JE DORS COMME UN BEBE**
**Mardi 12 février**
**TF-1, 20 h. 30**

C'est presque le début de l'histoire. Couloirs de métro, repas de famille ennuyeux comme les repas de famille, mais on se sent chez soi, on peut manger sans se parler, et ne pas parler sans se vexer. *« Comment ça va ? »*, demande le père, par exemple. *« Je dors comme un bébé »*, répond le fils du ton dont on dit *« Ça va, O.K.! »*. Ça ne vas pas : O.K. ! justement, dans cette famille qui baigne dans une douceur toute bourgeoise. Une douceur suffisamment libérale, intelligente, pour ne pas avoir envie de la bousculer.

Il y a Alfred, dix-sept ans, qui ressemble aux jeunes de sa génération, paumé mais pas trop, lucide, avec la dureté que donne l'absolue méconnaissance de la vie, égoïste sans excès, sans préjugés non plus, sauf ceux que donne forcément l'appartenance à un milieu privilégié (qu'il rejette). Pierre, le père, à visage d'intellectuel, qui vend du matériel électronique à l'étranger ; Jeanne, la mère, institutrice, femme généreuse.

Ils s'aiment, mais ils n'ont rien à se dire, le père n'a rien à dire à son fils, parce qu'ils n'ont jamais rien partagé.

C'est le début de leur relation que Jacques Fansten va raconter. Début conflictuel, bourré de malentendus. Pierre découvre que son fils ne va plus au lycée (il a été « viré »). Alfred découvre que son père ne va plus au bureau (il a été licencié), ensemble ils décident de ne rien dire à Jeanne. C'est leur premier lien. Ils se baladent. Pierre tente de découvrir son fils, il découvre un inconnu qui tient farouchement à son indépendance ; ils se heurtent, s'approchent maladroitement, ne se quittent pas, jusqu'à la crise qui menace. Jeanne va apprendre la vérité, fuir, puis revenir.

Ce film, qui raconte à la fois l'évolution psychologique d'un homme affronté au chômage, la « rééducation » d'un père par son fils, est un film plein de charme. Bien que le modèle proposé (le fils) puisse être contesté, c'est aussi de la non-communication qu'il s'agit, et plus subtilement, avec un sourire tendre, d'une immaturité masculine.

## Socrate à Rome

**QUESTIONNAIRE :**
**MARCO PANNELLA**
**Mardi 12 février**
**TF 1, 22 h. 30**

C'est une bonne idée qu'a eue Jean-Louis Servan-Schreiber d'inviter Marco Pannella à son « Questionnaire ». L'émission se proposant, selon son auteur, *d'offrir à ceux qui en ont « ras le bol » de la politique une autre façon d'aborder les problèmes de société*, il était judicieux de faire venir le leader du parti radical italien, lui qui trouble le jeu des partis et du parlementarisme, lui qui parle un langage différent.

Ni « philosophe » ni grand dirigeant d'entreprise, comme le sont les habituels interlocuteurs de Jean-Louis Servan-Schreiber, Marco Pannella est plutôt un agitateur, héritier des vieilles idées libertaires, des traditions de la « *désobéissance civile* »... et des méthodes de l'agit-prop.

Avec ses abondants cheveux blancs, son visage de sénateur romain à l'antique, son regard chaleureux, Marco Pannella a vraiment une belle tête. Dans un français impeccable (journaliste, il fut correspondant à Paris du journal *Il Giorno*), il raconte ses luttes contre le *« divorce de classe »* ou l' *« avortement de classe »*. Pour dénoncer la malnutrition dans le monde, lui et ses amis limitent leur consommation quotidienne à mille calories, et ce n'est pas leur première grève de la faim.

S'ils ne négligent pas, comme on le voit à l'Assemblée européenne, de recourir à toutes les procédures légales pour faire avancer leurs causes, leur tactique préférée est de refuser d'appliquer les lois qu'ils jugent mauvaises, et d'accepter ensuite d'en payer les conséquences. Ainsi, Marco Pannella, poursuivi pour usage de drogue, est-il en liberté provisoire. C'est, dit-il, la leçon de Socrate. Et comme Socrate, Marco Pannella est un maître de la maïeutique.

En France, le Mouvement des radicaux de gauche, depuis le départ de M. Robert Fabre, se réclame de leur exemple. On ne sait si M. Michel Crépeau serait prêt, le cas échéant, à boire la ciguë...

## Eau chaude à tous les étages

**OBJECTIF DEMAIN :**
**LA CHALEUR DE LA TERRE**

**Mercredi 13 février**
**A 2, 21 h. 55**

Longtemps, les volcans n'eurent pas bonne presse. De Pompéi à la montagne Pelée où, plus récemment, aux menaces de la Réunion (à défaut d'être « bonne », la presse avait été abondante), ils avaient une réputation peu enviée. Mais Tazieff vint qui, sans être le premier à grimper sur ces monticules, dispensa une image moins traumatisante des volcans et montra même que, avec prudence et patience, on pouvait les approcher, les comprendre. La vulcanologie, (ou volcanologie) se développa, suscitant nombre d'émules, disciples fidèles ou plus sceptiques du maître, qui arpentent l'Etna et le Popocatepetl, le jarret nerveux, et bardés d'instruments bizarres pour mesurer des pressions, analyser des gaz, repérer les plus sourds grondements...

Voici maintenant que la géothermie, bénéficiaire, elle aussi, de la crise du pétrole, prend son essor et, pour la première fois, a les honneurs de la télévision française. Il ne s'agit pas, naturellement, de mettre un gros entonnoir sur le cratère de tel ou tel volcan pour récupérer ses soupirs, ni de créer des stations-service où l'on débiterait la lave fumante au litre, ou du gaz odorant. C'est tout de même assez spectaculaire, cette manière de canaliser des geysers ou d'aller chercher l'eau chaude du bain à quelques centaines de pieds sous terre.

Et l'on apprend encore, au cours de cette émission de Laurent Broomhead à laquelle participeront, outre Haroun Tazieff, plusieurs spécialistes, que l'eau sinon chaude du moins tiède, se trouve aussi sous le sol stable de la France. Avec, en plus, « les Enfants de la géothermie » de Denis Dugas, un film de science-fiction : comme si nous n'y étoins pas déjà.



## Lundi 11 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 15 Réponse à tout.**
**12 h 35 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Croque-vacances.**
Dessin animé ; 14 h., Bricolage : une girouette ; 14 h. 5, Variétés ; 14 h. 20, Dessin animé.
**14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
**14 h 26 Cinéma : « Splendor ».**
Film américain d'E. Nugent (1935), avec M. Hopkins, J. McCrea, P. Cavanagh, H. Westley, B. Burke, K. Alexander.
*La veuve d'un banquier new-yorkais ruiné par la crise de 1929 cherche à rebâtir la fortune familiale et tisse autour de sa bru — fille pauvre épousée par amour, — une sordide machination.*
14 h. 50, Les rendez-vous de Mireille ; 16 h. 5, La vie à trois âges : tous cousins ; 16 h. 55, Rendez-vous au club ; 17 h. 22, Une vie, une musique : Schubert ; 17 h. 55, A votre service.
**18 h TF 4.**
**18 h 30 L'île aux enfants.**
**19 h C'est arrivé un jour.**
Le gardien-chef Colley n'a pas d'ordre.
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
Des conseillères pour vous écouter et vous aider.
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Cinéma : « Justine ».**
Film américain de G. Cukor (1969), avec A. Aimée, D. Dogarde, B. Forster, A. Karina, J. Vernon, M. York, G. Baker, P. Noiret.
*Alexandrie, 1938. Un jeune poète anglais, lié à une danseuse de cabaret, devient l'amant de la femme d'un banquier copte, une juive au comportement très étrange.*
**22 h 20 Médicale.**
Les maladies du muscle.
**23 h 20 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : Mon amie Nane.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
Les grandes voyageuses.
**15 h Feuilleton : Les enquêtes de don Isidro Parodi.**
Meurtre à bord.
**16 h 20 Libre parcours : Le Canada.**
La faune au Québec.
**17 h 20 Fenêtre sur...**
La médecine.
Une psychiatrie venue d'ailleurs.
**17 h 50 Récré A 2.**
Emilie ; Mia Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Magazine : Question de temps.**
Les Français de l'aventure.
**21 h 40 Document : L'espérance en la France.**
Dialogue avec l'espoir. Mémoire du comte de Paris. Emission de Marcel Jullian.
**22 h 30 Variétés : Salle des fêtes.**
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes : Un point, c'est tout.
**18 h 55 Tribune libre.**
Biologie et société, avec Pierre Chambon, du C.N.R.S.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Histoire de France : Jean le Bon.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma public : « le Concierge ».**
Film français de J. Girault (1973), avec B. Le Coq, M. Kerwin, M. Galabru, D. Ceccaldi, M. Mauban, A. Sapritch, F. Dougnac, K. Tchenko. (Rediffusion.)
*Un jeune homme, qui n'arrive à rien avec ses diplômes, devient concierge d'un immeuble bourgeois de Passy et fait son ascension sociale par des intrigues auprès des locataires.*
**21 h 55 Journal.**

## Mardi 12 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 15 Réponse à tout.**
**12 h 35 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Croque-vacances.**
Dessin animé ; 13 h. 50, Bricolage : un canard marcheur ; 13 h. 55, Variétés ; 14 h., Infos-nature ; 14 h. 10, Dessin animé.
**14 h 15 Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 30, Série : « Amicalement vôtre » (onzième épisode) ; 15 h. 20, Variétés : Los Koyas ; 15 h. 25, Regard des femmes sur la santé : la psychiatrie chez l'enfant ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 50, Mardi-guide ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 30, Vie pratique ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 41, Cuisine ; 17 h. 54, Variétés.
**18 h TF 4.**
**18 h 30 L'île aux enfants.**
**18 h 55 C'est arrivé un jour.**
Le chat qui pousse...
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
Lorsque les enfants se mettent en colère.
**19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Caméra une première : « Je dors comme un bébé ».**
Téléfilm de Jacques Fansten, avec H. Garcin, M. Gélin, M. Méril, A. Soral.
*(Lire notre sélection.)*
**21 h 35 Maria Casarès, résidente privilégiée.**
De Michel Dumoulin.
**22 h 50 Questionnaire : Marco Pannella.**
*(Lire notre sélection.)*
**23 h 50 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : Mon amie Nane.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
La bande dessinée.
**15 h 30 Emissions pédagogiques.**
**17 h Libre parcours : La préhistoire.**
Les trois hommes de Ternifice.
**17 h 20 Fenêtre sur...**
Des femmes américaines.
**17 h 50 Récré A 2.**
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Un justicier dans la ville ».**
Film américain de M. Winner (1974) avec C. Bronson, H. Lange, V. Gardenia, S. Keats, W. Redfield, S. Margolin, K. Tolan.
*Un architecte, dont la femme et la fille ont été victimes d'une sauvage agression par des voyous, entreprend, la nuit, des expéditions punitives dans les rues de New-York, et devient un tueur justicier.*
**22 h Débat : L'autodéfense.**
Avec MM. Ch. Bonnet, ministre de l'intérieur ; J.-P. Pierre-Bloch, président du Groupe d'étude sur la sécurité à l'Assemblée nationale ; R. Quillot, maire de Clermont-Ferrand ; O. Young, maire de Detroit ; M. Jerma, président du conseil général du Val-de-Marne.
**23 h 30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h Ministère des universités.**
**18 h 30 Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
**18 h 55 Tribune libre.**
La Ligue nationale contre la vivisection.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Histoire de France : Le roi sage et du Guesclin.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma pour tous : « Tarzan trouve un fils ».**
Film américain de R. Thorpe (1939), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, L. Hunter, H. Stephenson, F. Inescort. (N. rediffusion.)
*Un bébé, rescapé d'un accident d'avion, est recueilli et élevé par Tarzan et Jane. Quelques années plus tard, des membres de la famille de l'enfant, héritier d'une grande fortune, le recherchent dans la jungle.*
**21 h 50 Journal.**

## Mercredi 13 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 15 Réponse à tout.**
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Les visiteurs du mercredi.**
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Pol Pol : « Les chevaliers fous à lier » ; 14 h. 10, La bataille des planètes : « Graine de héros » ; 14 h. 30, Interdit aux plus de 10 ans ; 14 h. 59, La pierre blanche (septième épisode) ; 15 h. 30, Spécial 10/15 ans ; 15 h. 35, Les grands maîtres de la bande dessinée ; L'enfant et la musique ; L'odyssée de l'espace ; 16 h. 15, La parade des dessins animés ; 16 h. 55, Le vol du pélican : « Les promoteurs » ; 17 h. 25, Studio 3.
**17 h 55 Sur deux roues.**
**18 h 10 TF 4.**
**18 h 30 L'île aux enfants.**
**18 h 55 C'est arrivé un jour.**
« L'enfant du cyclone ».
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
Voulez-vous faciliter les déplacements des aveugles ?
**19 h 12 Tirage de la Loterie nationale.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
**19 h 55 Tirage du Loto.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.**
Réalisation J. Barral et P. Nell.
**22 h 10 La rage de lire.**
Magazine littéraire de G. Suffert.
*Le Jeu du jeu*, de J. Duvignaud ; *Société ludique*, de A. Cotta ; *Je parie que je gagne*, de M. Gonzalez : *le Passe-temps*, de C. Klotz.
**23 h 10 Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Lake-Placid.**
**0 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : Mon amie Nane.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.**
La Saint-Valentin : fête des amoureux.
**15 h 15 Film d'animation : Les sentinelles de l'air.**
Vers le Soleil.
**16 h 10 Récré A 2.**
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Rites et fêtes ; Albator ; Ces sacrés parents (le chien) ; Ski ; Anagrammes ; Wattoo-wattoo ; Emilie
**18 h 10 On we go.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 40 Variétés : Palmarès 80.**
**21 h 55 Magazine scientifique : Objectif demain.**
La chaleur de la Terre.
La géothermie : une solution pour la France ?
*(Lire notre sélection.)*
**23 h Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h Travail manuel.**
Le prothésiste dentaire.
**18 h 30 Pour les jeunes.**
Truc en troc : A la découverte de l'Unesco.
**18 h 55 Tribune libre.**
Association des jeunes élus locaux.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Histoire de France : La rançon du Connétable.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma 16 : « le Temps d'une miss ».**
Un film de J.-D. Simon. Scénario et dialogues : J. Kanapa, C. May, J.-D. Simon. Avec A. Parillaud, O. Destrez, E. Boulx, J.-P. Bernard, H. Marteau, etc.
*(Lire notre sélection.)*
**22 h Journal.**

## Jeudi 14 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 15 Réponse à tout.**
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Emissions régionales.**
**13 h 50 Objectif santé.**
Les anticoagulants.
**14 h Vickie le Viking.**
**14 h 25 Croque-vacances.**
Dessins animés ; 14 h. 40, Bricolage : des déguisements pour mardi gras ; 14 h. 45, Variétés ; 14 h. 48, Infos-nature ; 14 h. 53, Dessin animé ; 14 h. 58, Variétés ; 15 h. 4, Dessin animé.
**15 h 30 Jeux olympiques.**
Ski de fond, en direct de Lake-Placid.
**18 h TF 4.**
**18 h 35 L'île aux enfants.**
**18 h 55 C'est arrivé un jour.**
« Le cauchemar ».
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
Soyez prudentes en matière de devis.
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Formations politiques.**
La majorité (R.P.R. et C.D.S.).
**20 h Journal.**
**20 h 30 Série : Opération trafic.**
Réalisation Christian-Jaque.
**21 h 30 L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
**22 h 25 Jeux olympiques.**
Ski : descente messieurs.
**23 h 15 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : Mon amie Nane.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
Le sport à l'école.
**15 h 18 Série : Mission impossible.**
Le legs.
**16 h L'invité du jeudi : Bernard-Henri Lévy.**
**17 h 20 Sports : Ski.**
Les Jeux olympiques (descente hommes) à Lake-Placid.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Théâtre : « l'Œuf ».**
De Félicien Marceau, avec M. Duchaussoy, A. Pralon, N. Silberg. En direct de la Comédie-Française.
**22 h 55 Magazine : Première.**
Natalia Gutmann, violoncelliste, interprète des œuvres de Schubert, Stravinski, Fauré et Chostakovitch.
**23 h 35 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Les enfants d'ailleurs : la Grèce ; Les aventures de Peter : Peter et les oiseaux.
**18 h 55 Tribune libre.**
Le M.R.G. (Mouvement des républicains de gauche).
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h Dessin animé.**
Histoire de France : Le roi fou.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Trois questions sur le 3.**
**20 h 35 Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « Peau de banane ».**
Film français de M. Ophuls (1963), avec J.-P. Belmondo, J. Moreau, C. Brasseur, J.-P. Marielle, G. Froebe, A. Cuny. (N. rediffusion.)
*Un musicien de jazz fauché est entraîné dans d'extravagantes escroqueries par son ex-femme, une mythomane douée pour la filouterie.*
**22 h 10 Journal.**

## Vendredi 15 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**

12 h 30 **Midi première.**

13 h **Journal.**

13 h 50 ***Emissions régionales.***

13 h 50 **Vickie le Viking.**
« Retour à la terre ».

14 h 15 **Croque-vacances.**
Dessins animés ; 14 h. 30, Bricolage électronique : « Un gazouilleur électronique » ; 14 h. 35, Variétés ; 14 h. 39, Infos-nature ; 15 h. 4, Dessins animés ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 25, Dramatique : Trois noisettes pour Cendrillon.

18 h **TF 4.**

18 h 30 **L'île aux enfants.**

18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le faux-monnayeur.

19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La viande, un mythe à contester.

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les Inconnus de 19 h 45.**

20 h ***Journal.***

20 h 35 **Opérette : « la Belle de Cadix ».**
De F. Lopez, réalisation R. Pradines, avec J. Villamor, J. Fih, A. Variene, M. Lefebvre.
*Le classique de l'espagnolade kitsch.*
*Les nostalgiques poseront sur leur phonographe les disques de Luis Mariano.*

22 h 30 **Jeux olympiques.**
Hockey sur glace (Tchécoslovaquie/U.S.A.).

23 h 20 **Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**

12 h 30 **Série : Mon amie Nane.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 ***Emissions régionales.***

13 h 50 **Face à vous.**

14 h **Aujourd'hui madame.**
Le travail au noir.

15 h **Sports : Ski de fond.**
Les Jeux olympiques à Lake-Placid.

16 h **Quatre saisons.**

17 h **La télévision des téléspectateurs.**

17 h 20 **Fenêtre sur...**
Les musiciens : François Wertheimer.

17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 ***Emissions régionales.***

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal.**

20 h 40 **Feuilleton : Tarendol.**
D'après le roman de R. Barjavel, réal. L. Grospierre. Avec J. Penot, F. Pernel, M. Duchaussoy.
*Dénouement des amours clandestines de Jean et de Marie.*

21 h 40 **Apostrophes.**
Les jeunes années.
*Avec MM. René Barjavel* (la Charrette bleue), *Mohammed Choukri* (le Pain nu), *Hubert Comte* (S'il faisait beau, nous passions par les quais), *Robert Sabatier* (les Fillettes chantantes), *et Jean d'Ormesson (pour : Mars, de Fritz Zorn).*

23 h **Journal.**

23 h 5 **Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « l'Arrangement ».**
Film américain d'E. Kazan (1969), avec K. Douglas, F. Dunaway, D. Kerr, R. Boone, H. Cronyn, M. Higgins, J. R. Jones, C. Rossen (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
*Un promoteur publicitaire, qui connaît la réussite parfaite à l'américaine, remet cette réussite et son mode de vie en question, après un traumatisme causé par un accident de voiture.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais : Le rat qui veut marier sa fille ; Des livres pour nous.

18 h 55 **Tribune libre.**
Force ouvrière.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : La bergère de Domrémy.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : Grands témoins (le président L. Senghor).**
Emission de J.-M. Cavada et J.-C. Paris.
*(Lire notre sélection.)*

21 h 30 **Changement de décor : La croisée des pistes.**
Série de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud. Avec M. Patre, G. Claisse, A. Lipinska, A. Foures, R. Cousseau, L. Vargoz, P. Vacher et C. Croze.
*M. Leprince, promoteur dans un village de haute montagne, est-il vraiment amoureux de Sylvie ou, comme lui dit Florence, ne songe-t-il pas qu'en épousant une monitrice du village « d'en bas » il facilitera bien ses rapports avec les gens de la région ?*

22 h 25 **Journal.**

22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

## Samedi 16 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**

12 h 30 ***La vie en vert.***

12 h 45 **Jeune pratique.**
La moto, le permis, les raids.

13 h **Journal.**

13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**

13 h 50 ***Au plaisir du samedi.***
La croisière s'amuse ; 14 h. 15, Animation ; 14 h. 40, Plume d'élan ; 14 h. 45, Découvertes TF 1 ; 15 h. 20, Eurovision : rugby, Tournoi des cinq nations (Ecosse-France) ; 16 h. 55, Tom et Jerry ; 17 h. 10, Temps X ; 17 h. 52, Avec des idées, que savez-vous faire ?.

18 h 10 **Trente millions d'amis.**

18 h 40 **Magazine auto-moto.**

19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les Inconnus de 19 h 45.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Gilbert Bécaud.

21 h 35 **Série : Anna Karénine.**
*Troisième épisode.* Réalisation Basil Coleman.

22 h 30 ***Télé-foot 1.***

23 h 30 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**

12 h **La vérité est au fond de la marmite.**

12 h 30 ***Samedi et demi.***

13 h 35 **Monsieur Cinéma.**

14 h 20 **Les jeux du stade.**
Jeux olympiques à Lake-Placid ; Rugby (Ecosse-France).

17 h 55 **Course autour du monde.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal.**

20 h 40 **Les Héritiers : on ne meurt que deux fois.**

22 h 5 ***Sport : Ruby, Tournoi des cinq nations.***

23 h 25 **Interneige 1980 (n° 2).**

0 h 13 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre : L'arboriculture.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.

15 h 20 **Grilles closes.**
Scénario de A.-C. Charpentier ; réalisation H. Helman.

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Il était une fois l'homme : Le siècle des lumières ; Les Africains : Bou Maugourou.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Jeanne d'Arc.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **« La Bonifas ».**
D'après J. de Lacretelle ; adapt. J.-L. Bory ; réal. P. Cardinal. Avec A. Sapritch, E. Scob, G. Delbat, S. Guisin, M. Lambert, S. Segouriano, D. Argence, etc.
*(Lire notre sélection.)*

22 h **Journal.**

22 h 20 **Ciné-regards : Hollywood U.S.A.**

## Dimanche 17 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**

9 h 30 **La source de vie.**

10 h ***Présence protestante.***

10 h 30 **Le jour du Seigneur.**

11 h **Messe célébrée en l'église de Limay (Yvelines).**
Prédicateur : Père Turquais.

12 h **La séquence du spectateur.**

12 h 30 **TF 1 - TF 1.**

13 h **Journal.**

13 h 20 ***Quatre roses pour Claude François.***

14 h 30 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.

15 h 30 **Tiercé.**

15 h 40 **Série : L'île fantastique.**
« Le roi du jour et la famille ».

16 h 30 **Sports première.**

17 h 25 **Jeux olympiques.**
Ski : descente dames.

18 h 30 **Cinéma : « On purge bébé ».**
Film français de J. Renoir (1931), avec M. Simon, Fernandel, J. Louvigny, M. Pierry, S. Tarride, N. Fernandez. (N.)
*L'épouse envahissante d'un industriel lui fait rater une affaire le jour où elle s'obstine à purger son fils, qui refuse de boire l'huile de ricin.*

19 h 25 **Les animaux du monde.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Cinéma : « le Silencieux ».**
Film français de C. Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Genn, R. Hardy, P.-M. Le Comte, B. Dhéran. (Rediffusion.)
*Un savant français, passé de force au service des Soviétiques, est enlevé par les services secrets britanniques au cours d'un voyage d'études à Londres. On lui rend la liberté après l'avoir obligé à dénoncer deux traîtres. Il est alors traqué par les tueurs du K.G.B.*

22 h 30 **Les grands pas classiques.**
« Paquita », avec *P. Dupond*, W. Piollet, Cl. de Vulpian.

23 h 30 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 **Même le dimanche.**

11 h **On we go.**

11 h 15 **Chorus.**

12 h **Concert.**
*Symphonie n° 98*, de Haydn, par l'Orchestre national, dir. V. Negri.

12 h 45 **Journal.**

13 h 20 **Série : Wonder woman.**
Le féminin au singulier.

14 h 10 **Jeux : Des chiffres et les lettres pour les jeunes.**

15 h **Des animaux et des hommes.**

15 h 50 **Majax : Passe-passe.**

16 h 15 **Feuilleton : Les dames de la côte.**
De Nina Companeez (rediffusion).

17 h 30 **Les Muppets.**
Avec Lynn Redgrave.

18 h **Dessine-moi un mouton.**

18 h 45 **Top club.**

19 h **Stade 2.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : Detroit.**
De R. Hamilton et A. Hailey ; réalisation : J. London.

22 h 15 **Fenêtre sur...**
La médecine vieille comme le monde (Mexique magique).

22 h 45 **Petit théâtre d'Antenne 2.**
« La petite bête », de J.-L. Roncoroni.

23 h 15 ***Journal.***

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images du Maroc.

10 h 30 **Mosaïque.**
Une émission de T. Fares et J.-L. Orobona, « L'Inventeur », reportage de M. Meb Toul ; Variétés.

16 h **Jeu : Tous contre trois.**
Nancy 1900.

17 h **Prélude à l'après-midi.**
Ouvertures de Rossini, par le Chicago Symphony Orchestra, dir. G. Solti.

17 h 50 **Théâtre de toujours : « Britannicus ».**
De Racine. Réal. J. Kerchbron. Avec R. Mollien, D. Ivernel, M. Jamois, W. Sabatier, *P. Chaumette, M. Versini, M. Ranson.*

19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**

20 h **Rire et sourire au Comic-Palace.**

20 h 30 **Des chercheurs pour qui : *Les travailleurs de l'océan.***
Série d'E. Cloue.
*(Lire notre sélection.)*

21 h 25 **Journal.**

21 h 40 **L'invité de FR 3 : Roland Petit.**

22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle *I. Thalberg*) : « les Rapaces ».**
Film américain d'E. von Stroheim (1923-1924), avec *G. Golland, T. Piggot, Z. Pitts,* J. Hersholt, C. Conklin, S. Ashton, A. Jewell. (Muet. N. rediffusion.)
*Un mineur inculte, devenu dentiste à San-Francisco, s'éprend d'une de ses clientes et l'épouse. La jeune femme gagne un gros lot à la loterie ; cet argent cause le malheur et la déchéance du couple.*

## PÉRIPHÉRIE

### LUNDI 11 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La malle de Hambourg ; 21 h., *Confidences sur l'oreiller*, film de M. Gordon.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les années d'illusion ; 21 h. 5, *les Seins de glace*, film
- TELEVISION BELGE : 20 h., *la Bmale*, film de S. Gobbi et P. Gégauff. — *R.T.B. bis* : 20 h. 35, Emission dialectale ; 22 h. 20, Lundi-sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Le voyage de Charles Darwin (deuxième épisode) ; 21 h. 25, Portraits de révolutionnaires : Lénine ; 21 h. 55, Anatole : Piano Summit.

### MARDI 12 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série Super-Jaimie ; 21 h., *Une certaine rencontre*, film de R. Mulligan.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La légende d'Adams et Benjamin ; 21 h. 5, *Au nom de Dieu*, film d'A. von Ambesser.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton : Petit déjeuner compris ; 20 h. 50, Au nom de la loi ; 21 h. 30, Entrée libre ; 22 h. 35, Arts-Hebdo. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Musiscope ; 21 h. 5, Gros plans ; 22 h. 20, Le monde du *cinéma*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur (jeu) ; 20 h. 20, Tell Quel, magazine d'information ; 22 h. 5, Les potentats.

### MERCREDI 13 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *la Légende de l'Ouest*, film de F. Cook.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *la Baie des Anges*, film de J. Demy.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Dramatique : *Come back little Sheba*, de W. Inge ; 21 h. 30, Elémentaire, mon cher Einstein. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *Un flic*, film de J.-P. Melville ; 21 h. 30, That's Hollywood.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur (jeu) ; 20 h. 20, *Quoi de neuf Pussycat ?* Film de C. Donner ; 22 h. 5, Les Potentats.

### JEUDI 14 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Voyage au fond des mers ; 21 h., *l'Ecole buissonnière*, film de J.-P. Le Chanois.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *l'Horloger de Saint-Paul*, film de B. Tavernier.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *l'Epouvantail*, film de J. Schatzberg ; 22 h. 5, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Jeu : Risquons tout ; 20 h. 40, Portrait d'un musicien : *Rostropovitch* ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *Chiens, chats et compagnie* ; 21 h. 25, Les visiteurs ; 22 h. 15, L'antenne est à vous ; 22 h. 35, Jeux olympiques d'hiver.

### VENDREDI 15 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Quand la vie s'arrête ; 21 h., *le Crépuscule des aigles*, film de *J. Guillermin*.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *la Cousine d'Amérique*, film de H. Levin.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire d'information ; 21 h. 30, *la Voie lactée*, film de L. Bunuel. — *R.T.B. bis* : 21 h. 5, Feuilleton : La légende irlandaise ; 22 20, Inter-Wallonie la communauté espagnole.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, No Man's Land ; 21 h. 35, Récital Wienerstreichquartett ; 22 h. 10, Jeux olympiques d'hiver.

### SAMEDI 16 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Un meurtre presque parfait*, film de M. Camerini ; 21 h. 40, Ciné-sélection ; 22 h. 15, *Tortilla Flat*, film de V. Fleming.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Starsky et Hutch ; 21 h. 5, *la Veuve Couderc*, film de P. Granier-Deferre.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 55, *la Valise*, film de F. Veber ; 22 h. Jeu : Risquons tout.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : Sixième Etage ; 21 h. 25, Superstar : Gilles Vigneault ; 22 h. 25, Jeux olympiques d'hiver.

### DIMANCHE 17 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Hawaï 5-0 ; 21 h., *Une place au soleil*, film de G. Stevens.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : la grande vallée ; *21 h. 10, la Reine des Amazones*, film de V. Sala.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 15, *Lulu* (troisième et dernière partie), film de M. Bluwal.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Série : Fantomas ; 21 h. 15, La voix au chapitre ; 22 h. 20, Vespérales à Tamié (Savoie) ; 22 h. 30, Jeux olympiques d'hiver.

## A VOIR

### Une existence de pacotille

**DRAMATIQUE :**
**LE TEMPS D'UNE MISS**
**Mercredi 13 février**
**FR 3, 20 h. 30**

Pas grand-chose à dire sur ce télé-film. Il est assez quelconque. *Pas mal joué.* Pas très bien. Pas très clair non plus : on ne comprend pas pourquoi, comment, cette jeune mécanographe élue Miss de sa ville, puis de sa région, bientôt Miss France et demain peut-être *Miss* Monde, devient l'héroïne d'un fait divers susceptible de ruiner à sa carrière ou l'inverse, selon l'usage qu'en feront ses promoteurs. Ce sont de très vilains messieurs. Ils exercent sans vergogne leur droit de cuissage, ils portent de grosses bagues, utilisent des bagnoles munies de téléphone et prennent l'allure et l'accent de rastaquouères.

Tout à l'air d'aller à peu près. Les concours, les galas, les banquets, les voyages, les séances *de photos*, ça prend du temps évidemment, et Véronique — c'est le nom de la pauvre fille *prise au piège d'une existence* de pacotille — n'en a plus beaucoup pour ses copains. C'est embêtant, mais pas plus que ça. Et puis voilà que, sans crier gare, elle se trouve mêlée à une *bagarre* assez confuse, un bonhomme tire, un autre tombe. Ça fait les gros titres des journaux. Quand elle va voir la victime à l'hôpital, les photographes l'attendent à la sortie, et voilà que brusquement son rêve de se hisser au firmament des stars lui éclate au nez avec les flashes. Elle renonce à la beauté et retourne à la banque. — C. S.

### Le dernier sage de l'Afrique

**V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI**
**LES GRANDS TEMOINS :**
**LEOPOLD SEDAR SENGHOR**
**Vendredi 15 février**
**FR 3, 20 h. 30**

Président de la République du Sénégal depuis bientôt vingt ans, Léopold Sedar Senghor est aussi, nul ne l'ignore, le poète des *Chants d'ombre* (1945), des *Nocturnes* (1961), des *Lettres d'hivernage* (1973), entre autres. Il a reçu en 1979 le Prix international du livre. L'année précédente, à Paris, la Bibliothèque nationale *lui a consacré une exposition* et le Festival international de poésie lui a dédié une journée. FR 3 l'a choisi pour « grand témoin » à l'occasion de la sortie de *la Poésie de l'action*, recueil d'entretiens avec un écrivain tunisien.

*« Militant de la négritude »*, Léopold Sedar Senghor apparaît comme l'un des sages de l'Afrique. Il a su établir dans son pays une démocratie à l'occidentale qui, en dépit de ses limites, tranche avec les régimes en vigueur sur le reste du continent. *Racontant ses années d'apprentissage*, il affirme dans son dernier livre : *« Je perçus que le meilleur moyen de prouver la valeur de la culture noire, c'était de voler aux colonisateurs leurs armes : d'être un meilleur élève encore. »*

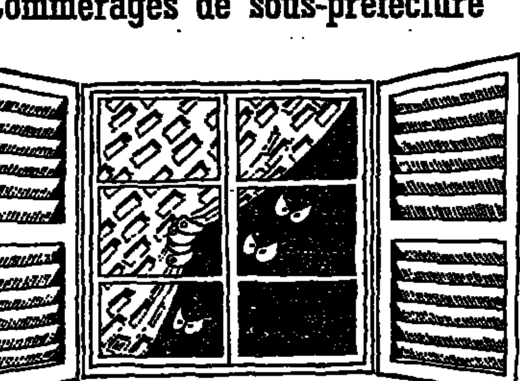
Ce brillant élève de l'Occident soulignait en 1978, après sa réélection à la tête de l'Etat sénégalais, la signification « historique » d'un scrutin prouvant, selon lui, que *« l'Afrique est capable de vivre dans la paix et la stabilité en régime démocratique multiparti »*.

Dans le même temps, il réclamait un arrêt des interventions étrangères en Afrique, mais se refusait à condamner les actions françaises au Tchad et en Mauritanie. Habileté ? *« Je n'ai jamais fait grand cas*, écrit-il, *de l'habileté politique ; plus exactement j'ai toujours voulu avoir cette habileté suprême d'être sans habileté. »*

A l'heure des crises internationales, il faut entendre la voix de ce poète-homme d'Etat, qui estime : *« Nous ne bâtirons pas un nouvel ordre économique mondial tant qu'il n'y aura pas un nouvel ordre culturel mondial. »*

### Commérages de sous-préfecture





**DRAMATIQUE : « LA BONIFAS »**
**Samedi 16 février**
**FR 3, 20 h. 30**

Alice Sapritch joue Marie Bonifas, *l'héroïne de cette chronique* d'une petite ville de province au début du siècle écrite *par Jacques de Lacretelle*. Jean-Louis Bory avait adapté le scénario de l'académicien, et c'est le réalisateur Pierre *Cardinal* qui en propose une version pour le petit écran. Avec la caution de tous ces noms connus est ainsi proposée une pièce bien *mélodramatique* et très morale axée sur le thème de l'hypocrisie. De retour à Vermont, *avant la guerre de 1914-1918* Marie Bonifas, trente-cinq ans se heurte, en effet, aux commérages qui déjà avaient atteint son père. On lui reproche son *amitié pour une jeune* fille qu'elle cherche à sauver de la maladie.

On l'accusera ensuite de l'avoir tuée.

*On la surnommera « la Bonifas »*, comme on appelait une sorcière, on lui lance même des *cailloux. Jusqu'à ce que* la guerre éclate on la martyrise, mais ce temps d'épreuves arrivé, la Bonifas se révèle extraordinairement compétente en matière d'administration. On l'appelle à la sous-préfecture. Les hommes partis au front, elle *régentera la ville, faisant par son courage* l'admiration de tous. On la décorera. On la découvrira.

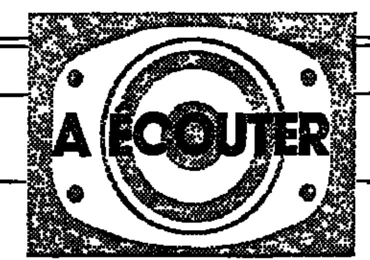
### Un biologiste et un géologue

**DES CHERCHEURS POUR QUI ?**
**Dimanche 17 février**
**FR 3, 20 h. 30**

« Des chercheurs pour qui... ? », nouvelle série conçue et réalisée par Erik Cloué, comprend trois émissions consacrées à *trois thèmes proches du* quotidien : l'agriculture, la mer, l'informatique. Le but en est, en effet, de justifier auprès du public ce qu'est la recherche scientifique, de la situer donc dans un cadre familier et de permettre ainsi aux téléspectateurs *de retenir* les principaux enseignements actuels, ce que signifient, à terme, les études conduites.



Pour donner vie à cette approche, chacune des émissions a été construite autour, et après une longue conversation enregistrée *d'un personnage-fil* conducteur. M. Laubier, biologiste, et M. Coumes, géologue, ont participé au premier volet du triptyque : « *Les travailleurs de l'océan* ». Quelles techniques ont été mises au point pour conquérir l'immensité de la mer, pour faire de sa première vocation, nourrir l'humanité, une réalité actuelle, et de sa seconde vocation, fournir de l'énergie, un espoir réaliste.




## Un concerto de jeunesse



**EN DIRECT**
**DU GRAND AUDITORIUM**
**DE RADIO-FRANCE**
**Samedi 16 février**
**France-Musique, 20 h. 30**

De César Franck, pour piano et orchestre, on ne connaissait que les *Variations symphoniques*, et voilà qu'à la faveur de l'Année du patrimoine, on nous invite à découvrir un *Concerto pour piano en si mineur*, dont le manuscrit dormait dans les rayons de la Bibliothèque nationale. On ignorait tout de cette œuvre de jeunesse, jusqu'à sa date de composition, et les livres les plus sérieux sur le musicien, ceux de Maurice Emmanuel ou de Vincent d'Indy, n'y font pas la moindre allusion, sinon au fait que Franck semble avoir volontairement fait silence sur les vestiges d'une époque où l'autorité paternelle s'exerçait tyranniquement sur lui. Plusieurs œuvres des débuts inscrites à son catalogue ont, en effet, disparu, et celle-ci n'y a même jamais figuré. C'est que, lorsqu'il habitait encore chez ses parents, il n'était pas question pour le jeune virtuose d'écrire autre chose que des pièces pour le piano brillantes, agréables, donc rémunératrices, ou de la musique de chambre mettant son instrument en valeur. Le père avait pour cela des arguments irrésistibles et n'hésitait pas à déchirer une innocente mélodie qu'on avait tenté de lui cacher...

Rien n'indique *a priori* que ce concerto, dont on nous dit qu'il accuse l'influence de Mendelssohn soit beaucoup plus qu'un document, mais, à condition de ne pas s'attendre à une révélation, il peut jeter un jour nouveau sur les débuts du compositeur, surtout placé en regard de la *Symphonie en ré mineur* qui complétera le programme. Michael Ponti sera le soliste, et c'est le jeune chef d'orchestre américain Michael Tilson Thomas qui dirigera l'Orchestre national de France.

# ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

### DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par D. Guilhot et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste : Robert Hossein ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie, toute la semaine : Louise Weiss ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Muriel Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, L. Leval ; 8 h. 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Henri Salvador ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 13 h. 45, Méridienne ; 16 h., Cherchez le disque, avec P. Fernandel ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

### LE WEEK-END
### SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualités magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Pierre le Grand (le 16) ; Le drame de Verneuil (le 9) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match ;

13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

### DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h., Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE I : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Edgard Pisani (le 10) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

## Lundi 11 février

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (le piéton des toundras) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (se chauffer dans la ville au Moyen Age).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Culture à l'âge moderne (« Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au seizième siècle », de N. Z. Davis, et « Magie et sorcellerie à l'époque moderne », d'Y. Castan.
10 h. 45, Le texte et la marge : A propos de S. Fitzgerald, avec A. Le Vot.
11 h. 2, Evénement musique.
12 h. 5, Agora... avec J. Dutourd.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Lignes et matières (Donatoni, Zappa, Xenakis, Boucourechliev).
14 h., Sons : Tokyo, la gare d'arrivée.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une fleur de jasmin à l'oreille » et « le Promeneur amoureux », de D. Fernandez.
14 h. 47, Bureau de contact (et à 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : L'autonomie de la personne dans l'organisation de la société humaine.
16 h. 50, Actualité : Une politique de patrimoine culturel pour 1980.
17 h. 32, Libre parcours récital : J.-C. Velin, violon : S. Risler, piano (Bach, Schubert, Brahms).
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Présence des arts : Le Musée de l'affiche, à Paris.
20 h., Cette nuit est l'intérieur d'une bogue, de J.-P. Otte, avec A. von Sivers, F. Besson, F. Houtteman, M. de Groote, G. Oudart.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'aventure de la conscience, selon Sri Aurobindo.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : Musique catalane et des pays de langue catalane, Valence, Majorque, par J. Merlet, troubadours catalans et occitans.
12 h., Musique de table : musique de chambre ; 12 h. 35, Jazz classique : le jazz en France ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (le Berry) ; 14 h. 30, Musique de chambre : œuvres de Judenkunig, Newsidler, Mozart et Werner ; 15 h. 30, Opéra « la Ville morte » (extraits), de Korngold, par l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. E. Leinsdorf.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Chasseurs de son : du jazz à la musique d'harmonie.
20 h. 30, Cycle piano-cordes (en direct de Radio-France) : « Quatuor pour piano et cordes nº 1 en sol mineur », K. 478 (Mozart) ; « Trio en ut mineur nº 3 », opus 9 (Beethoven) ; « Quatuor en mi bémol majeur », opus 87 (Dvorak), par le Tri d'Anchi di Roma, avec Corrado Galzio, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, portraits pour ce siècle : Paul Hindemith ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Chabrier, Massenet, Fauré et Satie.

## Mardi 12 février

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les chasseurs de la Préhistoire) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (se chauffer dans la ville au Moyen Age) ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Les cités du désert.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... C. de Reparaz, Maria Malibran (« la diva romantique »).
11 h. 2, Libre parcours récital : M. Sharapan, piano (J.-S. Bach, Mozart, Beethoven).
12 h. 5, Agora : La lecture à l'école, avec R. Couanau.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : C. Authier.
14 h., Sons : Tokyo (Au bout de la rue piétonne, un bar).
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Enfants de la veuve », de Paula Fox.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Biologie, géologie, un enseignement, une éducation.
17 h. 32, Libre parcours récital : F. Cambreling, harpe ; C. Crenne, violon ; H. Derrien, violoncelle (Roussel, Britten, Ibert).
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Science : L'accélérateur de particules
20 h., Dialogues avec... A. Robbe-Grillet et D. Anzieu : Eros imaginaire. (première partie).
21 h. 15, Musiques de notre temps : Variations de bonne humeur (d'E. Varèse à P. Henry).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Monodies et polyphonies médiévales.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (l'Auvergne) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age ; 16 h., Les cercles musicaux : Schubert, ses élèves, ses amis (œuvres de Lachner et Schubert).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Georges Pludermacher en direct de Radio-France (« Sonate Aurore », de Beethoven) ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Festival de Lille 1979 : Portrait de Haydn (quatuors vocaux, quatuor vocal, trio vocal), avec A.-M. Miranda, soprano ; C. Wirz, mezzo ; J.-C. Orliac, ténor ; U. Reinemann, baryton, et M.-F. Busquet, piano ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-G.R.M. : François Bayle, « Erosphère » (1979), création.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : Paris entre les deux guerres (le mouvement surréaliste et le groupe des Six) ; 1 h., Douce Musique : Paul Dukas.

## Mercredi 13 février

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Lapons) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (l'étuve).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, Libre parcours récital : Raphaël Oleg, violon ; Joël Pontet, clavecin (récital J.-S. Bach).
12 h. 5, Agora : En être ou pas ? avec A. Spire.
12 h. 45, Panorama : L'Espagne des régions, avec M. Bydlowski.
13 h. 30, Soliste : K. Dobos (sept « Pièces pour piano », de Kodaly).
14 h., Sons : Tokyo (rue du plus vieux métier du monde).
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Héroïques », de G. Lagorce.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Forum des Halles et accueil.
15 h. 2, Point d'interrogation : L'auto-organisation dans la matière, la vie et la société.
16 h. 50, Actualité : Nouvelles structures sociales pour de meilleures communications.
17 h. 25, Contact.
17 h. 32, Libre parcours récital : Alain Planes, piano (Debussy).
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : L'aimant électrique ou électret.
20 h., La musique et les hommes : Lettres sur Couperin, par R. Fouque.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Musique catalane, « Mystères d'un mystère », « la Festa d'Elx » ; Musique en vie : polyphonies traditionnelles, profanes et sacrées de Corse, de Sardaigne, de la péninsule Ibérique et de Géorgie.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 15, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Microsmos ; 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h. 30 (et à 16 h. 25 et 17 h. 15), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Conte musical ; 16 h., Les grotesques de la musique ; 16 h. 30, Interlude ; 16 h. 55, Haute fidélité ; 17 h. 20, ...En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Trio », opus 7, de Lalo, par le Caecilian Trio.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Cinq pièces », opus 16 (Schoenberg) ; « Concerto pour violon et orchestre, A la mémoire d'un ange » (Berg) ; « Transcription du Quatuor avec piano et cordes de Brahms » (Schoenberg), par l'Orchestre national de France, dir. M. Tilson-Thomas, avec R. Pasquier, violon.
23 h., Ouvert la nuit : « la Voix », le lied schubertien, « Schiller-Goethe », avec Fischer-Dieskau, R. Streich et K. Widmer ; 23 h. 40, Les grandes écoles des sopranistes : les sopranistes viennois (œuvres de Mozart, Monteverdi, J.-S. Bach et J. Strauss) ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

## Jeudi 14 février

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Lapons) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (un poêle venu de l'Est) ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature : L'invité de la semaine : L. Estang ; Rencontre avec... J.-J. Brochier ; Le dossier de la semaine : « les Cahiers Paul-Valéry ».
10 h. 45, Questions en zigzag : « De la vie avant toute chose », avec P. Simon.
11 h. 2, Libre parcours récital : Les solistes du Mozart Ensemble (« Quatuor nº 3 », « Quatuor nº 1 » et « Quatuor nº 2 », de Beethoven).
12 h. 5, Agora : Les fans, leurs idoles et le show business, avec F. Mallet-Joris.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Tokyo (les kamikazes ne désarment pas).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bonheur et autres idées » et « Œuvres romanesques », de J. Dutourd.
14 h. 47, Départementale : En direct d'Evry (alternatives et voies nouvelles).
16 h. 50, Actualité : l'Interféron.
17 h. 32, Libre parcours récital : Ensemble Pro Musica de Paris (Telemann, Vivaldi, Giardini, Schutz, J.-S. Bach).
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'urologie.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Président », de T. Bernhardt, traduction et adaptation C. Porcell, avec E. Hirt, G. Tréjean, J. Cornet, G. David, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (Le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Musique catalane, musiques profanes et sacrées des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, école de Montserrat.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Rossini, S. Beck, R. Stolz et Brahms ; 14 h. 30, Diabolicus in musica : « le Freischütz » (Weber), « l'Histoire du soldat » (Stravinski), « Feu d'artifice » (Clostre) ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Motet Jesu mein Freude », BWV 227 (J.-S. Bach), « Cantico del Sol » (Liszt), « Mobile 2 », pour quatuor de percussions (Prin) ; 16 h. 25, Grands solistes, Pierre Amoyal : « Sonate en la mineur » (Tartini) ; « Trio en ut mineur », opus 66 (Mendelssohn) ; « Sonate en fa mineur » (Prokofiev).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Deux pièces » (Philidor), « Duo pour deux violons » (J.-M. Leclair), « Quatuor en sol majeur » (Telemann), « Concerto à quatre parties » (Blavet), par la Musica Antiqua de Cologne.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Musique à découvrir : « Voix et violon, âmes des peuples », « Nigun pour violon et piano » (E. Bloch) ; « Danse hongroise pour violon et piano » (Brahms et Kreisler) ; « Récitatif et scherzo caprice pour violon » (Kreisler) ; « Trois mythes pour violon et piano » (Szymanowsky) ; « Vols pour violon et violoncelle » (J. Komives) ; « Quatre duos », opus 38 (Dvorak) ; « Quatre duos » (Glinka) ; « Quatre duos », opus 20 (Dvorak) ; « Trois duos », opus 46 (Tchaikovski) ; « Deux duos », opus 62 (Gretchaninov) ; « Deux duos », opus 17 (Gretchaninov).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre, la musique se livre ; 23 h., Le Quatuor Amadeus, œuvres de Schubert, Dvorak, Smetana, Beethoven et Mozart ; 1 h., Jazz-Forum : Eurojazz 80.

## Vendredi 15 février

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (le renne et ses images) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (de la cheminée traditionnelle au chauffage domestique).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « les Plumes du paon », avec J. Piat.
11 h. 2, Libre parcours récital : Duo Crommelynck, piano (Milhaud, Debussy, Bizet, Brahms).
12 h. 5, Agora : « Domain, le Nouvel An chinois », avec Melle Tang.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Tokyo (Kyoto l'ancienne, un grand magasin moderne).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Milieu du chemin », de J.-L. Curtis.
14 h. 47, Un homme, une ville : Albert de Monaco, avec J.-Y. Cousteau (le pionnier de l'océanographie moderne).
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique :
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La paléographie et la paléontologie.
20 h., Emission médicale : Le muscle (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : Comment va le disque de jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (Le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Musique catalane, les orgues de type catalan.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, en direct du Palais des congrès, à Paris, à l'occasion de la Semaine internationale du tourisme ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Mélodies de Debussy : « De fleurs », « Récitatif et air de Lia de l'Enfant prodigue » et « la Demoiselle élue », par l'Orchestre philharmonia ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach : « Fantaisie chromatique » et « Fugue en ré mineur », BWV 903 (J.-S. Bach), avec C. Tilney ; « Caprice sur le départ de son frère », BWV 992 (J.-S. Bach), avec W. Gieseking ; « Petits préludes » (J.-S. Bach) et « Fantaisie chromatique », BWV 903 (J.-S. Bach), avec W. Gieseking ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : œuvres de Komives, Fibich et Dvorak.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Ouverture du Vaisseau fantôme » (Wagner), « les Offrandes oubliées » (Messiaen), « Muak » (Yun) et « Don Quichotte » (Strauss), par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Hans Zender, avec O. Borwitzky, violoncelle ; E. Schloifer, alto.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Intégrale des sonates pour piano de Beethoven ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Herman Scherchen, « l'Offrande musicale », de J.-S. Bach ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : la chanson dans le cinéma français.

## Samedi 16 février

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quels cadres pour demain ?
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec E. Hocquard.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980, « les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Tokyo (Comme partout, l'école maternelle).
14 h. 5, New-York unicorne.
16 h. 20, Livre d'or : B. Kruysen, baryton, et J. Lee, piano (au Festival estival de Paris).
17 h. 30, Pour mémoire : Voler un peu d'« enchantement au passé », avec P. Géraldy (rediffusion).
19 h. 30, Radio-Canada présente : VIIIe Rencontre internationale des écrivains (Et la poésie ?).
20 h., Théâtre ouvert : « Détruire l'image », de L. Doutreligne.
21 h. 16, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les étudiants et travailleurs étrangers.
7 h. 40, La journée du patrimoine (jusqu'à 2 h. du matin).
17 h., Musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Trois pièces pour piano », première audition (Bizet) ; « Sonate en ut mineur nº 2 pour alto et piano », opus 16, première audition (G. Onslow) ; « Quintette dit Accident de chasse », première audition (G. Onslow) ; « Quatuor avec piano », opus 7, première audition (A. de Castillon) ; « Cantate le Berger fidèle », première audition (Rameau), avec M. de la Pau, M.-P. Bucquet, le Quatuor Jacques Prat, G. Caussé, N. Spieth, D. Simpson et C. Tardieu.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol mineur », opus 11, création française (Franck) ; « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre national de France, dir. M. Tilson-Thomas, avec M. Ponti, piano.

*(Lire notre sélection.)*

## Dimanche 17 février

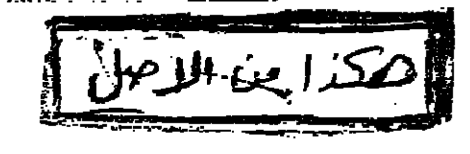
### FRANCE-CULTURE

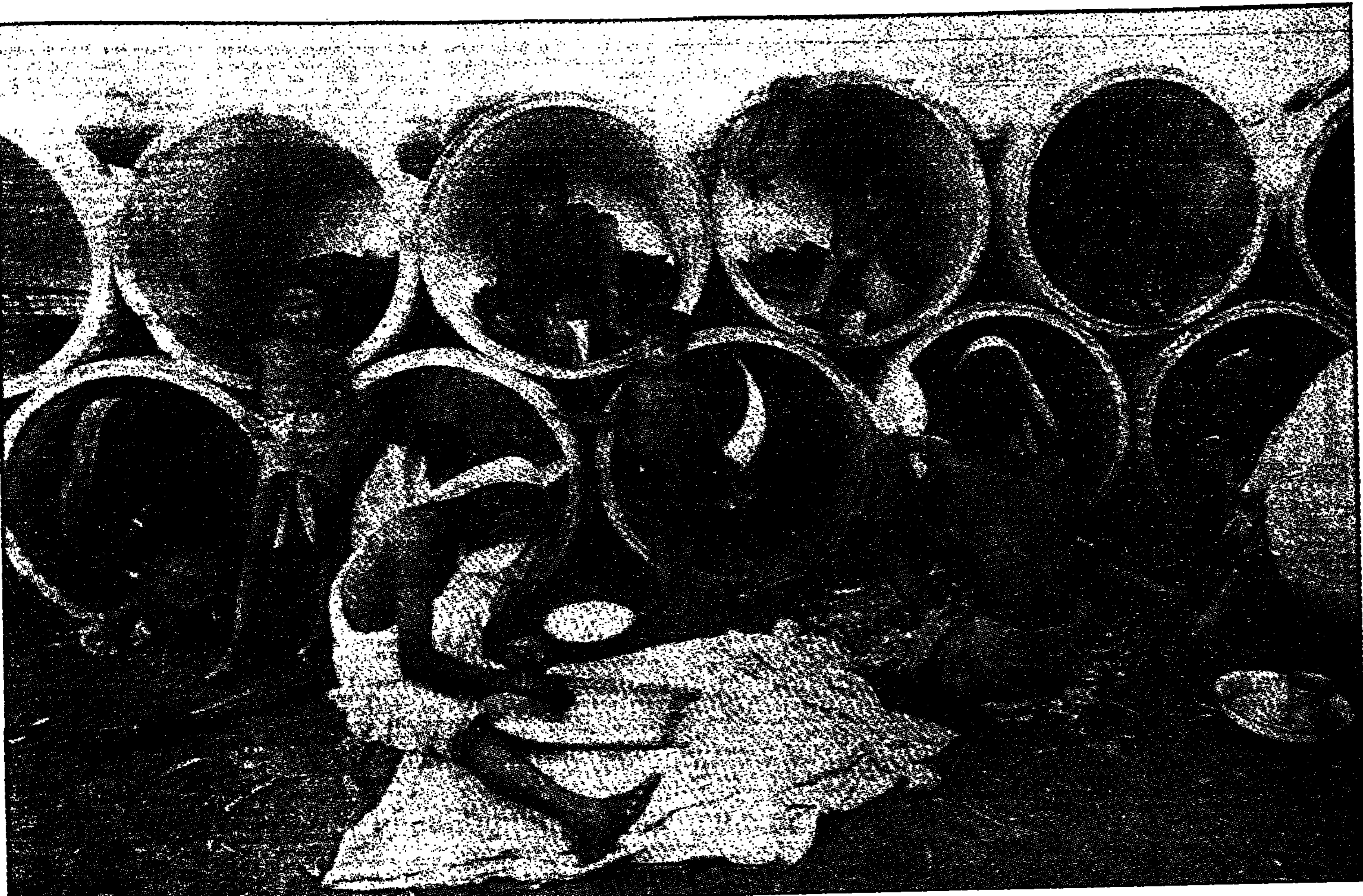
7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe au monastère des Annonciades de Thiais.
11 h., Regards sur la musique : L'art du clavecin, par W. Landowska (Couperin, Bach).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert donné à la Maison de Radio-France dans la série « Cordes pincées » (Ph. Valois, Schubert, Vivaldi, Roussel, J.-L. Petit).
14 h., Sons : Tokyo (un jeu d'adulte, le pachinko).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Œuf », de F. Marceau.
16 h. 5, « Le Lyriscope », de V. Beurtheret (à propos de l'opéra « Eurydice », de Caccini).
17 h. 30, Rencontre.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Un peu de grec ou l'art d'y perdre son latin.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Un carnaval des carnavals.
23 h., Musique de chambre : G. Smadja, piano (« Suite », opus 14, de Roussel) ; Trio de France (« Trio », opus 2, de Roussel).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra bouffon : « le Baron tzigane », de J. Strauss, dir. R. Stolz.
9 h. 2, Les chants de l'âme : liturgies traditionnelles.
9 h. 30, Cantate : « Sehet, wir gehen hinauf gegen Jerusalem », BWV 159, de J.-S. Bach, dir. K. Thomas.
10 h. 30, Les petites oreilles.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie nº 98 en si bémol majeur » (Haydn), par l'Orchestre national de France, dir. Vittorio Negri.
13 h. 30, Jeunes solistes : « Etude en forme de valse » et « Toccata d'après le final du cinquième concerto » (Saint-Saëns), « Sonate pour flûte et piano en mi mineur » (J.-S. Bach), « Sonate pour flûte et piano » (F. Poulenc), « Chants de linos » (A. Jolivet), avec C. Joly, piano, et D. Hollebecke, flûte.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « l'Ode à Sainte-Cécile », de Purcell.
19 h., Jazz vivant : Le groupe Flight du pianiste Gordon Beck.
20 h. 5, Le concert du dimanche.
20 h. 30, Festival estival de Paris 79 : « Concerto grosso nº 7 en si, Al Santo Sepolcro », « Concerto grosso nº 13 en mi » et « Credo en mi » (Vivaldi), « Requiem » (Cimarosa), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. B. Amaducci, avec G. Hartman, soprano ; E. Weingartner, mezzo-soprano ; L. Pezzino, ténor, et M. Piquemal, baryton.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Tableaux d'une exposition » (Moussorgski), avec A. Carnesecca ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : œuvres de J.-S. Bach, Bodin de Boismortier, Reibel et Poulenc.







BRUNO BARBEY/MAGNUM

TIERS-MONDE

# Ignacy Sachs, prophète de l'« écodéveloppement »

## La chance du tiers-monde : se détourner de nos erreurs. Mais « compter sur ses propres forces » ne signifie pas autarcie.

PIERRE DROUIN

UN curieux parcours que celui d'Ignacy Sachs ! D'origine polonaise, naturalisé Français, il conquit ses premiers grades universitaires au Brésil, son doctorat d'économie en Inde, et il a passé à peu près la moitié de sa vie dans les pays du tiers-monde avant de devenir en novembre 1968, à l'âge de quarante et un ans, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris et directeur du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement.

Il vient de publier aux Editions Economie et Humanisme un livre sur « les stratégies de l'écodéveloppement » qui fait suite à une série d'ouvrages parmi lesquels se détache : « la Découverte du tiers-monde » (Flammarion, 1977).

∴

**« Vous vous êtes fait le prophète de l'« écodéveloppement ». Comment peut-on définir simplement ce concept ?**

— Le concept d'écodéveloppement est né de la conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm en 1972 et plus précisément d'une polémique à double tranchant contre ceux qui pensent que la croissance même sauvage est bonne et ceux qui sont partisans de ce qu'on pourrait appeler un écologisme outrancier. Je pense qu'il faut tout bêtement essayer d'intégrer la dimension écologique dans la réflexion sur le développement.

**— Peut-on même dire cela aux pays du tiers-monde ? L'un de leurs experts disait : « La pollution chez nous, c'est la misère. »**

— Il y a une pollution de la pauvreté, et par la pauvreté, qui est même plus importante que la pollution de l'abondance. En outre dans le développement qui caractérise la plupart des pays du tiers-monde, les élites urbaines ont importé à travers le modèle mimétique de la croissance non seulement les avantages mais aussi tous les inconvénients du modèle industriel que nous connaissons, et par conséquent il y a aussi beaucoup de pollution du type « avancé » dans les grandes villes du tiers-monde, et en revanche peu de moyens pour y faire face. Celui qui, en dernière instance, en est la victime, c'est l'habitant pauvre.

» Je crois que le message de l'écodéveloppement c'est de dire que dans un pays pauvre comme dans un pays riche il y a une place à occuper, et c'est celle de l'imagination, qu'il faut exercer pour mettre en valeur les ressources d'une autre façon. On a beaucoup trop insisté sur l'arbitrage entre l'environnement et la croissance. Il peut y avoir une croissance qui est écologiquement prudente. On peut faire du recyclage, on peut faire de l'agriculture urbaine, on peut mettre en valeur la biomasse — et la crise de l'énergie nous y poussera, — qui est une matière première polyvalente. Il y a des matériaux locaux qui sont tout à fait utilisables. Surtout, il y a ce modèle même inspiré par l'écologie, où les systèmes de production s'intègrent dans l'écosystème. Du même coup, on minimise les impacts négatifs sur l'environnement.

» Tout cela est parfaitement possible, et je dirais que les pays du tiers-monde ont un avantage : en regardant les impasses devant lesquelles nous nous trouvons, ils pourront élaborer des stratégies qui seront très différentes des nôtres.

**— Des discussions sans fin se poursuivent sur les transferts de technologie. Les pays du tiers-monde n'ont guère envie, semble-t-il, d'adopter les technologies intermédiaires douces et cherchent tout de suite les outils de la croissance les plus perfectionnés. Comment l'Occident, qui a intérêt à vendre ailleurs ce qu'il produit, n'abonderait-il pas dans leur sens ?**

— Je ne comprends pas très bien ce que veut dire le transfert de technologie. Quand je vends du coton, je ne dis pas que je fais un transfert de coton. La plupart des technologies sont vendues comme « boîte noire ». C'est-à-dire qu'on achète une technologie, on vous dit sur quel bouton appuyer, et elle marche sans que l'on vous explique ce qu'il y a dedans.

Il n'y a aucun transfert de connaissance dans l'achat d'une « boîte noire ». Et puis il peut y avoir l'adaptation, c'est-à-dire l'importation d'une technique qui a fait ses preuves sous d'autres latitudes et qui est modifiée de façon à tenir compte des facteurs locaux, d'un autre climat, etc. Enfin il y a le problème de la création de techniques originales propres. Tout pays, même très grand, doit forcément faire les trois choses à la fois. Tout le problème réside dans les proportions et dans les choix. Malheureusement très peu de pays du tiers-monde ont une vraie politique technologique qui consiste à définir, en fonction de leurs options de développement, les quelques axes prioritaires pour la recherche originale, les axes pour l'adaptation, et l'achat des « boîtes noires » parce qu'on ne peut pas s'attaquer à tout en même temps.

» Cela m'amène à dire qu'il faut aussi mettre en garde l'opinion contre un certain engouement pour les techniques intermédiaires. Comme le disait un de mes amis : « Small is beautiful but big is powerful » (1). Il y a évidemment de la place pour des techniques villageoises, franchement sous-estimées dans le passé, et aussi celles qui font appel à plus de main-d'œuvre, mais il faut en même temps jouer avec des techniques plus évoluées. Tout le problème est d'être sélectif et d'avoir dans cette sélection des critères clairs. Au fond, nous travaillons souvent avec de mauvais critères d'efficacité, qui sont bassement économiques au niveau « micro », alors que les critères doivent être « macrosociaux » et « macro-écologiques ». Toute la difficulté de notre recherche consiste précisément à traduire ces exigences en actions concrètes.

(1) « Ce qui est petit est beau, mais ce qui est grand est puissant. »

### Sur le terrain

» Quant au deuxième problème que vous posez, la place de l'Occident, elle ne pourra être, à long terme, préservée qu'à condition qu'il s'engage d'ores et déjà dans une politique de coopération scientifique et technique avec les pays du tiers-monde, plutôt que de s'en tenir à nos attitudes actuelles qui sont celles de marchands ambulants des technologies prêtes. Toute la philosophie de l'écodéveloppement consiste à dire qu'il faut partir d'une analyse approfondie d'un milieu, physique et culturel, pour dérouler des solutions spécifiques aux problèmes de l'endroit, plutôt que de partir des techniques toutes faites et modifier à grands frais souvent l'environnement de façon à le rendre apte à recevoir ces techniques. Il y a donc un effort de recherche qui, forcément, doit se faire sur le terrain.

» Dans cet effort de recherche, les pays du tiers-monde doivent avoir une part prépondérante. Si nous nous mettons à travailler avec eux sur de grands problèmes, comme, par exemple, l'utilisation de la biomasse, l'utilisation des ressources biologiques de la mer, ou d'autres sujets, on part de l'analyse des problèmes réels, on définit les grands axes de part et d'autre, ensuite on essaie de voir où sont les points communs, où sont les échanges possibles, et on accepte, surtout pour les grands pays du tiers-monde comme l'Inde, le Brésil, demain le Mexique, après-demain probablement l'Egypte, d'établir une coopération d'égal à égal, et non pas un rapport de dominant à dominé. Je pense qu'il y a autant de place pour cette coopération que pour celle qui existe entre les pays industrialisés, mais cela demande un effort d'imagination.

**— Je note votre mot de « coopération », car un certain nombre d'intellectuels du Nord et du Sud insistent plus sur le concept de « self-reliance », sur l'idée de compter sur ses propres forces.**

— Le concept de « self-reliance » ne consiste pas à définir une autarcie, mais une autonomie de décision. Je peux parfaitement compter sur mes propres forces et décider de mon propre gré que, dans certains domaines, je cherche une coopération étrangère, parce que je ne me sens pas suffisamment fort ou parce que je ne peux pas embrasser tous les domaines à la fois. Le problème, c'est que cette coopération doit être fondée sur le principe de symétrie et de réversibilité, et non pas d'asymétrie, qui caractérise pour le moment nos rapports avec les pays du tiers-monde.

**— Quelle sorte de planification préconiseriez-vous pour le tiers-monde ?**

— Il n'y a pas deux cas qui se ressemblent. Le premier principe d'une planification saine, c'est d'être spécifique. Tous les grands débats économiques qui ont été fondés sur les dichotomies agriculture-industrie, urbanisation contre développement rural, importation contre substitution d'importation, sont des faux débats. Ce qu'il faut, c'est trouver la bonne proportion pour une période de temps donné entre les deux pôles de ces dichotomies.

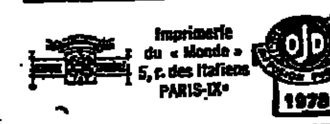
**— Ces planifications, hélas ! sont souvent celles de technocrates gouvernementaux et ne s'intéressent pas assez aux vraies aspirations du peuple.**

— C'est aussi vrai pour nous que pour les pays du tiers-monde. Le grand problème qu'il faut résoudre, c'est d'admettre que la société civile ait une responsabilité beaucoup plus grande dans la définition de ses propres objectifs, c'est-à-dire une participation effective et réelle à la base.

**— Croyez-vous à l'apparition d'un nouvel ordre économique international ?**

— Il faut s'entendre. Ce qu'on discute, c'est en réalité un « statu quo » légèrement amélioré, et je n'arrive pas à comprendre pourquoi l'Occident ne saute pas sur cette occasion. Même s'il en était ainsi, ce ne serait qu'un palliatif. La décennie qui s'ouvre est celle où il faudra probablement redéfinir de fond en comble les grandes règles du jeu, aussi bien du jeu financier que du jeu commercial. Le moment est venu de postuler une négociation globale, et non pas un ensemble de problèmes saucissonnés comme on l'a fait à la conférence de Paris, dite du dialogue Nord-Sud. » ■

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Commission paritaire n° 57 437.

AGRICULTURE

# L'animal au secours de l'homme

**Des vaches, des cochons, des moutons, pour réconcilier l'homme avec le milieu. La crise énergétique oblige à un retour aux sources. Et à un changement de cap radical de la recherche et de l'économie rurale.**

JACQUES GRALL

TREIZE bœufs musqués ont été, en décembre dernier, lâchés dans la toundra de la péninsule de Taïmyr, en Sibérie orientale. Ces animaux sauvages semblent supporter les conditions climatiques plus sévères que celles du Canada ou de l'Alaska, dont ils sont originaires. Cette expérience d'acclimatation intéresse les savants, mais pas seulement eux : dans des contrées où même le renne ne se hasarde pas, les bœufs musqués peuvent donner à l'homme de la viande et de la laine.

Dans le département de l'Ariège, un important groupe privé a voulu lancer un élevage extensif, en plein air, de vaches allaitantes. La race choisie ne mangeait pas les fougères qui ont envahi les sols. Echec de l'expérience.

Ces deux exemples sont le symbole d'une tendance de la recherche agronomique qui cherche à réhabiliter l'animal, dans sa diversité. L'animal, maillon d'une chaîne biologique que la civilisation industrielle a tout bonnement fait sauter. « *Situé, avant l'homme cependant, à l'extrémité de la chaîne trophique, il hérite de tous les bouleversements introduits par la société dans cette chaîne en général et dans les usages auxquels elle le destine en particulier* (1). »

Dans la société primitive, la domestication des animaux, qu'elle soit d'origine religieuse ou culturelle, correspond toujours à une finalité matérielle. L'élevage est intégré à l'ensemble des activités agricoles et forestières. Et, surtout, le système ne nécessite pas d'apport extérieur d'énergie. Nomadisme ou transhumance corrigent l'irrégularité des approvisionnements. La diversité des situations entraîne une diversité parallèle du stock génétique de l'animal ou du groupe. « *Les situations écologiques très variées, auxquelles les sociétés rurales se sont adaptées grâce à leur patrimoine culturel, ont conduit à l'expression conjointe d'une gamme très variée de populations humaines et animales entre lesquelles existent des associations, voire des homologies frappantes.* »

## Spécialisation

Arrive la civilisation industrielle, qui bouleverse les milieux, en crée d'artificiels, pour lesquels elle adapte un matériel génétique. Trois conséquences pour l'agriculture : le travail de l'homme (et de l'animal) est remplacé par des moyens mécaniques ; la production est concentrée dans les régions où ces moyens peuvent être mis en œuvre le plus efficacement (et l'élevage disparaît) ; les entreprises se spécialisent en activité de production, de transformation et de distribution. On connaît les limites d'un tel modèle : appauvrissement du stock de ressources minérales, pollutions et nuisances variées, réduction des capacités de production des ressources renouvelables. Bref, l'action de la société industrielle sur le milieu « *indique clairement que le système qui en résulte n'est pas autoreproductible* ».

Cette société-là privilégie donc le court terme, pour la seule promotion de l'industrie, que le système soit capitaliste ou socialiste. Rares sont les tentatives faites pour échapper à cette logique. « *L'intégration de la société dans le système industriel entraîne une destruction de son patrimoine culturel passé, des comportements, des notions de valeur qui déterminent les réflexes des hommes qui la composent (...). La dévalorisation du travail manuel, le changement du mode de vie, la perte progressive des notions d'économie de ressources et d'initiative personnelle sont des manifestations caractéristiques de cet état de fait. Les réactions extrêmes d'agressivité, d'instabilité et de surconsommation qui expriment le rejet de la société de type industriel par l'individu ne sont enfin pas sans danger pour la préservation des ressources du milieu.* »

Les répercussions du système industriel sur l'élevage des animaux domestiques semblent particulièrement perturbantes, car elles s'exercent sur chacun des éléments de la chaîne de production, laquelle est fort longue (travaux de culture, traitement, récolte, stockage, activités liées à l'alimentation des animaux, à leurs soins, au recueil de la production, tâches de transformation et de distribution de la viande). La première de ces conséquences est donc économique : dépendance accrue de l'élevage vis-à-vis des produits importés : énergie, aliments protéiques, engrais, etc. La seconde conséquence est sociale. Le produit animal se maîtrise moins bien que la mécanique et le matériel végétal. Il est alors étudié moins pour lui-même que comme moyen de mise en valeur d'un système mécanique ou d'un matériel végétal nouveau. « *Il est ainsi créé un sous-prolétariat de l'élevage* (ouvriers animaliers, éleveurs) *dont les handicaps ne font que croître.* »

## Cassure

Les conséquences sur l'aménagement du territoire et les conséquences agronomiques sont liées : la restitution au sol des matières organiques par l'intermédiaire des animaux n'est plus assurée dans une fraction peut-être majoritaire du territoire national. A l'inverse, la concentration de l'élevage dans les zones rurales peuplées et humides entraîne une mauvaise utilisation agronomique des déjections. Le schéma industriel a du même coup cassé les complémentarités entre les secteurs de naissage, d'élevage et d'engraissement, chaque phase étant adaptée aux potentialités fourragères d'une région. Cette cassure n'a pas été sans effet sur la disparition ou la raréfaction de certaines races (c'est le cas, par exemple, de la race bovine Abondance, originaire du massif alpin, qui trouvait ses nourrisseurs au Languedoc). Incapable de caler la production animale dans l'espace, la société industrielle ne peut pas non plus l'intégrer dans le temps. Par nature, elle privilégie le court terme : or, si le cycle de production des bovins est de deux ou trois ans pour les mâles, de cinq à six ans pour les femelles, l'amélioration génétique, qui se traduit en rendements et recettes, ne s'exprime qu'au bout de douze ans, ce qui peut être considéré comme le court terme du généticien. S'agissant du moyen terme (trente ans) ou du long terme (cinquante ans) « *la société n'a rien prévu pour conserver un matériel génétique, dont la variabilité se réduit au fur et à mesure du développement du processus d'intensification et de standardisation des milieux et des objectifs* ».

Ainsi, sur un total de trente races bovines présentes sur le territoire français en 1945, cinq représentent à elles seules 90 % de l'effectif des bovins aujourd'hui. Pour les moutons, sur quarante et une races, sept font la moitié de l'effectif. Trois races de chèvres sur huit et quatre de porcs sur quatorze représentent de 90 à 95 % des effectifs. On remarquera que la population ovine a relativement le mieux conservé sa variabilité.

Arrive la crise de l'énergie. Inutile de s'attarder longuement sur le défi que le système industriel doit relever. Le renchérissement des sources d'énergie non renouvelables limite de lui-même le processus d'industrialisation et de standardisation. Mais ne convient-il pas aussi de maintenir le niveau de production ? Comment ? En faisant appel aux qualités intrinsèques des animaux : en d'autres termes, en trouvant ou en fabriquant la race ou le croisement qui sera le mieux à même d'exploiter les conditions redevenues naturelles du milieu ou plutôt des milieux.

L'animal qui, non seulement ne dépensera pas plus d'énergie pour son élevage qu'il n'en apporte, mais qui en outre sera le mieux intégré dans un système agraire, lui-même garant de l'équilibre énergétique. On appellera alors « rusticité » cette niche écologique étroite de telle ou telle race.

Jusqu'alors la recherche agronomique s'était surtout intéressée à sélectionner les animaux sur leurs caractères de production, oubliant qu'elle pourrait avoir besoin de connaître leurs facultés d'adaptation à un milieu, et de surcroît que l'expression génétique de cette productivité ne pouvait être séparée de celle de l'adaptabilité. Encore balbutiant sur ce dernier point, le travail des chercheurs révèle pourtant quelques beaux exemples d'adaptation de l'animal au milieu.

Ainsi, pour éviter un empoisonnement par les ions cuivriques qu'elle absorbe, une population ovine qui vit en liberté sur l'île de North Ronaldsay a introduit dans son alimentation une part importante d'algues, lesquelles bloquent le métabolisme du cuivre. La toison des moutons, courte ou longue, selon la nature du terrain ou le climat (et ses variations), est évidemment l'exemple le plus facile à comprendre. Les brebis rouges de Sologne se sont aussi adaptées au parasitisme particulier des zones humides dans lesquelles elles évoluent. La connaissance des caractères spécifiques d'adaptation de telle ou telle race aux conditions du milieu que sont les variations de température et de potentiel de nourriture, la résistance aux maladies, les facilités de naissance et d'élevage, de résistance au stress (le stress étant tout changement dans les conditions usuelles de vie) devient indispensable pour « inventer » le matériel biologique de l'époque post-pétrolière.

## L'exemple sarde

Mais cette connaissance-là ne suffit pas. « *Il s'agit d'associer des connaissances bio-écologiques, zootechniques et socio-économiques pour proposer des solutions à l'aménagement d'une région tenant compte à la fois des pratiques anciennes, de l'état actuel de la société et des acquisitions scientifiques plus récentes.* » Cette démarche doit beaucoup aux travaux réalisés en 1962-1964 sur les montagnes d'Aubrac et la race bovine du même nom, qui ont conduit à proposer des systèmes rationnels d'utilisation de la race locale en voie de disparition et de valorisation des ressources fourragères de ces montagnes.

L'exemple sarde est tout aussi intéressant : d'une expérience génétique (croisements de charolais, piémontais, limousin et brunes des Alpes avec la race locale sarde) on aboutit à une expérience pluridisciplinaire. De l'étude du comportement des différents croisements, la seule race sarde pure sortit vainqueur de la compétition, avec soixante-dix veaux pour cent vaches, contre quarante-cinq dans les autres races. Dans des conditions climatiques et d'alimentation très difficiles, l'animal a su protéger son poids et sa lactation. Comment conserver cette race ? Sous l'égide de l'UNESCO, un projet est alors adopté qui prévoit de lier la production bovine à celle des chênes-lièges : des vaches sardes vivent dans cette forêt toute l'année. Celle-ci est aménagée pour avoir un couvert d'environ 30 %. En juillet et août, la période la plus difficile, les animaux mangent les repousses des arbres. Ce nouveau (ancien ?) système permet de fixer les sols avec la forêt et de produire des protéines.

Plus près de nous, se poursuit depuis six ans, dans les Landes, une expérience de pâturage sous les pins par des moutons et des bovins. Les moutons, parce qu'ils sont chassés des Pyrénées, où ils transhumaient, par l'extension du maïs, les bovins parce qu'il s'agissait de réhabiliter la race bazadaise en voie de disparition. Ce pâturage sous les pins fournit un débroussaillage naturel (méthode qui évite la propagation des incendies et qui, de ce fait, devrait être étendue à l'ensemble des forêts méditerranéennes), produit des protéines et, pour autant qu'on puisse en juger avec seulement un recul de six années, favorise l'accroissement des arbres. Contrairement à l'exemple sarde, l'étude comparée du comportement des diverses races ou croisements révèle que la bazadaise locale n'est pas celle qui convient le mieux à ce milieu.

De ces exemples, on peut tirer deux premières conclusions : le nombre des situations spécifiques est multiple et s'oppose à la recherche de standard biologique. Pas question donc de fabriquer un modèle économique « industrialisable », comme on a fabriqué des modèles productifs. Chacun des systèmes est complexe et s'oppose à la législation qui a théoriquement pour objet la simplification. On peut, par exemple, interdire à un jeune agriculteur qui s'installe de produire du lait du fait de la surproduction et le convaincre de faire du mouton. La logique des systèmes agraires voudrait qu'il élève des vaches, ou des moutons, selon le milieu dans lequel il est installé. Seconde conclusion : le système industriel a provoqué le renchérissement du foncier, par sa raréfaction. Pour se protéger, les agriculteurs demandent un zonage strict qui sépare les terres de culture, les forêts et les zones constructibles. Ce zonage est contraire à la logique des systèmes agraires intégrés.

## Dialogue

Ainsi, et ce sera la troisième conclusion, la réintroduction de l'élevage suppose une modification des mentalités (sur le zonage, sur les clôtures en forêt, sur la maîtrise du foncier pour les terres en friche, etc.) et débouche sur une revendication inattendue des zootechniciens : l'établissement d'un dialogue entre sciences du milieu et sciences sociales.

On peut, dès lors, classer les travaux à poursuivre en trois catégories :

1) Etudier le matériel génétique rustique, et appuyer la sélection sur les critères d'adaptabilité. « *Par analogie avec les transferts de nourriture que représente le stockage des réserves hivernales ou avec les transferts d'animaux que représentent le nomadisme ou la transhumance, on pourrait qualifier de transfert génétique ce système de création dirigé et d'utilisation stratifiée du matériel génétique en fonction des potentialités du territoire* » (2) ;

2) Conserver les races pures. Il faut d'abord en dresser l'inventaire, les étudier en situation, c'est-à-dire en les comparant avec les populations de grande extension qui les concurrencent. Enfin, mettre en place une structure de conservation proprement dite, si possible dans le cadre d'une association d'éleveurs, sinon au niveau d'un troupeau « relique ».

## Conservatoire

Des actions de ce type sont engagées en France pour neuf races bovines, dix races ovines, cinq races de chevaux, trois de chèvres et une seule de porcs. Elles sont en général financées par le ministère de l'agriculture. En fait, les moyens mis en œuvre sont limités à 0,5 % du budget consacré à l'amélioration génétique en 1978. La commission qui distribue ces crédits est dominée par les représentants professionnels des grandes races et les normes qu'ils ont établies ne correspondent pas aux faibles effectifs. D'où le dépôt d'une proposition de loi visant à créer un conservatoire des espèces végétales et des races animales menacées de disparition, qui s'inspire fortement de la loi sur le conservatoire du littoral, mais dont l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée tarde à venir. Les députés, comme la société dans laquelle ils évoluent, ne s'intéressent qu'au court terme. Les collectivités publiques peuvent avoir un rôle important à jouer dans ce domaine. C'est en tout cas le souhait de l'Association nationale des parcs naturels régionaux. Certains de ces parcs mènent déjà quelques actions concrètes. Le comité Faune et flore du ministère de l'environnement accorde également quelques crédits.

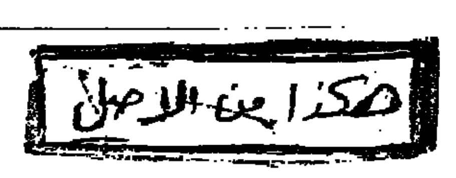
3) Définir et mettre en œuvre de nouveaux (?) systèmes agraires. La création du nouveau département de recherche de l'INRA consacre cette nouvelle logique du développement, en quête d'économies et d'autonomie. Avec un joli souci d'autocritique, M. Vissac pense qu'il est temps d'adjoindre au courant qui passait de la recherche fondamentale à la recherche appliquée au développement puis aux exploitations agricoles un courant inverse, du bas vers le haut. L'analyse des systèmes d'exploitation — en gros, comment telle société paysanne a ou n'a pas résolu ses problèmes d'adaptation aux contraintes du milieu — conduirait alors à des études moins parcellaires, en tout cas pluridisciplinaires. C'est l'histoire des vaches sardes et du chêne-liège, celle des moutons et des pins des Landes. Ce peut être aussi celle de tel croisement bovin ou ovin adapté pour un retour à l'élevage dans les plaines céréalières, ou encore la réintroduction de la vache bretonne dans le désert des monts d'Arrée, à laquelle songe le conseil général du Finistère.

Cette innovation pourrait contribuer, par exemple, à remettre sur ses pieds un système agraire qui marche sur la tête : sur une première tranche littorale, on trouve les légumes et les touristes. Sur une seconde des légumes encore et un peu d'élevage. Sur une troisième, la plus peuplée, les élevages de lait et de porc, grands fournisseurs de déjections et donc des pollutions. Enfin, les monts d'Arrée vides. Ce système marche sur la tête car il faut transporter, et à quel coût ! les aliments pour le bétail dans la zone qui n'en dispose pas, et « exporter » les déjections, amendements naturels dans les zones qui n'en n'ont pas. Les spécialistes de l'amélioration des légumes, de l'alimentation porcine, ou le conseiller agricole qui a préconisé l'accroissement de tel troupeau laitier ne sont pas en cause. Mais, objectivement, ce système est absurde, son cloisonnement néfaste, coûteux en énergie. Bref, il s'agira à l'avenir de trouver « the right animal in the right place », étant entendu que pour le bien des hommes, l'animal et son milieu doivent s'apprécier conjointement. ■

CLAUDE LAPOINTE

(1) In *l'Animal domestique, révélateur des relations entre la société et son milieu*, de Bertrand Vissac, dont le travail a servi de base à cet article. M. Vissac vient de quitter la direction du département de génétique animale au Centre national de la recherche zootechnique. Il est aujourd'hui chef du département spécial de recherches sur les systèmes agraires et le développement, qui vient d'être créé à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

(2) B. Bibe et B. Vissac, « Amélioration génétique et utilisation du territoire », in *Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitudes et parcours méditerranéens* ».



HISTOIRE

# Travailleurs migrants du siècle dernier

**Vendangeurs des Cévennes, betteraviers flamands, maçons limousins, bûcherons d'Auvergne, ramoneurs savoyards... Chaque année, des milliers de paysans prenaient la route pour louer leurs bras.**

ALAIN CORBIN

ON aurait tort de se représenter le paysan français du dix-neuvième siècle comme un individu enfermé dans son village, voué au travail de la terre et aux soins du troupeau, vivant au seul rythme du cycle biologique, ignorant presque tout de la ville et de la société, dépendant entièrement des notables et du clergé.

Ce serait oublier que l'artisanat domestique, l'abattage en forêt, les charrois et, plus encore, le travail à temps partiel dans l'industrie rurale apportaient à l'agriculteur un indispensable complément de ressources. Surtout, la migration temporaire, la grande aventure des paysans avant que le service militaire ne se généralise, projette alors des centaines de milliers d'entre eux, *très loin de leur domicile*, au cœur même de la grande ville.

Alors même que l'administration royale ou impériale pourchasse impitoyablement les vagabonds, dont le code pénal vient de faire des délinquants, et que l'on enferme les ultimes mendiants dans des dépôts départementaux, les travailleurs temporaires sont de plus en plus nombreux à sillonner les routes ; c'est que le migrant, muni de son passeport et de ses certificats de bonne vie et mœurs, n'est pas un errant ; il suit un itinéraire fixé à l'avance ; il respecte un calendrier établi depuis des générations.

Il n'est pas davantage un marginal, un « bohémien » ; c'est un travailleur indispensable à la croissance, en un temps où le patronat n'a pas encore réussi à se constituer une main-d'œuvre éduquée, disciplinée, dressée de père en *fils au travail* de l'usine.

Assez paradoxalement, les effectifs masculins de la migration croissent — on serait tenté de dire bondissent — au cours de la première moitié du siècle ; jusqu'à dépasser le demi-million sous le Second Empire. Sans compter les huit cent soixante-dix-huit mille paysans qui effectuent chaque année des migrations agricoles.

## Croissance

*L'exubérante croissance de la* population rurale, l'ouverture des chantiers de chemins de fer, la multiplication des grands travaux urbains, l'émergence de nouvelles cultures industrielles et maraîchères, accélèrent l'étonnant essor de la mobilité. Facteur plus déterminant : la soif d'argent frais qui obsède la paysannerie *et qui engendre* une terrifiante usure. Doter les filles, offrir un remplaçant à l'aîné qui vient de tirer un mauvais numéro pour le service militaire, dédommager le cadet afin d'éviter le morcellement du patrimoine, payer l'impôt, *verser les intérêts* de l'emprunt qui a permis d'arrondir le domaine : autant de fardeaux pour la paysannerie désireuse de parachever l'œuvre de la Révolution, mais sur laquelle pèse le financement du décollage de l'industrie.

Ce ne sont donc pas seulement les journaliers et les domestiques sans terres qui émigrent, mais aussi tous les propriétaires à demi, au seuil — au purgatoire — de l'aisance : locaturiers, bordiers, ménagers, selon les régions.

Certes, la migration ne se pratique pas sur l'ensemble du territoire. Son extension géographique est même assez nettement définie : une majorité de pays de montagne, le Massif Central et les Alpes surtout ; à une moindre échelle, les Pyrénées ; le Nord, des Flandres aux Ardennes ; dans l'Ouest breton, les Côtes-du-Nord et le Morbihan ; le bocage du Maine et de la Basse-Normandie ; une transversale qui prend le Bassin Parisien en écharpe, du Berry à la Côte-d'Or.

Les échanges de main-d'œuvre entre montagnes et vallées, plateaux et plaines, déterminés par le décalage des calendriers agricoles, alimentent les migrations les plus amples. Près d'un million de travailleurs saisonniers s'en vont, chaque année, se louer pour deux ou trois semaines. *Auparavant, ils se regroupent,* forment les « souques » de moissonneurs du Bassin Parisien — deux hommes, une femme, — les « colles » de vendangeurs des Cévennes — jusqu'à cinquante hommes et femmes sous les ordres du « piqueur », — les « bandes » flamandes d'ouvriers betteraviers, les équipes de cueilleurs d'olives de la Haute-Provence. Les ramasseurs de châtaignes de la Corrèze préfèrent se déplacer et travailler avec femme et enfants.

## « Hirondelles »

Nombreux *toutefois sont* les faucheurs et les moissonneurs qui se mettent individuellement à la disposition des exploitants ; ils se rendent aux « foires-loues », spécialisées dans le placement des domestiques et des journaliers. Ainsi se constituent dans la Beauce ces « grands rendez-vous de juillet », qui font trembler *les autorités*. Des spécialistes se proposent pour aménager les pentes, modeler les terrasses, entretenir les bâtiments et les clôtures durant la saison hivernale. C'est alors que les « pionniers » du Massif Central défrichent, drainent les terres des plateaux qui bordent la montagne.

Comparée à ces migrations courtes, celle des forestiers prend l'allure d'un véritable déracinement. Bûcherons, *scieurs* de long de l'Auvergne et du Limousin, traversent le pays avec leurs terribles outils, se rendent à 400 ou 500 kilomètres de leur domicile dans les forêts de la Lorraine, des Landes ou du littoral charentais. Après avoir traité avec un propriétaire ou un marchand de gros, ils passeront l'hiver *dans des huttes de* branchages, au milieu des bois — et des loups, — par petites équipes de deux hommes au minimum, le « renard » et le « chevrier ». Population « sauvage » qui fait régner la crainte et à laquelle, le dimanche, les commerçants des villages voisins refusent de faire crédit.

Seules les grandes *migrations* artisanales peuvent toutefois vider des régions entières de leur population masculine. Chaque année, soixante mille travailleurs du bâtiment quittent ainsi la Creuse et le nord-est de la Haute-Vienne pour se rendre à Paris ou à Lyon. Restent au pays, de mars à novembre, c'est-à-dire *pendant la période* des grands travaux, les femmes, les enfants, les vieillards, les hommes trop riches ou trop faibles pour émigrer.

Martin Nadaud, tout empêtré qu'il fût dans sa nostalgie, a décrit de façon précise le voyage des maçons. C'est généralement à l'âge de quatorze ans, mais bien souvent entre neuf et treize ans, que le jeune « limousinant » effectue sa première saison. Au début *du* siècle, il accomplit le voyage à pied, au rythme de 60 à 70 kilomètres par jour, et sous la conduite d'un chef de bande qui a fixé l'itinéraire et les étapes. Le soir, les migrants les plus débrouillards parviennent à s'entasser dans des auberges misérables et, avec un peu de chance, à coucher dans des draps noircis par leurs devanciers.

Assez vite, les maçons creusois emprunteront les diligences ou plutôt les pataches, puis les chemins de fer. A la fin du siècle, ils se regrouperont, le printemps venu, dans la gare de la Souterraine ; ils y gagneront le surnom d' « hirondelles ».

Sur la route, les migrants sont en butte aux quolibets des populations paysannes qui n'ont que mépris pour les « oies », les « mangeurs de châtaignes ». *Rixes et « corrections »* viennent sanctionner cette hostilité qui se manifeste aussi à l'égard des forestiers et des bergers transhumants considérés comme de dangereux sorciers.

Plus difficile encore le voyage de ces ramoneurs savoyards qui ont tant contribué à meubler l'imaginaire bourgeois. A l'approche de l'hiver, le « maître ramoneur » constitue une équipe de contremaîtres et de valets et forme une troupe d'enfants. Beau*coup n'ont pas dix ans ; cela* ne les empêchera pas de porter leur attirail sur les sentiers de montagne, par étapes de 40 à 50 kilomètres, tout en mendiant leur nourriture et le privilège de coucher sur de la paille.

Les migrations de service composent un monde bigarré, pittoresque. Et tout d'abord les travailleurs *de la rue : porteurs* d'eau parisiens, souvent originaires de la Corrèze — ils sont vingt mille dans la capitale, la mode du bain privé se répand dans la bourgeoisie, — décrotteurs dont on ne saurait se passer avant de rendre une *visite*, étant donné l'état de la chaussée ; mais aussi rouliers et muletiers du Vivarais, chasseurs de vipères ; sans oublier les maîtres d'école des Basses et Hautes-Alpes. Jusque vers 1833, ils offrent aux municipalités de faire l' « écolage », d'octobre à mars, et de jouer le rôle d'écrivains ou de *comptables publics*, tout en payant leur pension par le service domestique.

*L'aristocratie de la migration*, c'est le commerce itinérant. Loin d'être une pratique passéiste, le colportage atteint, lui aussi, son apogée vers le milieu du siècle. Son attraction s'exerce alors sur toutes les autres activités migratoires. Les spécialistes distinguent près de cinquante sortes de marchands ambulants : colporteurs *« à la balle » ou* « avec bête de somme » qui s'infiltrent dans les campagnes les plus reculées pour y proposer de la mercerie, de la passementerie — et en particulier ces rubans qui agrémentent les robes du dimanche —, colporteurs de librairie, venus des Pyrénées, qui placent des almanachs, des syllabaires, *des livres de piété ou des ouvrages* de la Bibliothèque Bleue de Troyes ; vendeurs de « canards », de chansons, de statuettes ou de gravures évoquant les grands événements politiques et judiciaires ; « colporteurs avec voiture » enfin qui s'installent dans les gros bourgs et les villes les jours de foire ou de marché ; *parmi eux, les marchands qui* offrent aux paysannes quelques colifichets en échange de leur chevelure juvénile.

## Nourrices du Morvan

Certaines silhouettes de colporteurs hantent les mémoires : celles du vendeur de parapluies d'Aurillac, du marchand de peaux de lapins venu du Massif Central, du migrant chiffonnier, « pillaouer » de Basse-Bretagne ou « peilharot » auvergnat qui se livrent simultanément au ramassage des vieux chiffons et au ramonage ; celle du baladin pyrénéen exhibant l'ours que son épouse vient de lui apporter en dot.

Les colporteurs-contrebandiers *et mendiants des Pyrénées jouent* habilement de leur situation géographique pour commercer des deux côtés de la frontière ; ils écoulent à l'étranger les peignes de buis, les pierres à faux, la vaisselle fabriqués en France et, *sur le territoire national*, le poivre espagnol de contrebande.

De tous les migrants, le marchand ambulant est probablement le plus mal vu, particulièrement du commerce local. On le dit malhonnête, buveur, débauché et, bien *entendu, on l'accuse* d'être un colporteur de fausses nouvelles et d'idées révolutionnaires ; *à partir de 1849*, la police le surveille étroitement.

La migration temporaire est masculine ; cependant, les domestiques, les bonnes à tout faire peuvent à bien des égards, être considérées, elles aussi, comme des migrantes. A ce propos, *le* destin des nourrices du Morvan et de la Basse-Normandie apparaît *exemplaire ; ces nourrices* « sur lieu » se placent dans les familles de la bourgeoisie, de l'aristocratie, et jusque dans celle de l'empereur, pour allaiter les précieux rejetons.

La jeune accouchée morvandelle abandonne son enfant à une mort probable, monte à Paris avec une « meneuse » — la Couteau de Zola, — séjourne quelque temps dans le dortoir d'un bureau de placement spécialisé. C'est là que le mari et le médecin de la jeune mère bourgeoise viendront l'examiner, faire gicler son lait, le mirer, le goûter, inspecter sa denture et ses organes intimes avant de l'embaucher. Au sevrage, elle perdra sa place; de retour au pays, il lui faudra, au plus vite, faire un enfant pour pouvoir exercer à nouveau. Ici, les professionnelles de l'allaitement se *succèdent de mère en fille.*

Migrantes temporaires encore, ces jeunes paysannes des « fabriques-couvents », puis des « usines-internats » qui préparent la soie pour la fabrique lyonnaise. C'est Bonnet, patron de Jujurieux, qui, le premier, vers 1835, eut l'idée de recruter des ouvrières pensionnaires, afin de les placer *sous la surveillance de religieuses* et de leur éviter ainsi la dépravation de la grande ville. Une dot, versée par le patron en guise de salaire, un mariage arrangé avec un jeune paysan du cru mettront fin au contrat.

Migrantes temporaires, enfin, ces prostituées bourguignonnes qui, selon Parent-Duchâtelet, profitent des déplacements de moissons pour venir se vendre aux soldats cantonnés dans la *banlieue parisienne.*

ALAIN LETORT

## Refus de la ville

Tandis que fléchit l'attraction *exercée par les autres zones* d'accueil — campagnes des littoraux atlantique et méditerranéen, de l'Alsace, de la Bourgogne et du sillon rhodanien, — les migrants temporaires tendent, au fil des décennies, à se concentrer à la ville. Or, le degré d'intégration à la société urbaine varie selon les situations. Les travailleurs isolés dans la cité réussissent à s'y insérer. Les marchands saisonniers y disposent de réseaux qui leur serviront de filières d'ascension sociale, venu le temps de la fixation définitive. En revanche, pour *la majorité des artisans migrants*, la ville est un milieu hostile, à l'égard duquel il convient de se protéger.

A ce propos, les paysans de Paris que sont les maçons limousins constituent un exemple caractéristique. Loin de pratiquer une migration exilaire, ils se retrouvent en garnis, entre gens de la même commune, entassés dans des chambrées tenues par un « pays » et sa femme, véritables villages immergés dans la société urbaine. Les anciens facilitent l'embauche, assurent les secours en cas d'accident, exercent une surveillance constante sur le migrant. Si on le dit dépensier ou débauché, sa réputation sera ruinée au village.

Tenaillé par l'attente impérieuse du retour périodique et de la vie festive qui s'organise, l'hiver, dans la Creuse, venu assurer le maintien ou l'extension *d'un patrimoine, il ne saurait* utiliser son salaire comme le fait l'ouvrier parisien. Par *esprit d'économie*, il *refuse* les dépenses de loisir ; malgré les frustrations sexuelles dont il est victime, ce « célibataire marié » a la réputation, fondée ou non, d'éviter le commerce des prostituées. Jamais, à ses yeux, la ville ne s'est d'ailleurs trouvée parée de virtualités ludiques ou festives. Grâce à une longue connaissance de la capitale et de sa misère, les Creusois échap*pent à la fascination que* Paris exerce sur les paysans des régions sédentaires.

La pratique du langage régional, le maintien partiel d'une sensibilité alimentaire rurale, le refus de participer au compagnonnage comme aux sociétés de secours mutuels constituent autant de procédures qui mani*festent ce rejet de* la ville, *encore* renforcé par la stratégie d'apartheid qui est celle des citadins. Les ouvriers parisiens affichent leur mépris pour ces travailleurs nauséabonds, avares, paysans. Les fantasmes bourgeois conduisent à voir en ces « sauvages » venus des montagnes — l'expression est utilisée par un préfet — des *violents, des malades*, syphilitiques, tuberculeux, alcooliques, voire des criminels ; en tout cas, des révolutionnaires aussi prêts à dépaver les rues qu'à les paver. Une analyse, même rapide, des faits suffit à montrer combien tout cela est exagéré.

Ce refus de la ville, qui explique le faible taux de promotion *sociale, n'empêche pas les migrants* de modeler la cité. C'est leur présence qui, durant la première moitié du siècle tout au moins, entretient, dans les rues de la capitale, la diversité chatoyante des costumes comme celle des parlers. Les paysans, venus des quatre coins du pays, entretiennent un exotisme qui, *précisément, nourrit* l'inquiétude bourgeoise. Il n'est pas besoin au Parisien de voyager pour explorer la France dans sa diversité provinciale.

Inversement, et dans la mesure même où les migrants refusent *de s'intégrer à la société* urbaine, les campagnes subissent intensément l'empreinte de la ville. Ici, la migration est facteur de mutation.

## Progrès

Comment s'établit le bilan ? A l'évidence, la migration perturbe : la longue abstinence sexuelle — le rythme des concep*tions le prouve* — *freine* la natalité, bouleverse l'affectivité. La pratique religieuse s'affaisse. L'agriculture pâtit de l'absence et plus encore du désintérêt manifesté par des paysans devenus artisans. Le numéraire introduit par les migrants provoque une hausse anormale de la valeur vénale de la terre.

Mais, en même temps, il assure le progrès de l'économie monétaire, stimule les investissements *et permet d'éviter un morcelle*ment excessif des patrimoines ; en outre, la migration est propédeutique du progrès. Le séjour à la ville, le spectacle permanent de la rue, les conversations chez le marchand de vins, permettent au maçon, par ses récits, de diffuser au village une meilleure connaissance de la société globale. La pratique de la migration, qui bouleverse la vie rurale, contribue à ancrer une autre conception du temps ; elle gonfle la fréquentation des cafés et des bals, installe la notion de loisir, facilitera l'émergence des vacances.

C'est toute la vie quotidienne qui se trouve imprégnée : les cuisinières bretonnes, les nourrices morvandelles, les anciennes domestiques, introduisent à la ferme des goûts et des pratiques culinaires empruntés à leurs anciens « bourgeois » ; les hommes reviennent habillés à la mode de la ville ; les bluettes parisiennes refoulent les chants régionaux ; *la nécessité de la* correspondance épistolaire a stimulé l'acculturation primaire.

Les rapports sociaux eux-mêmes sont modifiés : la migration insuffle l'individualisme, fait éclater la famille élargie, sape l'autorité des ancêtres ; elle introduit au village de nouveaux réseaux hiérarchiques. La concen*tration des travailleurs dans* la grande ville leur permet, comme c'est le cas pour les Creusois, de décider, entre eux, de leurs attitudes politiques et d'échapper ainsi à l'emprise des notables traditionnels.

L'influence exercée par la migration a certes varié selon les régions. On ne saurait toutefois expliquer sans elle les mentalités collectives que l'on observe au cœur de montagnes isolées, et dont la modernité contraste avec le passéisme des villages immobiles de certaines campagnes céréalières.

La crise agricole de la fin du siècle, l'exode rural, la mise en place de nouveaux circuits de distribution, la mutation qui bouleverse l'économie française entre 1890 et 1914 ont tari la migration temporaire, désormais *inadaptée* aux nouvelles structures comme aux stratégies patronales. Dès lors, le paysan ne sera plus qu'un agriculteur et ce sont les Italiens et les Belges, en attendant les Nord-Africains et les Portugais, qui accompli*ront* les tâches résiduelles autrefois réservées à ceux qui, selon l'expression de Parent-Duchâtelet (1836), remplaçaient *« chez nous les esclaves des anciens peuples »*. ■

● Livres et Mémoires parus ou réédités récemment sur le sujet :
— Abel Châtelain, *les Migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Presses universitaires de Lille, 1976, 1 213 p. et cartes.
— Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris, Hachette, 1976 (présentation de Maurice Agulhon), et Maspéro, 1976 (présentation de Jean-Pierre Rioux).
— Jean-Jacques Darmon, *le Colportage de librairie en France sous le Second Empire*, Paris, Plon, 1972, 317 p.
— Anne Martin-Fugier, « La fin des nourrices », *le Mouvement social*, octobre-décembre 1978.
— *Histoire passionnante de la vie d'un petit ramoneur savoyard*, Paris, Le Sycomore, 1978, 196 p.
— Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1975, 1168 pages.

SENSATIONS

# Le monstre « Bild »

**Les méthodes du quotidien allemand ne font pas honneur à la presse. Mais d'où vient qu'il ait un tel succès ?**

ERHARD FRIEDBERG

LE quotidien à sensation allemand *Bild* n'a pas vraiment d'équivalent dans la presse française. Imaginez un quotidien qui, dans sa présentation et son contenu, serait un mélange de *France-Dimanche*, du défunt *Détective* et du *Parisien libéré*, dont le tirage — éditions nationales et régionales réunies — correspondrait à 25 % du tirage de tous les quotidiens français et qui serait lu tous les jours par près du sixième de la population française : vous aurez une idée de l'orientation rédactionnelle et de l'audience de ce journal, ainsi que de la position dominante qu'il détient sur le marché des quotidiens allemands.

L'une et l'autre ont valu à *Bild* l'hostilité de la gauche allemande, qui y voyait à la fois une menace pour le pluralisme de la presse en Allemagne et un instrument de manipulation idéologique aux mains de la droite, et ont fait de son éditeur, Axel (« César ») Springer, la tête de turc et « l'homme à abattre » du mouvement de protestation estudiantine de la fin des années 60. Pour ample et soutenue qu'elle fût, cette vague de contestation à coup de manifestations et de campagnes d'opinion n'a cependant guère freiné l'ascension et le succès du journal. Celui-ci n'a cessé d'étendre son audience, d'accroître son tirage et de multiplier ses éditions régionales. Il est aujourd'hui plus puissant et mieux établi que jamais. Et le silence s'était fait sur lui et autour de lui.

Depuis un peu plus de deux ans, ce silence est à nouveau rompu. Günter Wallraff, ce journaliste aux mille visages de la gauche allemande indépendante, qui sous des déguisements divers (un moine, un soldat de la Bundeswehr, un messager dans une grande société d'assurances, et d'autres encore) avait réussi des reportages « de l'intérieur » sur des aspects cachés de la société allemande, s'était introduit sous un faux nom dans une des rédactions régionales de *Bild* à Hanovre, puis avait publié le récit de cette expérience dans un livre paru fin 1977 sous le titre *Der Aufmacher - Der Mann, der bei 'Bild' Hans Esser war* (Le gros titre - L'homme qui chez *Bild* était Hans Esser) (1). Le livre, dont la publication fut précipitée en raison de fuites sur sa préparation et qui constitue une description minutieuse et accablante des pratiques journalistiques et rédactionnelles en vigueur dans cette rédaction, connut un grand succès auprès du public, mais fut diversement accueilli par les critiques ; ceux-ci furent nombreux à trouver que Wallraff montait en épingle des choses qui n'étaient pas spécifiques au journal *Bild*, mais plutôt caractéristiques d'un certain journalisme à grand tirage, voire du métier de presse tout court. La réaction de *Bild* et de la maison Springer, elle, ne se fit pas attendre : plus d'une trentaine d'interdictions prononcées par les tribunaux à la suite de plaintes déposées en cascade ont fini par interrompre la publication du livre ; et la diffusion par la WDR d'un film télévisé tiré du livre fut annulée. Seuls les Allemands frontaliers purent le voir grâce aux télévisions autrichiennes, suisses, néerlandaises et danoises.

## Vol et chantage

Cela n'a cependant pas empêché Wallraff de continuer ses recherches. En automne de l'année dernière, il est revenu à la charge avec un deuxième livre — *Zeugen der Anklage : Die BILD - beschreibung wird fortgesetzt* (Témoins pour l'accusation : la suite de la description de BILD) (2) — plus soigneusement documenté et reposant sur des méthodes journalistiques plus classiques, moins facilement attaquable sur le plan juridique (le fait que Wallraff s'était introduit quasi clandestinement et sous une fausse identité dans la rédaction à Hanovre avait été un des principaux arguments dans les plaintes déposées contre son premier livre). A partir d'indications qui lui ont été fournies à la suite de son premier livre par toutes sortes d'informateurs (des victimes d'articles parus dans *Bild* jusqu'à des membres de différentes rédactions du journal), Wallraff reconstruit la genèse d'une série de « reportages » et montre, avec preuves à l'appui, comment *Bild* a travesti, maquillé et transformé la réalité, voire a tout simplement inventé le « gag », faisant d'un fait divers banal l'histoire croustillante qui seule est digne de paraître dans ce journal ; tant pis si, ce faisant, on ridiculise des particuliers dont on indique nom et adresse, voire on les pousse au désespoir et au suicide. Wallraff insiste tout particulièrement, en les décrivant avec précision, sur les méthodes de travail des journalistes, et notamment les techniques utilisées pour obtenir des interviews et soustraire des photos si nécessaires à un article-type (près d'un tiers de la partie rédactionnelle du journal est composée de photos et d'illustrations diverses) : de l'introduction chez les particuliers sous une fausse identité jusqu'au chantage et au vol pur et simple, la panoplie est large, et proprement terrifiante. A chaque page du livre, on croit revive l'histoire inventée mais véridique, racontée par H. Böll dans *l'Honneur perdu de Katharina Blum*.

## Un miroir

Ce deuxième livre — et c'est heureux — a été accueilli très favorablement par les critiques de la presse indépendante, hormis les journaux appartenant au groupe Springer, s'entend. Son succès a été énorme : au dire de l'éditeur, jamais autant d'exemplaires n'ont été vendus en si peu de temps. Et il est à espérer que, grâce aux actions en justice engagées et financées à l'aide du fonds de soutien aux victimes de *Bild* auquel sont destinés les droits d'auteur de ce livre, les abus les plus criants de ce journalisme dévoyé puissent être limités, voire supprimés.

Mais on ne pourra par s'arrêter là. Il faudra aller au-delà de la dénonciation pure et simple, à laquelle se borne malheureusement Wallraff, pour s'interroger sur les raisons du succès du journal : chaque jour, cinq millions d'Allemands (salariés petits et moyens pour la plupart) l'achètent, et près de douze millions le lisent. Pourquoi ? A cette question, que les deux livres de Wallraff laissent entière, un groupe de sociologues marxistes de Hambourg ont tenté de répondre à travers une analyse de contenu, limitée, mais serrés, de l'édition hambourgeoise (3). La conclusion de leur livre, qui replace *Bild* dans le contexte de la presse quotidienne d'outre-Rhin, et qui, chemin faisant, n'hésite pas à bousculer bon nombre de stéréotypes, ne manque pas d'intérêt. On pourrait la résumer de la façon suivante : *Bild* n'est pas, comme on a trop facilement tendance à le croire, le résultat de sombres machinations de la réaction en vue de cacher au prolétariat sa mission historique. Son succès est dû au fait que son contenu correspond mieux que celui d'autres journaux aux structures de perception de la réalité des lecteurs potentiels. Il les exprime, les reflète et, ce faisant, les entretient. Le message, à première vue seulement chaotique, la brièveté des articles et la concision, voire la brutalité du langage, joint à l'importance de la visualisation, le peu de place accordée à la politique et à l'économie à proprement parler, l'accent mis inversement sur les domaines hors travail, et notamment sur les faits divers montés et présentés toujours comme des destinées individuelles exemplaires (dans un sens négatif ou positif) — toutes ces caractéristiques font de *Bild* un instrument de loisir, voire de participation culturelle pour une nouvelle couche de lecteurs, dont l'accession à la lecture de la presse quotidienne constitue une conquête et un fait de civilisation. Cette constatation reste valable, même si on tient compte de la façon très particulière dont *Bild* satisfait cette nouvelle demande d'information et de participation culturelle et sociale : par un journalisme en grande partie mystificateur, qui permet de rêver parce qu'il gomme les oppositions et les contraintes sociales, et met l'accent sur l'existence individuelle hors de son contexte social.

On l'aura compris : on aurait tort d'opposer ces deux perspectives sur *Bild*. Les pratiques dénoncées par Wallraff restent condamnables quand bien même elles correspondraient à une demande, tout simplement parce qu'elles sont en contradiction flagrante avec la déontologie la plus élémentaire du métier de journaliste. Mais l'analyse de Bechmann et de ses collaborateurs fait justice d'une certaine vision intellectualiste, voire élitiste, de la presse, qui refuse de voir la réalité des transformations sociales et culturelles auxquelles *Bild* doit en grande partie son succès et qui font de lui un miroir, probablement plus fidèle que d'autres journaux plus respectables de la conscience collective allemande d'aujourd'hui. ■

(1) G. Wallraff : *Der Aufmacher : Der Mann der bei BILD Hans Esser war*. Cologne, Kiepenheuer & Witsch, 1977.

(2) G. Wallraff : *Zeugen der Anklage : Die BILD-beschreibung wird fortgesetzt*. Cologne, Kiepenheuer & Witsch, 1979.

(3) E. Bechmann, J. Bischoff et al. : *BILD - Ideologie als Ware*. Hambourg, VSA-Verlag, 1979.

INTERROGATIONS

# La philosophie française dans le brouillard

**Succès dans les médias, crise dans l'Université... La philosophie est à la mode, mais son enseignement est menacé. Et les philosophes tournent en rond.**

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

*LA Barbarie à visage humain*, de Bernard-Henri Lévy, best-seller d'une saison ; les « nouveaux philosophes » dans *Time* et *Paris-Match* ; la multiplication des débats dans les médias ; une récente émission d'« Apostrophes » consacrée à Vladimir Jankélévitch : autant de signes, en apparence, que la philosophie se porte bien, qu'elle ne s'est même jamais si bien portée. Et pourtant des projets de réforme ont paru faire peser, sur son enseignement, d'inquiétantes menaces ; les professeurs du secondaire se sont émus, ils sont allés jusqu'à convoquer, pour la première fois, des états généraux (1) ; un an après, élèves et étudiants semblent encore en proie, d'un bout à l'autre de la France, à un étrange malaise ; et les plus grands philosophes eux-mêmes en viennent à se poser certaines questions sur leur avenir et sur leur raison d'être.

Succès dans les médias, crise dans l'Université : telles sont donc les deux tendances qui définissent la situation de la philosophie en France. Tendances contradictoires — en apparence du moins. A mieux y regarder, on découvrirait sans doute qu'elles ne sont pas sans rapport. Toutefois, pour s'en rendre compte, il faudrait commencer par dissiper certains malentendus. Et d'abord la confusion — tenace ! — entre « philosophie » et « sciences humaines ».

Car le succès récent de la philosophie dans les médias est moins un succès de la philosophie qu'un effet « retardé » du boom des sciences humaines. Depuis le début des années 60, la psychologie, la sociologie, la linguistique, l'histoire ont suscité un engouement croissant chez les Français. Parmi les multiples raisons d'une telle vogue, il y a le fait que ces disciplines, peu ou pas enseignées à l'école, sont susceptibles d'applications pratiques, répondent à des besoins précis. Le public s'est donc porté en masse vers des ouvrages souvent difficiles, mais présentant des connaissances et des informations concrètes, tandis que l'édition et les médias se développaient de toutes les manières possibles pour répondre à cette demande : d'où le succès de la « Petite Bibliothèque Payot », des collections « Idées » chez Gallimard, et « Champs » chez Flammarion, des émissions de France-Culture et des grandes joutes télévisées entre vedettes de la pensée...

## Banalisation

Evidemment liée aux « sciences humaines », la philosophie a fini, elle aussi, par profiter de cet essor : mais elle a dû, pour cela, accepter de se mettre au goût du jour. Renonçant un peu vite au « désir d'éternité » et au souci tragique, ainsi qu'à l'esprit systématique — qui animaient encore un Sartre ou un Merleau-Ponty, — les philosophes ayant eu trente ans entre 1960 et 1975 ont privilégié les questions d'actualité par rapport à la métaphysique, et la réflexion sur la culture par rapport à la méditation sur les valeurs.

Faut-il s'en plaindre ? Les opinions divergent... Pour certains, cette descente de la philosophie dans l'arène a été perçue comme une chute, une banalisation, une vulgarisation. Pourtant, elle est allée dans le sens des aspirations les plus légitimes à un enseignement démocratisé et à une culture de masse : et il serait paradoxal, pour un philosophe, de se dire antidémocrate, alors que la discussion généralisée constitue l'élément même de la philosophie !

D'autre part, l'*aggiornamento* des philosophes — parallèle à celui des théologiens — était bien nécessaire. Les existentialistes, déjà, avaient frayé la voie dans les années 50. On n'allait quand même pas continuer, en plein vingtième siècle, à écrire des thèses sur le *cogito* comme si Freud n'existait pas ; à disserter sur le travail en ignorant l'économie, à traiter du langage sans avoir lu Saussure ! Ni à considérer Alain comme un maître penseur ! Sans doute, aucune période de la philosophie passée, aucune doctrine n'est-elle totalement à rejeter ; il n'en reste pas moins qu'il y en a de plus ou moins intéressantes, *comme il y a des journaux plus ou moins bien faits*. Et si la *Revue de métaphysique et de morale* se vend moins que *Critique* ou que les revues de psychanalyse, il faut bien reconnaître que c'est un peu sa faute !

Les universitaires sont d'autant moins fondés à arborer une mine grincheuse devant la démocratisation du débat philosophique que la plupart d'entre eux, dès qu'ils écrivent un livre, n'ont rien de plus pressé que de passer à la télévision ou d'obtenir un article dans un grand quotidien. Ce n'est donc plus l'heure de rechigner devant les médias : si l'on veut jouer à la « belle âme », il y a sûrement des causes plus urgentes que celle-là.

Cependant, il est incontestable qu'une certaine banalisation de la philosophie est en train de se produire. Profitant de la confusion générale des valeurs, des intellectuels bavards, célèbres pour s'être maintes fois trompés, reniés et de nouveau trompés, se font passer pour des prophètes — même si le contenu de leurs prophéties continue de varier, au gré des modes, comme la longueur des jupes. Inversement, noyés dans la masse des livres dont on ne peut pas rendre compte, d'excellents travaux philosophiques demeurent inaperçus et ne sont même pas réédités. Quelques ouvrages de circonstance, promis à un oubli rapide, connaissent bien un succès éphémère ; mais les seules œuvres, au fond, qui ont réellement survécu aux trois précédentes décennies ne sont pas des œuvres philosophiques. Marginaux, difficiles à lire, souvent caractérisés par une spécialisation étroite et une grande « technicité », les livres de Lévi-Strauss, de Dumézil, de Jakobson ou de Devereux n'expriment aucun système philosophique précis. Décidément, les sciences humaines ont bel et bien gagné. En face d'elles, la philosophie ne fait pas le poids — surtout dans la balance des éditeurs !

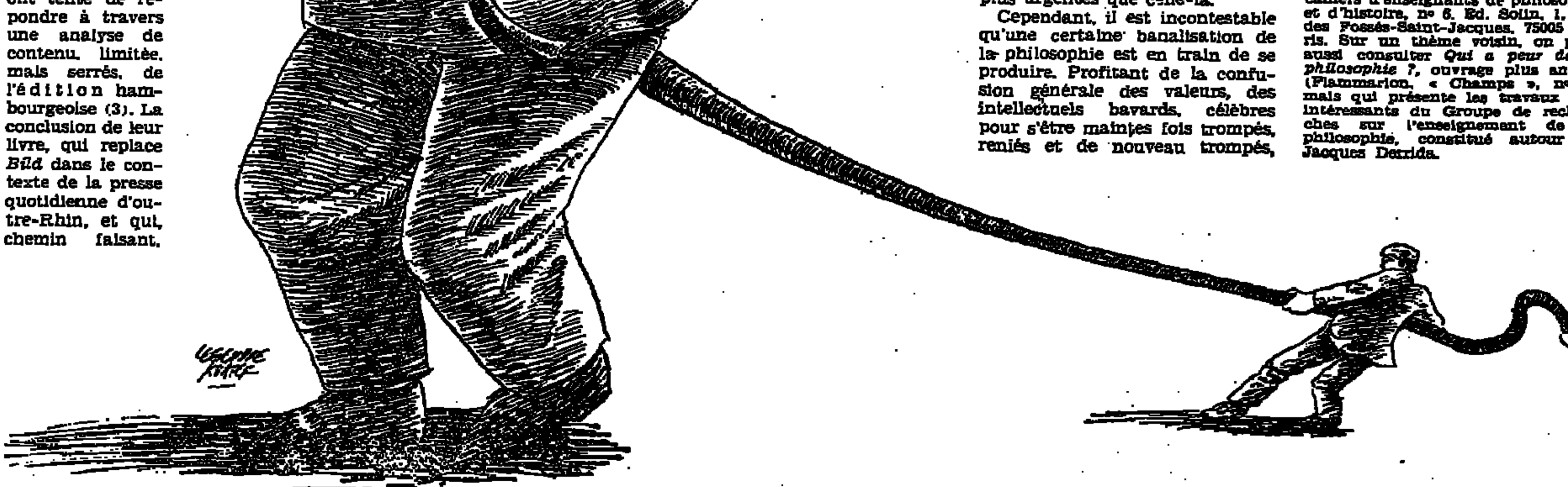
## Un discours mou

L'enseignement secondaire, de son côté, reflète bien ce désordre (que le supérieur ne dissipe pas). S'il est soucieux de répondre aussi à la demande de ses élèves, le « bon professeur » leur parle moins de Descartes que de Freud, sacrifie l'histoire de la philosophie aux questions d'actualité, remplace le cours par le débat et ne sait plus très bien lui-même quelle pensée il enseigne. Comment s'étonner, dans ces conditions, de ce que le « prof de philo » soit si mal à l'aise — et les élèves aussi ? Et comment se plaindre de ce que la philosophie soit mal considérée ? On a eu beau prouver, expériences à l'appui, que la notation était finalement plus aléatoire en mathématiques qu'en philosophie, tout le monde continue de croire le contraire, et de tenir cette dernière pour une discipline sans rigueur. Il n'y a plus de doute, mai 68 est loin derrière nous : en ces temps archaïques, le philosophe faisait peur parce qu'il était nuisible (sous-entendez : de gauche), aujourd'hui il fait rire — parce qu'il est inutile (sous-entendez : non scientifique). Le malheur est que beaucoup de professeurs, prématurément convaincus de leur inutilité, ont déjà abdiqué ! D'où les projets de réforme qui les menacent, et où prime, on s'en doute, le souci de rentabilité.

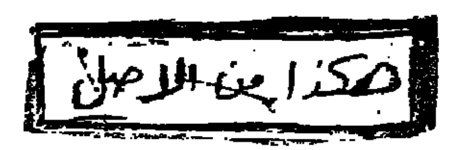
Or comme le fait remarquer Olivier Roy — dans le dernier numéro, passionnant, de l'excellent *Doctrinal de sapience* (2), — même les états généraux de 1979 n'ont pas su affronter ce problème. Ils ont bien revendiqué une « extension » de la philosophie dans toutes les sections de classe terminale, mais ils ne se sont pas demandé : de quelle philosophie ? Et si l'on continue d'entendre, sous ce nom, un dis-

(1) A Paris, les 16 et 17 juin 1979. Textes des débats repris en livre, sous le titre *États généraux de la philosophie*, en collection « Champs » (Flammarion, n° 50.)

(2) *Le Doctrinal de sapience*, cahiers d'enseignants de philosophie et d'histoire, n° 5. Ed. Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Sur un thème voisin, on peut aussi consulter *Qui a peur de la philosophie ?*, ouvrage plus ancien (Flammarion, « Champs », n° 4) mais qui présente les travaux très intéressants du Groupe de recherches sur l'enseignement de la philosophie, constitué autour de Jacques Derrida.




PHILIPPE LEGENDRE



cours « mou » à base de sciences humaines et de thèmes à la mode, alors cela vaut-il vraiment la peine de se battre ?

Pour ranimer la philosophie, il faudrait *donc commencer* par l'arracher à l'idéologie ambiante. Que les philosophes reprennent confiance en eux, sinon ils offriront des verges pour qu'on les fouette ! Après tout, si l'université de Paris-VIII (Vincennes) a réussi à survivre jusqu'ici, n'est-ce pas d'abord parce que d'excellents professeurs — autour de Deleuze, Châtelet, *Lyotard* — *y dispensent* un enseignement d'un type probablement unique au monde et de haute qualité ?

Seulement, si l'on considère l'ensemble des philosophies actuellement « en activité » dans l'Hexagone, la situation est loin d'être partout aussi brillante. Du côté du parti communiste, les intellectuels s'enlisent dans des polémiques qui n'intéressent plus qu'eux-mêmes. Althusser n'écrit guère et ses anciens disciples n'ont pas beaucoup évolué ; ni *la Pensée*, ni même *Dialectiques*, ne parviennent à ranimer un *marxisme* défaillant, sérieusement mis à mal, depuis quelques années, par la mode. Au reste, y a-t-il jamais eu un marxisme français ? On peut en douter, aucun nom d'importance ne pouvant être cité depuis Auguste Cornu — si ce n'est, bien sûr, celui d'Althusser lui-même.

Les lecteurs de Nietzsche, en revanche, se font chaque jour plus nombreux. Tellement nombreux que la masse des commentaires finit par cacher l'œuvre, et les disciples par faire dire n'importe *quoi* à *leur défunt* maître. Nietzsche le grand philosophe des années 70 — du moins dans les pays latins ? Sans doute, mais il n'en est rien ressorti de bien clair ; la pensée rationnelle, ici, se dissout dans les brumes romantiques chères à la mode rétro. et le retour des idéologies inégalitaires, sur fond d'engouement pour l'opéra, n'est pas plus rassurant que celui du sacré...

En fait, les plus « rationalistes » parmi nos philosophes se sont, depuis vingt ans, peu à peu détournés vers l'histoire. *Le* cas de Foucault, ici, est exemplaire ; il n'est pas isolé. Ce mouvement historiographique, bien dans la tradition *française* — et très *proche*. en fin de compte, de Braudel ou d'Ariès, de l'Ecole des Annales comme de l'histoire des mentalités, — a d'ailleurs produit des travaux remarquables, mais on ne sait pas *toujours* à quelle philosophie il renvoie. Là aussi, une question : où est passé le discours de vérité, la référence (onto) logique ?

La présence de thèmes philosophiques *classiques est plus* explicite dans les recherches qui se sont développées, toujours depuis vingt ans, autour du « texte » et de l' « écriture ». *Malheureusement*, les livres et les revues *(Tel Quel)* issus de ces recherches demeurent réservés aux « happy few ». Et l'on peut même se demander, tant ils sont illisibles, si — hormis l'œuvre, originale, de Derrida — ils méritent d'être lus.

## Eparpillement

Quant à la philosophie des sciences, elle demeure, chez nous, une spécialité marginale. Le manque d'échanges entre philosophes et scientifiques reste un des traits marquants de l'Université française, depuis Napoléon III au moins. Il s'ensuit que les savants s'intéressent peu à l'épistémologie de leur discipline, tandis que les philosophes ignorent tout du développement récent des sciences ; et que les bons livres, de part et d'autre, sont rares — sauf exceptions occasionnelles (François Jacob dans le premier cas, Michel Serres dans le second).

En fait, comme le dit ci-contre François George, même la crise sociale et culturelle de ces dernières années n'a pas réussi à faire émerger une pensée vraiment forte, à la hauteur des drames du temps. Il n'y a plus, aujourd'hui, de philosophie dominante. Et l'on ne voit vraiment pas qui sera le Sartre ou le Bergson de ce dernier tiers du vingtième siècle...

Sans doute les jeux ne sont-ils pas encore faits. Et peut-être est-il trop tôt pour dire : rien ne va plus. Et le foisonnement des livres et des tendances rend difficile un jugement équitable : il y a à boire et à manger dans la production *philosophique* française de ces vingt dernières années. Le meilleur y côtoie le pire — et n'est-ce pas là, au fond, le signe d'une vitalité intellectuelle dont, tout chauvinisme mis à part, peu de pays donnent l'exemple... ? Seulement, détail significatif, les œuvres les plus intéressantes restent « marginales » par rapport au système, soit qu'elles viennent de chercheurs isolés (Jacques Bouveresse, Clément Rosset), soit qu'elles émanent d'auteurs qui ne doivent strictement rien à l'Université française, comme René Girard, Manuel de Diéguez et surtout Cioran.

Bornons là notre tableau. On trouverait difficilement un seul point commun à toutes les philosophies que nous venons de citer. C'est même l'un des traits caractéristiques de la situation dans l'Hexagone : les travaux intéressants y sont nombreux, mais isolés, éparpillés et sans rapport les uns avec les autres. Aucune revue, aucune école ne parvient à créer des liens durables entre eux : les philosophes ne savent donc plus sur quel terrain se rencontrer, ni quoi se dire. Ce qui leur manque, c'est un lieu commun. De là, sans doute, vient leur malaise...

Comment échapper à la confusion ambiante ? Il n'y aura pas de miracle : il faudrait que les philosophes se décident à tenir compte du champ social et politique réel, ainsi que de l'évolution des mœurs, des sciences et des techniques. Il faudrait que soit réhabilitée, contre tous les jargons, une écriture philosophique de qualité. Il faudrait encore que l'enseignement de la philosophie soit, non seulement « défendu », mais surtout « illustré » (et l'on pourrait alors envisager de le faire débuter, comme c'est déjà le cas en Espagne, dès la première). Et il faudrait enfin que les philosophes fassent quelque effort pour affirmer leur originalité dans les médias... Ce n'est que si toutes ces conditions sont remplies — mais le seront-elles un jour ? — que la philosophie pourra peut-être sortir de son ghetto. ■

# La planète Oxford

**CHRISTIAN DESCAMPS**

SORTIR du continent, passer en Angleterre, c'est bien plus que de traverser le Channel philosophique, c'est se plonger dans un autre univers de pensée. Ici, à Oxford ou à Cambridge, la philosophie se défend de toute métaphysique, et l'on ne parle pas tant du moi, du monde, de Dieu ou des classes, que de la clarification de l'expression, que des limites du langage. Au Royaume-Uni, on n'enseigne pas la philosophie en classe terminale, on n'en parle guère dans les journaux. Et pour rencontrer cette austère discipline, il vous faudra franchir les portails de vénérables universités néo-gothiques.

Sur le terreau fertile de l'empirisme classique à base de Francis Bacon — *« vous avez Descartes, nous avons Bacon »*, vous souffle-t-on, — de David Hume et de John Locke, les habitants de l'Ile ont forgé une pensée originale, totalement ignorée ici. Au début du siècle, Bertrand Russell bouleverse la philosophie logique et mathématique. Ce jeune lion, ce lord anticonformiste, pacifiste pendant la guerre de 1914, critique de Lénine dans les années 20, adversaire du puritanisme, ne vise rien moins que de reconstruire la pensée des mathématiques. Pour ce faire, il utilise la logique comme technique de base de la pensée. Soit la phrase : *« Le cercle carré est impossible. »* Pour la prononcer, il faut pourtant que ce cercle existe d'une certaine *façon*, *faute* de quoi on ne pourrait pas en parler. Dans les *Principia mathematica* (1910-1913) Russell et Whitehead déplacent cette question. Le fait que l'on puisse articuler une chose correctement n'implique pas qu'elle ait existence. La définition de la licorne ne suffit pas à nous convaincre de sa réalité. Pourtant, c'est en travaillant la rigueur des énoncés que nous pourrons sortir des pseudo-problèmes qui tiennent au jeu du langage. Très modeste à l'égard des « grosses » notions Russell écrit : *« L'accusation de faire de la métaphysique est devenue une accusation du genre de celle que l'on porte contre un fonctionnaire dangereux pour la sécurité de son pays. Pour ma part, je ne sais pas bien ce que l'on entend par le mot métaphysique*. (1). »

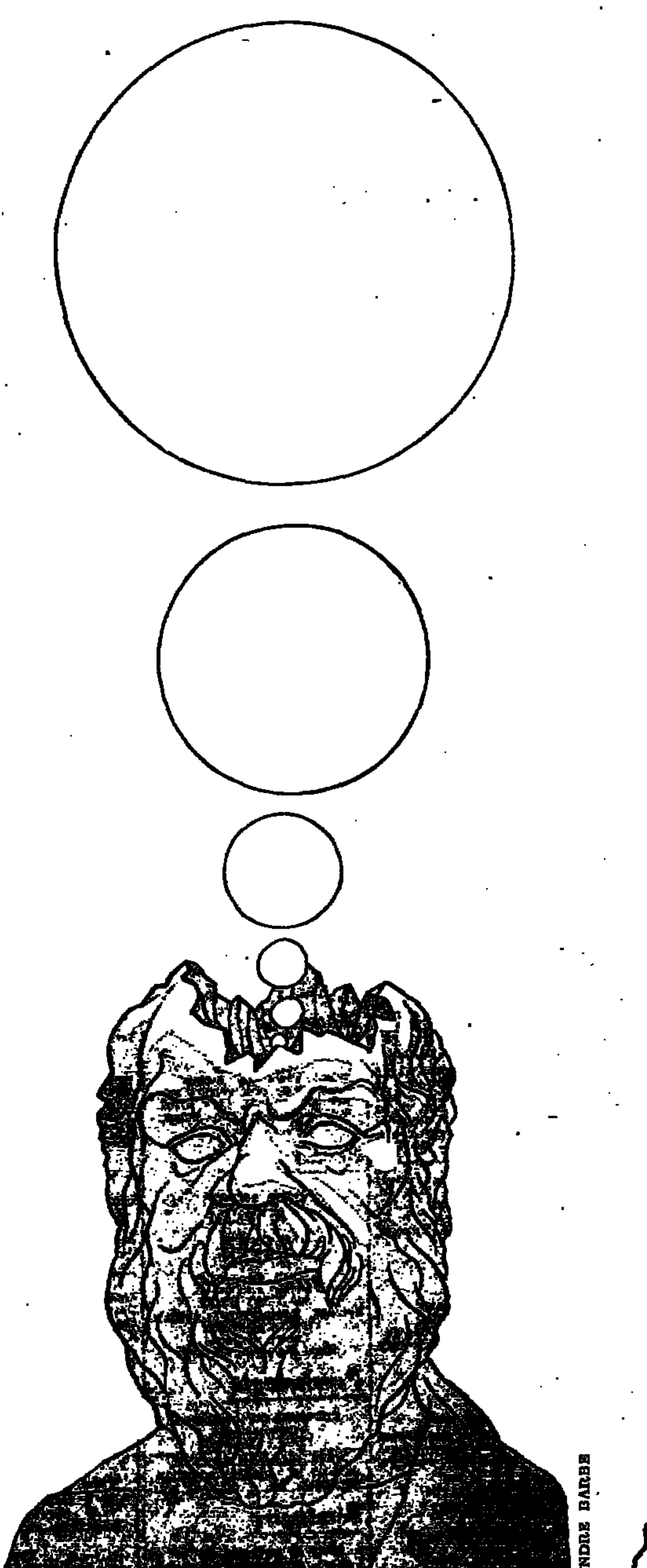
Wittgenstein, élève de Russell au Trinity College, puis titulaire de la chaire de philosophie de Cambridge, considère, lui, que la philosophie est une thérapeutique ; il s'agit de guérir les maux (mots) qui encombrent les têtes. Philosophe-médecin, le chercheur *s'intéressera* moins à la sagessse, aux « énormes » concepts, qu'à la dénonciation des séductions grammaticales, des pseudo-problèmes. Il s'agit donc de s'évader des « *malentendus logiques de notre langue* ». Que faire d'un énoncé comme : « *César est un nombre* » ? Cette construction est parfaitement correcte du point *de vue de la syntaxe*. De plus, elle n'est même pas fausse, car la proposition contraire — César n'est pas un nombre — ne vaut guère mieux. Et démonter ces pièges, cela ne relève pas seulement de la grammaire, mais d'une argumentation logique... A la même époque, à Vienne, Schlick et Carnap travaillent dans ce sens. Dispersée par le nazisme, l'école de Vienne va *irriguer les pays anglo-saxons*. Là, en se mêlant à l'influence épistémologique de Popper et de Khun, ces divers courants vont constituer des philosophies qui, comme le beaujolais, semblent inexportables.

La Sainte-Trinité philosophique du continent — Marx, Nietzsche, Freud — fait ici sourire poliment. Mais nous ne sommes pas *mieux lotis*, car *qui connaît* Ryle, Ayer, Austin, l'Américain Quine ou même Wilden ? Nos manuels, fussent-ils en cent ou mille textes, ne les mentionnent même pas. Et si l'on parle de Russell, c'est plus à cause de son tribunal ou de sa superbe tête de rebelle qu'en raison de ses travaux. Austin a, lui, un peu plus de chance à cause de son homonymie avec une marque automobile...

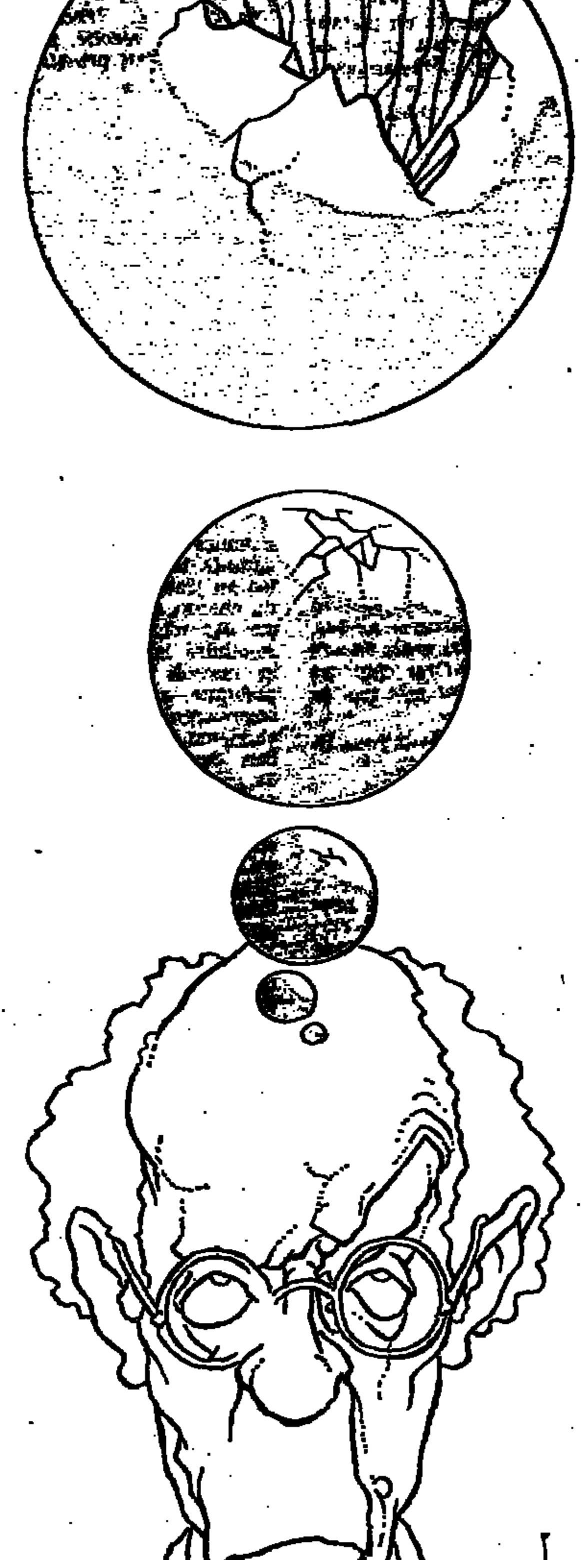
Mais les Français — à l'exception de quelques-uns comme Vuillemin, Bouveresse ou Granger — confondent allégrement les *courants contradictoires* du positivisme logique, du néo-positivisme ou de la philosophie du langage ordinaire.

Cette étrange méconnaissance de ce qui se passe tout près — au pays des Beatles et du week-end — n'a rien de commun avec la situation des U.S.A. Là-bas, on n'a de cesse d'importer du concept... Pourtant, la philosophie anglaise a ses opposants, et de jeunes Anglais se révoltent contre ce qui leur apparaît comme une tradition académique. Dans la revue *Radical Philosophy*, on joue Marx et les philosophes continentaux contre les philosophies du langage. Ces jeunes philosophes découvrent avec délice Merleau-Ponty, le structuralisme ou la *Critique de la raison dialectique*. Les voyages philosophiques découvrent d'étranges ballets de différences, c'est pourquoi il faut les tenter. ■

(1) *Histoire de mes idées philosophiques*, Gallimard, 1961.



ANDRÉ BARBE



# Après le crépuscule

**FRANÇOIS GEORGE**

LA crise étant aujourd'hui universelle, celle de la philosophie n'a pas de quoi nous préoccuper particulièrement. D'autant que la crise, pour la philosophie, qui en cela diffère de la civilisation ou du parti communiste, est un état chronique et, somme *toute*, un *signe* de bonne santé. La philosophie est par définition en crise, puisqu'elle ne cesse de se demander ce qu'elle est, de s'interroger sur sa finalité et sur sa valeur, de se dire qu'elle ferait peut-être mieux de se taire.

D'autre part, la crise est pour ainsi dire l'élément de la *philosophie*. *Quand tout* va bien, quand tout se déroule suivant les processus réguliers, on ne se pose pas de questions. L'apparition même de la philosophie est un symptôme de crise. La philosophie est née avec Socrate, dans le contexte de la décadence de la cité grecque et spécialement de la démocratie athénienne. Si Socrate peut mettre en question comme il le fait le code des valeurs, c'est parce que celui-ci chancelle, qu'il ne vaut plus à l'égal des lois de la nature, que son arbitraire se dévoile.

Au-delà de la crise et de l'interrogation inquiète qu'elle suscite, Platon cherche d'ailleurs à rétablir la stabilité. D'abord, il la trouve dans le monde permanent de l'intelligible, dans le ciel des idées, opposé au chaos du sensible où tout se contredit. Ensuite, il dresse les plans d'une cité, dont l'ordre serait au-dessus de la contestation, le philosophe qui critique y cédant la place au sage qui gouverne.

Il n'est pas rare que la philosophie soit animée de cette double postulation : d'une part, elle est le symptôme d'un mal qu'elle aggrave ; *d'autre part, elle* cherche à le guérir en définissant rationnellement le bon système. On pourait ici citer Rousseau, qui juxtapose à ses diatribes contre la civilisation ses projets de réforme. Mais surtout, en ce sens, il n'y a pas de philosophie plus exemplaire que le marxisme. Dans ce cas, la *victoire de la philosophie* pourra paraître amère, aussi bien, sans doute, que si la *République* de Platon avait pris forme concrète, ou que si les vues du *Contrat social* avaient été strictement appliquées.

## Absence

En tout cas Rousseau a répondu, à la fois sur le mode du symptôme et de la proposition thérapeutique, à la crise du dix-huitième siècle, comme Marx à celle du dix-neuvième. Ce qui peut paraître grave aujourd'hui, c'est que la crise qui nous assiège n'ait suscité aucune réponse de cet ordre. Le problème ne tient pas à l'existence d'une crise de la philosophie, qui est aussi vieille que la philosophie elle-même, mais à l'absence d'une philosophie de la crise.

Hegel se livrait sans doute à une constatation *désabusée* quand il disait que la philosophie, comme l'oiseau de Minerve, ne prend son essor qu'au crépuscule : la pensée d'un monde ne se forme qu'une fois que ce monde a achevé son processus de constitution et commence à se défaire, la philosophie apparaît quand une forme de la vie a vieilli et glisse vers la mort. Mais après tout, la philosophie pouvait apparaître de ce fait comme la consolation de temps déshérités : si l'on ne peut plus agir, si la réalité fait défaut, du moins peut-on rêver rationnellement, se construire un palais d'idées, et peut-être ainsi préfigurer l'avenir. En un sens, Platon et Aristote valent la cité grecque.

Or, aujourd'hui, il semble que nous vivions dans une époque tellement crépusculaire que la chouette philosophique en est découragée de battre des ailes. ■

## LA VIE AUX CHAMPS

# Une culture de cardères

JEAN TAILLEMAGRE

LA cardère, appelée aussi chardon à foulon, avait jadis deux autres noms évocateurs : herbe à bonnetier ou encore cabaret des oiseaux, car les feuilles de la plante, en forme de godet, retiennent l'eau des pluies, permettant ainsi aux oiseaux de se désaltérer à l'aise dans ces abreuvoirs végétaux. Au dix-neuvième siècle, la cardère était abondamment cultivée au voisinage des fabriques de drap de Louviers, de Sedan, d'Elbeuf, de Carcassonne, etc., pour le cardage des laines, et de nos jours ses capitules servent encore à nettoyer, démêler, redresser, les plus fines fibres textiles, en supprimer les nœuds, les peigner mieux que ne saurait le faire un appareil mécanique. Ainsi, par exemple, sont toujours travaillés les poils de la chèvre angora, en vue de fabriquer le mohair, légère et moelleuse étoffe, comme sont également façonnés des couvertures et des tissus gratés, dits feutres industriels.

Durant des générations, des agriculteurs provençaux, notamment dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, cultivèrent le chardon à foulon, mais peu à peu son implantation se réduisit ; à l'heure actuelle, il ne reste plus guère de champs de cardères dans cette région à l'éclatante lumière, balayée souvent par un mistral desséchant, où le soleil mûrit tour à tour blés durs, raisins, riz, légumes primeurs et fruits. Pourtant, la demande de capitules reste forte chez nous, dans les pays de l'Europe de l'Est, de l'Ouest et, par-delà les mers, en Nouvelle-Zélande.

Une matinée du mois de juillet dernier, comme je voulais connaître cette culture presque abandonnée, M. Gachon me reçut dans sa propriété, sa « campagne », de Saint-Claude, à l'entrée du village de Fourques, proche d'Arles. Il est le seul cultivateur de la commune à posséder un champ de cardères. Quand il m'accueillit à l'entrée d'une cour ombragée de micocouliers, le soleil brasillait dans un ciel indigo, mais, quand nous entrâmes dans la maison, les volets mi-clos tamisaient la chaleur déjà vive du jour. *« Venez vous rafraîchir »*, me proposa-t-il aussitôt. Assis tous deux près de la table de la salle à manger, nous désaltérant de temps à autre, j'ai écouté mon hôte, un homme de haute taille, de forte corpulence, m'entretenir d'une production agricole familiale à laquelle il reste passionnément attaché.

*« Comme autrefois mon père et mon grand-père et, avant eux, leurs parents*, me dit-il, ajoutant : *j'espère que mon fils continuera la tradition »*, puis, se tournant vers moi :

*« Que voulez-vous savoir sur « mes » chardons ?*

*— Le plus possible.*

*— D'abord, avant de vous les montrer — vous arrivez à temps, je vais récolter leurs têtes la semaine prochaine, — je peux vous dire que les cardères ne poussent pas toutes seules. Il faut préparer une pépinière. Oh ! pas grande, 40 ares environ, mais la terre doit être bien travaillée. D'abord, un labour au disque pour la retourner, l'aérer, permettre plus tard une bonne circulation de l'eau des pluies — vous le savez, elles sont rares dans la région, — ensuite, l'émietter soigneusement. Jamais elle ne sera trop fine pour recevoir la semence.*

*— Vous utilisez un rotovator ?*

*— C'est ça, un bel engin, pratique, qui reprend le labour, le complète. Avec lui, les mottes n'existent plus, et, comme au pays le sol est léger, j'obtiens un champ uni, lisse, prêt pour le semi.*

*— A quelle époque ?*

*— Au commencement de l'été, du 1er au 14 juillet, jamais plus tôt, jamais plus tard. Tenez, je vais vous montrer la semence. »*

Tirant de sa poche un cornet de papier journal, M. Gachon l'ouvrit sur la table, prit dans sa main une poignée de minuscules graines effilées et me les présenta, petits tas sombres, sur sa large paume rugueuse.

*« Elles proviennent de votre récolte de l'an passé ?*

*— Non pas. Je n'emploie jamais les miennes. Elles s'abâtardiraient d'être mises deux années de suite dans la même terre. Je les reçois du négociant qui m'achète régulièrement la récolte. Provenant d'une autre exploitation, elles doivent se sentir à l'aise... »*

Et l'homme se mit à rire. Mme Gachon, assise à nos côtés, qui suivait attentivement notre conversation, approuva d'un hochement de tête, d'une phrase :

*« Nous avons fait l'expérience »*, dit-elle.

Je continuai d'interroger :

*« Comment semez-vous ? Avec un appareil ?*

*— Oui et non... »*

J'eus l'air étonné. Alors l'homme se leva : *« Attendez un instant, je vais chercher mon semoir pour vous le montrer. »*

Quand il revint, il tenait dans ses mains un léger instrument ressemblant à un gros jouet muni à l'avant d'une roue, à l'arrière d'un petit soc et d'un distributeur de graines.

*« Je le pousse devant moi*, m'expliqua-t-il, *surveillant la tombée, une à une, des graines dans le sillon creusé et recouvert aussitôt.*

*— A quelle profondeur ?*

*— Pour bien germer, « elles » ne doivent pas être enterrées plus de deux fois leur diamètre. Les anciens nous l'ont enseigné. Ils ne se trompaient pas. »*

M. Gachon s'arrêta un instant de parler. Il regardait un jet de lumière crue saupoudrée de poussières brillantes, dansantes, filtrer à travers les volets entrebâillés.

*« Le soleil va piquer aujourd'hui*, remarqua-t-il, *mais pas autant qu'au mois d'août. Alors, un nouveau travail m'attendra, celui de façonner une première fois le champ, où je repiquerai, plus tard, les plants de la pépinière. Croyez-moi, labourer, herser, en pleine « cagna » vous tire la sueur du corps. Je recommencerai en novembre, quand le vent vous gifle du froid à la figure. Entre-temps, j'entretiens le semis. Après la levée des graines, un binage me permet d'écroûter le sol autour des plantules, que j'ai dû éclaircir comme si c'était des carottes ; même en calculant de près la quantité de semences à répandre, il y en a toujours de trop... Surtout, je dois faire la chasse aux mauvaises herbes. Elles se régalent des nuits encore fraîches, des premières chaleurs du jour, et poussent vite que ce n'est pas croyable.*

*— Avec un désherbant vous en viendriez vite à bout... »*

M. Gachon hocha la tête :

*« Nous les arrachons à la main, les jeunes cardères n'aiment pas les produits chimiques. Le soir on a un peu mal aux reins, mais, se développant sans gêne, l'automne venu elles ressemblent à des pieds de salade de 25 centimètres de haut, ayant sept à huit feuilles étalées en cercle près de la terre, en rosette, disons-nous. Le moment est arrivé de les repiquer dans le champ. Auparavant, il faut les « habiller ». Les prenant par dix dans une main, de l'autre avec un couteau, je raccourcis leurs racines pivotantes déjà très longues, à 10 centimètres, et sans attendre je les replante. Autrefois, mon père se servait d'une bêche en se guidant sur un cordeau tendu, et il choisissait un temps couvert, espérant un coup de pluie après ce travail pénible qui durait longtemps. J'ai une machine... Mais je parle, je parle. Il vaut mieux vous montrer mes « chardons ». Ils sont gaillards, ont supporté l'hiver, profité du printemps, bien séché au chaud du soleil... »*

∴

Le champ de cardères est enserré par des vignes. Nous y parvînmes par un sentier sinuant entre des clos que bordaient parfois les méandres d'une roubine balisée par des roseaux qui se balançaient, se froissaient en crissant sous des bouffées de vent. Le spectacle de ces milliers et milliers de chardons d'une hauteur uniforme, presque de la taille d'un homme, était étonnant. De la tige droite, rigide, ridée, de chaque plante partaient des branches latérales ellesmêmes raides et dressées, toutes sommées, comme leur support, d'un court et gros épis cylindrique aux crochets recourbés entre lesquels jaillissaient de minuscules fleurs blanches, certaines déjà fanées. Questionné, M. Gachon m'apprit que ce champ contenait quarante mille cardères plantées en lignes écartées de 80 centimètres, chaque pied à l'espacement de 25 centimètres, permettant ainsi aux ramifications de se développer à l'aise. Nous étions à l'entrée d'une rangée ; je m'étonnai des herbes drues couvrant le sol.

*« La plantation terminée, la terre ne doit pas être travaillée. « Elle » doit vivre dans un milieu sauvage, pareil à une friche. Autrement, si je lui donnais des soins, les épis ne durciraient pas. Pas de fumures avant, pas d'arrosages durant la végétation, et regardez ! Le résultat n'est pas mauvais. »*

M. Gachon, sortant un couteau de sa poche, trancha au bout d'une hampe un capitule, me le tendit. Je le saisis avec précaution. A la place des fleurs tombées, au milieu de l'infime alvéole formée séparant les épines, en réalité de petites feuilles ayant pris la forme d'une pointe recourbée, une graine encore molle reposait.

*« Dans quelques jours, ils seront bons pour les chardonnerets...* indiqua mon guide. *Ces bougres-là arrivent par dizaines, s'agrippent en haut des tiges, écartent les épines du bec et, hop ! piquent une semence. Heureusement, ici, il n'y a pas d'arbres, aussi ces passereaux sont rares, mais j'ai entendu dire que l'année dernière ils avaient pillé des champs de cardères dans le département voisin... C'était beaucoup d'argent perdu... Savez-vous, monsieur, qu'ici, pour 1 500 kilos de chardons secs, j'obtiens de 350 à 400 kilos de graines.*

*— Qu'en faites-vous ?*

*— Je les vends pour la nourriture des canaris, et elles me paient les frais de culture, c'est tout bénéfice... Revenez au moment de la récolte, vous verrez le boulot. C'est promis ?*

*— Promis... »*

∴

La cueillette des capitules dura quatre jours. Des femmes, une pour deux rangées de cardères, armées de sécateurs, recueillaient les courts épis durs et épineux, leur gardant 30 cm de tige, et il était aussi étonnant de voir la régularité de la coupe que l'adresse avec laquelle chaque ouvrière évitait de se blesser les doigts en saisissant les chardons pour les raccourcir, les lancer dans les hauts paniers d'osier cylindriques disposés de place en place. Quand ils étaient emplis de ces inflorescences blanchies par les flammes de l'été, les hommes versaient le chargement dans la benne à vendange attelée au tracteur immobile le long du champ, et le convoi, cahotant sur les mottes de terre, allait rejoindre la cour ensoleillée de la maison pour y déverser sa piquante moisson sur une aire soigneusement balayée. M. Gachon, empoignant une fourche en bois de micocoulier, *« les dents de fer blessent la marchandise »*, dit-il, remuait l'amas végétal, séparant les capitules enchevêtrés pour les disposer côte à côte afin qu'ils sèchent complètement aux heures chaudes, et en même temps faire tomber les graines sur la terre battue.

J'ai quitté mon hôte en plein travail sachant qu'il le continuerait plusieurs jours, épandant, chaque matin, les cardères, les rassemblant chaque soir en tas pour qu'elles se protègent par leur masse de la fraîcheur nocturne, en même temps recueillant les semences éparses dans l'espace découvert, les amassant, prêt à tout recouvrir d'une bâche si la pluie menaçait. Une semaine passa, et les chardons, durcis à point, crépitèrent alors sous les touchers adroits de la fourche.

∴

Chaque année le même négociant vient de Tarascon acheter la récolte, fournir la semence nouvelle. C'est dans son atelier que des femmes calibrent d'abord les capitules, les classent par diamètre, puis, un par un, les mettent en forme, grâce à une scie circulaire tournant à grande vitesse, qui, supprimant la tête et le bas de chaque chardon, ne laisse qu'une sorte d'épi de 4 à 5 cm de longueur, d'une grosseur égale, à son tour transpercé au cœur avec une mèche très fine. Alors, mais alors seulement, il sera prêt à être utilisé au cardage des tissus les plus délicats... ■

## LANGAGE

# Changement de cap

JACQUES CELLARD

LA VIIIe Biennale de la langue française, dont il était d'abord prévu qu'elle aurait lieu à Tunis en novembre 1979 (voir *le Monde Dimanche* du 16 décembre 1979), s'est finalement tenue du 19 au 27 janvier à Jersey, terre anglaise, résolument anglophone, et de surcroît assez peu francophile.

Ce changement de cap radical n'a pas eu de conséquences trop fâcheuses, sinon financières, sur l'organisation de cette biennale, dont les travaux ont pu se dérouler dans des conditions à peu près normales, ce qui ne veut pas dire satisfaisantes.

Ils portaient sur trois thèmes, sans autre lien que la notion un peu vague de « présence » ou de « défense » du français : les français régionaux, la traduction scientifique en ou du français, les difficultés de la chanson de langue française. Trois themes sans connexions, à traiter ou maltraiter en quatre jours coupés d'un intermède touristique, au travers d'une bonne vingtaine de communications d'un intérêt inégal, sans travaux d'atelier ou de groupe, c'est sans doute beaucoup et trop.

On ne peut en effet demander aux spécialistes universitaires des français régionaux, de la traduction et de la chanson, de s'intéresser également à tout en même temps ; et les meilleures communications, faute de trouver un écho et un prolongement, ne se distinguent plus guère, dans ces conditions, des propos anecdotiques et de bonne compagnie habituels à ces rencontres.

### Francophonie

On peut estimer que c'est dommage. Il est exact que les Biennales de la langue française n'ont jamais prétendu à une consistance scientifique quelconque. Ce sont avant tout des rencontres d'hommes de bonne volonté venus, dans la mesure du possible, de toute la « francophonie » pour témoigner de leur combat, et plus encore des retrouvailles de fidèles.

En ce sens, elles ont leur utilité et leur agrément, mais il serait plus juste, dans ces conditions, de les nommer Biennales de la francophonie, et peut-être d'organiser, en alternance avec elles, des rencontres, colloques ou séminaires, comme il plaira de les nommer, où les spécialistes des problèmes du français (et non de la francophonie) échangeraient des vues à la fois moins lyriques et moins confuses.

Il est vrai aussi que les Biennales de la langue française, initiatives privées, ne représentent qu'elles-mêmes. Que la huitième n'ait pu se tenir à Tunis ne signifie nullement que le français soit devenu indésirable en Tunisie, mais seulement que, en matière de « francophonie », on ne saurait indéfiniment et sans conséquences confondre sous le même pavillon des situations foncièrement différentes.

Ce pavillon, c'est celui de l'usage du français, et en particulier de son usage hors de France. La règle du jeu des Biennales veut qu'elles se tiennent toujours en territoire « francophone », mais hors du territoire national ; d'où le changement de cap sur Jersey ! Cette règle (ou du moins cette tradition) a l'avantage de rendre sensible la réalité physique de la diffusion du français dans le monde, en en excluant d'ailleurs la France elle-même par une sorte de fausse modestie qui n'était pas indispensable.

Mais elle a l'inconvénient de s'en tenir à des constatations très sommaires. Il est exact que la « quantité » de français perçue dans les rues de Moncton (Nouveau-Brunswick), où s'est tenue la VIIe Biennale, et celles de Tunis, où devait se tenir la VIIIe, est à peu près du même ordre, c'est-à-dire qu'un « biennaliste » y entendra du français dans une proportion qui pourra varier du tiers aux deux tiers du total de ses « enregistrements ».

Cependant, en dehors d'effets oratoires sans portée, on ne peut pas tirer grand-chose de cette constatation. La moitié ou les deux tiers des habitants de Moncton et de Tunis (ou de Montréal et de Dakar) peuvent bien être des bilingues du français et de l'anglais dans un cas, du français et de l'arabe ou du ouolof dans l'autre, les places respectives de la langue maternelle et de la langue de colonisation n'en sont pas moins inverses.

### Une politique du français

De fait, c'est l'anglais qui tient à Moncton le rôle, la place sociale, les fonctions économiques que tient le français à Tunis, et les ressemblances vont très loin dans ce sens. La langue de colonisation est la langue du travail mieux payé, de la promotion sociale, des relations avec l'extérieur ; la langue maternelle, celle des relations familiales, de l'enracinement dans le passé, de la résistance à l'assimilation culturelle. De part et d'autre, la langue de colonisation est présentée comme intrinsèquement supérieure *(« Speak white ! Parlez français ! »)*, la langue maternelle comme éclatée en dialectes dévalorisés, de diffusion restreinte, peu dignes d'être utilisés aux fonctions nobles : technique, littérature, pouvoir.

De part et d'autre, enfin, la langue qu'il faut bien appeler opprimée se cherche des appuis dans un ensemble plus vaste : la francophonie et la France pour l'Acadie, le monde arabe pour la Tunisie. Tout cela est parfaitement normal, et explique fort bien la mésaventure de Tunis.

Celle-ci devrait inciter à poursuivre une réflexion aujourd'hui bien engagée sur ce que peut être une politique du français dans le monde. En disant du français qu'il est en Afrique une langue de colonisation, on ne fait que rappeler une banalité historique. Or l'indépendance linguistique ne se partage pas : les peuples et les gouvernements de l'Afrique « francophone » sont aussi fondés à vouloir rendre à leurs langues maternelles la première place chez eux que ceux du Québec ou de Wallonie à défendre la leur.

Toute politique du français international qui ignorerait ou tairait cette évidence s'exposerait à de justes reproches. Il reste que les moyens de cette reconquête sont eux aussi « historiques » : il faut beaucoup de ténacité, de temps, de souplesse, pour modifier des comportements linguistiques collectifs.

### Un besoin

D'ici là, le besoin que les peuples d'Afrique peuvent avoir du français ne regarde qu'eux et ne peut être déterminé que par eux. Le fait que notre langue soit par ailleurs d'un bon rendement technique, bien reconnue et employée par une trentaine d'Etats, le fait aussi que la littérature africaine (et surtout maghrébine) de langue française témoigne d'une réussite culturelle authentique, justifient après coup ce besoin du français.

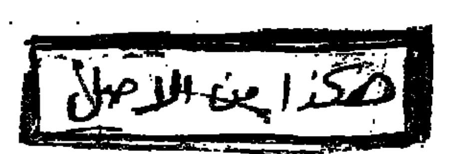
Mais ils n'autorisent pas à parler d'un choix en faveur de celui-ci, comme on l'a entendu dire parfois. Le Sénégal, le Mali ou la Tunisie n'ont pas davantage « choisi » le français que le Nigéria n'a choisi l'anglais ou l'Angola le portugais.

La prudence et l'honnêteté voudraient donc que nous n'usions qu'avec retenue du terme de « francophonie ». Quant au concept que le mot prétend incarner, il se ramène d'abord à une constatation de fait : l'utilisation du français par un certain nombre d'Etats et de communautés de par le monde, et en premier lieu par la France.

C'est cette primauté du nombre, et par voie de conséquence de l'usage de la langue, qui rend toujours délicate la position de notre pays au centre de la constellation francophone. Nous ne pouvons pas nous abstraire de celle-ci : gestionnaires, par la force des choses linguistiques, de la langue commune, nous ne pouvons nous désintéresser des problèmes et des besoins de ceux qui l'utilisent. Mais nous sommes sans doute les plus mal placés pour parler de « francophonie ».

Celle-ci nous pose en effet peu ou plutôt moins de problèmes qu'aux autres. La pression de l'anglais, bien sûr, et notre indifférence étonnante et inquiétante à cet égard. Mais ce n'est pas pour nous une affaire de chaque jour, comme l'est pour un Acadien, un Québécois, un Tunisien ou un Dakarois l'emploi du français. Parler de la francophonie ? Oui, avec discrétion. Mais l'écouter d'abord. ■





MODÈLES

# Belles et sages comme des images

**Leur métier est d'être belles. Et photogéniques. Têtes légères ? Parfois. Mais le plus souvent esclaves volontaires et soumises des agences de mannequins.**

JACQUES BERTOIN

*« ALLO ! agence Beauty, j'écoute.*

*— Bonjour, c'est Jennifer, l'assistante de Paul Dubois, chez Publico. Je voudrais le « booking femmes ».*

*— C'est Isabelle, je t'écoute.*

*— Il me faut, pour une campagne sodas deux filles pas trop juniors, mais qui bougent, une brune et une blonde ; la brune cheveux courts, assez classe. On la verra assise dans un appartement bourgeois, en robe du soir, avec un soda posé sur le guéridon. La blonde sera en maillot de bains, donc je veux un très beau corps ; on fera un voyage aux Seychelles dix jours à partir du 23, elle doit pouvoir être bronzée pour les photos.*

*— Il y aura des affiches ?*

*— Il peut y en avoir, si le client aime les photos. Tu vois, c'est une campagne jeune, avec des filles pas trop sophistiquées, pas trop stars, mais très professionnelles tout de même. Sodas, quoi...*

*— Pétra serait fantastique, comme blonde. Elle mesure 1 m 76, elle a un corps superbe. Adolphe a déjà travaillé avec elle, et il l'a adorée. Pour la brune, j'aurais Irina, mais je ne peux pas te l'envoyer, parce qu'elle est à la Martinique.*

*— Ecoute, tu m'envoies son book (dossier photographique), et pour les autres, on fera un « go and see » (« essai ») avec Paul et le photographe lundi matin. A quel tarif est Irina ?*

*— Tarif 10.*

*— Tu me mets une option sur ces dates ?*

*— Bien sûr. Tu es en seconde, mais je ferai tout ce que je pourrai. Irina serait folle de joie de partir avec vous. Tu sais, Gilbert était parti une semaine avec elle à Haïti, et il m'a dit que ça avait été fantastique. On se rappelle. »*

Rapidement, les options sont inscrites dans les cases correspondantes des fiches des « filles », qui récapitulent leur emploi du temps pour le mois en cours, et on espère que Jennifer, de sa voix d'hôtesse, confirmera les options, ce qui reviendra à passer avec l'agence, sur un ton badin et la foi de simples prénoms, un contrat verbal de plusieurs milliers de francs.

Dans cette agence située, comme la plupart, à proximité des Champs-Elysées, les journées des mannequins se construisent, leurs dossiers s'entassent en piles, les voyages s'alignent, les photos s'échangent, les carrières se bâtissent ou s'achèvent. Le métier de mannequin n'est pas une sinécure. Sous la plage, les pavés, et sous cette peau à jamais sans ride, l'incessant labeur d'une pyramide d'entreprises dont on peut reconnaître, comme dans les sardineries, les ouvrières à leurs mains.

## En « maison »...

Le port d'attache de la fille, son employeur, sa famille, son avocat, son précepteur, c'est l'agence. A de très rares exceptions près, la profession de mannequin ne connaît pas de francs-tireurs. Comment une fille seule pourrait-elle établir son programme pendant la durée de ses voyages, être informée de la présence de clients qui désirent voir son dossier, et surtout facturer son travail et en percevoir le règlement sans l'aide de son agence ? En outre, le rôle de celle-ci ne se borne pas à ces prestations matérielles, du haut lieu de psychanalyste sans divan ou de « pater familias » un peu trouble. A l'agence comme ailleurs, la fille est regardée, jaugée, sur photos et « dans la vie », mais elle sait qu'il s'agit de son propre intérêt. Elle n'ignore pas non plus, d'ailleurs, que les intérêts se conjuguent d'autant mieux qu'ils se partagent et qu'elle devra abandonner sans rechigner environ le quart de sa rémunération à ses génie tutélaires.

Il est déjà loin le temps où les somptueuses enfants partaient, à l'aurore de leurs seize ou dix-sept ans, à l'assaut des photographes, avec leur « passion » et leur fraîcheur pour seules armes. Ces carrières ne duraient en général que le temps d'une idylle, et encore... Aujourd'hui, toutes sont conscientes qu'un « book » ne se construit pas à la légère, ni avec les photos d'un seul, fût-il un amant talentueux, puisque le critère de la réussite réside dans le fait d'être utilisée par beaucoup, dans le métier, et désirée par tous, dans la rue.

L'agence sera cette base arrière d'où le mannequin pourra gérer son image, ses innombrables images, le lieu de ses transformations où toutes ses possibilités seront gardées en mémoire, capitalisées. Là est posé le miroir aux mille facettes, qui renvoie à chaque regard posé sur lui un autre reflet.

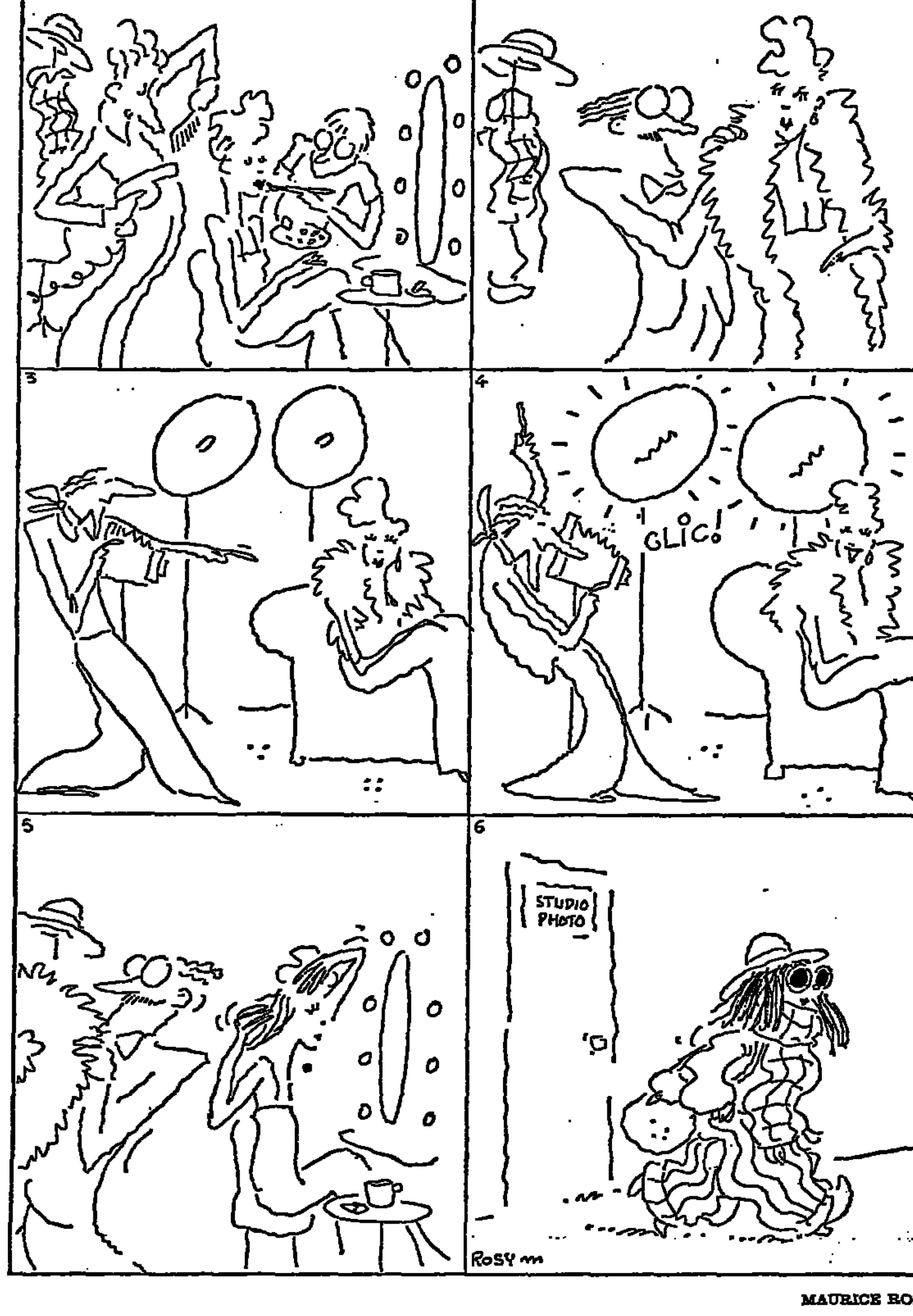
## Les « nouvelles filles »

Marianne dirige l'une de ces agences (on en compte une quinzaine à Paris) qui fait bourdonner son standard dans un immeuble moderne de la rive droite, au cœur même du triangle de soie. Elle n'a pas le sentiment de faire un travail d'entremettreuse et de fournir aux clients, Mme Claude platonique, le numéro qui leur convient. Pour Marianne, c'est sur le seuil de son agence que commence à se dessiner l'image de la femme moderne, celle qui se lira ensuite dans les revues de mode, qu'on assénera par affiches interposées, celle qu'on détournera dans le métro et qu'on disséquera dans les cours de sociologie. En choisissant telle ou telle fille, en la « poussant » ensuite à tous les échelons de sa carrière et en la faisant accepter par les responsables des revues de prestige, Marianne s'efforce de faire évoluer les canons de la beauté. Assez de ces femmes gommées par la couche uniforme du maquillage, de ces visages « passe-partout », de ces yeux immenses mais éteints. Pour Marianne, les femmes, fussent-elles mannequins, ou plus exactement surtout si elles sont mannequins, doivent laisser s'exprimer leur personnalité. Les filles du nouvel âge, les « nouvelles filles » devront jouer un rôle difficile : femmes-objets, elles ont la charge de monter aux avant-postes afin que vole en éclats la conception traditionnelle de « la » femme-objet. Un peu comme si l'on confiait à une brigade d'officiers le soin de démilitariser une société.

Marianne n'est pas seule de cet avis, et les symptômes d'évolution de la femme-image se multiplient : elle est moins « fascinante » et perd parfois ses faux cils, ses yeux peints, ses doigts laqués et ses chairs de nacre pour revêtir l'uniforme plus décontracté de la « joggeuse » épanouie, à qui dévaler les pages donne de bonnes joues rouges, ou de l'étudiante américaine dont on a l'impression qu'elle a hardiment bifurqué à la sortie de l'université du Nebraska.

Que ces filles aient pour tâche d'être naturelles ne signifie bien évidemment pas qu'elles aient été photographiées « au naturel », ni que l'étudiante radieuse, la « disco » enthousiaste, ne se soient préalablement pliées à toutes les règles de leur métier... Simplement, peut-être, un stéréotype en remplace un autre.

Les rapports de travail, eux, n'ont pas suivi semble-t-il l'évolution des modèles. Ce n'est pas parce qu'une fille a été choisie pour figurer sur une affiche la femme libre, émancipée, celle



MAURICE ROSY

qui dame le pion aux hommes, celle qui fait relever la tête aux ménagères désormais sûres que « ça va changer », celle qui fait obtenir à la campagne publicitaire son quitus de la part de mouvements féministes, que le mannequin pourra se risquer à en tirer le moindre argument dans la manière dont se déroulera son propre travail. Femmes, soyez moins sévères pour vos sœurs modèles. Pour libérer vos vacances, votre cuisine, votre épiderme ou vos jambes, elles ont dû, elles, exécuter un véritable parcours du combattant.

## Un ongle cassé

D'abord, le rendez-vous, « casting » ou « go and see », qu'on joue les producteurs ou les grands couturiers. On veut bien acheter votre produit, dit le client à l'agence, mais, d'abord, on veut voir, c'est normal. Et comme nous payons cher, nous devons bénéficier d'un éventail de choix aussi large que possible. Les acheteuses d'art ou les photographes sèment alors dans tout Paris le rendez-vous fatidique : tout s'y jouera pour le modèle sur un bouton surgi traîtreusement au dernier moment, un œil vaguement cerné, un ongle cassé dans le métro, un sourire démarré trop tard ou bouclé trop tôt, un sein desservi par le motif du tee-shirt. A ces rendez-vous, les filles attendent souvent en groupe le passage devant l'équipe : photographe, directeur artistique, industriel client, assistants divers, auxquels s'ajoutent parfois des individus vivement intéressés par le spectacle, mais dont le rôle professionnel reste à définir. La scène évoque alors un C.H.U. quand la nuée des blouses blanches s'abat sur un « cas » remarquable. Sur dix filles, ou vingt, ou trente, l'une est finalement choisie.

Elle ne l'apprendra d'ailleurs que bien après, et jamais directement, mais par l'agence.

Combien mesure celle-ci ? — demande le photographe à « l'acheteuse d'art » de son client, face à la fille qui le saurait peut-être... Pas plus qu'il n'est habilité à répondre, le mannequin ne se risque à poser de questions. Si elle désire connaître l'heure à laquelle s'achèvera son travail, elle fera poser la question par son agence, ainsi que toutes les autres qui peuvent concerner le montant de sa rémunération, la date de son voyage, l'identité de ses compagnons ou le genre de photos pour lesquelles elle devra poser. Si elle attend en short dans une camionnette louée que des membres de l'équipe, protégés par leurs fourrures de la température hivernale, se soient mis d'accord sur un angle de prise de vues, elle aura tout intérêt à le faire sans protester : elle risque, sinon, de se voir coller à la peau une étiquette d'emmerdeuse qui rendrait son avenir professionnel hautement aléatoire et susciterait des froncements de sourcils dans son agence. Ces « cervelles d'oiseau », si souvent décrites comme des créatures capricieuses et fantasques, se plient, dans leur très grande majorité, à des contraintes qui feraient voler les assiettes dans un ménage ou les corbeilles à papier dans la plupart des bureaux.

Alors, pourquoi des filles jeunes, jolies, qui ne demanderaient qu'à être heureuses si on en juge par l'aptitude avec laquelle elles incarnent les différents modes de la joie de vivre, font-elles un métier aussi âpre ?

Ingrid est venue s'installer à seize ans à l'hôtel « Star » (!) près de l'Arc de triomphe, avec dans les yeux des souvenirs de la forêt suédoise, et, en poche, un « contrat de travail » qu'un agent recruteur parisien de passage à Göteborg avait signé devant son père, lui garantissant (nous sommes en 1973) 2 000 francs de ressources mensuelles. Elle n'est pas longue à prendre conscience du fait que le travail auquel on la destine est essentiellement nocturne. N'allez pas imaginer le pire, il ne s'agit le plus souvent que de sorties « conseillées » avec des noctambules désireux d'être vus en bonne compagnie. Ingrid ne mange pas de ce pain-là. Elle écrit chaque jour à son fiancé suédois, refuse la vie certes « flatteuse » qu'on lui propose, et veut commencer à travailler vraiment.

Et elle y est arrivée. Comment ? Par son sérieux, sa volonté. Bien sûr, ça a été un peu dur au début, mais, à force de bien faire ce qu'on a décidé de faire, en s'organisant, en choisissant mieux ses agences et ses amis, on finit par faire son trou. Il est assez étonnant d'entendre la créature qui a parcouru tout Paris en slip et en soutien-gorge, sur les autobus et dans le métro, dévider un *curriculum vitae* adossé à des principes et à des règles que ne renieraient pas les grands commis de l'Etat...

A la condition de remplacer, dans le cas d'Ingrid, les diplômes par des photos, les deux discours ne seraient pas loin de se superposer...

*Certes*, Ingrid admet d'elle-même que son professionnalisme n'est que l'une des voies possibles qui mènent à la réussite. On peut aussi éblouir tout le monde, jouer les vedettes, afficher des fantaisies, mimer la cigale de charme, arriver en retard et se jeter dans les bras de tous comme dans ceux d'autant de papas désirés. Les papas y résistent rarement, mais l'enfant court le risque de traverser en météore une période faste pendant laquelle tous se sont entichés d'elle, l'utilisent, puis, son image une fois consumée, reprennent le travail avec d'autres.

## Dans la tête

Ingrid va aujourd'hui sur ses vingt-trois ans, et elle se donne encore cinq ans pour exercer son métier. C'est ambitieux, pour une femme-image d'espérer une durée de vie aussi longue (plus de dix ans dans son cas), mais ce n'est pas irréalisable, à condition de savoir gérer aussi sa propre longévité. Ingrid, en dosant ses apparitions, reste présente sans lasser. Elle s'est mariée et situe d'ailleurs son démarrage professionnel à l'époque de sa rencontre avec l'« homme de sa vie ».

*« Je me sentais mieux, j'ai mieux travaillé, mieux encaissé tous les aléas du métier, j'étais mieux à même d'être aimée. »*

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que le mari d'Ingrid ne voie aucun inconvénient à vivre avec une « femme-fille » que les gens reconnaissent parfois dans la rue. « *Mais alors, ils n'osent pas m'aborder, je sens leur silence et leurs yeux qui me percent le dos. Ils ne s'imaginent pas que je puisse être comme leur femme quelqu'un qui mange, qui traverse dans les clous, qui fait pipi...* » Ou alors, ils la supposent bête et muette, puisque la sottise a toujours été l'apanage de la beauté.

Que pense Ingrid des autres femmes ? Elle les trouve... trop préoccupées par leur apparence physique, trop désireuses de plaire par une beauté des formes, alors que, « *ce qui compte, c'est ce qu'on a dans la tête...* » « *Et puis, comme elles ne savent généralement pas se maquiller, elles feraient mieux de s'abstenir.* » Là, c'est la professionnelle qui parle... Bien sûr, elle a compris que son métier était beaucoup moins « *glamourous* » que ce qu'elle avait imaginé dans son printemps suédois. Elle y trouve pourtant, outre quelques client charmants, la satisfaction du travail bien fait, et reconnu tel.

Allons direz-vous, ces vocations déterminées, cette rage de convaincre, que seraient-elles sans argent ? Car argent il y a, et beaucoup, et pour *tout* le monde, dans cette zone dispendieuse de l'économie de marché qu'habitent la mode et la publicité. Une fille bien cotée est payée environ 1 000 F par une journée de travail dans un magazine. La même, si elle pose pour une publicité publiée dans la presse, coûtera chaque jour près de 6 000 F (T.T.C.) à l'agence qui l'a choisie. Et pour peu que ladite photo soit destinée à illustrer un emballage ou à peupler les murs de Paris, de France ou de Navarre, la très chère enfant se fera jusqu'à 50 000 F ou même davantage. Même minoré de la commission due à l'agence de mannequins, on constate que ce petit magot vaut bien quelques avanies.

Si toutes les filles ne réussissent pas à le gagner, elles peuvent en tout cas l'avoir légitimement dans leur ligne de mire, et ça aide, quand on doit se laver les cheveux chaque matin, à l'hôtel, de ressentir cette angoisse du gros lot qu'on frôle. Je ne parlerai pas ici, pour ménager la morale et les agents du fisc, des contrats spéciaux que certains clients passent avec de rares modèles dont ils achètent à prix d'or l'exclusivité des services, du visage.

## Reconversions

Sans aller jusque-là, disons que Rosemary, présente sur tous les Abribus, *emmitouflée dans* sa fourrure, aurait pu s'offrir un somptueux vison avec cette seule image. Clothilde enfonce la plupart des acteurs célèbres et chéris au box-office du louis d'or et fait, toutes proportions gardées, d'un P.-D.G. moyen un abonné à la soupe populaire.

Tant que dure cette période faste, inégale selon les cas, les tempéraments se révèlent : celle-ci multiplie les comptes bloqués comme autant de bas de laine, telle autre investit dans un restaurant ou une boutique qui la feront vivre le moment venu, telle autre encore se couvre de bijoux, vogue de palace en palace et se laisse prendre au jeu coûteux de l'identification au luxe dont elle est pourtant l'actrice. Et puis... Pour Marianne, « *il vaut mieux ne pas les avoir dans son agence quand elles sont sur la fin* ». Leur sentiment d'insécurité, qui ne les a pas quittées tout au long de leur carrière, grandit de jour en jour. Les rapports de jalousie envers des « nouvelles » sont exacerbés, elles n'ont de cesse de trouver des coupables sur qui rejeter la faute d'un déclin qu'elles jugent injustifié, alors qu'elles sont seulement victimes du vieillissement de leurs traits, de l'usure de leur image.

Bien sûr, des « reconversions » sont tentées, et parfois réussies : elles se font alors dans les lieux tant de fois sillonnés, mais à d'autres postes. Les mannequins deviennent stylistes dans le prêt-à-porter, collaboratrices dans la publicité, maquilleuses, voire agents de mannequins à leur tour. Quand tout se passe bien. Epouses comblées aussi, ce qui reste le rêve de la plupart des filles. Hôtesses d'agences de voyages exotiques, accompagnatrices de voyages d'affaires au Moyen-Orient, aux attributions indécises ; vendeuses intérimaires chez les couturiers dotés de mémoire, quand le tournant est pris avec *moins de talent*.

C'est alors que celles qui se sont immergées dans leur métier, celles qui ont savouré le tourbillon de leurs images, paient le plus lourd tribut. Après des années de vie facile et, disons-le, frivole, elles n'ont pas même le droit de se montrer pathétiques, comme le serait une actrice déchue. Elles ne sont pas non plus des « sans-emploi » respectées, dans une époque qui se met à *honorer ses chômeurs*. Et surtout, pourquoi se plaindraient-elles alors qu'elles ont elles-mêmes fait tourner la roue qui aujourd'hui les chasse ? Ce sourire éclatant qui fleurit aux lèvres de celle qu'on leur préfère, c'est leur sourire d'hier, que des regards non professionnels ne verraient sans doute pas fané. ■

## VARIATIONS

# Symptômes

**BERTRAND POIROT-DELPECH**

UN fou, c'est quelqu'un qui ne supporte plus la réalité, et lui préfère ses chimères. La définition vaut pour notre société. Le spectacle qu'elle se donne, du cirque politicien aux spots publicitaires, ne reflète pas la vie mais colmate une névrose, décelable, comme toutes les névroses, par ce qui lui échappe. Si nous voulons sauver de la contagion notre liberté, il faut guetter les symptômes que trahit la culture quotidienne.

Prenez la vogue récente des imitations, sur les ondes. Du matin au soir, professionnels et amateurs rivalisent de ressemblances avec les vedettes de l'actualité. Certains ont si bien assimilé leurs modèles qu'ils improvisent à volonté du texte, aussi craché que l'accent. En littérature, aussi, le pastiche refleurit, après une longue éclipse.

A première vue, cette fièvre témoigne bénignement du talent des parodieurs, et de la tolérance des parodiés. En fait, elle signifie bien davantage. Pour les têtes d'affiche, tout plutôt que l'oubli ; pour le public, tout plutôt que l'inconnu. L'important est de rester dans le déjà vu, entre soi. Re-production et reconnaissance garantissent contre l'inquiétante étrangeté du neuf.

Le déferlement d'interviews et de célébrations de stars interchangeables par une poignée de présentateurs standardisés complète cet hymne à l'Identique, cette fête dégoulinante du Prévisible. Il ne se passe plus une heure d'antenne sans que des « notoires » — ces nouveaux notables — viennent répéter que tout est « absolument merveilleux » Pendant ce temps, qu'un chômeur bricole un talkie-walkie pour crier sa rage au pâté de maisons, et la société, effarée par tant d'incongruité, fait charger la troupe. Terreur de la moindre voix autre, de toute autre voie ! Si ce n'est pas un symptôme, cela ?

Dernière malice des confisqueurs de la parole, pour faire croire qu'ils s'expriment pour tous et que tous y ont droit : le prénom *on*. Ecoutez bien : au lieu de demander : « *Comment êtes-vous devenu X ou Y ?* », les faire-valoir disent, depuis peu : « *Comment devient-*on *qui vous êtes ?* » Systématiquement, les invités enchaînent : « On *ne devient pas X ou Y d'un coup, mais* on *ne doit pas désespérer...* »

Simple politesse, direz-vous ; fausse modestie, vieille coquetterie française pour les généralisations moralistes et l'éternel humain. Ce chichi cache pire : le postulat que les destins mis en vedette seraient à la portée de chacun. Au paradis libéral, n'importe quel manœuvre ou vieillard au SMIC peut, c'est bien connu, passer au gouvernement ou à la télévision !

*On* est toujours mis à la place d'autre chose, qu'il s'agit de trouver. Avec *on*, commence notre maladie première, l'imposture. ■



Le Monde
DIMANCHE

## UNE NOUVELLE INÉDITE

# Le bleu du corbeau

## par Jacques Chessex

« LE *corbeau tombé, là, sur le chemin.*

*— Quel corbeau ?*

*— Tu ne vois pas ?* »

Ces paroles, il les avait entendues en rêve, Geoffrey en était sûr, il était prêt à le jurer — mais qui eût contredit l'errant, l'infirme, qui se fût intéressé à ses mains ? C'était il y avait deux mois, exactement, une nuit de gel. Il s'était couché plus tôt qu'à l'ordinaire, il s'était réveillé et il avait ouvert la fenêtre. Les branches des arbres craquaient dans le froid. Geoffrey avait frissonné de tristesse, de solitude, il s'était recouché en pleurant. Il s'était rendormi presque aussitôt, c'était alors que les paroles lui étaient venues dans ce drôle de rêve.

« *Le corbeau tombé...*

*— Quel corbeau ?* »

Lui, Geoffrey, questionnant, regardant l'oiseau mort sur le chemin, le voyant, oui, comme en plein midi, et depuis il ne s'était passé de jour qu'il n'y pense, il n'y avait pas eu de nuit sans le rêve. Pauvre carcasse de l'oiseau, la tête de côté, les yeux fermés, les ailes entrouvertes sur la chair crevée, mais dans les plumes court un reflet bleu qui bouge, qui glisse, une moire bleue qui vire sur la dépouille humiliée pour la transformer en statuette brillante, précieuse, pareille à la goutte de rosée que l'on observe, couché dans l'herbe, à l'aube, tout contre son œil, elle grandit, elle emplit le ciel et sur ses bords courent le bleu doré, le rose, le vert, qui sont tous les reflets de la création.

QUI a parlé, dans son rêve ? Penché sur le chemin rugueux, Geoffrey observe le bréchet brisé où déjà se tord une dentelle de larves blanchâtres, les longues ailes raidies, la tête aplatie au sol, de travers, mais les deux fentes des yeux sont visibles, et c'est étrange, ces pattes aux doigts ouverts, elles appellent, elles se tendent, et dans leur gaine annelée les griffes ont la couleur de l'argent noirci.

Pauvres restes, se dit Geoffrey par habitude. Mais sur la tête, sur le cou, sur le dos du mort, le soleil allume le reflet bleu, la lumière monte noire et bleue. Bréchet cassé, épaules trouées, ventre plein de vers, et rayonnement du profond bleu ! C'est encore le plumage d'hiver, épais, serré, de l'acier bleui, pense Geoffrey, une armure belle à se profiler sur la neige, un miroir à happer l'éclat du givre en renvoyant la part d'azur.

Courbé sur l'oiseau pourrissant, Geoffrey découvre une parenté semblables à ses bras écartés et gourds, les ailes crispées. Toutes pareilles à ses jambes, les pattes qu'a contractées la douleur. Les paroles du rêve ? Cette certitude d'avoir été touché par des mots nets, et qui ne s'adressaient qu'à lui. L'oiseau torturé serait-il le signe d'une nouvelle alliance, d'un règne où se délivrer de l'horrible enveloppe ? Comme la promesse d'une autre histoire, enfin, où se débarrasser de sa laideur, de sa fadeur, où trouver ce qui lui a été caché jusqu'à cet instant...

Le reflet bleu ondoie sur la dépouille. Ployé sur la carcasse écartelée, Geoffrey scrute dans cette misère, déchiffrant l'avertissement et la ressemblance. Une image revient à sa mémoire un peu entêtée : la collection d'oiseaux mécaniques d'un Chinois de Hongkong, que sa mère l'a emmené voir en ville, il y a très longtemps ; le gardien avait ouvert l'une des cages, avec une fine clef. Il avait remonté les ressorts de l'oiseau qui avait sautillé et sifflé un long moment, sur trois notes. Geoffrey a cette musique grêle dans l'oreille. Il revoit les reflets de l'oiseau doré et bleu, son bec s'ouvrant et se refermant, et l'œil articulé qui le fixe et qui brille comme une perle. Une autre fois, sa mère l'accompagne dans un musée, au premier étage d'un palais tarabiscoté, et tout de suite Geoffrey veut voir les oiseaux empaillés.

On pénètre dans une vaste galerie de vitrines où luisent des plumages, des aigrettes, des ailes hérissées ; l'enfant va et vient, affolé. Il court à une vitrine, à une autre, à une autre encore, revenant de plus en plus souvent à un cardinal de Virginie rouge comme une rose qui l'attire extraordinairement, et il essaie d'attirer son attention en tapant à petits coups contre le verre. Puis le corbeau, ou plutôt le couple de corbeaux, que l'empailleur a posé sur une pente enneigée, et derrière les oiseaux aux plumes vivantes, un paysage est peint, une forêt, les toits d'un village, une église dans la neige. Tout à fait comme ici, remarque Geoffrey, le couple le corbeaux va s'envoler du talus, des fumées montent des toits, le clocher de l'église sonne l'heure, les oiseaux passent en criant sur le village.. Geoffrey n'est jamais retourné dans ce musée, et il y a vingt ans que sa mère est morte.

Bruissements d'ailes, cris, réponses irritées et fiévreuses, appels dans la mémoire où de réseaux forestiers en prairies larges, de pentes en cimes, de rives en déserts gagne une armée de volatiles déployés. Geoffrey sent la soufflerie des ailes le toucher, le secouer au passage, il frissonne, il lève les yeux, une spirale de corneilles éclate dans le ciel tiède.

Eveils, ébrouements sous les feuilles mouillées de l'aube Sifflements rageurs de la buse sur la vallée verte, on cherche l'oiseau, le regard le perd, il revient, il vire au-dessus des sapins, glissant sur l'air, on suit chacun de ses cercles, il s'éloigne dans la petite écume des nuages Flamme du bouvreuil orange dans le grésil Sauts des mésanges contre le mur troué du cimetière, la goutte blanche de leur tête jaillit, retombe, remonte de l'ombre comme un ludion dans le lierre. Louanges, exultations, rouets de cris, ah ! comme Geoffrey les écoute, ces concerts, poussant du pied le cadavre aux pattes convulsées où trop exactement reconnaître sa propre image détestable.

MAIS cette chaleur, soudain, dans ses membres... Cette chaleur qui monte dans ses os, dans son torse, ce feu neuf, cette brûlure jusque sur sa peau. Cette électricité, ce grésillement aux coudes, aux aisselles, à l'aine, comme une musique, maintenant, comme un tournoiement qui le soulève, Geoffrey devient toupie, il s'enroule sur lui-même, il tremble, l'air le bouscule et le sculpte, tout cet air qui le malaxe, qui le tord, qui exige de l'emporter ! Il tend son être vers ce voyage. Des souvenirs encore le traversent à toute vitesse, la reproduction d'une peinture où quelqu'un volait, un homme nu suspendu à de grandes ailes au-dessus de la mer, et la mémoire d'une autre image qu'il a vue en feuilletant le dictionnaire de l'école c'est la chute, cette fois, l'homme est tombé dans l'eau paisible, tout près d'un bateau aux voiles gonflées, les jambes du naufragé sortent encore de la mer et gigotent lamentablement ! Personne ne paraît l'apercevoir. Geoffrey en a été étonné, au premier plan du paysage un paysan, calmement, continue de pousser sa charrue, plus loin un berger observe le ciel, un homme pêche tranquillement sur la rive... « *La mort d'un homme n'arrête pas le labour* », se rappelle Geoffrey, mais il écarte le sombre proverbe et ne veut se souvenir que du vol.

Il s'est mis en marche, il avance les bras dressés comme des ailes, les yeux mi-clos, il commence à courir sur le chemin, ses bras s'ouvrent et se tendent comme ils ne l'ont jamais fait, ses jambes sont désentravées, il court, Geoffrey, les yeux fermés dans la lumière de midi, il court, il va atteindre la crête de molasse, là où les martinets jouent à se laisser tomber, ailes ouvertes, tout au long de la paroi, et de près on entend le frottement de leurs plumes contre le mur, on entend les oiseaux toucher le ventre de la pierre et rire du vide et remonter. Comme dans un théâtre lumineux. Enjoués à virer, silhouettes de faucilles, lames ivres, le plongeon dure; les élus débouchent en plein ciel et crient de joie dans le dôme bleu.

Il court toujours, Geoffrey, les bras tendus, pareils aussi dans sa mémoire à la grande marionnette de son théâtre d'enfant, sa mère l'avait habillée d'une cape de velours bleu coupée dans sa robe de fiançailles, le personnage ouvrait les bras et prenait son vol, il fallait être habile, tirer sur le bon fil de l'attelle, la poupée se mettait à battre des ailes au bord de la table et volait d'un lit à l'autre, grand navire aux reflets de ciel devant la fenêtre, figure s'allumant et s'éteignant dans le soleil et l'ombre de la chambre... Puis ce sont les effrois, les aguets à la tête de l'arbre, l'affût dans les ravines et les cloisons, l'essor dans l'aurore glacée. Il court, Geoffrey, porté par ces images, la ressemblance le soulève, il vole lui aussi, il reconnaît les espaces de l'air, il retrouve la soûlerie du vent, il court, le chemin monte, voici le sommet, l'air devient frais, le pied bute encore aux cailloux qui roulent derrière lui avec un petit bruit râpeux mais ce sera bientôt fini, ce bruit, cette rugosité, le poids des pierres, ce sera bientôt fini parce que l'air triomphe, parce que le vent attend, parce que le vent s'engouffre dans les failles, tourne, revient gifler Geoffrey qui atteint le faîte et saute dans le tournoiement frais.

Le voici dans ses territoires, l'infirme, l'errant de nos espaces lourds. Son règne, enfin. Mais qui le saura ? Il en va pour lui comme pour le naufragé du dictionnaire de l'école, personne ne l'a vu tomber, personne ne se soucie de lui, — pas plus que de l'oiseau qui plane à une grande hauteur sur les forêts, il tourne, l'oiseau, il s'appuie à l'air printanier, il plonge dans les gouffres merveilleusement clairs, il remonte, il décrit d'amples cercles et disparaît derrière la crête des sapins. Et nul ne saurait dire où ils rêvent, maintenant, l'humilié sous la paroi indifférente, et l'oiseau, en pleine lumière de mars, au-dessus de ses tonnes de buée. ■

Jacques Chessex est originaire du Pays de Vaud, en Suisse. Prix Goncourt en 1973 pour *l'Ogre*, il est l'auteur de plusieurs récits et romans : *Carabas* (1971), *l'Ardent Royaume* (1975), *le Séjour des morts* (nouvelles, 1977) et *les Yeux jaunes* (1979).

● *Ce texte fait partie d'un recueil intitulé Où vont mourir les oiseaux, à paraître aux éditions Grasset.*

## ACTUELLES MILLÉSIMÉES

### Olympiques

*« Mère des Jeux, où se décernent les couronnes aussi précieuses que l'or, Olympie, reine de vérité, où les devins, en interrogeant la flamme des sacrifices, demandent à Zeus, le maître de la foudre étincelante, s'il veut favoriser les hommes dont le cœur brûle du désir d'obtenir une grande victoire et le réconfort de leur labeur !*

*» Et la piété fait exaucer les prières ! — Allons, enceinte sacrée de Pise (1), rives de l'Alphée, ombragées de beaux arbres, accueillez cette procession triomphale ! Grande est éternellement la célébrité de qui reçoit votre éclatante récompense. Les biens se partagent diversement entre les hommes et il y a, les dieux aidant, plus d'une voie de la félicité* [...].

*» Avoir à juger des questions innombrables et aux innombrables aspects, et les juger toujours à propos, d'un esprit droit, tâche malaisée ! Mais un décret des Immortels a, pour les étrangers de toute race, dressé comme une colonne divine cette terre où viennent se briser les flots. Puisse le temps, en sa course, veiller sans cesse à la maintenir !* »

⁂

De la *Huitième Olympique*, ode écrite par le poète grec Pindare à l'occasion de la 80e Olympiade, en 460 avant notre ère, en l'honneur d'un enfant, Alcimédon d'Egine, lutteur, vainqueur au concours des garçons. (Traduct. d'Aimé Puech.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

(1) Oui, Pise, nom d'un lieu à Olympie même...



